

---

Annales de la Congregation de la Mission

Vincentian Journals and Publications

---

1909

## Volume 74: 1909

Congregation of the Mission

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/annaes>



Part of the [History of Religions of Western Origin Commons](#)

---

### Recommended Citation

Volume 74: 1909, Annales de la Congrégation de la Mission (Congregation of the Mission).  
<http://via.library.depaul.edu/annaes/74>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Annales de la Congregation de la Mission by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact [digitalservices@depaul.edu](mailto:digitalservices@depaul.edu).

1907 - Com  
2 No 1

ANNALES  
DE LA CONGRÉGATION  
DE LA MISSION



**M. EDMÉ JOLLY**

**TROISIÈME SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION  
DE 1673 A 1697**

SAINT VINCENT DE PAUL

---

ANNALES

DE LA CONGRÉGATION

DE LA MISSION

ou

RECUEIL DE LETTRES ÉDIFIANTES

ÉCRITES PAR LES PRÊTRES DE CETTE CONGRÉGATION  
ET PAR LES FILLES DE LA CHARITÉ

PARAISSENT TOUS LES TROIS MOIS

---

TOME 74 — ANNÉE 1909, N° 1

N° 292



A PARIS, RUE DE SÈVRES, 95

---

AUTRES ÉDITIONS DES ANNALES

ÉDITION ALLEMANDE

GRAZ (Styrie), Mariengasse, 48.

ÉDITION ANGLAISE

EMMITTSBURG (Maryland, États-Unis),  
St-Joseph.

EDITION POLONAISE : CRACOVIE (Galicie, Autriche), St-Vincent, faubourg Kleparz.

ÉDITION ESPAGNOLE

MADRID, Garcia Paredes, 41.

ÉDITION ITALIENNE

TURIN, via Nizza, 18.

1909



## L'ANNÉE 1908

---

Dans le prochain numéro des *Annales*, nous transcrivons de la Circulaire de M. le Supérieur général, du 1<sup>er</sup> janvier, les nouvelles générales qui intéressent la Congrégation pour le cours de l'année 1908.

A la place de M. Damé, élu Assistant par l'Assemblée sexennale, M. Augustin Veneziani a été nommé substitut.

M. Joseph D'Isengard a été nommé Procureur général de la Congrégation près le Saint-Siège, à la place de M. Veneziani, qui remplissait précédemment ces fonctions.

---

### EN L'HONNEUR

### DE LA VÉNÉRABLE CATHERINE LABOURÉ

#### FILLE DE LA CHARITÉ.

Par un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, sanctionné par le Souverain Pontife, le 11 décembre 1907, la Cause de béatification de la sœur Catherine Labouré a été introduite. Depuis lors, la servante de Dieu a droit au titre de « vénérable », ainsi que nous l'avons constaté précédemment.

Pour remercier Dieu de cette faveur, un triduum a été célébré à Paris, à l'église de la paroisse Saint-Éloi où vécut, en la maison de la rue de Reuilly, la sœur Catherine. Les sermons furent donnés par MM. Fernand Gobaud et Edmond Crapez, prêtres de la Mission, et par M. l'abbé Valadier, du clergé de Paris. Les discours furent très goûtés de l'auditoire. La messe du dernier jour fut chantée par M. Meugniot, assistant de M. le Supérieur gé-

néral. Mgr l'archevêque de Paris a bien voulu présider les exercices de clôture. Cette pieuse cérémonie eut lieu les 27, 28 et 29 novembre 1908.

Un semblable triduum a été célébré la semaine suivante, les 5, 6 et 7 décembre, à la chapelle de la maison-mère des Filles de la Charité, rue du Bac, 140.

*Les Notices.* — Avec le Supplément joint au présent numéro des *Annales*, se termine le quatrième volume de la première série de nos Notices, série qui va du temps de saint Vincent à l'époque de la Révolution et se termine à l'année 1800. La seconde série comprend, on le sait, les Notices du dix-neuvième siècle jusqu'à nos jours.

Ainsi qu'on peut le constater dans le premier volume de ces Notices, qui contient la biographie des compagnons de saint Vincent, sous chaque généralat doivent être comprises : 1° les biographies des Missionnaires, c'est l'élément principal; 2° la mention des principaux bienfaiteurs; 3° une courte notice des établissements fondés pendant ce généralat; 4° enfin la liste des Missionnaires reçus dans la Congrégation pendant le même généralat.

Dans les volumes qui ont suivi celui des Compagnons de saint Vincent, nous avons, on peut le constater, suivi le même plan. Nous avons seulement, après la liste des établissements qui avaient été fondés, omis celle des Missionnaires reçus. Prétendions-nous par là blâmer le plan adopté par notre prédécesseur? Nullement. Et ce n'est pas à notre époque, éprise d'une singulière activité pour les études historiques, alors que continuellement on cherche sur tels ou tels anciens Missionnaires d'avant la Révolution des renseignements biographiques, que nous pouvions regarder comme superflue la liste déjà commencée. Mais il nous a semblé qu'il serait plus commode, au lieu d'avoir cette liste fragmentée par généralats, de l'avoir complète et d'un seul coup. C'est pourquoi elle fait encore défaut dans le vo-

lume qui se termine en ce moment; mais notre intention est de la donner dans le prochain et dernier volume de cette première série, lequel comprendra les biographies et les établissements du généralat de M. Cayla et nous mènera jusqu'à l'année 1860, fin de la première période dans le plan qui a été tracé.

---

LES FILLES DE CHARITÉ  
ET LA  
PROTECTION DE LA JEUNE FILLE

NOTICE PAR MGR. MULLER-SIMONIS,  
MEMBRE DU COMITÉ INTERNATIONAL DE L'ASSOCIATION.

Le 20 juin 1908, la Supérieure générale des Filles de la Charité adressait la lettre suivante à Mme de Reynold, présidente de L'ASSOCIATION CATHOLIQUE INTERNATIONALE DES ŒUVRES POUR LA PROTECTION DE LA JEUNE FILLE, à Fribourg (Suisse).

MADAME,

J'ai attendu, pour répondre à votre lettre, d'avoir pu m'entretenir avec Mgr Muller-Simonis de l'œuvre si morale et si chrétienne à laquelle vous apportez votre dévouement. J'ai appris par lui avec grande consolation que les Filles de la Charité avaient su, en Orient et en Amérique, seconder avec intelligence les efforts de votre Association pour préserver les jeunes filles de toute mauvaise influence. Je ne puis que souhaiter voir notre Communauté se prêter à procurer un bien si conforme à l'esprit de notre vocation.

Vous pouvez donc, Madame, compter sur notre concours et nous nous efforcerons de vous le rendre vraiment efficace partout où ce nous sera possible.

Veillez....

Sœur Marie KIEFFER,  
*Supérieure générale*  
*de la Compagnie des Filles de la Charité*  
*de Saint-Vincent-de-Paul.*

Nous voudrions, après avoir exprimé tous les remerciements de l'Association à la Révérende Mère générale, commenter ici brièvement sa lettre, et expliquer clairement



aux Filles de la Charité — ce qu'est cette association internationale — ce qu'elle attend d'elles.

#### CE QU'EST L'ASSOCIATION.

A mesure que la lutte pour la vie augmente d'intensité, les jeunes filles se voient plus souvent forcées d'aller chercher un gagne-pain à l'étranger; souvent aussi l'esprit d'aventure les y pousse.

Pour une fillette inexpérimentée, *l'étranger* commence à la ville voisine; nombreux sont les dangers qui l'attendent *avant son départ, pendant son voyage, à son lieu de destination.*

*Avant son départ*, car facilement la jeune fille se décide à partir à l'aveuglette, ou, ce qui ne vaut guère mieux, sans avoir pris aucun renseignement sérieux sur la place qu'elle accepte. Les parents ne sont souvent pas plus prudents que leur enfant.

*Pendant son voyage*, la jeune fille vite dépaysée est exposée à se laisser tromper par le premier aventurier venu.

*A son arrivée* dans une grande gare, la jeune voyageuse, effarée, ne sait comment se tirer d'affaire : elle se trouve trop heureuse d'accepter les « bons offices » d'un des nombreux raccolleurs, homme ou femme, pourvoyeurs des mauvaises maisons, trafiquants de la « traite des blanches », qui se tiennent constamment aux aguets, pour exploiter l'ahurissement des arrivantes.

Je ne parle pas des dangers qui, sur place, menacent la jeune fille, chômage, sentiment de honte, qui, après un premier insuccès, l'empêche d'écrire à la maison; bref, causes de toutes sortes qui, presque fatalement, amènent la jeune fille isolée, à descendre successivement tous les échelons, jusqu'à ce qu'un jour, par hasard, les œuvres locales la découvrent dans une salie d'hôpital, épave morale et physique!

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE veut remédier à ce mal.

Créée à Fribourg (Suisse), en 1897, l'*Association catholique internationale des œuvres pour la protection de la jeune fille* recherche dans le monde entier les œuvres qui s'occupent de la jeune fille; elle se met en relations avec elles, et les met en relations entre elles, en vue d'une action commune et d'un échange de services.

Elle cherche à s'introduire partout, à créer dans les villes principales un **SECRETARIAT** (diocésain ou régional), qui doit être un centre de renseignements, à trouver dans toutes les localités une personne de confiance, faisant fonction de correspondante, de *protectrice*.

UN **ANNUAIRE**, destiné seulement aux œuvres affiliées et aux protectrices, contient tous les renseignements et les adresses utiles.

UN **BULLETIN MENSUEL** tient au courant de toutes les nouvelles qui intéressent l'Association.

LE **PLAN D'ACTION** est le suivant :

Il s'agit, tout d'abord, de *faire connaître* partout les dangers qui menacent la jeune fille. Pour cela, on cherche à apposer dans toutes les églises (écoles, lieux de réunion, etc.) des affiches aux couleurs de l'œuvre — jaune et blanc.

On y supplie parents et jeunes filles de ne jamais accepter de place sans avoir pris auprès du secrétariat voisin les renseignements les plus détaillés.

Dans plusieurs pays, des affiches analogues sont apposées dans les stations et les compartiments des chemins de fer.

L'Association cherche à organiser dans les stations importantes L'ŒUVRE DES ARRIVANTES (œuvres des gares) : c'est un service régulier de surveillance et de protection, fait soit par l'entremise d'une ou deux agentes rétribuées, soit par le concours d'un certain nombre de dames dévouées. Ces dames, qui portent toutes un insigne aux couleurs de l'œuvre, jaune et blanc, se relayent pour ces fonctions, de

façon que, à l'arrivée de chaque train important, au moins l'une d'elles se trouve à la gare pour recevoir les voyageuses, leur fournir des renseignements, les conduire dans une maison d'accueil (*home*), les mettre en rapports avec les œuvres locales, ou leur donner des renseignements pour la suite de leur voyage.

Une jeune fille doit-elle donc, renseignements pris, quitter son foyer, la protectrice, à l'aide de son *Annuaire*, ou en s'adressant au secrétariat voisin, compose et remet à la jeune voyageuse un *itinéraire* clair et précis, fixant les arrêts nécessaires et les « homes » où il faudra descendre, dans les diverses stations du parcours.

Elle avise de l'arrivée de la jeune fille soit les œuvres des gares soit les directrices des maisons d'accueil, afin que la voyageuse soit partout reçue ou cherchée au train.

La jeune fille est munie comme signe de ralliement d'un *guide*, petit livret spécial, dont la couverture porte également les couleurs de l'Association, jaune et blanc.

Grâce à toutes ces mesures, grâce à cette action commune étendue au monde entier, au lieu d'être une étrangère désemparée, la jeune voyageuse peut trouver de suite, où qu'elle arrive, renseignements, aide et protection.

Mais notre Association a été devancée de vingt ans par l'organisation protestante des *Amies de la jeune fille*. Il nous faut donc redoubler de zèle pour occuper la place qui nous revient et utiliser les incomparables ressources de dévouement que nous fournissent nos religieuses dispersées dans tous les pays.

#### CE QUE L'ASSOCIATION ATTEND DES FILLES DE LA CHARITÉ.

Elle leur demande tout d'abord de fournir pour l'*Annuaire* l'adresse de leurs maisons disposées à fournir, à tout le moins, des renseignements à l'œuvre, ou même à hospitaliser au besoin les jeunes filles.

Cela est surtout important pour les pays d'outre-mer où

les jeunes Européennes vont trop souvent chercher fortune et trouver leur perte.

Ce premier point est réglé en principe, grâce à l'extrême obligeance de la Révérende Mère générale, qui nous a fourni un grand nombre d'adresses.

Pratiquement, nous supplions les Filles de la Charité :

a) De vouloir bien, là où on leur demandera ce service, accepter le poste de *protectrice*;

b) De répondre le plus rapidement et le plus exactement possible aux demandes de renseignements qui leur seront adressées par nos Comités :

(N. B. — Des mauvaises langues prétendent que, en général, les sœurs de toutes les congrégations, poussées par la charité chrétienne, sont beaucoup trop indulgentes et optimistes, dans les renseignements qu'elles fournissent? La vraie charité ici consiste à être *sévère*, mais juste.)

Puis, lorsqu'une jeune fille sera annoncée dans une ville où l'œuvre des arrivantes n'est pas régulièrement organisée, par exemple, à Rio de Janeiro, à Constantinople, nous supplions la maison à laquelle elle aura été annoncée :

c) D'envoyer au navire ou à la gare une personne sûre, ou mieux encore une sœur, munie de son annuaire à couverture jaune et blanche, pour y recueillir la jeune voyageuse, qui se fera également reconnaître par son guide jaune et blanc.

Une fois la voyageuse entre les mains des bonnes sœurs, nous n'avons plus rien à leur demander, leur zèle saura, mieux que nous, les conseiller.

Cependant, nous avons encore une prière à leur adresser, c'est de surveiller les vellétés de la jeune fille. Si celle-ci veut chercher fortune plus loin, que les sœurs veuillent bien remplir auprès d'elle leur fonction de *protectrice*, prenant en temps opportun les renseignements nécessaires, avertissant les œuvres affiliées de l'arrivée exacte de la voyageuse.

Pour pouvoir remplir utilement ce vœu, nous demandons enfin instamment aux établissements des Filles de la Charité :

1° *De se procurer* l'ANNUAIRE de l'Association. Cet annuaire, édité par le Secrétariat international, rue de Romont, 28, Fribourg (Suisse), coûte 1 fr. 20. On peut envoyer le prix en timbres-poste ;

2° *De s'abonner au* BULLETIN MENSUEL qui paraît jusqu'à nouvel ordre en deux éditions, l'une française, l'autre allemande. On s'abonne également au Secrétariat international à Fribourg. Le prix d'abonnement pour les pays de l'Union postale est de 2 fr. 10 par an.

Ce faisant, non seulement les Filles de la Charité se tiendront au courant de l'œuvre et pourront en seconder les efforts moraux, mais elles lui viendront aussi matériellement en aide, car chaque Annuaire placé, chaque abonnement souscrit est un petit appoint financier ; or, pour une organisation de ce genre, il faut de l'argent ! L'organisation protestante des « Amies de la jeune fille » a un budget de plus de 10 000 francs. Nous en sommes encore bien loin !

Qu'une maison bien « établie » veuille faire plus et verser à l'Association une cotisation annuelle, dont le montant est laissé à sa décision, celle-ci lui en sera extrêmement reconnaissante.

Cet article est devenu plus long que je ne pensais ; mais l'importance du sujet l'exigeait. Puissent les Filles de la Charité, dont le zèle ne se dément jamais, nous aider partout à travailler au plus grand bien des jeunes filles et à la plus grande gloire de Dieu !

Mgr. P. MULLER-SIMONIS,

*Membre du Comité international de l'Association.*

---

# EUROPE

---

## FRANCE

---

### PANÉGYRIQUE

DU BIENHEUREUX JEAN-GABRIEL PERBOYRE

PRÊTRE DE LA MISSION, MARTYR<sup>1</sup>

*Prêché par M. Alfred Milon, prêtre de la même Congrégation, à la chapelle de la maison-mère des Filles de la Charité à Paris, à l'occasion de la fête du Bienheureux ; novembre 1908.*

*Praeibis ante Dominum parare vias ejus. — Vous irez devant le Seigneur, afin de lui préparer les voies. (Luc, 1, 76.)*

MES CHÈRES SŒURS, MESSIEURS,

Lorsque le peuple de Dieu célébrait sa principale solennité religieuse il en résumait la pensée dans ce mot : *Transitus Domini est*, c'est le passage du Seigneur ; il me semble que nous ne pourrions mieux faire en un sens que de reprendre ce mot : « C'est le passage du Seigneur. » Le Seigneur passe depuis les temps anciens où les patriarches l'attiraient par leurs soupirs ; le Seigneur passe depuis le jour où il traversait les routes de Judée, faisant le bien, et où

1. Voy. *Vie du bienheureux Jean-Gabriel Perboyre*. Un volume in-8, Paris, 1890. Chez M. le Procureur des Lazaristes, rue de Sèvres, 95. Prix : 4 francs.

Dans les *Annales*, on trouve plusieurs panégyriques de saint Vincent de Paul et du bienheureux François Clet ; on n'en trouvait pas du bienheureux Jean-Gabriel Perboyre : nous donnons celui-ci.

Comme nous en avons la facilité, nous avons inséré ici les diverses gravures dont est illustrée la Vie du Bienheureux.

les enfants des Hébreux l'acclamaient, criant *Hosanna filio David*; le Seigneur passe depuis lors, au milieu de toutes les générations, produisant le salut dans les âmes qui reçoivent sa parole et sa grâce, jusqu'au jour où, ayant traversé la dernière génération humaine, il s'arrêtera, se retournant vers l'humanité pour juger publiquement les vivants et les morts. Voilà la religion : *Transitus Domini est.*

Et parce que la chose est ainsi, n'est-il pas évident que nulle vie ne sera surnaturellement mieux employée que si on la dévoue à seconder ce passage du Seigneur ici-bas, écartant les obstacles et lui frayant les voies? C'est pour cela que, me proposant de raconter devant vous aujourd'hui la vie d'un des plus vaillants apôtres du christianisme en ces derniers temps, j'ai placé, en tête de ce discours, les mots qui me semblent résumer parfaitement le programme d'une vie apostolique : « Seconder l'action du Dieu qui passe pour sauver le monde, en lui préparant les voies : *Parare vias ejus.* »

Vous savez d'où sont tirés ces mots : ce sont ceux du père du Précurseur, lorsque, triomphant de joie à la naissance de son fils, dont il entrevoit dans l'avenir la mission, il s'écrie : « O enfant, sois béni; ton ministère sera beau et nul ne sera plus grand que toi parmi les enfants des hommes, car tu annonceras la venue du Seigneur : *Tu puer, propheta Altissimi vocaberis*; ton rôle sera de préparer les voies de celui qui vient sauver le monde : *praeibis enim ante faciem Domini parare vias ejus.* » Ce programme est celui de la vie du Précurseur d'autrefois, c'est celui des précurseurs et des apôtres du Christ en tous les temps.

Attirer Dieu en nous d'abord, car « que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il perd son âme »; lui préparer les voies, ensuite, dans le cœur de ceux qui nous entourent pour qu'il y entre et qu'il les sanctifie et les sauve; enfin, si nous avons quelque chose d'un cœur de héros, rêver d'aller jus-



**LE BIENHEUREUX JEAN-GABRIEL PERBOYRE**  
**PRÊTRE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION (LAZARISTES) 1802-1840**  
**Martyrisé en Chine.**



qu'aux extrémités de la terre où Jésus-Christ veut que son nom soit porté, afin de lui préparer les voies : quel noble dessein ! C'est sur ce triple terrain qu'ont montré leur zèle tous les hommes apostoliques. Ainsi, préparer les voies à Dieu dans son âme, et puis autour de soi et, plus tard, jusque dans les pays infidèles; tel fut le programme dont je me propose de vous montrer la réalisation dans la vie du héros de cette religieuse solennité, LE BIENHEUREUX JEAN-GABRIEL PERBOYRE, PRÊTRE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, martyr en Chine.

Daigne la Vierge bénie, reine des confesseurs et reine des martyrs, nous aider en ces considérations.

## I

Ce qu'est un temple vide où Dieu n'habite pas encore, où la lampe qui attestera sa présence n'est pas encore allumée : voilà ce qu'est pour nous, croyants, une âme où Dieu n'est pas encore descendu. Quand un enfant vient au monde son cœur reste comme ce temple vide tant que, par le baptême, Dieu n'y a pas été introduit. A cause de cela quand, le 6 janvier 1802, Jean-Gabriel Perboyre vint au monde, ses très chrétiens parents se hâtèrent de lui procurer la grâce du baptême.

Cela se passait au Puech, paroisse de Montgesty, au diocèse de Cahors, dans cette région du sud de la France, appelée autrefois la province de Guyenne, l'une des plus riches et qui s'étend de Bordeaux, où les eaux du Lot, mêlées à celles de la Garonne, se jettent dans l'Atlantique, jusqu'aux montagnes des Pyrénées dont les versants s'étendent d'un côté sur la France et de l'autre sur l'Espagne.

C'est dans l'un des vallons fertiles de cette contrée qu'habitait la patriarcale famille des Perboyre. Son antique et pittoresque demeure s'élevait sur le modeste domaine qu'elle possédait, composé de vignes fécondes, de champs



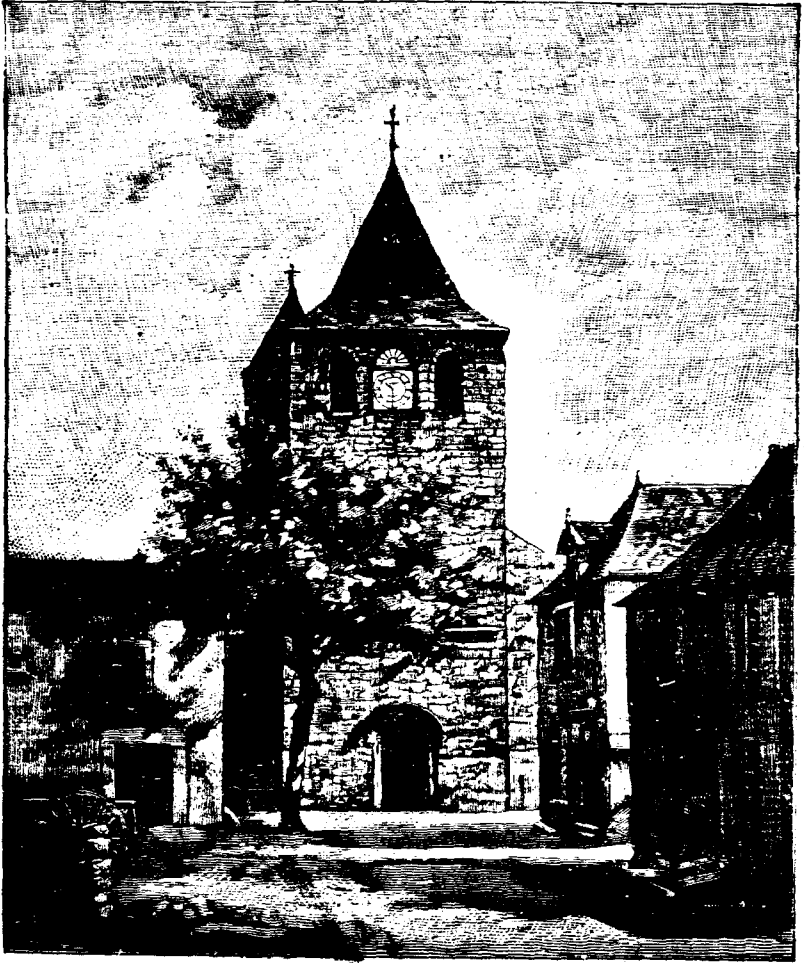
MAISON OU EST NÉ LE BIENHEUREUX JEAN-GABRIEL PERBOYRE  
PRÊTRE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION (6 JANVIER 1802)

qu'elle cultivait elle-même, de bois de chênes dominant l'habitation : domaine qui réclamait de cette chrétienne famille le travail, et qui lui donnait, en retour, le bien-être suffisant. C'était là l'enviable aisance qui, en face des « déracinés » dont on se plaint aujourd'hui, crée cette race du paysan français, enraciné sur le sol de la patrie qui lui est chère, comme l'est le chêne que ses ancêtres ont planté; race forte et de bon sens, généralement attachée à sa religion et l'une des meilleures forces du pays. — Tels étaient les Perboyre sur le domaine du Puech, dans la commune de Montgesty.

Par une éducation chrétienne, le père et la mère de Jean-Gabriel préparaient les voies à Dieu dans le cœur de leur enfant, à qui le ciel avait donné — chacun le remarquait — une heureuse nature : aménité de caractère qui, jointe à la grâce extérieure, lui attirait les caresses de chacun.

A mesure qu'il grandit, on l'associa aux travaux agricoles de la famille. Vous rappelez-vous, dans les récits bibliques, le jeune Joseph, fils du patriarche Jacob, conduisant des troupeaux ou liant des gerbes dans la campagne sous le regard de son père et au milieu de ses frères : ainsi pouvons-nous nous représenter, dans sa patriarcale famille, Jean-Gabriel, comme un autre aimable Joseph, occupé dans les champs et sous le regard de son père.

Parents chrétiens du domaine du Puech, et vous, pasteur de la paroisse, préparez les voies du Seigneur dans le cœur de cet enfant qui grandit auprès de vous. Nul doute, Messieurs, qu'au jour où Dieu descendit pour la première fois dans cette âme il l'ait trouvée admirablement préparée. Mais le Dieu des cœurs purs est aussi le Dieu de l'intelligence et du savoir. Pour qu'il s'instruise sérieusement et chrétiennement à la fois, on plaça Jean-Gabriel sous la conduite d'un de ses oncles. Celui-ci, prêtre et membre de la famille de saint Vincent de Paul, avait été arraché de sa communauté par la grande Révolution, comme un rameau



ÉGLISE DE MONTGESTY, DIOCÈSE DE CAHORS  
OU LE BIENHEUREUX FUT BAPTISÉ, ET FIT SA PREMIÈRE COMMUNION

est arraché de l'arbre par la tempête : l'orage passé, pour satisfaire son désir de servir l'Église, le bon prêtre avait ouvert à Montauban une école ecclésiastique. C'est là que fut envoyé le jeune Jean-Gabriel.

C'est là aussi que Dieu entra plus pleinement dans son intelligence et que s'ouvrirent pour lui les premiers horizons de la carrière apostolique. Qui ne sait que les nobles instincts de la vertu ou du génie se révèlent dans le jeune homme. Quand un grand peintre a produit un chef-d'œuvre, souvent, alors, on se rappelle que, étant encore enfant, sa main traçait des esquisses où se trahissaient déjà les premiers éclairs de son génie; quand le sculpteur a tiré du marbre de merveilleuses statues, on se souvient souvent que, encore enfant, il tirait du bois ou de l'argile des ébauches où sa main inexpérimentée s'essayait à faire passer quelque chose de la beauté idéale que son âme entrevoyait déjà. Tel l'artiste; ainsi l'apôtre. Les biographes du bienheureux Jean-Gabriel Perboyre ont rappelé une composition littéraire des jours où, au collège, il en était encore à s'essayer dans l'art de penser et dans celui d'écrire. Le thème proposé était celui-ci : *La croix est le plus beau des monuments*. « Oh! qu'elle est belle, avait-il écrit, cette croix plantée au milieu des terres infidèles et souvent arrosée du sang des apôtres de Jésus-Christ! » Ainsi que tressaille l'artiste à l'heure où s'éveille en lui le génie de son art, il est permis de penser que le cœur de l'adolescent frémissait du feu sacré de l'apostolat au moment où il écrivait les lignes que je viens de citer. Comme dans une mystérieuse vision qui le charmaît, il avait vu ces lointains rivages. Là, une croix qui se dressait; auprès, un apôtre rayonnant de courage et d'espoir, transfiguré dans le sang et la gloire du martyre : telle était sans doute sa vision; ce devait être une réalité. L'apôtre et le martyr, ce serait lui.

Il fut prêtre, en effet, et il fut apôtre. Prêtre, c'est dans cette chapelle où nous sommes en ce moment,

c'est dans votre sanctuaire, mes Sœurs, qu'il le devint.

Il avait obtenu, vers la fin de ses études, d'être admis dans la congrégation de la Mission. Il fit à Montauban son noviciat, vint à Paris terminer ses études. Le jour arriva enfin où on lui dit : « Vous serez prêtre. » C'est le 25 du mois de septembre 1825 qu'il en reçut la consécration.

Cette chapelle était alors, je pense, ce qu'elle est aujourd'hui, sauf les bas côtés qui ont été ajoutés; le sanctuaire était déjà celui que nous voyons. Près de l'autel était assis l'évêque; devant lui, debout, attendant l'onction sacerdotale, le jeune Jean-Gabriel Perboyre, le futur martyr. Au nom des fidèles présents, un des prêtres s'avança disant au pontife : « La sainte Église vous prie d'élever ce jeune homme à la dignité du sacerdoce. — En est-il digne ? » repartit le pontife. Et si, comme c'est probable, le prêtre qui était intervenu et qui allait répondre, était un de nos anciens Missionnaires, un de ceux qui avaient traversé les angoisses et les périls de la grande Révolution, il était un juge autorisé et son témoignage, certes, était valable. Lui, venu de l'ancien Saint-Lazare, tendant la main en quelque sorte à la jeune génération qui se levait et qui voulait se montrer digne de celle qui venait de disparaître dans la tempête, il dit : « Autant que la fragilité humaine le permet, je sais et j'atteste que ce jeune homme est digne du sacerdoce. — Que Dieu en soit béni », répondit le pontife.

Et alors l'élu, le jeune homme, Jean-Gabriel Perboyre, se prosterna sur le pavé de ce sanctuaire, comme cela se fait dans les scènes émouvantes des ordinations, dont vous avez été sans doute témoins, mes Sœurs. L'évêque pria, étendit les mains sur cet élu — on pourrait dire sur la victime — le consacra. Le futur martyr, M. Jean-Gabriel Perboyre, était prêtre.

Il pouvait, dès lors, se mettre à l'œuvre comme un prophète et un apôtre. Pour remplir son apostolique mission, l'heure était venue pour lui de travailler à préparer les

voies de Dieu dans les âmes qui l'entourent ou qu'il ira chercher au loin : *Et tu, puer, propheta Altissimi vocaberis : praeibis enim ante faciem Domini parare vias ejus.* — C'est l'accomplissement de cette nouvelle tâche que nous avons à considérer.

## II

Préparer les voies au Seigneur pour qu'il entre avec sa lumière et sa grâce dans les cœurs, c'est le dessein général. Il prépare les voies au Seigneur le prêtre qui s'incline vers l'intelligence du jeune enfant et y fait descendre la lumière des premières connaissances religieuses et de l'amour de Dieu. Il prépare les voies au Seigneur le prêtre qui allume dans les cœurs de jeunes gens, qui seront demain des prêtres et peut-être des apôtres, les feux sacrés du zèle et les désirs de l'apostolat. Il prépare les voies au Seigneur le prêtre qui, s'élançant aux extrémités du monde, va, au milieu des peuples assis dans les ténèbres de l'infidélité, prêcher le nom de Jésus-Christ et porter l'Évangile.

Telles furent les diverses phases par lesquelles s'exerça, en grandissant, le zèle du nouvel apôtre, Jean-Gabriel Perboyre.

Ce fut dans l'aride mais fécond labour de l'éducation, d'abord.

La grande ruine à relever au plus tôt, après la terrible secousse de la Révolution, en France, c'était celle des établissements d'éducation. Chacun y contribua, prenant au besoin dans cette restauration une part presque au delà de ses forces. La Congrégation de la Mission à peine reformée y donna de bon cœur son concours. Elle accepta, par exemple, la direction d'un collège à Montdidier, dans le diocèse d'Amiens ; c'était vers 1818 ; et, en 1820, elle se chargeait d'un établissement analogue, dans la ville épiscopale du diocèse de Saint-Flour. Dans ces deux établissements, M. Perboyre fut successivement employé. Prompt et apte

à toute œuvre d'éducation, à Montdidier, il enseignait dans la plus humble des classes et presque en même temps dans la plus élevée, la philosophie, avec un égal dévouement et un merveilleux succès. A Saint-Flour, c'est la conduite même de la maison, comme supérieur de la pension ecclésiastique, qu'on lui confie. Il s'y montra à la fois un homme habile et un saint prêtre ; c'est là que furent prononcées tant de paroles de piété rapportées par son premier biographe ; elles avaient été recueillies par un jeune professeur d'alors, que j'ai connu quand il était dans ses derniers jours, un saint lui-même, et qui déclarait que son âme en était tout embaumée encore <sup>1</sup>. C'est là que M. Perboyre donnait l'essor à la prospérité de l'établissement : c'était l'ancien couvent contigu à l'église actuelle de la paroisse ; les murailles devinrent trop étroites pour la famille scolaire florissante, il indiqua une nouvelle demeure où l'on se transporta et où, aujourd'hui, on lui a dressé un autel.

Dans la même ville, il avait déjà donné la mesure de sa valeur ; c'est lorsque, en cette vaste maison du grand séminaire, bâtie au siècle précédent par ses frères aînés, les lazaristes, il fut chargé d'enseigner aux jeunes clercs, prêtres du lendemain, les saintes Lettres et la théologie. Noble et grande mission, Messieurs, pour ceux à qui on la confie. Ce que sont les écoles spéciales où l'on forme les chefs militaires qui commanderont les troupes au jour de combat quand il faudra défendre le pays, c'est là ce que sont pour l'Église ces écoles spéciales de formation du clergé, les séminaires. Le professeur y enseigne ce qu'il est nécessaire de savoir pour défendre l'Église et pour étendre son action. Pour défendre l'Église, pendant les premiers siècles, ceux de la persécution sanglante, il fallait surtout savoir mourir ; c'est ce qu'il faut savoir faire encore aujourd'hui chez les nations infidèles : M. Perboyre en sera un illustre

1. M. Juillard, curé de la paroisse de Sainte-Christine, au faubourg de Saint-Flour, mort chanoine de la cathédrale.



exemple. Mais chez nous, le champ de bataille est différent : aux luttes sanglantes ont succédé pour l'Église les luttes doctrinales : c'est là qu'il faut savoir la défendre. Sans doute, suivant le mot de Tertullien, Dieu ne court aucun risque qu'on renverse son trône, *Periculum status sui Deo nullum est* (*De carne Christi*, 1) ; il n'en est pas moins vrai qu'il faut prévenir des désertions, et qu'il y a des combats à soutenir. *Prælium magnum factum est in cælo*, disait saint Jean après une vision des cieux (*Apoc.* XII, 4) ; dans ces combats du ciel il y eut de grandes ruines. Il y a aussi pour l'Église des combats sur la terre et les suites en ont fait quelquefois trembler. L'Église s'est trouvée, à ce point de vue, engagée en quelques grandes batailles au cours de son histoire : notons seulement celle de Photius, en Orient, et vous en savez les lamentables suites ; celle de Luther, en Occident : et vous savez qu'il a entraîné des nations après lui. Nous sommes, nous, Messieurs, engagés dans une troisième et immense bataille, celle qui date des jours de Voltaire, et qu'on désigne sous le nom de rationalisme. — Quand M. Perboyre, au premier tiers du dix-neuvième siècle, enseignait la théologie, la lutte était à une période particulière d'intensité : c'est de ces années-là, en effet, que datent presque toutes les éditions des œuvres de Voltaire, qu'on trouve aujourd'hui dans les bibliothèques. Dans le camp catholique, en face des attaques dirigées contre les bases mêmes de la croyance chrétienne, on sentit la nécessité de porter la défense sur le nouveau terrain : déjà, des traités spéciaux sur les fondements de la *Religion* et de l'*Église* que les écoles du moyen âge n'eurent pas à instituer avaient été établis. Sans doute les méthodes scientifiques du temps de M. Perboyre n'étaient pas celles que l'on a aujourd'hui : mais, professeur de théologie, on peut dire qu'il fut un ouvrier fidèle et laborieux. Dans son enseignement, à la science il joignait cette piété qui en est l'arôme, et, après de nombreuses années, ses élèves, comme

on l'a écrit, se rappelaient encore l'onction avec laquelle il leur développait les doctrines du traité de l'Incarnation.

Me sera-t-il permis d'ajouter en passant que c'est pour moi un très doux souvenir d'avoir vécu et d'avoir enseigné dans ce grand séminaire où il avait enseigné et où il avait vécu. J'ai habité la cellule où habita M. Perboyre. Pourquoi faut-il, que soit si vrai le mot de l'*Imitation* que « ce ne sont pas les lieux qui sanctifient les hommes », et celui de saint Jérôme que « ce n'est pas d'habiter à Bethléem qui fait les saints, mais d'y habiter saintement ».

Une élite de jeunes gens qui est plus digne encore de sollicitude, si c'est possible, que celle d'un séminaire, c'est celle d'un noviciat; or, à M. Perboyre fut confiée la direction du noviciat ou séminaire interne de sa Congrégation, à Paris. Ses supérieurs ne pouvaient pas lui donner une marque de plus haute confiance. Alors surtout, Dieu seul a su les vertus intérieures de cette âme d'élite; parfois elles transparurent cependant, si l'on peut s'exprimer ainsi. Un jour qu'il célébrait les divins mystères, celui de ses jeunes disciples qui lui servait la messe vit le bienheureux dont les pieds se détachaient d'ici-bas et qui demeura suspendu en l'air, matériellement ravi à cette terre, on peut le dire. L'heureux témoin de cette scène vivait encore, lorsque le Bienheureux fut placé sur les autels, c'était M. Pierre Aubert que plusieurs d'entre vous, Messieurs, ont connu; et quand, dans cette somptueuse église de Sainte-Anne, à Amiens, que ses mains actives et industrieuses avaient dressée, il érigea un autel au Bienheureux dont il avait été le disciple, il voulut que le vitrail représentât cette scène merveilleuse qu'il avait, lui, contemplée de ses yeux.

Cependant ces visibles reflets du ciel sur M. Jean-Gabriel Perboyre n'étaient point, je dois le constater, le cachet de sa sainteté. Dans l'exercice de ses fonctions de directeur, c'est plutôt la discrétion qui le caractérise. Vous pourriez remar-

quer, en effet, Messieurs, comment sa biographie donne peu de détails sur cette partie de sa vie : mais j'ajouterais que cela devait être ainsi, rien ne devant être, semble-t-il, autant entouré de silence et de discrétion que la conduite de ceux dont Dieu se sert pour être les coopérateurs de son action sur les âmes. Voyez, par exemple, comment s'accomplissait le ministère de saint Joseph, quand, dans la sainte maison de Nazareth, il présidait et pourvoyait à cet intérieur, nous pourrions dire à cette sainte communauté de Jésus et de Marie, dont le ciel lui avait confié la garde. L'ombre et le silence entourent son ministère : à ce point que Bossuet, tissant l'éloge de saint Joseph, dans l'un de ses immortels panégyriques du saint patriarche, a pris pour texte ces paroles de l'Écriture : *Justus autem quid fecit* : le juste qu'a-t-il fait ? comme s'il n'avait rien fait ; et cela pour nous faire entendre au milieu de quel silence saint Joseph avait accompli sa tâche et combien peu il s'était montré. La discrétion était dans le tempérament même de M. Perboyre. Or, j'aime la théorie de cet homme si versé dans la connaissance des choses spirituelles — le P. Faber — quand il explique la réserve avec laquelle doit se pratiquer la direction spirituelle des âmes. « Préparer les voies à Dieu », oui, certes ; et pour cela diminuer les défauts qui encombrant le chemin par où la grâce doit passer ; donner aux âmes les vertus naturelles qui servent de préparation et de base nécessaire aux vertus surnaturelles, *parare vias Domini*, c'est un sage et légitime programme. Mais qu'il est délicat de vouloir aller au delà. Quel est le mortel assez audacieux pour vouloir régler ce concours de Dieu et de l'âme qui constitue le fait ou le développement du progrès spirituel ? Le roseau ou la liane croissent, en une saison, de plusieurs coudées ; le chêne qui dominera les forêts croît à peine, lui, quelquefois, en un an, de l'épaisseur de quelques doigts. Dieu l'a voulu. Laissons Dieu régler lui-même la croissance des arbres, laissons-le aussi diriger et régler le

progrès des âmes. » (P. FABER, *Progrès de l'âme* ; traduct., édit. 1856 ; tome II, *Le Directeur spirituel*.)

C'est beaucoup déjà d'avoir à préparer les voies du Seigneur dans les âmes que Dieu s'est choisies ; dans son rôle de directeur, le Bienheureux sut avec la discrétion et avec le zèle qu'elle réclame, se dévouer à cette tâche. Dieu lui réservait une nouvelle mission ; c'est sur un champ plus vaste et au prix de plus grands travaux, au prix de sanglants combats ensuite, qu'il allait avoir à y préparer les voies du Seigneur.

### III

Quel immense champ, en effet, pour le zèle d'un apôtre, que cette vaste Chine ! La surface de cet empire, en y comprenant, au nord, les plaines de la Mongolie, et, à l'ouest, les montagnes du Thibet, dépasse en étendue l'Europe entière ; et, là, plus de 350 millions d'hommes (SCHRADER) sont assis, comme parle l'Écriture, dans les ténèbres du paganisme et dans les ombres de la mort. O Dieu, s'écrie tout cœur apostolique, lumière de l'Orient, quand donc luirez-vous sur cette terre immense que les ténèbres enveloppent ? *Oriens ex alto, illuminare his qui in tenebris sedent* (Luc, II). Quelques rayons de l'aurore apparurent sur cette terre : c'est lorsque François Xavier y aborda pour y porter la lumière de la foi, mais il mourut en débarquant sur ces rivages. Après lui, des héritiers de son zèle, missionnaires de la vraie foi, vinrent continuer son entreprise. Hélas ! par suite de circonstances que je n'ai pas à raconter ici, ils réussirent peu à refouler les ténèbres du paganisme qui couvraient cette terre.

L'un de ces missionnaires, émule de saint François Xavier, fut le bienheureux François Clet, membre de la famille religieuse de saint Vincent de Paul. Il mourut martyr en Chine, en 1820. Quelques années après, à Paris, M. Perboyre, placé à la tête du noviciat de sa Congrégation,

montrait aux jeunes novices les vêtements du martyr, son confrère, lesquels portaient des traces sanglantes qui les ornaient mieux que n'eussent pu faire les pierres les plus précieuses, et il s'écriait : « Oh ! qui nous donnera de marcher sur les traces de cet apôtre, et de conquérir comme lui la couronne du martyr ! » Ce sort bienheureux finit par échoir à M. Perboyre qui parlait ainsi. Par sa parole, et par son sang, il allait contribuer, lui aussi, à ouvrir les voies à Dieu : *Et tu, propheta Altissimi vocaberis.*

Mais, aurait-on pu lui dire, ne savez-vous pas, ô apôtre, que c'est une rude tâche que vous entreprenez ? Votre santé paraît débile et le médecin lui-même a douté que vous fussiez capable de supporter ces travaux. — Je le sais, peut-il répondre ; mais, à cause de ma faiblesse, Dieu paraîtra plus puissant en moi. *Cum infirmor tunc potens sum.* Le ciel lui-même semble être intervenu quand le médecin qui avait déclaré que mes forces étaient insuffisantes, s'est senti pressé de revenir sur sa parole et a dit qu'on pouvait me laisser partir. Dieu aidant, je partirai.

Mais ne savez-vous pas que trois mille lieues vous séparent des régions auxquelles vous aspirez et que sur le vaisseau on a communément des tempêtes à traverser ? — Je le sais, peut-il répondre ; mais quand des commerçants entreprennent, pour trafiquer des richesses de la terre, ces lointains voyages, sera-t-il dit que ceux qui vont porter la vérité et la lumière de la foi trembleront. Dieu aidant, je partirai.

Mais oubliez-vous qu'un de vos frères, frère selon la nature et frère parce qu'il appartenait comme vous à la famille de saint Vincent de Paul, vous a devancé dans ces désirs apostoliques, qu'il s'est embarqué, qu'il est mort sur les flots : on a cousu son corps dans un linceul et il a fallu, par la planche inclinée sur le flanc du vaisseau, le laisser glisser dans les abîmes de l'Océan. — Je le sais, peut-il répondre. Mais, parce que, au jour où l'on donne l'assaut, les premiers soldats sont tombés dans le fossé, faut-il que

les autres s'arrêtent ? parce qu'en franchissant les mers une barque s'est brisée et que les nautoniers sont morts, faut-il renoncer à voir jamais les lointains rivages qui attendent les apôtres de l'Évangile ? Dieu aidant, je partirai.

Mais vous n'aimez donc pas votre pays, cette France dont tant d'autres âmes ont trouvé que le ciel était si doux ; où la culture des lettres, le charme de la conversation rendent si agréable d'habiter : c'est votre patrie. — Je le sais, répondait-il, et j'ai senti à mon tour par quel merveilleux et presque inexplicable attrait le cœur de chaque homme tient à sa patrie. Mais je sais aussi que si, des contrées étrangères, les premiers apôtres n'étaient pas venus apporter à nos ancêtres la foi chrétienne, l'aurions-nous ? n'est-il pas juste qu'à notre tour nous quittions notre patrie pour porter à ceux qui l'attendent encore la lumière de la foi ? Dieu aidant, je partirai.

Mais votre père et votre mère que diront-ils, et voulez-vous faire couler leurs larmes ? — Mon père et ma mère, peut-il répondre, je les aime ardemment. Mais, si j'appartenais à l'armée de mon pays, ne me laisseraient-ils pas voler au besoin à la frontière, où un jour de bataille la mort m'atteindrait ? Si j'étais enrôlé dans la magistrature ou dans l'administration de mon pays, ne sauraient-ils pas que je dois, au besoin, m'éloigner pour aller faire régner la justice ou pour contribuer à la bonne administration dans les contrées lointaines que la France a conquises ? Pourquoi, parce que je suis prêtre, ne me laisseraient-ils pas la même liberté ? Dans la condition modeste, mais suffisante qui est la leur, ils n'ont pas besoin de moi. Ils sont chrétiens : ils savent que l'apôtre, tel que je le suis, doit porter la foi à ceux qui sont dans l'ignorance de notre sainte religion. Ils consentent à mon départ. Je partirai.

Et il partit : c'était vers le milieu du mois de mars 1835. Les adieux se firent dans la cour d'entrée de cette Maison-mère de la rue de Sèvres, que vous habitez, Messieurs.

Le vénérable supérieur qui présidait alors au rétablissement de la Congrégation de la Mission, M. Salborgne, malgré ses infirmités, voulut prendre part à cette scène touchante. On embrassa celui qui s'en allait; on se recommanda à ses prières comme on se recommandait dans la primitive Église aux prières de ceux qui partaient pour aller au martyre, et, de fait, c'est au martyre que M. Perboyre s'en allait. Quelques jours après, il s'embarquait au Havre, et, après plusieurs mois de navigation, le 29 du mois d'août, il débarquait à Macao, sur le sol de la Chine.

Paul, le grand apôtre, écrivant aux Corinthiens, traçait le programme de l'apostolat, disant qu'il s'était montré le ministre de Jésus-Christ en tout; et entendez les principaux traits et la marque qu'il en donne: « En tout, disait-il, *in patientia, in laboribus, in angustiis, in carceribus. Quasi morientes et ecce vivimus (II Cor., vi, 4)*. D'abord, dit-il, et avant tout, dans la patience; ensuite dans les travaux, les angoisses, au milieu des prisons, allant comme à la mort, où nous savons d'ailleurs que nous ne périrons pas. Voilà le programme tracé par le grand apôtre; voilà celui qui sera rempli jusqu'à la fin par le Bienheureux dont je vous raconte la vie.

*In patientia.* La voilà, la première partie du programme et non la moins méritoire. L'apôtre se lève, il veut courir dans la carrière qui s'ouvre devant lui. Non, dompte ton ardeur et assieds-toi d'abord, ô athlète, pour te préparer au combat. Dans les deux maisons que possèdent ses confrères à Macao, les Lazaristes portugais et les Lazaristes français, M. Perboyre s'exerce aux mœurs du pays où il va falloir vivre: il dépose d'abord son costume d'Européen pour le costume chinois: « C'est par là, ajoutait-il, qu'il faut commencer à se faire tout à tous: puissions-nous aussi les gagner tous à Jésus-Christ. » Savoir renoncer à son costume et à ses coutumes pour prendre ceux des habitants du pays où l'on entre, certainement qu'il le faut savoir faire:



**LE BIENHEUREUX JEAN-GABRIEL PERBOYRE**  
**MISSIONNAIRE EN CHINE (1835)**



Il faudra prendre aussi leur langage. « Je rends grâces à Dieu, disait aux Corinthiens l'apôtre saint Paul, de ce que je parle la langue entendue par chacun d'entre vous : *Gratias ago Deo meo quod omnium vestrum lingua loquor*. Cinq mots que je vous dis en votre langue, écrivait-il, je les aime mieux qu'un long discours que vous n'auriez pas entendu. *Sed in ecclesia volo quinque verba sensu meo loqui ut alios instruam, quam decem millia verborum in lingua.* » (II Cor., xiv, 18.) « Le chiçois, écrivait M. Perboyre, est une belle langue, elle est douce, quand elle est bien parlée. » « Mais elle est difficile », ajoutait-il. L'apprendre, ce fut son principal travail durant son séjour à Macao. « Nous avons commencé à étudier le chinois, écrivait-il, dans une de ses lettres et je crois qu'il m'en coûtera long pour apprendre cette langue. » Mais son travail et sa persévérance furent tels « qu'au bout de trois mois il s'exprimait déjà passablement. Il continua dans la suite à consacrer à cette étude tous les moments que ne réclamaient pas ses exercices de piété ou les fonctions qu'il avait à remplir. Aussi, peu de temps après son arrivée dans le *Ho-Nan*, il était en état de diriger les missionnaires chinois, de prêcher et d'expliquer tous les points de la doctrine aux chrétiens, et cela avec une facilité qui étonnait ses confrères. Dans les longs et nombreux interrogatoires qu'il eut à subir pendant sa détention, les juges n'étaient pas moins surpris de la connaissance qu'il possédait de leur langue que de la force et de la fermeté héroïque qu'il déployait dans les supplices. » — *Vie*, p. 145.

Cette tâche aride, mais nécessaire, M. Perboyre l'a accomplie. Il a vaincu la difficulté; disons plutôt qu'il s'est vaincu lui-même dans ce difficile combat de la patience : *in patientia*. Il peut maintenant se dépenser dans le travail apostolique, *in laboribus*.

Saint Paul se flattait de n'être pas vaincu dans la comparaison avec ceux qui s'employaient comme lui à l'œuvre

de l'apostolat ; et la raison qu'il en apportait, c'est qu'il avait autant et plus qu'eux travaillé pour Jésus-Christ : ils se flattent, disait-il, d'être de la race d'Abraham ; je le suis comme eux, *Semen Abrahae sunt, et ego* ; ils se flattent d'être les ministres du Christ, je le suis comme eux et plus qu'eux, *Ministri Christi sunt, plus ego*. Et la raison qu'il en apportait, c'est qu'il avait travaillé plus que qui que ce soit parmi eux, *Abundantius enim illis omnibus laboravi*. — *I Cor.*, xv, 10 ; *II Cor.*, xi, 22.

Quel beau récit ce serait, Messieurs, mes Sœurs, de mettre sous vos yeux les travaux du serviteur de Dieu, le bienheureux Jean-Gabriel Perboyre. Quand il quitta Macao, comme le soldat plie sa tente pour avancer sur le champ où va se livrer la bataille, le cœur lui battait. Il n'y a pas besoin d'être César franchissant définitivement le fleuve, pour être ému en s'écriant : « *Alea jacta est, le sort en est jeté : allons !* » — « C'est au soir qu'il partit, raconte son historien, afin de passer les frontières à la faveur des ténèbres ; l'un des missionnaires arrivés de France avec lui voulut l'accompagner sur la barque qui devait le porter à 2 ou 3 lieues au large, où l'attendait une jonque chinoise, destinée à le conduire vers les côtes du *Fo-Kien*. Le saint Missionnaire, au moment de se jeter à travers des périls de tout genre, paraissait radieux. « Ce sont là, disait celui qui l'accompagnait, de ces moments dont la solennité ne se retrouve qu'une fois dans la vie. » Ils se firent leurs adieux ; leurs larmes se confondirent quand ils s'embrassèrent pour la dernière fois, et le futur martyr partit pour aller à la conquête de sa couronne. » — *Vie*, p. 147.

Pendant qu'il voyage sur les fleuves, il lui faut se dissimuler : si quelque mandarin vient, même en ami, visiter la barque, on dissimule la présence du Missionnaire, et devant sa cachette s'assied un des Chinois chrétiens qui le conduisent. Si l'on descend à terre, c'est en courant qu'il traverse les villages pour n'être pas interrogé, et, sur les

jonques qui le portent, ce n'est que loin du rivage que l'on peut dire les prières chrétiennes et chanter le rosaire.

« A l'entrée de la nuit, a-t-il écrit, nous allions sur le pont réciter notre chapelet, à l'exemple des chefs de la barque, qui semblaient se délasser de leurs fatigues en concluant les occupations de la journée par la récitation du rosaire. Les matelots les imitaient aussi, et j'ai quelquefois entendu celui qui veillait chanter le sien. Ainsi, tandis que des barques païennes qui nous environnaient on faisait descendre à la mer la flamme de papiers superstitieux, la nôtre faisait monter vers le Seigneur du ciel l'encens pur de la vraie foi. » — *Vie*, page 150.

Le 15 mars 1836, il se mettait en marche pour le Kiang-Si, province qu'il fallait traverser pour arriver à sa mission, mais dont l'entrée était interdite sous peine de mort aux Européens. Pendant quinze jours consécutifs, presque toujours par de fortes chaleurs, il fait à pied des courses de 7 ou 8 lieues par jour. Il résiste à cette marche sans trêve ; il traverse le Yang-tsé-Kiang, le fleuve immense qui partage la Chine comme notre Loire, à peu près, partage la France et où les nations européennes se disputent aujourd'hui l'influence commerciale. Il remonte le Hou-Pé, l'une des sept provinces de Chine dont l'évangélisation est alors confiée aux Lazaristes — tâche surhumaine ! — il passe devant Ou-tchang-fou, où il devait être ramené plus tard captif pour le Christ et chargé de chaînes. Il entre enfin dans le Ho-nan à la mission duquel il était destiné.

Ah ! il pouvait bien dire que c'était pour lui aussi comme pour l'Apôtre à travers des fatigues et des périls de toutes sortes : périls dans les courses sans nombre, périls sur les fleuves, périls en traversant les cités, périls du côté des païens, périls du côté de quelques chrétiens apostats, périls, enfin, sous toutes les formes et sans fin : *in itineribus sæpe, periculis fluminum, periculis ex gentibus, periculis in civitate, periculis ex falsis fratribus.* (II Cor., xi, 26.)

Il a tout traversé, mais il n'en peut plus. C'est alors qu'ayant à franchir la dernière montagne avec son guide, pendant que la pluie les inonde, il se cramponne à toutes les infractuosités du roc, il glisse et remonte, ses mains sont en sang : mais il veut arriver : « Je me serais, s'il l'eût fallu, disait-il plus tard, cramponné avec les dents. » Enfin, il est sur la crête de la montagne ; il descend l'autre pente et il tombe entre les bras de ses confrères dans la résidence de la mission du Ho-nan. C'était vers le mois d'août 1836.

Ses confrères européens n'étaient que deux, venus comme lui de France. L'un, M. Rameaux, vient de parcourir le Hou-Pé ; il y a relevé les chrétiens tombés, hélas ! pendant la précédente persécution. L'autre, M. Baldus, est plus récemment arrivé et en dix mois il a parcouru au moins 300 lieues et entendu dix mille confessions. De tous deux, Rome fera des évêques. Dans le dévouement et le zèle, M. Perboyre ne sera inférieur à aucun d'eux, et, aussitôt arrivé, il se met au travail de l'évangélisation.

Il écrivait en 1837 : « Voilà quatorze mois que je suis dans le Ho-nan. Je ne vous parlerai pas d'une maladie de trois mois que je fis peu après mon arrivée ici. Aussitôt que j'eus recouvré mes forces, j'entrepris avec un jeune confrère chinois, l'administration de nos chrétiens du Ho-nan. Pour en visiter environ quinze cents distribués en une vingtaine de chrétientés, il nous a fallu faire plus de 300 lieues, et traverser la province dans toute sa longueur et sa largeur. Cette tournée a été d'une demi-année. » (*Vie*, p. 195.) Il indique ensuite dans quelles conditions se pratiquait cet incessant apostolat :

« Nous avons voyagé quelquefois à pied, le plus souvent sur des chars non suspendus, par des chemins tels que peuvent être des chemins qui ne sont soignés ni par le gouvernement ni par les particuliers : ordinairement, partant la nuit de chez les chrétiens, et arrivant chez eux de nuit, ayant la barbe toute blanchie par le givre et par les matinées

d'hiver; le visage hâlé, les oreilles, le cou et le front pelés par les chaleurs d'été. — Je ne veux pas vous présenter le tableau de la manière d'être dans la plupart des auberges de la Chine, lequel ne pourrait être complet sans être dégoûtant. Je dirai seulement que, si l'on est avide de privations et de mortifications, il y a là de quoi faire une sainte fortune. »

Tel est l'ouvrier qui prépare les voies du Seigneur. Par les quelques détails que je viens de vous dire, vous pouvez juger de son zèle et de ses travaux.

Mais, pour préparer le chemin à la vérité, les sueurs ne suffisent pas : c'est en laissant les traces de son sang sur la brèche que le soldat qui monte à l'assaut remporte la victoire. Ce ne sont pas seulement des prédicateurs qu'il faut pour frayer la voie à la croyance chrétienne : ce sont des martyrs. Ils ne feront pas défaut.

Entendez notre héros. Il écrivait à sa famille : « Si nous avons à souffrir le martyre, ce serait une grâce que Dieu nous accorderait : c'est une chose à désirer et non à craindre. »

Cette « grâce », comme il disait, il devait l'obtenir. Jusqu'ici, en suivant le vaillant Missionnaire et en vous rappelant ses héroïques labeurs, je vous montrais, chemin faisant, comment il poursuivait, en quelque sorte, la réalisation de l'idéal apostolique dont saint Paul a été comme lui la vivante incarnation. Maintenant, Messieurs, regardons encore plus haut : avec notre bienheureux contemplons Jésus-Christ lui-même. Le Sauveur s'écriait : « Il faut que j'aille à l'œuvre qui m'attend, que je souffre beaucoup et qu'on me mette à mort. » (MATT., XVI, 21.) Et vous savez ce qu'il dit ailleurs : « Où je suis, là seront ceux qui servent ma cause : *Ubi sum ego illic et minister meus erit.* » (JO. XII, 26.) Pour Jésus, c'était la voie douloureuse qui s'ouvrait avec les angoisses du jardin de l'agonie, avec les soufflets et la flagellation du prétoire, avec la croix sur le Calvaire : O

Jean-Gabriel, qui voulez être le disciple de Jésus, regardez donc et ces angoisses, et ces tourments et cette mort ; les acceptez-vous ? — « Ce serait pour moi une grâce » a-t-il écrit déjà. — Eh bien, vaillant athlète, ceignez vos reins ; où votre maître a été, vous serez à votre tour : entrez dans l'arène.

Il y entre, Messieurs, ce « disciple de Jésus ». — D'abord descendent sur lui les ombres qui, au jardin des Olives, avaient enveloppé Jésus. Jean-Gabriel, comme perdu dans ces ténèbres, se croit tout à coup abandonné de Dieu : un crucifix reste muet pour lui, et, s'il cherche la consolation dans la célébration du sacrifice de l'autel, il n'y trouve qu'un redoublement d'angoisses. Il croit que le ciel n'est plus pour lui. On le voit pâlir chaque jour, se dessécher comme l'herbe brûlée par les ardeurs du soleil : il eût succombé si Dieu n'eût mis un terme à cette épreuve. C'est alors, raconte son historien, dont je vous reproduis le récit, qu'un jour Jésus-Christ lui apparut : « Pourquoi trembles-tu ? lui dit le Maître ; et, comme à l'un de ses disciples autrefois : « Mets, ajouta le Sauveur, la main dans mon côté et cesse de craindre. » Alors, continue le biographe, la vision disparut ; et le lendemain, il ne restait plus de trace de la maigreur effrayante du serviteur de Dieu. L'athlète se relevait, renouvelé dans sa force, il pouvait aller à de nouveaux combats.

Le 15 septembre 1839, la persécution éclata. Les Missionnaires venaient de célébrer la messe ; on accourt leur dire que des satellites s'avancent pour les arrêter. Ils s'enfuirent alors en diverses directions pour ne pas tomber, du moins tous à la fois, au pouvoir de leurs ennemis.

C'est dans un bois, où le serviteur de Dieu s'était réfugié, guidé par un chrétien chinois, que les soldats les rencontrent. Mais ils ne reconnaissent pas celui qu'ils cherchent. « Connaissiez-vous le prêtre, disent-ils au chrétien, et pourriez-vous nous l'indiquer ? » Ici, comme dans l'Évangile, le disciple sent la tentation s'élever dans son cœur ; il hésite

d'abord : « Combien me donneriez-vous ? dit-il enfin. — 30 taels, répondent les soldats. — Eh bien, soit, dit à son tour le faible chrétien qui devient un traître ; » et indiquant M. Perboyre, il ajoute : « Tenez, celui que vous cherchez, le voici ! »

Alors, on s'empare du Missionnaire ; on le lie, on l'em-mène et les tourments commencent. Au premier tribunal où l'on arrive, on l'interroge : « Êtes-vous prêtre de la religion chrétienne ? » Il répond : « Je le suis. » Mais comme on lui demande d'indiquer quelles sont les maisons des chrétiens et s'il y a d'autres prêtres, se souvenant de la conduite du Sauveur : *Jesus autem tacebat*, il se tait pour ne compromettre personne. Épuisé de souffrances, il trouve, sur la route d'un tribunal où on le traîne, son Cyrénéen, un païen à qui il apparaîtra plus tard pour lui donner la foi, et qui, touché de sa douceur et de son abatement, obtient de le faire porter à ses frais dans une litière jusqu'au tribunal prochain. Comme Jésus renvoyé de Caïphe à Pilate, il est conduit devant les juges de divers tribunaux à Kou-chin, puis à Syan-hiang-fou, enfin à Ou-tchang-fou, la capitale. Dans ces tribunaux, on l'outrage de toutes façons. Comme Jésus-Christ qui fut couvert de vêtements de dérision, on le force un jour de revêtir les habits sacerdotaux : la flagellation suit. On le suspend un jour en l'air par les pouces et la tresse de ses cheveux et on l'y laisse ; d'autres fois, on l'agenouille pendant des heures sur des chaînes de fer ; on le soufflette avec une lanière de cuir. Un jour, il reçoit quarante coups de cette lanière sur son visage qui en est tuméfié et couvert de plaies : d'autres fois davantage encore. Un jour qu'il refuse de profaner la croix, ce sont cent dix coups d'un bâton de bambou qui lui sont infligés ; sa chair est en lambeaux. Je renonce, mes frères, à raconter ces horribles supplices : le récit vous en fatiguerait ; lui, il les supportait.

« *Sacerdos alter Christus*, a dit un ancien : le prêtre est un



**LE BIENHEUREUX JEAN-GABRIEL PERBOYRE**  
**DANS LA PRISON DE OU-TCHANG-FOU**  
Commandant le respect et l'admiration aux criminels qui l'entourent.



autre Christ. » O bienheureux Jean-Gabriel, vous êtes bien un vrai prêtre, vous qui ressemblez ainsi au Christ jusque dans les outrages et dans les supplices qu'il endura. Mais, regardez donc : voulez-vous suivre votre Maître jusqu'à la fin ? voilà la croix ; le Christ y est monté pour y mourir, voulez-vous le suivre jusque-là ? — « Ce me serait une grâce », a déjà, vous le savez, répondu le martyr. De Pékin, la sentence de mort, sanctionnée par l'empereur, revient. C'était le 11 septembre 1840. Le jour même on lie le martyr, on le joint à des criminels ; des satellites les entourent, et la cohorte s'avance, suivant l'usage, en courant et au bruit sinistre des cymbales vers le lieu du supplice. La croix était dressée ; on y attache l'apôtre ; et, le bourreau pressant la corde qui étrangle la sainte victime, le bienheureux Jean-Gabriel expire. Pendant qu'au-dessus de lui, au récit des témoins, la nue s'éclaire d'une lumière mystérieuse, son âme monte au ciel pour prendre place parmi les élus qui ont cueilli la palme du martyre. C'est ainsi que Dieu fonde et propage son Église.

J'ai terminé. — Le Sauveur disait : *Cum exaltatus fuero omnia traham ad meipsum*, lorsque j'aurai été élevé sur l'arbre de la Croix, j'attirerai tout à moi. Que Dieu soit loué : c'est aussi le fruit béni qu'il fait produire à la mort de ses martyrs. Quel changement depuis le temps où M. Jean-Gabriel Perboyre et quelques autres prêtres européens, martyrs comme lui, ont arrosé de leur sang cette terre de Chine. Il écrivait que, de son temps, !! n'y avait en Chine que quatre-vingts prêtres indigènes et quarante européens : les prêtres sont plus de deux mille aujourd'hui. Les chrétiens, disait-il, n'étaient que comme de rares épis épars dans une immense plaine : c'est encore relativement peu, mais ils sont plus d'un million aujourd'hui. De la famille religieuse de saint Vincent de Paul, nos frères aînés, peut-être, Messieurs, étaient-ils une dizaine ? Aujourd'hui, Chinois



**MARTYRE DU BIENHEUREUX JEAN-GABRIEL PERBOYRE**  
**11 SEPTEMBRE 1840**

ou Européens d'origine, ils sont, de la famille de saint Vincent de Paul, plus de deux cents. Vous n'y étiez pas, mes Sœurs ; et à votre tour, vous êtes allées en Chine. L'une de celles qui partirent les premières pour s'y rendre fut la propre sœur du bienheureux dont je viens de raconter le martyre. Aujourd'hui, vous avez dressé des hôpitaux dans les cités ; et, sur les canaux de la Chine, les barques vous portent pour aller baptiser les enfants, soulager les malades et propager la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les Filles de la Charité sont près de deux cents en Chine. — *Sanguis martyrur, semen Christianorum*, puisque le sang des martyrs est une semence de chrétiens, j'aime à penser que le sang de notre frère et martyr a contribué pour sa glorieuse part à cette floraison de notre foi en Chine.

O bienheureux Jean-Gabriel, protégez-nous. Vous nous avez donné votre exemple, notre désir est de le suivre. Du haut du ciel, ajoutez-y l'appui de votre puissante intercession. Suscitez surtout des âmes apostoliques embrasées du désir d'étendre jusqu'aux extrémités du monde, le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour lequel vous avez su si saintement vivre et si héroïquement mourir. Ainsi soit-il.

---

## LILLE

### ÉCOLE MÉNAGÈRE

De la maison de la Visitatrice des Filles de la Charité, rue de la Barre, 16, à Lille, le compte rendu suivant a été adressé aux personnes qui s'intéressent à l'école ménagère dirigée par les Filles de la Charité de cette maison. Nous en transcrivons les principales parties.

Lille, rue de la Barre, 16.

Les tâtonnements du début pour notre enseignement ménager ont à peu près disparu et nous pouvons présenter aujourd'hui une œuvre vivante et intéressante.

Les cours du soir méritent notre premier regard. Les in-

scriptions se sont élevées jusqu'à soixante-six. Nos jeunes filles les ont suivis avec assiduité et intérêt, heureuses d'apporter au sein de leurs familles, de leurs usines et de leurs fabriques, les notions de savoir-faire que nous nous efforçons de leur inculquer.

Filles du peuple, « épouses de demain », éloignées du foyer familial par le labeur quotidien, elles ont besoin de savoir régler utilement leur temps, de connaître cette élémentaire science ménagère qui est d'une expérimentation journalière. Elles l'ont compris, et, malgré la fatigue inhérente aux dix heures de travail réglementaires pour la journée de fabrique, elles nous arrivent à six heures et demie, pleines de bonne volonté, retardant ainsi leur repas du soir si laborieusement gagné.

Le programme du soir est simple et varié tout à la fois.

Le lundi est réservé à la cuisine.

Sans doute la science culinaire entre dans l'éducation de la femme, car l'alimentation de la famille occupe une place importante dans sa vie. Mais il y a bon nombre d'autres questions qui se poseront pour elle, questions auxquelles nous ne voulons pas rester étrangères, et voilà pourquoi tout en tirant paisiblement l'aiguille, dans ce calme du soir, si propice aux causeries, nous leur parlons familièrement, en les initiant à ce qu'elles devront pratiquer.

Les sujets traités sont :

Des soins à donner aux vieillards, aux malades, aux enfants;

De la tenue des vêtements, du linge, des appartements;

Des précautions à prendre pour préserver la santé du corps et de l'âme;

Des industries pour créer des ressources et améliorer la situation, pour embellir l'intérieur et aussi pour adoucir les peines, aplanir les rugosités du chemin, etc.

Nous étant aperçu, par les réponses des élèves, de leur peu de savoir, ignorance excusable chez des enfants vouées à

l'usine et à la fabrique, dès que la première communion est faite, nous avons remédié à cette lacune par des cours classiques, le vendredi soir. Loin de nous la prétention d'en faire des savantes de profession, mais nous voulons du moins qu'elles comprennent que leur intelligence ne doit pas rester inactive, que les devoirs de la femme ne la rabaissent pas, que, au contraire, ils l'élèvent; et leur montrant des vues plus hautes, elles sentiront alors que la femme du peuple n'est point « esclave ». Volontiers, alors, elles accepteront la loi du travail qui leur apparaîtra désormais sous un autre point de vue.

Nous avons donc chaque vendredi un cours complet formant quatre divisions : degré supérieur, degré moyen, degré élémentaire, degré préparatoire. Chaque division comprend en moyenne huit élèves.

Des exigences imprévues s'étant présentées, quelques jeunes filles de famille honorable, ayant subi des revers de fortune, et, par ce fait même, devant vivre du fruit de leur travail, nous avons cru bon de nous procurer une machine à écrire dont la pratique assure une situation lucrative entre toutes. Pendant la journée, la machine à écrire est laissée à la disposition des élèves sténo-dactylographes. Nous avons la joie de constater parmi elles deux jeunes filles convenablement placées, et satisfaisant les personnes qui les emploient tant pour l'exactitude de la comptabilité que pour la rapidité des écritures et de la correspondance commerciale dont elles sont chargées.

Le cours des jeunes filles du monde du samedi a donné complète satisfaction à la sœur qui en fut chargée. Quelques-unes de ces demoiselles n'hésitaient pas à devancer l'heure des cours afin de pouvoir accompagner la sœur se rendant au marché.

Suivant l'habitude prise depuis cinq ans, l'ouvrier des vacances a réuni bon nombre de fillettes qui passaient leur soirée à la maison en s'occupant à la couture. Les présences

ont été jusqu'à cent cinquante. Nous avons profité de la bonne volonté de ces enfants pour recruter parmi elles notre cours du jeudi réservé aux écolières de douze à treize ans. La vingt-huitième élève a été inscrite ce matin. Pendant la durée des vacances elles ont eu trois cours par semaine.

Ces vingt-huit élèves sont divisées en deux sections, de sorte qu'elles profitent alternativement du cours de cuisine, lavage, repassage, couture, hygiène, etc. Nous espérons les attacher à notre œuvre, malgré l'espièglerie de leur jeune âge, et les former à devenir un « bon noyau » de nos cours du soir.

Ajoutons que la messe de la rentrée des cours a été chantée par les plus grandes élèves ménagères, à six heures du matin, à la chapelle de la maison. Toutes se sont fait un pieux devoir de prouver par leur présence qu'elles unissent la pratique de la religion à l'amour du travail.

LA SŒUR SUPÉRIEURE.

---

## ALLEMAGNE

### ORIGINES ET DÉVELOPPEMENTS

DE LA

#### PROVINCE DE COLOGNE DES FILLES DE LA CHARITÉ

(Suite; voy. ci-dessus, tome 72, p. 460.)

Dans les renseignements qui suivent, on trouvera, en outre des intéressants détails historiques, d'utiles indications sur les diverses manières dont, selon les divers pays, s'organisent les œuvres. — Précédemment, nous avons mentionné les établissements plus récents; avec ces renseignements seront complètes les notices sur toutes les maisons des sœurs de la province d'Allemagne. Nous voudrions qu'un travail analogue fût fait pour chaque province. Nous insérerons volontiers les travaux semblables qui nous seront adressés.

*Schoenecken* (1897). — L'année 1897 est mémorable en ce que les Filles de Saint-Vincent-de-Paul firent leur première entrée dans le diocèse de Trèves. — Un prêtre de

ce diocèse fut traité dans notre hôpital de Saint-Vincent à Cologne, et, la manière simple et cependant dévouée et intelligente dont il fut soigné lui fit prendre en affection la cornette au point qu'il résolut d'établir en sa paroisse les Filles de Saint-Vincent. Il acheta pour cela, de sa propre bourse, une petite propriété et en fit cadeau à la communauté des sœurs avec l'obligation d'y établir un asile d'enfants, un ouvroir externe avec l'association des enfants de Marie et la visite à domicile des pauvres et malades. Le 26 mai, les premières sœurs arrivèrent à Schoenecken, — c'est le nom de la localité, — après s'être présentées à Mgr Korum, évêque de Trèves. Les œuvres se sont développées d'une manière consolante, en sorte qu'on a dû agrandir les bâtiments, lesquels ont dû servir aussi d'hôpital et d'hospice pour des enfants idiots.

*Dusseldorf, Oberbilk* (1898). — L'année 1897 ne devait pas se terminer sans voir la fin de négociations qui se prolongeaient depuis des mois déjà, au sujet d'une seconde maison à Dusseldorf. Il s'agissait d'un hôpital qu'un docteur, ayant connu les Filles de Saint-Vincent à la première maison de Dusseldorf, voulait établir dans un autre quartier, centre d'un grand nombre de fabriques. Comme, dans le diocèse de Cologne, on a établi en principe de ne pas donner des sœurs à des œuvres appartenant à un docteur personnellement, de peur que celui-ci ne les exploite trop pour ses intérêts privés, on refusa d'approuver l'établissement jusqu'à ce qu'un moyen ingénieux, suggéré par un ecclésiastique, docteur en droit canon, et trouvé en même temps par le médecin lui-même, permit à l'autorité de donner son assentiment sans sacrifier le principe. Le médecin se contentait d'être le docteur de l'établissement, engagé par les sœurs, laissant à celles-ci tous les droits de propriétaire et leur avançant la somme nécessaire pour s'installer et payer le loyer pour trois ans. On voit que ce n'était qu'un essai fait dans une maison de louage. — Les trois ans

n'étaient pas encore écoulés qu'on put constater un agréable succès et la quatrième année put s'ouvrir dans un grand bâtiment neuf, installé selon toutes les exigences des temps modernes, où les malades affluent et où plusieurs docteurs pratiquent de concert avec le premier fondateur. Outre les recettes régulières provenant des caisses publiques, plusieurs bienfaiteurs aident à payer les intérêts et l'amortissement des capitaux empruntés à une banque de bienfaisance établie pour favoriser surtout des œuvres ouvrières.

L'ouverture de l'hôpital dans la maison de louage se fit le 1<sup>er</sup> janvier 1898; elle n'est encore qu'hôpital, mais les autres œuvres seront ajoutées dès que la nouvelle paroisse, pour laquelle elle avait été approuvée, sera érigée.

L'année 1898 vit s'ouvrir deux maisons dans les environs de Mülheim, savoir à Brück et à Dünwald; la première le 24 juillet et l'autre le 9 octobre.

*Brück* (1898). — La ville de Mülheim, située à peu près vis-à-vis de Cologne, sur la rive droite du Rhin, est entourée d'un demi-cercle de villages habités principalement par des ouvriers de fabrique. En 1895, les sœurs ont fait leur entrée dans Thurn, l'un de ces villages. Maintenant, on va les appeler dans trois autres qui se touchent les uns les autres. Le 24 juillet, on les installa dans une petite maison de Brück; c'est une fondation appartenant à la Communauté, où les sœurs doivent faire la visite à domicile et tenir une école d'asile et de couture.

Le terrain est assez spacieux, mais les habitations doivent être bâties à neuf et agrandies, ce qu'on a déjà commencé de faire et qu'on espère continuer sous peu.

*Dünwald* (1898). — A une petite heure de chemin vers le Rhin, se trouve Thurn et, en continuant le demi-cercle, on arrive encore, dans une petite heure, à Dünwald, où une société de bienfaisance a acheté une petite propriété accommodée aux mêmes œuvres charitables qu'à Brück.



Les sœurs y ont commencé de travailler le 9 octobre 1898; pendant quelques années, ce fut sous l'autorité de la société susdite; mais, depuis, la Communauté est devenue propriétaire et est indépendante.

*Aachen ou Aix-la-Chapelle* (1899). — Pendant le mois de novembre de 1898 on commença les négociations au sujet d'une première maison à Aix-la-Chapelle. Il s'agissait d'un hôpital privé, appartenant à quelques médecins et desservi par les sœurs de Saint-Charles de Trèves. Elles avaient des différends avec les médecins. Comme Mgr Fischer, coadjuteur de l'archevêque de Cologne, jugeait que les sœurs avaient tort et que, cependant, la nouvelle Mère générale ne croyait pas devoir céder, Sa Grandeur conseilla aux Filles de la Charité de se charger de cette œuvre, laquelle, d'ailleurs, promettait de se développer, comme cela est arrivé en effet. On a commencé l'œuvre le 1<sup>er</sup> avril 1899 et l'hôpital continua de porter le nom d'hôpital Saint-Charles Borromée jusqu'à son transfert à Forst (localité tout près d'Aix-la-Chapelle) où l'on a bâti un hôpital nouveau qui appartient en partie aux sœurs. Voici comment. Les médecins directeurs, la commune de Forst et les sœurs ont formé une société commerciale sous le titre « Hôpital Forst ». Les sœurs reçoivent leur honoraire comme d'habitude, et si l'on fait des bénéfices on les partage en trois parts égales. L'établissement prospère d'une manière remarquable, grâce à l'habileté des docteurs, au dévouement des sœurs et à l'installation modèle qui répond à toutes les exigences des temps modernes. On comprend, des lors, que la commune d'Aix-la-Chapelle manifeste déjà le désir d'acquiescer ce bel établissement; et il est probable qu'on acquiescera à son désir. Comme cela on aura un hôpital catholique de plus et les sœurs seront déchargées des soucis temporels.

L'année 1900 a vu s'ouvrir trois nouvelles maisons, dont deux à Aix-la-Chapelle et une à Schoenenberg, village situé

du côté de Siegburg, sur la rive droite du Rhin. Voici l'abrégé de ces fondations :

*Aix-la-Chapelle, la crèche* (1900). — Une société de dames s'occupant d'œuvres de bienfaisance, n'étant plus contente de la communauté à laquelle elle avait confié une crèche d'enfants et un asile, offrit l'œuvre, très bien installée d'ailleurs, aux Filles de Saint-Vincent-de-Paul. Elles l'ont acceptée et, grâce à leur dévouement, l'œuvre prospère et le comité est très satisfait, si bien qu'une seconde crèche sera bientôt ouverte.

*Aix-la-Chapelle, l'œuvre des apprentis* (1900). — Ici, c'est une autre communauté qui n'a pas pu s'accommoder avec les administrateurs de cette riche fondation, comprenant le soin matériel pour de jeunes apprentis, et une école gratuite d'asile. L'esprit de saint Vincent a triomphé, cette fois encore, des difficultés; l'œuvre marche et tout le monde est content.

*Schoenenberg* (4 août 1900). — Dans la vallée pittoresque de la Broel est situé, sur une petite élévation, le village de Schoenenberg, dont le curé zélé a appelé les Filles de Saint-Vincent-de-Paul pour les petites œuvres de campagne : visite à domicile, petite école de couture et de ménage et école d'asile. Cette dernière n'a pas pu se maintenir à cause de la distance trop grande de la plupart des habitations. Mais, à sa place, on a pu recevoir quelques orphelins et vieillards, et, pendant l'été, viennent aussi des convalescents et d'autres personnes ayant besoin de soigner leur santé. — Le zélé curé fondateur étant mort subitement, son successeur a établi les œuvres sur des bases nouvelles. Une maison magnifique a été bâtie, entourée de jardins, etc., et le tout sera propriété des sœurs.

*Alf* (28 avril 1901). — L'année suivante vit venir les Filles de Saint-Vincent-de-Paul sur les bords de la « verte Moselle ». C'est à Alf, à peu près au milieu, entre Coblenz et

Trèves, que le zélé curé a bâti une belle maison pour école d'asile, ouvroir de couture et école ménagère. Il y a aussi un petit hôpital et l'on visite les malades à domicile. Le tout appartient aux sœurs en propre, et un bienfaiteur est venu ajouter une nouvelle bâtisse destinée d'abord à recevoir des filles de fabrique, mais qui sert maintenant aux autres œuvres parce que les filles de fabrique ont trouvé un autre asile dirigé également par les Filles de la Charité.

*Flittard* (1902). — Une pieuse fille de Flittard, village situé près de Mülheim, sur les bords du Rhin, donna toute sa fortune, sous condition que, dans la maison paternelle, les sœurs établissent les œuvres de saint Vincent sous le vocable du Sacré-Cœur, et qu'on lui fournisse de quoi subsister dans une de leurs maisons jusqu'à la fin de ses jours. L'ouverture se fit le 8 juin 1902, comme je l'ai raconté en son temps.

*Godesberg* (1903). — Godesberg est un des points les plus célèbres sur les bords romantiques du Rhin. Quoique la localité soit essentiellement catholique, les riches protestants l'ont envahie. Ils y ont créé des établissements nombreux qui abritent des personnes de toute condition : pensionnats de jeunes filles, *pedagogium* magnifique pour les jeunes gens, *sanatoriums*, villégiatures, etc. Au milieu de tous ces établissements protestants, une association fanatique, portant le titre spécieux de « Confédération évangélique » (*evangelischer Bund*), a établi son quartier général pour « porter, dit-elle, l'Évangile aux pauvres romains aveuglés » (les catholiques).

Le seul établissement catholique de quelque importance, appartenant à un docteur voué à la méthode dite « de médication naturelle », était menacé de s'éteindre à cause de mauvaises affaires, lorsqu'un catholique influent, directeur d'une banque provinciale de bienfaisance, fit la proposition au directeur des Filles de la Charité de Cologne, son ancien supérieur, de se charger de cet établissement; il voulait

lui donner une existence durable et il offrit le capital nécessaire à un taux très modéré.

Vu l'utilité de cette œuvre pour la religion, et la probabilité que les autres œuvres habituelles ne tarderaient pas à s'y joindre, les Filles de Saint-Vincent-de-Paul prirent d'abord, à titre d'essai, la direction de ce *Sanatorium*, le 26 mars 1903, pour ensuite, une année plus tard, en faire l'acquisition et le tenir à leur compte sous le nom de *sanatorium Saint-Vincent-de-Paul*.

*Bertrich* (3 mai 1903). — L'année 1903 a vu naître encore deux autres établissements : Bertrich d'abord, dont l'établissement a été relaté en son temps, et qui s'est développé d'une manière très consolante. Une belle chapelle, un hôpital, une magnifique salle à manger, un ouvroir de couture, une école ménagère et une école d'asile sont venus s'ajouter à la bâtisse principale, et, pendant l'hiver de 1905, la belle et vaste salle à manger a servi pendant toute une semaine de salle de retraite à la population féminine de la localité qui écoutait avec avidité la parole de Dieu annoncée par un fils de saint Vincent de Paul, au point que les hommes, poussés par une sainte jalousie, ont exprimé le souhait que leur tour vienne aussi.

*Mündt* (1903). — Le 21 juin de cette même année 1903, les Filles de Saint-Vincent entrèrent dans une maison provisoire pour commencer l'œuvre des femmes atteintes d'alcoolisme (*vulgo* ivrognesses). On a fait l'essai avec huit à dix de ces malheureuses et, comme l'œuvre promet un bon avenir, on va établir une maison plus convenable pour laquelle l'autorité provinciale a autorisé une quête officielle dans toute la province rhénane et la Westphalie. Or, voilà qu'en creusant un puits on a trouvé des couches de charbon qui arrêtent les travaux. L'asile des malheureuses victimes de l'alcool sera établi ailleurs et à Mündt resteront les petites œuvres qu'on avait pratiquées en même temps : visite des malades, ouvroir, etc.

*Darmstadt* (1904). — L'année 1904 a vu venir les sœurs dans le diocèse de Mayence, où on leur a confié un hôpital pour les blessés et pour les cures modernes d'orthopédie, d'électricité, etc. C'est le 2 janvier qu'elles ont commencé leurs œuvres à Darmstadt, capitale de la Hesse, célèbre par le fameux Philippe de Hesse, enfant gâté de Luther, de triste mémoire.

Les établissements de Speicher, 25 janvier 1903, et de Küllster, 15 mai, ont été mentionnés en leur temps.

*Wittlich, Carden* (1903). — Le 1<sup>er</sup> octobre 1903, on a ouvert l'orphelinat militaire de Wittlich-sur-Moselle et, le 3 novembre de la même année, l'orphelinat de l'arrondissement de Carden, également sur la Moselle. Les deux maisons sont en pleine prospérité, après, cependant, de graves difficultés dans la première, dont on a dû modifier l'organisation.

J'arrive à l'année 1905, qui a ajouté aux maisons des Filles de la Charité quatre nouveaux établissements déjà mentionnés dans des relations antérieures; ce sont :

1<sup>o</sup> *Alf*, fabrique (1905). — Cet établissement est destiné à abriter et à protéger les filles travaillant aux fabriques de tapis, de feutre, etc., placées dans la commune d'Alf, sur la route de Bertrich; on y donne aussi à dîner aux ouvriers de ces mêmes fabriques n'ayant pas de chez eux dans la localité. C'est le 1<sup>er</sup> mars de l'année 1905 que les sœurs ont commencé ces œuvres.

2<sup>o</sup> Le *Wilhelmsbad*, « bains Saint-Guillaume » (1905). — C'est un établissement de bains pour les pauvres; il appartient au gouvernement de Prusse ainsi que les bains de Bertrich en général. Les sœurs de la maison principale de Saint-Vincent ont pris, sur la demande de l'administration royale, la direction de cette dépendance le 15 avril 1905.

3<sup>o</sup> A *Aix-la-Chapelle*, la maison des enfants estropiés à *Burtschied* a été commencée le 14 juin 1905.

4<sup>o</sup> A *Berlin*, le *sanatorium* de l'Ouest a commencé le

16 août de la même année 1905. — Sur ces derniers établissements, voyez les détails dans les récits antérieurs.

J. SCHREIBER.

---

## DANEMARK

---

*Lettre de M. WATTIEZ, Prêtre de la Mission  
à M. MILON, Secrétaire général.*

Elseneur (Helsingør), août 1908.

Je suis heureux de vous envoyer un petit compte rendu des deux cérémonies religieuses qui ont eu lieu le 21 juin dernier dans notre mission d'Elseneur, — Helsingør, en danois, — cérémonies d'autant plus impressionnantes et touchantes que c'était la première fois depuis environ trois cents ans qu'elles s'accomplissaient à Elseneur, dans cette ville si pleine encore de souvenirs des temps catholiques. Ce jour-là, en effet, Mgr von Euch, vicaire apostolique du Danemark et de l'Islande, donna le matin le sacrement de confirmation à six enfants et à six grandes personnes et présida le soir la procession du très saint Sacrement qui se fit dans le jardin des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. Comme c'était la première fois depuis la soi-disant réforme que pareille cérémonie avait lieu à Elseneur, Monseigneur avait désiré qu'on lui donnât tout l'éclat qu'elle comportait : c'est pourquoi les sœurs, aidées de quelques personnes de bonne volonté, avaient décoré avec soin et avec un goût délicat, et leur petite chapelle qui sert d'église paroissiale pour les quelques catholiques d'Elseneur, et la partie du jardin où la procession devait avoir lieu : bannières et oriflammes flottaient à l'air, feuillage et fleurs jonchaient le chemin. Monseigneur se revêtit des ornements pontificaux dans la maison des missionnaires lazaristes et il se rendit processionnellement à la chapelle où

il fut reçu selon ce qui est marqué dans le cérémonial romain.

Après avoir donné une première bénédiction pontificale à la nombreuse assemblée de catholiques et même de protestants réunis dans la chapelle, il commença la sainte messe, durant laquelle on exécuta plusieurs beaux chants. Aussitôt après, Monseigneur, mitre en tête et crosse en main, adressa à l'assemblée une émouvante allocution : il rappela d'abord l'origine de la petite mission d'Elseneur, et le zèle des premiers ouvriers qui s'y dévouèrent, ses progrès depuis l'arrivée des sœurs et des Missionnaires, et les belles espérances qu'elle donnait pour l'avenir ; puis, abordant le sujet qu'il voulait traiter touchant le sacrement de confirmation, il rappela les merveilleuses opérations de l'Esprit Saint dans les âmes auxquelles ce divin Esprit communique lumière, force et consolation. Après cette instruction prononcée, avec feu et animation et écoutée avec une religieuse attention, Monseigneur entonna le *Veni Creator* et donna la confirmation aux douze personnes appelées à la recevoir. La cérémonie terminée, Monseigneur fut reconduit processionnellement de la chapelle à la maison des Missionnaires.

Le même jour, à quatre heures, eut lieu la procession du très saint Sacrement. Monseigneur voulut lui-même présider cette procession, réminiscence des temps catholiques, de ces jours heureux où le Dieu de l'eucharistie Notre-Seigneur Jésus-Christ pouvait parcourir librement et en triomphe les rues d'Elseneur et recevoir les adorations et les hommages de tout un peuple uni dans une même foi et un même amour.

Quand reverrons-nous ces jours ? En attendant, la procession s'est déroulée dans le jardin des Sœurs, orné avec beaucoup de délicatesse et tout enguirlandé. Le principal groupe était formé par les trente petites filles de l'école des sœurs, vêtues de blanc et portant une couronne de fleurs

sur la tête. Outre les catholiques, beaucoup de protestants assistèrent à cette procession : tout s'y passa dans le plus grand ordre et avec les marques du respect dû à ce sacrement auguste. Un salut solennel donné par Monseigneur clôtura cette journée qui marquera dans les annales de notre chère petite mission.

Au sortir de cette cérémonie, petits garçons et petites filles de l'école catholique se réunirent dans une salle de la maison des Missionnaires et exécutèrent avec beaucoup d'ensemble un chant danois en l'honneur de Sa Grandeur ; une petite fille lut un compliment dont Monseigneur fut très touché : il y répondit en remerciant les sœurs de tout ce qu'elles ont fait depuis leur arrivée à Elseneur et en les félicitant du progrès de leurs œuvres ; il insista en particulier sur le nombre croissant de petites filles dans l'école danoise tenue par les sœurs ; puis il donna sa paternelle bénédiction et remit à chaque enfant une image de la très sainte Vierge.

Je crois que Monseigneur fut très content de cette première visite officielle à la petite mission d'Elseneur, et rentré à Copenhague, il exprima sa vive satisfaction devant plusieurs prêtres qui nous l'ont rapporté.

Pour nous, nous n'avons qu'à louer et remercier Dieu qui a béni visiblement depuis quatre ans cette chère petite mission, redisant avec le psalmiste : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris*. Puissent ces belles cérémonies rester gravées dans bien des cœurs et contribuer un peu à l'extension de la religion catholique parmi ce bon peuple danois.

Auguste WATTIEZ.

---



## ILES CANARIES

---

Nous avons déjà donné dans les *Annales* (année 1895, p. 512), une notice générale sur les îles Canaries qui se trouvent situées à 150 kilomètres de la côte nord-ouest de l'Afrique et à 1 200 kilomètres de Cadix. Elles appartiennent à l'Espagne, dont elles forment une province. L'archipel des Canaries (*Insulae fortunatae*) est composé de treize îles dont six sont inhabitées; les sept îles qui sont habitées sont celles de Ténériffe, Grande-Canarie, Palma, Lanzarosa, Fuerteventura, Gomera et l'île de Fer (de Hierro.)

La population est de deux cent quatre-vingt mille habitants. Comme division ecclésiastique, l'archipel forme deux diocèses : le diocèse de Las Palmas qui comprend les îles de Grande-Canarie, Fuerteventura et Lanzarosa, et le diocèse de Ténériffe auquel se rattachent les îles de Palma, de Gomera et de Fer.

---

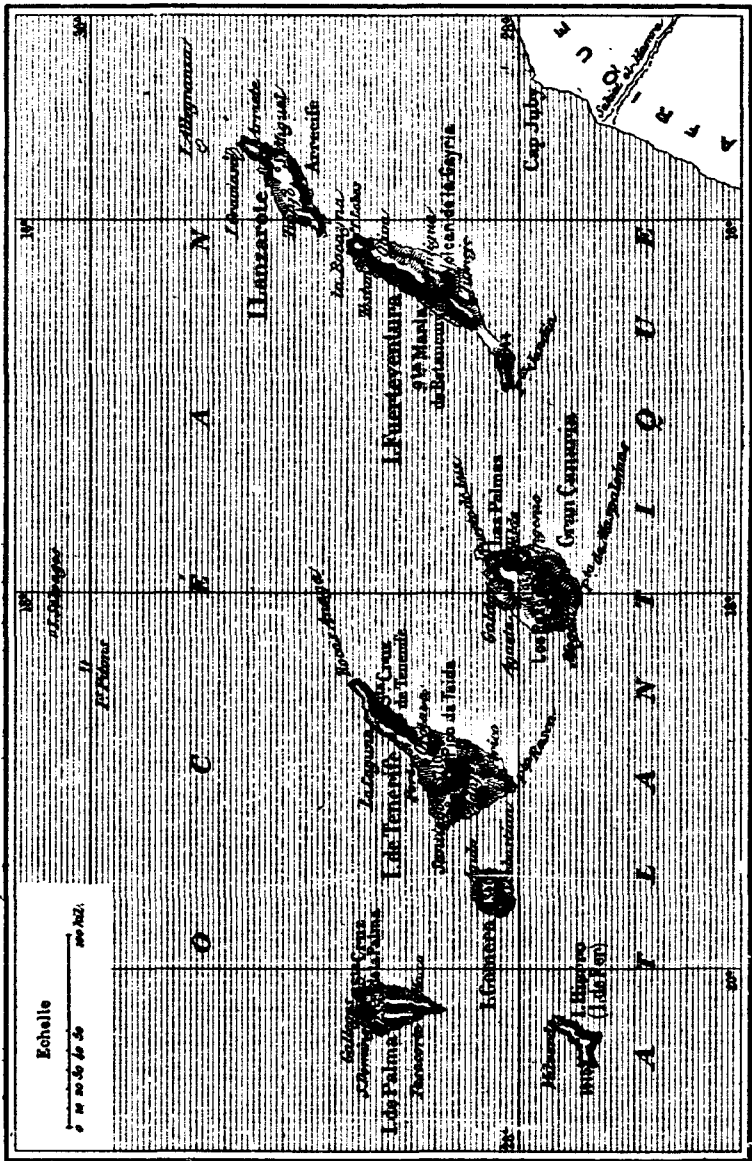
### ÉTABLISSEMENT DE LA CONGRÉGATION

#### DE LA MISSION A SANTA-CRUZ DE LA PALMA

(*Annales de la Mission*, édition espagnole, 1907, p. 199; traduction.)

Au point de vue religieux, c'est dans un état lamentable que se trouve depuis bien des années la ville de Santa-Cruz de Palma, capitale de l'île de Palma, à l'occident de l'archipel des Canaries.

Lorsque vint en cette île notre ancien et pieux confrère M. Lopez, il se sentit très vivement impressionné en voyant que, à Santa-Cruz de Palma, on vit et on meurt absolument comme vivaient les païens de la Grèce et de Rome. Et comme son cœur apostolique ne pouvait demeurer indifférent à une situation si lamentable, il étudia, con-



CARTE DES ILES CANARIES (1908)

Imprimerie Paris.

sulta et proposa divers moyens dans le désir d'inoculer dans les veines des habitants le sang catholique.

On conçoit facilement que l'idée favorite de M. Lopez eût été de fonder une maison de la Congrégation de la Mission comme celles qui existent déjà à Las Palmas de la Grande-Canarie et à La Laguna (île de Ténériffe). Cette pensée, communiquée à notre digne Visiteur M. Ellade Arnaiz, fut accueillie favorablement. Après un mûr examen, comme on le fait en pareil cas, et avec l'assentiment de M. le Supérieur général, fut acceptée la proposition de notre insigne protecteur, Mgr l'évêque de Ténériffe, le docteur D. Nicolas Rey y Redondo. Il s'obligea à nous céder pendant tout le temps que nous vivrions à Santa-Cruz de l'île de Palma, une maison paroissiale, l'église de Saint-Dominique de Guzman, et la subvention annuelle de 2250 pesetas (ou francs). La maison paroissiale n'était point adaptée à notre manière de vivre; cependant, elle était susceptible de quelque réparation qui la rendrait propre à recevoir les cinq Missionnaires qui devaient l'habiter. Le P. Lopez se chargea de les réaliser, et, le 13 mars 1906, arrivèrent au port de Santa-Cruz de Palma, le Visiteur M. Ellade Arnaiz, MM. Vincent del Barrio, Casimir Arnaiz, les frères coadjuteurs Silvestre Mechinarena, André Lobato et le prêtre qui écrit ces pages. La maison fut inaugurée et on y continue les arrangements que la nécessité du service exige impérieusement.

Du port où, à cause de l'heure matinale, nous attendaient seulement M. Lopez et Don Damien Hernandez, administrateur de l'hôpital que, depuis douze ans, desservent les Filles de la Charité, nous nous dirigeâmes à l'église de notre résidence, pour adorer le saint Sacrement, pour nous offrir à Notre-Seigneur et lui demander d'être notre Tout, selon l'expression de saint Paul : *omnia et in omnibus Christus*.

L'archiprêtre de l'île, Don José Puig y Codina, exposa

le saint Sacrement et entonna le *Te Deum* qui fut chanté par le chœur de la paroisse avec accompagnement d'orgue et, après avoir été bénis par Notre-Seigneur, nous célébrâmes la sainte Messe. Après l'action de grâces, nous rendîmes, comme il convenait, les visites et les compliments aux personnes présentes à notre réception, puis nous nous dirigeâmes à l'hôpital, où nos chères sœurs nous offrirent à déjeuner, ainsi qu'à M. l'archiprêtre et aux deux prêtres de la ville Don Antonio Caures et Don Dominique Vandama.

Notre église est spacieuse, mesurant 40 mètres de long sur 10 mètres de large. Elle a la forme de croix latine mais avec l'irrégularité d'avoir sous le bras droit du transept une chapelle de la Vierge du Rosaire. Il y a huit autels, tous de peu de valeur, sans excepter le maître autel. Cette église, ainsi que la maison d'habitation, a appartenu aux PP. Dominicains jusqu'en l'année funeste de la sanglante expulsion en laquelle Juan Mendizabal de triste mémoire opéra l'« immense larcin sacré ». Une partie du couvent resta au pouvoir de l'évêque des Canaries et une autre partie passa en propriété aux possesseurs actuels.

Comme il est facile de le supposer, connaissant la pénurie des églises paroissiales, la nôtre est dépourvue de tout ce qui est indispensable pour le culte, et si nous avons pu y célébrer dès notre arrivée, c'est qu'on apporta de la paroisse tout ce qui était nécessaire. Cependant, il y avait quelques chasubles et deux aubes, mais absolument hors d'usage, des burettes inutilisables et quelques petits objets sans valeur qui dataient d'un temps immémorial.

Il est juste de rendre un tribut de gratitude aux Filles de la Charité de l'hospice de Cordoue, de Cadix, etc., qui, au passage des Missionnaires allant aux Canaries pour cette fondation, nous offrirent, qui, une chasuble, qui, une aube, etc., et ont ainsi contribué, avec une bonne volonté généreuse, à fournir cette pauvre maison de ce qui est indispensable pour la célébration du culte divin.

Mgr l'évêque ne nous a pas imposé d'autres obligations que celle de célébrer et d'appliquer deux messes tous les jours de fête, l'une en notre église et l'autre en celle de l'ancien couvent de Saint-François à onze heures du matin, ce que nous faisons exactement et continuerons de faire, Dieu aidant.

A peine arrivés, on nous confia les prédications de la station du Carême.

Grâce à la nouveauté des prédicateurs et à la coutume constante d'assister à ces sermons, l'assistance fut considérable, mais le plus grand nombre ne vint à l'église que pour voir.

Ce fut la même chose aux cérémonies qui se sont célébrées dans notre église durant le mois de mai. Mais le plus douloureux et ce qui nous fut le plus sensible, ce fut l'indifférence qu'on fit paraître en la mission que donnèrent au mois de novembre MM. Gavin, Lopez et Charles Gardiazabal.

Pour se former une idée approximative du lamentable état de la foi dans les cœurs, il suffit de savoir que dans les six messes qui se célèbrent le dimanche, on n'arrive pas à compter cent personnes, et bien moindre encore est le nombre de celles qui font les Pâques; or, la population est de plus de dix mille âmes.

Mais ce qui est plus déplorable encore, c'est que, même au moment de la mort, ils demeurent impassibles et insensibles, sans penser du tout à recevoir les derniers sacrements : ce qui révèle que la foi est éteinte complètement, en la plupart de ces malheureux. Devant ce tableau absolument païen, le prêtre catholique se sent défaillir et près de perdre courage; volontiers, il se rembarquerait pour ne plus revenir en ces îles, s'il ne se rappelait que la parole de Dieu n'est jamais infructueuse, qu'on ne doit pas abandonner une œuvre commencée au nom et avec la bénédiction de Dieu comme est la nôtre.

Il y a, d'ailleurs, dans l'île des villages où la foi est très vive; ce nous est une grande consolation quand, invités par les curés, nous allons y prêcher.

Si les couleurs du cadre qui s'offre à nos yeux sont en général si noires et si effrayantes, cependant on aperçoit un rayon d'espérance comme au milieu d'une horrible tempête perce un rayon de soleil qui rend la confiance. Je veux parler de l'instruction de la jeunesse, laquelle prépare l'avenir.

Notre respectable Visiteur, bien convaincu de cette vérité, décida qu'on ouvrirait une école, où l'on donnerait à la jeunesse instruction et éducation nettement chrétiennes, y faisant à cet effet toutes les dépenses nécessaires afin de réaliser au plus tôt le plan tracé. En avril 1906, nous eûmes la satisfaction d'ouvrir notre école où vinrent immédiatement les enfants des familles les plus distinguées de la ville, ainsi que les autres de position plus modeste et quelques-uns qui sont reçus gratuitement.

Malgré la guerre déclarée faite par les libres penseurs de cette capitale, conduits par un de leurs chefs qui est maître d'école, le nombre de nos élèves est de soixante, et nous ne pouvons l'augmenter faute de local. Les familles témoignent leur vive satisfaction du dévouement des fils de saint Vincent pour leurs enfants.

Comme complément de l'instruction chrétienne de la jeunesse, nous faisons dans notre église un catéchisme auquel assistent cent enfants des deux sexes. Après l'explication, on fait une distribution de feuilles pieuses, opuscules, livres, rosaires, images qui nous sont procurés par des personnes pieuses. De cette manière, les enfants sont stimulés et la doctrine évangélique est propagée parmi les personnes de tout âge et de toute condition.

Un autre sujet d'espérance vient de l'œuvre de l'Apostolat de la prière déjà établie ici. Il y a dix ans, personne ne se confessait ni ne communiait; aujourd'hui, non seule-

ment il y a plus de cent personnes qui le font annuellement, mais encore il y a un petit groupe bien choisi qui se confesse chaque semaine et communie chaque jour. Dans peu, nous l'espérons, le Sacré-Cœur de Jésus aura attendri bon nombre de ces cœurs de pierre, et se les attirera par le moyen de cette œuvre si bien faite pour ramener à Dieu les âmes égarées et donner aux faibles la ferveur, et au plus avancées le progrès dans les voies du divin amour.

En ce mois de janvier, nous avons constitué le Conseil de l'Œuvre présidé par notre confrère M. Casimir Arnaiz. Aux dames qui le composent sont adjointes quinze zélatrices toutes animées d'un ardent désir de donner à l'œuvre une vive impulsion.

Henri ALPUENTE, C. M.

---

## ILE DE LA PALMA

### MISSION DE LOS LLANOS

(*Annales de la Mission*, édit. espagnole: 1908, p. 600. Traduct.).

Le zélé et illustre évêque du diocèse de Ténériffe, docteur Don Nicolas Rey et Redondo ayant approuvé et béni la mission, les Pères de la résidence de Santa Cruz de la Palma, dans l'île de Palma, furent désignés à cet effet; ce furent MM. Henri Alpuente, supérieur, et D. Casimir Arnaiz. Avec brièveté, nous en donnerons quelques détails. Dès le 19 avril, on constatait dans la ville de *Los Llanos* un mouvement d'enthousiasme et de dévotion. C'étaient des personnes se dirigeant à l'église de Notre-Dame-des-Remèdes, où M. Casimir Arnaiz commençait la mission. Le lendemain nous offrait le touchant spectacle de voir le Missionnaire entouré de nombreux enfants des deux sexes, venus pour apprendre la doctrine et se préparer à la première communion.

Le 21 du même mois, les autorités et les notables de Los Llanos allèrent à 2 lieues de distance pour recevoir

M. Alpuente qui, à son entrée dans la ville, fut salué par toutes les musiques du pays. Nous ne croyons pas que, dans l'archipel des Canaries, il se soit jamais fait de telles démonstrations de si respectueuse affection. A huit heures du soir, M. Alpuente fit une allocution très émouvante. Son auditoire charmé fut fidèle à se rendre chaque soir au pied de la chaire sacrée, d'où on expliquait avec une sereine majesté et une éloquence raisonnée les grands principes de la religion. M. Alpuente est très apprécié en cette île comme orateur pour l'élévation de ses pensées et son talent littéraire.

Les éloges donnés à M. Alpuente sont dus aussi à M. Arnaiz, qui, dans l'exposition de la théologie morale, a été fort remarquable.

Le 3 mai, on distribua le Pain eucharistique aux enfants des deux sexes qui, par leur recueillement, firent l'édification de tous ceux qui les voyaient défilér, portant d'une main, un bouquet de lis et de roses, et de l'autre, un cierge allumé et parfumant toute l'enceinte du temple ; les filles vêtues de blanc chantaient les louanges du très saint Sacrement et aussi les cantiques propres à l'acte de la première communion. Après la messe, on leur imposa la sainte médaille et on organisa la procession. La troupe enfantine suivait la sainte croix, l'Enfant Jésus et la Vierge Marie, et envoyait au ciel les plus fervents cantiques.

Le 10 mai, eut lieu la communion générale de mille cinq cents âmes, y compris celle de la petite bourgade appelée *Villa del Paso*. Sur un magnifique trône d'argent, entouré de lumières, les murs et les colonnes recouverts de damas de soie rouge frangé d'or, on exposa le saint Sacrement et on célébra la messe solennelle, après laquelle Notre-Seigneur fut porté processionnellement dans l'ostensoir en toutes les rues de la ville, suivi d'une foule immense, des autorités, de la garde civile et d'un groupe de jeunes filles chantant des hymnes d'amour au Dieu du saint Sacrement. A



la rentrée dans l'église, M. Alpuente monta en chaire pour faire le sermon de clôture, exciter à la persévérance, puis il donna la bénédiction papale et termina par le salut du saint Sacrement.

Nous avons félicité pour les fruits de leur science et de leur piété, les vertueux Missionnaires de Sainte-Croix de la Palma qui, par l'initiative de l'insigne prélat de Ténériffe et secondant ses vifs désirs, ont rendu de si grands services à la religion. Nous désirons ardemment qu'ils obtiennent toujours des fruits consolants de leurs travaux, ces dignes fils de l'homme de la divine et humaine charité, saint Vincent de Paul.

Domingo HERNANDEZ FRANCISCO, *prêtre.*

---

## ITALIE

### LES FILLES DE LA CHARITÉ

#### DE LA PROVINCE DE NAPLES<sup>1</sup>

Précédemment, les *Annales* (année 1899, p. 455), ont rappelé l'arrivée et les premières œuvres des Filles de la Charité dans l'Italie méridionale. Peu à peu, le nombre des

1. Voici sur la situation générale un tableau d'ensemble :

#### PROVINCE DE NAPLES

I. — Sœur Marie COSTE, visitatrice, de janvier 1860 à juin 1866.

1. Voici durant la période de 1860 à 1866 ce qui concerne l'établissement de la Maison centrale de Naples :

1860. De janvier à septembre 1860, un appartement, loué au Palazzo Capomazza, servit aux Filles de la Charité de Maison centrale. Le 1<sup>er</sup> septembre 1860, la sœur Coste prenait au nom de la Communauté possession de la Maison centrale actuelle (1908). La façade et les deux ailes de droite et de gauche avaient sous-sol, rez-de-chaussée et premier étage.

En 1862-1863, construction de la chapelle au centre de la Maison centrale : elle est consacrée le 31 mai 1863.

1864. Dispensaire. Visite des pauvres.

1864-1865-1866. Construction du bâtiment de la pharmacie, relié

sœurs et des établissements s'accrut, et il y eut lieu d'en faire une province, la province de Naples.

C'est sur cette province et sur la Maison centrale où réside la Visitatrice provinciale, que nous donnerons aujourd'hui quelques détails.

Un appartement loué servit de Maison centrale, de jan-

à la Maison centrale par un pont. La bénédiction de la première pierre eut lieu le 25 janvier 1864.

2. Pendant la même période furent établies à la Maison centrale les *Œuvres* suivantes :

1860, en septembre. Ecole gratuite, école payante, asile.

1861. Ouvroir externe.

1864. Au printemps, furent établis, à la Maison centrale, le dispensaire, la pharmacie, la visite aux pauvres restés à la petite maison de Chiaja.

1865. Orphelinat d'enfants de bonnes familles, fin de 1865 et commencement de 1866.

3. Le nombre des établissements de Filles de la Charité, ouverts dans la province de Naples, avant 1860 était de 32. Depuis lors, jusqu'en 1864, on en ouvrit 25, on en ferma 7. Il en restait 50.

4. Le nombre des sœurs, en 1864, était : à la Maison centrale de 26; dans la province de 401.

5. *Événements généraux* pendant cette période :

1860. Guerre de l'Indépendance italienne. Ambulances de Granili. Siège de Palerme. Siège de Gaète et de Capoue. Ambulance de Sessa Teano, Caserta, etc.

1861. Grande épidémie de typhus, 17 sœurs meurent victimes de leur dévouement. Vœu au Sacré-Cœur de Jésus, qui met fin à l'épidémie parmi les sœurs.

II. — Sœur Marie CORDERO, visitatrice. Juillet 1866 à juin 1893.

1. A la *Maison centrale* :

1866-1867. Construction du deuxième étage du bâtiment de la pharmacie, destiné à l'hospice Sainte-Anne.

1869. Ouverture de la porte Santa Maria in Portico.

Vers 1869, les corridors du premier étage en forme de cloîtres à arcs ouverts sont fermés par de grandes fenêtres ; ceux du rez-de-chaussée vers 1875-1876. Grotte de Lourdes. Berceau de vignes.

1872-1873. Construction de la moitié du deuxième étage de la Maison centrale.

1873-1874. Construction de la quatrième aile, sous-sol, rez-de-chaussée et terrasse. Bénédiction de la première pierre, 20 juin 1873. Fête du Sacré-Cœur.

1879. Agrandissement de la chapelle. Deux bas-côtés sont ajoutés à la nef principale.

1879-1880. Construction de la salle de Retraite.

1880. Achat du palais et jardin Sant'Arpino.

1882. La maison de Milles Fonton devient propriété de la Maison

vier 1860 à septembre de la même année. A cette date, la Visitatrice, sœur Coste, prit, au nom de la Communauté, possession de la Maison centrale que les sœurs habitent depuis. Bien modeste dans les débuts, cette maison est très vaste à l'heure présente. En 1880, le local faisant défaut, la Communauté acheta la maison et le jardin du prince de

centrale, une partie est affectée à l'habitation des Missionnaires qui desservent comme aumôniers la Maison centrale.

1885. L'eau du Serino remplace l'eau des citernes.

1887. Construction du corridor couvert, reliant Sant'Arpino à la Maison centrale.

1889. Réfectoire des Normalistes. Construction de la Chambre, dite chambre neuve, au-dessus de l'office des pauvres.

1891. Le bâtiment de la pharmacie menaçant ruine les fondations en sont refaites.

2. *Œuvres établies :*

1867, 2 février. Ouverture de l'hospice Sainte-Anne. (Office des vieilles).

1870. Au mois de mai. Première réunion générale des enfants de Marie à la Maison centrale.

1880, 4 novembre. Hôpital Lina Ravaschieri pour les enfants pauvres.

1882, 15 octobre. Établissement de l'École normale.

1883, janvier. Toutes les œuvres d'enfants sont transférées à Sant'Arpino.

1883. A la suite du tremblement d'Ischia, Orphelinat dit de Casamicciola.

1891. Par ordre du ministre Crispi, le dispensaire et la pharmacie sont fermés aux pauvres du dehors.

3. *Nombre des établissements* de 1866 à 1893 : ouverts, 126 ; fermés, 38 ; total, 138.

4. *Nombre des sœurs* de 1866 à 1893 : à la Maison centrale, 95 ; dans la province, 1091.

5. *Événements généraux* pendant cette période.

1865. Choléra à Naples.

1866. Retrait des 10 traitements accordés jusque-là à la Maison centrale par le gouvernement. 8 décembre. Dépêche annonçant la conservation de notre Communauté en Italie. Révolution à Palerme.

1867. Choléra à Naples, en Pouille et en Sicile.

1868. Typhus à Naples.

1870, 6 janvier. Première prise d'habit à Naples.

1872. Grande éruption du Vésuve.

1873, septembre. Nomination de la première économme.

1879. Première retraite des sœurs servantes.

1883. Tremblement de terre à Casamicciola. Deux sœurs en sont victimes.

1884. Grande épidémie de choléra à Naples. Ambulances des Gr-

Sant'Arpino, qui sont attenants à la Maison centrale, et c'est là que sont réunies les belles œuvres de jeunesse que nous allons d'abord énumérer.

*École gratuite* (1860). — L'école gratuite de la Maison centrale des Filles de la Charité était la seule qui se trouvât, vers 1860, dans le quartier de Chiaïa, à Naples. En 1861, non loin de la Maison centrale, vint s'établir une école protestante qui chercha à attirer les enfants par des distributions de potage et de vêtements. Bien que la Maison centrale fût alors dépourvue de ressources, la sœur Coste, Visitatrice de la province naissante, n'hésita pas à procurer le même avantage aux enfants pauvres afin que les parents n'eussent pas la tentation de les envoyer à l'école protestante, où, pour quelques avantages matériels, elles auraient perdu la foi. Dieu bénit sa charité et sa confiance en la Divine Providence; les enfants restèrent fidèles à l'école

nili et de Maddalena à Naples. Deux sœurs meurent dans cette dernière ambulance.

III. Sœur Léonie HAVARD, visitatrice. Juin 1893 à avril 1899.

1. *A la Maison centrale* :

1894. Le bâtiment Sant'Arpino menaçant, les fondations sont refaites sur le côté nord.

1898. Construction de l'asile et du dortoir Saint-Joseph.

2. *Œuvres établies* :

1894. Les orphelines de Casamicciola étant réduites à 12, elles quittent la Maison centrale.

1894. Première cuisine gratuite à la Maison centrale.

1894. Deuxième cuisine gratuite au Vasto.

3. *Nombre des établissements* : ouverts, 12; fermés, 2; total, 156.

4. *Nombre des sœurs* : à la Maison centrale, 103; dans la province, 1216.

5. *Événements principaux* :

1896. Ambulance des *Cinesi* pour les soldats blessés revenant de l'Abyssinie.

IV. Sœur Marie KIEFFER, visitatrice, avril 1893 à mai 1899. Durant cette courte période : *A la Maison centrale* :

1898, octobre. Inauguration de l'Asile.

2. *Nombre des sœurs* : à la Maison centrale, 117; dans la province<sup>e</sup> 1253.

V. Sœur Marie LAMARTINIE, visitatrice, juin 1899 à août 1903.

1. *A la Maison centrale* :

1900. Achat du jardin dit jardin de l'Anglais.

1901. Construction de la deuxième moitié du deuxième étage de la

chrétienne, et l'école protestante fut obligée d'aller chercher fortune ailleurs.

Les classes gratuites sont, aujourd'hui (1908), à la Maison centrale, au nombre de quatre, et elles reçoivent deux cents enfants. Les enfants ne font que les trois premières classes, car, en Italie, l'instruction n'est obligatoire que jusqu'à la troisième et l'examen de complément qui la termine donne droit aux enfants qui le passent avec succès de ne pas retourner en classe ; sans ce certificat, elles ne peuvent être admises ni dans les ouvriers externes ni dans les ateliers, fabriques, etc. Cet examen a une plus grande importance encore pour les garçons, car il leur donne le droit de devenir électeurs.

Maison centrale. Construction sur le Vicco freddo d'une chambre au premier et second étage.

1902. Construction du troisième étage de la Maison centrale. Restauration et embellissement de la chapelle.

2. *Œuvres établies :*

1904. Deuxième hôpital d'enfants, dit *Hôpital orthopédique*.

3. Nombre d'établissements : ouverts, 29 ; fermés, 1 ; total, 184.

4. Nombre de sœurs : à la Maison centrale, 133 ; dans la province, 1407.

VI. Sœur Marie Maurice, visitatrice, 15 septembre 1903.

1. *A la Maison centrale :*

1904. Caveau du cimetière.

1904-1905. Grande salle de récréation des Normalistes, avec terrasse.

1906. Restauration et agrandissement de l'école payante.

1906-1907. Fondations de Sant'Arpino refaites sur le côté sud et ouest.

1907. Chambre d'opération. Construction au-dessus de la deuxième classe, de deux chambres à l'usage de l'infirmerie des sœurs.

1908. Les lésions de la Maison centrale donnant des inquiétudes, les fondations sont consolidées.

2. *Œuvres établies :*

1906, 25 avril. Œuvre de la protection de la jeune fille (Palazzo Campolattaro).

1906, 17 novembre. Première réunion des Dames de charité à la Maison centrale.

1906, 8 février. Quatre sœurs de la Maison centrale sont demandées par le Muncipe pour deux dispensaires d'enfants, l'un à Santa Maria in Portico, Vico III°, l'autre au Corso Garibaldi, Magazini Generali.

3. *Événements généraux :*

1906, avril. Grande éruption du Vésuve. Ambulance d'Ottiano.

1906, novembre. Maison de retraite pour les sœurs anciennes, à Portici, Saint-Joseph.

Si le local et les ressources ne manquaient pas, du jour au lendemain, il pourrait y avoir le double d'enfants dans les classes, tant sont nombreuses les demandes adressées aux sœurs.

*Asile* (15 septembre 1860). — L'asile, trop petit aussi pour le nombre de demandes, compte environ cent quatre-vingts petites filles. En sortant de l'asile, les enfants passent, selon leur force, dans la première ou la seconde classe gratuite. La première classe en Italie correspond au cours préparatoire en France; *la deuxième et la troisième classe* au cours élémentaire; *la quatrième et la cinquième* au cours moyen. Le « certificat de licence élémentaire », qui termine la cinquième classe, équivaut au « certificat d'études » en France.

En retour d'une modique rétribution, on aide aussi matériellement les enfants. Un morceau de pain et le potage sont donnés chaque jour, pendant l'hiver, à tous les enfants qui apportent un sou. Cette rétribution est modique et, à cause de cela, c'est un acte de charité que l'on exerce; mais on exige cette rétribution, car il n'est pas bon que, même par charité, on ait l'air de se substituer aux parents à qui incombe au nom de la loi naturelle l'obligation de pourvoir aux besoins de leurs enfants.

*Ouvroir externe* (1861). — L'ouvroir externe établi dans la petite maison de Chiaïa, en 1854, fut transféré à la Maison centrale en 1861. Cet ouvroir compte de soixante à quatre-vingts jeunes filles, dont une trentaine d'enfants de Marie et une dizaine d'aspirantes.

Les enfants apprennent à coudre, à raccommoder, à faire de la dentelle, à broder. En 1900, un de leurs ouvrages ayant été envoyé à l'Exposition de Paris obtint un premier prix.

*Internat* (1865). — La terrible épidémie du choléra qui éclata à Naples en 1865 y fit de nombreuses victimes et laissa orphelines un certain nombre d'enfants appartenant à de bonnes familles dont la position du père faisait toute

la richesse ; parmi elles se trouvaient des filles de notaires, d'avocats, d'officiers et de magistrats. — Les dames chargées de recueillir ces pauvres enfans comprirent qu'elles ne pouvaient être placées dans des orphelinats ordinaires, et vinrent prier la Visitatrice des Filles de la Charité, la sœur Coste, de les recevoir à la Maison centrale et de leur faire donner une éducation simple, mais soignée. La proposition fut acceptée et l'œuvre commença par douze petites filles orphelines de père et de mère. Ce nombre de douze s'augmenta rapidement. L'ex-reine de Naples ayant envoyé secrètement une forte somme pour les victimes du choléra, une partie fut consacrée à l'éducation de dix orphelines ; de plus, la municipalité de Naples s'engagea à payer la pension d'un certain nombre d'enfants qu'elle plaça à la Maison centrale. On remarqua bien vite, à Naples, la bonne éducation et la bonne tenue des enfans élevés à la Maison centrale ; aussi, un certain nombre de familles de condition moyenne désiraient-elles vivement y faire élever leurs enfans. La sœur Cordero ayant succédé à la sœur Coste dans la charge de Visitatrice, résista d'abord à leurs instances. Cependant, la municipalité et les dames qui avaient à leur charge un certain nombre d'orphelines du choléra, ne continuèrent pas à donner la pension quand celles-ci eurent atteint l'âge de quitter la Maison des Filles de la Charité. Force fut donc de les remplacer par des enfans de famille honorable, mais de condition souvent modeste, payant leur pension. Il y en a actuellement quatre-vingts.

Cette œuvre donne de la consolation, et depuis sa fondation, vingt-trois de ces jeunes filles sont entrées dans la Communauté des Filles de la Charité, et d'autres dans des ordres cloîtrés.

*Externat payant* (1867). — En 1867, le Gouvernement ayant retiré les dix traitemens qu'il avait accordés jusque-là à la Maison centrale pour les sœurs employées aux offices des pauvres, la sœur Cordero, afin d'y suppléer, au

moins en partie, ouvrit un externat payant qui ne compta d'abord que quarante enfants. Ce nombre s'augmenta peu à peu et l'école devint très florissante; puis le nombre des enfants diminua, car non loin de la Maison centrale s'ouvrirent les externats des religieuses Auxiliatrices et des Dames du Sacré-Cœur. Actuellement (1908), le nombre des élèves est de cent cinquante. Elles payent 5, 6 ou 8 francs par mois, selon les classes. Outre le programme ordinaire des classes élémentaires, les enfants étudient le français comme matière obligatoire; des leçons d'anglais et d'allemand sont données à celles qui le demandent, ainsi que des leçons de musique, de dessin et de peinture. — L'externat a une association d'enfants de Marie très florissante.

*École normale* (1882). — Dès leur arrivée dans la province de Naples, les Filles de la Charité s'étaient occupées de l'éducation des enfants, mais les débuts ne furent pas sans difficultés. Arrivées de France, il fallait apprendre elles-mêmes la langue italienne qu'elles voulaient enseigner aux enfants. Rien n'est touchant et édifiant comme d'entendre raconter aux vénérables anciennes leurs débuts à la classe.

Peu à peu, les Administrations réclamèrent des sœurs italiennes, lesquelles, peu nombreuses au début, commençaient à suffire à toutes les demandes, lorsqu'en 1870, le Gouvernement exigea des directrices d'écoles le brevet de capacité. Ce fut un moment de grave embarras pour la sœur Cordero et pour les sœurs supérieures des endroits où la lutte fut plus vive. Abandonner les écoles, rejeter cette multitude d'enfants arrachées à l'oisiveté, les sœurs ne pouvaient s'y résigner! Les administrations et les familles s'y résignaient encore moins, surtout dans les localités où des écoles convenables faisaient défaut à cette époque-là.

Grâce à la bienveillance des autorités supérieures, et surtout du ministre de l'instruction publique, on obtint un sursis de deux ans pour se mettre en règle. En 1872, des



sous-maîtresses venues de la Haute-Italie, munies de brevet, se mirent à l'œuvre, mais les difficultés ne tardèrent pas à surgir. D'abord, les voyages étaient coûteux, puis quelquefois ces jeunes filles ne pouvaient pas s'habituer, ou bien elles ne donnaient pas satisfaction. Préoccupé de cette situation, le Conseil de la province, étudiant le moyen de sortir de cet état de choses, résolut d'établir une École normale; et comme, à cette époque-là, la Maison centrale manquait de place, ce fut à Portici, près de Naples, à la Maison Saint-Joseph, qu'on commença à former des jeunes filles capables d'être appliquées à l'œuvre de l'enseignement. En 1882, l'acquisition de l'immeuble, dit « Sant'Arpino », permit de transférer l'École normale de Portici à la Maison centrale. Il n'y avait à cette époque que vingt-cinq élèves; maintenant, il y en a une moyenne de cent à cent dix, dont soixante-dix à quatre-vingts sont internes. En vingt-cinq ans, deux cents jeunes filles ont obtenu le brevet supérieur; vingt-quatre se sont faites Filles de la Charité; les autres, en grande partie, ont été placées comme sous-maîtresses dans les maisons des sœurs. Toutes, on peut le dire, ont donné pleine satisfaction.

*Œuvre de la protection de la jeune fille* (1906). — En avril 1906, Mme Acton Caracciolo, voulant établir à Naples l'œuvre de la *Protection de la jeune fille*, loua tout près de la Maison centrale des Filles de la Charité un appartement très convenable pour la fondation de l'œuvre. Les jeunes filles sans place y sont reçues, nourries et logées moyennant 1 fr. 40 par jour. Une fois placées, elles peuvent revenir à l'« Asile » tous les dimanches si elles veulent, pour y prendre un peu de délassement. Établie seulement depuis peu, l'œuvre a cependant déjà donné de consolants résultats. Du 25 avril 1906 au 31 décembre 1907, deux cent soixante-dix-sept jeunes filles ont été placées.

(A suivre.)

## PORTUGAL

---

### ILE DE MADÈRE

MADÈRE, en portugais *Madeira*, île de l'océan Atlantique du Nord, dépend du Portugal. C'est le centre d'un petit groupe qui ne comprend, en outre, que la petite île de *Porto Santo*, et trois rochers inhabités, appelés *las Desertas*. Madère est à 545 kilomètres au nord-ouest du cap Djouvi, le point le plus rapproché de la côte d'Afrique, à 1 125 kilomètres au sud-ouest de Lisbonne et à 443 kilomètres au nord de Ténériffe.

La population, d'environ 140 000 habitants, est concentrée presque tout entière sur Madère ; Porto Santo n'a pas 2 000 habitants.

L'île de Madère s'étend de l'ouest à l'est sur une longueur de 55 kilomètres et une largeur de 24 kilomètres ; elle a 150 à 155 kilomètres de pourtour. Elle est parcourue dans le sens de la longueur de l'est à l'ouest, par une chaîne de montagnes d'une élévation moyenne de 1 200 mètres environ ; son point culminant, le *Pico Ruivo*, au centre de l'île, a 1 860 mètres. Les pentes de cette chaîne sont coupées de ravins profonds, qui descendent jusqu'à la mer, de sorte que les communications entre les différentes parties de l'île sont assez difficiles. Elles sont reliées par des sentiers où les voitures ne passent pas : il faut aller à pied ou bien être à cheval ou être porté en hamac. Les formes hardies des montagnes, la profondeur des ravins donnent aux paysages de Madère beaucoup de grandeur et de pittoresque. Les villes et les villages sont bâtis à l'issue des ravins et sur les dernières pentes des montagnes. Les arêtes qui bornent les ravins se terminent vers la mer par de hautes falaises et des promontoires, dont l'un atteint une hauteur de 585 mètres. Madère conserve, dans sa partie méridionale, de faibles

restes de l'antique forêt qui la couvrait autrefois tout entière et qui lui a valu son nom. (*Madeira*, bois.)

FUNCHAL, capitale et principal centre du groupe, est une ville de 18 000 habitants.

L'île est divisée en quatre circonscriptions judiciaires ou *comarcas*, et en neuf districts municipaux ou *concelhos* dirigés par un administrador ; Porto Santo constitue un dixième district. Madère forme un diocèse, dont l'évêque réside à Funchal.

Les prêtres de la Mission, à Funchal, dirigent le séminaire ; ils ont un autre établissement pour desservir l'hospice de dona Amelia, et ils donnent des missions dans l'île.

Les Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul desservent depuis 1861, l'hospice *doña Maria-Amelia* et depuis 1907, l'hôpital de la ville de Funchal. Elles ont auprès de l'hospice *doña Amelia* des écoles florissantes, — en 1908, sept cents enfants, garçons et filles ; — et un orphelinat, soixante enfants.

#### COMPTE RENDU DE MISSIONS DANS L'ÎLE DE MADÈRE

##### *Lettre de M. ALLOT, Prêtre de la Mission.*

Funchal, hospice *doña Maria-Amelia*, le 26 octobre 1908.

Le 5 juillet dernier, M. Mendes et moi, nous reprenions notre travail de mission, par *Serra d'Agua*, village de 1 600 âmes, d'un aspect presque sauvage, tant il est perdu au milieu des gorges profondes. A peine une ouverture vers le sud, large de quelques centaines de mètres, et de tous côtés une muraille de roches immenses de 500 et 600 mètres de hauteur... C'est un endroit d'aspect grandiose, mais terrible que cette « montagne d'eau ». Nous y arrivions par un temps splendide.

Avant même de commencer la mission, nous avons réuni les enfants pour leur enseigner quelques cantiques, leur donner une médaille : ils nous gagneront le cœur de leurs



**A FUNGHAL, ILE DE MADÈRE**

Au centre (n° 1), hospice D. Maria Amélia, tenu par les Filles de la Charité. À gauche (n° 2), habitation des Missionnaires, chapelains de l'hospice; c'est de ce côté que s'étend la ville : cathédrale, hôpital, etc. À droite (n° 3), écoles et (n° 4) orphelinat, dirigés par les Filles de la Charité.

parents. En effet, dès l'ouverture, l'église est remplie ; au premier soir les confessions sont nombreuses. Vers la fin du second jour, M. le curé vient nous dire tout heureux, mais bien embarrassé : « Et que vais-je faire des restitutions nombreuses qui m'arrivent ? — C'est bien simple, lui répondons-nous, tout le monde sait que la mission est pour cela, si besoin en est ; rendez donc sans crainte... » Et ce bon peuple, en effet, rendra aux hommes ce qui leur appartient, et à Dieu redonnera tout son cœur.

Que ne puis-je vous décrire la touchante cérémonie du pardon des injures : Pendant dix minutes, ce n'est plus qu'un sanglot général dans l'église... C'est que, en effet, cette paroisse de l'île avait la réputation de donner passablement à faire à la justice ; les vengeances y étaient nombreuses, parfois terribles ; les divisions invétérées. Aujourd'hui, on sent que la grâce a transformé ces âmes : on voit des hommes pleurer comme des enfants. Et, ce soir-là, aucun homme de ceux qui ne se sont pas encore approchés des sacrements ne veut se retirer sans s'être confessé.

Aussi c'est un bel exemple qu'ils allaient donner aux autres paroisses, ces 160 hommes, et ces 200 femmes qui accompagnaient à la table sainte leurs 60 enfants de la première communion. La communion générale comptait 700 personnes ; et pendant toute la mission nous avons eu 2 300 communions : 5 ou 6 personnes seulement n'ont pas pu profiter de ces jours de salut ; mais du moins trois d'entre elles, ont-elles voulu avoir les conseils des Missionnaires.

Nous avons admiré l'action de la grâce. Aussi notre départ a été une marche triomphale au milieu de ce bon peuple qui nous accompagna longtemps dans les montagnes, chantant des cantiques. Et l'un d'eux disait quelques jours après dans un langage simple, mais qui traduit admirablement cette paroisse : « *Somos mauzinhos, mas amoraveis.* » (Nous avons la réputation d'être un peu méchants, mais nous avons du cœur.)

*San-Vicente.* — Nous nous dirigeâmes alors vers San Vicente, importante paroisse de six mille âmes. Mais ce fut un contraste. On nous regarde en curieux et avec prévention. Quelques personnes de la paroisse avaient déjà lancé cette parole qui allait avoir un si triste écho dans les cœurs : « Nous ne sommes pas des sauvages : nous n'avons pas besoin de mission. »

Nous commençâmes cependant la mission, comme il avait été annoncé ; mais, dès le début, il fut aisé de comprendre qu'il était difficile de réussir.

Malgré tous nos efforts et nos attentions, nous n'avons que 150 à 200 personnes aux instructions ; et à la communion des enfants, qui, partout ailleurs, attire les cœurs même les plus rebelles, à peine comptons-nous une assistance de 150 personnes.

Après quatre jours d'efforts inutiles, nous sentîmes que le moment n'était pas opportun. Par là, Dieu voulait sans doute nous redire que le missionnaire n'est qu'un instrument, et que c'est du haut du ciel que se conduit le fil béni de la grâce et du retour...

Après quelques jours passés à Funchal, M. Mendes et moi, nous allons donner un triduum en l'honneur du Sacré-Cœur, à *Estreito de Camara de Lobos*. Là nous sommes connus ; le souvenir de notre belle mission de l'an dernier est encore vivant dans tous les cœurs. Aussi nous sommes reçus en envoyés de Dieu, avec amour et reconnaissance.

Ces trois jours ont été comme une nouvelle mission. L'église est complètement remplie aux instructions ; les confessionnaux sont plus assiégés que jamais, et pourtant nous sommes cinq au travail depuis cinq heures du matin, jusqu'à dix et onze heures du soir... Aussi quel consolant résultat : 1 050 fidèles, dont 548 jeunes gens ou hommes, prennent part à la communion générale, et nous avons dû la veille laisser plus de 400 personnes sans confession, faute de confesseurs. Il y eut plus de 2 000 communions pendant

ces trois jours ; c'était un admirable triomphe du Sacré-Cœur dans ces âmes, et pour nous une grande consolation.

On nous attendait à Porto-Moniz, le mercredi suivant.

*Porto-Moniz.* — De retour à Funchal, dès le lendemain, nous reprenons le bateau côtier qui nous conduit à moitié chemin. C'est alors que commence notre véritable voyage. Armés chacun d'un bon et solide bâton ferré, nous montons ; mais par quel chemin ! Il faut gravir, dans la montagne, comme un escalier à pic, pendant une heure et demie. Le temps est d'ailleurs splendide, et nous pouvons jouir de ces sites pittoresques et majestueux qui se déroulent sous nos regards. Mais, au sommet de la montagne, la situation change ; le vent souffle avec violence, et souvent il faut bien planter son bâton en terre, se baisser en s'appuyant fortement pour laisser passer les rafales. Au moins, là on respire un air pur !!! Enfin à la nuit tombante, après quatre heures de marche, nous arrivons.

Dès l'ouverture de la mission nous sentons que ces bons habitants veulent correspondre à la grâce de Dieu. Les enfants causent la plus agréable et la plus édifiante impression, sortant de l'église en rangs, et chantant de leurs belles et fraîches voix : « *Vinde pães, vindе mães, vindе todos a missão.* »

Venez pères, venez mères, venez tous à la mission,  
Pour travailler en chrétiens à votre salut.

Et ce bon peuple écoutera l'appel de Dieu mis dans la bouche des enfants ; ils sont 203 ces chers enfants, le jour de leur communion, or 200 hommes les accompagneront, et 300 femmes les suivront à la table sainte. Plus belle encore fut la communion générale.

Il y avait eu 1 300 confessions, la plupart générales, et plus de 2 500 communions dans cette fidèle paroisse de 1 500 âmes.

Je pourrais ici retracer un des plus beaux tableaux que

nous ayons eus sous les yeux dans nos missions. Comme d'habitude, toute la population veut nous accompagner au départ, jusqu'aux limites de la paroisse. Tout à coup, à un détour du chemin, nous sommes en face d'une vallée très profonde où il nous faudra descendre. De l'autre côté aussi toute une population serpente aux flancs de la montagne. Déjà, de fois à autre, nos cantiques doivent se faire entendre de ceux qui nous viennent recevoir, car leurs chants répondent aux nôtres. On descend activement, et voilà bientôt que les chants s'unissent, n'en font plus qu'un. Alors quel beau spectacle ! De notre côté, la paroisse que nous quittons qui veut retarder le moment de la séparation ; les hommes nous embrassent, les femmes nous baisent la main. De l'autre côté, la paroisse où nous allons qui semble, par ses acclamations, avoir hâte de nous voir traverser le pont qui nous sépare encore... Et dans un moment inoubliable, bientôt les deux paroisses sont confondues au fond de cette vallée ; à nos pieds la mer, avec ses vagues dont le bruit se mêle aux acclamations de tout un peuple chrétien. Nous donnons une dernière bénédiction, les chants reprennent plus forts que jamais, et nous montons à l'église de Ribeira da Janella.

*Ribeira da Janella.* — Cette paroisse ne compte que 575 habitants, mais là personne ne manquera sa mission ; le peuple semble si bon et si bien disposé !

Je n'oublierai jamais, je crois, notre sermon au cimetière. Nous venons d'enterrer un jeune homme de vingt ans, l'espérance de sa famille, le modèle de ses compagnons ; son père pouvant dire de lui : « Il ne m'a jamais désobéi. » Sur cette tombe encore fraîche, le peuple écoute avec émotion les leçons de la mort. De la chaire élevée au milieu du cimetière, je domine toute cette gorge profonde, et au loin la mer ; au-dessus de nous, des montagnes d'une teinte sombre dont le sommet se perd dans les nuages et qui forment comme une tenture de deuil. Spectacle grandiose !



Mais ce qui est plus impressionnant encore, c'est lorsque, à la fin du sermon, tout ce peuple en larmes tombe ensemble à genoux, priant, sanglotant, demandant miséricorde. Longtemps ainsi il prolongea sa prière que nous n'osions troubler. Pourtant on rentre dans l'église, mais lentement, pour y redire le chapelet, et avec quelle dévotion ! Ce soir-là tous les hommes s'empressaient pour se confesser.

A la communion générale, il y avait 400 personnes sur 575 habitants. En tout, il y eut près de 500 confessions, c'est-à-dire tous ceux qui étaient en âge de s'approcher des sacrements, et plus de 1 000 communions.

Là, les autorités civiles avaient donné l'exemple ! Heureux peuple, puisse-t-il toujours vivre ainsi en paix.

Au départ, on nous reconduisit bien loin dans la montagne. Et nous, après six heures d'une rude marche à pied, traversant un tunnel de 2 kilomètres sans lumière, riant de nos petites mésaventures dans cette obscurité où se rencontraient çà et là de larges flaques d'eau, nous nous embarquions tout joyeux pour aller vous trouver, vénéré M. Milon, car vous nous aviez précédés de deux jours à Funchal, et vous aviez l'amabilité de venir nous attendre au port.

*Seixal.* — Pendant que vous repreniez la route de France, vers midi, le 15 octobre, nous reprenions la route de l'intérieur de notre chère île. Après une nuit passée au sommet de la montagne, nous descendons vers le nord. Ciel, quelles pentes vertigineuses à descendre ! Que nos jeunes missionnaires, s'ils veulent aller dans ces sites incomparables des montagnes de l'intérieur de l'île, aient de la fermeté dans leurs jarrets, et du calme dans leurs nerfs : il faut sauter parfois de roche en roche. Nous arrivons heureusement à l'heure marquée, et une belle réception fait vite oublier les fatigues du voyage.

Cette paroisse de 1 100 âmes est assurément, par sa position, l'une des plus charmantes de l'île. Mollement étendue au pied de hauts pics qui ont de 800 à 900 mètres, sur le

bord de la mer, couverte de vignobles et de cannes à sucre, elle semble de loin comme une vaste et magnifique pelouse émaillée de jolis toits rouges, qui paraissent s'avancer gracieusement jusque dans l'océan. L'indifférence, le respect humain, un certain luxe même, ont exercé ici, il faut l'avouer, un peu leur action. L'été surtout, quelques étrangers, venus de Funchal jouir de ce délicieux climat, ont semé quelque chose de leurs idées irréligieuses. Quand nous entrons, là aussi, déjà, on a redit aux bons habitants qu' « ils ne sont pas un peuple de sauvages, pour avoir besoin d'une mission ! » C'était là justement un écho de ce qui avait été dit à San Vicente.

Malgré cela, oh ! bonne Providence, c'est là que maintenant nous allons avoir les plus belles démonstrations de foi : près de 2 000 communions pendant la mission ; 400 le jour de la première communion des enfants ; 515 communions, dont 200 d'hommes, le jour de la clôture !

Et nos pauvres ennemis de venir eux aussi à l'église nous écouter ; dans quel but, le premier jour, je ne veux pas le rechercher. Mais bientôt ils viennent avec leur famille ; ils ne manquent plus à une seule instruction du soir, qu'ils écoutent avec respect, et je sais qu'ils ont dit de nous : « Ceux-là prêchent l'Évangile en missionnaires ! » Dieu qui voit le fond des cœurs leur tiendra compte de leurs bons sentiments.

Le digne curé ne savait comment redire sa joie : le résultat dépassait ce qu'il avait osé espérer...

Nous partîmes au milieu des acclamations de tous pour aller saluer au retour notre vénérable et si digne évêque. Mais quelle étonnante route ! Il faut aller par un chemin de 1 mètre de largeur à peine, à une hauteur de 300 et 400 mètres, parfois à pic sur le bord de la mer, sans parapet ; au-dessus de soi, on a 500 ou 600 mètres de roche friable, dont des fragments se détachent presque sans cesse ; on passe plusieurs chutes d'eau qui font voûte sur le chemin même pour

aller se perdre dans l'abîme, et plus d'une fois y ont entraîné les pauvres voyageurs ! Mais Dieu garde bien les siens. Nous arrivons heureusement chez Monseigneur l'évêque, à Saint-Jorge, après sept heures et demie de marche. Le lendemain, nous eûmes encore huit heures de voyage pour aller commencer à Funchal les retraites des enfants de Marie : 200 jeunes filles à la première, 220 à la seconde ; voilà bien du travail assurément, mais il est très consolant.

Nos deux dernières missions enfin. Après un jour de repos, départ par une mer démontée et une pluie torrentielle ; puis une montée de deux heures toujours sous une pluie battante... Ce n'est guère rassurant. Le lendemain pourtant nous faisons notre entrée solennelle dans la paroisse de *Ponta do Pargo*. On ne pouvait avoir une plus belle réception : des fleurs sont épanchées sur la route ; les groupes des pieux fidèles s'augmentent à chaque détour du chemin, et quand, après une heure de cet accueil si honorable, nous arrivons à l'église, toute la foule y pénètre avec nous, récite le chapelet avec une dévotion si pénétrante, que nous pouvons tout attendre de ces âmes.

Et, en effet, dès le premier soir, 50 hommes sont au confessionnal ; le jour suivant, 200 communions déjà ; 5 confesseurs désormais ne suffiront pas à la besogne, car la paroisse compte 2 400 âmes, et tous veulent se confesser. A la communion des enfants, 148 garçons, 139 filles, 150 hommes comme pour leur faire honneur, 300 femmes.

Enfin la communion générale est plus consolante encore. Nous avons préparé 900 hosties, notre espérance est donc bien grande... Or il est facile, en voyant plus de 500 hommes s'approcher de la sainte table, de juger que nous allons en manquer ; je me réserve alors pour une seconde messe, et, pendant que nous achevons cette touchante cérémonie, on va nous faire des hosties : 300 seront encore nécessaires. Nous avons eu 1 200 communions ce jour-là, et pendant toute la mission, 3 300.

Notre entrée par ces chemins fleuris disait assez les sentiments de ces vaillants chrétiens. Aussi, en retrouvant des chemins plus fleuris encore au départ, en voyant ces trois petites filles, anges de la terre, semer les roses sous les pas des missionnaires, nous ne pouvions retenir nos larmes de bonheur en pensant aux fruits bénis que ces fleurs de la reconnaissance et de la fidélité allaient faire éclore au ciel!..

Et ces enfants chantaient un couplet charmant, fait pour la circonstance, et tout le peuple y répondait : *La vao os padres santos.*

Là s'en vont les Pères saints ;  
Comme ceux-ci nous n'en reverrons jamais,  
Ils nous laissent dans les larmes et la désolation,  
Là s'en vont les Pères saints, vers Achadas da Cruz.

*Achadas da Cruz.* — Paroisse de 370 habitants perdue au sommet de la montagne. La vie y est dure, car on n'y compte que peu de jours de beau temps dans l'année. Toujours dans les nuages, on n'y connaît guère que le vent, la pluie et le froid. Or nous y entrons par une journée de soleil, en octobre. Et le beau temps se continuera. Le bon peuple crie presque au miracle. Mais pour nous, la plus consolante merveille, c'est que personne ne manquera jamais à l'église, et que tous s'approcheront des sacrements : même les quelques retardataires revenus du Brésil. Les habitants, en effet, sont presque tous obligés d'émigrer, tant leur terre est pauvre ; mais tous veulent revenir pourtant dans leur terre natale.

Nous comptons 400 communions le jour de la clôture, car quelques pieux fidèles de Porto-Moniz viennent se joindre à eux ; et pendant cette mission nous avons eu près de 1 000 communions...

Cette fois, pour le retour, nous prenons le chemin du centre de l'île par la crête des montagnes. Environ 500 personnes nous suivent, 200 étant venues exprès de Porto-Moniz. Jamais assurément, sur ces montagnes aux pics

solitaires, que visitent seuls de rares bergers, il n'y avait eu pareil spectacle. Jamais probablement leurs échos habitués aux seuls mugissements du vent n'avaient répété les cantiques de tout un peuple plein de foi et d'amour pour son Dieu qu'il vient de recevoir.

Tout au sommet, sur un immense plateau verdoyant, nous faisons halte. Une dernière invocation est chantée avec plus d'enthousiasme encore : « O Marie conçue sans péché, etc. ; » et nous partons en bénissant Dieu. Longtemps ce bon peuple reste là, agitant ses mouchoirs jusqu'à ce qu'il nous ait vus disparaître à l'horizon.

Au retour à Funchal je trouvai l'ordre de nos vénérés supérieurs de dire adieu à cette belle et si religieuse terre de Madère. J'en garde dans mon cœur de chers et édifiants souvenirs qui ne périront pas.

F. ALLOT.

---

## TURQUIE D'EUROPE

---

### MACÉDOINE

*Lettre de M. Gustave MICHEL, Prêtre de la Mission,  
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Yénidjé-Vardar, 20 octobre 1908.

Voilà un mois que les Filles de la Charité sont installées à Yénidjé-Vardar, ville bâtie presque sur l'emplacement de l'antique Pella, patrie d'Alexandre le Grand. En pensant à cette nouvelle fondation, mon esprit se reportait à toutes celles, déjà si nombreuses, qui, d'année en année, s'étaient faites depuis un demi-siècle dans cet Orient, et je bénissais la Providence, qui semblait avoir pris à cœur de se servir des fils de saint Vincent et des Filles de la Charité pour faire revivre la vraie charité chrétienne dans un grand

nombre de lieux parcourus autrefois par l'apôtre saint Paul. Elle voulait sans doute que cette charité, morte en ces pays à cause du schisme, fût représentée par son image la plus vivante au milieu de ces populations, chez qui la nationalité tient la première place, prime la religion.

Enfin, grâce à Dieu, les Filles de la Charité sont à Yénidjé. Depuis longtemps, elles étaient attendues et ardemment désirées dans cette intéressante partie de la mission catholique bulgare de Macédoine. La population de ce pays a encore gardé dans ses mœurs un grand fonds de simplicité. On espérait de la présence des sœurs un grand bien pour le peuple et aussi un secours bien efficace pour faire pénétrer davantage dans les familles catholiques l'esprit chrétien.

Sans doute, le Missionnaire exerce une influence considérable par son ministère et ses multiples relations avec le peuple; mais il est des choses qu'il ne peut faire. La Fille de la Charité, avec les diverses œuvres auxquelles se prête sa vocation, était toute désignée pour apporter un concours efficace au travail du Missionnaire.

Son ministère était tout tracé. En Orient, ce ministère est peut-être plus nécessaire que partout ailleurs, à cause de la situation tout à fait inférieure qui est faite à la femme. La Macédoine n'a pas échappé à cette loi. Pour diverses causes, auxquelles le joug turc n'a pas été étranger, la jeune fille, en Macédoine, a été, jusqu'à ces derniers temps, délaissée, abandonnée à elle-même complètement. On ne s'occupait absolument que des services qu'elle pouvait rendre dans la maison. Aussi, toute jeune encore, on la voyait, la cruche sur l'épaule, aller chercher de l'eau à la fontaine; dans la maison, se livrer aux travaux les plus pénibles qu'elle aura toujours à faire; car elle est regardée comme une servante, et telle elle sera toute la vie.

L'école lui était complètement fermée. Depuis que les convoitises politiques ont multiplié les écoles en Macé-

doine, on s'est occupé aussi de faire bénéficier les jeunes filles de l'instruction, qui était donnée aux garçons seuls. Mais cela n'a point changé la déplorable situation de la jeune fille au point de vue religieux.

A partir de quatorze ou quinze ans, une jeune fille ne peut plus mettre les pieds à l'église, ainsi le veut la coutume, sauf à de grands intervalles, aux plus grandes solennités, à Noël, à Pâques, à la fête du village : cela dure jusqu'après le mariage. Pourquoi cet éloignement presque absolu de l'église, cette abstention presque complète de tout acte religieux public? Je n'ai pu, jusqu'ici, m'en faire une idée bien claire, ni en saisir les véritables causes. Quoi qu'il en soit, telle a été la situation passée et telle est encore, pour un grand nombre de ces infortunées, la situation présente : situation vraiment déplorable.

Avec le nouveau régime qui commence, et vu le peu d'attention qu'apporte le clergé schismatique pour faire disparaître cette déplorable coutume, il est à craindre que, au lieu de s'améliorer, cette situation ne devienne pire encore; car, avec la liberté, est-ce que l'amour du bien-être, la recherche de ses aises, le goût de la mode et une instruction purement laïque n'enlèveront pas bientôt le peu qui reste au fond de ces natures encore simples et bonnes?

Vous voyez la situation, et la tâche qui s'imposait aux sœurs dans ce centre d'Yénidjé-Vardar; c'est à quoi elles ont donné leurs soins dès leur arrivée, car leur œuvre principale est, me semble-t-il, l'éducation des jeunes filles. Cela ne suffit pas. Il faut pouvoir conserver le bien qui a été fait dans les enfants pendant leur présence à l'école, développer les germes de régénération qui ont été déposés dans ces jeunes âmes par leur contact avec les sœurs; pour cela une œuvre post-scolaire, un ouvroir externe par exemple, est de toute nécessité.

C'est l'unique moyen de ne point voir ses travaux perdus. A Coucouch, les sœurs ont établi cette œuvre qui manquait

à leur école et s'en trouvent bien. A Yénidjé, cette œuvre s'impose aussi, afin de faire disparaître peu à peu cette déplorable coutume qui veut que la fille ne doit pas aller à l'église. Tant que nous n'aurons pas des mères chrétiennes pieuses, la famille ne sera jamais foncièrement chrétienne; et c'est ce qui manque dans cette contrée, c'est à quoi le Missionnaire cherche à porter remède. Là est toute son espérance.

A peine installées, les sœurs se sont occupées de l'école catholique des filles et ont ouvert un petit dispensaire. C'était juste le moment de la rentrée des classes : elles devaient s'attendre à avoir un bon nombre d'enfants; mais, dans une maison de 8 mètres de côté à peu près (c'était la résidence du Missionnaire jusqu'à l'arrivée des sœurs), on ne pouvait songer à établir des classes; il y avait à peine de la place pour y loger les sœurs et y établir, dans deux petites salles, un dispensaire. Un local était nécessaire pour les classes. On jeta les yeux sur une maison voisine pour en louer le rez-de-chaussée et l'adapter aux besoins du moment. Le propriétaire, protestant cependant, y consentit pour un prix peu élevé, 100 francs environ, pour l'année.

Il est vrai que le local n'était pas bien favorisé au point de vue de la lumière : on perça une fenêtre dans le mur, on blanchit la salle, on fit une séparation en planches et les sœurs, tant bien que mal, s'installèrent dans ce local provisoire. Provisoire est bien le mot, car on se trouve à la merci du propriétaire qui peut, l'an prochain, reprendre sa maison ou demander un loyer exorbitant. D'ailleurs, du train dont marchent les choses, dans deux semaines ni l'une ni l'autre des deux classes qui ont été ouvertes ne pourront contenir les enfants qui se présentent. Alors, où aller? Je vous laisse à résoudre cette question pour l'an prochain.

Cette lettre est déjà bien longue; cependant, je voudrais encore vous dire quelques mots sur le dispensaire que les



sœurs ont ouvert. Lui aussi est dans un local de beaucoup trop petit. On commence à savoir, dans les environs d'Yénidjé, que les sœurs-médecins sont arrivées. Tous ceux qui ont quelque maladie curable ou incurable accourent pour se faire soigner. La journée ne suffit plus; on vient même le soir à la nuit tombante; mais on est bien obligé de renvoyer ces importuns. Une femme a fait huit heures de chemin à travers les montagnes pour se faire soigner.

Cependant, jusqu'à maintenant, les chrétiens seuls se sont présentés. Je ne sais pas vraiment comment la pauvre supérieure, la sœur Baudemange, fera lorsque les Turcs commenceront, eux aussi, à avoir recours au savoir de cette respectable sœur; car ils ne sont pas peu nombreux en cette ville; ils forment les deux tiers de la population, c'est-à-dire environ 12 000 âmes.

On a jugé qu'une sœur suffirait dans cet office du dispensaire. Je crains fort qu'il en faille bientôt une autre pour remplacer celle qui y est, car elle ne pourra y tenir tant la besogne est grande.

A peine commencées, ces deux œuvres, le dispensaire et l'école, prennent un développement des plus rapides. La maison où sont logées les sœurs était déjà trop petite avant leur entrée pour ces œuvres. Ce développement le fait sentir de plus en plus chaque jour. Quel remède à cela? Celui qui l'avait construite n'avait jamais eu à l'idée qu'il bâtirait une maison pour des sœurs. Si pareille pensée lui était venue, sans doute qu'il aurait fait sa bâtisse beaucoup plus grande, assez spacieuse pour contenir et des salles pour les classes, et d'autres pour le réfectoire, le dispensaire, la chapelle, etc., etc... Malheureusement, il n'a fait et n'a voulu faire qu'une maison pour une seule famille.

Aujourd'hui, les murs n'ont pas le don de s'élargir au fur et à mesure des besoins. Il faut autre chose. Une personne généreuse l'a fort bien compris; aussi elle a acheté un emplacement convenable pour que l'on puisse y élever

une maison en rapport avec le développement que prennent les œuvres commencées.

Dernières arrivées dans la famille, les œuvres d'Yénidjé-Vardar se recommandent à vous dans le pressant besoin qu'elles ont; elles espèrent aussi que la Providence saura inspirer plusieurs âmes généreuses pour leur procurer bientôt les moyens nécessaires de s'abriter dans un local spacieux et d'y prendre le développement qui leur convient et leur est assuré.

Gustave MICHEL.

YÉNIDJÉ-VARDAR OU IANITZA est une ville de la province et du district de Salonique, à 50 kilomètres O.-N.-O. de Salonique (Macédoine, Turquie d'Europe). Elle est située à environ 7 kilomètres au nord du lac amer de Yénidjé, qui s'écoule dans le Vardar par le Karasmak (*Ludias*), et sur le bord duquel sont les ruines de *Pella*, l'ancienne capitale de la Macédoine; elle compte environ 6 000 habitants. — Yénidjé-Vardar était jadis très florissante : ses vingt mosquées le prouvent; mais, en 1839, une peste la fit abandonner par ses habitants et, aujourd'hui, de grandes terres à orge et à blé séparent en plusieurs tronçons les différents quartiers de la ville. Nul doute qu'elle n'ait été construite avec des matériaux provenant de *Pella*. La *médressé*, édifice autrefois considérable et qui tombe en ruine, a encore un portique soutenu par huit colonnes monolithes en marbre blanc. — La plaine qui s'étend de Yénidjé-Vardar au golfe de Salonique produit un tabac renommé. Il se tient à Yénidjé une foire qui dure vingt à vingt-cinq jours et que fréquentent tous les marchands de la Turquie d'Europe. — VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

---

# ASIE

---

## PERSE

---

Dans le mouvement général qui a amené les nations qui n'en avaient point encore à se donner une Constitution : Russie avec sa Douma, Turquie avec sa Chambre des députés, la Perse reçut aussi de son souverain une Constitution.

C'est le shah Mouzzafer-ed-Dine, mort le 10 janvier 1907, qui avait accordé à son peuple, six mois avant de mourir, cette Constitution et un parlement.

Depuis que son fils Mohamed-Ali-Mirza a pris sa succession, ces nouvelles institutions ont été l'occasion de difficultés politiques au cours desquelles des troubles graves ont éclaté à Téhéran, puis à Tauris. Tauris ou Tabriz fut l'objet d'un bombardement par les troupes du gouvernement. Depuis lors, la constitution a été retirée par un rescrit royal du 22 novembre 1908.

A ce sujet, les *Missions catholiques* ont publié (31 juillet 1908) un *Aperçu historique sur Tauris*, qu'elles ont fait précéder des paroles suivantes : « La révolution qui désole actuellement la Perse ne s'est nulle part montrée plus terrible et n'a accumulé plus de ruines qu'à Tauris ; on a lu dans les journaux quotidiens les horreurs du bombardement que la métropole de l'Azerbeïdjan a eu à souffrir. La notice historique suivante que nous a envoyée, avec plusieurs belles photographies, un missionnaire de Tauris, emprunte à ces tristes événements un intérêt d'actualité qui nous engage à n'en point différer la publication. »

*Lettre de M. BARBERET, Lazariste, Missionnaire à Tauris,  
à M. le Directeur des Missions catholiques.*

Tabriz (Tauris) remonte à la plus haute antiquité. Cette ville reçut probablement son nom de K'hotrow I<sup>er</sup> d'Arménie, qui, pour venger la mort de son frère, attaqua en 246 et défit Ardashir, le premier roi de la dynastie des Sassanians. Elle s'appelait alors Shahistan ; il lui donna le nom de *Ta-vrezh* (Vengeance), d'où Tabriz. Elle fut reprise par Shapur, puis remise par Galère à Tiridate avec la province d'Atropatène (en arménien, Aderbadagan ; en persan, Azer-

beidjan). Tiridate fit de Tabriz sa capitale et l'embellit. Arshag, roi d'Arménie, aidé par les Huns et les Alains, envahit l'Azerbeidjan (vers 363) et vainquit Chapur, près de Tabriz ou Tauris. Sous les Sassanians, cette ville continua d'être une importante cité.

Une légende persane donne à Tauris une autre étymologie. Elle raconte qu'au temps des Califes, Zubaïdah, femme d'Haroun-al-Raschid, malade d'une fièvre incurable, ayant reçu des médecins l'ordre de voyager pour recouvrer la santé, fut guérie quand elle arriva en ce pays. Elle bâtit alors une ville qu'elle nomma Tabriz, faisant allusion à la bonté du climat. En langue persane, les mots *tabriz* signifient fièvre dissipée, guérie. La reine, dit-on, fit venir de Damas, Sathah, célèbre astrologue, pour qu'il déterminât l'époque la plus favorable à la fondation de la nouvelle ville. Il est probable qu'elle ne fit qu'embellir et agrandir celle qui existait déjà. Une fontaine de la ville porte encore le nom de Damascus (Damas).

D'autres auteurs font dériver le nom de Tabriz du sanscrit (*Tab*, chaleur ; *Riz*, émaner), allusion sans doute à la chaleur qui vient des montagnes déboisées environnantes.

\* \* \*

Quoi qu'il en soit, en 858, Tabriz fut détruite en partie par un violent tremblement de terre et reconstruite par les soins du calife Motawakil.

Devenue capitale des Mongols, Tabriz jouit d'une grande prospérité. Sa population était évaluée à 500 000 âmes. Aba-Khan érigea à Tabriz d'immenses constructions ; les bazars, au temps de Gazan-Khan (1295-1303), étaient superbes, les étalages de bijouterie éblouissants. Ce prince, appelé *Shan* (le Syrien) parce qu'il avait tenté de s'emparer de la Syrie, bâtit un magnifique palais, une école et un mausolée immense à la mémoire de Hamed-Ullah. Les ruines de ces monuments, appelées aujourd'hui *Sham-Gha-*

zan, se voient encore au quartier de Huk-mabad. On y prend les matériaux des constructions nouvelles; on y trouve des tuiles bleues fort jolies.

\* \*

Durant le quinzième siècle, elle tomba sous la domination des Turcomans et devint capitale. Kara Josef l'améliora et Jehan Shah, qui était tributaire des Tartares, construisit la mosquée bleue.

Tabriz, sous Ismaël Shah, fondateur de la dynastie des Safavians, fut cité royale; quand Ispahan devint sa capitale, un *beylarbeygui* (bey des beys) gouverna Tabriz.

\* \*

La période de 1500 à 1750 de l'histoire de Tabriz est intéressante, parce que cette ville et ses alentours furent le théâtre de sanglants démêlés entre les sultans Osmanlis et les Persans au sujet de la possession de l'Azerbeïdjan. Entre Sunnites et Chiytes eurent lieu alors de formidables batailles.

En 1725, un violent tremblement de terre détruisit Tabriz en grande partie, occasionnant la mort de quatre-vingt mille personnes.

\* \*

On sait que, d'après un accord entre la Turquie et la Russie, le nord de la Perse avait été partagé entre ces deux nations; l'Azerbeïdjan était devenu partie de l'empire turc. Les exploits de Nadir Shah changèrent la situation. La province de l'Azerbeïdjan redevint persane et demeura persane, excepté pendant l'occupation russe en 1829. Durant la période troublée qui suivit le règne de Nadir Shah, Tabriz fut gouvernée par les Dumbli Khans jusqu'à l'époque des Kadjars. Les fortifications, longues de 5 kilomètres, qui entourent une partie de la ville, ainsi que les fossés, sont

l'ouvrage des Dumbli Khans. Les huit portes sont encore la ligne de démarcation de la ville. La porte de Stamboul, avec ses tuiles bleues, ses colonnades et sa décoration artistique, est un magnifique travail d'architecture.

Quelques semaines plus tard, les Missions catholiques ajoutaient :

M. Berthounesque, Lazariste, nous écrit de Tauris, le 3 août 1908 :

« Un mot seulement pour recommander à vos bonnes prières et à votre charité la petite Mission de Tauris. Depuis quarante-cinq jours, nous sommes en pleine guerre civile. Nuit et jour, le canon gronde à 200 mètres de chez nous ; la famine se fait sentir ; on ne trouve plus de pain ; tout augmente de prix ; les pauvres souffrent beaucoup et doivent se contenter de quelques fruits plus ou moins mûrs. Le parti de la réaction semble l'emporter, mais avec beaucoup de difficulté ; le sang coule, il y a un grand nombre de morts et de blessés, depuis une quinzaine surtout.

« Priez pour nous ! »

Depuis ce temps, les troubles politiques se sont en partie calmés, mais la misère subsiste.

---

## SYRIE

### NOTES HISTORIQUES

#### SUR LA MISSION DE TRIPOLI DE SYRIE

Par M. Joseph THOMAS

PRÊTRE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

Tripoli de Syrie, 29 mai 1908.

La maison de la Congrégation de la Mission à Tripoli de Syrie est du nombre des établissements qui furent fondés en Syrie par les PP. Jésuites vers le milieu du dix-septième

siècle, et que le Saint-Siège offrit à la Congrégation de la Mission en 1784, onze ans après la suppression de la Compagnie de Jésus.

La prise de possession par les Missionnaires Lazaristes fut plus nominale qu'effective; la pénurie de sujets et probablement aussi un sentiment de délicate réserve à l'égard des prédécesseurs, dont quelques-uns demeuraient encore en Syrie, en furent la cause, et la tourmente révolutionnaire venant six ans après tarir, en France, toute source de recrutement sembla condamner les nouvelles œuvres au marasme et à la mort. Le dernier lazariste que nous voyons résider à Tripoli à la fin du dix-huitième siècle est M. Louis Gandolfi, nommé, en 1795, supérieur de cette maison ainsi que de celle d'Antoura; mais ayant été bientôt après nommé délégué apostolique et sacré évêque, il délaisse les deux maisons qui restèrent vides jusqu'à sa mort en 1825.

A cette époque, deux nouveaux lazaristes MM. Gayero et Barozzi arrivent à Antoura; mais, c'est pour bien peu de temps, car le premier meurt au bout de quelques mois et le second est envoyé à Alep.

En 1827, MM. Poussou et Leroy débarquent en Syrie; mais, comme ils sont destinés à la mission de Damas, la maison de Tripoli reste encore abandonnée et livrée à la merci de locataires peu scrupuleux qui la démolissent en partie pour en voler les matériaux.

Enfin, en avril 1834, M. Poussou, devenu préfet apostolique de la province de Syrie, vient rebâtir la maison ruinée et s'y installe avec le frère Aimé Cat. Et, dès lors, la maison de Tripoli est vraiment fondée. Sans doute, son organisation (toute spéciale au pays) demandera six ans d'essais, de tâtonnements; elle comptera quelques succès de début; la maison sera même fermée deux fois encore, en 1839 et en 1843, par suite du changement, de la maladie ou de la mort des confrères; l'expédition d'Ibrahim Pacha, provoquant une révolution au Liban, en 1840, viendra entraver l'essor déjà

donné aux missions naissantes; mais Dieu soutient son œuvre.

Le vénérable M. Poussou ayant été rappelé en France, en 1839, après avoir vu mourir, à quelques mois d'intervalle, ses deux compagnons, MM. Rodde et Teste, deux nouveaux confrères, M. Amaya, espagnol et M. Reygasse, français, viennent le remplacer. Dès leur arrivée à Tripoli, ils se mettent avec ardeur à l'étude de l'arabe et en juin 1840, ils essayent leurs forces en donnant une mission au grand village de Becharré. « M. Amaya, dit M. Reygasse dans une relation, était encore bien faible en arabe; néanmoins ses prédications firent merveille. »

Ce fut là le premier succès, comme la préface de l'histoire de la mission du Liban au dix-neuvième siècle; ~~histoire plus~~ connue du ciel que de la terre, ~~et dont~~ chaque page relate le récit d'une mission ~~ou~~ d'une retraite, chaque ligne, une merveille de la miséricorde du bon Dieu, chaque mot, peut-être, le signe d'une âme sauvée.

Avec le temps et l'expérience des premiers essais, nos deux confrères s'organisent, et leur premier soin est de chercher à mettre en pratique le plan de missions, tel que l'avait conçu et tracé le vénéré M. Poussou, plan dont nous reparlerons, pour en montrer la sagesse d'organisation et pour indiquer les admirables résultats qu'il a produits au Liban. Ajoutons seulement que, lorsque, quelques années plus tard, parut le Directoire des Missions envoyé à toutes les maisons de la Compagnie, MM. Reygasse et Amaya eurent la joie et la consolation de voir que l'essentiel de ces règlements était déjà observé par eux.

Au retour de chaque campagne de missions données l'été à la haute montagne, l'hiver, à la plaine, ces infatigables ouvriers, en guise de repos, exercent le saint ministère dans la ville de Tripoli; de plus, ils inaugurent en 1841 les exercices du mois de Marie; en janvier 1843, ils donnent la première retraite ecclésiastique à douze prêtres du diocèse, et



en 1854, ils installent la première Congrégation de la sainte Vierge jusque-là inconnue et aujourd'hui répandue dans tous les villages de la montagne.

On ne saurait assez admirer le zèle vraiment apostolique qui animait ces vrais Missionnaires. Ainsi, en 1843, M. Amaya étant à donner la mission dans un village du haut Liban, est appelé à faire partie de l'Assemblée provinciale qui se tient à Antoura, éloigné de deux journées de cheval; et là, par suite de circonstances diverses, il est nommé vice-visiteur et supérieur du Collège d'Antoura. Il accepte; mais, dès la clôture de l'Assemblée, il repart et va d'abord terminer sa mission interrompue.

Huit ans plus tard, le même M. Amaya est envoyé à Alep, tandis que son compagnon M. Reygasse part pour Alexandrie au secours des œuvres naissantes; mais les deux zélés missionnaires ne s'embarquent qu'après avoir obtenu des supérieurs la promesse formelle de les rendre, dès qu'il sera possible, à leurs chères missions du Liban.

Entre les maisons de Damas, Alexandrie d'Égypte, Antoura, Alep et Tripoli c'est un échange très fréquent de charitables services; malgré la difficulté des communications, dès qu'un missionnaire, pour une cause quelconque, ne peut remplir son office, un de ses vaillants confrères accourt aussitôt pour le remplacer, prêt à rejoindre son premier poste dès que sa présence ne sera plus nécessaire au second. Le bon et saint M. Reygasse en offre un exemple typique, lorsque, nouvellement nommé supérieur de Tripoli, en 1851, il écrit au Visiteur pour le prier de le décharger de cet office: « Croyez-moi, Monsieur Leroy, lui dit-il, il vaut mieux que vous me laissiez « cheville », passez-moi l'expression. Vous avez si souvent des trous à boucher. Il vous sera toujours facile de déplacer une cheville. »

En 1860, quelques jours après la mort de M. Leroy, préfet apostolique, une épidémie de typhus se déclare parmi le corps expéditionnaire français venu pour réprimer les mas-

sacres de chrétiens à Damas et au Liban. Nos soldats meurent en grand nombre. Aussitôt, nos confrères accourent; un vénérable ancien, M. Guillot, s'installe le premier et, jour et nuit, se dévoue au service des mourants de l'ambulance de Beyrouth. Mais, bientôt à bout de forces, il appelle à l'aide et meurt huit jours après au poste d'honneur, les armes à la main. M. Najean, de Damas, MM. Combelles, Broquin, Bajet, de Tripoli, viennent aussitôt se constituer les aumôniers de l'armée, et se partagent avec M. Dutertre, jeune confrère qui arrive de Paris, une besogne accablante, car les pauvres soldats continuent de mourir dans les hôpitaux improvisés de Beyrouth, Baït-ed-Din, Gab-Elias et Ba-Abda.

Nos confrères remplissent ces fonctions jusqu'au départ des troupes françaises de Syrie, en juin 1861, et le 29 août suivant, M. Reygasse revenant de France reprend ses confrères de Tripoli et revient, heureux de rouvrir les missions forcément interrompues depuis plus d'un an.

A partir de 1860, l'histoire de la mission de Tripoli n'offre aucune particularité saillante; les missionnaires, sachant par expérience les besoins spirituels des pauvres paysans du Liban, se dévouent tout entiers à l'œuvre des missions et des retraites ecclésiastiques; chaque année apporte aux pieds du Père de famille une belle gerbe d'âmes cueillie par nos vaillants aînés, puisque, depuis les débuts de M. Reygasse, en 1840, jusqu'à sa mort, en 1876, malgré tant d'obstacles, guerre, révolutions, voyages et maladies des missionnaires, construction de maisons, fondation des œuvres des Filles de la Charité arrivées à Tripoli en 1863, administration des biens temporels, on peut compter sur le registre cent quatre-vingt neuf missions ou retraites; la plupart de celles-ci données aux prêtres.

Et depuis, le bien a continué de se faire, malgré le petit nombre des ouvriers et parfois aussi le manque de ressources; les missionnaires, MM. Pinna, Gibert, Guillot, Bajet, Dian-

chi, pour ne citer que les morts, ont continué le sillon ouvert par les anciens dont le zèle et le dévouement ont été, on peut le dire, le moyen dont Dieu s'est servi pour conserver la foi au Liban, pour garder aux Maronites leurs admirables sentiments de religion, de piété envers Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de tendre dévotion pour la Vierge Marie; et lorsque, partant aujourd'hui en mission, confortablement installé sur son cheval ou son mulet, le jeune missionnaire s'engage dans les sentiers escarpés et pierreux de la montagne, il sent son cœur ému d'un sentiment de grande vénération, teintée d'un peu de mélancolie, en pensant aux premiers missionnaires du Liban, rudes apôtres au grand cœur et au jarret solide, qui, si souvent, se sont lassés en ces chemins. Parfois aussi, il serait tenté de saluer au passage tel rocher, telle antique maison, tel vieil arbre, chêne ou caroubier, telle pauvre église d'autrefois, témoins de leurs fatigues et de leurs féconds travaux.

---

## CHINE

### KIANG-SI MÉRIDIONAL

La lettre suivante donnera quelques indications sur le travail de relèvement qui s'accomplit dans le vicariat, théâtre des tragiques événements de Ta-Wo-Ly, en 1907, racontés dans les *Annales*.

*Lettre de M. SCHIRM, Prêtre de la Mission,  
à M. GUICHARD, Prêtre de la même Congrégation, à Paris*

Nan-Kang, le 4 octobre 1908.

Votre bonne lettre m'est arrivée pendant que j'étais en mission. Vous me croyiez à Ouan-Ngan. Non, Dieu en a disposé autrement. Mgr. Ciceri, dès son arrivée, a rapatrié les restes du petit séminaire de Kan-Tchéou et m'a envoyé avec M. Lecaille à Ta-Wo-Ly. J'ai trouvé mon supé-

rieur habitant chez des chrétiens qui avaient pu déjà relever leurs maisons. Pour ne pas leur être à charge, vite il m'a fait restaurer une chambre dans les ruines; huit jours après, je partais en mission.

Cette première tournée, malgré les difficultés du moment, a été bien consolante. Pauvres chrétiens! beaucoup logeaient dans des maisons à moitié refaites. A San-tze-chan, j'ai pu voir encore la terre imbibée du sang des chrétiens. Dans un petit bosquet, où quelques-uns s'étaient réfugiés, on voit très bien l'emplacement où ils ont été massacrés. La généralité de la chrétienté a pris part à la mission. Tous étaient heureux de revoir le prêtre; c'était comme une résurrection. Chacun aimait à venir dire ce qu'il avait souffert et acceptait avec résignation la volonté de Dieu.

Depuis les fortes chaleurs, me voilà à Nan-Kang. J'y ai passé l'été un peu à l'étroit. Là aussi, ce n'était que ruines. Voilà la résidence presque achevée. J'espère, dans quelque temps, avoir une petite église et un orphelinat. J'ai confiance que Dieu ne restera pas sourd à la voix de nos martyrs et qu'il voudra bénir la nombreuse chrétienté de Ta-Wo-Ly. Il semble que du haut du ciel le bon P. Canduglia n'a cessé d'intercéder pour nous.

Toute l'année, les rumeurs n'ont pas manqué; elles devinrent plus fortes aux approches du 15 de la fameuse huitième lune, jour anniversaire de celui où les Boxeurs accomplissaient leurs tristes exploits. En ce moment-ci, il semble que cette partie de la Chine est plus ou moins travaillée. Les *Cheng-ta*, les Boxeurs de l'année dernière, sont devenus les *Tien-ta* (le ciel frappé). Ils existent toujours et plus ou moins continuent leurs menées. Cependant, à moins de brusques revirements, on peut espérer pour ce moment la paix.

Sous peu, j'espère reprendre mes chevauchées. J'attends pour partir la visite de Monseigneur, qui va venir sous peu. Aussitôt la construction de l'orphelinat mise en train, j'irai

revoir mes bons chrétiens. Ce sera plus consolant que le métier que j'ai dû faire pendant l'été. Il faut une vocation un peu particulière pour le métier d'entrepreneur. Les Chinois sont habiles ouvriers, en général, mais ils ne sont volontiers que ce qu'ils ont vu faire. Tout ce qui est nouveau, il le leur faut bien expliquer, et encore faut-il que cela leur plaise.

Le chemin de fer Han-Kéou-Pékin ne peut pas être pour nous d'une grande utilité. Me voilà depuis deux ans à Ki-Ngan, je n'ai pas encore vu la moindre voiture. Nous en sommes réduits encore aux voyages de jadis, à la barque qui attend le vent, au cheval qui marche comme il peut.

Ici nous sommes bien pauvres en fait d'ornements et de tout. Tout est à reconstituer.

Croyez-moi, etc.

Bernard SCHIRM.

---

## NOUVELLES GÉNÉRALES

Les journaux ont annoncé que le 14 novembre 1908 est décédé à Pékin l'empereur Kouang-siu; le lendemain, 15 novembre, s'est éteinte l'impératrice régente Tseu-hsi.

\*  
\*\*

L'empereur Kouang-siu est mort à l'âge de trente-six ans et après un règne de trente-trois ans et demi. Né le 2 août 1872, c'est, en effet, dans sa troisième année qu'il fut appelé à occuper le trône de l'Empire du Milieu.

Dans la dynastie mandchoue, qui règne en Chine depuis 1644, les empereurs désignent de leur vivant celui qui doit leur succéder au pouvoir. S'ils n'ont pas de fils, ils choisissent, dans la génération la plus proche de la maison impériale, un prince héritier, qu'ils adoptent en raison des exigences du culte des ancêtres.

Ce fut en vertu de cet usage que Kouang-siu, fils du

prince Tchouen et petit-fils de l'empereur Tao-kouang, succéda à son cousin Tsai-tchouen, qui mourut sans héritier à l'âge de dix-neuf ans, le 12 janvier 1875.

La tutelle du jeune prince et la régence échurent à deux femmes : sa mère Tsi-an, qui mourut en 1896, et la sœur de celle-ci, l'impératrice-régente Tseu-hsi, veuve de l'empereur Yi-tchou et mère de l'empereur Tsai-tchouen, qui avait adopté le jeune Kouang-siu peu avant sa mort.

Cette dernière, née en 1834, d'abord simple concubine impériale, s'éleva petit à petit au rang d'*impératrice de l'Ouest* (ainsi nommée d'après la situation de son palais dans l'enceinte de la ville jacobine de Pékin), puis d'impératrice corégente et enfin de régente. Et on peut dire que, depuis 1875, ou même depuis l'avènement de l'empereur Tsai-tchouen, en 1861, ce fut la toute-puissante Tseu-hsi qui gouverna l'Empire du Milieu.

\* \* \*

L'impératrice régente Tseu-hsi, qui s'est éteinte le lendemain de la mort de l'empereur, était née en 1834. Cette femme énergique présidait depuis quarante-sept ans aux destinées de l'Empire du Milieu.

Elle appartenait à la famille mandchoue de Ye-ho-na-la. L'empereur Hieng-foung n'eut pas d'enfant de sa femme Tsou-ngan ; il eut de Tseu-hsi un fils qui devint l'empereur Toung-tchi, et l'éleva au rang d'impératrice.

Tseu-hsi, après la mort de Hien-foung, gouverna réellement la Chine pendant tout le règne de son fils Toung-tchi (1861-1875).

Lorsque l'empereur Toung-tchi mourut, à dix-neuf ans, son cousin Kouang-siu, qui avait alors trois ans, fut placé sur le trône.

La tutelle de jeune empereur fut donnée à sa mère Tsi-an, qui mourut l'année suivante, et à sa tante Tseu-hsi.

Tseu-hsi continua donc à gouverner sous le nouvel em-

pereur et son autorité se montra tout aussi entière que sous le règne de son fils. Lorsque, en 1889, Kouang-siu fut enfin émancipé, c'est l'impératrice douairière encore qui continua à régner.

Entre autres événements importants qui ont marqué cette longue période, on se rappelle le vaste complot des Boxers, qui éclata en 1900, et le drame de Pékin où les légations et la cathédrale, assiégées et assaillies avec fureur, allaient succomber, lorsqu'elles furent enfin délivrées par l'arrivée des forces alliées. La cour prit la fuite et s'exila volontairement de Pékin jusqu'en 1902.

La veille encore de sa mort et malgré ses soixante-quatorze ans, l'impératrice régente exerçait le pouvoir.

• •

Le nouvel empereur, P'ou-hi, est né le 11 février 1906; le prince Tchouen, son père, a pris la régence.

---

# AMÉRIQUE

---

## ÉTATS-UNIS

---

*Lettre de M. Thomas A. SHAW, Prêtre de la Mission,  
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Denver (Colorado), séminaire Saint-Thomas,  
Louisiana avenue; 14 octobre 1908.

Notre illustre fondateur, saint Vincent de Paul, vit toujours dans ses œuvres, dans ses Fils et dans ses Filles. Il répète en ces jours ce qu'il a dit autrefois : *Charitas Christi urget nos*. Les retraites pour le clergé, les missions pour les pauvres gens, les séminaires pour former de bons prêtres : *ad perfectionem sacerdotii, ad opus ministerii, ad aedificationem corporis Christi*, toutes ces choses ont été sa nourriture pendant sa vie. Il pourrait dire, après le divin modèle : *Cibus meus est, ut faciam voluntatem patris*, et ajouter : *Coarctor usque dum perficiatur*.

Je suis heureux de vous écrire que les retraites pour le clergé des diocèses de Denver, de Dallas et de Oklahoma ont été prêchées par les fils de saint Vincent de Paul de notre province, et, grâce à Dieu, avec beaucoup de bénédiction. Dès le commencement du mois de septembre, les jeunes Missionnaires, MM. Jean Sclereth et François-Xavier Feeley, l'un et l'autre, se sont mis au travail des missions. Auparavant, ils avaient été gravement malades. Mais, aussitôt qu'ils commencèrent à respirer cette atmosphère, Dieu les aida et leur santé se raffermi au milieu de ce dur travail des missions. En effet, depuis quelques mois, tous les trois nous avons prêché six missions : chaque mission a été d'une semaine. Toutes les missions se sont faites



ou parmi les montagnes les plus célèbres des Montagnes rocheuses, ou dans le voisinage des villes qui s'appellent *Central City, Colorado City, Lalida, La Junta, Las animas, Rocky Ford*. Quelques-uns de ces noms vous rappelleront les traces des Espagnols du seizième siècle. Par exemple, la ville de *Las animas* tire son nom de *animabus in purgatorio detentis*. Je n'ai pas besoin de vous dire que les conversions d'une vie coupable à une vie meilleure furent en grand nombre. Ces pauvres gens, tant qu'ils vécurent dans l'est des États-Unis, sous l'influence du catholicisme pratique, furent des catholiques excellents; mais aussitôt qu'ils arrivèrent ici, où presque tout le monde cherche l'argent et l'or comme on chercherait le bon Dieu même, ils consacrèrent leurs pensées et leur temps à adorer ce veau d'or; naturellement alors, ils n'avaient pas le temps de songer aux intérêts de leur âme. Ainsi on trouve des familles qui se sont abstenues de la messe le dimanche et les fêtes, et des sacrements pendant un an, deux ans, cinq ans, quelquefois pendant vingt, trente et quarante ans. En vérité, on peut appeler les catholiques de cette sorte que l'on trouve ici *dispersos Israel*.

Il y a vingt ans que j'ai commencé à faire des missions çà et là à travers ces Montagnes rocheuses; à présent, l'esprit du siècle est pire qu'auparavant, parce qu'on est plus indifférent à la voix de la conscience : *Quaerunt quae sunt et non Jesu Christi*. Notre jeune et excellent Visiteur fait son possible pour que le nombre des Missionnaires missionnants soit accru. Après tout, le travail des missions est pour nous le premier.

Maintenant, quelques mots de notre séminaire à Denver.

Que le bon Dieu soit béni! Enfin, ce séminaire vient d'être bâti, et certainement il est un modèle dans son genre.

Premièrement, le vaste terrain contient 60 arpents; on y fauche l'herbe au moins trois fois par an, ce qui est

un notable revenu. D'ailleurs, la ville de Denver s'accroît jour par jour, de telle sorte qu'il y a, à présent, plus de 200 000 habitants. Par suite, notre propriété s'accroît aussi en valeur; de sorte que, si on voulait aujourd'hui la vendre, on en tirerait un grand prix. Notre séminaire est bâti à l'extrémité de la propriété; il donne sur les montagnes à l'ouest et au sud, pendant que, (au nord, il regarde Denver, la magnifique capitale de cet État de Colorado.

Le bâtiment est en briques; l'architecture est romane. Ses dimensions sont de 108 pieds de long, sur 49 pieds de large; il a quatre étages avec un attique; les corridors sont larges de 10 pieds et hauts de 12 pieds. Il y a une chapelle pour la communauté, qui a 48 pieds de long et 17 pieds de large, et une autre chapelle pour les séminaristes, ayant presque les mêmes dimensions. Le réfectoire est large et commode, et une chaudière à vapeur est placée hors des bâtiments. Il y a 40 chambres et des salles d'étude, de récréation et de classe. Telle est, mon cher et très honoré Père, l'idée générale que je suis heureux de vous donner de notre grande maison à Denver.

Le 29 septembre, ses portes s'ouvrirent et immédiatement nos confrères commencèrent leurs cours. On compte 4 confrères prêtres, 1 étudiant, 1 prêtre séculier et 8 ecclésiastiques.

Le bon évêque, Mgr Matz, très affectionné à notre Congrégation, est ravi de joie, parce que son séminaire est ouvert. Je viens de lui faire une visite.

Dimanche dernier s'est terminée notre campagne actuelle de missions. Hier, je suis arrivé au séminaire, et demain je pars pour le cher séminaire des Barrens, éloigné d'ici de 1 000 milles.

Excusez les fautes que vous trouverez dans cette lettre écrite en langue française imparfaite.

Veillez accepter, très cher et très honoré Père, mes

souhaits les plus ardents pour votre santé et croyez-moi, etc.

Thomas A. SHAW.

---

## MEXIQUE

---

### MÉRIDA DE YUCATAN

L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE LOURDES,  
CONFIÉE AUX PRÊTRES DE LA MISSION

(*Annales de la Mission*, édition espagnole, 1908, p. 442. Traduction.)

A l'orient de la ville de Merida et sur un site pittoresque, s'élève la belle église de Notre-Dame de Lourdes, perle brillante de la cité des Montejos. On y parvient par la fameuse rue Royale appelée *de Isamal*, n° 65.

Mlle Loreto Peon et Peon en fut la pieuse fondatrice et en fit donation à la Congrégation de la Mission comme preuve de son estime.

La première pierre de ce beau temple fut posée le 11 février 1889; il fut ouvert officiellement le 12 janvier 1902.

L'église est bâtie dans une magnifique situation topographique. Par devant, se trouvent un spacieux portique et un magnifique jardin; elle a, sur les côtés, les habitations des Missionnaires et un jardin potager. Le terrain sur lequel elle est construite mesure de l'orient au couchant, 58 mètres, et 80 mètres du nord au sud. Le terrain est entouré d'un mur orné, de distance en distance, par des pilastres dont les chapiteaux soutiennent des urnes gracieuses. Au côté gauche de la porte d'entrée, on voit un arbre magnifique appelé *Tamarindo*, lequel couvre en partie le fronton de l'église.

L'église a trois nefs et mesure, de l'entrée jusqu'au fond, un peu plus de 33 mètres. Chacune des nefs latérales a

8 mètres de haut sur 3 mètres de large. La nef principale a 12 mètres de hauteur et 6 mètres de largeur, y compris les colonnes. L'autel et son marchepied, le pavé du sanctuaire et la table de communion sont de marbre blanc. Sur une pierre de marbre placée au milieu du chœur, on lit l'inscription suivante :

*In te Domine speravit.*

*Ici reposent les restes de Doña Loreto Peon y Peon  
Elle fonda cette église et en posa la première pierre  
le 11 février 1889.*

*Née le 10 décembre 1839, elle mourut le 23 mars 1889.*

Toute l'église est peinte à l'huile sur des tons gracieux et sérieux.

#### L'INAUGURATION

La maison de Dieu n'était pas encore achevée que déjà on y célébrait la sainte messe. Le soin de la construction fut à la charge de D. José Maria Peon et, après sa mort, à celle de D. Ignacio Peon, frère de la fondatrice défunte. La famille Peon insista auprès de l'évêque et du supérieur des Missionnaires de Mexico pour qu'ils donnassent un chapelain à la nouvelle église. M. Ildefonso Moral, Visiteur de la province de Mexico, nomma M. Manuel Garcia chapelain de l'église et directeur des missions dans le diocèse; mais, resta alors supérieur de la nouvelle maison, le supérieur et recteur du séminaire de Merida, pour éviter les inconvénients qui résulteraient de l'absence du directeur et de ses confrères quand ils seraient en mission. Le 1<sup>er</sup> janvier 1902, M. Garcia s'embarqua à Vera-Cruz; il arriva à Merida le 3. On décida immédiatement que l'installation du chapelain et de ses compagnons aurait lieu le 12, avec l'assistance de l'évêque Mgr Martin Tritschler et Cordova. Ce jour-là, fut célébrée une messe solennelle, à laquelle prêcha Mgr l'évêque. Le célébrant fut Mgr Crescencio Torres, supérieur de la maison de mission

de Puebla, lequel avait été le premier recteur du séminaire de Mérida, assisté à l'autel de MM. Louis Berenguer et Antolin Constantino, Prêtres de la Mission. Le chanoine D. Manuel Lucien Perez et le recteur du séminaire, M. Carlos Méjia, aujourd'hui évêque de Cina, assistèrent l'évêque au trône.

Dans le sanctuaire, outre les officiants, se trouvaient plusieurs prêtres et ceux du séminaire avec tous leurs élèves. Dans la partie la plus rapprochée du sanctuaire étaient MM. D. Ignacio Peon et D. José Dominguez Peon et au premier banc de l'église était D<sup>ne</sup> Loreto Peon N<sup>de</sup> de Peon, mère de la fondatrice, confondue avec la multitude; enfin, cédant à des instances réitérées, elle accepta la place spéciale qui lui avait été préparée d'avance par les Missionnaires.

Après l'évangile, Monseigneur monta en chaire et après un éloquent discours présenta M. Garcia comme chapelain de l'église.

#### DONATION AUX FILS DE SAINT VINCENT DE PAUL

Jusqu'en l'année 1903, bien que la propriété de la nouvelle église et de la maison de mission eût été faite verbalement, il n'y avait pas encore par écrit de contrat de donation. Il eut lieu à cette époque et il y est dit : qu'est cédée l'église N.-D. de Lourdes avec ses dépendances à la Congrégation de la Mission en la personne de l'illustre docteur D. Carlos Méjia, recteur, en ce moment, au séminaire du diocèse. On y constate que la cause de cette nouvelle fondation est l'illustre seigneur Méjia qui, par ses grands travaux pour le bien de la société du Yucatan, et par ses qualités supérieures, a mérité l'affection et la confiance de la famille fondatrice, en même temps que celle des autres fils de la péninsule.

Je voudrais, en cette partie de ma relation, dire quelque chose en particulier de l'illustre fondatrice et de la famille

Peon, de sa profonde charité et piété, de sa générosité en faveur de la religion, de sa haute influence sur la société de Mérida; mais je me juge insuffisant pour le bien faire; et, d'autre part, j'ai peur de blesser sa modestie. Bornons-nous à lui donner publiquement les plus sincères actions de grâces pour avoir jeté les yeux sur les humbles fils de saint Vincent de Paul, et pour avoir voulu exercer les œuvres de miséricorde par leur moyen. Que Dieu donne à cette généreuse et chrétienne famille le centuple ici-bas, et, après, la gloire éternelle!

#### PERSONNEL EN CETTE RÉSIDENCE DEPUIS SA FONDATION

Au moment où fut nommé M. Jean Garcia, chapelain de l'église de Lourdes, lui furent adjoints pour compagnons d'abord, M. Jean Francisco Trejo et frère Pedro Curto, et un peu plus tard M. Ricardo Atanes. En décembre 1903, M. Esteban Valencia fut désigné pour cette résidence; et en janvier 1904, MM. Julian Coello comme directeur des missions, Maurice Pétul et Manuel Godi. En ce même temps, M. Ricardo Atanes alla résider au séminaire et M. J. Trejo fut appelé à Mexico. Les choses allèrent ainsi jusqu'en mai 1905, époque à laquelle, pour raisons de santé, le chapelain, M. Garcia, dut rentrer à Mexico.

La place de chapelain resta vacante jusqu'à ce que les supérieurs résolurent de rendre cette maison indépendante du séminaire; on nomma alors pour chapelain et supérieur M. Santiago Rodriguez qui en était le vice-recteur. En juin 1907, M. Manuel Goni fut rappelé à Mexico, et, en septembre de la même année, M. Constantin (Antolin) vint le remplacer, mais ne resta que six mois.

Le personnel actuel de cette maison de mission est le suivant : MM. Santiago Rodriguez, supérieur; Julian Coello, Maurice Pétul, Esteban Valencia et les frères Pedro Curto et Antonio Pombo.

ŒUVRES DES MISSIONNAIRES EN CETTE RÉSIDENCE

On peut les réduire à deux : desservir l'église et donner des missions.

Il n'est pas possible d'énumérer toutes les œuvres de piété qui se sont établies en cette église pour la gloire de Dieu et le bien du prochain; elles fonctionnent avec édification et consolation pour tous.

Sur l'œuvre importante des missions, nous pouvons dire qu'elles sont en vigueur depuis le début de la fondation. Il s'est donné jusqu'ici trente missions en des villes diverses, cinquante dans des haciendas ou fermes qui sont comme de véritables et forts villages, sans compter la grande mission parmi les Indiens de Kanha qui dura trois ou quatre ans, et la fameuse première excursion chez les Indiens du territoire de Quintana Roo, que fit M. Coello avec le prêtre séculier Don Crescencio Cruz. Cela mérite bien un récit particulier que je pense écrire, avec la grâce de Dieu, si le temps et les occupations me le permettent.

Esteban VALENCIA.

---

## BRÉSIL

### RÉCIT DE VOYAGE AU PARANA

PAR M. SLOMINSKI, PRÊTRE DE LA MISSION, VISITEUR DE POLOGNE.  
(*Annales polonaises, Roczniki, etc.*, 1907, p. 1 et suiv.; traduction.)  
(*Suite. Voy. Annales, t. 72, p. 463.*)

Mon but était, après avoir visité les maisons de nos confrères qui s'occupent des émigrés polonais dans l'Amérique du Nord, d'aller visiter nos confrères employés à la même œuvre dans l'Amérique du Sud, au Brésil.

Dans l'Amérique du Sud, nous nous trouvons dans un pays où une partie de la population est composée d'émi-

grés Polonais, que nos confrères de Pologne ont suivis dans ce pays pour leur fournir les secours spirituels; c'est le Brésil dont il s'agit.

Le Brésil est un pays qui peut se mesurer pour la superficie avec toute l'Europe, car il s'étend sur un espace d'environ 8 millions et demi de kilomètres carrés. Mais, sur cette surface immense, on compte à peine 19 millions d'habitants. Sur un espace plus de cent fois plus grand que la Galicie, il y a seulement deux fois et demie d'habitants en plus. Si donc la Galicie était peuplée dans le même rapport que le Brésil, elle ne compterait pas plus d'habitants que la ville même de Léopol. Le Brésil est un pays richement doté par la nature; la terre y est excellente, couverte d'une prodigieuse végétation, et cache dans son sein de grandes richesses minérales.

Ce pays, si grand et si riche, n'a pas cependant une grande population. Il était primitivement habité par quelques Indiens peu nombreux; au commencement du seizième siècle, les Portugais y établirent leur domination et commencèrent à le coloniser. Ils s'établirent d'abord sur les côtes de la mer et y construisirent des villes; ils y bâtirent aussi des églises, car avec les Portugais arriva la foi catholique au Brésil. Les Portugais lièrent aussi des relations avec les Indiens par le mariage: de là vinrent ce qu'on appelle les métis. Il ne reste donc plus beaucoup de vrais Indiens; mais il y a un grand nombre de nègres que les Portugais ont fait venir d'Afrique et qui font les travaux pénibles comme des esclaves. Aujourd'hui, ce sont tous des citoyens libres et, en grande partie, du moins dans le sud du Brésil, de bons catholiques. Le Brésil resta une colonie portugaise jusqu'en 1822, lorsqu'elle devint indépendante et libre et choisit pour empereur Don Pedro, issu d'une famille portugaise.

Mais, en 1889, les Brésiliens proclamèrent la république et renvoyèrent leur empereur, Don Pedro II, en Europe.



A présent, le Brésil forme une confédération d'États sur le modèle des États-Unis de l'Amérique du Nord. La république a pour centre Rio de Janeiro et chacun des vingt et un États qui composent la république a son président.

Sous l'Empire, on avait pensé sérieusement au développement du pays. La première condition, pour relever ce pays, c'était le développement de l'industrie, et pour cela il fallait des hommes. Vers 1870, commença un premier mouvement d'émigration par les Européens. Les émigrants se dispersèrent sur de vastes étendues du pays qu'ils avaient pour rien ; ils y bâtirent de grandes baraques, où ils vivaient à leurs frais ; de plus, ils étaient maîtres de grandes terres qu'ils pouvaient choisir où ils voulaient, mais qui différaient avec les contrées et dont les conditions n'étaient pas les mêmes. A condition de payer au gouvernement, pour six ans, 300 milreis, c'est-à-dire environ 500 francs, on devenait propriétaire d'une étendue de terrain de 250 000 mètres carrés. Il fallait alors défricher des forêts, se bâtir une maison en bois et se procurer les choses nécessaires du ménage. Le mouvement d'émigration vers le Brésil s'est accru considérablement ces trente dernières années.

Les Polonais ont suivi ce mouvement. Des gens pauvres, pour la plupart artisans et ouvriers, séduits par la promesse qu'ils deviendraient maîtres d'une grande terre de culture, se sont dirigés en foule vers le Brésil. A présent, le nombre des Polonais y est d'environ 80 000. Cette émigration s'est faite surtout dans les États du Sud, comme à São Paulo, Parana, Santa Catharina et Rio Grande do Sul. Les grandes plantations de café, dans l'État de São Paulo, ont surtout attiré ceux qui aiment à gagner, en peu de temps et d'une manière facile, un bon salaire. On y voit un grand nombre d'Italiens.

Les États de Santa Catharina et du Parana ont vu arriver ceux qui aiment les grands travaux dans les champs, comme les Polonais et bon nombre d'Allemands. Cependant,

comme le climat trop chaud de Santa Catharina n'était pas favorable aux Polonais, ils se sont presque tous réunis dans l'État du Parana, où ils sont presque les seuls habitants. Le climat y est si tempéré, que presque tous les produits d'Europe peuvent y être cultivés; c'est donc, pour un agriculteur polonais, la terre par excellence.

La province du Parana s'étend sur une surface d'environ 240 000 kilomètres carrés; elle est, par conséquent, trois fois plus grande que la Galicie et s'élève à 1 000 mètres au-dessus de la mer. Elle est à l'abri des grandes chaleurs, grâce à la chaîne de montagnes qui l'entourne de toutes parts; le climat y est donc très sain et tempéré. Dans les limites de cet État du Parana il y a, aujourd'hui, une population d'environ 400 000 personnes. Il y a encore une grande étendue de terrain qui n'est pas cultivée.

La plus grande partie des terres cultivables y est entre les mains des colons polonais. Ils y occupent plus des trois cinquièmes de toute la superficie, et sont répandus dans cinquante « colonies ». Ces colonies s'étendent dans des campagnes spacieuses, où chacun des colons a sa demeure. Dans chaque colonie, il y a une église, qu'on bâtit quelquefois à grands frais, et, s'il est possible, les émigrés font venir des prêtres polonais pour les desservir; ces dernières années, il y en avait plus de dix. Il est, cependant, facile de comprendre que les besoins religieux étaient loin d'être suffisamment satisfaits, quand on considère que l'étendue de quelques colonies était très grande, qu'elles sont parfois situées à quelques jours de marche l'une de l'autre et que les moyens de communication sont encore très primitifs. Du reste, le prêtre ne pouvait s'y arrêter que peu de temps, Mgr l'évêque de São Paulo, dont dépendait le Parana jusqu'en 1892, ne pouvant pourvoir aux besoins religieux de tous les Polonais.

En 1892, le Parana eut son siège épiscopal. Un nouveau diocèse avait été créé, comprenant les États de Parana et de

Santa Catharina; le siège fut occupé par un vénérable évêque, plein de zèle, Mgr Joseph Camargo Barros.

Après avoir été renseigné par des rapports qu'on lui avait soumis, l'évêque apprit que son diocèse était composé en notable partie par des Polonais émigrés. Il les entoura de sa sollicitude et s'occupa de leur envoyer des pasteurs capables de se dévouer avec zèle au bien de leurs âmes. Dans cette intention, Mgr l'évêque s'adressa à M. le Supérieur général des Lazaristes pour lui demander des missionnaires polonais. Cette œuvre nous fut recommandée par le Supérieur général, et nous n'avions qu'à répondre : « Dieu le veut ! » Notre vénéré Visiteur, M. Kiedrowski, ne faisait que réaliser les vœux de beaucoup de confrères qui avaient exprimé depuis longtemps le désir d'aller travailler dans cette mission.

Le 19 mai de l'année 1903, partirent les premiers Missionnaires qui portèrent les œuvres de notre province jusqu'au delà des mers; ce furent MM. Bayer, Hugo Dylla et Chylaszek avec le frère hongrois Alexandre.

Ils se mirent en route sous la protection de saint Vincent. Ils allèrent à Paris visiter ses reliques, et, en même temps, recevoir la bénédiction de M. le Supérieur général. Ils visitèrent encore en esprit Notre-Dame de Lourdes, et arrivèrent heureusement sur la terre du Brésil, le 22 juin suivant. Monseigneur l'évêque leur confia le soin des Polonais, dans la paroisse de Thomas-Coello.

L'année suivante, sur la demande de l'évêque, deux autres confrères se rendirent au Brésil : MM. Soltysik et Miesopust, qui étaient destinés pour la colonie de Lucena.

Enfin, au printemps de l'année 1906, il y eut encore trois confrères qui partirent : MM. Kandora, Kominek et Dejewski. En cette même année encore, les confrères se chargèrent du soin des Polonais à Prudentopolis. On nous avait également prié de nous charger de la colonie située à Abranches, et ils l'acceptèrent provisoirement, nous résér-

vant d'aviser à cela d'une manière définitive à notre arrivée. Nos confrères travaillaient donc dans quatre endroits différents au moment de notre visite ; ils allaient aussi donner des missions dans d'autres centres ou colonies, comme on a pu le voir dans les *Annales*.

Ce sont donc ces confrères qui travaillent dans cette contrée lointaine avec dévouement au salut de leurs compatriotes, que nous sommes allés visiter. Mais, comme nous avions accepté récemment un nouveau poste à Abranches, il fallait aussi de nouveaux ouvriers. J'emmenai donc avec moi de l'Amérique du Nord, M. Kolodziej, et nous partîmes ensemble pour le Brésil, sur le bateau *le Zygmunt*. Ce navire appartient à la compagnie allemande « Sloman Brasil-Line », qui entretient un service entre l'Amérique du Nord et le Brésil. C'est un bateau marchand qui transporte les marchandises et qui prend en même temps des voyageurs. Il n'y a pas de bateau exclusivement destiné pour le transport des voyageurs, car il y a peu de mouvement entre l'Amérique du Nord et le Brésil.

Étant venu de l'Europe en Amérique, en quelques jours, sur le gigantesque bateau *le Konprinz-Wilhelm*, j'eus un peu une sensation de crainte de m'embarquer sur un bateau comme le *Zygmunt*, qui était quatre fois plus petit que l'autre et ne jaugeait que 4 500 tonnes. Cependant, ce petit bateau absorba pendant tout son voyage 1 300 tonnes (environ 130 wagons) de charbon, et il l'avait si bien caché dans un coin de sa coque, qu'on n'en pouvait rien voir. Il y avait sur le bateau un important chargement de marchandises de la valeur de plus de 150 000 francs. Elles consistaient en particulier dans une grande quantité de rails de chemin de fer, de locomotives, etc. De plus, il y avait encore la « malle », c'est-à-dire les lettres avec des colis, venus de New-York, ce qui faisait ensemble une charge de deux voitures. Mais cette charge postale rapporte au bateau une somme de 4 à 5 000 francs. Quand on considère que ces

bateaux marchands et postaux transportent des cargaisons de marchandises dans toutes les directions, et, presque à chaque halte, prennent de nouvelles charges, on peut s'imaginer quelle fourmilière c'est que le monde. Notre *Zygmunt* compte un équipage d'environ quarante hommes, parmi lesquels le capitaine, trois officiers, le mécanicien et ses deux assistants, le médecin du bateau, etc. Toute la dépense d'un pareil bateau pendant le temps du voyage, y compris la pension de l'équipage, monte à un millier de francs par jour et, sur cette somme, plus de la moitié est pour le charbon nécessaire chaque jour à la marche du navire. Quand notre bateau revint de la République Argentine et du Brésil en Amérique, il avait à bord une charge de café pour New-York. On voit donc que ce « petit » bateau que nous montions peut contenir beaucoup de choses.

Au moment donc de nous embarquer sur ce bateau, sur lequel nous n'étions pas bien sûrs de voguer en assurance sur l'océan, nous avons répété avec quelque préoccupation dans le cœur l'*Ave maris stella*. Comme c'était justement à dix heures du soir que le *Zygmunt* leva l'ancre et s'éloigna des côtes de New-York, je me rappelai qu'à ce moment, en Galicie, les Missionnaires et les Sœurs commencent déjà leur prière du matin, et qu'ils invoquaient probablement aussi la protection de cette « Étoile de la mer », pour nous.

A peine avons-nous quitté le port, pendant que nous contemplions de loin les millions de lumières et les innombrables feux de New-York et des bateaux qui étaient dans le port, voilà que, après une heure de voyage à peine, le *Zygmunt* s'arrêta, tourna la proue vers les rivages de Brooklyn et jeta l'ancre. On nous fit savoir qu'on ne continuerait pas le voyage avant le lendemain matin, c'est-à-dire le 31 octobre, car le capitaine qui conduisait notre bateau avait peur du brouillard.

Le lendemain matin, tout était calme sur mer et le bateau glissait si doucement en avant, qu'on ne le sentait presque pas. Nous nous aperçûmes seulement du départ, quand le bateau était déjà en pleine mer et qu'on ne voyait plus les cheminées gigantesques de New-York à l'horizon. Le premier jour se passa à faire connaissance avec tout le monde et à examiner tout sur le navire. Nous trouvions que ce bateau présentait plus de commodité sous un rapport que les autres ; mais, du reste, le séjour nous paraissait assez monotone et ennuyeux.

Le soir, le ciel se couvrit et la mer devint orageuse, un ouragan éclata. Le ciel est magnifique dans son aspect horrible. Le baldaquin gigantesque du ciel bleu, au-dessus de nos têtes, s'est changé peu à peu en couleur de plomb, et ce voile lugubre s'étend sur toute la surface de la mer, se serrant de plus en plus, de façon à couvrir l'horizon de ténèbres épaisses. A ce spectacle, on est comme saisi par l'angoisse, et on éprouve des sensations violentes, à la vue d'une telle mer. L'épouvante est encore augmentée par le terrible grondement du tonnerre et par l'éclat de la foudre. Le ciel est comme déchiré par les éclairs, et la mer houleuse se jette éperdument de tous côtés. La pluie tombait par torrents et à chaque instant l'ouragan se déchargeait avec une nouvelle fureur. Au milieu de cette lutte des éléments, notre *Zygmunt* était comme un jouet ballotté par les flots. Il était soulevé en l'air par les vagues, puis, en retombant, il se trouvait entre deux énormes montagnes d'eau et, chaque fois qu'il s'élevait sur les flots, il était inondé par des torrents de pluie. A chaque moment, le ciel était illuminé par les éclairs dont on voyait le reflet sous l'eau. Dans ce moment terrible, nous avons répété souvent : *Ave maris stella*, et l'on comprend que pendant cette nuit horrible nous n'avons guère dormi.

Le lendemain matin, le ciel était de nouveau serein, la mer se calmait peu à peu, de sorte que notre *Zygmunt*, sorti

victorieusement de la lutte, put continuer paisiblement sa marche.

C'était la Toussaint; ce jour-là, la matière de notre méditation était abondante; mille pensées roulaient dans mon esprit. La vive image me vint dans la pensée que l'âme de chaque homme est comme notre bateau voguant en plein océan et luttant au milieu des tempêtes pour arriver heureusement au port du salut. Tous les saints ont dû subir cette tempête sur la mer de la vie et des passions humaines: on ne peut donc pas prétendre à une vie commode et tranquille sur cette terre. Nous avons aussi senti vivement la privation d'une grande consolation, car, pendant tout notre voyage, nous n'avons pas pu dire la sainte messe.

Enfin, le 19 novembre, nous arrivons sur les rivages du Brésil.

Pendant toute la durée de la traversée, nous sommes restés en pleine mer, et nous avons tout le temps la vue monotone du ciel au-dessus de nos têtes, et les étendues immenses d'eau devant et derrière nous. Ainsi se continua notre voyage jusqu'au 16 novembre; ce jour-là, nous rencontrâmes un autre bateau.

Cependant, cette monotonie n'était pas tout à fait ennuyeuse, car on peut examiner la mer des journées entières sans s'ennuyer. On admire la variété merveilleuse avec laquelle les flots se forment et se succèdent; ces flots qui meuvent comme un être vivant et roulent les uns sur les autres; qui semblent se combattre, qui préparent leurs escarmouches d'une manière vraiment étonnante.

Des troupeaux de poissons volants, mis en fuite par le bateau, s'envolent de la mer et, comme une volée d'hirondelles, voltigent sur les eaux jusqu'à ce qu'ils s'enfoncent de nouveau dans les flots. De temps en temps, il y a des dauphins qui se montrent à la surface de la mer; ils viennent chercher leurs délices au soleil; une autre fois, ils se mettent à poursuivre le navire, et quand ils l'ont devancé

ils se mettent devant comme un attelage au bateau, jusqu'à ce que, ennuyés de ce coursier si lent, ils poussent en avant, rapides comme des flèches, et vont se perdre au loin dans les profondeurs de l'Océan.

Et, le soir surtout, quel magnifique spectacle ! Nous restions sur le pont jusqu'à minuit, car il ne faisait pas bon dormir en bas, dans les cabines. Nous sentions déjà la chaleur du *Gulf-Stream* et nous nous trouvions dans la zone tropicale. Dans les cabines, la chaleur se maintenait à 25°; mais, sur le pont, il y avait une petite brise; le ciel était semé d'étoiles brillantes. Et quand la lune envoyait sa pâle lueur sur les flots, on restait immobile dans la contemplation d'un pareil spectacle. Combien de fois nous nous disions, en nous tournant du côté de l'Europe : « Là-bas, les nôtres sont déjà levés, et nous, nous ne sommes pas encore couchés. » Chaque jour, nous avançons de 240 milles vers le sud, mais il nous restait encore 5 000 milles à parcourir.

Le 14 novembre, vers six heures du soir, nous étions également éloignés des deux Amériques. Ce jour-là, nous avions un coucher de soleil superbe : quelles ne doivent pas être les beautés du ciel, si l'âme est ravie par des merveilles de la nature ! Le 16 novembre, on aperçut des mouettes, ce qui était le signe que la terre n'était plus loin ; bientôt, on put voir avec une longue vue les montagnes et les forêts qui couvrent les côtes du Brésil.

Bien que la mer nous parût très belle, la vue de la terre nous causa une grande joie. Vers cinq heures du soir, on aperçut la ville d'Oliada, merveilleusement située au pied de la ville de Pernambuco.

Oliada c'est comme Bielany à Cracovie. Sur les montagnes qui longent les côtes, il y a quelques clochers d'églises et beaucoup de grands hôpitaux où travaillent les Filles de la Charité et des Lazaristes français. Ces maisons, cachées au milieu des bois de palmiers, offrent un très bel



aspect après le coucher du soleil. A côté de Pernambuco, il y a une petite ville avec un port. C'est là que le *Zygmunt* jeta l'ancre. Nous pouvions voir du bateau cette première ville du Brésil, le soir, à la clarté des lumières qui brillaient de toutes parts. Mais le bateau ne s'arrêta que pour décharger les marchandises et la malle-poste; il devait continuer sa route plus loin. Nous aussi nous devions aller plus vers le sud; en attendant le départ, nous examinions le grand nombre de nègres, moitié nus, qui venaient chercher les marchandises du bateau au milieu de cris effroyables. Tout était nouveau pour nous, tout piquait notre curiosité.

Nous partîmes en nous éloignant lentement, et bientôt nous perdîmes de nouveau la terre de vue.

Le lundi 19 novembre, à cinq heures du matin, notre *Zygmunt* était déjà près de Bahia. Il ne pouvait entrer dans le port, car la poste n'était pas encore prête. Bahia présente un aspect magnifique après le coucher du soleil. C'est la première des anciennes villes du Brésil et le premier foyer du catholicisme; elle est située en amphithéâtre sur une grande colline qui s'élève à côté de la mer. C'est une vue ravissante; et les nombreuses églises, et les grands édifices des couvents et autres bâtiments de cette sorte feraient croire qu'on arrive à Gênes ou dans quelque autre ville maritime d'Italie. Notre *Zygmunt* poussa en avant, et, passant au milieu d'un grand nombre de bateaux en rade, il entra dans le port de Bahia. Bientôt arrivent une quantité de canots et de barques pour chercher les voyageurs et les conduire aux quais, comme le font chez nous les fiacres à la gare. Mais, voyant qu'il y avait peu de voyageurs, ils poussent en avant, tout près du bateau, pour les recevoir les premiers.

Il y avait aussi des marchands qui vendaient, dans de grandes corbeilles, des ananas, des oranges et toute sorte de fruits. Nous descendons par un escalier suspendu le long

du flanc du bateau, puis nous prenons place dans une des barques qui doit nous mener au rivage.

Là, après avoir tourné plusieurs fois sur nous-mêmes, nous prenons la rue qui monte vers la ville. Nous allons à pied vers l'église de Sainte-Thérèse, où il y a le séminaire diocésain dirigé par les Lazaristes brésiliens et français. Nous gravissons une rue étroite, mal pavée, et, enfin, nous sommes devant le couvent des carmélites qui est à moitié en ruines. Dans les corridors et quelques cellules restaurés demeurent nos confrères et est installé le séminaire. Ça et là manquent les portes ou les fenêtres et il y a des crevasses dans les murs; mais cela n'effraye pas. Après avoir erré longtemps au milieu de ces ruines, nous rencontrons, au premier étage, une porte fermée; nous nous décidons à frapper, et, sur l'invitation de « Entrez », nous entrons. Nous nous présentons, et le supérieur de la maison, M. Isidore Monteiro, nous reçoit cordialement. Nous sommes heureux de pouvoir dire de nouveau la sainte messe après un voyage de trois semaines.

- Après la messe, nous sommes invités au dîner qui a lieu dans la seconde maison des Lazaristes, où tout le monde allait dîner, car au séminaire on venait justement de finir l'année et la retraite pour les prêtres du diocèse. Les vacances sont, là, durant notre hiver, car alors il y a les grandes chaleurs au Brésil.

Nous partons donc avec le tramway, qui est tiré par des mulets, pour arriver au *Campo da Polvora*, où se trouve la deuxième maison de nos confrères à Bahia. Ceux-ci travaillent dans les missions, desservent l'hôpital et donnent les soins religieux aux Filles de la Charité, fort nombreuses à Bahia. L'accueil chez nos confrères fut le plus cordial possible. La maison, achetée récemment à un particulier, est assez spacieuse, il y a des étages; autour de la maison, dans la cour, il y avait de misérables hangars, qui servaient autrefois de demeure aux esclaves nègres, dont chaque

Brésilien possédait un certain nombre avant l'abolition de l'esclavage, il y a vingt ans environ. Derrière la cour, il y a le jardin plein d'arbres qui portent les fruits les plus délicieux, comme des oranges, des ananas, des bananes, etc.

Après le dîner, nous sommes allés voir encore l'hôpital, les établissements des sœurs, parmi lesquels le beau pensionnat de filles, dirigé par les sœurs, dont la plupart sont françaises. Les orphelines, quoique Brésiliennes, parlent toutes le français fort convenablement.

Les rues de Bahia sont pleines de nègres qui sont ici tous catholiques et pour la plupart gens très pieux. Comme, le lendemain, j'avais l'honneur de dire la sainte messe au maître-autel, je fus presque touché jusqu'aux larmes de voir des nègres et des négresses s'approcher de la sainte table avec une grande dévotion.

Il ne faut pas s'imaginer qu'il est très intéressant de faire une promenade, ici, à Bahia, au milieu d'une chaleur accablante; aussi nous étions tout à fait épuisés de fatigue; et, de plus, la nuit, on ne peut pas dormir à cause de la chaleur. Mais ce qui est encore pire, c'est que les moustiques nous rendirent le sommeil impossible; ainsi, mon compagnon de voyage, M. Kolodziej, en a tellement souffert, que sa figure était le lendemain matin presque méconnaissable; heureusement, il se contenta de sourire quand nous le lui fîmes remarquer.

Dans l'ensemble, Bahia nous a fait une bonne impression. Il est cependant triste de voir de tous côtés tant de ruines de couvents et d'églises, que les archevêques et les religieux bâtirent avec tant de peines et de dépenses. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que le Brésil, vu de plus près, n'est pas partout de même; cette métropole du Brésil, avec ses ruines nombreuses, ne présente pas l'image de tout le Brésil au point de vue religieux; ce sont là les ruines d'un passé glorieux qui se relève de sa chute.

(A suivre.)

## SALVADOR

### ALEGRIA

*Lettre de M. Charles HÉTUIN, Prêtre de la Mission,  
à M. A. FIAT, Supérieur général*

Alegria, 12 septembre 1908.

Notre dernière campagne de missions, commencée le 11 novembre 1907, s'est achevée le 18 juin dernier. Dans ce laps de temps, dix-huit villes, bourgs ou villages ont reçu le bienfait de la mission. Je passe sous silence le nom de chacun de ces lieux qui ne serait pour vous que d'un fort médiocre intérêt.

Inutile de vous tracer, mon Père, le tableau de l'ignorance religieuse qui règne ici, avec son cortège de vices que les missionnaires du Salvador rencontrent plus ou moins partout et contre lesquels ils ont constamment à lutter.

A Saint-Joseph, un vieillard de soixante ans en était à sa première confession : il avouait ingénument qu'il avait ignoré, jusqu'à l'arrivée des missionnaires, les vérités enseignées par eux.

A Perquin, village situé sur un plateau des plus remarquables et à deux pas de la frontière du Honduras, se présenta une femme en guenilles, voulant gagner la mission. On l'interrogea sur ses connaissances de catéchisme. Pas un mot de réponse. Alors, pour l'encourager, on lui promet de lui acheter un bel habit, à condition d'apprendre le *Notre Père*, et de se confesser ensuite. Elle se retire, sans mot dire, et préfère aller rejoindre son louche compagnon, malade depuis un an, pour le soigner et continuer une vie misérable tant au point de vue physique qu'au point de vue moral. Il faut dire que ce dernier point est le moindre de leurs soucis. C'est ici vraiment, mon Père, que nous touchons du doigt l'impossibilité morale dont parle quelque part saint Thomas de pratiquer la vertu quand on est par trop privé des biens temporels.

Sur la rive du Lempa (c'est ainsi que s'appelle l'impétueux fleuve qui baigne toute la république) et à deux lieues de l'Océan Pacifique, se trouve un misérable petit village, dans un site abandonné, formé d'une quarantaine de taudis faits de chaume, palmes et joncs. Les habitants de cette plage, appelée *la Canoa*, vivent exclusivement du produit de la pêche: moules, écrevisses, crevettes, énormes crabes bleus et noirs, etc., le tout poussé en avant par la traditionnelle *tortilla* de maïs. Dix-sept lieues les séparent du chef-lieu de leur paroisse. En vain, chercheriez-vous, parmi eux, une union chrétienne. C'est, au reste, le cas général des villages et hameaux séparés de 5, 10, 15 lieues de la résidence du curé, et où ce dernier ne fait une apparition qu'à de très rares intervalles, et quelquefois, une seule fois dans toute l'année. Il n'est guère de paroisse au Salvador dont la juridiction ne comprenne cinq, dix, et jusqu'à vingt villages, très distants les uns des autres, et dont la population totale va de 10 000 à 25 000 âmes.

Vingt-cinq mille âmes ainsi dispersées! Quelle besogne pour un curé seul, qui peut à peine s'occuper des fidèles du chef-lieu, et qui passe les trois quarts de sa vie à cheval, en tournée de confessions des malades, et par des chemins ou plutôt des ravins escarpés et fangeux qui l'exposent à toutes sortes de péripéties plutôt fâcheuses.

A *la Canoa*, aucune maison n'abritant un ménage légitime, force fut au missionnaire de loger sur la place, sous un toit percé qui protège, soi-disant, un grande croix de bois. Devant la croix on dresse un autel, et derrière elle un rideau cache le hamac où le « saint Père », comme on nous appelle, doit prendre un repos troublé tantôt par les piqûres de moustiques, tantôt par le coassement des crapauds, tantôt par le sourd mugissement des taureaux. C'est fort pittoresque.

On se heurte constamment ici à des contradictions inexplicables, par exemple une vie de péché unie à des pratiques de piété quotidienne, voire à des pèlerinages fréquents, longs

et coûteux. Sur leurs vieux jours pourtant, nos braves gens entendent bien réparer les désordres de leur jeunesse et de leur âge mûr, par une exceptionnelle résignation dans les souffrances que le bon Dieu leur envoie, et par leur assiduité à fréquenter les sacrements, assiduité qui va jusqu'à vouloir communier trois fois par jour, comme le fit dernièrement une bonne femme à trois messes consécutives, répondant au prêtre qui s'en aperçut après coup que son confesseur l'avait autorisée pour communier trois fois.

Mais ce qui nous afflige par-dessus tout, Monsieur et très honoré Père, c'est de constater que l'ignorance religieuse envahit de plus en plus la jeunesse déjà infectée par les mauvais exemples et le spectacle de tous les vices. Où puisera-t-elle la force morale pour y résister? Hélas, elle n'aura même pas la pensée de le faire, et trouvera tout naturel de suivre la pente du mal tracée par ses devanciers.

Quelques-uns des endroits parcourus cette année sont remarquables par leur excessive chaleur, et par ces insolents parasites qu'on appelle ici *zancudos*, et dont la piqûre cent fois répétée va jusqu'à donner la fièvre, et engendrer le paludisme. Ce sont les moustiques du Centre-Amérique. Il nous a fallu supporter de longs jours et de longues nuits cette excessive chaleur, et les ennuis causés par ces vilains petits insectes. Bref, mon Père, nous faisons ici l'expérience de ce qui faisait jadis le sujet d'une de vos conférences : « La vie dure et mortifiée des missionnaires ». Mais alors, c'était la théorie, aujourd'hui, c'est la vie vécue « dure et mortifiée ». « Quand nous serons dans les œuvres ! » disaient alors quelques pieux étudiants. Il est bon de les attendre, les œuvres, avant d'en parler, pour voir vraiment ce qu'on y fera.

A cette dernière série de missions, ont pris part MM. Vaysse, Thureaud, Conte et votre serviteur,

Charles HÉTUIN.

## COLOMBIE

### TUNJA

*Lettre de M. J.-M. POTIER, Prêtre de la Mission,  
à M. A. FIAT, Supérieur général*

Tunja, le 17 août 1908.

L'année scolaire s'est terminée le 20 juin tranquillement. Sur le désir de Mgr l'évêque, nous sommes partis quatre pour explorer un pays de mission qui appartient au diocèse; c'est une vaste région, forêt vierge, où vivent de pauvres Indiens complètement abandonnés du pouvoir civil. L'autorité ecclésiastique pense à eux, mais ne peut presque rien faire, *operarii etenim pauci*. Comme vous le savez déjà, les évêques de Colombie se sont réunis à Bogota,

1. Nous avons donné précédemment dans les *Annales* (tome 73, page 314) des renseignements généraux sur la Colombie. Il y a lieu de les compléter et au besoin de les rectifier par les indications suivantes qui nous ont été communiquées récemment (1908).

La Colombie, l'un des Etats de l'Amérique du Sud, est, depuis 1886, une république *unitaire* et non *fédérative*. Elle ne doit donc pas être désignée sous le nom d' « États-Unis de Colombie », mais simplement sous celui de « Colombie ».

La république de Colombie, depuis la loi du 16 mai 1905, se compose de quinze départements n'ayant guère plus d'autonomie que nos départements français, d'un district capital qui comprend la ville de Bogota et treize villages environnants, de deux territoires nationaux (*Meta* et *Caqueta*), et de deux intendances (*Goajira* et *Atrato*).

Les départements se subdivisent à leur tour en quatre-vingt-treize provinces et sept cent quarante districts ou communes.

A la tête de chaque département est un gouverneur nommé par le Président de la République et ayant sous ses ordres un secrétaire général, un secrétaire d'*hacienda* et un directeur de l'instruction publique. — Les provinces sont administrées par un préfet nommé par le gouverneur, et les districts par un *alcade* que nomme le préfet. — Chaque département a son assemblée de députés dont les attributions sont les mêmes que celles de nos conseils généraux; chaque district a un conseil municipal, exactement comme en France.

Le Président de la République est élu par le suffrage universel. Son mandat dure quatre ans. Il nomme et révoque librement ses ministres. Il n'y a que six ministères: intérieur (*Gobierno*); finances

pour s'occuper des intérêts de l'Église; l'un des points traités, ce sont les missions. Mgr l'évêque m'avait chargé d'un rapport sur ce point intéressant, je devais le compléter par l'expédition mentionnée.

Avant d'abandonner la dernière paroisse pour nous enfoncer dans la montagne, le curé nous pria de donner une petite mission : les résultats en furent deux mille cinq cents confessions. Nous suivîmes notre route harcelés par tous les ennemis de l'homme dans les terres chaudes.

Pendant vingt longs jours, nous explorâmes cette vaste région faisant, on peut le dire, la chasse à l'homme. En

(*Hacienda et Tesoro*), instruction publique, guerre, relations extérieures, travaux publics.

#### DIVISIONS POLITIQUES

District capital, chef-lieu : Bogota.

Départements d'Antioquia, chef-lieu : Medellin.

—	Atlantique,	—	Baranquilla.
—	Bolivar,	—	Cartagena.
—	Boyacá,	—	Tunja.
—	Caldas,	—	Manizales.
—	Cauca,	—	Popayán.
—	Cundinamarca,	—	Facatativá.
—	Galán,	—	Socorro.
—	Huila,	—	Neiva.
—	Magdalena,	—	Santa Marta.
—	Nariño,	—	Pasto.
—	Quezada,	—	Zipaquirá.
—	Santander,	—	Bucaramanga.
—	Tolima,	—	Ibagué.
—	Tundama,	—	Santa Rosa.
Territoire du	Meta,	—	Villavicencio.
—	Caquetá,	—	Mocoa.
Intendance de	Goajira,	—	San Antonio.
—	Atrato,	—	Quibdo.

#### DIVISIONS ECCLÉSIASTIQUES

La République de Colombie est divisée en quatre archidiocèses, neuf diocèses et deux vicariats apostoliques.

Bogota, archevêché; évêchés suffragants : Ibagué, Pamplona, Socorro, Tunja.

Carthagène, archevêché; évêché suffragant : Santa Marta.

Medellin, archevêché; évêchés suffragants : Antioquia, Manizales.

Popayan, archevêché; évêchés suffragants : Garzon, Pasto.

Vicariats apostoliques : Casanare, La Goajira.



effet, ces Indiens vivent tous isolément. Ils fabriquent une mauvaise cabane dans un coin de la montagne, sèment quelques graines et, le reste du temps, ils chassent le gibier dont la viande est la seule qu'ils connaissent.

Leur ignorance est égale à leur misère : le plus instruit d'entre eux avait comme formule de baptême, la suivante : « Pierre, veux-tu être baptisé ? je te bénis » ; et ceci disant, il versait l'eau.

Deux ou trois hommes nous ouvraient le chemin, en coupant les ronces, etc. ; sans quoi, nous aurions laissé la figure dans ces fouillis.

Quand nous rencontrions une maison, nous mobilisions les gens valides qui nous suivaient jusqu'à l'endroit où nous devions passer la nuit. Là, nous restions une journée ou deux. Dans une mauvaise cabane, nous disions la sainte messe, faisons le catéchisme, baptisons, confessons les hommes au pied d'un arbre, les femmes à travers les mauvaises parois de la cabane, et mariions les trois ou quatre paires de concubinaires qui nous avaient suivis. Ensuite, chacun retournait à sa maison et, nous, nous suivions notre route. Pendant ces vingt jours, nous avons eu pour couchette le sol des cabanes, pour matelas une couverture dans laquelle nous nous enroulions.

Nous avons eu tous un peu de fièvre, mais au moins nous sommes arrivés de nouveau aux terres civilisées avec la satisfaction d'avoir fait un peu de bien à de pauvres âmes qui dépérissaient physiquement et moralement, faute de secours corporels et spirituels.

Avant de rentrer à la maison, quoique déjà bien fatigués, nous avons encore donné une petite mission, où nous avons pu confesser près de mille cinq cents personnes.

J.-M. POTIER.

TUNJA, ville de la République de Colombie, chef-lieu du département (ancien Etat) de Boyaca, chef-lieu de la province du

Centre ; évêché. Cette ville est située à 135 kilomètres nord-nord-est de Bogota, dans un cirque des Andes formant faite entre la Magdalena et l'Orénoque ; sur une esplanade ravinée dominant une petite plaine arrosée par le rio Tunja, branche gauche du Sogamoso ou Thicamocha, affluent droit du Magdalena ; à 2793 ou 2760 mètres d'altitude. — Tunja, l'antique *Hunsa*, est une vieille cité, antérieure à la conquête, jadis capitale d'un important royaume, rival de celui de Bogota. En 1538, Gonzalo Suarez Rondon y établit le siège du gouvernement sur l'ordre du conquistador Quesada. La ville est mal bâtie, sous un ciel presque toujours nuageux, mais dans un climat frais et salubre. Un grand nombre de vieux blasons gravés dans la pierre, se voient encore sur les portes de la ville. Elle possède les églises paroissiales de Santiago, de Santa Barbara et de las Nieves ; d'anciens couvents de franciscains, de dominicains et d'augustins. — VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

D'après la *Guia de Colombia* de 1907, la population de Tunja est de 29 000 habitants. Il y a un bureau télégraphique.

Le diocèse de Tunja est suffragant de l'archidiocèse de Bogota ; il a été érigé au mois de mars 1882.

---

## NATAGA

### MISSION INDIENNE

*Lettre de M. DUROU, Prêtre de la Mission, à M. BOU-LANGER, à Saint-Walfroy.*

En tournée à Lamée, 15 mars 1908.

Je commence par vous dire que j'ai quitté Nataga (sans le quitter définitivement, vous verrez l'explication plus loin).

Je partis de Nataga le 9 février, vers onze heures du matin, accompagné du cher M. Tramecourt (nos autres confrères étaient en mission), d'une vingtaine de Nataguéniens à cheval et d'un plus grand nombre à pied. Les trois mules de charges étaient parties dès le matin. A la rivière Rio Negro, à une bonne heure de Nataga, j'embrassai M. Tramecourt, je dis adieu à nos braves Nataguéniens, et

je partis avec un compagnon. Le temps était beau, je montai pendant trois ou quatre heures, et de temps en temps, je regardais Nataga qui se détachait là-bas au loin; on ne se sépare pas d'une maison où l'on a vécu plusieurs années avec d'excellents confrères, sans avoir le cœur gros.

Vers cinq heures, du soir, j'arrivai à la « posada » à Potrerillos. Le lendemain, départ à sept heures; déjeuner à onze heures au pont de Cohetaudo, au bord de la rivière Paez; à quatre heures, j'étais à Inza, résidence des missionnaires. M. le Supérieur était venu à notre rencontre avec le président de la fabrique.

Le lendemain, 11 février, je dis la sainte messe pour placer mon futur ministère sous la protection de Marie Immaculée, tout heureux de la coïncidence de la fête de Notre-Dame de Lourdes.

Le 12, nous allâmes à Guanacas, petit village indien, donner une mission de cinq jours. Une maison ordinaire servit de chapelle et de presbytère. Les bons Indiens vinrent en grand nombre à Inza nous chercher, et une centaine nous accompagnèrent au retour. Et il nous comblèrent de cadeaux : poulets, œufs, fromages, lait, légumes, fruits, etc. Chacun voulait offrir son petit « regalo ».

Le 19, nous partions, M. le Supérieur et moi, pour une tournée à quelques villages indiens; nous ne rentrerons à Inza qu'à la fin de mars.

Avant d'aller plus loin, voulez-vous que je vous dise pourquoi je suis venu ici? Parce qu'on m'y a envoyé; il y a des changements en Colombie comme partout.

Voici, cependant, une petite explication : M. le Visiteur a voulu réunir les deux maisons de Nataga et de Tierradentro, et faire de cette dernière une dépendance de Nataga; le grand avantage qu'il voit à cette union, c'est que les missionnaires se remplaceraient ici, où la vie est un peu plus pénible à tout point de vue. Après avoir vécu quelque temps à Tierradentro une vie un peu sauvage, si on peut

parler ainsi (pas si sauvage que cela, pourtant, vous le verrez par la suite de ma lettre), ils iraient à Nataga et aux missions en pays civilisé.

M. le Supérieur de Nataga, est supérieur des deux maisons (qui n'en font qu'une), et à Tierradentro, il y a un directeur comme en mission. Je resterai ici comme directeur à partir des vacances. M. le Supérieur ira à Nataga et il viendra un nouveau confrère. Etes-vous satisfait de ces explications?

En ce moment, je fais une tournée avec M. le Supérieur pour connaître les villages, les gens, les habitudes, etc.

Cette œuvre de Tierradentro fut entreprise par la Congrégation il y a deux ans et demi. Il s'agit de vingt mille à trente mille Indiens qui vivent dans une vingtaine de « parcialités » avec leurs vingt petites églises; il faut aller les visiter de temps de temps. Tierradentro est donc une grande paroisse, où les occupations ne manquent pas, d'autant plus qu'elle a été complètement abandonnée pendant long temps; il faut apprendre la langue de ces Indiens, le « paez », une langue un peu barbare, et il n'y a pas de livres; on l'apprend avec quelques Indiens qui savent l'espagnol.

Le confortable ne ressemble pas à celui d'Europe. Des chemins, vous savez ce qui en est; jamais on ne saura, au moins par ici, ce qu'est une route comme celles d'Europe; imaginez tous les plus mauvais chemins de Bièvres (localité près de Saint-Wafroy) et autres endroits, et vous aurez une idée éloignée de nos chemins dans ces montagnes; chemins passables quand il fait beau, affreux quand il pleut. Heureusement, nous avons de bonnes mules qui ne reculent pas devant un mauvais pas et passent partout; je ne parle pas des cavaliers, il y en a de tous.

Les maisons sont on ne peut plus primitives; il n'y pleut pas, c'est bien quelque chose! Elles sont couvertes de grandes herbes qui remplacent les tuiles ou ardoises (très rares par ici; je parle des tuiles, car des ardoises je n'en ai

vu que dans les écoles, pour économiser le papier, lequel est excessivement cher dans ce pays).

Pour faire une maison, on plante quelques piquets ou petits arbres coupés dans la montagne; on met une petite charpente par-dessus, et le toit. Et pas besoin d'un clou pour tout cela; on attache avec des « bejucos », espèce de liane de la montagne. Les murs sont faits avec de la boue, ce sont les maisons plus soignées. D'autres maisons sont de n'importe quoi, même de tiges de maïs sèches et attachées l'une à côté de l'autre.

Ne demandez pas quels sont les meubles qu'il y a dans la maison. Ordinairement, les meubles se réduisent à trois pierres qu'on met au milieu de la maison pour faire du feu et... la cuisine. La fumée passe où elle peut : par la porte, ou par le toit, pas par la fenêtre, parce que les fenêtres ne sont pas en usage. De chaises, de lit, des armoires... à quoi bon tout cela? On s'assied par terre, on couche par terre; on met un habit et on le garde jusqu'à ce qu'il soit usé, et on s'en procure alors un autre. Inutile de vous dire ce qu'est le parquet; il est fait depuis longtemps, et il n'y en a pas de meilleur.

Nous devons donc apporter ce qui nous est nécessaire; une mule avec deux « pétacas » (malles de cuir) et sept ou huit Indiens avec un paquet sur le dos portent nos lits de camp, couvertures, ustensiles de cuisine, quelques vivres, etc. Ici, on rencontre des œufs (c'est le cadeau habituel des Indiens), des poules, quelques légumes (pommes de terre haricots, etc.). Nous apportons de la graisse, du riz, du chocolat; et les assiettes, verres, etc., bien entendu, si nous en voulons. La cuisine des Indiens est simple; ils mangent surtout du maïs, et ils mangent en se levant et avant de se coucher. Dans la journée, surtout en voyage, au travail, ils ont à la bouche la « coca », espèce de feuilles qu'ils gardent longtemps dans la bouche, ce qui n'est pas très propre ni très joli; mais qu'importe? Cela leur donne de la force, disent-ils.

Nous passons trois, quatre, cinq, huit jours dans un village, et puis, en avant pour un autre. Nous avons visité Pueblito, Huila, Vitoneo, San José, Mosoco; nous sommes arrivés hier à Lamé, et, dans deux ou trois jours, nous continuerons à Suin, Chimas, Calderas, San Andrés, etc.

Notre arrivée dans un village est une fête. On vient à notre rencontre avec bannières, musique — c'est-à-dire flûtes et tambour — et les fusées et pétards annoncent notre arrivée aux environs en même temps que les cloches; on nous baise la main, on demande la bénédiction, et, après les salutations et compliments, on continue la route jusqu'au village.

Nous descendons au presbytère (s'il y en a un, et s'il n'est pas occupé par l'école) ou à la maison la plus convenable du village. Nous avons, chacun des deux missionnaires, une petite chambre; s'il n'y en a pas, on en fait : avec deux draps de lit, une corde et quelques épingles, une cloison provisoire est bientôt faite. On monte un petit lit de camp; j'en ai un très convenable, envoyé de Saint-Germain il y a deux ou trois ans; il commence à servir, et il sert de chaise ou fauteuil, de lit, de bureau, etc. En ce moment, je suis dans une chambre relativement convenable; j'ai une table, et je suis assis sur un lit, et un lit luxueux; il consiste en quatre ou cinq planches (c'est tout); ordinairement, un lit (quand il y en a, c'est toujours du luxe) est composé de quelques branches d'arbres ou roseaux très durs; on appelle cela une « barbacoa », et en paez « aton ».

Nous sommes ici dans la maison de Jacinto Guainas, un des deux Indiens qui savent lire dans tout Tierradentro. Les écoles ne datent guère que d'un an ou un an et demi, et ont été fondées par le M. le Supérieur, qui nomme les maîtres d'école et inspecteur, etc. Le gouvernement ne s'occupe que de payer (150 fr. par mois) par l'entremise de M. le Supérieur.

Les Indiens profitent de notre passage pour demander

des fêtes. Une fête consiste en vêpres, messe chantée et procession en l'honneur d'un saint ou de Notre-Seigneur. Ces jours derniers, c'étaient des fêtes en l'honneur de l'Enfant-Dieu (del Niño-Dios), de Notre-Seigneur ressuscité (del Resuscitado), de sainte Barbe, de saint Pierre, de saint Joseph, etc.

La veille de la fête, le « *fiestero* », c'est-à-dire celui qui fait faire la fête, arrive et vient apporter solennellement au missionnaire le « *camarico* » (poulets, œufs, pommes de terre, haricots, etc.), pour manger le jour de la fête. Je dis qu'il vient solennellement, au son des cloches, avec les bannières et avec des fusées. Il donne un petit « *camarico* » au chantre qui nous accompagne et qui chante assez bien en s'accompagnant avec le violon. Il y a vêpres la veille de la fête, et le lendemain messe chantée et procession avec la statue du saint; et durant les offices, et surtout pendant la procession, des fusées et des pétards, coups de fusil en masse (sans poudre, ici, il n'y a pas de plaisir)!

Fêtes (vous savez ce que c'est), baptêmes, mariages, confessions, etc., voilà le travail de quelques jours passés dans un village. J'oubliais la visite des écoles dans les villages où il y en a.

Les églises sont pauvres et manquent de quelques ornements; mais il y en a quelques-unes de passables, comme celle de Lamé, où nous sommes en ce moment, et d'autres.

Le climat est bon dans tout Tierradentro, moyennement chaud dans quelques villages, presque froid à Victorico, San José, Mosoco (quelque 10°), et ni froid, ni chaud dans les autres.

Ces braves Indiens ont à peu près toujours l'air content, gai; ils ne se préoccupent pas de ce qui se passe dans le reste du monde, pas même de ce qui se passe en Colombie. Ils vivent dans leur petite maison, retirée seule dans la montagne; autour de l'église, à peine quelques maisons. Ils font eux-mêmes leurs habits, ce que ne savent pas faire les civi-

lisés de Colombie, qui achètent tout ou à peu près de l'étranger. Je dois vous dire le costume des Indiens : les hommes ont pour habit un caleçon blanc qui va jusqu'aux genoux, et une « roana », pièce d'étoffe carrée, noire ordinairement, qui a un trou au milieu pour passer la tête et retombe autour du corps jusqu'au dessous de la ceinture. Pas mal d'enfants, jusqu'à douze ans, n'ont que la « roana » sans caleçon. Les femmes sont aussi habillées très simplement et déceument; il n'est pas besoin d'aiguille ni de fil pour leur vêtement, il est sans couture. Elles les tissent elles-mêmes. Le premier vêtement les couvre de la ceinture au-dessus du genou, et est retenu à la ceinture par une espèce de large ruban, solide et long, qui fait trois ou quatre fois le tour du corps. Le deuxième vêtement les couvre des épaules à la ceinture; il est en une pièce ou deux et est retenu au-dessus des épaules par deux espèces d'épingles en cuivre ou en bois, ou faites avec un petit os de poulet, une plume de poule, etc.

Les bras restent libres, le vêtement ne comporte pas de manches; il est noir ordinairement. Quand les femmes viennent au village ou à l'église, elles ont une autre pièce d'étoffe, bleue ordinairement, qui les enveloppe de la tête à la ceinture. Cette pièce d'étoffe sert aussi aux mamans pour porter leur bébé derrière le dos : un large ruban qu'elles attachent sur le devant retient solidement le petit enfant dont la tête se voit derrière la tête de la mère ou au-dessus de l'épaule, quand il ne dort pas. Ainsi les femmes ont les mains libres pour travailler, car elles travaillent en marchant, elles filent, elles font des « giges », petits sacs très jolis que tout Indien qui se respecte porte en bandouillère. Les hommes sont aussi presque toujours occupés; ils font des chapeaux en marchant. Au costume que je viens de décrire, ajoutez un chapeau, pareil pour les hommes et les femmes. N'allez pas parler de chaussure, ni de chemise; je vous ai dit le costume complet. Si l'Indien est riche, il



portera les caleçons plus larges, la roana plus longue, ou il en prendra deux ou trois l'une sur l'autre; l'Indienne se mettra trois, quatre ou cinq colliers, des pendants d'oreille. Les pendants d'oreille sont à la mode; les petites filles que je baptise ont déjà les oreilles trouées et un fil, et quelques-unes les pendants. J'ai vu quelques personnes qui avaient comme pendants d'oreille, devinez quoi?... Deux médailles miraculeuses! Aviez-vous pensé à cela?

Pendant que j'écris ces lignes, un petit garçon de douze à quatorze ans est là qui me regarde; il est de ceux qui n'ont que la « roana » pour tout habit.

- Ingui castellano jipna? — Jipmet.
- Tu sais l'espagnol? — Je ne sais pas.
- Inhui quiny casenga? — José.
- Comment t'appelles-tu? — Joseph.
- Ingui doctrina jipna? — Jipmet.
- Tu sais le catéchisme? — Je ne sais pas.

Et je lui enseigne un peu :

- Mans Dius unstiua? — Tech Dius cha unsa.
- Combien y a-t-il de Dieu? — Il y a un seul Dieu, etc.

Mais ce n'est pas la peine de vous donner une leçon de « paez »; du reste, je ne suis pas encore très fort.

Que vous dire encore des Indiens? Le matin et le soir, ils viennent saluer les missionnaires, baiser la main, demander la bénédiction. Quand quelqu'un rencontre son parrain ou sa marraine (de baptême, de confirmation ou de mariage), il s'agenouille et demande la bénédiction en disant : « Béni et loué soit à jamais le saint Sacrement de l'autel et Marie conçue sans péché originel, etc. » Tout le monde se découvre, et le parrain donne la bénédiction. Alors seulement on se salue; pour cela chacun met la main droite sur l'épaule gauche de l'autre, puis on se sert la main avec un bon sourire.

Les autorités se distinguent par un bâton noir qu'elles ont toujours à la main, et il y en a des autorités! gouverneur, commissaires, capitaines, maires, etc., etc. Les Indiens sont obéissants.

Que vous dire encore? J'ai écrit cette lettre à la hâte. Vous voyez que je cause avec vous comme si j'étais à Saint-Walfrid, et quelques milliers de lieues nous séparent!

Une petite prière pour les Indiens de Tierradentro et leurs missionnaires. Et si vous avez des objets de piété (médailles, chapelets, croix, images), que vous ne puissiez utiliser, envoyez-les à la sœur Jeanne, de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye, qui est, en France, procureur général de la mission de Tierradentro et autres lieux.

Je vous quitte pour faire une douzaine de baptêmes; j'en ai fait jusqu'à trente à la fois.

Veuillez agréer, etc.

Louis DUROU,

*Missionnaire de Tierradentro,  
à Inza (Cauca),  
Viâ Panama (Colombie).*

---

## DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

71. — FACUTÉ DE DIRE LA MESSE CONFORME A LEUR OFFICE POUR LES PRÊTRES DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION, CÉLÉBRANT DANS UNE CHAPELLE DES FILLES DE LA CHARITÉ. — (Rescrit de Pie X, 11 août 1908.)

BEATISSIME PATER.

Sacerdos Petrus Piacenza, S. R. C. Pronotarius apostolicus, qui septem abhinc annis degit Romæ in domo Congregationis ad montem Citatorium, ad thronum Sanctitatis Vestræ humiliter provolutus, ad dubia solvenda, et ad anxietates præcavandas circa interpretationem legis de celebratione missæ in oratoriis semipublicis, enixe rogat ut S. V. dignetur declarare quod omnes et singuli prebyteri Congregationis Missionis, possint celebrare missam juxta calendarium ejusdem congregationis, quotiescumque celebrant in oratoriis semipublicis Puellarum Charitatis, exceptis diebus quibus occurrit festum patroni loci, vel Dedicacionis Ecclesiæ cathedralis, aut ejusdem titularis.

JUXTA PRECES IN DOMINO.

Die II Sextilis 1908.

PIUS PP. X.

## NOS DÉFUNTS

---

### MISSIONNAIRES

36. M. Yvert (Henri), prêtre, décédé à Rome (Italie), le 9 août 1908; 80 ans d'âge, 41 de vocation.
37. Frère Valiente (Vincent), coadjuteur, décédé à San Juan (Antilles), le 23 juillet 1908; 71,46.
38. M. Charmeil (Michel Antoine), prêtre, décédé à Figueras (Espagne), le 26 août 1908; 63,43.
39. M. Zdziblo (Rodolphe), prêtre, décédé à Cracovie (Autriche), le 3 septembre 1908; 31,14.
40. Frère Garcia (Pierre), coadjuteur, décédé à Avila (Espagne) le 31 août 1908; 25,5.
41. Frère Frade (Joseph), coadjuteur, décédé à la Havane (Antilles), le 24 août 1908; 66,40.
42. M. Pessoa (Antoine), prêtre, décédé à Bahia (Brésil), le 22 septembre 1908; 33,7.
43. Frère Ramos (Louis), coadjuteur, décédé à Puebla (Mexique), le 2 septembre 1908; 77,43.
44. Frère Dussailant (Jean), coadjuteur, décédé à Dax (France), le 2 octobre 1908; 79,53.
45. M. Licker (Nicolas), prêtre, décédé à Metz (Lorraine), le 6 octobre 1908; 53,29.
46. M. Docé (Albert), prêtre, décédé à Petropolis (Brésil), le 3 octobre 1908; 66,46.
47. M. Saccheri (Jacques), prêtre, décédé à Turin (Italie), le 5 octobre 1908; 60,44.
48. Frère Destribats (Jean-Bernard), clerc, décédé à Dax (France), le 7 octobre 1908; 21,3.
49. Frère Stergar (Jean), coadjuteur, décédé à Cilli (Autriche), le 10 octobre 1908; 75,55.
50. M. Orriols (Emmanuel), prêtre, décédé à Barcelone (Espagne), le 18 novembre 1908; 72,55.

51. Varetto (Jean), coadjuteur, décédé à Turin (Italie), le 26 octobre 1908 : 63,38.
52. M. Bretaudeau (Léon), prêtre, décédé à Paris, le 13 décembre 1908; 45,13.
53. M. Ouang (Martin), prêtre, décédé à Tchen - Uien (Chine), en décembre 1908; 58,27.

### NOS CHÈRES SŒURS

- Marie Dross, décédée à l'École de Sarvar, Hongrie; 26 ans d'âge, 9 de vocation.
- Marie Monatte, Maison de Charité de Clichy, France; 64, 45.
- Léontine Batailler, Maison de Charité de Montolieu, France; 84, 50.
- Cécile Simonisek, Hôpital de Knittelfeld, Autriche; 35, 7.
- Reine Couturier, Hôtel-Dieu de Narbonne, France; 81, 57.
- Anne Fargeon, Asile Saint-Vincent-de-la-Teppe, France; 76, 52.
- Marie Kritzl, École de Besztercebánya, Hongrie; 67, 36.
- Maria Balcells, Miséricorde de Lérida, Espagne; 38, 21.
- Juana Martinez, Hôpital général de Madrid; 32, 9.
- María Perez, Maison San Diego de Valdemoro, Espagne; 70, 48.
- Eudoxia Tajadura, Maison centrale de Madrid; 17, 7 mois.
- Raimunda Ventura, Maison Amparo de Villanueva, Espagne; 60, 31.
- Juana Jarranz, Hospice de Marina de San Fernando, Espagne; 34, 12.
- Marie Turska, Hôpital de Saint-Vincent de Léopol, Pologne, Autriche; 71, 48.
- Marie Mathieu, Maison Saint-Vincent de l'Hay, France; 73, 50.
- Marie Heusèle, Hôpital Isabel de Bahia, Brésil; 46, 22.
- Adele Clémenty, Hospice civil d'Estaires, France; 47, 25.
- Rose Mazas, Hôpital Victor-Emmanuel de Catane, Sicile; 71, 49.
- Eugénie Sandeau, Maison de Charité de Lacaune, France; 36, 13.
- Marguerite Hurel, Hôtel-Dieu de Châlons-sur-Marne, France; 39, 15.
- Marie Patissier, Maison de Charité de Clichy, France; 65, 40.
- Marie Boulineau, Maison de Charité de Soissons, France; 55, 30.
- Joséphine Chylewska, Maison centrale de Culm, Pologne allemande; 22, 2.
- Marie Rouquet, Maison de Charité de la paroisse de Notre-Dame, au Havre, France; 82, 57.

- Anne Morcel, Orphelinat du Sacré-Cœur de Bahia, Brésil; 85, 58.  
Thérèse Mochon, Collège Saint-Vincent-de-Paul de Rio de Janeiro; 31, 8.  
Adélaïde Didier, Maison centrale de Rio de Janeiro; 76, 57.  
Marie Schacht, Vincentinum de Graz, Autriche; 55, 37.  
Philomène Bertozzi, Maison centrale de Turin; 74, 47.  
Famy Ténrière, Crèche de Tunis; 61, 33.  
Françoise Atzl, Maison centrale de Graz, Autriche; 54, 29.  
Marie Koroséc, Clinique de Budapest, Hongrie; 28, 11.  
Marie Raould, Maison de Charité de la paroisse de Saint-Séverin, à Paris; 62, 35.  
Martina Ijurco, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro, Espagne 50, 30.  
Petra Ugarte, Prison de Séville, Espagne; 49, 25.  
Gaetana Russo, Maison centrale de Naples; 36, 13.  
Suzaline Dieumé, Maison de Charité de Panama; 56, 32.  
Marie Combry, Maison de Charité de Clichy, France; 80, 59.  
Antoinette Knickenberg, Hôpital d'Autun, France; 78, 53.  
Alejandrina Téran, Maison de Charité de Latacunga, Équateur; 44, 26.  
Rosalia Caniglia, Maison centrale de Naples; 69, 39.  
Marie Martin, Maison de Charité de la paroisse de Notre-Dame, à Châlons-sur-Marne; 88, 68.  
Marie Roques, Maison de Charité de La Rochelle, France; 70, 50.  
Catherine Cathonnet, Maison Saint-Vincent de l'Hay; 52, 34.  
Ellen Brady, Orphelinat Sainte-Marie de Baltimore; 74, 51.  
Françoise Rossi, Orphelinat de Campomorone, Italie; 74, 44.  
Charlotte Ponti, Maison centrale de Turin; 32, 12.  
Joséphine Giuliani, Hospice de Castelvetro, Italie; 22, 2.  
Refugio Gonzalez, Lazaret de Lima, Pérou; 68, 40.  
Marie Derenne, Maison de Charité de Rennes, France; 38, 15.  
Rosalie Ouakim, Maison de Charité de Zouk, Syrie; 30, 7.  
Marthe de Pierre de Bernis, Maison de l'Immaculée-Conception, à Beyrouth; 54, 31.  
Alice Postel, Hospice civil de Versailles; France; 49, 24.  
Philomène Monasteri, Maison centrale de Sienna, Italie; 42, 27.  
Anne Veyrière, Maison de Charité de la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris; 86, 62.  
Marie Renaud, Hôpital Saint-André de Bordeaux; 72, 44.  
Berthe Patard, Hôpital Saint-Joseph, à Paris, 46, 25.  
Maria Anchorena, Collège de Saragosse, Espagne; 78, 55.  
Patrocínio Laplaza, École populaire de Cadix, Espagne; 42, 22

- Maria Ardaiz, Asile des aliénés de Cadix, Espagne; 85, 57.  
Victoriana Aguirre, Asile de San-José de Jerez, Espagne; 78, 57.  
Françoise Ponikvar, Hôpital général de Laibach, Autriche; 47, 26.  
Longina Vareillaud, Maison centrale de Buenos-Ayres; 53, 30.  
Marie Duval, Maison de Charité de la paroisse Saint-Michel, à Bordeaux; 77, 49.  
Marie Soullier, Asile Sainte-Léopoldine de Niétheroy, Brésil; 61, 40.  
Marianne Geda, Maison centrale de Turin; 36, 15.  
Henriette Scagnelli, Maison centrale de Turin; 28, 15.  
Marie Moulis, Hôpital de l'Enfant-Jésus de Madrid; 57, 36.  
Lucine Tournoux, Hôpital Saint-Jean-de-Dieu de Valparaiso, Chili; 80, 55.  
Marie Mailleblau, Hospice de Tonneins, France; 64, 35.  
Eugénie Régéreau, Maison principale de Paris; 45, 24.  
Jeanne Ronchaud, Maison principale de Paris; 33, 12.  
Antoinette Legendre, Maison de Charité de Bagnères-de-Bigorre, France; 63, 40.  
Joséphine Prodhon, Hôpital Saint-André de Bordeaux; 34, 9.  
Marie Delfino, Maison centrale de Turin; 23, 3.  
Jeanne Couillerot, au Collège Saint-Louis, à Madrid, Espagne; 63, 43.  
Maria Mori, Maison centrale de Sienna, Italie; 27, 8.  
Marguerite Hartney, Maison centrale d'Emmitsburg, États-Unis, 69, 43.  
Marguerite Hoey, Maison centrale d'Emmitsburg, États-Unis, 79, 62.  
Philomène Théron, Hôpital Saint-Joseph de Ning-Po, Chine; 65, 47.  
Madeleine Ganche, à la Maison centrale d'Ans, Belgique; 65, 38.  
Marguerite Kelleher, Hôpital Sainte-Marie de Rochester, États-Unis; 59, 35.  
Marie Agus, Asile de Cagliari, Italie; 46, 20.  
Lia Anfossi, Maison centrale de Turin, Italie; 33, 11.  
Agnès Freitag, Hospice des pauvres, à Budapest, Hongrie; 29, 7.  
Élisabeth Valette, Hôpital de Mont-de-Marsan, France; 68, 45.  
Philomène Vernochet, Asile San Manuel de Malaga, Espagne; 57, 39.  
Thérèse Holzer, Maison centrale de Salzbourg, Autriche; 64, 37.  
Antonie Bascou, Maison de Marie-Immaculée, à Louvain; Belgique; 68, 45.

- Spérie Marcilhac, Hôpital Saint-Jean-Baptiste de Dinant, Belgique; 79, 56.
- Maddalena Viscusi, Maison centrale de Naples; 54, 27.
- Felipa Perez, Collège de Sangüesa, Espagne; 91, 67.
- Martina Campos, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro, Espagne; 45, 20.
- Barbara Lacabe, Maison centrale de Madrid; 81, 54.
- Teresa Matteredona, Hôpital de Salamanca, Espagne; 44, 18.
- Joséphine Pougnet, Hospice de Bapaume, France; 77, 54.
- Jeanne Dufès, Maison de la Providence Sainte-Marie, à Paris; 86, 69.
- Rosa Celli, Maison centrale de Sienne; 30, 8.
- Jeanne Charpentier, Maison de la Providence de Bruxelles; 73, 53.
- Victoire Hodetz, Prison de Meseritsch, Autriche; 58, 43.
- Louise Leleu, Collège de l'Immaculée-Conception de Buenos-Ayres, 60, 40.
- Amalia Silvestri, Hôpital de Galatina, Italie; 58, 29.
- Marie Gabalda, Collège de l'Immaculée-Conception de Rio de Janeiro; 84, 59.
- Émilie Lebon, Maison de Charité de Bosost, Espagne; 62, 34.
- Avelina Borrero, Hôpital militaire de Guayaquil, Équateur; 50, 9.
- Venancia Claguenaga, Collège de Murguia, Espagne; 77, 59.
- Maria Pablo Blanco, Hôpital de Manrèse, Espagne; 30, 10.
- Anne Leahy, Hôpital de Washington, États-Unis; 41, 4.
- Marie Tamet, Hôpital de Saint-Germain-en-Laye, France; 76, 50.
- Marie Gschanes, Hospice des pauvres de Hainburg, Autriche; 51, 24.
- Marie Ouellard, Hôpital de Luçon, France; 47, 21.
- Adèle Franceschi, Maison Saint-Joseph d'Allassio, Italie; 71, 42.
- Catherine Muños, Hôpital de la Conception, Chili; 59, 34.
- Marie Cima, Orphelinat Saint-Nicolas de Florence; 71, 50.
- Eugénie Lecomte, Providence de Mustapha, Algérie; 84, 62.
- Maria Junca, Hospice de Jerone, Espagne; 49, 23.
- Teodora Gonzalez, Asile Sainte-Christine de Madrid; 26, 8.
- Juana Iriarte, Bienfaisance de Palencia, Espagne; 26, 6.
- Rose Meineri, Hospice Maruffi de Plaisance, Italie; 20, 1.
- Antoinette Bussi, Maison centrale de Turin; 37, 13.
- Maria Casanovas, Hôpital de Mahon, Iles Baléares; 72, 47.
- Calista Ochandorena, Maison San Diego de Valdemoro, Espagne; 33, 11.
- Juana Sancho, Collège de l'Union, à Carabanchel, Espagne 25, 1.

- Maria Crivillers, Asile Saint-Vincent de Manille, Iles Philippines, 34, 13.**
- Léonie Parenty, Maison de Charité de la paroisse Saint-Victor de Liège, Belgique; 35, 13.**
- Pétronille Gardettes, Hospice de Villemur, France; 74, 50.**
- Lydie Mollo, Maison centrale de Turin; 29, 7.**
- Claire Durando, Maison Saint-Joseph de Grugliasco, Italie; 82, 56.**
- Rosalie Thony, Maison de Charité de Château-l'Évêque, France. 66, 44.**
- Eugénie Fayard, Hôpital Saint-Jean-de-Dieu de Valparaiso, Chili, 75, 55.**
- Rosalie Hubert, Hôpital Saint-André de Bordeaux; 79, 50.**
- Marie Baux, Maison de Charité de la paroisse de Notre-Dame de Dijon, France; 70, 46.**
- Virginie Brevet, Hospice de Saint-Georges-de-Lisle, France; 73, 51.**
- Antoinette Laroche, Maison centrale à Ans, Belgique; 41, 17.**
- Maria Guillamet, Collège de San-Gervasio, à Barcelone; 46, 20.**
- Vicenta Suc, Hôpital général de Valencia, Espagne; 72, 44.**
- Anne Pohlmann, Maison de Charité de Byslawek, Pologne; 74, 48.**
- Herminie Abbrecht, Hôpital Sainte-Marie de Rochester, États-Unis, 69, 45.**
- Amelia Castillo, Maison centrale de Quito, Équateur; 43, 7.**
- Maria Greco, Maison centrale de Naples; 56, 34.**
- Victorine Denéchère, Hospice de Tonnay-Charente, France; 30, 9.**
- Louise Lalaurie, Maison Saint-Vincent de l'Hay, France; 29, 8.**
- Anne Breznik, Hospice de Laibach, Autriche; 22, 1.**
- Marie Brüning, Maison Saint-Vincent de Cologne; 34, 3.**
- Marie Couly, Hôpital Saint-Joseph de Chicago, États-Unis; 76, 59.**
- Marguerite Cayré, Maison de Saint-Michel, Algérie; 79, 51.**
- Marie Verdier, Maison centrale de Naples; 73, 46.**
- Rosa Morizio, Maison Saint-Joseph de Portici, Italie; 25, 7 mois.**
- Marie Gally, Maison de Charité de Château-l'Évêque, France; 79, 46.**
- Ernestine Hegedüs, Maison Centrale de Graz, Autriche; 73, 33.**
- Maria Rota, Collège de l'Immaculée-Conception de Manille, Iles Philippines, 53, 38.**
- Mariana Lemns, Collège Saint-Vincent de la Havane, Ile de Cuba, 53, 24.**



- Marie Delahundy, Hôpital de Boston, États-Unis, 73, 48.  
Jeanne Le Donssal, Hôpital général d'Angers, France; 40, 15.  
Luisa Grells, Hôpital de Manille, Iles Philippines; 45, 22.  
Luisa Laboreria, Hôpital de Santiago de Galicia, Espagne; 59, 34.  
Floria Gratpanche, Maison de Charité de Lille-Fives, France;  
72, 49.  
Jesusa Ruiz, Maison de l'Enfant-Jésus, à Madrid; 27, 2.  
Madelaine Bûs, Orphelinat d'Erlau, Hongrie; 36, 18.  
Angèle Pivert, Maison de Charité de la paroisse Sainte-Marie, à  
Boulogne-sur-Mer, France; 89, 55.  
Marthe Breunan, Maison centrale d'Emmitsburg, États-Unis,  
27, 4.  
Françoise Grosso, Asile de Racconigi, Italie; 46, 19.  
Françoise Mareneo, Maison Marie-Immaculée, à Louvain, Belgi-  
que; 68, 42.
- 

## LA CONGRÉGATION DE LA MISSION PENDANT LA RÉVOLUTION

1788-1800

PAR M. GABRIEL PERBOYRE

GÉNÉRALAT DE M. FÉLIX CAYLA DE LA GARDE

Dixième Supérieur général

(Suite; voy. ci-dessus, tome 73, page 656).

### 23. Filles de la Charité.

Nous venons de voir sous le généralat de M. Cayla toutes les épreuves dont fut abreuvée la Congrégation; nous venons d'admirer la sagesse, les talents, la haute piété et la douceur de celui qu'elle s'était choisie pour la conduire dans ces temps difficiles. Mais là ne s'arrêtait pas la sollicitude du Général de la Mission; M. Cayla savait qu'à la conduite des Missionnaires se joignait celle d'une intéressante communauté confiée complètement à ses soins et à ceux de ses confrères, comme le veut saint Vincent : la Compagnie des Filles de la Charité.

1. Sollicitude de M. Cayla pour la Compagnie  
des Filles de la Charité.

Si dans ces temps malheureux M. Cayla s'est empressé d'être un père pour la Congrégation de la Mission, voyons-le aussi quelques instants être un père plein de dévouement pour veiller sur les Servantes des pauvres. Si la Congrégation de la Mission est accablée de revers, il faudra que la Compagnie des Filles de la Charité les ressente, elle aussi, et traverse les mêmes dangers, les mêmes outrages, les mêmes souffrances.

Quand M. Cayla fut élu Supérieur général, en 1788, la sœur Dubois (Renée) était supérieure des Filles de la Charité, depuis la Pentecôte 1784.

La sœur Chirac (Cécile) remplissait les fonctions d'assistante, elle avait été élue le 28 mai 1787; la sœur Pilloy (Geneviève) celles d'économe, elle avait été élue le 12 mai 1788; la sœur Mousteyro (Judith), celles d'officière; elle avait été élue le 5 juin 1786.

A la Pentecôte de 1789, 1<sup>er</sup> juin, furent élues : supérieure, la sœur Deleau (Antoinette); assistante, la sœur Floyt (Françoise).

A la Pentecôte de 1791, la sœur Pilloy, économe, devait, d'après les Constitutions, être remplacée. Mais la note suivante insérée dans le livre des élections, nous fait connaître le motif qui a déterminé le Supérieur général à la maintenir dans ses fonctions.

« 13 juin 1791.

« Nous, Jean-Joseph-Félix Cayla... accompagné de M. Charles-Dominique Sicardi, directeur des Filles de la Charité, après avoir invoqué les lumières du Saint-Esprit, et avoir mûrement considéré les inconvénients qu'il y aurait eu, de faire selon l'usage une convocation générale des Filles qui composent leurs différentes maisons de Paris et des environs, sans s'exposer à des dangers réels, le Conseil a

décidé d'une voix unanime que la sœur Pilloy (Geneviève), économe en exercice, continuera pendant le cours de trois années, à compter de ce jour, l'office d'économe. »

En 1788, les sœurs avaient comme directeur de leur communauté M. Bourgeat, qui n'en remplissait qu'incomplètement les fonctions à cause de son âge avancé et de ses infirmités; aussi, dès la fin de 1786, M. Philippe lui avait été adjoint. Dans ces conditions, l'action du directeur était à peu près nulle dans le Conseil de la Communauté, quoique ce fût sur lui que M. Jacquier se fût déchargé de sa sollicitude à l'égard des sœurs. Le Supérieur général, absorbé par d'autres soins, s'était à peine réservé de prononcer définitivement sur quelques affaires importantes. La supérieure de la Communauté était cependant tenue de temps en temps à venir lui rendre compte de l'état de la Compagnie. On peut donc dire, d'après cet exposé, que M. Jacquier ne gouvernait pas immédiatement et directement cette intéressante Communauté; peut-être, même, faudrait-il remonter jusqu'à M. Bonnet, pour trouver un Supérieur général qui aît pris une part active et directe à sa direction et à l'ensemble de son gouvernement. Mais il est un fait qui ressort des vicissitudes par lesquelles la Compagnie des Filles de la Charité a passé depuis son établissement, c'est que sa prospérité et, par suite, le bien qu'elle a opéré, a toujours été en rapport avec les soins que ses supérieurs naturels lui ont immédiatement prodigués.

Comme conséquence nécessaire de cet état de choses, les personnes appelées à remplir les principales charges de la Communauté et surtout celles qui étaient placées à la tête du secrétariat, à raison de leur position plus stable, gouvernaient à peu près seules la Communauté, se trouvaient portées à élargir le cercle de leurs attributions et relâchaient dans les mêmes proportions les liens de la dépendance dans laquelle elles auraient dû se maintenir constamment à l'égard du Supérieur général de la Mission.

M. Cayla ne se dissimula pas la difficulté de tout faire rentrer dans l'ordre; mais, comme il s'agissait de la gloire de Dieu, du bien du prochain et du maintien d'une institution de saint Vincent dont la conservation de l'esprit primitif était confiée à ses soins, il ne balança pas à mettre la main à l'œuvre dès le début de son généralat.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1789, il adressa à toutes les maisons des Filles de la Charité une circulaire qui est une des plus importantes parmi celles de leurs Supérieurs généraux.

« Dès les premiers jours de mon élection, leur dit-il, je m'occupai de voire bonheur : je me serais empressé dès cet instant de vous faire entendre ma voix et de vous porter des paroles de paix et de salut, si la multitude des affaires ne m'en eût ôté la liberté. Je jouis d'un peu de calme et j'en profite pour remplir un devoir bien cher à mon cœur.

« Je vous dois les sentiments d'un père, mais ils ne seraient pas dignes de vous si je ne joignais aux effusions d'une tendre charité *les expressions du zèle et l'étendue des soins qu'il inspire.* »

Viennent ensuite des avis pleins de sagesse pour entretenir les sœurs dans les sentiments d'une vraie piété, rétablir l'uniformité qui avait subi quelque altération, maintenir la paix et l'union des cœurs, et exciter un dévouement de plus en plus généreux dans les différentes fonctions qu'elles ont à remplir à l'égard des pauvres.

Cette même année, il donna un successeur à M. Bourgeat, à qui les infirmités ne permettaient plus de continuer la direction des sœurs : ce fut M. Sicardi, son assistant italien. M. Cayla se proposant de présider lui-même les conseils de la Communauté et de se mettre au courant des affaires et du personnel des maisons, ce choix n'avait pas l'importance qu'il aurait eue dans d'autres circonstances.

Malheureusement, la révolution qui éclata et dont les premières fureurs se portèrent sur Saint-Lazare, l'incertitude de la conservation des Filles de la Charité, la suppression

définitive de leur Communauté, le 18 août 1792, et la nécessité dans laquelle se trouva M. le Supérieur général de prendre la route de l'exil, ne lui permirent pas de réaliser les intentions où il était de replacer toutes choses dans leur état normal. Quoique sur la terre étrangère, il ne perdit pas de vue cette intéressante partie de la famille de saint Vincent, et c'est dans le but de réaliser les améliorations que son esprit élevé et pratique avait entrevues, qu'il composa un Directoire spirituel à l'usage du séminaire.

2. Alarmes des Filles de la Charité, le 13 juillet 1789.

La journée du 13 juillet 1789, pendant laquelle la maison de Saint-Lazare fut livrée au pillage et à la dévastation, fut une journée de terreur et d'angoisses pour les Filles de la Charité, dont la maison était dans la même rue et vis-à-vis Saint-Lazare. Nous empruntons à M. Jauffret, plus tard évêque de Metz, le récit de ce qui se passa dans leur habitation durant cette funeste journée.

Pendant que les brigands entraient à Saint-Lazare, des cris affreux se faisaient entendre contre les Filles de la Charité. On les accusait d'être de connivence avec les Missionnaires et on les menaçait de faire une prochaine irruption dans leur asile. Leur maison, unique chef-lieu des Filles de la Charité, était en ce moment composée de cent cinquante sœurs, parmi lesquelles on en comptait cinquante comme invalides : c'étaient celles qui, après avoir consacré leur vie entière au service des pauvres, étaient tombées dans l'infirmité de la vieillesse. La Communauté les rappelait dans cette maison où elles recevaient de leurs sœurs les soins qu'elles n'étaient plus elles-mêmes en état de donner aux pauvres. Les postulantes étaient au nombre de quatre-vingt-dix-huit, de l'âge de seize à vingt ans. On concevait tout ce qu'il y avait à craindre pour ces jeunes filles, de l'irruption de cette multitude furieuse qui ne demandait

qu'un signal pour briser toutes les portes. Les sœurs ne se cachaient pas l'étendue de leur péril et invoquaient ardemment le Seigneur comme leur unique sauvegarde.

A cinq heures et demie du matin, un des directeurs avait pu sortir de Saint-Lazare et pénétrer chez elles pour célébrer la sainte messe, mais il n'en était pas sorti. A sept heures, trois ou quatre brigands frappèrent à la porte, annonçant M. Bourgeat, qu'ils apportaient sans connaissance et dans son fauteuil, de la maison de Saint-Lazare. En entrant dans sa chambre, ces brigands avaient été touchés de respect à la vue de ce vénérable vieillard complètement paralysé, et avaient accédé à la proposition du garde-malade, de le transporter chez les sœurs. « Voilà, disaient-ils aux autres affidés, voilà le père des Filles de la Charité, laissez-le en paix. » En le remettant aux maîtresses des novices : « Voilà votre père, leur dirent-ils, vous en aurez bien soin; nous vous apportons tout son mobilier, son chapeau, sa bourse; » et, en s'en allant, ils ajoutèrent qu'il n'y avait rien à craindre pour les sœurs : « Nous ne sommes pas payés pour vous, dirent-ils, mais pour Saint-Lazare. » Les maîtresses des novices elles-mêmes ont rapporté ce fait. Quand ces trois brigands étaient arrivés, les sœurs avaient cru qu'ils venaient pour se saisir de leur second directeur, M. Sicardi, qui s'était réfugié dans la chapelle et caché dans son confessionnal. Mais ils s'en retournèrent aussitôt continuer leurs ravages à Saint-Lazare, sans s'informer de ce qui se passait dans la maison des sœurs.

D'autres brigands se présentèrent sur les onze heures du matin, au nombre de quinze; ils voulurent s'introduire dans la maison et en faire la visite, prétendant y trouver le trésor de Saint-Lazare, du blé et de la farine. La Supérieure générale, la sœur Dubois<sup>1</sup>, et la maîtresse des novices les accompagnèrent dans leur visite. Les quatre-vingt-

1. Morte à Sablé, âgée de soixante-dix ans.

dix-huit novices étaient en ce moment dans la salle du noviciat, mais les brigands n'eurent pas la pensée d'y entrer. Ils passèrent de même sans faire attention devant la salle des archives et devant celle où se trouvaient tous les vêtements et le linge des postulantes, renfermés en ce lieu depuis dix ans. Cette visite dura une heure et demie, et pendant ce temps, les cris de rage et de fureur continuaient au dehors contre les sœurs, et semblaient par intervalles devenir plus alarmants.

Quand cette quinzaine de bandits se furent retirés, la Communauté se rendit au réfectoire. On y récita bien les prières accoutumées avant le repas, mais ni sœurs ni postulantes n'eurent le courage de manger.

La Communauté continua à demeurer dans la crainte jusqu'à cinq heures du soir; à ce moment, les brigands revinrent au nombre de deux cents, hommes et femmes; ces dernières furent renvoyées par les chefs de la troupe. La plupart étaient armés de piques, de massues, de barres de fer, de pistolets, de sabres, d'épées, de vieilles armes; des chefs marchaient à leur tête. Au milieu d'un tel péril, la Supérieure générale et la maîtresse des novices ne crurent pouvoir mieux faire que de renfermer leurs novices et leurs postulantes dans la chapelle.

D'après le récit dicté par trois maîtresses des novices, vingt de ces brigands faisant rétrograder les autres, se dirigèrent vers la chapelle et menacèrent d'en enfoncer la porte si elle ne leur était ouverte à l'instant. On la leur ouvrit, et ils virent devant eux ces pauvres jeunes personnes, agenouillées au pied de l'autel, invoquant la protection de Marie Immaculée et de leur bienheureux Père saint Vincent. Au cliquetis des armes, au juréments de ces forcenés, on peut comprendre leur frayeur, au point qu'elles se mirent à pousser des cris lamentables. Aussi, les brigands eux-mêmes semblent frappés d'un saisissement involontaire et s'arrêtent; l'un des chefs retire son chapeau, les autres

l'imitent. La sainteté du lieu, l'image de Notre-Seigneur, celles des saints semblent leur imposer le respect; ils s'avancent vers le sanctuaire, mais d'un pas timide. Comme s'ils n'étaient plus les mêmes hommes, tout à l'heure ivres de vin et de fureur : « Mesdemoiselles, ne craignez rien, dit l'un d'eux, nous ne venons pas pour vous faire aucune insulte; malheur à celui qui oserait le tenter! » Ces paroles n'empêchèrent pas que plusieurs novices se trouvèrent mal et tombèrent évanouies. Alors, celui qui semblait être le chef de la troupe, grand jeune homme dont les traits fortement prononcés annonçaient un caractère énergique et décidé, soit pour le bien, soit pour le mal, s'avança vers l'autel, suivi de ses satellites, et fit la gémflexion devant le saint Sacrement; plusieurs des siens l'imitèrent. Mais voyant que plusieurs novices étaient encore tombées évanouies, il dit à sa troupe : « Allons, sortons de ce lieu; n'effrayons pas davantage par notre présence ces jeunes demoiselles. » Il sort, et tous les autres le suivent, étonnés sans doute de se retirer avec des sentiments aussi contraires à ceux qui les avaient amenés.

De là, ils visitèrent la maison et voulurent voir l'infirmerie des anciennes. C'est là que les Filles de la Charité, paralysées par les infirmités et par les années, trouvent les derniers soins qu'elles ont exercés envers leur prochain. Mais les servantes des pauvres doivent mourir pauvres; aussi rien n'était plus simple, plus modeste que cette infirmerie. Les brigands, malgré le désir qu'ils avaient de trouver la maison en défaut, admirèrent cet état de dénuement. Le prétexte de cette visite était de voir si des hommes ne s'y seraient pas renfermés : les deux directeurs étaient restés dans leurs confessionnaux, et on ne les avait pas aperçus. Ces hommes voulurent aussi goûter le bouillon de ces sœurs infirmes, mais ils le trouvèrent fade ainsi que tous les autres aliments destinés pour elles, et ils ne pouvaient comprendre qu'on n'apportât pas un peu plus d'apprêt



pour ces sœurs de la maison, quand elles-mêmes sont si attentives pour les pauvres qui leur sont étrangers. Mais c'est que ces brigands ne pensaient pas que la religion de Jésus-Christ unit tous les hommes en un seul esprit et en un seul cœur, et que pour les Filles de la Charité le pauvre le plus inconnu a le même droit à ses soins qu'un frère ou qu'un enfant.

Cette dernière invasion dura environ trois quarts d'heure. Après cette visite, les brigands retournèrent sous la porte d'entrée et y restèrent quelques moments. L'un d'eux avait demandé de l'argent à une maîtresse des novices ; mais le chef, l'ayant entendu, menaça de le tuer s'il s'avisait de renouveler sa demande.

Deux sœurs furent toutefois obligées d'accompagner quelques-uns de ces hommes armés, qui voulurent les conduire dans un cabaret. Elles les suivirent jusqu'au milieu de la rue Saint-Lazare, et s'en tirèrent avec quelques pièces de monnaie. A leur retour, elles trouvèrent des protecteurs dans les brigands qui s'étaient mis comme de garde à la porte de la Communauté. Ils leur firent place et elles rentrèrent sans avoir reçu aucune insulte.

Dans toutes ces visites, il ne se passa rien d'inconvenant, et même la langue de ces bandits resta comme enchaînée. Au moment où ils sortaient de la maison, la populace voulut y pénétrer ; mais ils s'y opposèrent efficacement et firent fermer la porte sur eux. Le chef s'établit debout en dehors et dit : « Mes enfants, je vous avertirai quand il en sera temps » ; en même temps, il menaça de tuer de sa main celui qui violerait la consigne.

La Communauté fut ainsi sauvée du pillage et de toute insulte par une grâce spéciale du Seigneur ; mais elle fut bien en proie à la crainte durant deux jours et deux nuits.

Dès le soir du 13 juillet, la garde nationale s'étant formée, les sœurs demandèrent un piquet pour veiller à leur défense. Le district leur envoya une quarantaine d'hommes

de cette garde qui s'organisait à peine et qui portait la cocarde verte. Ces hommes furent plus pénibles aux sœurs par leurs propos, que les brigands eux-mêmes; mais ils ne leur firent aucun mal.

Dans cette circonstance, la Supérieure, la sœur Dubois, disait, dans sa circulaire du 1<sup>er</sup> janvier 1790 : « Depuis le 12 juillet dernier, nos jours se sont passés dans des anxiétés et des perplexités continuelles, qui ont altéré nos santés..... Bénissons le Seigneur en tout temps, et supplions-le avec instance de nous accorder des jours plus sereins, si c'est sa sainte volonté. »

### 3. La Sœur Deleau élue Supérieure des Filles de la Charité.

La sœur Deleau (Marie-Antoinette), fut élue Supérieure générale, à la Pentecôte de 1790, pour remplacer la sœur Dubois. La sœur Deleau était née à Bray, près d'Amiens; c'est dans le petit hospice de cette localité qu'elle fit son postulat. Elle entra au séminaire de Paris à l'âge de dix-huit ou dix-neuf ans, en 1745. A sa sortie du séminaire, elle fut envoyée à la Miséricorde de Montpellier, d'où elle fut tirée pour être placée supérieure dans la maison de Saint-Hippolyte, petite ville à 8 lieues de Montpellier. Cet établissement était à la fois un hôpital militaire et une Miséricorde. « Ne cessons jamais, disait-elle à ses sœurs, d'offrir en nous à tout le monde, et surtout aux protestants dont nous sommes entourées, l'exemple des vertus évangéliques, et rendons-leur ces vertus aimables par nos continuels services; faisons-leur désirer la foi catholique, comme le moyen le plus assuré d'arriver à la vie bienheureuse par l'exercice de tout bien. »

De Saint-Hippolyte, elle fut placée à la tête de l'établissement de Bordeaux dit la Manufacture, et, trois ans après, elle fut élue assistante de la Supérieure de la Communauté. Après son triennat, pendant lequel elle sut se concilier l'estime et la confiance de toutes les sœurs de la maison-mère,

elle alla, comme supérieure, au faubourg Saint-Antoine, à Paris. Elle se trouvait dans ce poste difficile au moment des premières insurrections et de la prise de la Bastille. Le respect qu'elle sut commander, par ses vertus et son dévouement aux classes pauvres, préserva sa maison de toute tentative désastreuse. C'est de là qu'elle fut tirée pour remplacer la sœur Dubois, le 24 mai 1790.

Les circonstances dans lesquelles la sœur Deleau fut placée à la tête de la Communauté étaient d'autant plus critiques, qu'au milieu des plus grands bouleversements et de la dispersion de sa Communauté, elle allait se trouver privée des conseils de ses Supérieurs, que la tourmente révolutionnaire avait forcés de s'exiler pour échapper à l'échafaud.

#### 4. Persécution endurée par les Filles de la Charité <sup>1</sup>

[L'année même du pillage de Saint-Lazare et de l'invasion de la maison des Filles de la Charité par les bandes révolutionnaires, une motion fut faite à l'Assemblée nationale pour la suppression des ordres religieux (17 déc. 1789) : Peu après, le 13 février 1790, le décret portant abolition des vœux monastiques fut voté. En voici les dispositions :

« I. — L'Assemblée nationale décrète, comme article constitutionnel, que la loi ne reconnaîtra plus de vœux monastiques solennels de l'un ni de l'autre sexe; déclare, en conséquence, que les ordres dans lesquels on fait de pareils vœux sont et demeureront supprimés en France, sans qu'il puisse en être établi de semblables à l'avenir.

« II. — Tous les individus de l'un et de l'autre sexe existants dans les maisons religieuses pourront en sortir en faisant leur déclaration devant la municipalité du lieu; et il sera pourvu incessamment à leur sort par une pension con-

<sup>1</sup> Le texte de ce numéro 4 manque dans le manuscrit de M. Perboyre. Nous y suppléons par les détails publiés sur ce sujet dans les *Annales*, année 1893, p. 194. — *Note des Annales*.

venable... Il sera pareillement indiqué des maisons où pourront se retirer ceux qui ne voudront pas profiter de la disposition du présent décret. Déclare, au surplus, l'Assemblée, qu'il ne sera rien changé à l'égard des maisons chargées de l'éducation et des établissements de charité, jusqu'à ce que l'Assemblée nationale ait pris un autre parti.

« III. — L'Assemblée excepte expressément les religieuses de l'article qui oblige les religieux de se réunir de plusieurs maisons dans une. »

Cette législation ne concernait pas les Filles de la Charité. Elles continuèrent à exercer leur ministère de dévouement.

Le 12 juillet 1790, l'Assemblée constituante fit un nouveau pas dans le chemin de la persécution; et, cette fois, un abîme infranchissable allait se trouver entre les fidèles enfants de l'Église et les apostats. Ce jour-là, fut votée la *Constitution civile* du clergé de France.

Cette Constitution soustrayait le clergé à l'autorité spirituelle du pape et le soumettait au pouvoir civil. On y attribuait, en effet, au gouvernement civil, le droit d'établir des pasteurs et de créer des paroisses et des diocèses. C'était un schisme; accepter cette législation, c'était une apostasie; communiquer dans les choses spirituelles avec les prêtres apostats, c'était participer à leur crime et en être complice.

Le 27 novembre suivant, l'Assemblée prescrivit le serment à cette Constitution pour tous les ecclésiastiques remplissant quelque fonction publique, sous peine d'être traités comme des perturbateurs du repos public, et d'être punis par la privation de leur traitement et déclarés déchus des droits de citoyen.

Le 4 janvier 1791, fixé pour la prestation du serment, fut un jour de gloire pour le clergé de France, qui, par le refus du plus grand nombre de ses représentants, déjoua la ruse et brava les menaces, pour rester fidèle à l'Église. Le dimanche 3 avril, les quelques malheureux prêtres qui

avaient sacrifié leur conscience à leur ambition, ou qui s'étaient laissé intimider par les menaces des révolutionnaires, furent installés par l'autorité civile dans les églises, à la place des curés fidèles. Dès ce jour, ces derniers ne purent célébrer les saints mystères que dans les chapelles et les oratoires privés.

Les Filles de la Charité, comme toutes les autres communautés non encore supprimées, s'empressèrent de mettre leurs chapelles à la disposition des prêtres fidèles.

Les prêtres, en refusant le serment, avaient accompli un impérieux devoir. Les fidèles, à qui on ne demandait pas encore ce serment, avaient aussi une obligation à remplir : c'était celle de se tenir unis aux pasteurs légitimes, de ne point participer aux offices religieux célébrés par les prêtres qui avaient prêté le serment schismatique, et de ne point aller recevoir de leurs mains les sacrements.

Plus d'une fois, les Filles de la Charité se trouvèrent dans l'alternative ou d'aller assister à la messe des prêtres assermentés, *jureurs*, comme on les appelait, et d'y mener les enfants qu'elles instruisaient, ou d'être chassées de leurs hôpitaux et de leurs écoles. Elles savaient leur devoir, et sauf quelques rares exceptions, qu'il faut attribuer à l'illusion ou parfois à la faiblesse d'un âge avancé, elles se montrèrent héroïquement fidèles et préférèrent l'expulsion.

Ceci explique plus d'un détail dans l'histoire de leurs diverses maisons durant cette époque troublée. Dans un de leurs établissements, par exemple, elles furent expulsées « parce qu'elles refusaient de conduire les enfants à la messe ». Qui accusera jamais les Filles de la Charité d'une résistance si invraisemblable ? Tout s'explique en se souvenant que c'était à la messe d'un prêtre assermenté et schismatique qu'on voulait les faire assister, elles et leurs enfants. Elles ne cédèrent pas.

Ailleurs, elles se laissèrent chasser de l'hôpital plutôt que d'accepter cet assujettissement de ne pouvoir sortir sans

qu'un employé de la maison les accompagnât. L'explication de leur résistance se trouve dans la nécessité où elles étaient sans doute d'aller en secret recevoir les sacrements d'un prêtre fidèle, dont elles ne voulaient et ne pouvaient trahir la retraite.

On permettait aux prêtres non assermentés de dire la messe dans les oratoires et dans les chapelles privées. Les fidèles s'y rendaient exactement pour suivre les exercices religieux. Ces chapelles se remplissaient, tandis que les églises constitutionnelles étaient désertes ou fréquentées seulement par la lie du peuple. Ce contraste fut vivement senti par les révolutionnaires et surtout par le clergé du culte officiel. On disait que les prêtres qui attiraient tant de monde autour d'eux devaient avoir raison et être les vrais et légitimes pasteurs. De là des discussions, des disputes et même des désordres aux portes des maisons religieuses où les fidèles se réunissaient. — Jager, *Histoire de l'Église de France pendant la Révolution*, liv. XII.

La réunion des catholiques n'était pas contraire à la loi, et les autorités du département et de la municipalité n'y voyaient qu'une question de liberté religieuse, et nullement une infraction aux décrets de l'Assemblée nationale. Mais le parti avancé de la Révolution et les prêtres intrus ne purent être témoins avec indifférence des sympathies de la population pour les ecclésiastiques qui avaient refusé le serment. On fit à ce sujet diverses motions au Palais-Royal, dans les carrefours et dans les marchés; les orateurs des bornes se mirent à haranguer ceux qui voulaient s'arrêter pour les entendre. Une émeute se prépara sous les yeux de l'autorité, sans que personne y mit obstacle.

Le samedi 9 avril, à la même heure, dans les différents quartiers de la ville de Paris, une foule de femmes, parmi lesquelles se trouvaient des hommes déguisés, se portèrent sur les maisons des Filles de la Charité, sur les monastères et les autres communautés de filles; on enfonça les portes

et on se livra à des actes odieux, tels qui ne s'en commet pas même chez les peuples barbares. Des vierges consacrées à Dieu, sans distinction d'âge, des dames respectables volontairement recluses furent battues de verges, meurtries de coups, accablées d'injures plus cruelles que la mort même.

Les Filles de la Charité subirent ces odieux traitements des mains de ces femmes et de ces hommes dont elles avaient si souvent soulagé la misère et soigné les plaies.

A la première nouvelle de ces excès scandaleux, la garde nationale prit les armes et accourut; mais elle resta l'arme au bras, faute d'ordres, et les gardes nationaux jouèrent le rôle de simples spectateurs. Enfin, après plusieurs heures, la rage des bourreaux étant épuisée, les profanateurs des couvents défilèrent entre les haies de soldats, sans être nullement troublés dans leur marche triomphale. — *L'Ami du Roi*, n° 330. — *Hist., parlementaire*, t. V, p. 27.

L'impunité inspira plus de hardiesse, et ce qu'on avait fait dans les couvents se pratiqua dans la rue. Trois sœurs de Charité, attachées à la paroisse Sainte-Marguerite, sur laquelle se trouvaient un grand nombre de pauvres, moururent à la suite des indignes traitements qu'il leur fallut subir ainsi au milieu des rues. — *Hist. du clergé pendant la Révol.*, par M. R., t. I. p. 335. — Barruel, *Hist. du clergé*, t. I, p. 101.

Cet acte odieux révolta tout Paris; il n'y eut pas un parti sérieux qui n'en repoussât la responsabilité. L'abbé Royou ne craignit pas d'en accuser l'évêque Gobel, mais il ne trouva point d'écho. Cependant, le peuple avait eu des instigateurs, car il y eut un plan arrêté, une heure désignée, des instruments de supplice préparés; mais il sont restés inconnus. C'était à la municipalité d'appliquer la sévérité de la loi, elle n'en fit rien, et par là devint elle-même complice. Elle l'était déjà; c'était facile à constater par son

inaction et par l'absence d'officiers municipaux. Pour l'Assemblée nationale elle resta muette et elle osa imposer silence à l'abbé Maury qui, dans la séance du 18 avril 1791, voulut donner lecture d'une lettre de la Supérieure des Filles de la Charité, qui se plaignait de ces exécrables excès et réclamait la protection des lois. — *Moniteur* du 19 avril 1791; bulletin de la séance du 18. Jager, *Hist.*, *ibid.*

A la nouvelle de ces honteux désordres, Louis XVI eut le cœur navré de douleur. Ne pouvant rien par lui-même, il fit écrire par son ministre de l'intérieur, M. Delessart, au Directoire de Paris, la lettre suivante :

« Le Roi, Messieurs, n'a pu apprendre sans une peine extrême les mauvais traitements exercés sur des personnes à qui leur sexe et leur état auraient dû servir de défense. Les mœurs et les lois sont également blessées par les violences de cette nature; et si cette coupable licence n'était pas enfin réprimée, si à chaque événement, à chaque circonstance, si dans la capitale, sous les yeux du Roi et de l'Assemblée nationale, de semblables scènes devaient se renouveler, il n'y aurait effectivement ni liberté ni sûreté, et la Constitution ne s'établirait jamais. C'est donc au nom de la Constitution même, c'est au nom de l'ordre et pour l'honneur du gouvernement, que le roi vous enjoint d'employer les moyens les plus prompts et les plus sûrs pour faire poursuivre et punir les auteurs de ces délits... »

D'après cette lettre, on devait s'attendre à quelques punitions sévères contre les profanateurs des couvents; il n'en fut rien. Le Directoire, faisant semblant de se conformer au désir du Roi, fit afficher, le lendemain 10, une proclamation dans laquelle, blâmant les excès de la veille, il défendait les attroupements devant les églises ou maisons religieuses, proscrivait toute violence contre les personnes, ordonnait à la force publique de sévir à la moindre infraction, et enfin invitait l'évêque constitutionnel à prendre toutes les me-



sures pour empêcher les ecclésiastiques *sans pouvoirs*, de s'immiscer dans aucune fonction publique ecclésiastique. (Jager, *ibid.*, p. 277.)

Le lendemain, 11 avril, le Directoire, en partie, dit-on, sur la demande de Gobel, prit l'arrêté suivant :

« Considérant que la nation, en se chargeant des frais du culte, n'entend pas y consacrer plus d'édifices qu'il n'est nécessaire: que la liberté du citoyen, dans ses opinions religieuses et dans tout ce qui ne blesse pas l'ordre public, doit lui être garantie contre toute espèce d'atteintes, arrête :

. . . . .

5° Toute autre église appartenant à la nation, dans la ville de Paris, sera fermée dans les vingt-quatre heures si elle n'est pas du nombre de celles qui sont expressément acceptées par l'article suivant.

« 6° Sont exceptées, les chapelles des hôpitaux, des maisons de charité, des prisons, des collèges, des séminaires, des couvents des religieuses cloîtrées.

« 7° Ces chapelles, ne devant servir qu'à l'usage particulier de la maison, ne seront point ouvertes au public; aucune fonction ecclésiastique ne pourra y être exercée que par ceux qui auront, à cet effet, une mission particulière de l'évêque de Paris, visée par le curé de la paroisse; laquelle mission n'aurait pu être accordée que sur la demande des supérieurs de cette maison.

. . . . .

« 10° Les églises et chapelles fermées seront mises en vente.

« 11° Tout édifice que les particuliers destineront à l'exercice du culte religieux, portera une inscription pour le distinguer des églises publiques.

. . . . .

« 16° Le Directoire ordonne expressément à la municipalité d'employer tous les moyens pour réprimer efficacement les coupables effets de l'odieuse intolérance qui s'est mani-

festée récemment, et pour prévenir les mêmes délits contre la pleine liberté religieuse, reconnue et garantie par la Constitution. »

Cet arrêté punit, non les auteurs de l'attentat, mais les fidèles catholiques. Les églises où ils se réunissaient pour leurs exercices religieux leur sont fermées. Les prêtres ne peuvent plus y exercer aucune fonction sans le visa du faux évêque, c'est-à-dire sans reconnaître son autorité et sans approuver, au moins indirectement, la Constitution civile. Ce qu'il y avait de plus déplorable dans cet arrêté, c'était l'impunité accordée aux plus exécrales des crimes. Leurs auteurs sont, il est vrai, menacés pour l'avenir, mais ils ne sont ni poursuivis ni punis pour le passé. C'est ce qui va les encourager et leur susciter des imitateurs en province.

A Paris, la flagellation ne se borna plus aux religieuses, les femmes les plus honnêtes en devinrent victimes; les brigands, armés de verges, se tenaient près des chapelles où elles se réunissaient, ou dans les rues adjacentes, et se faisaient un jeu de leur appliquer le fouet pour leur arracher la promesse de venir à l'église constitutionnelle. (Barruel, *Hist. du clergé*, t. I, p. 101.)

Malgré cela, nous n'avons pas vu cité le nom d'une seule Fille de la Charité qui soit allée s'agenouiller dans les églises desservies à Paris par les prêtres assermentés. Leur constance dans l'attachement à l'Église catholique exerça une salutaire influence sur un grand nombre de fidèles; et c'est ce qui explique l'acharnement invariable avec lequel les révolutionnaires s'attachaient à leur faire subir toute espèce d'outrages. Plus d'une fois, les curés intrus faisaient prendre les Filles de la Charité chez elles ou dans les rues, et les faisaient traîner avec violence dans l'église de la paroisse; les pauvres mêmes qu'elles assistaient portaient sur elles leurs mains impies. Mais toutes ces violences étaient inutiles; aussitôt qu'elles pouvaient

se débarrasser des mains de leurs oppresseurs, elle s'enfuyaient en toute hâte.

La sœur Deleau, Supérieure générale, représenta à Bailly, avec le plus noble courage, que cette fureur était aussi absurde qu'inutile et qu'elles étaient en France quatre mille qui pensaient de même. Elle ne présuait pas trop du bon esprit de ses sœurs, et nous allons voir que les événements justifiaient sa réclamation au maire de Paris.]

5. Pétition de la sœur Deleau à l'Assemblée nationale.

Les détestables violences que les révolutionnaires faisaient subir, non seulement aux sœurs employées dans les bureaux de bienfaisance, mais encore dans les hôpitaux, étaient si fréquentes et si barbares dans quelques départements, que, malgré le refus du président de l'Assemblée nationale d'accueillir la pétition de la Supérieure des sœurs présentée par Maury, et l'inutilité de ses démarches auprès des municipalités, la sœur Deleau crut devoir, de l'avis de son Conseil, faire une nouvelle tentative auprès de l'Assemblée pour faire cesser ces brutalités. Sa pétition fut présentée dans la séance du 14 mai 1791, au soir. Le *Moniteur* en rend compte en ces termes :

« Adresse des sœurs de la Charité de Paris qui prient l'Assemblée de donner aux administrations des départements des instructions sur la manière dont ils doivent se conduire pour empêcher la dispersion des sœurs. » L'Assemblée, sur la motion d'un de ses membres, a rendu le décret suivant :

« L'Assemblée nationale envoie au pouvoir exécutif la pétition des Filles de la Charité de Saint-Lazare, pour que, conformément aux lois existantes, il donne des ordres pour que les Filles de cet institut ne soient point troublées dans l'exercice de leurs fonctions, et qu'elles soient spécialement protégées dans les soins qu'elles rendent avec tant de zèle aux pauvres malades .

Quelques jours après, le 30 mai 1791, le ministre de l'intérieur adressa aux directoires des départements à ce sujet une circulaire ainsi conçue :

« L'Assemblée nationale, Messieurs, sur le rapport qui lui a été fait dans la séance du soir du 14 de ce mois, d'une pétition des sœurs de la Charité, a renvoyé au pouvoir exécutif, à l'effet de donner des ordres pour qu'elles ne soient pas troublées dans l'exercice de leurs fonctions, et afin qu'elles soient spécialement protégées dans les soins qu'elles rendent avec zèle aux malades.

« Le roi m'a chargé, en conséquence, de vous recommander de ne rien négliger pour rendre efficace la protection qui leur est due, et afin qu'il n'y ait aucun doute sur l'intention formelle que l'Assemblée nationale a manifestée en prononçant ce renvoi, je vous adresse, par l'ordre de Sa Majesté, l'extrait du procès-verbal de la séance du 14 de ce mois.

« Vous connaissez, Messieurs, les circonstances qui ont obligé les sœurs de la Charité à s'adresser à l'Assemblée nationale; il n'est aucun de vous qui n'ait dû être profondément affligé, en apprenant les traitements qu'elles ont éprouvés dans beaucoup de lieux où elles ont des établissements.

« Ces outrages, à la vérité, ont été commis par des hommes avilis par l'oisiveté et par l'habitude du crime, et avec lesquels il ne faut pas confondre cette classe paisible et laborieuse du peuple qui vit de son travail et de son industrie et qui sait respecter le public.

« Mais comment ces excès n'ont-ils pas été réprimés sévèrement?

« Comment les magistrats du peuple sont-ils restés, dans plusieurs endroits, indifférents à des désordres qui blesaient également les mœurs et les lois? Comment des Filles qui se sont consacrées volontairement au secours des peuples, n'ont-elles point trouvé de protecteurs et d'appui?

elles qui remplissent, par un dévouement digne de notre admiration, un ministère de charité et de bienfaisance, elles qui ne sont liées à leurs pénibles fonctions que par les sentiments de vertu et de religion qui les animent.

« Croirait-on excuser cette négligence à les protéger, en les regardant comme réfractaires? D'abord, c'est à la loi seule à punir les délits; et, le plus grand de tous, est de laisser exercer des violences qui altèrent le caractère imposant de la loi, en accoutumant le peuple à la méconnaître ou à prévenir son application.

« Mais, ici, il n'y a pas la moindre existence d'un délit, puisque la loi a déclaré les fonctionnaires publics non assermentés, simplement inhabiles à conserver cette qualité. Les sœurs de la Charité ne sont pas, d'ailleurs, dans la classe des fonctionnaires publics; et si, sous prétexte que, dans quelques endroits, elles donnent des soins à l'éducation des pauvres, on voulait les regarder comme telles, cette opinion ne serait pas fondée, car elles suppléent volontairement, dans des cas particuliers, au défaut d'une institution de la même nature; et elles renonceraient à s'en occuper plus longtemps si ce pouvait être pour elles un sujet continu de persécution. Leur principale destination est le soulagement des pauvres malades, et c'est sous ce rapport seul qu'il faut les considérer.

« La liberté des opinions religieuses a été établie sans aucune restriction, puisque la loi admet le libre exercice de tous les cultes. Les sœurs de Charité doivent jouir, comme les autres citoyens, de cette liberté de conscience; elles doivent pouvoir suivre dans la pratique les principes religieux qu'elles ont adoptés. Quelle injustice n'y aurait-il pas à les priver de cette liberté? car c'est, enfin, le seul bien qu'elles aient mis en réserve, c'est la seule compensation de tous les généreux sacrifices qu'elles font chaque jour. Parents, amis, santé, repos, rien ne leur a coûté pour venir s'ensevelir dans les hôpitaux et braver la contagion des

diverses maladies qui y règnent. Ce sont elles, qui, répandues au nombre de près de trois mille dans plus de quatre cents maisons, se font un devoir de ce qu'il y a de plus pénible et de plus rebutant dans l'exercice de la charité chrétienne; ce sont elles qui se sont chargées d'acquitter ainsi la dette nationale envers toutes les classes des malheureux. C'est dans la religion seule qu'elles puisent leur courage, et qui peut donc avoir le droit de les gêner dans l'exercice de leur hommage envers Dieu, lorsqu'il est permis à toute société de s'assembler dans un lieu quelconque pour y exercer son culte à sa manière.

« Je ne doute pas, Messieurs, que vous ne reconnaissiez facilement la vérité et la justice des principes que je viens de vous exposer, et vous ne vous empressiez de les développer dans une proclamation qui pourra éclairer le peuple sur l'indignité des traitements auxquels des hommes pervers et coupables se sont portés envers les sœurs de la Charité. Vous les protégerez de tout votre pouvoir, vous obéirez au vœu de l'Assemblée nationale et aux ordres du roi. Songez que, en prenant leur défense, ce sera prendre celle de tous les pauvres qu'elles servent et soulagent avec tant de dévouement et de zèle. Et quelle âme honnête et généreuse n'éprouverait pas l'intérêt le plus touchant pour ces Filles respectables qui, inaccessibles à aucun ressentiment de tant d'outrages, sollicitent encore une grâce : la liberté de continuer sans troubles les soins qu'elles rendent aux malades ! Elles mettent tout leur bonheur à pouvoir exercer leur charitable zèle, que la persécution la plus odieuse n'a pas affaibli.

« Vous voudrez bien, Messieurs, me mettre à portée de rendre compte au roi de votre exactitude à vous conformer aux ordres que je viens de vous transmettre de sa part.

« *Le ministre de l'intérieur,*

« DE LESSART. »

En faisant transmettre à la sœur Deleau quelques exemplaires de cette pièce, M. de Lessart y joignit une lettre qui témoigne encore de son bon vouloir de couvrir les Filles de la Charité de sa protection et de les honorer de sa bienveillance, et qui renferme quelques avis qu'il juge utiles pour assurer les bons effets de sa circulaire :

« J'ai l'honneur de vous envoyer, Madame, des exemplaires de la lettre que je viens d'écrire aux Directoires des départements, pour qu'ils aient à protéger les Sœurs de Charité, conformément aux vœux de l'Assemblée nationale et aux ordres du roi; j'espère que cette lettre produira les meilleurs effets. Après avoir fait ainsi tout ce qui est en mon pouvoir pour assurer la tranquillité des sœurs, permettez-moi maintenant, Madame, de vous entretenir particulièrement de la conduite qu'elles doivent, de leur côté, observer avec une exactitude scrupuleuse, sans quoi toutes les mesures qu'on pourrait employer en leur faveur n'auraient aucun succès; je veux parler de l'attention qu'elles doivent avoir de renfermer intérieurement leur opinion sur l'exercice du culte. En réclamant pour elles la liberté de conscience, elles doivent s'interdire absolument toute expression, toute démarche qui pourraient être regardées comme une critique ou une improbation d'une opinion contraire à la leur. Si elles sont libres dans le choix des ecclésiastiques auxquels elles veulent donner leur confiance, il faut en même temps que les malades qui sont confiés à leurs soins n'éprouvent, de leur part, aucune contrariété dans le choix des ecclésiastiques qu'ils préféreront. Ils faut qu'elles aient pour les ecclésiastiques qui se sont conformés à la loi, les égards et la déférence que leur caractère de fonctionnaires publics commande de la part de tous les citoyens; car tous doivent respecter l'ordre public établi par la loi. Je vous prie, Madame, de faire connaître à vos sœurs combien il est essentiel pour leur propre tranquillité et pour ne pas compromettre l'autorité qui doit les protéger, qu'elles se

conformément à cette règle de conduite; vous en sentirez comme moi la convenance.

« Votre...

« DE LESSART. »

La sœur Deleau, en transmettant aux maisons la circulaire du ministre, l'accompagna de quelques avis :

« J'ajoute, mes chères sœurs, que, après Dieu, nous sommes redevables de ce précieux monument aux puissances respectables qui ont bien voulu concourir à notre sûreté. C'est un bienfait que nous devons reconnaître par nos vœux et nos prières et par notre fidélité à nous rendre dignes de cette faveur. Je vous recommande très fortement la plus grande douceur envers les pauvres, et d'observer la prudence la plus entière et la plus stricte. Ne blâmez personne, ne jugez personne. La liberté des opinions est accordée; jouissons-en sans nous permettre aucune critique sur les autres cultes. Observons encore toute l'honnêteté possible, quand nous traitons pour les affaires temporelles, avec MM. les curés constitutionnels et autres ecclésiastiques de cette classe; je vous le demande au nom de la religion sainte que nous professons, du Dieu de charité qui nous en impose l'obligation. Pratiquons cette vertu parfaitement, elle fera notre bonheur en cette vie et en l'autre. C'est une marque d'affection que je réclame de vos bons cœurs et que je crois mériter par les vives et continuelles sollicitudes que je me suis données pour votre sûreté. Au surplus, votre honneur et votre réputation l'exigent, car comptez que vous serez observées par M. le ministre qui n'a pu nous taire la nécessité de ces justes précautions. Une seule imprudence peut renverser tout le bon ordre que l'on vient d'établir et obliger de prendre des mesures désagréables pour celles qui en seraient trouvées coupables. Mais j'espère que votre attachement aux principes de la religion, aux règles de l'Église, aux devoirs de notre état, et le respect que nous



devons à toutes sortes de personnes nous garantiront de toute fâcheuse conséquence.

« Je suis avec le plus sincère attachement en Notre-Seigneur...

« M. Antoinette DELEAU. »

6. Résultat de la pétition de la sœur Deleau.

Les résultats des instructions ministérielles ne furent pas tels que M. de Lessart l'avait espéré, quelques puissants que dussent être « sur les âmes honnêtes » les motifs qu'il avait développés. Malheureusement, à cette époque, les hommes probes et accessibles aux sentiments des convenances les plus vulgaires n'étaient pas en grand nombre dans les administrations publiques, et il y en eut une preuve dans l'arrêté du Directoire du département de la Côte d'Or, siégeant à Dijon, et rapporté dans le *Moniteur* du 16 juin, 1791.

« Dijon, 4 juin 1791.

« Le Directoire a considéré les sœurs de Charité sous deux rapports, l'un, comme exerçant l'instruction publique des enfants; l'autre, comme dévouées au service des pauvres malades.

« Sous le premier rapport, le Directoire a pensé que par le refus de prêter le serment civique, elles se sont rendues inhabiles à enseigner l'instruction publique.

« Mais sous le second rapport, c'est-à-dire, sous celui des soins qu'elles donnent aux pauvres malades, l'administration leur doit la même protection qu'à tous les citoyens. Ce ministère de charité et de bienfaisance n'est point une fonction publique, chaque individu peut l'exercer librement et ceux qui s'y consacrent ont d'autant plus de droit à la protection de la loi qu'ils ont fait plus de sacrifices pour les remplir.

« Dès lors que les Filles de la Charité n'exercent point

une fonction publique, quel pourrait être le prétexte de les gêner dans leurs opinions personnelles? La Constitution n'admet-elle pas la liberté religieuse dans toute son étendue? Et ceux mêmes qui sont attachés à la religion professée par nos pères ignorent-ils que la charité est son plus plus bel attribut, que la persécution déshonore? »

Suit le dispositif pour l'établissement d'une école publique pour l'instruction des enfants, en remplacement de celles tenues par les sœurs, auxquelles il est défendu, dès à présent, de les continuer.

Défense est faite ensuite de les troubler dans l'exercice de la charité envers les pauvres malades.

Cette protection restrictive du Directoire du département de la Côte-d'Or, bien différente de celle que le ministre avait demandée dans sa circulaire, devint, en peu de temps, par sa publication dans le Journal officiel, comme une règle de conduite pour la plupart des Directoires des départements. Ils enlevèrent les écoles aux sœurs, qui, bientôt même, se virent privées de la faculté de prodiguer leurs soins aux pauvres malades dans le plus grand nombre des hôpitaux.

La nouvelle des vexations de tous genres exercées à leur égard souleva l'indignation de l'ex-ministre Necker, qui l'exhala ainsi dans son livre *De l'administration* :

« C'est vers les saintes Filles de la Charité qu'une cohorte effrénée vient de diriger publiquement sa criminelle audace et méprisant jusqu'à la pureté de leur sexe et l'innocence de leurs pensées, c'est par les traitements plus cruels que la mort, qu'elle s'est permise de manifester ses fureurs. Il a donc oublié, ce peuple égaré, que c'était à le secourir dans ses infirmités que ces filles charitables avaient consacré leur vie; il a donc oublié que pour remplir cette obligation religieuse, elles surmontaient toutes les antipathies de la nature, et pour plaire à l'Être suprême, elles s'occupaient sans interruption et avec la plus douce patience, du soulagement

des misères humaines; il a oublié que ces filles du ciel, avec des sentiments qu'aucune souillure n'a jamais entachés, s'approchaient courageusement du spectacle effrayant que présentent les hôpitaux, de ces restes impurs de tous les vices, tristes lambeaux d'une nature épuisée, et qu'il faut essayer de rattacher à la vie! Elles avaient pour seule attente sur cette terre, le respect dû à leurs généreuses vertus, et elles se voient exposées aux plus ignominieuses insultes. Elles avaient pour seul lieu de repos dans leurs peines continuelles la douce retraite de leur conscience, et l'on vient les troubler avec dureté. Ah! si c'était de la part de furieux tels que vous, qu'elles eussent à recevoir des préceptes de religion, elles ne passeraient pas leur vie auprès de vos lits de douleur. Mais vous avez peut-être la coupable espérance qu'elles joindront le support de vos indignités à l'immensité des sacrifices auxquels elles se sont soumises. Oui, elles le feront; leur incomparable vertu s'étendra jusque là; mais le Dieu de justice qui recevra leurs hommages, de quel œil regardera-t-il leurs ingrats oppresseurs? »

(A suivre.)

---

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

323. *Une victime de la Révolution. Sœur Marie Rutan, Fille de la Charité*, par Pierre COSTE, prêtre de la Mission. Paris, Desclée, 1908. 1 volume in-12 de XXI-168 pages.

Ce livre donne au long l'émouvant récit que nous avait précédemment présenté l'auteur sous le même titre, en une brochure illustrée que nous avons mentionnée quand elle parut. (Note 256.)

Dans l'ouvrage actuel, le lecteur trouvera un de ces drames sanglants qui ont marqué la terrible époque de la Révolution. La sœur Rutan était supérieure à l'hôpital Saint-Eutrope de Dax et servait avec dévouement les malades, quand éclata la tempête révolutionnaire. Elle fut incarcérée, puis jugée et mise à mort sur l'échafaud à Dax, le 9 avril 1794. Le livre est composée de deux éléments : le récit des faits et leur appréciation ou interprétation. Quant au second élément, l'appréciation, le lecteur un peu habitué à réfléchir est comme l'auteur, c'est-à-dire qu'il lui appartient, à lui aussi, de se faire une opinion d'après les faits ; il aime même que l'auteur ne paraisse pas trop lui

suggérer les appréciations qui découlent au récit. Mais si le lecteur peut en ce point se suffire à lui-même, où il ne le peut pas, c'est dans la connaissance des faits eux-mêmes et des documents : dans la recherche de ces documents et dans leur exposé exact et sincère, intéressant si c'est possible, consiste la première et principale tâche de l'historien. Pour le cas présent, l'auteur, M. Coste, expose avec quel soin vraiment consciencieux il s'est renseigné. Autant que possible, il a remonté aux sources. « A défaut de ces documents contemporains, ajoute-t-il (p. 9), il nous a bien fallu recourir à des ouvrages de seconde main ; mais les détails que nous y avons puisés ont été minutieusement contrôlés, autant du moins qu'il a été possible. Nous n'avons rien négligé pour écarter de ce travail la plus légère inexactitude. » On ne peut que remercier l'auteur du soin qu'il a apporté à l'œuvre importante et intéressante qu'il nous présente et le féliciter.

324. *Explicação do Pontifical, Texto e Commentario.*  
Par Paul GONTIER ; traduction en portugais, par J.-M. MACHADO. Porto ; Jose da Fonteca, rua da Picaria, 74. Un volume in-12 de 432 pages.

Déjà M. Joseph Machado, missionnaire lazariste, avait traduit en langue portugaise un autre excellent livre du savant sulpicien, M. Gontier, le *Règlement de vie sacerdotale* (voyez *Annales*, 1906, p. 284). Aujourd'hui, il présente au lecteur la traduction d'un autre ouvrage du même auteur, l'*Explication du Pontifical*, c'est-à-dire, pour le clergé, le complément du premier livre.

Comme le remarque Mgr l'évêque de Porto, dans son approbation de l'excellente traduction de cet excellent livre, nuis renseignements ne sont aussi instructifs pour le prêtre, que ceux de l'Église elle-même dans les cérémonies de l'ordination ; et les commenter, c'est exploiter une des mines les plus riches qu'on puisse trouver pour l'édification du clergé.

Comme ce livre donne aussi le texte du Pontifical pour chaque ordination, en tête du Commentaire, il sera un manuel particulièrement utile et particulièrement goûté, nous n'en doutons pas, dans les séminaires du Portugal et du Brésil.

325. Dans le même ordre d'idées, nous signalons avec plaisir la réédition d'un excellent ouvrage composée en faveur des ordinands, par M. Codina, lazariste. Obligé, par la révolution d'Espagne, en 1834, de quitter son pays, M. Codina passe en France où il fut associé par ses confrères à l'œuvre de la formation des jeunes clercs au séminaire de Châlons-sur-Marne. « C'est pendant son séjour à Châlons, que M. Codina compose son petit commentaire du Pontifical. Il ne put cependant le faire imprimer qu'après son retour en Espagne. (Voyez *Notices bibliographiques sur les écrivains de la Congrégation de la Mission*, par M. Rosset, page 31.) Quelques années après son retour en Espagne, M. Codina fut promu évêque, aux îles Canaries. Il mourut en 1857.

En écrivant ces lignes, nous nous rappelons avoir lu intégralement à l'époque de notre ordination sacerdotale l'excellent livre de Mgr Codina, et nous applaudissons à sa réédition. En voici le titre : *Expositio ascetico-moralis Pontificalis romani, titulo de Collatione sacramenti Ordinis, in gratiam aspirantium ad statum ecclesiasticum, elucubrata ab Ill. ac Rmo DD. Bonaventura Codina, Congregationis Missionis sancti Vincentii a Paulo, episcopo Canariensi*. Editio secunda, emendata ac duobus appendicibus aucta. Matriti, 1908. Un vol. in-18 de xv-456 pages. La préface de cette nouvelle édition est de M. Maurice Horcajada, C. M.

326. *Observations journalières d'ornithologie à Madère*, par Ernest Schmitz. (*Orn. Jahrb.*, 1908, Heft, 1, 2). En allemand.

La revue allemande d'ornithologie que nous avons citée déjà, continue à publier les observations que M. E. Schmitz, C. M., a faites, on peut le dire, chaque jour. L'article que nous avons sous les yeux sous forme de « lire a part », donne des observations se rapportant aux années 1905, 1906 et 1907. C'est par ces observations de détail que s'enrichit la connaissance générale de chaque science, et, dans le cas présent, de l'ornithologie. M. Schmitz a, depuis cette publication, quitté Madère ; nous savons qu'on lui conserve dans cette île un souvenir plein d'estime, et pour son dévouement et pour le zèle scientifique qu'il a déployé pendant son séjour à Funchal ; le très curieux cabinet d'histoire naturelle qu'il a créé au séminaire de cette ville et que nous avons eu le plaisir de visiter est un précieux témoignage de cette activité scientifique : il renferme des collections d'un grand intérêt.

327. *De Paul Review*, juin 1908. *Commencement number*. — De Paul University, Chicago, Ill. In-4°.

Comme beaucoup de grands collèges des États-Unis, celui qui est dirigé à Chicago par les Lazaristes, a voulu avoir sa *Revue*. Ainsi, ont fait déjà les Collèges des prêtres de la Mission de Los Angeles et de Niagara. Les *Revues* dont il s'agit, ont pour objet principal, de publier les meilleurs travaux littéraires ou scientifiques de chacun des élèves des hautes classes : on conçoit quel moyen d'émulation c'est pour les jeunes gens, et combien très justement, les familles s'y intéressent. On mentionne aussi, tout naturellement, dans cette *Revue*, les événements d'ordre religieux, littéraire ou administratif de la vie du collège.

Ces *Revues* sont ordinairement imprimées avec soin, on pourrait dire avec luxe : celle dont nous saluons le premier numéro, n'est pas inférieure à ses aînées. Nous offrons aux directeurs et aux jeunes rédacteurs de la *Revue du Collège Saint-Vincent-de-Paul*, à Chicago, nos félicitations et nos meilleurs souhaits.

328. Un gracieux petit volume, traduit du français en espagnol, ce

sont les maximes de la vénérable Louise de Marillac. En voici le titre : *Maximas de la venerable Louisa de Marillac, fundador de las Hijas de la Caridad extractadas de sus escritos por J. Angeli, sacerdote de la Congregacion de la Mision, y traducidas al español por M. Horcujada de la misma Congregacion.* Madrid, 1908. In-32 de 148 pages. Les maximes sont classées selon l'ordre alphabétique des matières.

329. Dans de précédentes Notes bibliographiques, nous avons signalé des ouvrages qui, à des points de vue divers, nous intéressaient, et dont on n'avait que le début. Aujourd'hui, nous pouvons en signaler la continuation.

Le premier est l'Histoire de la mission de la Salle aux États-Unis, par M. Thomas A. Shaw, prêtre de la Mission : *Story of the La Salle Mission.* In-8°, Chicago. Nous avons aujourd'hui la suite de ces mémoires très documentés : elle va jusqu'à l'époque contemporaine.

Vient aussi de paraître le second volume de la *Theologia pastoral*, du regretté M. M.-J. Grimm, prêtre de la Mission. L'ouvrage est écrit en langue espagnole. (In-8, Herder, Fribourg-en-Brisgau.) Un autre volume reste à paraître.

330. On n'a que des renseignements fort incomplets, sur ce que devinrent les Missionnaires de nos établissements de France, lors de la grande Révolution, c'est pourquoi il est bon de recueillir les indications qu'on rencontre çà et là. Nous le ferons quand l'occasion s'en présentera : c'est le seul moyen de reconstituer nos anciennes archives.

Aussi, nous citons volontiers une note qui nous a été envoyée par M. Tubeuf, supérieur à Saint-Louis-des-Français, à Madrid. Elle lui a été remise par un ecclésiastique qui faisait des recherches en Espagne sur les prêtres français, émigrés lors de la Révolution. (Décembre 1907.)

#### PRÊTRES DE LA MISSION EN ESPAGNE, EN 1793, ÉMIGRÉS DE FRANCE

M. Lemonier (Pierre), prêtre de la Congrégation de Saint-Vincent-de-Paul. Il vient en 1793 à Ciudad Rodrigo, province de Salamanque, et sollicite son transfert dans une maison de Congrégation qui se trouve à Barcelone et dans laquelle il y a 65 religieux, 7 convers et 14 novices.

##### 1° A Barbastro.

M. Bégoulé (Jean-Baptiste), prêtre de la Mission, curé de Saint-Barthélemy de Cahors, âgé de quarante-deux ans. En 1793, le 2 février, était, comme émigré, à Barbastro.

M. Cary (Guillaume), prêtre, missionnaire, supérieur du séminaire de Bordeaux, cinquante-neuf ans. Était comme émigré, à Barbastro, le 2 février 1793.

M. Rambaud (Guillaume), prêtre, missionnaire, directeur du séminaire de Bordeaux, âgé de quarante-cinq ans. Était comme émigré, à Barbastro, le 2 février 1793.

M. Barillère (Louis-René-François), de la Congrégation de Saint-Vincent-de-Paul, de la maison d'Angers. Était, comme émigré, à Barbastro, le 2 février 1793.

M. Claudey [Chaudey] (Nicolas), prêtre, missionnaire, supérieur du séminaire de Saint-Charles de Poitiers, vicaire général de Poitiers, quarante-neuf ans. Était, comme émigré, à Barbastro, 2 février 1793.

M. Laby (Jean-Louis), prêtre, missionnaire, professeur de théologie au séminaire de Poitiers, trente-quatre ans. Était, comme émigré, à Barbastro, le 2 février 1793.

M. Lamboley (Jean-François), prêtre, missionnaire, directeur du séminaire de Poitiers, vingt-neuf ans. Était, comme émigré, à Barbastro, le 2 février 1793.

M. Cautenet (Jean-François), prêtre, missionnaire, professeur de théologie, au séminaire de Poitiers, vingt-neuf ans. Était, comme émigré, à Barbastro, le 2 février 1793.

Tous ces messieurs résident à Barbastro, royaume d'Aragon ; 2 février 1793.

#### 2° A Santander.

M. Henninot (Jean-François), prêtre de la Mission de Saint-Vincent-de-Paul, de la Maison de Poitiers ; émigré à Santander pendant la Révolution.

M. Le Monnier (François), missionnaire de Saint-Vincent-de-Paul ; de Dôle. Émigré à Santander, pendant la Révolution.

M. Pottier (Jean-Henry), prêtre, missionnaire de Richelieu, de la Maison de Poitiers. Émigré à Santander pendant la Révolution.

#### 3° Valence et Madrid.

M. Balbie, Nicolas, d'Auch, après avoir été à Valence en Espagne, pendant la Révolution, vient vivre avec l'aumônier de l'hôpital Saint-Louis de Madrid, qui lui offre sa maison.

#### 4° Burgos.

Au couvent de Saint-Augustin, à Burgos, le 25 février 1793. MM. Célières (Antoine) ; Dulac (Jean-Baptiste) ; Salignac (Louis) ; Canourge (Pierre). Tous de la Congrégation de Saint-Vincent-de-Paul, émigrés à Burgos, au couvent de Saint-Augustin ; le 25 février 1793.

331. Dans un ouvrage qui contient de curieux et précieux renseignements : *Le Clergé de la Charente-Inférieure pendant la Révolution* (in-8, La Rochelle, Texier, 1905), l'auteur, M. l'abbé P. Lemonier, donne le nom des Lazaristes des maisons de Rochefort et de Saintes, en 1790. Nous transcrivons ces renseignements :

#### *Doyenné de Rochefort (page 63) :*

Saint-Louis de Rochefort, église paroissiale unie aux prêtres de la Mission.

Titulaire : Cosson (Claude), supérieur ; né à Beauregard, diocèse de Clermont, le 2 avril 1732.

#### *Vicaires :*

Willin (Nicolas-Joseph), du diocèse d'Arras, né en 1726.

Fach (Jean-Baptiste-Pierre), du diocèse de Strasbourg, né en 1730.

Martin (Pierre-Isaac), du diocèse de Reims, né en 1744.

Braud (Jacques-Pierre-Martin), du diocèse de la Rochelle, né en 1749; émigra en Suisse.

Bornier (Stanislas-Joseph-Guillaume), du diocèse d'Arras, né en 1754.

Petitjean (Nicolas), du diocèse de Besançon, né en 1761.

Laurent (Ch.-Joseph-Alexandre), du diocèse de Boulogne, né en 1759.

Lucas (Alexis), du diocèse de Vannes, périt à Nantes dans une des noyades de Carrier.

Tous avaient refusé le serment constitutionnel.

*Saintes.*

*Grand séminaire dirigé par les Lazaristes (page 30):*

Voici la liste du personnel employé à la direction du séminaire et à la prédication des missions :

Claude (Pierre), supérieur, né en 1739, insermenté.

Thomas (Jean), procureur-directeur, né en 1733, insermenté.

Salhorgues (Dominique), professeur, né en 1757, insermenté. (Fut nommé supérieur général des prêtres de la Mission, 1829-1839.)

Billet (Joseph), professeur, né en 1765, insermenté.

Bergesse (Jean), missionnaire, né en 1747, insermenté.

Galtier (Jean), missionnaire, né en 1741, insermenté.

Collet, missionnaire, né en 1757, insermenté.

Mourcy (Nicolas), élève, né en 1769, insermenté.

Masson (François), frère, né en 1747, insermenté.

Masson (Jean), frère, né en 1746, insermenté.

Il faut noter que l'orthographe de ces noms est souvent fort défec-  
tueuse : les listes dressées alors l'ayant été sur des déclarations ver-  
bales et non sur des documents écrits.

A. MILON.

*Le Gérant : C. SCHMEYER.*





# EUROPE

## FRANCE

Dans la Circulaire du 1<sup>er</sup> janvier 1909, M. le Supérieur général donne des renseignements sur le progrès des œuvres en diverses provinces. On en trouvera le détail ci-après, à ces diverses provinces.

Il dit de la France : « Je n'y trouve rien à signaler sinon le calme relatif où on nous laisse pour le moment. Une des reliques de saint Vincent étant placée là où reposait son corps au-dessus du maître-autel, les lampes destinées à brûler en son honneur ont été rallumées et leurs flammes dissipant, en partie, la tristesse que nous causait la privation momentanée d'un si grand trésor, ont redonné la vie à notre chapelle et un peu de joie à nos cœurs.

« Les vocations sont peu nombreuses ; mais nous avons sujet de penser qu'elles seront bonnes, s'il plaît à Dieu de bénir ces jeunes gens et les directeurs préposés à leur conduite.

« Nos trois maisons de formation réunies nous donnent un total de 117 étudiants et de 55 séminaristes. »

Parlant des missions de l'étranger desservies par la France, M. le Supérieur général ajoute : « Voici les noms des confrères dont nous avons pu disposer en faveur de ces diverses missions :

### PROVINCE DE CONSTANTINOPLE

M. François Azalbert, prêtre.  
M. Jules Urbin, prêtre.  
M. Arthur Droulez, prêtre.  
M. Marius Gontard, prêtre.  
Fr. François Glédel, coadjuteur.

### CHINE

M. Corneille Klamer, prêtre.  
M. Jean Ramakers, prêtre.  
M. Joseph Acosta, prêtre.  
M. Stéphane Léfaki, prêtre.  
M. Félix Aubé, prêtre.  
M. Jean Varlan, prêtre.

SYRIE

M. Honoré Roux, prêtre.  
M. Étienne Delafosse, prêtre.  
Fr. Jean Lienne, coadjuteur.

ABYSSINIE

Fr. Louis Van Ostayen, coadjuteur.

MADAGASCAR

M. Louis Bénézet, prêtre.  
M. Antoine Sévat, prêtre.

AMÉRIQUE CENTRALE

M. Fernand Allot, prêtre.  
M. Auguste Berthomet, prêtre.  
M. Antoine Gendre, prêtre.  
Fr. Antoine Arcony, clerc.

BRÉSIL

M. Jean Kuenen, prêtre.  
M. Bernard Kuenen, prêtre.  
M. Pie de Freitas Silveira, prêtre.

ÉQUATEUR

M. Maurice Verbècke, prêtre.  
M. Jean-Baptiste Lasserre, prêtre.  
M. Michel Sanchez, prêtre.

PROVINCE DU PACIFIQUE

M. Marie-Antoine Bulhon, prêtre.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

M. Anatole Dupeux, prêtre.  
M. Étienne Mattias, prêtre.

NOS « NOTICES »

On ne trouvera pas, joint à ce numéro des *Annales*, le Supplément habituel consacré aux notices des Missionnaires. Voici pourquoi.

Avec le dernier Supplément s'est terminé le tome IV. Le tome suivant, cinquième et dernier de la première série, laquelle va jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, contiendra 1° les biographies du généralat de M. Cayla (1788 à 1800), période intéressante, notamment à cause du souvenir des martyrs du temps de la Révolution, mais période fort courte, et, 2° ainsi que nous l'avons annoncé, la liste des Missionnaires reçus sous chaque généralat, comme on avait commencé de la donner au généralat de M. Alméras (t. I, p. 453).

Cette liste, jointe aux renseignements sur nos établissements qu'on trouve à la suite de chacun des généralats précédents donne au recueil des *Notices*, en outre de sa valeur édifiante, une valeur historique, qui augmente de beaucoup l'importance de l'ouvrage. Mais donner par fascicules, comme nous avons fait pour les biographies précédentes,

ces listes de personnel, serait sans intérêt et sans avantages ; nous allons donc préparer le tome V des *Notices* afin qu'il paraisse d'un seul coup : nous espérons qu'il pourra être publié à la fin de cette année 1909, ou dans le courant de l'année prochaine.

---

## DAX

### LA CAUSE DE BÉATIFICATION

### DE LA SŒUR CATHERINE RUTAN

#### FILLE DE LA CHARITÉ.

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* d'Aire et de Dax (année 1909, page 133) :

Le jeudi, 8 février dernier, à deux heures de l'après-midi, dans la chapelle des Lazaristes de Notre-Dame du Pouy, à Dax, avait lieu une cérémonie extrêmement rare, et sans doute unique, jusqu'ici, dans notre diocèse : la clôture du procès de béatification de la sœur Marguerite Rutan, dont la *Semaine* a récemment parlé. C'est S. G. Mgr Touzet qui présidait, assisté de Mgr Thomas, et entouré de MM. les supérieurs du Berceau et du Séminaire de Notre-Dame du Pouy, ainsi que des juges du tribunal de cette cause : M. le chanoine Lafargue, archiprêtre de Dax, MM. Cazeaux, curé de Saint-Paul-lès-Dax et Labat, pro-curé de Saint-Vincent de Xaintes ; enfin du promoteur fiscal, M. le chanoine Lahargou, et des notaires ecclésiastiques, chargés de rédiger les actes du procès. Dans la nombreuse assistance, on remarquait : les jeunes séminaristes de Notre-Dame du Pouy, les élèves du Berceau de Saint-Vincent-de-Paul, un groupe compact des Filles de la Charité venues des environs et plusieurs des témoins qui ont déposé au procès.

Tout d'abord, M. le chanoine Lafargue a rendu compte à Monseigneur des travaux du tribunal. Voici cet important et éloquent discours.

*Discours prononcé dans la chapelle de Notre-Dame du Pouy, à l'occasion de la clôture solennelle du procès informatif concernant la Cause de la servante de Dieu Marguerite Rutan.*

MONSEIGNEUR <sup>1</sup>,

Le samedi, 13 avril 1907, dans la chapelle de l'ancien grand séminaire de Dax, aujourd'hui Institution Notre-Dame et collège ecclésiastique, un événement se déroulait qui, pour être passé à peu près inaperçu, n'en a pas moins une très grande importance au point de vue religieux. Ce jour-là Votre Grandeur ouvrait elle-même le *Procès informatif* ou de l'*Ordinaire* concernant la vie, les vertus, la réputation de sainteté, le martyre et les miracles de la servante de Dieu Marguerite Rutan, Lorraine d'origine, Fille de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, ancienne supérieure de l'hôpital-hospice de Dax, condamnée à mort et cruellement exécutée dans cette même ville, sur la place Poyanne, cent treize ans auparavant, exactement le 9 avril 1794.

Rome n'était pas étrangère à cette initiative. La Sacrée Congrégation des Rites, sollicitée à cet effet, avait gracieusement autorisé cette enquête canonique, et elle avait même agréé comme vice-postulateur ou postulateur diocésain, chargé de présenter et de soutenir la cause, M. Pierre Coste, Prêtre de la Mission et professeur au séminaire de Notre-Dame du Pouy, à Dax.

Cette séance inaugurale, dans laquelle M. Jules Salette remplit les fonctions de secrétaire ou notaire, avait pour but, Monseigneur, la constitution canonique par Votre Grandeur du tribunal ecclésiastique spécial qui, en votre nom et par vos ordres, devait instruire l'affaire. Il vous plut de me nommer président ou juge délégué avec, pour assesseurs ou juges adjoints, M. l'abbé Louis Cazaux, curé de

1. S. G. Mgr Touzet, évêque d'Aire et de Dax.

Saint-Paul-lès-Dax, et M. l'abbé Arsène-Pierre Labat, procureur de Saint-Vincent de Xaintes. Vous désignâtes en même temps, comme promoteur fiscal, M. le chanoine Lahargou, l'éminent supérieur de l'institution Notre-Dame; comme secrétaire ou notaire, M. l'abbé François Bouin, professeur de philosophie, auquel, depuis, furent régulièrement adjoints deux de ses collègues dans l'enseignement, MM. Jacques Péborde, pour les actes, et Jules Salette, pour la vérification des copies; et enfin, comme huissier ou curseur apostolique, M. Bernard Marlats, Prêtre de la Mission et économiste à Notre-Dame du Pouy.

Ai-je besoin d'ajouter à quel point nous nous sentîmes honorés, mes collègues et moi, de la haute confiance que nous témoignait notre évêque, et avec quelle ardeur nous nous sommes aussitôt mis à l'œuvre?... Dans l'espace de vingt et un mois, nous avons tenu soixante et une séances, soit en moyenne une tous les dix jours, et elles ne duraient pas moins de trois ou quatre heures chaque fois... Aujourd'hui, notre tâche est terminée... Ou plutôt, je la croyais terminée, lorsqu'on m'a annoncé qu'avant de remettre entre vos mains le précieux mandat que vous nous avez confié, je devais publiquement, dans cette chapelle et en présence de cette assemblée d'élite, rendre compte à Votre Grandeur de ce que nous avons fait !...

..

Ce que nous avons fait, Monseigneur, nous avons voulu bien travailler!... A ce travail, du reste, j'ai hâte de l'ajouter et le tribunal m'en voudrait de différer ce témoignage, nous n'avons pas eu grand mérite, tant il nous a été rendu facile et même agréable par une collaboration aussi intelligente que dévouée. Il est ici un homme<sup>1</sup> vers qui nous nous tournons à cette heure comme d'instinct, parce que nous lui sommes tous redevables. Chercheur inlassable, il ne s'est

1. M. Pierre Coste, vice-postulateur.

pas contenté de mettre sa grande compétence d'érudit et son scrupule d'historien intègre à grouper les documents qui pourraient nous éclairer, documents qu'il a d'ailleurs consignés dans de remarquables brochures, mais encore, d'une main très sûre, il nous a constamment guidés à travers les formalités de procédure dont l'ignorance ou l'oubli n'auraient pas manqué d'entacher nos actes de nullité... Qu'il me soit permis de lui exprimer la gratitude du tribunal !... Et si jamais la cause de la sœur Rutan vient à aboutir, je le proclame hautement, ce sera son œuvre... et ce sera aussi, je le sais, sa meilleure récompense !...

..

Donc, nous avons voulu bien travailler !... Aussi, Monseigneur, nous avons la joie de déposer ce soir devant vous, en dehors des articles et des brochures du vice-postulateur, le dossier manuscrit complet du procès en quatre volumes in-folio, savoir deux volumes de rédaction originale et deux volumes de transcription fidèle. Cette transcription, faite avec le plus grand soin et avec amour par les élèves de ce séminaire, a été, conformément aux règles, rigoureusement et officiellement vérifiée par nous en séances plénières du tribunal.

Ce dossier manuscrit comprend tout d'abord les multiples *dépositions* faites sous la foi du serment. Trente-cinq témoins se sont présentés devant nous, soit trente et un convoqués par M. le vice-postulateur et quatre par M. le promoteur fiscal. Par une combinaison des plus heureuses, ces témoins ont été pris dans toutes les conditions intellectuelles et sociales. Nous avons eu l'insigne honneur de voir comparaître des personnages très élevés par leur dignité et leur situation hiérarchique : tels, par exemple, pour n'en citer que deux, S. G. Mgr Thomas qui avait un double titre à déposer dans cette affaire : et son origine dacquoise

et sa qualité d'archevêque lazariste, et aussi M. Etienne Serpette, supérieur du Berceau et visiteur de la province d'Aquitaine. Nous avons entendu, en outre, des docteurs, des maîtres, des professeurs en philosophie, en Écriture sainte, en théologie dogmatique et en droit canon. Tous nos érudits landais les plus versés dans la connaissance de l'histoire locale, nous ont apporté le fruit de leurs minutieuses recherches. Et enfin d'autres voix ont parlé qui, pour sembler plus modestes, n'en étaient pas moins intéressantes puisqu'elles faisaient écho aux traditions populaires. Diverses donc ont été les *dépositions* : les unes fort développées et très savantes ; les autres fort simples et naïves ; mais toutes d'un puissant et religieux intérêt, et toutes allant à former le concert le plus harmonieux à la louange de celle que nous voulons glorifier !

En second lieu, ce dossier comprend les *documents*. J'entends par là les extraits fort précieux des actes officiels, de nombreux passages de livres rares ou savants, soit sur la période révolutionnaire, soit sur les coupables auteurs du drame affreux qui se déroula à cette époque, et enfin les procès-verbaux de nos soixante et une séances.

Tel est, Monseigneur, le dépôt que nous sommes heureux de remettre à cette heure entre vos mains.

..

Nous avons voulu bien travailler ; et si nous avons cherché à faire la lumière sur les éminentes qualités naturelles comme sur les vertus surnaturelles qui ont distingué la sœur Rutan, nous nous sommes surtout souvenus que nous étions un tribunal chargé d'instruire le procès d'une martyre. C'est donc principalement sur les circonstances qui ont préparé et entouré le supplice de notre vénérée justiciable que nous avons porté notre attention. Très soigneusement, nous avons interrogé nos témoins sur le caractère



général de la Révolution française et sur son caractère plus accusé à l'époque qui nous intéressait davantage, savoir à l'époque de la Terreur. Nous nous sommes attachés à nous faire une idée juste et précise de la mentalité des hommes qui jouèrent à cette époque un rôle plus considérable, tels que les membres du Comité de Salut public, les membres du Comité de surveillance, du Club des Jacobins et des Barnabites, etc... Nous avons étudié en détail les actes d'accusation et de condamnation, en éliminant ce qui nous a paru mensonge ou prétexte, pour retenir uniquement la seule véritable cause. Nous avons enfin demandé comment la vaillante Fille de la Charité avait de loin entrevu la mort, dans quel état d'âme elle l'avait acceptée, et avec quels sentiments elle l'avait publiquement subie. Or, de tout cela, nous avons emporté la persuasion intime que la sœur Rutan, comme les carmélites de Compiègne déjà élevées sur des autels, comme les sœurs de Charité d'Arras, les ursulines de Valenciennes et les sacramentines d'Orange, se présentait à nous avec tous les caractères d'une véritable martyre !

..

Nous avons voulu bien travailler... et nous aurions désiré, Monseigneur, faire plus et mieux encore !... D'aucuns prétendent que, dans les causes ordinaires de béatification et de canonisation, l'Église réclame très sagement de longs et apodictiques témoignages sur la sépulture et l'état présent des restes de ceux dont on affirme la sainteté. Grâce toujours aux recherches de M. le vice-postulateur, nous sommes désormais fixés sur l'endroit précis où fut déposée, après le supplice, la dépouille mortelle de la sœur Rutan. Nous sera-t-il jamais possible de la découvrir et de la reconnaître ? Celui qui garde les ossements de ses justes voudra-t-il jamais glorifier ceux de son intrépide servante ? Nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit nous ne sommes pas

de ceux qui croient aussi stricte et aussi immuable la règle dont on parle!...

Nous aurions désiré surtout, Monseigneur, vous apporter d'ores et déjà le témoignage certain de faits véritablement surnaturels et miraculeux dûs à l'intercession de la sœur Rutan. Certes nous ne désespérons pas d'en obtenir. Nous avons même enregistré des faveurs plutôt d'ordre moral qu'on lui attribue. Mais certains théologiens et certains canonistes à coup sûr ne s'en contenteraient pas. Ici encore ont-ils raison?... Ne peut-on pas plus justement soutenir que le véritable martyr est un signe absolument irrécusable de grâce et de sainteté?... Dernièrement encore, dans un acte solennel, le pape Léon XIII n'a-t-il pas, en quelque sorte, consacré cette dernière thèse? Dans le bref du 7 mai 1900, par lequel il décrète la béatification de soixante-dix-sept missionnaires massacrés à diverses époques dans l'Extrême-Orient, ne fait-il pas observer que, dans cette glorieuse phalange, deux membres n'ont pas eu cette auréole miraculeuse et ces marques surnaturelles d'extraordinaire sainteté dont nous parlons? N'ajoute-t-il pas que, malgré cela, on ne saurait néanmoins méconnaître la *splendeur de leur martyre ni la force avec laquelle ils ont supporté la mort pour Jésus-Christ? Et surtout ne conclut-il pas en prescrivant de les tenir pour martyrs à l'égal des autres?*

« Ainsi donc, s'écrie M. le chanoine Didiot, président du Tribunal ecclésiastique pour la cause des sœurs d'Arras, ainsi donc des miracles dûment constatés ne sont pas les motifs essentiels des sentences de béatification et de canonisation des martyrs. Ces faits n'en sont même pas d'indispensables conditions. La raison essentielle qui motive et justifie les décrets pontificaux en cette matière, c'est le vrai martyr, le témoignage du sang rendu à Jésus-Christ. Et s'il en est ainsi, continue-t-il triomphalement, quand nous considérons, à travers les actes et les documents de leur pro-

cès, les quatre héroïques Filles de la Charité décorées dans le ciel de la pourpre de leur sang, comment ne pas leur appliquer les magnifiques paroles pontificales : « On ne peut leur méconnaître la *splendeur du martyr* ni la *force avec laquelle elles ont supporté la mort pour Jésus-Christ...* Non, les missionnaires martyrisés en pays étranger n'ont pas montré plus de patience dans les supplices, plus de fermeté, de calme et de foi dans l'attestation suprême de la cause du Christ et de son Église. Et puisque, même à défaut de miracles opérés par eux, Rome n'a pas hésité à leur décerner la palme du martyr, comment Rome ne nous ordonnerait-elle pas de tresser des couronnes de laurier, de lis et de roses aux intrépides Filles de Saint-Vincent-de-Paul. »

Ces paroles exactement les mêmes s'appliquent à la sœur Rutan.

..

Rome ! Voilà de quel côté se tournent désormais nos regards et nos espérances. Pour avoir terminé notre tâche, nous n'avons pas clos tout procès. Bien au contraire, c'est maintenant que le vrai procès va s'ouvrir. O sagesse et prudence de l'Église ! La rédaction originale et authentique du dossier, Monseigneur, va être remise au secrétariat de votre évêché où elle enrichira nos archives diocésaines, mais la copie du même dossier doit être portée à Rome par un délégué spécial que nous avons à élire aujourd'hui même. Et, pour le dire en passant, pourquoi notre choix ne se porterait-il pas par acclamation sur celui qui a si bien mérité de la cause et à qui j'exprimais tout à l'heure la reconnaissance du tribunal ? D'accord avec son confrère, le postulateur général des causes relatives aux deux congrégations créées par saint Vincent de Paul, notre délégué déposera ce trésor contre reçu, dans les bureaux de la Sacrée Congrégation des Rites. C'est là qu'iront la chercher, pour l'examiner à fond,

les vénérables membres du tribunal apostolique, et c'est de là — nous en avons la conviction profonde — que le Pontife suprême tirera un jour la sentence définitive par laquelle il décernera à Marguerite Rutan les honneurs des autels, et fera ainsi éclater au yeux de tous quelque chose de la gloire incomparable dont Dieu se plaît à couronner dans le ciel la fidélité et l'héroïsme de ses saints !

..

Cette sentence, nous l'appelons de tous nos vœux !

Nous la souhaitons pour la gloire de cette cité dacquoise qui jamais certainement jusqu'ici n'a eu l'honneur de prêter son nom à une cause semblable... *causa Aquensis!*... Elle qui se réjouit déjà d'avoir été fécondée par le sang de son premier évêque, comme elle sera fière de sa nouvelle martyre ! Avec quel orgueil elle s'arrêtera devant cette figure rayonnante, condamnation, il est vrai, pour les uns, mais réconfort pour les autres, et pour tous lumineux symbole de foi, de charité, d'héroïsme... et aussi d'espérance !

Nous la souhaitons pour la gloire de la double famille de saint Vincent de Paul... Et ici, pourquoi le cacherais-je ? nos vœux s'imprègnent d'une vive reconnaissance !...

De reconnaissance d'abord pour vous, mes chères sœurs à la blanche cornette, devant qui les Turcs eux-mêmes s'inclinent comme devant une vision d'en haut, et qui, de temps immémorial, dans cette ville de Dax, dignes héritières de l'esprit de la sœur Rutan, enveloppez de tendresse et de bienfaits les petits, les humbles, les déshérités de la fortune, tous ceux qui souffrent et tous ceux qui pleurent. Il nous semble que la glorification de votre illustre devancière sera la glorification même de la sœur de Charité ! Puissiez-vous, en tout cas, avoir bientôt en elle une patronne officielle !

Et de reconnaissance aussi pour vous, chers Messieurs de Saint-Lazare. Entre les Landais et les Fils de saint Vincent

de Paul, il y a un lien naturel de fraternité. Comment ce lien n'existerait-il pas plus étroit entre vous et le clergé dacquois ? Et c'est vous, chers Messieurs, qui le resserez chaque jour davantage, par l'édification que vous nous donnez, par la sympathie que vous nous témoignez, par les services que vous nous rendez ! Un simple désir de nous suffit, et avec une bienveillance toujours la même, un pontife très vénéré et très aimé prête à nos cérémonies l'éclat de son auguste présence, et des auxiliaires dévoués nous sont toujours assurés pour les besoins d'un ministère souvent trop surchargé. Que la béatification de la sœur Rutan mette un fleuron de plus au front de la Congrégation de Saint-Lazare!...

Nous la souhaitons enfin, cette sentence, et pour la gloire du diocèse qui, après avoir donné le jour au Père, se considère comme ayant des droits à l'héritage et au triomphe des enfants, et surtout pour la gloire de la sainte Église, cette mère toujours féconde en héros et qui se venge des persécuteurs en plaçant sur ses autels et en proposant à la vénération universelle ceux et celles qui furent leurs victimes !

Ah ! Monseigneur, avec quelle profusion d'or et de richesses nous décorerons alors notre église cathédrale ! Comme nous porterons bien haut dans les airs l'apothéose de la glorieuse martyre et comme, sur tous les tons, nous célébrerons ses louanges ! Et combien volontiers, à l'invocation que nous répétons tous les jours : « Saint Vincent de Paul, priez pour nous ! » nous ajouterons désormais celle-ci : « Bienheureuse Marguerite Rutan, priez pour nous ! »

Qu'il plaise à Dieu de hâter cet heureux jour !

---

Ce discours, vibrant et chaud, est suivi de la lecture en latin, de certaines pièces du procès. Puis S. G. Mgr. Touzet,

en termes émus et élevés, rend hommage au dévouement et à l'infatigable labeur du tribunal ; on ne doit pas dire seulement qu'il a *voulu* travailler, mais qu'il a *bien travaillé* : les deux gros volumes qui forment le dossier en font foi. Désormais, ajoute Monseigneur, il faut prier avec ferveur pour la béatification de l'humble Fille de la Charité qui sacrifia si généreusement sa vie à la plus sainte des causes. Ce sera un bien beau jour, que d'autres verront peut-être, celui où, dans la magnifique cathédrale de Dax, se déploieront les splendeurs de la cérémonie qui glorifiera les vertus et le martyr de Marguerite Rutan. Hâtons cette heure bienheureuse par nos supplications et nos sacrifices et, en attendant, inspirons-nous, dans notre conduite quotidienne, des grands exemples que la noble martyre nous a laissés.

Enfin, pour clôturer dignement cette belle cérémonie par la prière et l'action de grâces, Monseigneur a bien voulu donner la bénédiction du Saint-Sacrement. En entendant monter vers Jésus-Hostie, avec leur rythme tour à tour touchant et triomphal dans leur pieuse simplicité grégorienne, l'hymne des vierges et martyres *Jesu corona Virginum*, et le cantique de l'action de grâces *Te Deum laudamus*, on se plaisait à penser que Notre-Seigneur a déjà posé dans le ciel la couronne des vierges et l'auréole des martyrs sur le front de sa pieuse servante Marguerite Rutan.

---

## LES FILLES DE LA CHARITÉ

DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

### ET LES ŒUVRES

Depuis vingt ans environ, une particulière émulation pour la création d'œuvres adaptées à notre temps, s'est établie. Elle est louable. Au point de vue de l'instruction, ce sont surtout les Œuvres postcolaires ; et, chaque année, le

*Journal officiel* publie le compte rendu où un spécialiste, M. Édouard Petit, donne la statistique de ce que, dans les milieux laïques, on a réalisé. Les catholiques, avec de moindres ressources, n'ont pas, grâce à Dieu, un moindre zèle.

Il est nécessaire de continuer aussi à entretenir les œuvres d'assistance. Et, plus encore que vers les œuvres d'assistance, la faveur publique se tourne vers les œuvres de prévoyance. Celles-ci, en assurant d'avance l'avenir de celui qui deviendra un jour peut-être un malade ou un vieillard, diminuent les charges de la société, et honorent ces faibles en leur préparant des ressources qu'ils devront non plus à l'aumône, mais à leur propre prévoyance, à leur économie; en sorte qu'ils pourront se dire quand leurs forces seront usées qu'ils vivent de leur propre bien. — A cause de cela, pour l'assistance, qui sera toujours nécessaire, car, par le fait au moins de malheurs imprévus, « il y aura toujours des pauvres parmi nous », on fonde des Bureaux de bienfaisance pour les pauvres, des Dispensaires pour les malades; à cause de cela, aussi, pour seconder la prévoyance, on encourage l'établissement de l'Enseignement professionnel qui prépare l'enfant à gagner sa vie, les Syndicats qui l'aident à se défendre contre les salaires de famine, les Caisses de retraite pour la vieillesse, les Caisses contre le chômage ou les accidents qui garantissent le travailleur contre l'extrême misère.

Nous ne doutons nullement que saint Vincent de Paul, s'il vivait, applaudirait à tous ces moyens de rendre plus supportable le sort de la population ouvrière et des classes laborieuses. Nous devons, on l'a dit, non pas tant copier qu'imiter ce grand saint; non pas le copier, car les besoins d'aujourd'hui sont bien différents des besoins d'autrefois. Lui-même n'a pas copié ce qui se faisait avant lui : il a fréquemment innové pour subvenir à de nouveaux besoins ou pour subvenir à des besoins anciens par de

nouveaux moyens. Il faut imiter son dévouement ingénieux, et on le fait.

Nous allons citer quelques exemples de ce qui se passe sous nos yeux. Ces faits sont un encouragement à s'adapter aux besoins et aux vues qui prévalent en notre temps ; création de Dispensaires, de Syndicats de jeunes filles, d'Écoles ménagères ou professionnelles, etc.

### I. — DISPENSAIRE

*Maison des Filles de la Charité, rue Saint-Dominique, 105 (Gros-Cailou), Paris.*

1<sup>er</sup> février 1909.

Ce dispensaire est desservi par deux sœurs qui ont pris leur diplôme à la « Croix Rouge » pendant la session d'été qui dure trois mois et demi. Durant ces trois mois, les élèves ont, tous les jours, des cours théoriques et pratiques, assistent aux consultations des médecins, font des pansements d'abord sur un mannequin, puis sur les malades.

Le dispensaire Saint-Pierre de la rue Saint-Dominique, 105, a été ouvert le 3 novembre 1908. La description en est facile à faire : une modeste entrée dans une cour couverte ; à gauche, une salle d'attente bien chauffée pour les malades et un petit vestiaire pour les dames infirmières ; à droite, une salle de consultations, une salle de pansements, une petite salle de stérilisation, avec autoclave, étuve à air sec, bouilleurs, etc. Les murs, les tables, les armoires, le sol tout est blanc ; ce qui donne une note gaie et reposante qui inspire confiance aux patients et leur apprend l'amour de la propreté.

Trois médecins dévoués viennent, à tour de rôle, donner leur temps et leur science, recevoir les malades, les questionner, les soigner, les encourager.

Il y a deux consultations de médecine par semaine, une



spéciale pour la gorge, le nez, les oreilles, et tous les jours une consultation de chirurgie ainsi que des pansements.

Les premiers mois il y a eu :

1<sup>er</sup> 103 consultations; 167 pansements; 2 opérations

2<sup>e</sup> 232 — 454 — 4 —

3<sup>e</sup> 348 — 500 — 11 —

et 27 poses de ventouses.

Des dames infirmières de la « Croix Rouge », se joignent aux sœurs; les unes, pour faire les pansements, les autres, pour apprendre. De cette façon, les malades attendent moins et peuvent être pansés plusieurs en même temps. Tous se montrent contents et satisfaits des soins qu'on leur donne et de l'intérêt qu'on leur témoigne; ces misères physiques mettent en rapport avec des malheureux qui n'auraient quelquefois pas osé venir et permettent ainsi d'atteindre plus facilement toutes les souffrances.

## II. — SYNDICAT PROFESSIONNEL FÉMININ

Les Filles de la Charité ont un établissement, rue des Bernardins, 15, à Paris, dans le quartier de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — On lit ce qui suit dans la revue *le Chardonnet*, organe paroissial du quartier :

« L'idée des associations syndicales est très ancienne, mais on l'a modernisée, adaptée aux besoins actuels et, ainsi renouvelée, elle a fait un chemin rapide; elle étend sur tous les points du pays un vaste réseau de groupements pour les diverses professions.

« L'un d'eux vient de se constituer, rue des Bernardins, 15. Il n'est pas seulement créé pour les jeunes filles du patronage; les travailleuses du quartier offrant des garanties de moralité y seront accueillies avec empressement. Rien ne s'oppose même à ce que les frontières du quartier Saint-Victor soient franchies par l'élite des laborieuses cherchant

dans un groupement l'appui moral, le réconfort, l'aide fraternelle, les avantages matériels de toute association bien comprise et bien conduite.

« Le syndicat de la rue des Bernardins se propose, entre autres vues pratiques, de procurer des emplois aux sociétaires, de perfectionner et d'étendre leur acquit professionnel, en leur offrant, le soir, des cours faits par des professeurs de compétence reconnue.

« Son comité aura toujours à cœur de sauvegarder les intérêts des membres de l'Union syndicale, où toutes les bonnes volontés unies, feront, sans nul doute, œuvre efficace et excellente.

« De plus, les sociétaires jouiront de réductions appréciables dans leurs achats, les fournisseurs leur consentant de 5 à 10 p. 100 de remise. La vie à meilleur marché n'est pas une mince faveur.

« Le bureau a été constitué et est formé d'une présidente, d'une secrétaire, d'une trésorière et de quatre conseillères. »

### III. — ENSEIGNEMENT MÉNAGER ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

L'orphelinat de jeunes filles du faubourg Saint-Antoine, 254, à Paris est confié aux Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. Voici la « note » qui sert de programme à l'œuvre :

#### *Note sur l'apprentissage professionnel et ménager*

L'apprentissage professionnel comprend au choix des parents et selon les aptitudes des jeunes filles :

- 1° La lingerie fine ;
- 2° La confection pour dames et enfants ;
- 3° Le repassage et le raccommodage ;
- 4° La broderie en or et soie pour équipement militaires, ornements d'église, ameublements et nouveautés.

Pour être véritable, l'apprentissage professionnel doit initier la jeune fille à tous les secrets de son métier, et la rendre apte à gagner sa vie au sortir de la maison qui abrite son enfance.

Pour atteindre ce but et pour combattre le travail de routine et d'habitude, la maison sait s'imposer des sacrifices de temps et d'argent, en complétant l'enseignement déjà donné par des cours de coupe en rapport avec les programmes et les méthodes modernes et la mode si changeante. C'est ainsi qu'à côté de la coupe théorique, base indispensable d'une réussite certaine, les élèves sont exercées à la pratique du moulage, de l'essayage, à la reproduction des modèles nouveaux concernant la lingerie ou la confection.

Pour approprier ces leçons aux situations différentes des jeunes filles dans l'avenir, trois cours distincts ont été établis : brodeuses, lingères, confectionneuses y travaillent tour à tour. Pour les premières, on a préparé un programme spécial, en vue de leur établissement dans la vie. C'est celui que toute mère de famille devrait pouvoir réaliser dans son intérieur : s'habiller soi-même ainsi que ses enfants.

N'est-ce pas un bien très appréciable pour la jeune fille, pour la future mère de demain ? Que d'économies ainsi réalisées ! C'est ce but que se proposent maîtresses et professeurs, en invitant les jeunes brodeuses, et elles le comprennent bien, à suivre attentivement leur cours de coupe. Lorsqu'elles quittent la maison, toutes sont munies d'une collection de bons patrons qui les aidera dans leur travail.

Le second cours s'adresse surtout aux lingères. Pour elles, il faut atteindre un double but ; en faire, non des couseuses, mais d'habiles ouvrières familiarisées avec les ciseaux tout comme avec la fine aiguille ; en mesure de gagner largement leur vie.

Mais les travaux de lingerie ne sont pas tout l'habillement féminin, et la bourse de nos petites lingères se trouvera très

bien d'une économie faite chez la couturière, puisqu'elles apprennent aussi à confectionner leurs vêtements.

Le troisième cours est réservé aux confectionneuses qui, après avoir étudié la lingerie, sont initiées à tous les secrets de leur métier, en vue d'en faire de vraies professionnelles.

Pour elles, le programme est encore plus vaste, car on y embrasse l'étude des conformations, toutes choses enfin qu'elles devront posséder à fond pour exercer avec intelligence leur métier et réussir dans leur établissement futur.

Ainsi formées les jeunes filles de l'Orphelinat deviennent de véritables fées de l'aiguille et nul ne pourra dire de leur formation professionnelle qu'elle fut négligée; et le reproche trop souvent adressé aux ouvriers et aux orphelinats dans lesquels les jeunes filles ne connaissent qu'une partie de leur métier, ne saurait leur être fait. Comme sanction à ces cours, un examen aura lieu en juillet. Plusieurs élèves s'y préparent avec ardeur, et désirent conquérir un diplôme de coupe qui les aidera ensuite à s'établir plus avantageusement.

Mais la jeune fille doit être initiée à la conduite d'un ménage, et à tous les travaux d'intérieur. Dans ce but, dès leur bas âge, elles sont employées chaque matin à l'entretien de la maison : font elles-mêmes la vaisselle, balayent, essuient, etc. Les parents et bienfaiteurs reconnaissent l'utilité de cet enseignement et les élèves y trouvent une utile distraction. Des conseils et des recettes pratiques leur sont données dans des cours d'économie domestique. Pour le raccommodage, partie si importante pour une mère de famille, elles apprennent, de douze à quatorze ans, à raccommoder les bas, le linge et leurs vêtements. Plus tard, dans de petites lessives dirigées par une maîtresse, on leur enseigne le savonnage et le blanchissage, complété par le repassage du linge plat d'abord, puis du linge empesé. Enfin quand leur sortie approche, elles complètent par la pratique, les théories qu'on leur a déjà données sur la cuisine,

l'art d'accommoder les restes, de ne rien perdre et de tirer le meilleur parti possible de leurs petites ressources.

On les exerce à composer des menus simples avec le prix de revient; on leur enseigne la manière de préparer leur budget et de tenir leur petite comptabilité ménagère. On leur fait sentir l'importance de l'exactitude, de l'ordre et de la propreté dans tous les détails de l'intérieur. Des repas prêts à l'heure, une table bien mise et suffisamment éclairée, des mets présentés de la manière la plus avenante, voilà les moyens d'assurer le bonheur futur d'une famille.

La Note ajoute que les jeunes filles qui restent après dix-huit ans dans l'établissement peuvent gagner selon leur conduite et leur travail un trousseau confectionné par elles-mêmes d'une valeur de 300 francs et qu'elles sortent avec un pécule d'une moyenne de 200 à 300 francs.

En 1907, dix élèves ont quitté l'établissement à leur majorité. Elles ont été placées à Paris ou en province, et gagnent en moyenne 3 fr. 50 à 4 fr. 50 par jour; quelques-unes gagnent même 5 à 6 francs. Elles sont heureuses, tous les mois, de répondre à l'invitation qui leur est adressée, et reviennent avec bonheur à la maison qui leur a servi d'abri pendant leur jeunesse.

---

## HONGRIE

---

*Lettre de M. L. GUSZICH, Prêtre de la Mission,  
à M. A. FIAT, Supérieur général*

Budapest, 30 décembre 1908.

En Hongrie, nous avons, grâce à Dieu, beaucoup d'occasions de travailler pour la gloire de Dieu et pour les âmes de ses enfants. Nos Missions sont bénies de Dieu. MM. les curés réclament notre secours, surtout contre

les vices de l'incrédulité que des socialistes répandent partout.

Nous sommes très souvent touchés dans nos missions, en voyant le matin, dès cinq heures, le confessionnal entouré ; il est ensuite assiégé toute la journée par le peuple. Il y a des gens qui attendent jusqu'au soir à six heures et s'ils ne réussissent pas à se confesser, ils recommencent le lendemain. Une fois, une pauvre servante se présenta à son tour, quand je voulais quitter le confessionnal : « Mon Père, me dit-elle en suppliant et avec des larmes aux yeux, j'attends depuis trois jours, et je paye une autre fille qui me remplace, — je suis dans une famille juive, — mais je n'en puis plus : je suis à bout. » Dans une ville, — à Nagyvárad, — il y avait des officiers et des professeurs de l'académie qui venaient nous entendre, et les femmes de quelques-uns d'entre eux attendirent près de nos confessionnaux depuis cinq heures du matin jusque dans l'après-midi et communièrent à trois heures du soir. Dans cette ville, cent quatre-vingts étudiants de l'école militaire sont venus se confesser.

Mais ce qui nous a fait le plus grand plaisir, c'est que nous avons été cette année, à Noël, pour la première fois, chez les prisonniers, dans une maison de correction, près de Budapest. C'était un travail qui convenait bien aux fils de saint Vincent, lequel a évangélisé les forçats. Environ quatre cents malheureux écoutaient nos simples sermons, sanglotant parfois pendant les prédications et confessions ; les gardes, eux aussi, ne purent par moments retenir leurs larmes. Il fut vraiment touchant de voir cent soixante prisonniers qui ont reçu, à la fin de la Mission, le sacrement de la confirmation. Le ministre de justice s'est fait représenter à cette fête religieuse par un chef de la section. Daigne le bon pasteur bénir nos efforts, et nous envoyer des collaborateurs : *Massis est quidem multa et operarii pauci* ! Nous pourrions faire beaucoup de bien en Hongrie ! Les évêques

animent le clergé aux retraites et nous avons souvent à notre maison des exercitants, même des évêques.

Enfin les quatre-vingt-dix membres de l'Association, pour la plupart des ouvriers, consoleraient beaucoup votre cœur paternel, si vous pouviez les voir chaque dimanche réunis dans notre parloir; nous n'avons pas d'autre local pour eux. Je ne permettrai de vous envoyer le prochain numéro d'une revue avec le tableau des membres et avec l'image de notre petite église. Le vicaire du primat de Hongrie, Mgr Kohl, est souvent très ému, en voyant leur dévotion et leur bonne tenue, et les a félicités hautement après une messe à laquelle ils firent une communion générale.

Louis GUSZICH.

---

## HOLLANDE

---

### PANNINGEN

---

Nous avons lu avec plaisir dans la *Semaine religieuse* de Paris (numéro du 13 février 1909), la note suivante :

**MGR L'ÉVÊQUE DE SAINT-FLOUR AU SÉMINAIRE SAINT-JOSEPH  
DE PANNINGEN**

Le séminaire des Lazaristes de Panningen a reçu, le 17 janvier dernier, la visite de Mgr Lecœur, évêque de Saint-Flour. Profitant d'un voyage en Belgique, Sa Grandeur avait eu l'heureuse inspiration de pousser jusqu'au séminaire Saint-Joseph, où elle devait rencontrer un « Sanflorain de naissance et de cœur » particulièrement cher à tous les prêtres de son diocèse, M. Nicolaux, le vénéré directeur qui a formé tant de générations de prêtres dans ce séminaire de Saint-Flour.

Le soir, autour de Mgr Lecœur, quand tous les hôtes de

Panningen furent réunis, M. Meuffels, supérieur du séminaire, remercia l'évêque de Saint-Flour de sa visite : « Votre visite exprime, lui dit-il, l'étroite union qui exista de tout temps entre votre diocèse et les Lazaristes. Vous nous avez donné de si nombreux et de si bons confrères ! Je ne nommerai que des apôtres comme Mgr Bray, Mgr Baldus, Mgr Lavaissière et M. Antoine Fiat, notre très honoré et très aimé Supérieur général. Et à leur tour les fils de saint Vincent de Paul, qui ont travaillé dans le diocèse de Saint-Flour — qu'ils portent un nom glorieux comme le bienheureux Jean-Gabriel Perboyre ou un nom inconnu et quelque peu barbare comme le mien — les fils de saint Vincent de Paul ont éprouvé en tout temps un vrai bonheur, une indicible consolation à se dévouer pour les séminaristes et pour les prêtres de votre beau diocèse. »

Mgr Lecœur répondit, en constatant qu'effectivement l'Auvergne avait donné à la congrégation de Saint-Lazare d'excellents et saints missionnaires, et que s'il n'avait pas eu personnellement la joie de les voir « travailler à l'apostolat de son diocèse », car la persécution les avait déjà dispersés en terre d'exil, il a, du moins, constaté personnellement le bon résultat de leurs missions. Aussi est-il venu remercier les maîtres de Panningen, en même temps qu'il éprouvait une sainte joie de voir les vertus de ces maîtres passer dans leurs élèves. « Je sais qu'ici, sur cette terre de dilection, vous marchez de front, vous vous entraînez à aller de l'avant pour le bien des âmes et pour la gloire du bon Dieu. J'irai le dire et le répéter moi-même, ajouta Sa Grandeur, à votre Supérieur général, en passant à Paris. »

Ici Mgr l'évêque de Saint-Flour fit une allusion aimable à un livre récemment publié par M. Meuffels qu'il félicita de ce qu'il avait si bien parlé des « martyrs de Gorcum » et de ce qu'il préparait des émules de ces vaillants apôtres et martyrs.

Et Mgr Lecœur termina, en demandant aux élèves de



Panningen de prier quelquefois, — de leur « terre de dilection » et de calme, — pour la terre de France qui est à l'heure actuelle la terre où l'Église est éprouvée. « Mais cela passera, ajoute Mgr Lecœur : priez, priez pour que cette épreuve passe vite. »

---

## ITALIE

### AOSTE

Dans une très belle lettre pastorale, datée du 6 janvier 1909, l'évêque d'Aoste, Mgr Tasso, a fait connaître que des fêtes solennelles seront célébrées cette année dans son diocèse à l'occasion du huitième centenaire de la mort de saint Anselme, docteur de l'Église, originaire d'Aoste.

Dans un programme des fêtes qui auront lieu du 2 au 8 septembre 1909, Mgr Tasso fait connaître la série des solennités. Il a nommé une commission pour préparer les fêtes : M. Antoine Fiat, Supérieur général de la Congrégation de la Mission, est l'un des présidents d'honneur.

En des solennités académiques et religieuses auxquelles les invités sont conviés à concourir par des études et des discours, de solennels hommages seront rendus au docteur cher non seulement à sa patrie l'Italie, mais aussi à la France et à l'Angleterre, témoins de ses vertus et qui ont bénéficié de ses travaux, lorsqu'il habitait la célèbre abbaye du Bec, au diocèse d'Évreux, et lorsqu'il fut plus tard élevé sur le siège archiépiscopal de Cantorbéry.

---

### LE TREMBLEMENT DE TERRE DE MESSINE ET DE LA CALABRE

Dans la journée du 28 décembre 1908, le télégraphe portait à tous les pays du monde la nouvelle d'un immense

désastre arrivé dans la matinée du même jour. Un effroyable tremblement de terre avait renversé en Sicile, Messine, et, de l'autre côté du détroit, Reggio, étendant ses ravages aux villes et aux pays environnants.

Le centre du tremblement de terre semble avoir été sous les eaux dans le détroit, entre les légendaires abîmes. Charybde du côté de la Sicile et Scylla de l'autre côté, près des rivages de l'Italie. On parla de 40 000 morts, puis de 100 000, puis de 150 000, ce qui paraissait invraisemblable. La réalité était pourtant plus terrible encore : on est arrivé au chiffre de 200 000 morts sans dépasser la vérité. Que l'on ajoute le chiffre des blessés, celui des orphelins ; que l'on se représente des foules où riches comme pauvres s'enfuyaient presque sans vêtements, des cités opulentes transformées en monceaux de ruines. Telle est l'idée générale du désastre qui, le matin du 28 décembre, venait de s'accomplir en quelques instants.

Disons tout de suite, pour ce qui nous touche de plus près, que les Filles de la Charité avaient trois établissements à Messine ; deux sœurs ont péri dans l'écrasement, les autres furent sauvées. Les Prêtres de la Mission de la province de Naples étaient, comme directeurs spirituels, au séminaire de Reggio de Calabre ; ils sont saufs, eux aussi.

Reprenons maintenant en détail le récit de ces terribles événements.

#### I. — AVANT LE TREMBLEMENT DE TERRE

On peut d'abord se représenter le théâtre où se sont déroulées ces scènes tragiques. C'est autour du détroit de Messine, lequel semble avoir été le centre de la commotion sismique. Le tremblement du sol s'étendit d'un côté du détroit sur les côtes de Sicile où domine Messine, de l'autre côté du détroit sur la région de l'Italie méridionale appelée aujourd'hui la Calabre, — ce que les anciens appelaient autrefois la Grande Grèce, parce que dans cette partie de

l'Italie, de nombreuses colonies grecques étaient venues s'établir, — et là ce fut Reggio qui fut le centre du fléau.

Voici quelques détails sur les villes de Messine et de Reggio qui allaient s'écrouler dans le cataclysme du 28 décembre.

Messine était, après Palerme, la ville la plus importante de la Sicile. Cette ville de 150 000 habitants environ, avec sa banlieue, est un chef-lieu de province et la résidence d'un archevêque; bâtie en amphithéâtre sur le bord de la mer, avec un port très commerçant, elle était un séjour des plus agréables. Messine est l'ancienne *Zancla*, ainsi nommée par les Grecs à cause de la forme arrondie de sa baie (*Zanclos*, en grec, veut dire *faucille*). Elle fut d'abord occupée par les Sicules quand ils passèrent d'Italie en Sicile, puis par des Chalcidiens et par des Samiens. Ceux-ci, après la guerre du Péloponèse, furent chassés par des Messéniens qui donnèrent à la ville le nom de *Messana* ou *Messina*. L'an 94 de Rome, elle fut mêlée aux guerres entre Rome et Carthage. Philippe Auguste et Richard Cœur-de-Lion y relâchèrent en se rendant à la croisade. Charles d'Anjou, voulant venger la mort des Français tués dans le massacre des Vêpres siciliennes, vint mettre le siège devant cette ville, qui se défendit vaillamment; Charles se retira, après avoir perdu une partie de sa flotte. En 1674, Messine s'étant révoltée contre l'Espagne, fut bloquée par une flotte espagnole, et secourue par le duc de Vivonne et Duquesne. Depuis, elle a été ravagée plusieurs fois par la peste et les tremblements de terre. Celui de 1783 fit périr plus de 40 000 personnes sous les décombres de Messine et de ses environs. S'étant insurgée en 1848, elle subit, par ordre du roi de Naples un terrible bombardement. En 1860, Garibaldi s'empara de Palerme et de Messine et la Sicile passa au royaume d'Italie.

Reggio, qui vient avec Messine d'être renversée par le tremblement de terre, est un chef-lieu de province et le siège

d'un archevêché. Elle était bien bâtie, avait de beaux quais, mais son port était peu sûr. Cette ville, paraît-il, fut fondée sous le nom de *Phæbia*, par des Chalcidiens et des Messéniens, vers 668, avant Jésus-Christ ; elle devint en peu de temps une des quatre plus puissantes républiques de la Calabre ; elle tomba au pouvoir de Denys, tyran de Syracuse, mais Agathocle, son fils, lui rendit la liberté. Elle fut ensuite colonie romaine et municipale ; Jules César la restaura, et son nom fut changé en celui de *Rhegium Julii*. La célèbre Julie, après onze ans d'exil, y mourut l'an 14 de Jésus-Christ. Des Romains, cette ville passa aux Goths, sous Totila, puis aux Normands ; Robert Guiscard s'y fit élire premier duc de Sicile et de Calabre. Gonzalve de Cordoue la mit au pouvoir de Ferdinand II d'Aragon, roi de Naples. Elle fut réduite en cendres, en 1544, par Barberousse ; en 1558, Mustapha-Pacha lui fit éprouver le même sort. Elle se releva néanmoins et était très florissante lorsqu'elle fut presque entièrement détruite par le tremblement de terre de 1783. Une nouvelle ville s'éleva sur les ruines de l'ancienne, mais en 1841, un nouveau tremblement de terre a presque entièrement détruit la ville nouvelle. Elle se releva encore, prit un aspect moderne avec de larges rues, adossée à des montagnes que couvraient de nombreuses villas. La dernière catastrophe vient de la renverser de nouveau.

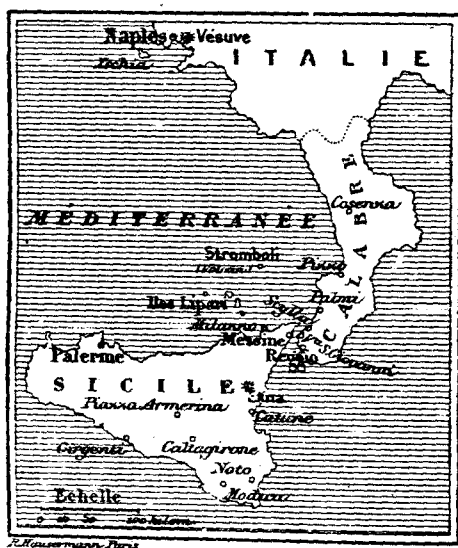
C'est sur ce sol qui tremble toujours que s'accomplit le désastre du 28 décembre 1908.

## II. — LA CATASTROPHE

Dès le lendemain du désastre, un journal du matin publiait, à Paris, le récit suivant :

« Hier matin, un malheur épouvantable s'est abattu sur l'Italie. Les Calabres et la Sicile, ces terres de beauté, ont été ravagées, Messine, le troisième port de l'Italie, Messine

qui compte 150 000 âmes, Messine, si fière de ses quatre-vingts églises, de ses quatre facultés, de ses terrasses qui s'étagent sous le soleil, de ses filatures qui l'enrichissaient, de ses fortifications qui semblaient la protéger, Messine a été à moitié anéantie. Puis après les terreurs du tremblement de terre, elle a vu se lever l'incendie. Ville tragique



en sa splendeur, et dont l'histoire est faite de catastrophes qui se succèdent depuis deux siècles.

« Quant à Reggio di Calabria, qui se trouve de l'autre côté du détroit, à la pointe sud-ouest de la péninsule, et qui compte aujourd'hui près de 45 000 habitants, elle fut détruite en 1783 et en 1841, puis rebâtie, donna asile à de nouvelles espérances, à de nouvelles fortunes, qu'aujourd'hui la nature renverse. »

Les journaux publièrent alors les dépêches suivantes :

Rome, 28 décembre. — Les dernières nouvelles arrivées ce soir

annoncent que le désastre est terrible. La mer, en furie a balayé le port et les rues, faisant écrouler beaucoup de maisons et entraînant des victimes humaines.

Plusieurs embarcations ont été englouties. Un destroyer a pu filer à toute vapeur jusqu'à un prochain sémaphore, d'où il a signalé au ministère de la marine la catastrophe.

CATANZARO, 28 décembre. — Les dernières nouvelles de Messine, arrivées par câble, car toutes les lignes télégraphiques sont détruites, sont épouvantables. Une grande partie de cette ville importante de 150 000 habitants est détruite. On estime à plusieurs milliers le nombre des victimes.

La terreur et l'angoisse de la population sont indescriptibles. Les voies de chemin de fer, tout autour de la ville, ont disparu sur plusieurs kilomètres, entraînées par des éboulements. Le raz de marée en a aussi détruit une partie, et plusieurs tunnels se sont écroulés ou sont bloqués.

NAPLES, 28 décembre. — Des télégrammes de Sicile annoncent qu'un nouveau désastre est venu s'ajouter à l'horreur de la catastrophe de Messine.

La ville est maintenant la proie des flammes.

Des malfaiteurs se livrent au pillage. — (*Stampa.*)

Des témoins ont décrit ces spectacles épouvantables. L'un d'eux, qui parcourait alors les côtes de la Calabre, a écrit au journal dont il était le correspondant :

30 décembre. — J'arrive ici à la dernière étape douloureuse de ce voyage tragique, les jambes brisées par une marche de trente et une heures consécutives, sur un trajet de 67 kilomètres, et les yeux remplis d'horreur.

Je crois que mes nerfs ne se délivreront jamais de l'impression atroce dont ils ont été frappés, et que mes yeux garderont, tant qu'ils resteront ouverts, la vision de mort et de dévastation qui les oppresse.

Figurez-vous un chapelet de désastres s'égrenant le long de 80 kilomètres, un ruban gigantesque de charniers, d'incendies, de ruines, une suite infinie de plaintes, de hurlements, d'implorations éperdues.

Là où furent des villes riches et florissantes, des villages, ressemblant à des nids d'oiseau de paradis, des villas endormies dans le soleil, il n'y a plus que le désert, un désert morne et menaçant, un désert plein de cadavres d'hommes et d'animaux et d'habitations nivelées, un désert farouche comme une forêt sur laquelle un cyclone serait passé.

Pas une maison n'est restée debout. Il n'y a pas de famille qui ne pleure ; c'est la catastrophe de tous, c'est un fléau qui a tout détruit, qui frappe tout le monde.

Tuée Palmi, tuée Bagnara, agonisante Scylla, jadis l'épouvante des navigateurs et maintenant éventrée sur son rocher formidable ; ensevelie Cannitello, la joie des yeux ; finie, Villa-San-Giovanni, la laborieuse et l'audacieuse qui soutenait avec tant de vaillance et de

succès le combat de l'existence : morte à jamais, Reggio, la cité royale des empereurs, l'emporium magnifique des primitives marines de la Méditerranée.

C'est le silence qui plane à présent sur tout ce foyer de vie, un silence lugubre couvrant d'un suaire funèbre ce pays de la joie et de la beauté, ce pays de rêve et d'enchantement, noyé dans une forêt d'orangers.

BAGNARA. — Voilà Bagnara perchée sur une pointe de la montagne qui surplombe la mer; une petite galerie perce le roc qui la supporte, et, à l'entrée de cette galerie, les ruines commencent par la destruction complète de la maison du cantonnier, qui est resté avec toute sa famille sous le toit effondré.

Sur le faite du rocher, le riche château en granit du maire de Bagnara s'est à moitié écroulé dans la mer, entraînant dans sa chute la famille du propriétaire, mais celui-ci est sauf, et nous le trouvons en train de donner des ordres pour installer un fil télégraphique provisoire dans un wagon de marchandises; la gare est fendue en deux, comme, du reste, toutes les maisons de la ville et des environs.

Les petits palais sont ouverts comme des grenades, et, dans les chambres sectionnées, on voit des lits défaits, les salles à manger encore en désordre : un groupe de femmes, portant sur la tête des amphores de forme ancienne, entourent la fontaine.

Sur la crête d'un mur à moitié tombé, un homme vend du pain à des prix exorbitants, au milieu d'un chœur de hurlements et de malédictions.

Quelqu'un, avec une obstination opiniâtre, s'efforce de creuser les tas de débris avec ses ongles sans aucun résultat. Combien de morts sous les décombres ? Mille ? Deux mille ? Qui sait !

A SCYLLA, les forces nous manquent pour avancer. Nous voudrions nous reposer un peu, mais ce n'est pas possible. Le pays est entièrement anéanti à l'exception de la partie nord.

Les murs extérieurs sont encore debout, mais les toits et les planchers se sont effondrés en entraînant les habitants endormis.

A la gare, dans deux fourgons de marchandises, des survivants sont entassés comme des harengs dans un baril.

Un employé du chemin de fer, qui a vu périr devant ses yeux sa mère, ses trois sœurs, son grand-père et un cousin, me dit que les victimes doivent être entre sept cent cinquante et mille.

La gare est complètement détruite et les rails arrachés. Nous sommes forcés de nous remettre en marche.

C'est une épouvantable vue que celle que nous présente VILLA-SAN-GIOVANNI, hier encore le foyer le plus prometteur de prospérité calabraise, que dix minutes ont suffi pour détruire.

Ce n'a pas été seulement la secousse sismique qui l'a tuée, mais c'a été surtout le raz de marée qui a brisé les jetées, qui a renversé les six môles, qui s'est soulevée en une vague gigantesque, balayant tout ce qu'il a trouvé sur son passage.

La gare du chemin de fer, la station de télégraphie sans fil, les six bassins des ferry-boats, les maisons, l'hôpital sont détruits.

Les habitants gisent sous les ruines. Il y en a, à ce que l'on dit, quatre mille.

Les témoins de la nuit terrible racontent que le fond de la mer se souleva comme si une explosion souterraine l'avait projeté en l'air.

Les survivants sont très rares et tous entassés dans des wagons que la violence de la mer enfonça dans le sable. Ils sont blessés et n'ont pas de vêtements.

Il pleut. Pas un soldat n'est arrivé ici, pas un morceau de pain, pas un mouchoir. Ils crient, ils s'exaspèrent. Ils assiègent les wagons qui étaient chargés de denrées, ils se disputent à coups de canne les quelques aliments qu'ils réussissent à découvrir.

Quinze kilomètres plus loin nous entrons dans la tombe. Nous sommes à REGGIO.

Ceux qui ont vu Reggio il y a quelques semaines, si jolie et si élégante sur la mer, si pleine de vie et de monde, en y revenant, maintenant, ne peuvent pas retenir leurs larmes, et j'ai pleuré ce matin. J'ai pleuré toutes mes larmes, j'ai pleuré comme un enfant ou comme une femme en voyant étalée, à la place de la ville, une mer énorme de ruines, une plaine nivelée de plâtras, sur laquelle rien ne s'élève.

Les maisons, les églises, les théâtres, les banques, rien n'existe plus.

Toute la jetée avec ses deux gares a été emportée par la mer. Devant une des gares, un wagon dans lequel se tenait une fillette de douze ans, Philomène Aretti, a été soulevé et lancé contre les cloisons d'un hangar. La tête de la fillette tranchée, flotte sur la mer, tandis que le corps pend à la porte du wagon !

En envahissant la rue Marina, le flot a coupé la retraite aux fuyards, noyant quarante-quatre familles.

Les deux autres grandes rues parallèles, le corso Garibaldi et le corso Ascheneuse, sont complètement obstruées par l'énorme entassement de ruines et par les incendies qui fument de tous les côtés.

Mais, si l'on réussit à vaincre la crainte naturelle des murs qui s'effondrent à chaque pas, on est frappé par la vision complète du désastre : jamais je n'ai éprouvé, pas même en imagination, une impression plus formidable de la mort.

Pas une âme vivante au milieu de l'ossuaire fumant, pas une voix humaine. C'est un silence terrifiant. Les ruines s'entassent sur les ruines.

Parmi les débris, on voit des meubles, des vêtements de femmes, quelques lits.

Une maison coupée en deux montre l'intimité de ses trois étages. Un salon rouge, bien rouge, un lit dans lequel un homme écrasé par la chute d'une poutre, est couché mort.

Encore un salon où il ne reste qu'une glace et deux portraits du roi Humbert et de Cavour.

Je n'y tiens plus. Mon cœur se soulève d'horreur et éclate.

J'adresse l'éternelle question :

- Les survivants ?
- Peut-être cinq ou six mille.
- Les morts ?
- Vingt-cinq ou trente mille... Qui sait?...

J'ai loué un bateau à rames et j'ai traversé, sous une pluie bat-



tante et la mort dans l'âme, le sinistre détroit, qui est encore bouleversé par le crime épouvantable qu'il a commis et je suis arrivé à Messine.

ANTONIO SCARFOGLIO.

### A MESSINE

MESSINE, 30 décembre. — J'ai rencontré parmi les survivants un de mes amis. Voici ce qu'il m'a raconté :

« Vers cinq heures trente, précédée par un roulement épouvantable, eut lieu la première secousse.

« Elle fut tellement violente que je fus projeté deux ou trois fois à un mètre de hauteur. Les machines s'arrêtèrent immédiatement.

« Pendant ces quarante secondes terribles, nous eûmes le temps de nous réfugier sous une voûte solide. Aussitôt après, la salle des machines s'effondra. Nous restâmes en plein air, claquant des dents, sous une tourmente de fange qui empêchait la respiration.

« Me tenant contre les murs, je réussis à sortir dans la rue, rasant les parvis encore debout, pendant que le bruit des maisons s'écroulant m'assourdissait et que la pluie incessante, m'aveuglait.

« Arrivé place Cavour, j'aperçus à temps le sol béant par une fente large et profonde comme une tranchée.

« Pendant les tremblements de terre des années précédentes, on percevait pendant de longues heures les lamentations des ensevelis ; cette fois, on entendit un long hurlement montant de toute la ville pendant dix minutes, puis tout finit.

« Il était six heures quand les secousses les plus fortes finirent. Arrivé à mon habitation, je ne trouvai qu'une montagne de ruines, sous laquelle git toute ma famille. »

Cette narration fut interrompue par l'arrivée d'un étrange individu, habillé d'une vareuse de marin, chaussé de bottes de soldat et coiffé d'un bonnet de paysan, qui dit :

— Tu es comme moi ! je ne connais personne, car je suis seul, comme toi !

Mon ami me fit signe que le malheureux était devenu fou.

Celui-ci nous conta son malheur : il avait tiré des ruines sa fillette qui mourut plus tard de ses blessures et de la fièvre. Il avait cherché à la désaltérer en prenant de l'eau de pluie dans une flaque dans la rue, divisant cette eau entre sa fillette et d'autres malheureux dont la tête seule émergeait.

Les deux sœurs du fou étaient mortes sans secours.

Un campagnard venu en ville après la fatale catastrophe a retrouvé mort son unique frère. Il est retourné à la campagne, emportant un sac sur son dos. Je touche le sac : il contenait le cadavre, qu'il va pieusement ensevelir dans le cimetière de son petit village resté debout.

Je suis tellement pris par l'horreur des choses que je ne peux presque concevoir que tout cela ne fasse pas devenir fou.

PAOLO SCARFOGLIO.

Le roi d'Italie et la reine vinrent sur le théâtre de la catastrophe. Le roi descendit à Messine et encouragea les sau-

veteurs, la reine, à bord du cuirassé *Regina Helena*, consola les blessés et les malades.

### III. — LES FILLES DE LA CHARITÉ A MESSINE

Nous allons maintenant donner quelques détails sur les trois maisons qui étaient desservies à Messine par les Filles de la Charité : l'hôpital militaire, dont la supérieure était la sœur Chippia, Italienne ; l'hôpital civil, dont la supérieure était sœur Masquin, Française, et enfin l'hospice Collereale, où était supérieure la sœur Brunier, une Française aussi. Il y avait à l'hôpital militaire, neuf sœurs : à l'hôpital civil, dix-neuf sœurs ; à l'hospice Collereale, neuf sœurs : en tout trente-sept sœurs.

Voici quelques renseignements sur chacun de ces établissements.

I. — *Hospice Collereale*. Cet important établissement fondé par Jean Capece Minutili, prince de Collereale, pour les pauvres vieillards (hommes). Il fut inauguré le 23 janvier 1828. En 1835, un riche banquier de Messine, Jean Walser, lui laissa un legs important, ce qui permit de recevoir aussi à l'hospice de pauvres femmes âgées ou incapables de gagner leur vie.

Les Filles de la Charité, à la demande du président de l'hospice et de Mgr Basile, prirent la direction de cette maison le 27 janvier 1902. Le nombre des vieillards est de 180 hommes et 90 femmes.

Du balcon, la vue sur le détroit est de toute beauté, surtout au coucher du soleil.

II. — *L'hôpital civil* de Messine est un vaste établissement. L'édifice est carré, il a 108 mètres de côté. La première pierre en fut posée le 15 octobre 1542, dans l'emplacement, dit alors de Sainte-Croix. On voulait y réunir les dix hôpitaux qui existaient alors à Messine, ils ne le fu-

rent effectivement qu'en 1543, et la bâtisse ne fut complétée qu'en 1605.

Les Filles de la Charité, au nombre de huit, vinrent à l'hôpital de Messine, le 13 mars 1893. Elles avaient été demandées par Mgr l'archevêque de Messine et les administrateurs de l'hôpital. Elles sont actuellement dix-neuf.

Au commencement, les sœurs ne s'occupaient que des malades ; la crèche des enfants trouvés leur fut confiée, quelques mois après leur arrivée. En plus de la grande salle, il y a deux infirmeries pour les petits malades ; ce qui porte de cent à cent cinq le nombre des bébés. Quand ils sont sevrés, ils sont confiés, moyennant rétribution, à des femmes du peuple, qui en prennent soin jusqu'à sept ans, bien souvent elles s'y affectionnent et les gardent ; d'autres fois, elles les ramènent à l'hôpital ; les petits garçons sont placés alors à l'institut Cappellini, les petites filles entrent à l'orphelinat des Filles de Marie installé dans l'hôpital et dont les sœurs ont la direction depuis 1899.

III. — *L'hôpital militaire* est un ancien et beau couvent de Bénédictins, bâti en fer à cheval et pouvant contenir trois cents malades. C'est le premier établissement que les Filles de la Charité ont eu à Messine, car les sœurs y sont depuis le 10 avril 1863 ; actuellement, elles sont neuf. Les soldats y sont toujours au nombre de deux cents à deux cent cinquante.

Voici maintenant diverses lettres se rapportant au tremblement de terre.

#### I. L'HÔPITAL MILITAIRE DE MESSINE

*Lettre de la sœur Marie MAURICE, Visitatrice, à la très honorée Mère KIEFFER, à Paris.*

Naples, 2 janvier 1909.

Alors que les deux hôpitaux (civil et militaire) ne sont plus qu'un monceau de ruines, toutes nos sœurs (vingt-six),

sauf les deux chères victimes dont je vous ai télégraphié les noms (sœur Capecelatro et sœur Ursi), sont sauvées, on pourrait dire miraculeusement! De l'hospice Collereale, encore silence complet... M. Mancino, supérieur des Prêtres de la Mission à Catane, admirable de charité pour nos sœurs, m'écrivait hier, que, s'étant rendu à Messine pour chercher leurs traces, il a eu l'assurance que, malgré l'effondrement de l'hospice, nos sœurs sont sauvées; mais personne ne peut dire où elles sont et l'accès de l'hospice, situé dans un faubourg de Messine, est encore impossible, car il n'y a plus trace de rues... Tout est ruine!...

Nos chères sœurs de l'hôpital civil sont réparties dans les différentes maisons de Catane, où elles croient à peine à leur conservation.

De l'hôpital militaire, est arrivée à Naples toute seule, sur un navire chargé de blessés, notre petite sœur Olive, de laquelle nous tenons les récits relatifs à l'hôpital militaire. Le fait arrivé au temps de saint Vincent, de notre première sœur restée suspendue sur une poutre avec sa marmite, s'est répété ici.

Sur neuf sœurs, sept étaient à la chapelle attendant le chapelain pour la messe. Il était cinq heures vingt-cinq; soudain, un bruit formidable, accompagné d'une secousse terrible, les jeta instinctivement hors de la chapelle, alors que, au dedans, une pluie de pierres commençait à tomber. A peine étaient-elles dans le corridor que la voûte de la chapelle s'effondra ne respectant que le tabernacle et la statue de la sainte Vierge.

Les cris d'effroi de nos sœurs avaient éveillé les malades de toute cette partie de l'hôpital, et c'est, en partie, grâce à cette circonstance qu'ils échappèrent à la catastrophe.

Il était encore nuit. Les sœurs restaient là, serrées les unes contre les autres, n'osant bouger dans la crainte de mettre le pied dans quelque abîme. A la faible lueur de quelques allumettes, elles purent descendre un escalier de service

qui conduisait au jardin, le seul qui fût resté debout. Vers sept heures, l'aube commençant à poindre, elles entrevirent, l'immensité du désastre. Telle partie de l'hôpital n'était plus qu'une montagne de décombres; dans telle autre, les murs restaient debout, lézardés, mais les planchers s'étaient tous effondrés. Il ne restait à peu près intactes que la cuisine, la dépense, la pharmacie et une partie du magasin.

« Nos deux pauvres sœurs sont mortes ! » telle était la pensée des sept autres, lorsque tout à coup elles aperçurent tout en haut, au quatrième étage, un mouchoir qui s'agitait; c'était la sœur Marie Duponchel, la veilleuse; l'hôpital n'ayant pas à ce moment de grands malades, elle s'était couchée à deux heures.

Presque au même instant, on vint avertir que, de l'autre côté de la maison, une sœur appelait au secours, c'était la sœur Thérèse Jaccarino, que de fortes douleurs articulaires retenaient au lit depuis quelques jours.

Voyant qu'elles se trouvaient sans blessures et qu'elles n'étaient pas dans un danger imminent, leurs compagnes les encouragent à attendre patiemment du secours et elles-mêmes courent au plus pressé, aux malades ensevelis sous les décombres. Ce n'est qu'à midi qu'elles purent s'occuper des deux pauvres sœurs Duponchel et Jaccarino.

On trouvera plus loin écrit, par elles-mêmes le récit émouvant de la manière dont ces deux sœurs ont été sauvées.

*Lettre de la sœur MAURICE, Visitatrice, à la très honorée Mère KIEFFER.*

Naples, 3 janvier 1909.

Nous sommes toujours sans signe de vie de l'hospice Colliereale. Rien non plus de notre chère sœur assistante, partie depuis cinq jours pour Messine.

Hier, sont arrivées nos deux chères sœurs Turturro et

Jaccarino de l'hôpital militaire avec plus de trois cents blessés et le colonel.

Ma sœur Jaccarino est une des deux sœurs qui ont été si merveilleusement sauvées.

Le colonel qui était directeur de l'hôpital militaire parle avec une profonde émotion des Filles de la Charité.

Pour le sauver, en effet, elles ont eu le courage d'abord de tout calculer, pour trouver l'endroit où le colonel, sa femme et ses cinq enfants pouvaient être ensevelis. Puis, au péril de leur propre vie, car d'énormes pierres continuaient à tomber de tous les pans de murs restés debout, les sœurs renversèrent tous les obstacles qui les empêchaient d'avoir accès à la buanderie située au-dessus des appartements du colonel dont il ne restait plus trace. Là gisait en effet la malheureuse famille<sup>1</sup>.

Après un long et pénible travail, les sœurs entendirent une voix appelant au secours. Obligeant alors les soldats à s'approcher, car les pauvres gens étaient paralysés par la peur, elles dirigèrent le sauvetage. Le colonel se rendait compte de tout, entendait les voix des sœurs excitant les soldats, leur disant ce qu'il fallait faire ; aussi, il y a quatre jours, lorsque se trouvant, au départ de Messine, sur le navire où le roi était venu encourager les soldats blessés, il répondit à l'exclamation de celui-ci : « Oh ! cher colonel, vous êtes sauvé ! — Majesté, je le dois à l'héroïsme des sœurs (et il les désigna sous leurs capotes de soldats) ; je sais maintenant ce que sont les sœurs ! »

Nos pauvres sœurs Jaccarino et Turturro sont arrivées habillées moitié en sœurs, moitié en soldats ; elles avaient gilet et capote pour se couvrir.

1. C'est de la sœur Chieppa supérieure de l'hôpital militaire de Messine et de la sœur Cesareo. l'une de ses compagnes qu'il s'agit ici. Quelques journaux ont nommé en cette circonstance la sœur Bourgain ; c'est une erreur. La sœur Bourgain n'était pas à Messine à cette époque.

Du 28 au 31 décembre, jour et nuit sous les tentes avec leurs malades, les sœurs de l'hôpital militaire les ont pansés et soignés de leur mieux. Grâce à ce que la dépense et à la cuisine étaient restées à peu près intactes, elles ont pu le premier jour, pourvoir à la nourriture de tous; mais le deuxième et le troisième jour, n'ayant pas d'eau, il était impossible de faire cuire le peu de pâte et de riz qui restait.

Le quatrième jour, qui était le 31 décembre, le colonel devant partir avec les derniers malades, voulut emmener toutes les sœurs avec lui; le capitaine du poste qui restait sur les lieux s'y opposa. La supérieure, sœur Chieppa, a donc envoyé les deux sœurs qui étaient le plus fatiguées et elle est restée avec ses autres compagnes.

Nous ferons célébrer un service funèbre dès que nous serons sûres que nous n'avons que nos deux chères victimes, mais déjà elles ont eu plusieurs messes.

Elles ont été choisies comme holocauste à la divine justice. Ces épreuves terribles rapprochent toujours plus de Dieu.

SŒUR MAURICE.

Voici le récit des sœurs Jaccarino et Duponchel elles-mêmes.

*Récit de la sœur JACCARINO*

Le 28, j'étais au lit, si percluse de douleurs que je ne pouvais bouger. La veille, le directeur était venu et trouvant la chambre où j'étais trop froide, m'avait fait passer dans une autre plus chaude. Ce fut mon salut, car de la chambre où j'étais la veille, il ne resta plus rien, tout fut emporté au loin. Ma sœur Marie (la veilleuse) était venue me voir à minuit; et telle elle m'avait laissée; telle j'étais restée.

A cinq heures vingt, j'entends un bruit épouvantable et j'ai les yeux remplis de poussière; avec la main la moins malade, je me couvre la tête de la couverture et, tremblante

de peur, je recommande mon âme à Dieu. Je me dis : « Nos sœurs savent que je suis seule et ne peux faire un mouvement, elles viendront à mon secours, » J'attendis ainsi jusqu'à sept heures.

N'entendant plus rien et voyant que personne ne venait, je sors la tête et regarde autour de moi. A droite, le mur s'était approché et ouvert ; la ruelle n'existait plus, une grosse poutre était tombée, frôlant le lit ; devant moi, une autre poutre restait appuyée d'un côté sur les fers de mon lit, de plus, j'avais au-dessus de moi, suspendue, une voûte, un arc de bois, de sorte que j'étais comme sous une cloche, le lit qui était en face s'était effondré ; à gauche, il ne restait que la ruelle de ma sœur Anne, son lit avait disparu.

Le mien était couvert de pierres, j'en avais un monceau, une très grosse sur l'oreiller ; également beaucoup à droite et à gauche, mais sur moi-même il n'y en avait pas.

Je restai d'abord interdite, épouvantée, puis faisant un effort, je descends du lit, m'entoure du tablier bleu resté sur la chaise de ma compagne, prends le châle que j'avais posé le soir au pied du lit et qui était couvert de pierres, et quand je suis ainsi couverte, je m'avance sur le bord du précipice appelant au secours.

De la rue, quelques personnes m'aperçurent : « Ne bougez pas, me cria-t-on, ne bougez pas !... On viendra à votre secours. » Et on alla prévenir nos sœurs. Il était à peu près huit heures !...

Nos sœurs voyant que je n'étais pas blessée me crièrent : « Prenez patience, attendez encore un peu. » J'attendis quatre heures !...

A chaque nouvelle secousse tout tremblait, des pierres tombaient et ma peur augmentait en conséquence.

Vers midi, voyant que l'air s'obscurissait de plus en plus, je perdis toute espérance. « On ne pourra me sauver, pensais-je, d'ailleurs si je ne suis pas morte du tremblement de terre, je vais mourir de frayeur. » De nouveau, je récite



l'acte de contrition, je recommande mon âme à Dieu et toute résignée, je m'appuie sur mon lit attendant la mort.

Tout d'un coup j'entends une voix qui crie : *Sorella ! Sorella !* C'était un malade de ma salle, nommé Papalardi. Il arrive près de moi, me prend dans ses bras : « Courage, me dit-il, je vous sauverai ! » Appuyée sur lui, quelquefois portée par lui, je commence la périlleuse descente. Comment se fit-elle ? je ne m'en rends pas bien compte. Je me rappelle seulement que j'ai marché à quatre pattes, sur le bord d'un véritable précipice, et que les pierres qui tombaient à droite et à gauche me faisaient craindre à chaque instant quelque éboulement. Passant près de l'armoire qui renfermait le linge de la Communauté, je vois qu'elle repose à peine sur une poutre, du bras que j'avais de libre, je la pousse, elle tombe ; c'est ainsi que nous avons pu recueillir quelque peu de linge.

Passant devant une autre armoire ouverte et à demi écroulée, j'aperçois mon habit des vœux et sans penser au danger, j'étends la main, je le prends et je le jette dans le vide.

Tout en descendant, je dis à mon sauveur : « Papalardi, il y a là-haut une autre sœur, il faut la sauver aussi. — Pensez d'abord à vous, me répond-il. » Et comme j'insistais : « Je veux d'abord vous sauver et quand vous serez en sûreté, je remonterai. » Ce qu'il fit.

A peine descendue, je pus à ma grande stupéfaction me revêtir moi-même de l'habit qu'on m'apporta, l'enflure de la main et du bras avait disparu, je ne ressentais plus de douleur et j'eus la grande consolation d'aider nos sœurs à soigner les soldats.

Le jeudi 31 décembre, ma sœur Turturro et moi, nous accompagnâmes le colonel qui se rendait à Naples avec le reste des blessés ; le roi vint sur le navire où nous étions et apercevant le colonel, il lui dit : « Comment avez-vous fait

pour vous sauver, mon cher colonel ? — Majesté, répondit le colonel je le dois à l'héroïsme des sœurs. »

Il y avait tempête dans le détroit, nous courûmes du danger, et quand de la petite barque nous pûmes passer sur le cuirassé *Principessa Mafalda*, chacune de nous ruisselait de toutes parts. Les officiers, émus de compassion, nous donnèrent leurs manteaux. Nous étions comme de vrais glaçons, et puis le mal de mer nous faisait bien souffrir.

Le dimanche 3 janvier, nous arrivions enfin, vers dix heures, au port de Naples. Le roi assistait au débarquement, il nous reconnut, nous appela et nous dit quelques bonnes paroles, puis on nous fit monter dans une automobile et, une demi-heure après, nous étions à la Maison centrale. Nos sœurs nous firent coucher et nous prodiguèrent leurs soins affectueux.

SŒUR JACCARINO.

#### *Lettre de la sœur DUPONCHEL.*

Catane, hôpital Sainte-Marthe, 22 janvier 1909.

Quand je suis au pied du tabernacle, je ne puis trouver assez de sentiments et de prières pour toutes les personnes qui m'ont sauvé la vie une et deux fois. La première fois, c'était un pauvre soldat convalescent ; j'étais sur un pan de mur resté debout, criant de toutes mes forces : « Venez à mon secours », et cela depuis cinq heures du matin jusqu'à onze heures ; à chaque secousse du tremblement de terre des morceaux de pierre tombaient, mais le bon Dieu a permis que le plafond de la petite chambre où j'étais, au quatrième étage, se soit détaché d'un côté et soit resté de l'autre au-dessus de moi, en forme de parapluie, de manière que je n'ai eu qu'une petite plaie à la tête, et tout le reste de notre habitation que vous connaissez, ma très honorée Mère, est tombé jusqu'en bas, emportant tout ce que nous avions. Enfin, après six heures d'agonie et de prières, ce brave sol-

dat, à travers mille périls, est arrivé jusqu'à ma chère compagne qui était de l'autre côté du mur sans que nous puissions nous voir, ni nous entendre. Au risque de se précipiter en bas avec nous, il nous a fait glisser sur une travée depuis le quatrième étage jusqu'au troisième; et, de là, il nous a portées sur son dos, l'une après l'autre.

Voilà ma première délivrance. La seconde est l'arrivée du bon M. Mancino; il a été l'ange du Seigneur qui est venu me prendre avec ma sœur Lacialamelle pour nous conduire à Catane; nous avons dû passer sur les cadavres, quelle impression!

Notre voyage a duré neuf heures au lieu de trois heures.

Ce bon monsieur nous a conduites à Sainte-Marthe, il était quatre heures du matin, nous n'en pouvions plus!

Mais l'accueil de la bonne sœur supérieure nous a bientôt réconfortées; elle et ses compagnes se sont, on peut dire, dépouillées des pieds à la tête pour nous habiller, nous et trois autres sœurs de Messine qui sont venues nous rejoindre.

Chaque jour, nous recevons de nouvelles marques d'affection et de dévouement.

Sœur DUPONCHEL.

## 2. HÔPITAL CIVIL

### *Lettre de la sœur MAURICE, Visitatrice.*

Naples, 15 janvier 1909.

Voici, selon votre désir, ma très honorée Mère, le récit de ce qui s'est passé à l'hôpital civil pendant la terrible journée du 28 décembre.

Sur dix-neuf sœurs, dix-huit étaient à la chapelle, au matin du 28. Il était cinq heures vingt; le chapelain avait commencé la messe; il en était à l'épître, lorsque, tout d'un coup, il quitte l'autel et se précipite sur le palier de la chapelle. En un clin d'œil, le gaz s'éteint, la belle statue de la

sainte Vierge est précipitée à terre, mais sans se casser. L'autel tombe, la voûte de la chapelle s'écroule, et le plancher, après s'être soulevé, s'effondre, la plupart de nos sœurs tombent pêle-mêle, sous les bancs qui se renversent sur elles.

Pendant quelques minutes, qui parurent des siècles aux pauvres victimes, elles sont restées dans la plus profonde obscurité, à moitié asphyxiées par une poussière âcre et suffocante. Heureusement que la voûte de la chapelle croula tout d'une pièce, comme une planche, mais en restant suspendue obliquement, de façon que dans le fond de la chapelle elle touchait presque le sol, tandis que vers l'autel elle restait soulevée à environ 2 mètres. Composée de traverses et de lattes, elle s'appuya partie sur les bancs, partie sur un informe morceau de bois, laissant ainsi à celles qui étaient par devant l'espace nécessaire pour sortir.

Une des sœurs, qui avait pu gagner la porte, fait craquer des allumettes ; à leur faible lueur, elle s'assure que le palier de la chapelle ne s'est pas effondré et peut aller jusqu'à l'armoire contenant les bougies. Une autre sœur ouvre la fenêtre, la poussière se dissipe un peu et, grâce à la lumière, les sœurs qui n'étaient pas tombées, ou qui avaient pu se relever toutes seules, vont au secours des autres. Ce n'était pas chose facile. Les bancs étaient tombés les uns sur les autres, de telle sorte que les pauvres sœurs étaient enfermées, ayant de plus, au-dessus de leurs têtes, la toiture tombée avec une grande quantité de plâtras.

Peu à peu, après beaucoup d'efforts, quatre sortent l'une après l'autre, et non sans contusions, laissant dans les décombres, qui sa cornette, qui ses souliers, qui cornette, souliers, et tablier.

Combien sommes-nous ? dit la sœur Masquin. Nos sœurs se comptent. Hélas ! il en manquait quatre. On les cherche et on finit par les découvrir sous un énorme monceau de pierres, de bois, de plâtras, d'objets de toutes sortes tombés

du grenier. Nos pauvres sœurs étaient tellement couvertes de débris qu'il fallait bien écouter pour entendre leurs gémissements. De plus, l'espace manquait pour déplacer tout ce qui les encomrait, la toiture tombée sur les bancs ne laissait pas de place pour agir. Fort heureusement, une fenêtre — la seule qui soit restée de ce côté de l'hôpital — procurait un peu d'air, mais aussi elle était d'un grand danger car, fortement ébranlée, elle menaçait de tomber à chaque nouvelle secousse.

Pendant que cinq ou six de nos sœurs cherchaient à délivrer les pauvres ensevelies, d'autres couraient au dortoir où se trouvait couchée notre chère sœur Capecelatro. La porte résiste tout d'abord à leurs efforts et, quand, enfin, elle cède, elles reculent épouvantées... elles sont sur le bord d'un abîme, et devant elles, il n'y a plus que des décombres; tout le dortoir a croulé et, avec lui, la salle des poitrinaires qui se trouvait au-dessus... Affolées, elles courent à la porte d'entrée. Hélas! là aussi un abîme. Le bel escalier de 50 degrés, large de 4 mètres, avait disparu. De tous côtés, la fuite est impossible. Il faut rester là; tout autour d'elles, c'est le silence et la mort... c'est une heure d'agonie que passeront les pauvres sœurs, sur un morceau de plancher effondré, vacillant, sous une voûte branlante et surchargée des matériaux des étages supérieurs!... A leur angoisse personnelle, s'ajoute, plus terrible encore, la cruelle impuissance de ne pouvoir secourir leurs trente orphelines, leurs cent bébés, leurs trois cents malades...

Vers sept heures, le jour commence à poindre, et avec la lumière renaît un peu d'espérance. Elles examinent de nouveau la position. Si elles avaient une échelle!... Une sœur monte sur une fenêtre, donnant sur la rue, réclame du secours, mais en vain. Tout à coup, du côté de la cour, apparaît, grimpant sur les décombres, un Père Croisier. A sa vue, les sœurs s'agenouillent (de même le chapelain et le sacristain), et implorent l'absolution... Le bon Père se pros-

terne sur les pierres et, de loin, avec une voix entrecoupée de sanglots, prononce les paroles sacramentelles. Peu à peu, arrivent vers les sœurs, une à une, leurs trente orphelines, sauvées providentiellement; avec elles, trois ou quatre nourrices, dix à douze bébés et quelques serviteurs.

Le chapelain presse les sœurs de se mettre en sûreté, car, par suite des secousses continuelles, le péril augmente de moment en moment. Il leur donne l'exemple. Ranimant leur courage et implorant l'assistance du ciel, la plupart des sœurs le suivent, passent entre un mur croulant et une porte à demi tombée. On apporte une échelle; bientôt les fugitifs sont sur les décombres et enfin à terre, non sans péril. Cependant, la supérieure, sœur Masquin est encore là, indécise, partagée entre ce que le chapelain lui a dit être son devoir et sa volonté de ne pas s'éloigner des pauvres ensevelies...

« Vous voyez bien, lui dit alors la sœur Daponte, que toutes seules, nous n'arriverons jamais à déterrer nos pauvres compagnes, il faut des hommes et des outils. C'est vous surtout qui pouvez nous procurer les uns et les autres. Partez donc, ma sœur, et je vous promets que je ne bougerai pas d'ici, avant que nos sœurs soient sauvées. » La sœur Masquin y consent.

Les sœurs Daponte, Ferreri et Cassone restent seules. Cette dernière, suppliée par sa sœur aînée de ne pas s'exposer à une mort certaine, lui répond : « Je mourrai avec nos sœurs ou je les sauverai », et comme sa sœur insiste et croit pouvoir s'autoriser de son droit de sœur aînée pour lui parler d'obéissance, elle répond : « Il ne s'agit pas en ce moment d'obéir, mais de faire à Dieu le sacrifice de sa vie », et elle s'acharne avec ses deux compagnes à un sauvetage qui semble être impossible. Leur position était très critique. Sur un sol mouvant qui semblait vouloir s'effondrer de plus en plus, elles étaient encore menacées par ce pan de mur, resté attaché à la fenêtre, et qui paraissait à chaque

instant devoir les ensevelir sous ses débris. Quant aux pauvres victimes, l'une d'elles, fortement contusionnée, gémissait et criait; une autre, hélas! ne bougeait pas : c'était notre chère sœur Ursi; il semblait cependant qu'elle avait été plus épargnée que les autres, car elle ne portait aucune blessure apparente; souffrant depuis longtemps d'une maladie de cœur, il est probable qu'elle est morte de frayeur et d'émotion,

Quant aux deux autres, ensevelies plus profondément encore, elles paraissaient sur le point d'être suffoquées; leurs compagnes cherchent d'abord à leur dégager la tête, afin qu'elles puissent respirer un peu; puis, pour alléger le poids dont elles sont écrasées, elles jettent par-dessus le mur branlant, pierres, bois, terre, etc., mais ce travail, plus d'hommes que de femmes, semblait être un trou fait dans l'eau, car plus elles en ôtaient et plus il en tombait! Cependant, la sœur Masquin et les autres cherchaient partout du secours. On espéra pouvoir en trouver à l'hôpital militaire; hélas!... les rues étaient barrées par des montagnes de décombres, il fut impossible d'y parvenir. Bientôt, d'ailleurs, on apprit que les trois régiments de soldats, en garnison à Messine, avaient péri dans la catastrophe; les secours ne pouvaient donc venir de là. Vers huit heures, cependant, un homme, touché par les supplications de nos sœurs, monte, mais ne reste que cinq minutes, le péril était trop grand... Une heure après, trois hommes escaladent à leur tour les débris et vont prêter leur concours, ils ont une pioche en main!... Nouvelle espérance, nouvelle déception!...

Eux aussi, après avoir travaillé durant quelques minutes se découragent, déclarent le sauvetage impossible et s'en vont!... Quant à nos sœurs, fortes de leur confiance en Dieu, elles s'emparent des outils laissés par ceux qui étaient venus quelques instants auparavant et en profitent pour avancer encore un peu un travail qui semble devoir

durer des jours, tant il faut tailler, déblayer, etc. Enfin, vers dix heures et demie, elles parviennent à tirer hors des décombres, ma sœur Lambertini; son habit est en lambeaux, elle est toute contusionnée, mais sans blessure grave. D'en bas, on dresse une échelle trop courte et qu'il faut soutenir avec les mains, pendant que des hommes dévoués s'exposent pour aider à descendre la pauvre sœur; encouragées par ce premier succès, les trois vaillantes ouvrières redoublent leurs efforts; mais les forces physiques vont trahir leur courage, elles sont à bout et se sentent défaillir. Une dernière fois, sœur Ferreri court à la fenêtre, supplie, implore du secours, sans quoi elles vont périr toutes les cinq. C'est en vain, tous s'y refusent... On leur crie de ne pas s'exposer davantage et de songer à leur propre salut; leurs compagnes, épouvantées du péril qu'elles courent, les supplient aussi de se mettre en sûreté. « Si nous avions voulu faire cela, nous l'aurions fait plus tôt », répond l'une d'elles, et elles se remettent au travail.

Un peu avant onze heures, elles reçoivent enfin un secours efficace : deux braves gardes municipaux, sur les instances des sœurs et des orphelines, viennent prêter leur concours. Ces pauvres gens étaient bien fatigués, déjà; ils avaient beaucoup travaillé à sauver d'autres personnes; de plus, ils étaient tourmentés par une soif ardente, si bien qu'au bout de quelques instants, ils s'arrêtèrent épuisés, disant : « *Sorelle*, si vous ne nous donnez pas un peu d'eau, il nous est impossible de continuer, nous sommes suffoqués par la poussière, nous n'en pouvons plus »... De l'eau, hélas! où en trouver? A tout hasard, l'une d'elles va sur le palier, ouvre une armoire, voit une bouteille d'eau bénite, l'apporte, en donne à ces deux braves, les avertissant que c'est de « l'eau sainte » et, en même temps, se signe pieusement. Tout réconfortés, nos deux hommes se mettent à rompre les bancs et les travées qui retiennent captives les deux pauvres victimes; mais chacun de ces coups ébranle



les masses chancelantes suspendues au-dessus de leurs têtes; ce qui, ajouté aux continuels tremblements de terre, effraye si fort les pauvres gardes, qu'à chaque secousse, ils veulent tout quitter. Les sœurs ensevelies unissent alors leurs supplications à celles de leurs compagnes qui leur disent : « Si vous nous abandonnez, nous périrons toutes les cinq »... Et les braves gens, émus de compassion, reprennent courage. Enfin, après une bonne demi-heure d'un travail aussi ardu que périlleux, sœur Paterno et sœur Speranza sont délivrées, la première était assez sérieusement, mais non gravement blessée, la seconde n'avait absolument rien. Quelle joie pour la bonne supérieure! Pendant cinq heures, elle avait tremblé, autant pour les chères ensevelies que pour celles qui travaillaient à les délivrer.

Les sœurs suivirent, pour descendre, le même chemin que ma sœur Lambertini; puis, tremblantes encore, épuisées de fatigue, et tout en sueur, elles s'assirent sur les ruines de ce superbe hôpital, dont l'épaisseur des murs semblait défier les siècles. Elles restèrent ainsi tout le reste du jour, n'ayant pour se préserver de la pluie abondante et continuelle que la couverture jetée sur elles par des mains compatissantes. Sans eau, sans pain, la plupart observèrent pendant quarante-huit heures un jeûne absolu; cependant, un pauvre homme, touché de compassion, leur apporta un panier de figues, que ma sœur Masquin fit partager entre les orphelines et les sœurs les plus faibles; il y en eut deux pour chacune. On avait trouvé aussi un fromage qui fut également partagé; mais comme il était salé, beaucoup préférèrent s'en passer, la soif étant encore plus pénible à supporter que la faim.

A ces souffrances physiques, s'ajoutaient les angoisses morales qu'éprouvaient les sœurs!... Les pauvres bébés de la crèche poussaient des cris continuels et elles n'avaient pas même quelques gouttes d'eau pour tromper leur faim. Les orphelines, atterrées, anéanties, pleuraient en silence. Ce-

pendant la nuit arrivait, froide, pluvieuse, pleine d'angoisses et d'horreur.

Les sœurs la passèrent tout entière à prier. Le lendemain matin vers six heures, le feu prend au municipe et en divers endroits de la ville et l'épouvante gagne de proche en proche. Nouvelles angoisses pour la sœur Masquin qui craint d'autres malheurs; elle se hâte de faire partir vers le chemin de fer les orphelines et les enfants trouvées avec douze sœurs.

Les rues étaient méconnaissables et impraticables, si bien que la petite caravane eut bien de la peine à trouver le chemin de la gare. Partout où elle passait, ce n'était que débris de toutes sortes, cadavres étendus, çà et là. Les plaintes des blessés, les cris de désespoir des ensevelis vivants déchiraient l'âme. C'est en tremblant que nos sœurs faisaient passer leurs enfants près de certains murs à demi écroulés. L'une d'elles, qui portait dans ses bras deux bébés de la crèche, voulant éviter de marcher sur un pauvre mort, fit un pas en arrière, trébucha et roula sur un autre cadavre, dont le froid la fit tressaillir d'horreur.

Arrivées à la gare, c'est à grand'peine qu'elles trouvent une place dans le train qui va partir. Il est neuf heures; à six heures seulement elles arrivent à Catane, sans cornettes et enveloppées dans des couvertures qui, dit l'une d'elles, les faisaient ressembler à des *garibaldiennes*. Là, elles furent accueillies avec la plus généreuse cordialité par toutes nos sœurs qui s'empressèrent de pourvoir à leurs premiers besoins.

Quant à la bonne sœur Masquin, elle resta à Messine avec quatre compagnes. Elle ne pouvait se décider à quitter cet hôpital sous les débris duquel gémissaient encore tant de victimes. Et ses deux compagnes, pouvait-elle les abandonner? Elle attendait, espérant toujours qu'un secours viendrait, qui lui permettrait de sauver les uns et d'ensevelir les autres. Hélas! à cause de l'interruption de tous les

moyens de communication, le 29, la ruine de Messine venait à peine d'être connue et non encore dans toute sa réalité ! Comme la veille, les sœurs prodiguèrent leurs soins aux blessés, déchirant des draps retirés des décombres pour panser leurs plaies, mais sans pouvoir les laver, aussi la gangrène s'y mettait vite. Ma lettre deviendrait un volume, ma très honorée Mère, si je voulais vous raconter la dixième partie de ce que nos sœurs ont vu et entendu. Je ne sais comment elles ont pu y résister et n'en sont pas mortes. Vers deux heures de l'après midi, arriva le frère de ma sœur Paterno, qui venait la chercher ; elle était déjà partie. Ce fut lui qui, moitié par force, moitié par persuasion, entraîna la bonne sœur Masquin à Catane ; elle n'y arriva que le 30, au matin. Le lendemain, 31, elle retournait à Messine avec deux compagnes et ma sœur Poirier, Supérieure de l'hôpital de Caltagirone. Cette dernière m'a raconté son voyage dans une lettre que je vous envoie.

*Lettre de la sœur POIRIER à la sœur MAURICE, Visitatrice.*

Caltagirone, 3 janvier 1909.

Que vous dire, ma respectable sœur Visitatrice !... Comment vous décrire les horreurs que j'ai vues ces jours-ci ? Le tremblement de terre du 28 décembre, à cinq heures et demie du matin, ébranla toute la Sicile, mais nous étions loin de penser ce qui était arrivé à Messine ! Mardi matin, les journaux annonçaient la destruction... Mais comment faire pour avoir des nouvelles ? Les lignes télégraphiques étaient rompues... je télégraphiai à sœur Descovitch pour avoir des nouvelles, mais il y avait des centaines de télégrammes avant le mien. Ne voyant rien venir, le mercredi matin, je pars pour Catane, afin d'avoir des nouvelles de nos sœurs.

Que le chemin me parut long ! je ne vivais plus, croyant toutes nos sœurs mortes ! Heureusement que là, je trouvai

ma sœur Masquin. Quelle rencontre ! Que de larmes versées !... surtout par ma sœur Masquin, qui avait laissé deux de ses compagnes sous les ruines ! Jeudi matin, je partis pour Messine avec elle et deux autres sœurs, pour voir s'il y avait encore quelques personnes vivantes à l'hôpital. Après sept heures de voyage, nous arrivâmes à Messine ; la pluie tombait à torrents, il n'y avait plus trace de rues !... Il fallait bien connaître la ville pour trouver le point que nous cherchions. Enfin, à cinq heures du soir, nous y étions. A la lugubre lumière des torches, on transporta à la gare plusieurs personnes, qui, blessées, devaient attendre là du secours... Puis, ce fut la nuit, avec toutes ses horreurs. Sous une petite cabane en planches, nous demeurâmes depuis cinq heures du soir jusqu'au lendemain matin à sept heures...

Quelle nuit du 1<sup>er</sup> de l'an !... Un vent impétueux soufflait avec violence, la pluie tombait toujours. On entendait hurler les chiens qui, mourant de faim, se nourrissaient de cadavres. Puis, de temps en temps, croulaient des murs, qui faisaient un fracas épouvantable. En plus, il y eut encore deux secousses de tremblement de terre. Je n'avais pas peur, mais l'impression me faisait battre le cœur ; je croyais mourir sous la tente et rester aussi moi-même, au milieu des cadavres ; il y en avait seize autour de nous, jetés çà et là !... quelle scène !... Enfin, le lendemain, au matin toujours, sous une pluie diluvienne, nous cherchâmes encore des victimes à sauver, et vers neuf heures, nous étions à la station.

Là, nous trouvâmes quantité de blessés qui attendaient qu'on les prit pour les transporter dans quelques localités voisines pour y être soignés ; puis des milliers de gens qui voulaient fuir, c'était navrant. Nous avons cherché à les consoler, à leur donner du courage, mais nous n'avions ni pain, ni eau, et ils en demandaient incessamment.

Pendant que nous attendions à la gare, arriva M. Durand, supérieur des Missionnaires de Caltagirone, portant une

pauvre personne qu'il venait de retirer des décombres et qu'il nous confia.

Nous restâmes là jusqu'à trois heures qu'arriva le train de Catane. On étendit seize blessés dans un wagon d'animaux, puis nous quatre avec les blessés pour les aider dans le voyage. Il y avait aussi deux bébés mourant de soif. Tout le long du voyage, ma sœur Masquin leur fit boire de l'eau et un peu de biscuit de soldat, trempé dedans, il n'y avait pas autre chose. Finalement, vers dix heures, nous arrivâmes à Catane.

SŒUR POIRIER.

### *Suite des lettres de la Visitatrice de Naples*

Naples, 19 janvier 1909.

Nos dignes Missionnaires ont été admirables de dévouement. Dès la première nouvelle de la catastrophe, M. Durand, supérieur du séminaire de Caltagirone et son confrère M. Tardieu se rendirent à Messine; à eux deux ils sauvèrent une quarantaine de personnes et procurèrent les secours de la religion à un grand nombre d'autres. Quand ils rentrèrent à Caltagirone après huit jours d'absence leurs vêtements étaient en lambeaux. Ces jours derniers, le respectable M. Mancino, supérieur des Missionnaires de Catane, s'est fait l'ange Raphaël de la bonne sœur Masquin retournée pour la seconde fois à Messine, avec ma chère sœur Assistante. Déjà il avait fait preuve d'un courage et d'un dévouement sans bornes, et, en cette circonstance, il a encore exposé plusieurs fois sa vie. Non sans de grandes difficultés, il est monté sur les ruines de l'oratoire de nos sœurs à l'hôpital militaire avec l'espoir d'y retrouver le saint Sacrement, mais en vain. Après deux jours de travail, aidées d'un bon jeune homme (le même qui avait sauvé toutes les orphelines), nos sœurs sont parvenues à retrouver la plus grande partie de la lingerie des enfants, ainsi que

cinq ou six trousseaux de sœurs. Le tout, enveloppé dans des draps, a été mis sur une charrette trainée par des bœufs. M. Mancino s'en est fait le gardien et, au lieu de revenir avec nos sœurs par le chemin de fer, il est monté sur le char pour mieux garder toutes choses, et c'est en cet équipage qu'il est rentré à Catane.

### 3. HOSPICE COLLEREALE

*Lettre de la sœur BRUNIER à la sœur MAURICE, Visitatrice,  
à Naples.*

Bagheria, janvier 1909.

Je viens vous donner des nouvelles de la petite famille de Collereale si providentiellement sauvée du désastre.

Le 28 décembre, à cinq heures un quart du matin, nous étions dans notre petite chapelle, quand tout à coup nous nous sentons soulevées, battues furieusement contre les parois par une force surhumaine, comme si nous avions été sur un bateau en proie aux ondes déchainées. Le gaz s'éteint, et dans l'obscurité, perdant la conscience du péril, toutes instinctivement au lieu de nous enfuir, nous nous jetons à genoux, invoquant la protection de la Vierge Immaculée. Grâce à Dieu, la cloison qui nous séparait du quartier des hommes et contre laquelle était appuyée le petit autel de notre oratoire reste en place tandis que les quatre salles d'homme avec l'infirmerie s'écroulent. La façade extérieure s'effondre dans la rue, la façade intérieure dans la cour, et un grand monument élevé devant la porte, en mémoire du fondateur de l'hospice, se détache et tombe en mille pièces. Donc si au lieu de prier nous avions cherché à sortir, une mort bien probable nous attendait.

Toujours dans la plus complète obscurité, nous étions étouffées par la poussière. Dans notre appartement, les murs s'ouvraient de toute part sans que le toit croulât. Enfin, lorsque l'effroyable secousse qui en un instant ve-

nait de faire tant de victimes se fut un peu apaisée, nous eûmes le courage d'ouvrir les fenêtres, et alors seulement nous eûmes conscience de notre situation périlleuse : dans l'escalier ébranlé, le plafond semblait prêt à nous écraser. Cependant, nous confiant en la sainte Vierge, nous descendons dans la cour, et bientôt aux premières lueurs du jour, nous ne voyons plus à la place des salles de nos vieillards qu'un monceau de poutres, de plâtre, de pierres ! Oh ! ma respectable sœur, quelle désolation ! Ma main est encore tremblante et mes yeux se voilent de larmes à la seule pensée de ce terrible spectacle. De ce grand établissement, rien n'existe plus, tout est tombé, même la belle chapelle des pauvres qui, la veille, semblait un rayon du ciel ; seul, l'autel de marbre blanc dont le tabernacle renfermait le saint Sacrement était demeuré entre ciel et terre comme un phare et à côté, sur un pan de mur, un portrait de saint Vincent.

Le cœur déchiré par l'angoisse, nous allions de côté et d'autre, appelant nos pauvres vieillards, mais personne ne répondait à ces appels désespérés. Nous fûmes bientôt rejointes par M. l'aumônier qui, aidé d'un seul homme, se mit à parcourir les ruines pour essayer de découvrir si tous les absents étaient morts. Peu à peu, ils en aperçurent quelques-uns et entendirent les gémissements des autres, puis de tous côtés ce cri : « *Made superiora* (Mère supérieure), aidez-nous ! » J'avais le cœur brisé. Une pluie torrentielle ne cessait de tomber, tous les employés s'étaient enfui ; que pouvions-nous pour tous ces malheureux ! Pourtant, à force de scier des poutres et d'écartier des pierres, on parvint à en dégager plusieurs. Pour les mettre un peu à l'abri de la pluie, nous improvisâmes des tentes avec des couvertures ; là-dessous, les pauvres blessés gisaient à terre sur des paillasses, baignées dans l'eau ; pour les réchauffer, nous tentions à grand'peine du feu continuellement allumé.

Il fallait aussi pourvoir à la nourriture des survivants ; grâce à Dieu, une provision de denrées que j'avais faite

pour l'hiver était restée intacte dans les caves de la partie de notre habitation où le toit n'était pas tombé ; quelques poules firent du bouillon pour les plus malades. Mes chères compagnes et deux braves filles de service allaient à travers les ruines et jusque sur le toit avec du potage qu'elles faisaient passer par des trous aux malheureux que nous n'avions pu délivrer.

Après une journée de ce rude travail, quelle affreuse nuit ! Entourées de morts et de moribonds, assises sur des chaises, sous un parapluie, enveloppées de couvertures mouillées, exténuées de fatigue, si nous commencions à sommeiller, une nouvelle secousse nous rappelait l'horreur de notre situation ; aussitôt nous tournions nos regards vers une statue de la Vierge Immaculée, qui avait miraculeusement échappé au désastre et que nous avions placée au milieu de nous et entourée de bougies ; nous reprenions notre chapelet ou nous répétions cent et cent fois sans nous lasser : *O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous !* Cette bonne Mère aurait été là visiblement que nous n'aurions pas eu plus de confiance en sa protection.

Le troisième jour, le temps s'était un peu calmé. M. le chapelain à l'aide d'une échelle put arriver jusqu'au tabernacle, il en força la serrure, prit les saintes hosties et nous donna la communion que les plus grands malades firent aussi en viatique. En ce moment nous pouvions dire en vérité : « Seul ce pain des forts soutiendra mon courage. » Et nous en avions un besoin extrême !

Nous continuions d'être en grand danger, car les secousses duraient toujours et malgré nos efforts l'état des pauvres malades et blessés était vraiment pitoyable. M. le chapelain se rendit auprès des autorités pour obtenir du secours, mais en vain. Le frère de ma sœur Rotolo, survenu sur ces entrefaites, me conseilla de faire tenter les mêmes démarches par deux de mes compagnes ; des soldats furent mis alors à



leur disposition, et, le samedi soir, cent vingt personnes sur deux cent soixante-dix qu'abritait huit jours auparavant l'hospice Collereale s'éloignèrent de ses ruines. Le dévoué M. Mancino était venu nous chercher. Ce bon et digne fils de saint Vincent de Paul était arrivé à Messine portant un sac de pain sur le dos. Toutes nos sœurs affligées qui l'ont vu également venir à leur secours disent comme nous que notre bienheureux Père n'aurait pu faire davantage.

Ici, à Bagheria, nous avons été accueillies avec une touchante sympathie ; non seulement par nos sœurs, mais par le village tout entier qui nous attendait à la gare.

Et maintenant, nous vivons au jour le jour dans les bras de l'adorable Providence. Mes chères compagnes, malgré leur jeunesse se sont montrées admirables : elles étaient décidées à mourir plutôt que d'abandonner le poste du dévouement.

Veillez agréer, etc.

Sœur BRUNIER.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
SUR LES MAISONS DES FILLES DE LA CHARITÉ EN SICILE  
APRÈS LE TREMBLEMENT DE TERRE

Naples, le 10 janvier 1909.

Maintenant, hélas ! à la place des trois magnifiques établissements que desservait les Filles de la Charité à Messine, il n'y a plus que des ruines, et toute la riante ville de Messine elle-même n'est plus qu'un vaste cimetière.

Le tremblement de terre qui l'a détruite a ébranlé toute la Sicile.

A MILAZZO, port de mer et station de chemin de fer à 5 lieues au nord-ouest de Messine, la voûte de la petite chapelle des sœurs est tombée. Les sœurs n'ont pas été blessées. Tout leur petit hôpital est chancelant. Elles ont dû abandonner leur dortoir et se réfugier dans leurs classes externes. « Les secousses sont si fortes et si continuelles,

m'écrivit la sœur Goffredo, que nous ne nous couchons plus ; nous ne fermons la porte qu'avec le verrou afin de pouvoir fuir plus facilement au moindre indice de danger.

« Beaucoup de blessés, ajoute-t-elle, nous sont arrivés de Messine. L'hôpital n'étant plus habitable, on a établi une ambulance dans le local de l'asile, abandonné depuis plusieurs années et qui est un peu distant de notre maison. Nous sommes surchargées d'ouvrage, mais, grâce à Dieu, les santés se maintiennent ».

A NORO, l'orphelinat est fortement endommagé ; la chapelle des Filles de la Charité est fermée. On se hâte de réparer et de consolider dans la crainte d'un nouveau tremblement de terre. Quant à l'hôpital de la même ville, il menace ruine et les ingénieurs le font munir de chaînes de toutes parts pour le maintenir debout. Qui sait si on ne sera pas forcé de l'abandonner !

A CALTAGIRONE, une partie de l'asile tenu par les Filles de la Charité a croulé, ainsi que l'église qui est attenante, il y a eu trois victimes, il y en aurait eu probablement bien davantage si l'accident était arrivé de jour. La grosse cloche est tombée à 1 mètre du dortoir de nos sœurs et a fait d'immenses dégâts, mais les sœurs n'ont rien eu et ont pu se réfugier à l'hôpital.

A CALTANISSETTA, toutes les maisons ont été fortement endommagées.

A MODICA, une grande partie des maisons a souffert ; les Filles de la Charité ont dû, là aussi, quitter leur dortoir.

A NARO, où jamais on n'avait senti de tremblement de terre, une centaine de maisons sont tombées ; les sœurs en ont été quittes pour la peur.

Les habitants de CATANE et de PALERME ont passé plusieurs jours sans se coucher tant l'épouvante causée par le tremblement de terre était grande. Les Filles de la Charité se montrent partout dévouées et courageuses, s'oubliant elles-

mêmes pour se consacrer au service des pauvres victimes de la catastrophe. — SŒUR MAURICE.

Nous donnerons, dans le prochain numéro des *Annales*, des renseignements sur les ambulances où les Filles de la Charité ont soigné les blessés du tremblement de terre, soit à Messine même, où on les a établies dans des baraques en planches, soit à Naples, soit à Rome.

#### IV. — LES PRÊTRES DE LA MISSION (LAZARISTES) A REGGIO ET EN SICILE

##### 1. A Reggio

L'un des Prêtres de la Mission qui résidaient au séminaire de Reggio en Sicile, M. Dominique Tedesco, a adressé les détails suivants à M. Veneziani, assistant italien de M. le Supérieur général, à Paris :

Naples, le 20 janvier 1909.

En réponse à votre lettre, encore sous le coup de la terrible et épouvantable impression causée par le cataclysme du 28 décembre dernier, je viens vous donner quelques détails sur la manière dont, à Reggio, Notre-Seigneur a voulu nous délivrer de la mort.

Le jour du cataclysme était un jour de congé pour le séminaire : nous profitions du repos des élèves pour nous refaire un peu des travaux continuels, et nous avions retardé l'heure habituelle de notre lever d'une demi-heure.

Pendant que nous étions encore au lit, soudainement, nous fûmes surpris par une très forte secousse de tremblement de terre en sens vertical et puis ondulatoire : nous croyions assister à une danse infernale d'une durée d'une quarantaine de secondes. Notre première pensée fut de faire un acte de contrition, et nous le fîmes de tout cœur ; ensuite, nous invoquâmes la très sainte Vierge Marie et notre cher saint Vincent, afin, par leur puissante protection,

d'être préservés d'une mort aussi déchirante qu'est celle de périr sous les débris. Nous nous habillâmes de notre mieux et à la hâte et sortîmes de nos chambres aveuglés et étouffés par un nuage de poussière de plâtre sortant des fentes et des crevasses du bâtiment. Les jeunes gens du collège et du séminaire livrés eux-mêmes à une très grande panique et criant à tue-tête, se précipitèrent avec nous dans l'escalier : pendant ce temps, des plâtras et des pierres tombaient dans les dortoirs et blessaient légèrement quelques-uns de nos séminaristes.

En ce moment de grande frayeur, nous étions très préoccupés de l'état des jeunes gens qui s'étaient sauvés sans être entièrement habillés, et nous avions grand'peine à consoler ceux qui étaient restés et qui craignaient d'avoir perdu leurs parents.

Ce fut ensuite pour nous un grand soulagement de nous voir tous sains et saufs au milieu d'un si grand malheur. mais après quelques moments, nous parvint la douloureuse nouvelle que deux séminaristes étaient victimes du tremblement de terre, le sous-diacre Rossi et le clerc Falduti. Ils étaient restés sous les décombres de la gare de Reggio qui s'écroula pendant qu'ils montaient dans le train pour se rendre à Messine, par la voie de Villa San-Giovanni, avec d'autres compagnons.

En ce moment, comme il faisait encore nuit, personne ne se rendait compte encore des effets de l'épouvantable cataclysme ; mais à mesure que le jour se levait nous fûmes frappés par une scène qu'on ne peut pas décrire. Toute la ville s'était écroulée en quelques secondes.

Saisis de terreur à cette vue, pendant que les jeunes gens se sauvaient vers leurs pays à la recherche de leurs parents soit vivants soit morts, nous restâmes à notre place en attendant des occasions propices pour confier les plus petits d'entre eux à des personnes qui auraient pu les accompagner.

Quelques-uns des plus grands, en compagnie de quelques autres de pays éloignés et de Mgr le vicaire capitulaire, prêtre très zélé, furent les premiers à commencer l'œuvre du sauvetage, qui eut d'importants résultats, grâce à leur héroïsme.

Nos faibles forces étaient divisées pour distribuer des habits et des liqueurs aux pauvres blessés, qui prenaient place en quelques endroits moins périlleux du séminaire, et pour apporter des soulagements par nos prières au peu de survivants, qui, en ces moments si tristes, désiraient nous avoir au milieu d'eux, surtout pendant la nuit.

Nous allâmes quelquefois en ville pour apporter à tant de misérables le soulagement spirituel et corporel avec notre troupe improvisée de jeunes gens.

Cependant les fortes secousses de tremblement de terre qui se succédaient à intervalles très rapprochés, le manque d'abri sûr, l'intempérie de la saison, la mauvaise odeur des cadavres déjà en putréfaction, le manque même d'un morceau de pain et d'un verre d'eau nous firent décider de partir de ce grand cimetière.

Ayant pris congé de Mgr le vicaire capitulaire, nous nous acheminâmes à pied vers Lazzaro, où nous arrivâmes après cinq heures de marche très pénible, navrés de reconstrer tout le long du parcours tant d'informes cadavres et d'immenses décombres.

Nous réussîmes à avoir une toute petite place dans un train qui mit deux bonnes journées pour nous transporter à Naples.

Vous le voyez, nous sommes arrivés vivants, comme par miracle. La très sainte Vierge de la médaille miraculeuse que nous approchions de nos lèvres, dans les moments les plus périlleux, et saint Vincent, notre bienheureux Père, nous protégèrent visiblement, nous et avec nous tous les jeunes gens confiés à nos soins, puisque personne de ceux qui étaient au séminaire ne fut victime,

sauf les deux qui périrent sous les décombres de la gare.

Je me sens obligé d'omettre beaucoup d'autres détails pour ne pas trop étendre cette lettre.

Je vous prie de remercier avec nous Notre-Seigneur pour la grande miséricorde qu'il a montrée envers nous.

Dominique TEDESCO.

## 2. En Sicile

Nous avons déjà mentionné le dévouement de M. Mancino, Lazariste, venu de Catane à Messine (page 232); deux autres Lazaristes, accourus de Caltagirone, ont fait preuve d'intelligence et de dévouement pour secourir les victimes du désastre de Messine. Nous transcrivons d'abord une lettre du correspondant en Italie du journal *l'Univers* (numéro du 1<sup>er</sup> février 1909) :

### LE RÔLE DU CLERGÉ

Rome, 29 janvier.

Nos lecteurs savent que de très hauts personnages italiens, voulant détourner l'attention des reproches très graves qui se sont élevés de tous les camps à l'adresse de l'infériorité notoire des mesures officielles, n'ont pas craint de chercher à jeter le discrédit sur l'action du clergé.

« Nous n'avons pas aperçu de prêtres », ont déclaré certains de ces personnages qui s'étaient d'ailleurs contentés d'un passage très rapide sur les points de Messine les moins encombrés.

S'ils avaient vécu davantage au milieu des ruines et des sinistrés, ils auraient vu le dévouement des prêtres, comme l'ont vu les correspondants de journaux les moins suspects.

Les propos tenus par le ministre de la marine, M. Mirabello, ont eu pour résultat de faire connaître davantage les actes héroïques accomplis par le clergé; sans cette accusation, ce dévouement serait peut-être resté dans l'ombre.

Telle infirmière anglaise protestante, qui parcourut la côte calabraise avec le comité anglais, déclare à qui veut l'entendre qu'elle n'a vu au contraire dans toute cette ré-

gion que des prêtres organisant les secours utiles, au milieu de l'apathie et de l'effarement général.

A Messine, où la catastrophe anéantit les deux tiers du clergé, on vit accourir, dès le premier jour, les prêtres des villes voisines. Les autorités militaires ne permirent pas à tous d'entrer ; on sait que, dans les premiers moments, on repoussa des prêtres qui offraient leur concours pour le service des blessés. Les journaux ont publié des lettres signées d'ecclésiastiques connus, et reprochant vivement à M. Mirabello de leur avoir interdit l'accès de Messine ; il avait ensuite beau jeu de décrier l'absence des prêtres !

Parmi ceux qui purent entrer dans Messine, parce qu'ils y arrivèrent tout de suite, il y eut deux prêtres français ; les seuls prêtres français, croyons-nous, qui aient été témoins et acteurs de ces terribles journées.

Ce sont deux Lazaristes du séminaire de Caltagirone, le supérieur, M. Durand, et un professeur M. Tardieu.

Voici comment un journal de Caltagirone a parlé de ces deux prêtres français :

Tous, socialistes, libéraux et maçons ont été frappés d'admiration devant l'abnégation héroïque et l'activité infatigable des deux Pères lazaristes, M. Durand et M. Tardieu, professeur en notre séminaire.

A peine arrivés à Messine, ils durent passer la nuit sous un pont, pour se protéger contre la pluie, et plus tard dans un wagon.

La nuit, — c'est un anticlérical franc-maçon notoire qui nous l'a raconté, — le supérieur prenait un peu de repos assis dans un wagon, avec deux enfants sur les genoux, leur disant les plus douces paroles, les consolant au milieu des pleurs désespérés avec lesquels ils appelaient leur mère.

Les larmes nous viennent aux yeux en écrivant. Nous ne doutons pas que d'autres pourraient montrer autant de saint héroïsme ; mais ici ce sont des prêtres, et il est vil d'accuser le clergé qui peut se vanter de pareils membres. C'est l'esprit de saint Vincent de Paul qu'on sent planer ici.

Le lendemain, comme s'ils avaient dormi aussi bien que les... officiers des vaisseaux en rade, ils recommencèrent aussitôt que possible leur œuvre de sauvetage ; ils dirigèrent les quelques rares volontaires ; ils portaient les morts et les blessés sur leurs épaules, ils recueillaient les enfants, donnaient à boire et à manger aux blessés ; ils déblayaient les décombres avec les mains, dans l'espoir de sauver encore quelques survivants ; ils appelaient les autres au travail ; ils donnaient l'absolution aux mourants.

Il suffit de dire que le 1<sup>er</sup> janvier ils terminaient leur œuvre avec la consolation d'avoir sauvé trente-cinq personnes.

Le second jour, les deux religieux recommençaient leur travail après avoir dormi plus mal encore ; ils cherchaient, sauvaient, distribuèrent du pain, de l'eau, des liqueurs, affamés eux-mêmes et se contentant de quelque orange et d'un peu d'eau.

Ils restèrent quatre jours à travailler ainsi jusqu'à ce que les vêtements en lambeaux, méconnaissables, sans souliers, les habits tout imprégnés de l'odeur des cadavres, le supérieur d'abord fut forcé de s'en retourner, et M. Tardieu ensuite. Ils revinrent, mais deux autres de leurs confrères lazaristes étaient prêts à aller prendre leur place ; ils furent arrêtés parce qu'on ne laissait plus entrer personne à Messine.

Il faut, ajoute le correspondant du journal l'*Univers*, faire connaître à l'honneur du clergé français le dévouement de ces deux fils de saint Vincent de Paul.

---

Nous avons reçu depuis le récit détaillé, écrit par M. Tardieu, professeur au séminaire de Caltagirone, de l'emploi que M. Durand, supérieur au même séminaire, et lui firent des terribles journées qu'ils ont passées à Messine. Nous en citerons quelques fragments. C'étaient sous des formes analogues les mêmes scènes déchirantes qui se reproduisaient de tous les côtés.

Se joignant à l'équipe de sauveteurs organisée par le maire de Caltagirone, le distingué M. l'abbé Sturzo, ils arrivèrent le soir, après bien des péripéties, à Messine, où ils passèrent la nuit, au début sous un pont du chemin de fer où le vent et la pluie ne leur permirent pas de demeurer longtemps ; ils se réfugièrent alors dans un wagon de marchandises comme on vient de le dire dans le récit précédent.

Le lendemain matin, jeudi, dès le lever du jour, ils s'avancent à travers les ruines, tâtonnant et cherchant comment ils pourront se rendre utiles. Tout à coup apparaît une femme échevelée qui les appelle pour venir au secours de sa famille dans un quartier de la banlieue *via degli Orti*. — Ici, nous donnons le récit de M. Tardieu lui-même sur ce dont il a été le témoin et l'acteur, durant les terribles journées passées à Messine.



RÉCIT DE M. TARDIEU, LAZARISTE

Juste à ce moment, écrit M. Tardieu, voici une cornette qui apparaît dans l'encadrement de la porte d'une baraque. Béni soit Dieu ! Il y a là quatre Filles de la Charité, venues de Catane, avec M. Mancino, pour recueillir des blessés qu'elles emporteront là-bas, ce soir. Elles nous apprennent que leurs compagnes de Messine sont sauvées, à l'exception de deux qui sont restées sous les ruines de l'hôpital civil. Nous les prions de garder nos bagages et nous partons avec notre pauvre femme.

Bientôt nous voici hors de la ville dans le chemin des Jardins, *via degli Orti*. Quel spectacle navrant ! Là, dans un champ, deux cents personnes environ se sont réfugiées. Chaque famille s'est bâti une mauvaise baraque, dont les planches mal jointes laissent passer l'eau. A l'intérieur, *sur la terre boueuse*, de mauvais matelas, trouvés dans les ruines, sur lesquels sont couchés des blessés et des malades, trente-cinq à quarante environ. Ceux qui sont à peu près sains et saufs, démoralisés, pleurent tous un ou plusieurs morts. Ils n'ont rien, absolument rien, pour leurs malades, condamnés à une mort certaine si on ne les secourt promptement. Eux-mêmes manquent de pain depuis le malheur : quelques haricots, qu'ils se sont procurés on ne sait où ni comment, les choux et les fenouils qui poussent dans le champ, du reste déjà dévasté, telle a été, ces jours-ci, leur nourriture, préparée en plein air, sous la pluie, toujours la pluie ! Sans perdre de temps, nous nous mettons à l'œuvre. D'abord, quelques baptêmes : de pauvres petits êtres sont venus au jour dans ces tristes conditions. Puis le transport des blessés qu'il faut au plus tôt faire soigner et embarquer. On s'occupe de leur âme avant le départ, pendant le voyage, à l'ambulance, partout et chaque fois qu'on a un moment. Tous, avec reconnaissance, acceptent et même plusieurs demandent l'absolution.

Combien de fois l'avons-nous fait, dans la journée, ce pénible et douloureux, mais si consolant voyage ? Il nous serait absolument impossible, à M. le supérieur et à moi, actuellement de le dire. La première fois, nous commençons seuls ; bientôt, des gardiens de la sûreté, voyant la difficulté du transport, viennent à notre aide. Puis à l'ambulance de la place Saint-Martin, où il faut s'arrêter chaque fois pour faire donner les soins d'urgence à nos pauvres malades, on ne tarde pas à s'intéresser à notre œuvre. Quelques soldats se joignent à nous. Cependant, il est près de deux heures, et l'ouvrage n'avance pas suffisamment ! L'idée que ces malheureux peuvent encore passer une nuit sur la boue et sous la pluie nous torture. A ce moment, j'ai le bonheur de rencontrer un excellent capitaine de *bersaglieri*, auquel je fais part de mes craintes. Aussitôt, il me donne trente hommes et un lieutenant. Grâce à eux, avant qu'il ne fût nuit, j'ai pu effectuer le transport et l'embarquement sur les navires en rade de tous les blessés et malades de ce quartier.

Pendant ce temps, M. le supérieur, toujours par le moyen des soldats, ravitaille les autres. Hélas ! c'est du pain que ces malheureux affamés voudraient surtout ! Mais comment leur en donner ? Les soldats n'en ont pas pour eux-mêmes ! On leur distribue donc des boîtes de viande de conserve.

Bientôt, on avertit M. le supérieur qu'à quelques pas de là, dans une maison en ruine, sous les décombres, il y a une pauvre femme qui crie au secours. Il y accourt. C'est pour lui un épisode plein de péripéties qui commence. Avant tout, une parole de réconfort et une absolution à la malheureuse. Puis, il va chercher des soldats : le travail de sauvetage commence : mais il est long, difficile, périlleux. Il faudrait des pompiers, il faudrait des cordes. M. le supérieur court toujours : il ne trouve pas : la nuit arrive, il faut suspendre le travail et dire à la malheureuse : « A

demain ! » Oh ! que cela est dur, et quelles horribles nuits, pleines de cauchemars, ne passe-t-on pas après tant de fatigues pour sauver une vie humaine aussi longtemps que le résultat reste encore douteux.

Après avoir embarqué les derniers malades de notre quartier, j'allais me retirer lorsqu'un médecin de la Croix-Rouge me confie un bébé de six mois, pauvre petit squelette encore vivant qu'on vient de déterrer ! « Prenez-le avec un soldat, me dit-il, et employez toute votre éloquence sacerdotale pour le faire accepter à bord d'un navire. Là, on le confiera à la femme de chambre qui le nourrira au biberon : ici nous n'avons ni lait ni nourrice ! » Je pars et suis assez heureux pour réussir dans ma mission : le capitaine de l'*Alleanza* accueille mes prières. C'était curieux : à bord de ce navire, je me suis rencontré avec le député socialiste de Catane, de Felice ; il aura pu constater qu'un prêtre faisait œuvre humanitaire.

Je redescends à terre pour aller retrouver M. le supérieur à la baraque de la place Saint-Martin que les sœurs nous avaient laissée en partant, et où nous devons passer la nuit. La Providence met sur ma route, juste en ce moment, un prêtre de Caltagirone, M. le chanoine Compagno, qui, lui aussi, a travaillé courageusement toute la journée avec nos compagnons de voyage de la veille. Je m'informe des cantonnements de la compagnie dont nous sommes séparés depuis le matin. Il m'invite à les rejoindre : mais il est trop tard, ce sera pour le lendemain. Vers sept heures, j'arrive à notre baraque où M. le supérieur m'attend avec un docteur de Catane et deux autres personnes qui doivent partager notre gîte de nuit. Ces messieurs ont allumé un grand feu devant la porte : nous sommes tous littéralement trempés jusqu'aux os et il pleut toujours ! On essaye de se sécher : M. le supérieur y brûle même une partie de son manieau : mais peine perdue ! De nos vêtements, il sort toujours de la vapeur, et nous sommes toujours mouillés ! Heureuse-

ment que nous avons pris soin d'emporter plusieurs paires de bas ; sans cela, cette nuit eût pu être mortelle. L'eau, en effet, n'avait pas seulement détrempe le terrain pendant cette rude journée, mais les ruines amoncelées l'avaient rendu à certains endroits stagnante, et, plus de dix fois dans la journée, nous avons traversé, en transportant des blessés ou en dirigeant le transport, de vraies mares où l'on entrait jusqu'à mi-jambe.

Autour du feu, on partage les provisions pour le souper en commun. Nos compagnons nous font l'aumône d'un morceau de pain ; nous leur offrons du fromage et quelques fruits laissés par les sœurs. Des voisins remplissent une bouteille, que j'ai conservée, la veille, d'un peu d'eau qu'il faut boire sans trop demander où elle a été recueillie. On échange alors ses impressions. L'organisation, évidemment, fait par trop défaut. Les soldats travaillent beaucoup... et perdent beaucoup de temps à déblayer des décombres où il n'y a que des cadavres, faute d'ordre ou de direction qui les envoient avant tout, là, où il y a des vivants à sauver. Exténués eux-mêmes, ils n'ont pas encore, — c'est jeudi ! — de rations de pain à distribuer aux survivants. Il ne faut pourtant pas beaucoup de temps à un navire pour porter de Naples des vivres ! Puis il leur manque des outils essentiels, des cordes, des échelles ! Leurs mains ensanglantées par les pierres sont exposées à tout instant au contact des cadavres déjà en pleine putréfaction : et ils n'ont aucun antiseptique.

Oh ! ces cadavres !

Il y en a partout ; en travaillant et en marchant, on respire la peste. Quelques-uns, retirés des décombres, ont été rangés le long des rues. A peine une méchante chemise les couvre-t-elle ; les malheureux pour la plupart ont été surpris dans leurs lits. Quand on n'a pas pris soin de leur jeter un haillon quelconque sur la tête, on voit sur leurs traits les contorsions de leur atroce agonie. D'autres, invisibles,

se révèlent par l'écoeürante odeur qui monte à certains endroits des décombres. Il y en a bien comme cela une dizaine au moins, que nous avons côtoyés dans chacun de nos voyages, aujourd'hui. Demain seulement, on commencera l'ensevelissement. Quant aux ambulances dans lesquelles, au reste, nous n'avons pu qu'admirer le dévouement des docteurs, notamment de ceux de Palerme, elles sont plus que primitives. Une bâche, qui forme un auvent, sous lequel il y a à peine place pour le docteur, ses aides, une table. Les porteurs qui, de là, doivent reprendre le malade pour l'embarquer au port ou à la gare, attendent dehors, sous la pluie, dans la boue.

Pendant que nous échangeons ces propos, un brigadier de la douane vient se chauffer à notre feu. C'est un « rescapé », presque tous ses compagnons sont morts, ainsi que les gendarmes et les soldats. Aussi, le premier jour, les voleurs s'en sont-ils donnés à cœur joie ! Il a voulu en arrêter quelques-uns ; mais, désarmé et seul, il s'est trouvé réduit à l'impuissance par sept individus qui l'ont menacé de leurs couteaux et de leurs revolvers.

Enfin on essaye de dormir ; mais tous nos vêtements sont humides. Pendant quelques heures, cependant, un sommeil de plomb nous terrasse. Mais il pleut sur nos têtes, le vent traverse notre baraque, nous nous réveillons glacés. Heureusement, le feu n'est pas éteint. Il est minuit ; je songe avec amertume que c'est le jour de l'an. Nous avons tout le temps de méditer avant le jour, et les scènes de la vieille nous ont fourni une abondante matière de réflexions graves et douloureuses.

A l'aurore du vendredi, la pluie cesse heureusement ; l'ouvrage sera aujourd'hui plus facile. Avant tout, il faut quitter notre baraque où nos valises ne seraient gardées par personne, et nous transporter au campement de l'équipe caltagironaise, qui a mis tous ses effets sous la surveillance et la responsabilité d'un garde municipal. Comme nous

arrivons à la douane, une compagnie de soldats du génie débouche sur le *viale San Martino*. Aussitôt M. le supérieur parle au capitaine de la pauvre femme qu'on n'a pu sauver hier. *Andiamo subito!* « Allons tout de suite! », répond l'officier. Et les voilà partis, capitaine, prêtre et soldats. M. Durand est un marcheur intrépide; hier, chargé de trois fusils, ceux de trois soldats qui sous sa conduite transportaient un blessé, il ne se laissait pas dépasser. Aujourd'hui, on rivalise encore d'élan, prêtre et soldats pour aller porter secours.

Les voilà à la maison en ruine. La pauvre femme parle encore. On travaille avec ardeur et on perd beaucoup de temps à la chercher en bas sous les décombres. De là, en effet, semble partir la voix. Mais c'est tout simplement un de ces effets trompeurs d'acoustique qui ne se vérifient que trop souvent au milieu de ces indescriptibles amas de destruction. Heureusement, un intelligent sous-officier de douaniers trouve la vraie direction. La femme qu'il faut sauver est là-haut, au second étage, immobilisée par les décombres qui la couvrent, mais vivante et sans fracture. On la dégage, elle est sauvée; il est dix heures du matin. Détail touchant : En ce moment même, un monsieur se présente, il prend des informations. « Mais, c'est ma sœur! s'écrie-t-il. Et il se précipite vers elle pour l'embrasser. Par prudence, M. Durand le retient : « Je vous en prie, dit-il, pas encore; cette émotion pourrait la tuer. » Un moment d'émouvante hésitation, puis, tout d'un coup : « *Reverendo*, dit-il, j'ai dû obéir dans ma vie de soldat, je suis colonel en retraite, je saurai obéir encore maintenant. » Et c'est seulement à l'ambulance, après qu'elle eut reçu les premiers soins, que cet excellent homme eut le bonheur de l'embrasser. Pendant ce temps, j'avais continué mon chemin. J'arrive à la station des *ferry-boats*, où mes compagnons m'accueillent très aimablement. Il y a là environ 100 kilogrammes de pain à distribuer : on me prie de m'en charger.

Je pars alors avec trois ouvriers. Nous nous rendons au quartier abandonné dont nous avions, la veille, emporté les blessés. En cours de route, des affamés devinent et me supplient de leur donner un morceau de pain. Je leur dis de nous suivre un peu à distance sans faire semblant de rien. Sans cela nous serions bientôt complètement dévalisés. Aux coins de rues solitaires, on donne furtivement un pain; mais, on ne sait d'où, d'autres affamés accourent. Nous pressons le pas. Nous y sommes ! Tous ces malheureux se précipitent. Heureusement, ils me connaissent : nous avons acquis hier, en sauvant leurs malades, un certain prestige. Je les renvoie tous dans leurs cabanes, et je commence la distribution par familles. Un lieutenant, originaire de Messine, accouru à la recherche des siens, les a trouvés là, sous une baraque ; il m'aide à maintenir un peu d'ordre. Malgré tout, les sacs sont vides, et tout le monde n'est pas servi. Heureusement que la provision, là-bas, au *ferry-boat* n'est pas épuisée. Je recommande le calme, et promets de revenir. Juste à ce moment apparaît triomphant M. Durand escortant le brancard sur lequel on a déposé la pauvre femme qu'il vient de sauver, et il me crie joyeusement en français : « Nous l'avons sauvée ! »

Une occasion semblable à la sienne allait m'être offerte ! Hélas ! Dieu n'a pas voulu que j'eusse le même succès ! A la douane, en effet, une pauvre vieille femme me raconte que sa fille crie encore sous les ruines de leur maison. Le chanoine Compagno, de Caltagirone, pourra s'occuper de la seconde distribution de pain qui reste à faire, et je pars pour l'œuvre plus urgente du sauvetage. L'accès de la maison est des plus difficiles ; il faut, sur une longueur de 300 mètres au moins, marcher sur un amas de ruines. A droite, au dessus, s'étendent des terrains vagues. Nous y sommes, c'est à côté de l'église *Sainte-Anne*, non loin de l'hôpital civil. Toute la maison est par terre ; seuls, trois murs intérieurs sont restés debout. Des décombres accumulés

entre ces trois murs monte une voix lamentable : *Aiuto ! aiuto !* « Au secours, au secours ! » J'adresse à la malheureuse *Carmela* quelques bonnes paroles, je lui promets de l'aider, et en attendant je l'absous. Un temps précieux se perd à trouver des soldats : les uns vont diner, d'autres ne veulent pas, sans ordre, quitter leur chantier où il n'y a pourtant que des morts ; un capitaine me dit : « Ce n'est pas ma zone ! » Enfin, à onze heure et demie environ, dix soldats du génie, guidés par un lieutenant, se mettent à l'œuvre avec activité. Le fils et le frère de la malheureuse sont là, deux jeunes gens. Et il faut les exciter pour leur faire prendre part au travail ! Hier ils n'ont rien fait, parce qu'il pleuvait ! L'officier et moi nous les sermonnons. On travaille. Hélas ! vers midi et demi, *Carmela* ne répond plus à nos appels, elle ne répondra plus. Peut-être cependant, n'est-elle qu'évanouie. On continue.

Bientôt une autre scène se découvre. Un cadavre nous apparaît dans une attitude effrayante. Tombée de l'étage supérieur avec son lit, une autre malheureuse femme a été prise entre le lit et le mur, la tête en bas ; une puanteur épouvantable nous soulève le cœur. Quelques secousses de tremblement de terre se font sentir, les décombres de nouveau glissent dans le puits que nous avons creusé. Le travail devient pénible : l'angoisse de ne plus entendre la voix, la vue d'un cadavre, la nuit qui approche, tout contribue à nous attrister et à nous décourager. Il faut s'arrêter. Les soldats, à cette heure là, ont l'ordre formel de retourner à leur cantonnement. J'engage très fort les deux jeunes gens, frère et fils de la malheureuse, à revenir dès le lendemain matin. Peine perdue ! « Elle est morte, sûrement, me répondent-ils ; notre famille est là dans la rue, depuis cinq jours, nous partirons pour n'importe où, par le premier navire ! » Misérables ! s'ils avaient travaillé dès les premiers jours, leur mère, leur sœur eût été sauvée !

Au campement, je trouve M. Durand littéralement sans



souliers. Impossible de s'en procurer ici, naturellement, et aussi, dans ces conditions, de continuer à escalader des ruines. Il rentre donc à Caltagirone, escortant un convoi d'orphelines et de blessés.

Resté seul avec le chanoine Compagno et l'équipe de secours, je passe avec eux cette troisième nuit dans un wagon. Oh ! les horribles cauchemars ! Il a été doux et consolant, sans doute, de distribuer du pain aux pauvres gens, de reconforter et d'absoudre, pendant mes courses, de nombreux blessés. Mais les cris désespérés de la malheureuse femme abandonnée des siens, je les entends encore, ils me déchirent le cœur.

Vers minuit, une assez forte secousse sismique fait rouler notre wagon et jette un peu de panique parmi les ouvriers. Mais il n'y a rien à craindre : nous sommes là bien plus en sûreté que sous un toit. Le matin, je pars de nouveau avec trois ouvriers de l'équipe et un garde municipal. Rapidement, aidés par les soldats et le lieutenant du génie Trigona, qui est un brave et admirable jeune homme, nous distribuons le pain arrivé de Caltagirone, et nous retournons à notre œuvre de sauvetage. Bientôt nous arrivons à un plancher formé par des poutres et des planches entassées : un immense trou est découvert. Il y a là je ne sais combien de cadavres, huit à dix. Parmi eux, sans doute, se trouve celui de la pauvre Carmela ! Comment la reconnaître ? Sa famille a fui ! L'officier déclare qu'il n'y a plus rien à faire. Nous avons tous envie de pleurer ; on se sépare après une affectueuse et énergique poignée de mains.

Il est neuf heures seulement. Je ne veux pas perdre le reste de la journée. Non loin de là, sur la place de l'hôpital civil, un cirque équestre, resté debout, sert d'ambulance. Je m'y rends. Sous l'immense tente circulaire, une soixantaine de blessés s'entassent, couchés sur des matelas qu'on a disposés sur les gradins en amphithéâtre. Un seul chirurgien, le docteur Musumeci, de Catane, opère là, depuis le

mardi soir, avec un dévouement admirable, aidé, en ce moment, par deux infirmiers militaires qui n'en peuvent plus. Il m'accueille avec joie : je serai son aide, je prendrai l'état civil des malades, et, comme prêtre surtout, je m'occuperai de leur âme. Pendant les quatre ou cinq heures que j'ai passées à cette ambulance, j'ai eu la consolation de pouvoir donner à tous ceux qui y étaient déjà ou qu'on a apportés, une absolution qui, pour beaucoup, aura été certainement la dernière. On nous a porté, ce jour-là, une vingtaine de « déterrés » — c'est le mot — qui respiraient encore. C'était navrant ! Une pauvre femme, devenue complètement folle, avait, de plus, une fracture du fémur.

Les braves pompiers de Milan nous apportèrent successivement deux sœurs dont la plus petite, *Cicina* (Fanchette), âgée de neuf ans, sortant peu à peu de son état comateux sous l'influence d'une injection de caféine, souriait doucement comme un bébé qui s'éveille. Se doutait-elle seulement, la pauvre petite, qu'elle avait passé cinq jours et cinq nuits dans une tombe.

Cependant, le service d'évacuation s'active. Vers dix heures et demie, les Russes (c'est le sixième jour) apportent des cordiaux et des biscuits que nous pouvons distribuer à ces malheureux qui meurent de faim. Il nous faudrait des vêtements. Revêtus simplement de leur chemise, dont on peut se figurer l'état après cinq jours de pluie passés sous le plâtras avec des cadavres, nos malheureux blessés sont dans un état lamentable. On les enveloppe dans de grandes pièces de toile : c'est tout ce qu'on peut faire ! Que d'imprévu, mais aussi quel défaut d'organisation !

Cependant, deux médecins militaires viennent relever le docteur catanais ; plus tard, un Père camillien me rend aussi la liberté. Je rejoins l'escouade caltagironaise. Après trois jours d'un travail pénible et très dangereux, elle a sauvé enfin un malheureux qui était resté six jours les jambes prises sous une poutre, supportant un pan de mur,

et ayant le cadavre de sa femme écrasée sur ses genoux.

On tient conseil. Sans doute, même après sept jours, il y a encore des malheureux qui vivent dans leur tombe. Mais il y a maintenant un corps d'armée qui est arrivé à Messine. Les sauveteurs sont donc désormais en nombre suffisant pour voler au secours de ceux qui peuvent encore crier. D'ailleurs demain, on proclamera l'état de siège. *M. le préfet lui-même*, après nous avoir remerciés, nous donne un sauf-conduit, nous engageant à partir. Avec l'état de siège, en effet, entre autres difficultés, il deviendra presque impossible d'entrer dans la ville ou d'en sortir. Mon confrère M. Bayol en sait quelque chose : venu pour me remplacer, il a dû rebrousser chemin à Catane, n'ayant pu obtenir l'autorisation d'aller à Messine.

Au séminaire de Caltagirone, on avait disposé une cinquantaine de lits pour les blessés. Ils n'ont servi qu'à des fugitifs de passage, que mes confrères, MM. Dumoulin, Dullaert et Bayol, ont soignés avec un dévouement auquel on a unanimement rendu hommage.

Pour moi, j'hésite quelque temps, me demandant si le moment est venu de quitter Messine. Ma soutane souillée de boue est en lambeaux et hors d'usage, mes souliers ne tiennent plus. D'ailleurs, la plus grande partie des blessés a été évacuée; les prêtres messinai, avec les camilliens, peuvent suffire à l'œuvre qui reste à faire. Je cède à toutes ces considérations et me décide à partir avec mon escouade.

Le lendemain dimanche, à six heures du matin, le train, rempli de malades et de fugitifs, quitte Messine. A midi seulement, nous sommes à Catane. Impossible d'offrir le saint sacrifice, dont nous sommes privés depuis quatre jours. Quand je remonterai à l'autel pour la première fois, en cette année 1909, le jour de l'octave des Saints-Innocents, combien me paraîtront plus profondément douloureuses les paroles du saint Évangile : *Rachel plorans filios suos et noluit consolari quia non sunt.*—Vincent TARDIEU.

V. — « AUTOUR D'UN DÉSASTRE »

C'est sous ce titre qu'un journal français donnait ce tableau général, tracé par un de ses correspondants, et par lequel nous terminerons ces navrantes descriptions.

Messine, 5 janvier 1909.

Huit heures du matin à Messine, le long de l'ancienne Palazzata, à quelques pas de la mairie dont les ruines achèvent de brûler lentement en projetant une fumée lente et lourde. Le soleil dissipe tout à fait les brouillards. Le vent du nord-ouest souffle et plisse l'eau bleue du port où tremblent, en mille croissants d'or, les reflets du soleil oblique. Passent sur le quai des soldats, des marins, des fuyards couverts de châles multicolores, des infirmiers affairés au bras entouré du brassard à croix rouge, des sapeurs armés de haches, des pompiers qui se hâtent vers les incendies. Le long de la rade les paquebots et les vaisseaux de guerre sont serrés comme des tentes dans un camp. Comme c'est l'heure où l'on distribue les vivres, on voit voler sur les eaux, se fauflant dans les espaces libres, des chaloupes à vapeur à la poupe desquelles claquent au vent les bannières des nations mêlées, les deux tricolores, la blanche des Russes, la pourpre des Anglais. Et la rive et le port grouillent d'une animation assourdissante, étourdissante. On se heurte sans s'excuser, on se bouscule dans les tas de poussière, et gare à qui chemine trop près de l'eau ! Est-ce que l'on a le temps de s'attarder à un accident partiel dans cette nécropole où agonisent des milliers de survivants ? Pourtant, parfois, d'un mouvement spontané, soldats, marins, pompiers, curieux et fugitifs, tout le monde s'écarte en silence et porte un mouchoir à ses narines. C'est une théorie de soldats qui passe portant, six par six, sur des civières en planches, des morts aux membres ballants, enveloppés de draps humides d'où s'exhale une odeur mêlée de pourriture et de pharmacie. On dépose les victimes sur un ponton qui attend contre le quai, et en route pour le bûcher, situé à l'extrémité de la « faucille » qui forme la rade, près du fort de San-Salvatore.

En d'autres temps, on s'attarderait à suivre des yeux ce lugubre cortège. Maintenant on est saturé d'horreur. On passe vite, et le grouillement recommence. Nous entendons toutefois, parmi le tapage général, un tapage plus violent encore, et nous arrivons attirés par les clameurs devant la mairie où, sous un hall ouvert, en ferraille, ancien marché sans doute, on distribue le pain aux affamés. Oh ! la lamentable et sinistre bataille autour de ce poste trop petit où se ruent des hordes souffrantes ! Les [carabiniers, dont quelques-uns tiennent en main le revolver chargé et dont les autres font usage de leurs bras robustes, empêchent que les forts n'écrasent les faibles, et que femmes, enfants, vieillards ne soient foulés aux pieds. Malgré ces armes et ces menaces, on hurle, on gémit, on joue des coudes, on s'égratigne et les soldats impuissants n'ont pas le cœur de tirer sur ces désespérés de la faim. A un moment, toutefois, la ruée est si forte, et un homme

de quarante ans environ fait tant de désordre à lui tout seul, qu'un brigadier de carabiniers le menace de faire feu s'il continue.

« Tire, brigadier, mais tire donc ! dit l'homme. Ça ne fera jamais qu'un mort de plus dans ma famille ! »

On voudrait s'arracher à cet atroce tableau, mais on reste anéanti devant cette humanité misérable, cloué au sol par la honte, la pitié, la curiosité, l'angoisse.

« *Parce Domine* ». — On distribue des oranges aux pauvres gens mourant de soif et à qui on interdit autant que possible l'eau dangereuse des fontaines. Les distributeurs sont appuyés contre les murs fendus des Magasins généraux, entre la douane et la route de la gare, et au quai même est amarré le paquebot *Duca-di-Genova*, siège du commandement de la place. C'est là que grouille le plus épais de la foule. Deux autres paquebots en partance, le *Taormina* et le *North-America*, recueillent des fugitifs, des blessés, et des vieillards ; des femmes aux costumes disparates se lamentent sur le quai, attendant les barques insuffisantes. Un remous de peuple, des gens qui se lèvent, d'autres qui saluent. Qui vient là ? Nous nous approchons, avec le docteur Hodel, de la *Gazette de Voss* et mon collègue Molinari, de la *Tribuna*, et nous apercevons un beau vieillard rasé, en soutane noire à ceinture violette, très pâle mais à la démarche ferme, qui bénit la foule ; c'est l'archevêque de Messine, Mgr d'Arigo, dont l'admirable conduite lui a valu le respect universel. On s'écarte, on s'incline, on s'agenouille, on pleure, on prie.

Quand voici que de la double haie du peuple respectueux et courbé, un homme sort, un vieil homme sans barbe, cheveux blancs hirsutes, poitrine ouverte et hâlée, mains noueuses et tremblantes, pieds nus, suivi de deux petits enfants. Et ce vieux transfuge dont les yeux sont rouges, la lèvre pendante, se jette directement aux pieds du prélat, l'arrête, lève vers lui deux bras amaigris, et d'une voix rauque et profonde, d'une voix qui semble venir du fond de la terre agitée, il s'adresse au représentant de Dieu, comme si c'était Dieu lui-même.

« Monseigneur, Monseigneur ! Vous qui parlez au bon Dieu, vous que le bon Dieu écoute, dites-lui qu'il ait pitié, dites-lui qu'il ne recommence pas, Monseigneur, Monseigneur. »

Et tandis que le prélat, plus pâle encore d'émotion, essaye de relever le vieil homme plaintif et pose ses mains sur la blanche tête nue, l'homme du peuple se jette dans le récit de la catastrophe en images violentes.

« Monseigneur, Monseigneur ! Si vous aviez vu ! La terre s'ouvrait. Il pleuvait de la mort. On nous jetait des pierres du haut du ciel. J'ai perdu mon fils et trois petits-enfants. Ils sont sous la terre. Pourquoi suis-je resté, moi si vieux, puisque c'était la fin du monde pour les autres ! »

Puis montrant les deux petits survivants :

« Mais pour ceux-là, monseigneur, que Dieu pardonne, que Dieu ait pitié ! Nous ne sommes pas méchants, Monseigneur, dites à Dieu que nous sommes bien malheureux ! Pitié, pitié ! »

Et tandis que l'évêque cette fois pleure, les paroles sortent, hachées, râlant, toujours les mêmes, de cette voix rauque et désespérée, de cette voix d'illettré sublime, qui, à cette heure triste et dans un cadre

formidable, retrouve, en son langage rude, les termes mêmes du fameux psaume dans lequel les Hébreux suppliaient le Seigneur de pardonner à son peuple.

Mais voici que le vieil homme se tourne vers nous, et, d'une voix irrésistiblement autoritaire quoique brisée de larmes, commande :

« A genoux ! A genoux, tous ! »

Et tous, soldats, officiers, voyageurs, transfuges, tous de toutes nations, catholiques, hérétiques et athées, tous nous nous agenouillons sous le geste étendu de l'archevêque dont la voix tremble, et l'on entend comme un chœur de sanglots monter de toutes les poitrines penchées vers la terre ! — Jean CARRÈRE. — *Le Temps*, 16 janvier 1909.

## VI. — L'AVENIR

Sur cette terre qui tremble sans cesse, on peut le dire, puisque, comme nous l'avons rappelé plus haut, Messine et Reggio ont déjà été plusieurs fois renversées, en 1781 et en 1843, puisque toute la Calabre a été elle aussi secouée et en partie ruinée le 8 septembre 1905, que va-t-on faire, et reconstruira-t-on les cités écroulées ?

Il n'y a pas de doute qu'il en sera ainsi ; les naufrages empêchent-ils de lancer sans cesse de nouveaux navires sur les eaux ? Sans cesse les flancs du Vésuve, après les ravages d'une éruption, se repeuplent, tant un doux climat et un sol fécond attirent les hommes et les inclinent à fixer, à tous risques, leur demeure sous un ciel si pur, la menace fût-elle sans cesse sous leurs pieds.

Le drame du 28 décembre 1908, on l'a remarqué, a été loin de constituer une surprise pour le monde savant. « Qu'on ouvre à la page 557 le volume qu'Élisée Reclus a consacré à l'Europe méridionale dans sa *Géographie universelle* publiée en 1876. On y lira ce qui suit : « Malheureusement, Messine... se trouve située sur la ligne de « jonction qui réunit les deux foyers volcaniques de la Sicile « et de l'Italie méridionale, et peut-être que sa position dans « l'espèce de fossé formé par le détroit contribue encore à « augmenter le danger. Peu de cités en Europe sont plus « directement menacées que Messine par les tremblements « du sol. » La prévision est encore plus nette et plus accen-

tuée dans l'ouvrage de premier ordre que M. de Montessus de Ballore a fait paraître en 1907 sur *les Tremblements de terre*. Enfin, depuis les fortes secousses qui ont éprouvé la Calabre le 8 septembre 1905, les appareils du seul observatoire de Naples ont enregistré plus de trois cents micro-séismes ou petites secousses. Ces dernières, qui passent inaperçues du public, n'en constituent pas moins une indication et un avertissement des plus caractéristiques.]

D'après l'interprétation scientifique, commune aujourd'hui, et qui s'appuie sur ce fait d'expérience que la chaleur augmente à mesure qu'on s'avance vers le centre de la terre, le noyau de notre planète est un foyer incandescent. Notre globe était d'abord à l'état fluide ; c'est par là que s'explique comment, dans son mouvement sur lui-même, s'est produit l'aplatissement des pôles. Par le refroidissement, s'est formée l'écorce solide de la terre, encore très peu épaisse, pense-t-on (70 kilomètres d'épaisseur environ, d'après des calculs communément reçus). Mais si les grandes transformations résultant de ce refroidissement sont accomplies, néanmoins il y a un certain travail qui se continue encore aujourd'hui. L'énorme masse ignée de l'intérieur de notre globe, perdant sans cesse quelque chose de son calorique, va se condensant ; et alors des vides tendent à se faire entre elle et l'écorce. De là, pour cette dernière, un état d'équilibre instable qui finit par amener, surtout dans les parties faibles de cette écorce, des éboulements, des déchirements, des glissements dont l'ensemble constitue les tremblements de terre. Dans certaines zones surtout, le sol est ainsi sollicité à prendre une nouvelle position d'équilibre. Et cette période laborieuse, souvent violente, paraît, pour certaines contrées, n'être pas du tout fermée ; tel le sous-sol de l'Italie méridionale. — Voy. de Lapparent, *Traité de géologie*.

Cette observation semble même pouvoir s'appliquer en ce moment à tout le bassin de la Méditerranée. C'est ainsi que pendant les jours qui ont suivi les grandes secousses

du 28 décembre, la terre a encore tremblé à Messine ; il y a eu des trépidations du sol le 12 janvier à Venise ; on en a ressenti de nouveau à Reggio, durant toute la matinée du 13 ; plus tard, à Noto, le 17 février, et à Caltagirone. Le 19 janvier des secousses avaient eu lieu à Smyrne ; et, sur les côtes de la Grèce, des maisons ont été renversées. De l'autre côté de la Méditerranée, à Constantine, la terre a tremblé aussi. Le 31 janvier, encore à Messine, de nouvelles secousses renversent des murailles restées debout. C'est comme un travail de tassement avec glissement ou déchirement du sol qui s'accomplit. Telles sont les explications scientifiques et *naturelles* des terribles événements qui viennent de s'accomplir.

D'autre part, ce phénomène de la nature conserve une haute signification *religieuse*. Nous nous basons pour dire cela sur l'Évangile. Il y est écrit qu'il faut se tenir prêts à paraître devant Dieu, car nous ne savons « ni le jour ni l'heure » où il nous appellera. Cette leçon se réveille dans les esprits attentifs quand on rencontre sur son chemin un cortège funèbre où, du cercueil, le mort semble nous dire : *Hodie mihi, cras tibi*. Mais combien devient « grande et terrible » cette leçon, quand ce sont deux cent mille vies humaines qui sont tranchées tout à coup, à l'heure et au moment où ces vivants ne s'y attendaient pas.

En face de ces scènes grandioses et redoutables, où il sent son impuissance devant les forces de la nature, l'homme prend une religieuse conscience de la souveraineté divine et de sa propre contingence, qui le porte à adorer et à prier celui qui est le seul « Très-Haut » et le seul « Tout-Puisant ».

A. MILON.

---



## SUISSE

### FRIBOURG

LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DES ŒUVRES DES FILLES  
DE LA CHARITÉ A FRIBOURG.

*Lettre de la sœur TERRAS, Fille de la Charité, à la très  
honorée Mère KIEFFER, à Paris.*

Fribourg, 24 novembre 1908.

Désirant bien adresser à Notre-Seigneur nos plus ferventes actions de grâces à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'arrivée des sœurs à Fribourg, nous l'avons fait dimanche, 22 novembre, dans une petite fête, que l'évêché avait désiré voir rendue publique. Monseigneur notre saint évêque, empêché par son grand âge de la présider, a daigné nous envoyer par écrit, sa paternelle et toute bienveillante bénédiction.

Je prends la confiance de vous l'envoyer ci-jointe.

SŒUR TERRAS.

*Lettre de Mgr DERUAZ, évêque de Lausanne et Genève,  
résidant à Fribourg, à la révérende Mère supérieure  
de la Providence à Fribourg.*

Fribourg (Suisse), 20 novembre 1908.

RÉVÉRENDE MÈRE SUPÉRIEURE,

Aujourd'hui m'a été faite une communication qui m'a causé une bien douce satisfaction. On m'a annoncé que l'on va célébrer dimanche, 22 novembre, le cinquantième anniversaire de la fondation de l'établissement de la Providence. Cette nouvelle a été pour moi en même temps la révélation de toute une série de merveilles opérées par la charité chrétienne.

Depuis le jour où la comtesse de la Poype, une grande âme que les épreuves de la vie au moment de la Révolution française n'avaient point abattue, s'adressait à Mgr Jenny, évêque du diocèse de Lausanne et Genève, pour lui confier le soin d'établir un orphelinat sur sa propriété, que d'œuvres de bienfaisance et de charitables entreprises se sont greffées sur cette première initiative !

C'est d'abord l'arrivée à Fribourg des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul et la prise de possession de l'orphelinat de Mme de la Poype, le 21 novembre 1858, en la fête de la Présentation de la bienheureuse Vierge Marie, par la Rév. Mère Thierry, venue de Genève, première supérieure de la petite communauté naissante de Fribourg. Agrandi par l'achat du couvent des R. P. Ligorien, puis successivement par d'autres acquisitions, l'établissement de la Providence n'a cessé de se développer, pour abriter, sous ce nom si bien choisi, tant d'œuvres destinées au soulagement des malades et des pauvres, à l'éducation et à la protection de l'enfance, comme aussi au bien spirituel des âmes : hospice du district, atelier de couture, asile, pensionnat, écoles diverses, patronage, association d'enfants de Marie, et tout récemment encore, cours de coupe, école maternelle de Beauregard et dispensaire. Même, jusqu'à ce jour, une école normale pour jeunes filles est venue en aide au gouvernement cantonal en lui fournissant des institutrices chrétiennes pour les écoles de la campagne et même de la ville.

Remercions Dieu d'avoir inspiré et soutenu les fondateurs de tant de belles institutions. Prions-le de continuer à bénir et à affermir le développement de cette grande œuvre où nous voyons une manifestation de la divine bonté, qui souvent, avec des ressources bien modestes, fait de grandes choses. A Dieu seul tout honneur et toute gloire ! *Soli Deo honor et gloria !* Mais aussi qu'il daigne lui-même récompenser tant de zèle et de dévouement animé par la pureté d'intention !

C'est dans cette pensée et dans ces sentiments que l'évêque du diocèse adresse aux pieuses Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul ses plus chaudes félicitations, à l'occasion d'un cinquantenaire qui lui rappelle aussi tout le bien qu'elles ont fait elles-mêmes, humblement mais non sans sacrifices, pendant ce long espace de temps. Puissent les œuvres accomplies jusqu'à ce jour arriver à ce point dont parle le Sauveur lui-même : « Donnez et il vous sera donné : une mesure bonne, bien remplie et débordante vous sera donnée, » mesure que vous amasserez pour les greniers éternels.

Comme gage de son intérêt et de sa sollicitude toute paternelle, l'évêque envoie sa bénédiction la plus large à vous, révérendes Sœurs, à tous les enfants, malades et vieillards que vous entourez de tant de soins maternels et bienveillants, comme à toutes les personnes qui concourent de prières, d'œuvres et de cœur à l'œuvre de la Providence.

Que la bénédiction du Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit descende sur vous tous et qu'elle demeure toujours ! Que le Dieu de toute bonté et de toute miséricorde vous bénisse et vous sanctifie dans toutes vos œuvres !

† JOSEPH, évêque de Lausanne et de Genève.

NOTE HISTORIQUE SUR LA MAISON DE LA PROVIDENCE A FRIBOURG (SUISSE).

Le 5 mai de l'année 1841, Mme la comtesse de la Poype, chanoinesse du chapitre de Château-Châlon en Franche-Comté, fait don à Mgr Pierre-Tobie Jenny, évêque et comte de Lausanne, évêque de Genève, de la somme nécessaire pour l'achat d'une maison destinée à recevoir douze orphelines, et assure, pour leur entretien et celui de la maison, une rente de 4000 francs. A cette intention, elle demande des Filles de la Charité ; mais la Communauté ne peut en donner à cette époque, et la maison est confiée aux sœurs de la Roche jusqu'à la révolution de 1848. A cette époque, elles sont expulsées et remplacées par des maîtresses séculières.

Bientôt, en 1858, Monseigneur redemande des Filles de la Charité ; elles commencent la maison avec les douze orphelines, le 21 novembre ; mais d'autres œuvres ne tardent pas à se grouper autour de celles des orphelines : l'asile, les classes, l'ouvrage externe. En 1870, l'hospice est fondé. M. le comte de Castella fait à cette intention

un don de 2000 francs; l'achat de la maison, en diminuant le capital de la fondation, réduit de moitié la rente des orphelines. On augmente le personnel des sœurs; elles étaient trois à leur arrivée; en 1880, elles sont au nombre de seize. La maison de la Providence se soutient donc sans autre ressource assurée que la moitié de la rente de la fondation, la souscription de l'asile, celle de l'ouvroir externe et l'ouvrage des enfants.

*Œuvres ajoutées depuis 1880*

Patronage des jeunes filles . . . . .	1899
École maternelle de Beauregard . . . . .	1903
Soupes scolaires . . . . .	1904
École professionnelle de repassage . . . . .	1905
Dispensaire . . . . .	1906
École professionnelle de lingerie et confection . . . . .	1908

Le 21 octobre 1858, 3 sœurs et 12 orphelines.

Le 21 novembre 1908, état des œuvres :

*Œuvres internes*

Orphelinat . . . . .	90 enfants.
École professionnelle . . . . .	30 jeunes filles.
Pensionnat . . . . .	30 —
Vieillards, hommes et femmes . . . . .	70 personnes.
Malades — — . . . . .	40 —
Employés . . . . .	19 —
Sœurs . . . . .	35 dont 4 surnuméraires

*Œuvres externes*

6 classes primaires . . . . .	200 enfants.
1 classe secondaire. . . . .	12 —
Asile Providence . . . . .	230 —
— Beauregard. . . . .	90 —
Association d'enfants de Marie. . . . .	180 —
Patronage . . . . .	50 —

## TURQUIE

Le 1<sup>er</sup> août 1908 a été promulgué à Constantinople le *Hatti-Humayoun* ou décret impérial du sultan confirmant le gouvernement constitutionnel en Turquie. Cet acte a évidemment une portée considérable.

M. le Supérieur général, dans la Circulaire du 1<sup>er</sup> jan-

vier 1909, écrit : « La révolution pacifique qui s'est produite dans le gouvernement ottoman, au grand étonnement des diplomates et de tout le monde, n'a causé, jusqu'ici, aucun préjudice ni à nos collègues ni aux autres établissements situés dans ce vaste empire. Ils sont tous en voie de prospérité. Sur toutes les échelles du Levant, nos rapports, avec les autorités civiles, ecclésiastiques et religieuses ne laissent rien à désirer. »

---

## MACÉDOINE

EXTRAIT D'UN RAPPORT SUR LES ŒUVRES CATHOLIQUES  
DE MACÉDOINE

Salonique, séminaire de Zeitenlik, le 18 janvier 1909.

Bien des événements se sont déroulés en Turquie récemment. Le 24 juillet 1908, la Constitution a été proclamée, et vraiment depuis ce jour il y a quelque chose de changé dans le pays. Ce n'est pas que tout soit pour le mieux dans le meilleur des mondes; à l'absolutisme qui était le gouvernement de la Turquie auparavant, a succédé, comme il arrive aux périodes de transition, le chaos dans les diverses branches de l'administration, parce qu'on attend les réformes que va faire le Parlement, et que jusque-là c'est le vieux système de gouvernement qui continue, avec, en moins, la crainte de l'autorité qui y présidait. Cependant il n'y a plus, en Macédoine, ces meurtres incessants qui désolaient le pays et c'est bien déjà quelque chose; puis il y a aussi de la part des Turcs un peu plus de justice et un peu plus de considération pour les chrétiens. Quel sera le résultat final? Il est probable que le Parlement ne donnera pas tout ce qu'on attend; néanmoins il restera des progrès d'accomplis et on ne reviendra pas à l'arbitraire, et à l'insécurité endémiques qui ont été jusqu'ici le partage des pauvres habitants de la Macédoine. En résultera-t-il du

bien pour les missions? On ne peut le dire encore; peut-être faut-il nous attendre à des difficultés plus grandes, à mesure que la Turquie prendra conscience d'elle-même.

En attendant nous continuons nos œuvres avec courage. Au séminaire, nous avons 56 élèves. L'un d'eux vient d'être ordonné prêtre le mois dernier; un autre le sera au mois de mai prochain; nous avons ensuite un clerc qui fait sa seconde année de philosophie; enfin nous avons 46 élèves dans les cours secondaires et 7 apprentis pour divers métiers. Tous ces élèves sont entièrement à notre charge pour la nourriture et l'entretien, et c'est ce qui fait que cette œuvre est si lourde pour la mission; car nous avons aussi au séminaire 56 élèves internes gratuits. Or, par suite de la situation politique et des mauvaises récoltes des deux dernières années, tout a augmenté dans des proportions considérables, sans malheureusement que nos ressources se soient accrues le moins du monde. C'est au point que, depuis la Constitution, des grèves continuelles ont éclaté à Salonique et que les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaires qui vont parfois jusqu'à 40 ou 50 p. 100.

Cependant, nous nous efforçons d'apporter tout nos soins à l'œuvre du séminaire : c'est notre œuvre essentielle et la mission tout entière en dépend. Le seul moyen d'avoir des villages vraiment catholiques, c'est d'avoir de bons prêtres, et le peuple sera toujours de la religion de ses prêtres. Les différences théologiques entre la vérité et l'erreur ne sont pas à la portée de son intelligence; mais il a les yeux fixés sur ses prêtres, et si ceux-ci sont sincèrement catholiques, le peuple le sera aussi et le pasteur est la forme du troupeau; sans compter qu'avec de bons prêtres, le prêtre sera plus instruit et mieux formé à la pratique de la religion; car vraiment le schisme n'est pas une religion, les schismatiques ont tout perdu au cours des siècles et il ne leur est resté qu'un rite desséché et des traditions chrétiennes mêlées de beaucoup de superstitions.

L'an dernier, nous n'avons pas pu faire faire la retraite aux popes, à cause des événements politiques, et toute l'année s'en est ressentie. Nous allons la leur faire faire la deuxième semaine du Carême; tous les popes y viendront en deux fois et nous leur payons même les frais de voyage pour y venir.

Nous avons continué nos missions dans les villages, et, dans le cours de la dernière année, nous avons donné quatre missions qui ont bien réussi. Nous ne pouvons guère en donner davantage, parce que, dans l'Église orientale, on ne communique pas en dehors des carêmes et que nous sommes obligés de mettre nos missions à cette époque, pour ne point nous heurter inutilement aux usages reçus. Nous en avons donné deux avant Pâques et deux avant Noël et cela suffit pour le nombre de villages que nous avons. Nous allons les reprendre dès la première semaine du Carême. Nous y envoyons habituellement trois missionnaires et un frère coadjuteur qui s'occupe du matériel.

D'un autre côté, nos missionnaires qui sont dans les résidences de l'intérieur continuent à parcourir les villages catholiques, et il importe que nous allions souvent dans ces villages, ne fût-ce que pour l'inspection des écoles. Puis ce sont les prédications et les confessions dans les villages et cela aussi est essentiel.

Nous venons d'établir au mois de septembre dernier les Filles de la Charité à Yénidjé-Vardar et j'ai été heureux de pouvoir faire enfin cette fondation nouvelle. Grâce à l'ère de liberté amenée par la Constitution, nous n'avons rencontré aucune difficulté et les Filles de la Charité ont été accueillies avec sympathie par toute la population. Il y a là quatre sœurs dont deux pour le dispensaire et deux pour la classe bulgare. A cause de la langue, nous avons fait venir deux Filles de la Charité slaves d'Autriche : en quelques mois, avec leur langue maternelle, elles auront appris le bulgare. Les sœurs sont pauvrement logées, et

l'école et le dispensaire aussi très pauvrement. Mais la bonne Providence, qui a si bien aplani les difficultés de cette fondation, viendra encore à notre secours, j'en ai la confiance. C'est déjà beaucoup que nous ayons pu faire cette fondation pour cette année; car c'est toujours chose difficile et onéreuse qu'une fondation, et cette fondation est tout entière à notre charge.

Nous avons à Yénidjé-Vardar cent-quarante familles catholiques bulgares; j'espère que le nombre en sera vite augmenté, grâce à l'influence de cette nouvelle fondation.

Outre les œuvres dont je viens de parler, nos missionnaires s'occupent encore de la direction des sœurs Eucharistiques bulgares, dont le fondateur est l'un de nos missionnaires, M. Alloatti. Celui-ci va les confesser tous les quinze jours dans leurs différentes maisons et il les dirige dans leurs œuvres, tout en s'occupant de leur formation religieuse. Puis, c'est la direction des Filles de la Charité, qui ont maintenant trois maisons en Macédoine : à Zeitenlik, un orphelinat de garçons avec la crèche des enfants-trouvés; à Coucouch, un orphelinat de garçons et un orphelinat de filles, des écoles bulgares avec plus de deux cents élèves externes, un ouvroir, un dispensaire avec une moyenne de quatre-vingts malades par jour, la visite des pauvres et des malades dans la ville et les villages, etc., enfin la nouvelle maison de Yénidjé-Vardar avec école bulgare et dispensaire.

Puis il y a toutes les œuvres de charité dont nous nous occupons. Au milieu des malheurs qui ont fondu sur la Macédoine en ces dernières années, nous avons tâché d'être la Providence de ceux qui souffraient; nous nous sommes adressés de tous côtés pour ramasser des ressources et venir à leur secours; nous avons usé sans cesse de notre influence auprès des autorités turques en faveur de ceux qui étaient injustement accusés; nous avons entretenu un lit à l'hôpital de Salonique pour les pauvres bulgares malades; et



quand un malheur s'est produit quelque part, incendie ou massacre, nous nous y sommes rendus aussitôt pour consoler et secourir.

## MONASTIR

### L'INCENDIE DE LA MISSION

Le 14 février 1909, M. le Supérieur général reçut de Monastir le télégramme suivant : « Mission et consulat brûlés. Tout mobilier perdu. — PROY, supérieur. »

Il fallait bénir Dieu de ce que, dans cet incendie, il n'y avait pas eu d'accident de personnes, quoi qu'il s'en soit fallu de bien peu. Mais les pertes sont considérables.

La lettre suivante adressée le même jour par M. Proy à M. le Supérieur général donne les principaux détails :

Monastir, 14 février 1909.

Le bon Dieu nous frappe; un incendie vient de brûler la maison que nous habitons et la maison voisine du consulat en partie.

Le feu a pris dans un magasin; de là, il s'est étendu chez nous et par les toits au consulat. Notre chapelle, notre bibliothèque, notre mobilier, tout a brûlé. Je n'ai pu sauver que nos archives et le saint Sacrement.

Il a fallu sauver avant tout mon confrère, M. Dupuy, qui avait été asphyxié par la fumée; on lui a fait reprendre connaissance au moyen de l'éther; il est en ce moment hors de danger<sup>1</sup>. Le frère Salvator Pulina s'est bien dévoué; mais il avait été, lui aussi, un peu asphyxié.

Il faut se rappeler la parole de Job en cette circonstance et se dire : « Dieu nous l'a donné, Dieu nous l'a repris! » Je suis résigné, quoique l'épreuve soit forte. Que la volonté de Dieu soit faite!

1. M. Dupuy est décédé le 19 février 1909, emporté par une pneumonie contractée postérieurement à l'asphyxie dont il est parlé ici.

Il faut que je cherche un refuge pour la journée; car c'est à la lueur des dernières flammes que je vous écris.

Priez pour nous, et croyez-moi, etc.

Lucien PROY.

La lettre suivante adressée à M. Milon, secrétaire général, donne quelques autres détails :

Monastir, 17 février 1909.

Vous savez déjà qu'un terrible incendie a fait disparaître, en deux heures, toute la Mission de Monastir. Le souci de la vie de mon cher M. Dupuy, dont j'étais responsable, m'a empêché de sauver même ce qui est le plus nécessaire pour la vie de communauté, pour la vie du prêtre. Je n'ai que les habits que je porte. Ce qui est plus déplorable, je n'ai pu sauver ni bréviaire ni missel, ni ornements sacrés, ni pierre sacrée. Je n'ai aucun livre de théologie. Je n'ai ni livres de prières, ni sermonnaire, ni catéchisme : je suis comme Job. Je vous prie de m'envoyer toutes les choses qui sont nécessaires à la vie de communauté, à la vie sacerdotale.

Que de regrets quand je songe à notre belle bibliothèque!... Je n'ai pas même sauvé tous nos manuscrits. Il me faudra refaire tout l'historique de la Mission, que j'avais d'ailleurs lu et relu. En le reproduisant de mon mieux, j'y laisserai des lacunes sans aucun doute. J'avais, en ces derniers temps, eu la patience de copier la plupart des feuilles volantes, de crainte que cela ne périsse, et voilà ce qui vient d'arriver!

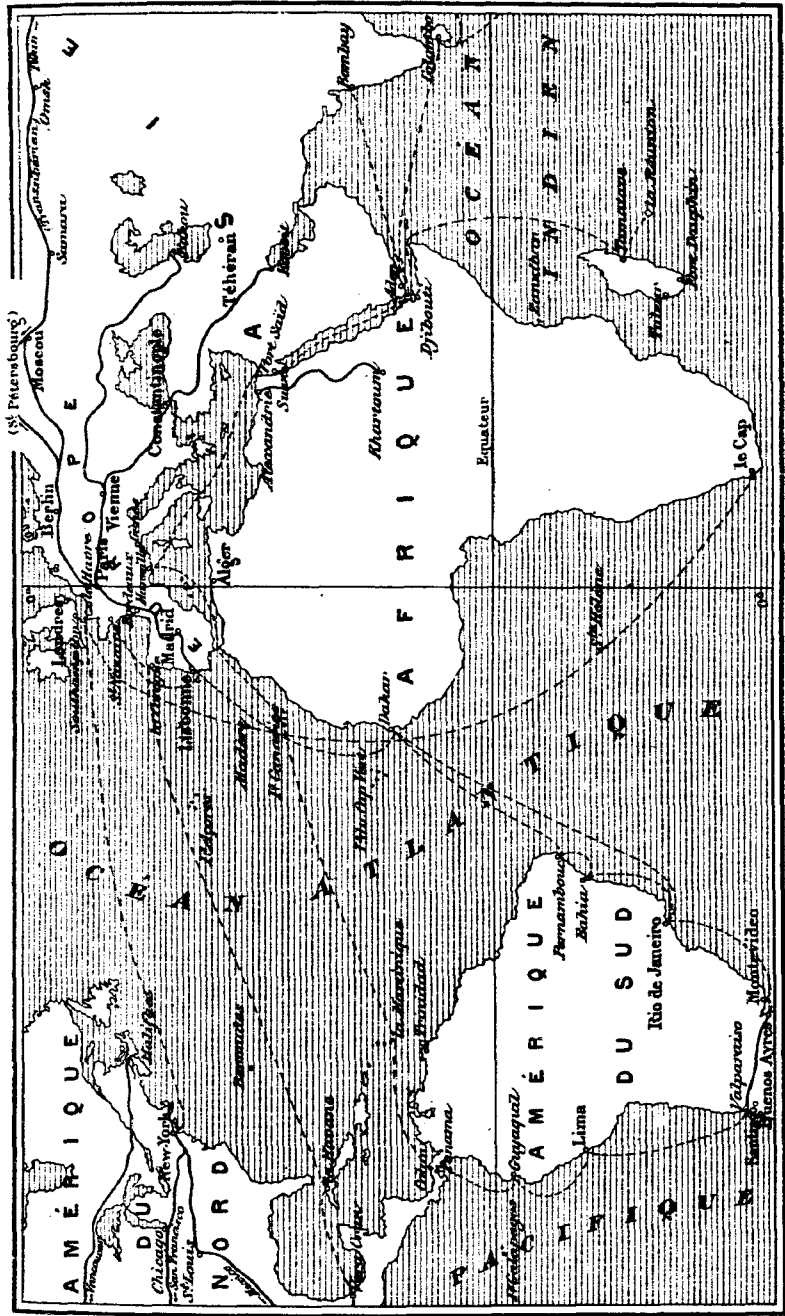
Je comptais vous surprendre par une petite biographie de M. Lepavec que, péniblement, je méditais, au milieu des occupations de l'administration si complexe ici, et je faisais aussi l'historique de la Mission depuis cinquante ans. Deux heures ont tout emporté. Puisse ma mémoire être fidèle en compensation des pertes subies. Me voici, en ce moment,

dans un dispensaire auprès d'un malade, en attendant que je trouve un logis.

Que les desseins de Dieu sont inscrutables!... Je viens de tout perdre au moment où je m'apprêtais à attaquer l'ennemi de front. Je faisais venir un prêtre bulgare : j'y étais autorisé; je n'avais plus qu'à écrire à M. Cazot. Et cette même nuit, 14 février, la Mission n'existait plus!

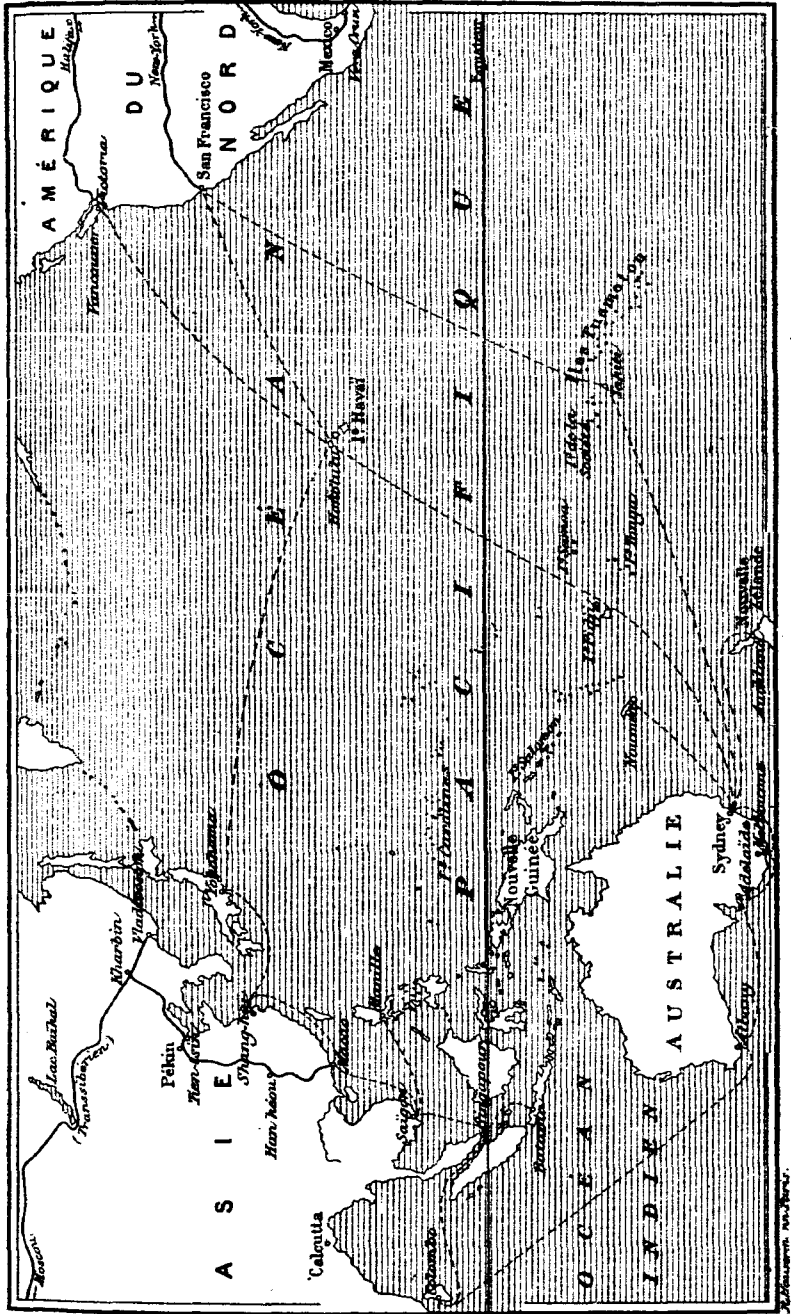
Lucien Prov.

---



LES GRANDES ROUTES DU MONDE. — Du côté de l'Atlantique.





LES GRANDES ROUTES DU MONDE. — Du côté du Pacifique.



# ASIE

---

## CHINE

---

### ÉTAT DES MISSIONS

#### DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION EN CHINE

M. le Supérieur général a écrit, dans sa circulaire du 1<sup>er</sup> janvier 1909, ces consolants renseignements :

« L'état de nos Missions de Chine est des plus consolants. Le chiffre des catholiques s'est élevé, dans le cours de cette année, de 216 806 à 259 976; et celui des catéchumènes reçus dans les catéchuménats, de 32 655 à 46 827. Il n'est pas question dans ce nombre des adultes demandant la grâce du baptême avec l'instruction nécessaire et qui vivent dans leur famille; on en compte 76 654, ce qui fait 22 156 en plus sur l'année dernière. En outre, 56 228 enfants de païens ont reçu la grâce du baptême. Pour rompre à toutes ces âmes le pain de la vérité catholique, sans compter les catéchistes très nombreux, nous avons comme ouvriers évangéliques : 145 Lazaristes européens, 35 indigènes, 11 prêtres séculiers venus d'Europe, et 89 du clergé indigène. Notre maison de formation à Kia-Shing-Fou, qui a donné déjà d'excellents fruits, compte en ce moment 16 étudiants et 8 séminaristes. En présence d'une si vaste moisson, on ne peut que lui souhaiter et demander pour elle de nombreuses vocations, tant pour nous que pour le clergé séculier dont le besoin se fait sentir de plus en plus. Nous sommes autorisés à ouvrir un séminaire interne dans le Nord, à cause des difficultés qu'éprouvent les postulants de cette région pour se faire au climat de Kia-Shing. »



STATISTIQUES GÉNÉRALES  
SUR LES MISSIONS CATHOLIQUES EN CHINE

Pour arriver à se faire une juste idée des choses et des situations, il faut, de temps à autre, établir le bilan en quelque sorte et comparer entre elles les diverses époques : on juge ainsi s'il y a progrès et quelle est la mesure de ce progrès.

Dans un précédent numéro des *Annales* (année 1907, p. 42), nous avons donné une importante statistique, où, pour les vicariats dont la Congrégation des Lazaristes est chargée en Chine, les données de la dernière période décennale étaient comparées entre elles.

Nous trouvons aujourd'hui dans l'*Annuaire pontifical* de la présente année 1909 des statistiques plus générales et d'un grand intérêt. Elles sont empruntées à l'*Annuaire de l'Observatoire de Zi-Ka-Wei*. L'*Annuaire pontifical* les fait précéder des considérations suivantes :

« L'*Annuaire de l'Observatoire de Zi-Ka-Wei*, outre les données météorologiques et géographiques qui intéressent les navigateurs et les savants, renseigne aussi sur la religion chrétienne en Chine.

« Depuis les grandes persécutions qui avaient presque complètement anéanti la religion chrétienne en ce pays, le lent travail de reconstitution a fini par aboutir, et aujourd'hui la Chine a plus d'un million de catholiques, exactement 1 041 196.

« C'est pour se rendre compte de ce progrès que nous publions, page suivante, un tableau statistique. Il montrera, vicariat par vicariat, le nombre de prêtres européens et indigènes, celui des chrétiens, leur augmentation sur la statistique précédente et enfin celui des catéchumènes qui sont l'espoir de la chrétienté. »

**MISSIONS CATHOLIQUES EN CHINE (1907)**

VICARIATS APOSTOLIQUES	CONGRÉGATIONS	RÉSIDENTS CENTRALES	Prêtres.		CHRETIENS.	ACCROISSEMENT	CATHÉDRIQUES	
			européens.	indigènes.				
<b>Première région</b>								
Tche-li. . . . .	Nord	Lazaristes	Pé-king . . . . .	43	54	105 170	14 553	22 000
	Est	"	Yong-ping . . . . .	9	1	5 823	547	1 000
	W.	"	Tchen-ting . . . . .	19	22	44 500	2 620	6 530
Ho-nan. . . . .	S. E.	Jésuites	Hien-hien . . . . .	49	20	62 454	2 808	8 036
	N.	M. E. Milan	Wei-hoei . . . . .	12	2	5 432	832	3 827
Mandchourie. . . . .	S.	M. E. Paris	Moukden . . . . .	32	8	20 678	1 815	6 950
	N.	"	Ki-rin. . . . .	25	8	15 823	899	
Mongolie . . . . .	E.	M. E. Scheut	Song-chou-tsoei-tse. . . . .	39	9	17 466	1 751	7 100
	Cent.	"	Si-wan-tse . . . . .	47	23	23 776	1 476	6 244
	W.	"	Eul-che-se-k'ing-ti. . . . .	47	1	11 430	2 646	4 094
<b>Deuxième région</b>								
Hi (Sin-Kiang). . . . .	(m.)	M. E. Scheut	I-li . . . . .	6	0	300		
Kan-Sou. . . . .	N.	"	Liang-tcheou. . . . .	20	1	2 702	132	233
	S. (P. A.)	"	Tsin-Tcheou. . . . .	12	3	1 106	75	626
Chen-si . . . . .	N.	Franciscains	Si-ngan . . . . .	14	26	24 100	500	5 000
	S.	M. E. Rome	Tch'eng-kou . . . . .	16	2	11 489	389	6 305
Chan-si . . . . .	N.	Franciscains	T'ai-yuen . . . . .	15	16	18 900		7 302
	S.	"	Lou-ngan . . . . .	26	6	14 316	1 012	7 926
Chan-tong . . . . .	N.	"	Tsi-nan. . . . .	26	19	23 568	2 849	15 755
	E.	"	Tche-fou. . . . .	26	5	9 900	500	1 500
	S.	M. E. Steyl	Yen-tcheou . . . . .	46	12	35 301	4 500	36 367
<b>Troisième région</b>								
Ho-nan. . . . .	w (P. A.)	M. E. Parme	Siang-tch'eng. . . . .	8	0	1 055	213	2 000
	S.	M. E. Milan	Nang-yang . . . . .	13	13	12 000	700	6 000
Houpe . . . . .	E.	Franciscains	Ou-tch'ang . . . . .	23	18	21 792	1 448	20 000
	N. W.	"	Lao-ho-k'ou. . . . .	16	14	17 211	1 154	9 400
	S. W.	"	I-tch'ang . . . . .	20	8	10 546	920	6 384
Hou-nan. . . . .	N.	Augustins	Li-tcheou . . . . .	24	2	2 677	493	3 317
	S.	Franciscains	Heng-tcheou . . . . .	15	6	6 499	383	1 000
Kiang-si. . . . .	N.	Lazaristes	Kieou-kiang. . . . .	18	4	11 397	397	8 861
	E.	"	Fou-cheou-ki. . . . .	21	10	16 295	995	3 500
	S.	"	Ki-ngan. . . . .	15	6	8 637	837	2 932
Tché-kiang. . . . .		"	Ning-po . . . . .	30	16	25 126	1 508	8 683
Kiang-nan . . . . .		Jésuites	Chang-hai. . . . .	131	60	104 088	11 215	95 013
<b>Quatrième région</b>								
Koui-tcheou . . . . .		M. E. Paris	Koei-yang. . . . .	49	17	24 018	233	22 825
Se-tchouen . . . . .	N. W.	"	Tch'eng-tou. . . . .	39	45	40 000	?	8 672
	N.	"	Tch'ong-k'ing . . . . .	48	41	34 800	700	17 000
	S.	"	Sui-fou. . . . .	46	14	26 000	2 000	5 000
You-nan. . . . .		"	You-nan-sen . . . . .	29	13	10 390	840	13 097
Thibet. . . . .		"	Ta-tsien-lou. . . . .	15	15	2 050	?	1 000

Le Chan-tong E. a cédé au Chan-tong N., en 1906, les sous-préfectures de Li-tsin, Tchan-hoa et Hai-fong. L'accroissement des 2 vicariats est 2 349, c'est-à-dire près de 8 %.

VICARIATS APOSTOLIQUES	CONGRÉGATIONS	RÉSIDENCE CENTRALE	Prêtres		CHRETIENS.	ACCROISSMENT	CATHOLIQUES SUR LA POPULATION
			européens.	indigènes.			
<b>Cinquième région</b>							
Fou-tcheou . . . . .	Dominicains.	Fou-tcheou . . . . .	37	16	44 759		25.96
Amoy (sans Formose) . . . . .	"	Amoy . . . . .	18	1	4 242	17	4.7
Hong-kong . . . . .	M. E. Milan.	Hong-kong . . . . .	12	10	14 195	900	1.90
Koang-tong (P. A.) . . . . .	M. E. Paris.	Can-ton . . . . .	67	15	56 355	6 355	
Koang-si (P. A.) . . . . .	"	Nan-ning . . . . .	28	4	3 610	176	4.22
<i>Procurés de diverses missions . . . . .</i>			23				
Trappistes . . . . .			6	5			
RÉSUMÉ	{ Vicariats apostoliques. 33 { Préfectures » (P. A.) 4 { Dioc. de Macao et Miss. d'Ili 2	{ Prêtres europ. 1 346 { » indig. 385 { Chrétiens. 1 042 196	1931	{ Un pour 22 083 hab. { Un pour 539 chr.	(Un sur 409 hab.)		
<b>Régions voisines</b>							
Diocèse de Macao . . . . .	"	Macao . . . . .	66	8	27 930	2	
Archidiocèse de Tokyo. . . . .	M. E. Paris.	Tokyo . . . . .	34	4	9 453		
Diocèse d'Osaka . . . . .	"	Osaka . . . . .	29	3	3 593	313	
Diocèse de Nagasaki. . . . .	"	Nagasaki . . . . .	34	26	42 846	291	
Diocèse d'Hakodaté . . . . .	"	Sendai . . . . .	24	1	4 235		38
V. Ap. de Corée. . . . .	"	Séoul . . . . .	47	10	63 340	2 050	5.82
Formose. . . . .	Dominicains.	Amoy . . . . .	13	0	2 240	97	3.2
Shikoku (P. A.) . . . . .	"	Kochi . . . . .	7	0	316	16	2

Du tableau qui précède, il serait facile de dégager les totaux : 1° du nombre des chrétiens par provinces ou par congrégations ; 2° du nombre des prêtres.

Ce travail a été fait d'après des documents puisés à la même source que le tableau précédent. Quelques données sont peut-être d'une époque différente et à cause de cela quelques chiffres généraux ne concordent peut-être pas entièrement. Nous allons donner en note, avec les observations dont leur savant auteur les a fait précéder, les plus importants de ces tableaux, tels qu'ils sont dans un résumé publié par l'imprimerie des Pères Jésuites de Zi-ka-wei : *Notes statistiques, etc., 1908* <sup>1</sup>.

I. NOTES STATISTIQUES  
SUR LES MISSIONS CATHOLIQUES EN CHINE

« Le questionnaire, que nous avons pris la liberté d'adresser à NN. SS. les Vicaires apostoliques, l'année dernière, a été accueilli

## TCHÉ-KIANG

### NING-PO

Les *Missions catholiques*, dans leur numéro du 29 janvier 1909, publient les renseignements suivants :

*Lettre de Mgr REYNAUD, Lazariste,  
Vicaire apostolique du Tché-Kiang (Chine).*

Le 27 novembre a été, pour la première maison des sœurs de la Charité en Chine, un jour de joie et de bénédiction. La chrétienté de Ning-po, où nous avons cependant

par Leurs Grandeurs avec une bienveillance qui nous faisait un devoir de leur communiquer au plus tôt le résumé de leurs réponses.

« Les notes qui suivent doivent être considérées comme un essai. Les divers vicariats ne rédigent pas leur compte rendu aux mêmes dates ni suivant le même plan. Cette diversité, qu'il n'est ni possible, ni peut-être désirable d'éviter, est la pierre d'achoppement de la statistique. Il est manifeste, par exemple, que les mots « séminariste », « oratoire », etc., ne sont pas pris partout au même sens. Quelques chiffres sont visiblement erronés; nous ne nous sommes pas permis de les remanier arbitrairement.

« Les statistiques se rapportent à 1907. Il est cependant des missions où le recensement n'est pas fait tous les ans : cela a pu nous induire en erreur, en particulier pour ce qui concerne l'accroissement. — Zi-ka-wei, 31 juillet 1908. »

#### I. NOMBRE DE CHRÉTIENS PAR PRÉFECTURES

Comme il était à craindre, la plupart de NN. SS. les évêques n'ont pas les données suffisantes pour fournir ce renseignement. Néanmoins, les chiffres qui suivent ne sont pas sans intérêt : ils se rapportent tous à l'année 1907.

<i>Tche-li.</i>		<i>Kiang-sou.</i>	
Pao-ting fou. . . . .	44 777	Song-kiang fou. . . . .	58 336
Choen-tien fou. . . . .	34 440	T'ai-tsang tcheou. . . . .	23 270
Ho-Kien fou. . . . .	31 012	Siu-tcheou fou. . . . .	18 730
Tchen-ting fou. . . . .	20 000	Tchang-tcheou fou. . . . .	14 930
Tchao-tchéou. . . . .	17 000	Sou-tcheou fou. . . . .	10 488
Koang-ping fou. . . . .	16 537	Hai-men t'ing. . . . .	4 778
Suen-hoa fou. . . . .	15 584	T'ong tcheou. . . . .	2 410
Tien-tsin fou. . . . .	10 369	Tchen-kiang fou. . . . .	969
Tai-ming fou. . . . .	6 566	Kiang-ning fou. . . . .	937
Ki tcheou. . . . .	4 261	Yang-tcheou fou. . . . .	882
Chen tcheou. . . . .	4 078	Hoai-ngan fou. . . . .	179
Choen-té fou. . . . .	4 000	Hai tcheou. . . . .	173
Ting tchéou. . . . .	3 500		



**CORRECTION**

**THE PREVIOUS DOCUMENT IS BEING**

**RE-FILMED TO INSURE LEGIBILITY**

**CORRECTION**

VICARIATS APOSTOLIQUES	CONGRÉGATIONS	RÉSIDENCE CENTRALE	Prêtres		CHRETIENS.	ACCROISSEMENT	CATHOLIQUES
			européens.	indigènes.			
<b>Cinquième région</b>							
Fou-tcheou . . . . .	Dominicains.	Fou-tcheou . . . . .	37	16	14 799		25 806
Amoy (sans Formose) . . . . .	"	Amoy . . . . .	18	1	4 242	17	4 773
Hong-kong . . . . .	M. E. Milan.	Hong-kong . . . . .	12	10	14 195	900	1 000
Koang-tong (P. A.) . . . . .	M. E. Paris.	Can-ton . . . . .	67	15	56 355	6 355	
Koang-si (P. A.) . . . . .	"	Nan-ning . . . . .	28	4	3 610	175	4 312
<i>Procures de diverses missions . . . . .</i>			23				
Trappistes . . . . .			6	5			
N. N.	Vicariats apostoliques . . . . .	38	Prêtres europ. 1346		1931	Un pour	22 083 hab.
	Préfectures » (P. A.) . . . . .	4	» indig. 585			Un pour	539 chré.
	Dioc. de Macao et Miss. d'Ili . . . . .	2	Chrétiens. 1 042 196			(Un sur	409 hab.
<b>Régions voisines</b>							
Diocèse de Macao . . . . .		Macao . . . . .	66	8	27 930	?	?
Archidiocèse de Tokyo . . . . .	M. E. Paris.	Tokyo . . . . .	34	4	9 453		
Diocèse d'Osaka . . . . .	"	Osaka . . . . .	29	3	35 993	313	
Diocèse de Nagasaki . . . . .	"	Nagasaki . . . . .	34	26	42 846	391	
Diocèse d'Hakodaté . . . . .	"	Sendai . . . . .	24	1	4 235		306
V. Ap. de Corée . . . . .	"	Séoul . . . . .	47	10	63 340	2 050	5 503
Formose . . . . .	Dominicains.	Amoy . . . . .	12	0	2 240	97	343
Shikoku (P. A.) . . . . .	"	Kochi . . . . .	7	0	316	16	92

Du tableau qui précède, il serait facile de dégager les totaux : 1° du nombre des chrétiens par provinces ou par congrégations; 2° du nombre des prêtres.

Ce travail a été fait d'après des documents puisés à la même source que le tableau précédent. Quelques données sont peut-être d'une époque différente et à cause de cela quelques chiffres généraux ne concordent peut-être pas entièrement. Nous allons donner en note, avec les observations dont leur savant auteur les a fait précéder, les plus importants de ces tableaux, tels qu'ils sont dans un résumé publié par l'imprimerie des Pères Jésuites de Zi-ka-wei : *Notes statistiques*, etc., 1908<sup>1</sup>.

1.

NOTES STATISTIQUES

SUR LES MISSIONS CATHOLIQUES EN CHINE

« Le questionnaire, que nous avons pris la liberté d'adresser à NN. SS. les Vicaires apostoliques, l'année dernière, a été accueilli

## TCHÉ-KIANG

### NING-PO

Les *Missions catholiques*, dans leur numéro du 29 janvier 1909, publient les renseignements suivants :

*Lettre de Mgr REYNAUD, Lazariste,  
Vicaire apostolique du Tché-Kiang (Chine).*

Le 27 novembre a été, pour la première maison des sœurs de la Charité en Chine, un jour de joie et de bénédiction. La chrétienté de Ning-po, où nous avons cependant

par Leurs Grandeurs avec une bienveillance qui nous faisait un devoir de leur communiquer au plus tôt le résumé de leurs réponses.

« Les notes qui suivent doivent être considérées comme un essai. Les divers vicariats ne rédigent pas leur compte rendu aux mêmes dates ni suivant le même plan. Cette diversité, qu'il n'est ni possible, ni peut-être désirable d'éviter, est la pierre d'achoppement de la statistique. Il est manifeste, par exemple, que les mots « séminariste », « oratoire », etc., ne sont pas pris partout au même sens. Quelques chiffres sont visiblement erronés; nous ne nous sommes pas permis de les remanier arbitrairement.

« Les statistiques se rapportent à 1907. Il est cependant des missions où le recensement n'est pas fait tous les ans : cela a pu nous induire en erreur, en particulier pour ce qui concerne l'accroissement. — Zi-ka-wei, 31 juillet 1908. »

#### I. NOMBRE DE CHRÉTIENS PAR PRÉFECTURES

Comme il était à craindre, la plupart de NN. SS. les évêques n'ont pas les données suffisantes pour fournir ce renseignement. Néanmoins, les chiffres qui suivent ne sont pas sans intérêt : ils se rapportent tous à l'année 1907.

##### *Tche-li.*

Pao-ting fou. . . . .	44 777
Choen-tien fou. . . . .	34 440
Ho-Kien fou. . . . .	31 012
Tchen-ting fou. . . . .	20 000
Tchao-tchéou. . . . .	17 000
Koang-ping fou. . . . .	16 537
Suen-hoa fou. . . . .	15 584
Tien-tsin fou. . . . .	10 369
Tai-ming fou. . . . .	6 566
Ki tcheou. . . . .	4 261
Chen tcheou. . . . .	4 078
Choen-té fou. . . . .	4 000
Ting tchéou. . . . .	3 500

##### *Kiang-sou.*

Song-kiang fou. . . . .	58 336
Tai-tsang tcheou. . . . .	23 270
Siu-tcheou fou. . . . .	18 730
Tchang-tcheou fou. . . . .	14 930
Sou-tcheou fou. . . . .	10 488
Hai-men t'ing. . . . .	4 778
T'ong tcheou. . . . .	2 410
Tchen-kiang fou. . . . .	969
Kiang-ning fou. . . . .	937
Yang-tcheou fou. . . . .	882
Hoai-ngan fou. . . . .	179
Hai tcheou. . . . .	173

de belles cérémonies, a rarement vu de fête plus touchante. Il s'agissait du couronnement de la Vierge de la médaille miraculeuse, si chère au cœur des Filles de saint Vincent.

L'établissement de nos sœurs est un vrai village, divisé en quartiers aussi animés qu'intéressants. Crèche, orphelinat, écoles, ouvriers, ateliers, hôpital, asile de vieillards, refuge d'invalides, catéchuménat, etc., voilà autant de ruches pleines, bruyantes, peuplées de plus de cinq cents personnes.

On avait dû restaurer l'ancienne chapelle et, naturellement, l'agrandir aussi, puisque le personnel ne cesse d'augmenter. On profita de l'occasion pour préparer un beau

<i>Ngan-hoei.</i>		<i>Hi tcheou.</i> . . . . .	215
Ning-kouo fou. . . . .	5 828	Leao tcheou. . . . .	115
Ing-tcheou fou. . . . .	4 948	Pou-tcheou fou. . . . .	»
Tché-tcheou fou. . . . .	3 789	Kai tcheou. . . . .	»
Ngan-k'ing fou. . . . .	2 912	<i>Kan-sou.</i>	
Koang-té tcheou. . . . .	2 546	Ning-hia fou. . . . .	4 177
Lou-ngan tcheou. . . . .	2 202	Liang-tcheou fou. . . . .	1 323
Liu-tcheou fou. . . . .	1 438	Kan-tcheou fou. . . . .	972
Fong-yang fou. . . . .	1 414	Lan-tcheou fou. . . . .	330
T'ai-ping fou. . . . .	860	Sou tcheou. . . . .	77
Se tcheou. . . . .	697	Si-ning fou. . . . .	»
Houo tcheou . . . . .	669	<i>Sin-kiang.</i>	
Hoei-tcheou fou. . . . .	427	I-li fou. . . . .	300
Tch'ou tcheou. . . . .	»	<i>Chen-si.</i>	
<i>Kiang-si E.</i>		Yen-ngan fou. . . . .	2 271
Fou-tcheou fou. . . . .	7 429	<i>Mongolie.</i>	
Kin-chang fou. . . . .	3 786	K'ou-wai du Tche-li	
Koang-sin fou. . . . .	2 858	T'ing de Kalgan. . . . .	8 900
Yao-tcheou fou. . . . .	2 222	T'ing de Tou-chen-	
<i>Ho-nan N.</i>		k'ou. . . . .	1 200
Tchang-té fou. . . . .	3 070	K'ou-wai du Chen-si	
Wei-hoei fou. . . . .	1 900	T'ing de Koei-hoa-	
Hoei-king fou. . . . .	462	tch'eng. . . . .	6 732
<i>Chan-si.</i>		T'ing de Fong-tchen.	5 000
Lou-ngan fou. . . . .	8 745	— Eul-tao-ho. . . . .	3 000
Ping-yang fou. . . . .	1 733	— Ning-yuen. . . . .	1 650
Tchen-tcheou fou. . . . .	1 415	— T'o-t'o-tch'eng. . . . .	1 250
Houo tcheou. . . . .	880	— Houo-ling-ki-eul.	950
Tsin tcheou. . . . .	876	Mongols-Ortos. . . . .	496
Kiang tcheou. . . . .	337		

*Remarque.* — Trois missions seulement, Tche-li N., Tche-li S-E et Kiang-nan, et cinq provinces seulement, Tche-li, Kiang-sou, Se-



trône à la Vierge Immaculée. Là, au-dessus de l'autel, mais en arrière, dans une niche vaste et bien éclairée, elle attire les regards et les cœurs, dès qu'on entre. On dirait une apparition qui descend du ciel et, instinctivement, on tombe à genoux pour prier.

tch'oan, Koang-tong, Chan-tong, comptent plus de chrétiens que le Song-kiang-fou. Le Pao-ting-fou est la seconde préfecture pour le nombre des chrétiens, très probablement.

### II. NOMBRE DE CHRÉTIENS PAR PROVINCES

Total. Pour cent.			Total. Pourcent.		
Tche-li. . . .	217 947	20	Chan si. . . .	32 516	3
Kiang-sou. . .	136 096	13	Ngan-hoei. . .	27 992	3
Se-tch'oan et			Koei-tcheou. .	25 368	2
Thibet. . . .	119 961	11	Tché-kiang. . .	25 126	2
Koang-tong. .	102 125	10	Cheng-king. . .	28 628	2
Chan-tong. . .	72 838	7	Ho-nan. . . .	18 487	1
{ Japon . . . .	63 651	}	Kirin et Amour	15 823	1
{ Corée . . . .	63 340		Yun-nan. . . .	11 389	1
Hou-pé. . . .	52 549	5	Hou-nan. . . .	9 176	1
Fou-kien. . . .	51 299	5	Kan-sou. . . .	7 985	1
Mongolie. . . .	48 495	5	Koang-si. . . .	3 610	»
Kiang-si. . . .	36 329	3	Sin-kiang. . . .	300	»
Chen-si. . . .	35 881	3			

*Remarque 1.* — Les chrétiens du Ning-hia-fou, bien que dépendant du vicariat de Mongolie Occidentale, ont été comptés dans leur province du Kan-sou. Peut-être eût-il fallu traiter de même les parties *extra muros* du Tche-li, du Chan-si et du Chen-si, mais les données que nous possédions étaient insuffisantes.

2. — La deuxième colonne donne le rapport du nombre des chrétiens au total des chrétiens de Chine. Sur 100 chrétiens, 20 appartiennent au Tche-li, etc.

### III. NOMBRE DE CHRÉTIENS PAR CONGRÉGATIONS

Absolu. Relatif		Absolu. Relatif.	
M. E. de Paris. .	256 779 24	M. E. de Steyl. .	39 370 4
Jésuites. . . . .	226 542 21	M. E. de Milan. .	31 627 3
Lazaristes. . . . .	216 948 20	Macao. . . . .	27 930 3
Franciscains. . .	149 424 14	M. E. de Rome. .	11 489 1
M. E. de Scheut. .	56 780 5	Augustiniens. . .	2 677
Dominicains. . .	51 299 5	M. E. de Parme. .	1 055

La seconde colonne donne le rapport du nombre des chrétiens au total des chrétiens de Chine. Sur 100 chrétiens, 24 dépendent des M. E. de Paris, etc.

Préparée par une retraite qui avait réuni un grand nombre de fidèles du dehors et favorisée par un temps exceptionnellement beau, la fête fut délicieuse.

Après un sermon de circonstance, au milieu des fleurs, des lumières et des chants de triomphe, sous les regards émus et ravis d'une multitude pieuse, Marie reçut son diadème de reine, symbole de sa puissance, instrument de sa bonté et gage de notre confiance. Le chant du *Regina cœli, lætare* éclata alors en notes joyeuses, sous les voûtes de l'humble chapelle, comme un cri de victoire, de joie et de reconnaissance. Qu'elle est belle ainsi, Marie, avec sa couronne, la tête inclinée et les mains tendues vers ceux qui l'implorant ! N'est-ce pas la puissance au service de la bonté pour consoler et bénir ?

La cérémonie fut suivie de la messe pontificale, chantée par les séminaristes. Il y eut plus de quatre cents communions.

Le soir, après le salut, il fallut distribuer des médailles miraculeuses aux nombreux témoins de cette touchante manifestation. Les enfants de Marie voulurent me donner la mienne et je la conserve comme un précieux souvenir de ce jour béni.

Si, maintenant, nous quittons la ville pour venir au principal faubourg qui sert de port à Ning-po, là encore nous retrouvons les Filles de la Charité au milieu des pauvres. C'est la maison de saint Vincent de Paul, père de tous ceux qui souffrent et que le monde repousse. L'établissement est vaste et abrite plus de quatre cents malheureux, qui forment un vrai musée de la souffrance humaine : aucun échantillon ne manque, la collection est complète et chaque misère a son pavillon. Il y a, en effet, les vieillards, les orphelins, les estropiés, les idiots, les malades, etc. Saint Vincent semble jouir au milieu de tant de pauvres ; il leur sourit,

leur tend les mains, pendant que ses Filles, qui les appellent « *leurs maîtres* », les accueillent avec une bonté et les servent avec un dévouement admirables. Aussi les païens eux-mêmes ont-ils voulu aider de leur bourse cette œuvre de miséricorde, et c'est principalement au moyen de leurs contributions charitables que nous avons pu élever ce vaste établissement où chaque infortune trouve un abri et des soins. Il est bien situé, bien aéré, très vaste et cependant aucun lit n'est libre et quelques malheureux, venus trop tard, acceptent de coucher sur le plancher plutôt que de s'en aller. Tous les païens qui meurent partent avec un cercueil, faveur ici très appréciée et, avec le baptême, ce qui vaut mieux encore.

---

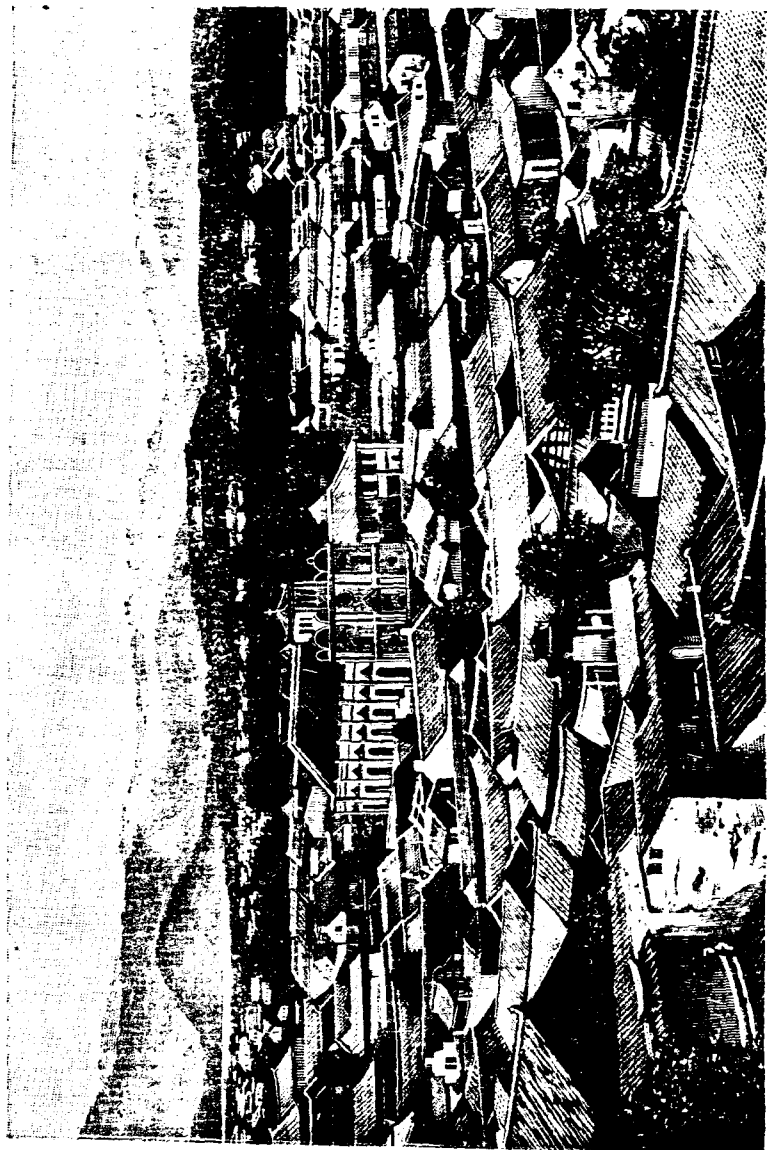
#### OUEN-TCHOU (WENTCHOW)

M. Cyprien Aroud, Lazariste, écrit de Wentchow, le 2 janvier 1909, aux *Missions catholiques* (n° du 19 février 1909) :

Wentchow, depuis deux ans, a continué à prospérer : nos jeunes baptisés persévèrent et se perfectionnent dans la voie chrétienne, et nos chapelles comptent toutes des catéchumènes. Plus de 600 garçons fréquentent nos écoles et catéchuménats et 150 jeunes filles ou mères de famille viennent à la Sainte-Enfance pour s'instruire et se préparer au saint baptême. Les cinquante catéchistes dispersés dans notre immense district travaillent avec zèle à l'œuvre de Dieu. Nos chrétiens baptisés atteignent maintenant le beau chiffre de 7 000.

Quand je me reporte à une époque cependant proche, à huit ans de distance, je constate un bien consolant changement. Alors nous avions à peine 2 000 baptisés et que de régions ignoraient même l'existence de la religion catholique !

Nos moyens d'évangélisation étaient très restreints.



VUE DE OÜEN-TCHÉOU (WENCHOW), TCHÉ-KIANG, CHINE

Nous n'avions pas encore organisé cet admirable corps de catéchistes qui, bien dirigé et suivi avec soin, fait des merveilles. Maintenant, partout on parle de nous, on nous connaît, on nous estime. Une vingtaine de chapelles ont été érigées récemment, et dix encore sont à ouvrir.

Ah ! chers abonnés des *Missions catholiques*, que de bien vous faites ici par vos aumônes ! Sans vous, que ferions nous ? que pourrions-nous ? Nous ne pourrions même pas vivre, car nos chrétiens sont si pauvres que l'on n'ose rien leur demander. Cependant, ils nous nourrissent pendant les missions, et, quand on arrange une chapelle, ils donnent volontiers tout ce qu'ils peuvent. Les secours que vous nous envoyez viennent compléter ces collectes locales et permettent au pauvre missionnaire de constituer les œuvres les plus nécessaires.

OUEN-TCHÉOU ou WENTCHOW, ville de Chine, province de Tché-Kiang, chef-lieu du département du même nom, à 260 kilomètres, S.-S.-E. de Hang-Tchéou, sur la mer de Chine. Ville belle et bien peuplée.

---

## PERSE

---

Nous avons indiqué précédemment (page 90) la cause des troubles qui agitent la Perse : le retrait de la Constitution précédemment octroyée et la dissolution de la Medjilis ou du Parlement déjà réuni en vertu de la Constitution.

C'est d'abord autour d'Ourmiah que les suites lamentables du désordre politique se sont fait sentir. Il y eut quelques violations de frontières de la part des Turcs, et surtout les Kurdes ennemis intérieurs se livrèrent au pillage. Ensuite, les insurgés se sont groupés à Tauris. Aujourd'hui, enfin, c'est à Ispahan que l'insurrection s'accroît.

I

Sur ce qui s'est passé aux environs d'Ourmiah, ville où se trouve la principale résidence des Missionnaires, nous avons déjà donné quelques renseignements. Les *Missions catholiques* ajoutent ces détails :

« En Perse, la situation est lamentable. Dans un grand nombre de villages, les chrétiens, pillés par les Kurdes, ont tout perdu.

« A la fin de l'année dernière (1907), une Commission avait été nommée. Des délégués spéciaux, venus, les uns de Téhéran, les autres de Constantinople, devaient se rencontrer à Ourmiah au sujet du différend entre la Turquie et la Perse. Les pourparlers durèrent tout le mois de février 1908 pour n'aboutir à aucun résultat. Les commissaires ottomans retournèrent en Turquie. Immédiatement, les Kurdes reprirent leurs brigandages interrompus. Coup sur coup, Terzalouvi, Daghabghi, Assan, Iki-Aghatch furent assaillis et pillés. La route d'Ourmiah à Salmas devint impraticable et la terreur régna pendant deux mois, dans toute la plaine d'Ourmiah. A Chamchadjian, les chrétiens, armés de mauvais fusils, se défendirent pendant cinq heures, et les Druses se retirèrent, après avoir envahi seulement les premières maisons du village.

« Au mois de juin, les membres de la Commission turque revinrent à Ourmiah ; mais les désordres redoublèrent. Les villages chrétiens de Barbaroud et de Sardaroud furent saccagés dans la nuit du 10 au 11 juin. Malgré la résistance des habitants, ceux d'Ardichiaï et de Tekia furent également envahis ; mais les chrétiens leur firent payer cher leurs violences ; les Kurdes furent mis en fuite, en laissant un certain nombre des leurs, étendus sans vie dans les marais ; mais ils se vengèrent cruellement sur les Barbaroudiens. Le gouvernement turc, sommé d'agir par les représentants des nations européennes, obligea les Kurdes de rentrer

dans leurs montagnes et le calme se rétablit, mais après combien de désastres ! » — *Missions catholiques*, 1<sup>er</sup> janvier 1909.

## II

Après le brigandage des Kurdes vint l'insurrection politique. Elle s'étendit au nord et se localisa ensuite à Tauris.

Du nord, une dépêche du 30 décembre 1908 disait :

« Les nouvelles de province sont aussi peu rassurantes. Le mouvement nationaliste se répand à Astérad, à Meched et à Recht. Une centaine de négociants de cette dernière ville se sont réfugiés au consulat ottoman. Le gouvernement menace de les prendre de force. »

Le 21 janvier 1909, autre dépêche ainsi conçue :

« Un télégramme de Téhéran annonce qu'un soulèvement s'est produit près de la frontière transcaspienne russe, dans plusieurs villes persanes, qui ont chassé les autorités dépendant du gouvernement. »

Et le 23 février, un autre télégramme disait au sujet de Recht, port persan sur la mer Caspienne :

« L'andjouman de Recht a télégraphié aux légations pour demander la convocation du Parlement et le renvoi des conseillers du chah, dont l'influence est néfaste.

« Le télégramme prévient les légations de l'intention des nationalistes de barricader la route de Téhéran à Recht et rejetant d'avance sur le gouvernement qui refuse les libertés constitutionnelles toute responsabilité pour le préjudice éprouvé du fait de l'interruption du commerce étranger.

« Un télégramme de Tabriz dit qu'on se bat autour de la ville. »

C'est en effet à Tauris ou Tabriz, métropole de l'Azerbedjan la plus importante province de Perse au point de vue commercial, que l'insurrection fortifia ses positions. Les *Missions catholiques* ont publié la lettre ci-après écrite de Tauris.

*Lettre de M. BARBERET, Lazariste.*

18 décembre 1908.

Tabriz (la *Porte du royaume*, le *Pinacle de l'Islam*, comme la nomment les Persans) se réveilla le 22 juin 1908 au bruit des canons et, depuis ce jour, elle est sur le pied de guerre. Deux partis sont en présence : celui du roi qui, désireux de garder son autocratie suprême, refuse la constitution, et le parti constitutionnel, dont les représentants politiques sont les Adjoumans. Ce dernier lutte vaillamment contre le premier, réclamant des droits et des libertés qui lui seront accordés sans doute dans un avenir prochain.

Tauris est le dernier retranchement du parti constitutionnel, qui a d'abord éprouvé à Téhéran un échec formidable. Malgré les canons, malgré les troupes du gouvernement, le parti constitutionnel est resté jusqu'ici vainqueur à Tauris.

Les quartiers des royalistes : Chechghilan et Davatchi, où, il y a quelques mois, on voyait de magnifiques bazars et les plus beaux magasins de la ville, où régnait une activité indescriptible, ne sont aujourd'hui qu'un amas de ruines.

La canonnade et la fusillade de nuit et de jour durant plusieurs mois ont porté de ce côté la dévastation et la mort. Les maisons des notables du parti royaliste ont été pillées et incendiées. Heureux ceux d'entre eux qui ont pu sauver leur vie en fuyant vers la Russie ou vers Téhéran !

Le quartier que les vainqueurs occupent est couvert de fortifications et de barricades. Si la guerre doit recommencer, elle sera terrible ; il faudra prendre d'assaut rue par rue, maison par maison.

Voilà la perspective du printemps prochain, à moins que Téhéran ne fasse des concessions.

..

Pour nous, tout en nous tenant en dehors de la question qui jette les uns contre les autres les habitants de cette cité,



nous ne pouvons pas ne pas déplorer tant de vies sacrifiées, tant de sang répandu, tant de ruines amoncelées. Le pauvre peuple a beaucoup souffert, n'ayant pour nourriture que des pastèques et des fruits à moitié murs. La ville étant cernée, les approvisionnements que fournit d'ordinaire la campagne ne pouvaient y entrer.

Depuis plusieurs semaines, le canon s'est tu, le calme s'est rétabli ; mais ce calme semble présager une nouvelle tempête, car le parti constitutionnel ne désarme pas. Au contraire, on élève de nouvelles barricades ; celles qui furent endommagées au cours de la bataille sont réparées ; les chefs du parti font de grandes provisions de blé en prévision d'un siège en règle. Daigne la Providence mettre fin à ces luttes sanglantes !

Jusqu'à ce jour, elle nous a préservés, nous et nos œuvres ; bien mieux, nous avons pu poursuivre la construction d'une grande école (aujourd'hui achevée), qui peut recevoir cent cinquante à deux cents élèves (externes). En somme, nous n'avons eu à regretter qu'un certain retard dans les travaux, retard motivé par les ouvriers qui, au fort de la lutte, quittaient le chantier, pour aller faire le coup de feu sur les barricades.

\* \*

Notre école, qui est ouverte depuis le 1<sup>er</sup> octobre, comprend deux catégories d'élèves : les Arméniens, qui sont de beaucoup les plus nombreux, et les Persans, fort avides d'apprendre notre langue. Chaque catégorie a ses locaux spéciaux, simples et bien aménagés. La catégorie qui nous intéresse le plus est celle des Arméniens, car c'est surtout pour eux que nous sommes ici, c'est sur ce terrain seulement que peut s'exercer le zèle des missionnaires ; inutile de parler de religion aux Musulmans.

\* \*

Les catholiques arméniens sont encore peu nombreux.

Les gens de cette nationalité qui habitent notre ville sont en majorité schismatiques; plusieurs sont incroyants, surtout parmi ceux qui ont été chercher dans certains pays d'Europe une demi-science dont ils sont très infatués.

Le but que nous poursuivons est de donner à la jeunesse qui fréquente notre école la véritable instruction religieuse. Pour cela des cours de catéchisme ont lieu plusieurs fois par semaine, et la plupart des élèves sont avides de s'instruire et d'abandonner le schisme.

De fait, beaucoup sont schismatiques parce qu'ils sont nés de parents schismatiques. Les prêtres, forts ignorants, m'a-t-on dit, et plus soucieux de trouver de quoi vivre que d'instruire leurs ouailles, les laissent croupir dans une indigne ignorance religieuse. D'une manière générale, les Arméniens d'ici sont plutôt indifférents qu'antireligieux. L'espoir pour la mission est donc dans cette jeunesse qui, librement et sans la moindre contrainte, assiste aux offices de l'église et suit les prédications du dimanche.

L'éducation intellectuelle et religieuse des jeunes filles est confiée aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, qui ont orphelinat, ouvroir, école externe, dispensaire. Que les âmes charitables daignent venir en aide à leurs pauvreté!

\* \*

Nos œuvres sont encore à leur début, car la mission de Tauris ne date que de 1901. Encore ce début fut-il très dur.

L'apparition des missionnaires excita la méfiance pendant plusieurs années. C'est peu à peu seulement qu'on s'habitua à les voir, et que les pierres et les malédictions cessèrent de pleuvoir sur eux quand ils passaient dans les rues. Aujourd'hui, nous circulons librement. Les meilleures familles de la ville envoient leurs enfants à notre école.

Les protestants ont plusieurs établissements et font aussi de la propagande. Ils sont largement rétribués par leurs

missions respectives; je doute cependant qu'ils obtiennent des succès en proportion des secours qui leur sont alloués.

Pour nous, le grand besoin du moment est une modeste église qui nous permettrait de réunir sous un même toit, les dimanches et les fêtes, la population catholique de la ville. Jusqu'à ce jour une modeste chambre transformée en chapelle est tout ce que nous possédons. Les assistants doivent rester debout, serrés les uns contre les autres, pendant le saint sacrifice. Quand donc brillera pour la première fois sur Tauris la croix rédemptrice? Le futur sanctuaire sera dédié à la Vierge puissante, *Virgo potens*. Elle écrasera, ici comme ailleurs, les hérésies et le schisme.

Je m'adresse spécialement à l'inépuisable charité des lecteurs des *Missions catholiques*. Cette terre de Perse ne restera pas toujours un sol ingrat, et nous avons la ferme confiance qu'à l'ombre tutéaire de la croix, des fruits nombreux viendront couronner nos efforts. — *Missions catholiques*, 29 janvier 1909.

### III

Enfin, les insurgés ou parti constitutionnel ont porté leurs efforts du côté d'Ispahan, comme ils avaient fait pour Tauris.

Disons dès maintenant que les étrangers ne sont nullement molestés, dans cette querelle, on pourrait dire toute personnelle entre les partis politiques persans.

Ici nous ne ferons que reproduire quelques dépêches qui résument la situation.

Téhéran, 5 janvier. — Samsam es Sultaneh, le chef des Bakhtiaris, est arrivé à Ispahan et a occupé la ville.

Les troupes du chah ont été entièrement dispersées. La ville est plus calme et la conduite des Bakhtiaris est excellente.

Le chah a refusé de reconnaître Samsam comme gouverneur et a offert la position à deux dignitaires locaux qui ont naturellement refusé, vu les circonstances actuelles.

On craint que les méthodes inconsidérées du gouvernement ne créent de graves complications en Perse centrale. (*Times*.)

[N. D. L. R. — Ispahan est la troisième ville de Perse, l'ancienne capitale du pays. Les révolutionnaires, déjà maîtres de Tabriz, sont maintenant en possession des deux plus grands centres de l'empire après la capitale. Si l'on ajoute que Tabriz est situé au nord-ouest et Ispahan au sud de Téhéran, on peut se rendre compte de la situation.]

6 janvier. — On s'est battu hier toute la journée à Ispahan. L'arrivée des renforts de la tribu des Bakhtiariis a donné un certain avantage aux insurgés. Les Bakhtiariis se sont emparés de l'arsenal et en ont chassé les soldats, dont un certain nombre ont cherché refuge au consulat britannique, pendant que les habitants pillaient le palais du gouverneur. Celui-ci est destitué et le chef des Bakhtiariis s'est proclamé lui-même gouverneur.

Il a pris des mesures pour assurer l'ordre et les étrangers commencent à se rassurer.

Le nouvel Andjouman (club politique) d'Ispahan a adressé à toutes les légations des télégrammes déclarant que la population d'Ispahan a élu, conformément à la Constitution, un Parlement. L'Andjouman demande l'appui des puissances pour aider les Persans à obtenir que le chah remplisse sa promesse d'accorder une Constitution.

Le chah a envoyé de la cavalerie irrégulière à Ispahan. Ce mouvement ne marque aucune hostilité à l'égard des étrangers.

Les nationalistes d'Ispahan essaieraient maintenant d'entrer en communication télégraphique avec Tabriz pour combiner une action commune, mais leurs dépêches sont arrêtées à Téhéran.

Les révolutionnaires unis aux nomades des environs comptent 40 000 hommes bien armés.

Actuellement, les autorités créées par les révoltés ont rétabli l'ordre et la vie normale dans la ville.

Le colonel Hakoff organise à Téhéran une expédition pour châtier la ville d'Ispahan, car le gouvernement craint que le soulèvement heureux de la capitale du Sud ne provoque des désordres partout dans le pays.

Il suffira, à notre but, de constater que les étrangers ne sont, jusqu'à présent, nullement molestés. Les Missionnaires et les sœurs de Charité qui habitent Djoulfa, ville qui est comme la banlieue d'Ispahan, ont, depuis plusieurs années, conquis les sympathies de la population et continuent avec tranquillité leur ministère de paix et de charité.

---

# AMÉRIQUE

## ÉTATS-UNIS

*Lettre de M. VAUTIER, Prêtre de la Mission,  
à M. A. MILON, secrétaire général.*

New-Orléans, 14 décembre 1908.

Je vais quitter la maison Saint-Étienne de New-Orléans dans quelques jours; nous ouvrons, en quelque sorte, une nouvelle maison dans la même ville.

L'église Sainte-Catherine, pour les nègres, dépendait jusqu'ici de la paroisse Saint-Joseph, et le prêtre qui en était chargé demeurait à Saint-Joseph avec les confrères.

L'œuvre des nègres devenant plus importante, il y aura désormais deux prêtres, M. Cuddy et votre serviteur, au service des nègres, et la paroisse Sainte-Catherine sera tout à fait distincte de Saint-Joseph<sup>1</sup>. On a aménagé l'ancien presbytère contigu à l'église, qui servira de résidence aux deux prêtres. Peut-être nous adjoindra-t-on un troisième confrère pour desservir l'hôpital de la Charité qui est juste en face : ce confrère serait détaché de Saint-Joseph, où il réside maintenant. Donc nouvelle maison dont voici l'adresse : ÉGLISE SAINTE-CATHERINE, TULANE AVENUE, PRÈS HOWARD STREET.

On m'a placé à Sainte-Catherine parce que, parmi les nègres, un certain nombre parlent français. J'entendrai encore les confessions des blancs, à l'occasion, l'église étant au centre de la ville, et je continuerai à donner quelques missions au dehors.

A. VAUTIER.

1. Les nègres de toute la ville ont le droit de se faire enterrer chez nous.

## MEXIQUE

### MÉMOIRE HISTORIQUE

SUR LES ŒUVRES DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

ET DES FILLES DE LA CHARITÉ AU MEXIQUE

PAR M. CLÉMENT VIGO, C. M. (1906)

(Suite ; voy. t. 73, p. 280.)

Nous avons raconté précédemment les débuts de la Congrégation de la Mission au Mexique et nous avons énuméré les principaux établissements qu'elle y a eus ; nous allons rappeler les noms de quelques Missionnaires particulièrement connus, et nous indiquerons les fruits que la religion a recueillis du travail des Missionnaires.

#### CHAPITRE III

#### MISSIONNAIRES

##### REMARQUABLES PAR LEURS VERTUS ET LEUR SCIENCE

Pour ne pas aller contre le précepte du Saint-Esprit de ne pas louer les hommes tant qu'ils sont vivants : *Ante mortem ne laudes hominem quemquam* (Eccl., xxvii, 8), ce n'est que pour nos morts que nous donnerons un aperçu de la vertu et de la science que nous avons pu remarquer en eux.

M. José Perfecto AMEZQUITA Y GUTIERREZ est né dans la ville de Fernandez, San Louis de Potosi, le 19 avril 1835. Il est entré dans la Congrégation le 11 mars 1854. Il fut ordonné prêtre à Guadalajara par Mgr Espinoza, le 29 avril 1860, et il se dévoua à l'œuvre de l'éducation de la jeunesse de cette ville. Aux instances de l'évêque de Léon, il se chargea de la paroisse de Guadalajara, et la dirigea avec une grande prudence. Sacré évêque de Tabasco, le 5 septembre

1886, il remplit son office pastoral avec un zèle apostolique, tant dans ce diocèse, qu'il dirigea jusqu'au mois de janvier 1897, que dans celui de Puebla, qu'il gouverna dès le 14 mars de cette année-là jusqu'à sa mort, survenue le 27 octobre 1900, dans la ville de Puebla. Sa belle âme était douée d'un grand talent, de connaissances profondes, d'une grande humilité, d'une ardente dévotion et d'un zèle infatigable. Il était d'une parfaite urbanité.

M. Jean BOQUET Y CERDA. Ce très digne enfant de saint Vincent de Paul naquit à Vilasá de Ball, le 24 juin 1810. Il est entré dans la Congrégation en la maison de Barcelone, le 2 février 1830, et il y fut ordonné prêtre le 19 septembre 1835. Il arriva au Mexique, en décembre 1846, comme directeur des novices, charge dont il s'acquitta avec beaucoup de prudence, d'humilité et d'édification jusqu'à sa mort, qui arriva, le 5 février 1880, au collège de Santa Maria de Guadalupe, dite Mascarones, à Mexico.

M. Jean FIGUEROLA naquit à Reus, en Catalogne (Espagne), le 25 décembre 1785, et il entra dans la Congrégation le 29 décembre 1816, ayant déjà reçu le grade de docteur en théologie avant cette date. Il fut le premier supérieur de la maison de Puebla, qu'il a dirigée depuis le 20 décembre 1846 jusqu'au 14 juillet 1850, où il est mort. Il était très aimé pour sa charité, son humilité et son affabilité.

M. Antoine FERRER Y ALCINA est né à Arens de Mun, en Catalogne (Espagne), le 26 novembre 1833. Il est parti au mois de novembre 1856 pour le Mexique, où il travailla avec ardeur dans le saint ministère du sacerdoce, qui lui fut conféré le 29 mai 1856. Il parcourut le Mexique pour donner les exercices spirituels aux Filles de la Charité, et, plus tard, il se consacra aux missions, qu'il dirigea pendant plusieurs années. Il est mort à Tlalneplantla, le 21 décembre 1891, laissant un grand vide et un vif regret auprès de tous ceux qui l'ont connu.

M. Antoine LEARRETA de Iburguengoïta est né à Bilbao,

en Espagne, le 10 mai 1824. Il est entré dans la Congrégation, à Mexico, le 7 novembre 1851, et il y fut ordonné prêtre le 8 décembre de cette même année. Il a été supérieur de la maison de Léon, et il est mort dans la maison de Mexico le 7 février 1868. Son corps est enterré dans l'église de Saint-Laurent. Il a laissé une grande réputation de vertu et de science. Il était fort au courant de diverses sciences et de plusieurs des arts libéraux. Il est le premier historien de notre province mexicaine de la Congrégation de la Mission.

M. Édouard de Maria MONTANO Y SIERRA naquit à Otumba, diocèse de Mexico, le 13 avril 1837, et est entré dans la Congrégation au Mexique, le 14 août 1860. Il vint en Europe en mai de l'année suivante et fut ordonné prêtre dans la maison-mère, à Paris, le 23 septembre 1862. Il retourna au Mexique le 4 février 1864. Il a été supérieur des séminaires de Jalapa et de Monterrey, et, sous sa direction, ces séminaires ont été bien conduits et notablement augmentés; il dirigea ensuite le petit séminaire de Puebla. Il est mort à Guanajuato le 6 août 1886. Il jouissait d'une grande réputation acquise par ses vertus, par ses connaissances théologiques et par ses prédications.

M. Gabriel PUBILL Y VILALTA est né à San Matéo de Vajès, Vich, en Catalogne (Espagne), le 21 août 1831, et il est entré dans la Congrégation le 2 septembre 1854. Il arriva à Mexico le 30 novembre de cette année-là, et il y fut ordonné prêtre au mois de mars 1858. Il a prêché des missions dans les États de Jalisco, Nuevo Léon, Coahuila, Mexico et Yucatan, et il est mort, le 24 février 1884, à Peto, petit village appartenant à ce dernier État. Son caractère était aimable et son instruction très complète. Il connaissait si bien la langue maya, qui est l'idiome de ce pays, que non seulement il faisait le catéchisme et confessait en maya, mais encore il avait écrit en cette langue l'examen de conscience, le catéchisme et de petites instructions. Il connais-



sait bien le grec et on trouva des lettres qu'il avait écrites à M. Valde en cette langue.

M. Benito VALDE Y PENEDO naquit, le 14 novembre 1825, à San Verissimo de Véran (Galice), en Espagne, et il entra dans la Congrégation, à Madrid, le 10 août 1856. Dans la même année, 1856, au mois de novembre, il arriva à Mexico où il fut ordonné prêtre, le 29 mai 1858. Il a fait des missions dans les diocèses de Guadalajara, Léon, Linares et Mexico, et il est mort en Huichapan, dans l'État de Hidalgo, le 11 septembre 1875. Il avait été le collaborateur de M. Pubill dans plusieurs missions et il ne lui était pas inférieur en ardeur et en dévouement à entendre les confessions. Il était très humble, et quand il n'était pas en mission, il se préparait avec zèle par l'étude et par la prière à prêcher utilement les missions suivantes.

#### CHAPITRE IV

#### FRUITS QUE PAR LES MISSIONS ET PAR L'ENSEIGNEMENT LA CONGRÉGATION DE LA MISSION A PRODUITS POUR LE BIEN DE LA RELIGION

Au Mexique, les missions ont fait la principale occupation des prêtres de la Congrégation de la Mission; toujours elles ont obtenu, avec la grâce de Dieu, des fruits très abondants dans tous les endroits. Voici les principaux de ces fruits:

I. — Remédier aux unions illégitimes soit par la séparation des conjoints soit par le sacrement du mariage;

II. — Procurer et faire aimer la réception des sacrements de la pénitence et de l'eucharistie. Malgré tout le zèle des curés, un grand nombre de leurs paroissiens ne se présentent jamais à confesse ni à la communion; or, la voix du missionnaire obtient ce fruit vraiment consolant dans toutes les missions;

III. — Amener la paix et la réconciliation dans les paroisses. Voici comment : dans plusieurs missions s'est pré-

senté le cas de voir les habitants des villages si remplis de défiance et d'animosité envers leurs curés, qu'ils préféreraient ne pas entendre la messe les jours de précepte, plutôt que d'assister à la messe de M. le curé, et qu'ils ne s'approchaient pas des sacrements parce qu'ils ne voulaient pas les recevoir de ses mains;

IV. — Il n'y a guère eu de mission où, par le moyen des confessions générales, plusieurs personnes n'aient quitté le chemin par lequel une fausse honte les conduisait à la perdition;

V. — Il y a eu des personnes dont, par un dessein qui paraissait providentiel, la conversion fut suivie d'une mort édifiante, même avant de finir la mission où elles s'étaient converties.

Pour ce qui se rapporte à l'éducation de la jeunesse, la Congrégation a eu trois classes d'établissements : des collèges proprement dits, des grands et des petits séminaires.

Il est hors de doute qu'une éducation chrétienne, unie à un régime paternel, forme des jeunes gens édifiants qui seront plus tard l'honneur de leurs familles et de la société. Le collège de Guanajuato, par exemple, a été un modèle accompli d'éducation, soit au point de vue littéraire et scientifique, soit au point de vue de la formation morale et religieuse. Et la preuve c'est qu'il a élevé non seulement des prêtres édifiants qui sont maintenant la gloire du diocèse de Léon, mais encore des avocats, des médecins, des ingénieurs et des négociants, qui édifient par leur bonne conduite et qui sont des hommes distingués par leur savoir.

La formation des élèves d'un grand séminaire, on peut l'affirmer sans crainte d'exagérer, est une œuvre qui non seulement est plus noble et plus importante par son objet, mais qui est aussi plus féconde dans ses effets que les missions elles-mêmes; la raison en est que, dans les séminaires, on ne travaille pas seulement, comme dans les missions, pour sauver des âmes individuellement, mais on coopère

par là au salut de tout un peuple. Les Prêtres de la Mission ont pu vérifier que cette coopération se fait de deux façons : premièrement, par l'esprit de la vocation qu'ils cherchent à inculquer aux séminaristes aussi bien qu'à les former à l'esprit ecclésiastique, et, deuxièmement, en prévenant l'entrée dans le sacerdoce de ceux qui n'en sont pas dignes. Que nos Missionnaires aient formé des prêtres savants et vertueux, on peut le constater dans tous les diocèses qui ont confié leurs séminaires à la Congrégation.

« Mais comme M. Édouard Montaña, que nous avons mentionné plus haut, le disait dans son prospectus du petit séminaire de Puebla, l'expérience a montré combien il est difficile de donner aux enfants, qui se croient appelés à la carrière ecclésiastique, l'éducation spéciale que réclame leur sainte vocation; il faut que le jeune ecclésiastique ait son école spéciale, comme il y en a une pour le militaire, pour le médecin et pour le jurisconsulte. »

La Congrégation, de tout temps, a eu cette idée; plusieurs fois elle l'a réalisée dans les diocèses où NN. SS. les évêques avaient confié aux Missionnaires la formation de leur clergé. Toujours ce fut avec succès. Voici un exemple :

Mgr Clément de Jésus Munguia, évêque de Michoacan, a eu trois collèges dans son diocèse, et, parlant du petit séminaire, il dit ceci : « Cependant, ce qui a fait concevoir les plus consolantes espérances, c'est surtout le petit séminaire de Morélia. L'ordre, la régularité et l'esprit qui y règnent sont le sujet de la plus grande satisfaction pour tous ceux qui connaissent cet établissement. » (Panégyrique de saint Vincent de Paul.)

#### CHAPITRE V

#### ÉTAT ACTUEL (1905)

La province du Mexique possède maintenant un plus

grand nombre de Missionnaires qu'elle n'en avait jamais eu jusqu'ici; c'est la province d'Espagne qui lui vient en aide par son personnel.

La Congrégation dirige actuellement les grands séminaires de Oaxaca, de Mérida, de Yucatan et de Chihuahua, à la satisfaction de NN. SS. les évêques.

Le grand séminaire de Yucatan possède maintenant le collège contigu de Mgr Norbert Dominguez, lequel a été acheté par M. Trischler avec ses cabinets d'histoire naturelle et sa bibliothèque : dans cette partie de la maison, sont établis et entièrement séparés les élèves du petit séminaire. L'instruction primaire est donnée à plus de trois cents enfants, confiés aux Petits Frères de Marie, sous la direction de la Congrégation de la Mission.

En 1900, fut ouvert à Tlalpam un collège catholique, sous le vocable de Saint-Vincent-de-Paul; on adopta dans ce collège le plan d'études établi dans le district fédéral de Mexico; de la sorte était reconnue officiellement la validité des cours des élèves. Il promettait d'être très utile et de donner des fruits abondants pour l'avenir. Au mois de janvier 1903, on a réuni ce collège à celui de Tacubaya.

Au mois de janvier 1902, un autre collège catholique fut, en effet, fondé à Tacubaya, rue de Manuel Dublan, n° 463; il est sous le vocable de Saint-Joseph; il a un fonds suffisant provenant du legs de M. Barthelomy Savignon. Ce collège, comme précédemment celui de Tlalpam, a ses cours officiellement reconnus par le gouvernement; il est fréquenté actuellement à peu près par deux cents élèves. Il avait été destiné à devenir un petit séminaire, d'après la volonté formelle et bien déterminée de ses fondateurs. Mais comme des empêchements se sont présentés à la réalisation de cette dernière volonté des fondateurs, et par suite de difficultés sur la direction religieuse de l'enseignement, la Congrégation l'a quitté en décembre 1903.

Pour ce qui se rapporte aux Missions, nous n'avons qu'à

constater des résultats très consolants à Mexico, Puebla et Yucatan. Dans ce dernier diocèse, la Congrégation s'est chargée des Indiens mayas de l'Orient et du midi de Yucatan. Depuis onze ans, les enfants de saint Vincent de Paul vivent parmi eux, les catéchisant, et s'associant à leurs privations et à leurs incommodités pour avoir le bonheur de les instruire.

Au commencement de l'année 1902, une mission a été fondée par Mme Loreto Péon et établie dans la maison contiguë à l'église Notre-Dame de Lourdes, à Mérida, avec charge de desservir cette église. Les Missionnaires qui y sont établis ont déjà parcouru le diocèse de Yucatan pour remplir la charge de la fondation.

Dans la ville de Mexico, les Lazaristes sont chargés de l'église de la Conception; ils dirigent les conférences des Dames de la Charité, les associations des Enfants de Marie Immaculée, de la Garde d'honneur, du Sacré-Cœur de Jésus, de l'Apostolat de la prière, des saints Anges, de la sainte Agonie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, etc.

(A suivre).

---

## SOUVENIRS DE VOYAGES

DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE ET L'AMÉRIQUE DU SUD

24 OCTOBRE 1905 — 15 AVRIL 1908

*Compte rendu de la sœur PINAT, Visitatrice,  
à la très honorée Mère KIEFFER, à Paris.*

(Suite; voyez ci-dessus, t. 73, p. 635.)

### ÉQUATEUR

Ayant à me rendre du Guatemala à l'Équateur, je partis pour Port-Limon, le 21 juin 1906, avec la sœur supérieure de l'hospice, qui devait m'embarquer pour Panama, et je laissai ma sœur Dutilleul à Costa-Rica, chez la bonne sœur

Adant, qui se chargea avec beaucoup de bonté et de cordialité d'achever sa convalescence.

Je ne devais plus revoir ma chère compagne que le 29 septembre.

Le trajet de Costa-Rica à Port-Limon se fait en huit heures de chemin de fer. Cette route est d'une hardiesse vraiment grandiose ; on monte constamment en tournant au bord des précipices, et c'est, chaque fois, un nouvel horizon de montagnes verdoyantes, où les arbres s'entassent les uns sur les autres, chargés eux-mêmes de feuillage merveilleusement découpé ; de temps en temps, une chute d'eau, tombant en cascade, vient rompre le calme presque sauvage d'une nature digne du divin créateur.

Le vapeur pour Colon était au port ; mais, grande déception, l'agent nous refuse des places, disant qu'il y avait quarantaine à cause d'un cas de fièvre jaune.

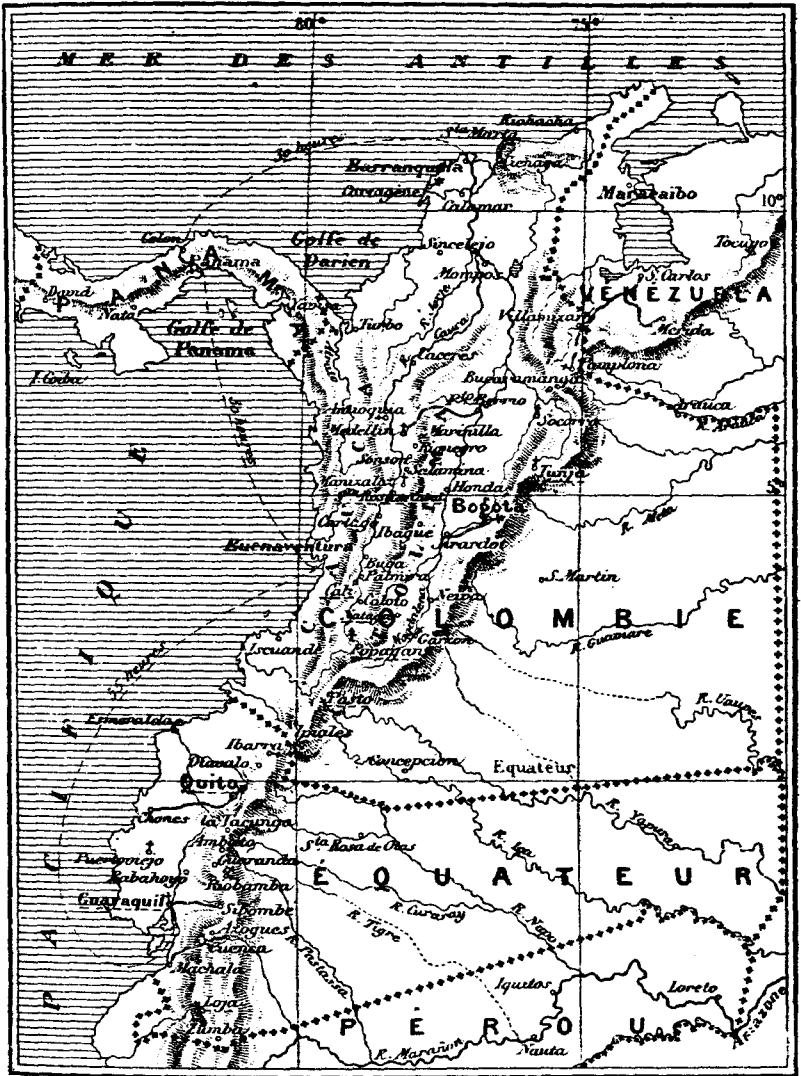
Après une nuit passée dans une maison de famille, nous revenons à Costa-Rica et, quelques jours plus tard, nous prenons la route de Pontarenas avec les quinze heures de charrette par laquelle nous étions venues.

La bonne sœur Adant, qui m'y avait accompagnée, me quitta après m'avoir embarquée sur le *New-Port* ; et, après un bon voyage, j'arrivai sous les auspices de la sainte Vierge, le 2 juillet, à Panama et j'eus la consolation d'y retrouver encore la digne sœur Gœury.

Là, j'eus quelques difficultés pour obtenir l'autorisation de m'embarquer pour l'Équateur ; elle me fut enfin donnée par une dépêche du président de la République :

Le 9 juillet, le *Peru*, bateau américain, m'amenait à Guayaquil avec une bonne compagne de ma sœur Gœury.

Le 12, à neuf heures du soir, nous arrivions en vue de Guayaquil dont l'aspect est beau et pittoresque ; c'est un port très étendu et important. Selon l'usage, le bateau est en quarantaine, mais pour quelques heures seulement. Le lendemain, à une heure et demie, ma sœur Bizord, ancienne



CARTE DE L'ÉQUATEUR ET DE LA COLOMBIE

sœur de la paroisse Saint-Ambroise, à Paris, venait nous chercher dans la barque du commandant.

Nous étions à une très grande distance du port, mais, bientôt, cependant, nous arrivions à l'hôpital central, qu'un grand incendie détruisit presque entièrement, il y a quatre ans, et qui fut remplacé par une autre infiniment plus petit. La maison de la Providence qui est succursale de l'hôpital central est une maison d'orphelines et de classes de pensionnaires. Deux autres écoles dépendent du gouvernement : elles sont connues sous le nom de *Syrène* (école de Jésus et de Marie) et de *Sainte Ismelda* ; elles contiennent plus de trois cents enfants.

L'hôpital militaire, brûlé en 1874, fut reconstruit et transporté sur un monticule qui domine la ville et la mer.

Le 24 juillet seulement, faute de places dans les voitures, j'ai pu me mettre en route à cinq heures du matin, pour Quito. Nous devions arriver à Cajabamba à six heures du soir, mais, à cause d'un déraillement survenu la veille, le train reste en arrêt pendant six heures, et nous n'arrivons qu'à minuit. Là, m'attendait la bonne sœur Monestrol, assistante de la province, dont je devais entendre parler jusqu'à la fin de ce long voyage, ayant laissé le meilleur souvenir au Brésil, où elle a été directrice du séminaire.

Le lendemain, à cinq heures du matin, nous partions par la diligence; nous couchions chez nos sœurs de Latacunga pour repartir le lendemain à cinq heures, toujours en diligence; nous arrivions enfin à Quito dans l'après-dîner.

Ce voyage, quoique assez pénible encore, n'est plus rien auprès de ce qu'il était quand il fallait le faire à cheval depuis Guayaquil; cependant, on ne peut se faire idée de ces trajets de voiture et des secousses terribles qui vous broient dans ces routes si mauvaises, ce qui n'empêche pourtant pas leur beauté. C'est une variété immense de sites sauvages et accidentés. On se perd dans les montagnes, où l'on passe successivement du froid au chaud. Quand on arrive près



du fameux volcan Chimborazo, il faut se garantir comme on peut de la bise glacée qui l'entoure. On appelle ces alentours la petite Sibérie.

J'eus le regret de trouver la digne sœur Gillioën un peu souffrante, elle était à la campagne et n'a pu revenir à la Maison centrale pendant mon séjour à Quito.

Le digne M. Claverie, directeur de la province et fondateur de la mission de l'Équateur, donnait la retraite aux sœurs. Depuis mon départ, le bon Dieu l'a rappelé à lui, dans un de ses voyages, et les regrets unanimes, disent assez combien il était cher à cette province.

La Maison centrale, désignée sous le nom de *Saint-Charles*, est un ancien couvent de Franciscains; il y a des classes nombreuses, d'environ sept cents enfants, et, de plus, une succursale établie à la *Quinta* ou maison de campagne et connue sous le nom de *Maison Saint-Vincent*, où l'on reçoit les enfants trouvés, devenus trop nombreux pour les garder à *Saint-Charles*. Grâce à une immense étendue de terrain, on put établir un orphelinat de garçons et un autre de filles, complètement séparés.

Ce ne fut pas sans difficultés que les sœurs purent s'installer à l'Hôpital civil et militaire que dirige la sœur Monestrol; les commencements furent très pénibles, mais aujourd'hui, elles ont la consolation d'y soigner trois cents cinquante malades.

L'Hospice renferme toutes les misères humaines : des incurables, des fous. Il y a aussi une léproserie tout à fait séparée, en haut d'une montagne; sur un versant, il y a les femmes, et sur l'autre, les hommes, le cimetière est au milieu. Ils entendent la messe dans une tribune vitrée et reçoivent la sainte communion par un guichet.

J'ai vu le tableau qui a été l'objet de la pieuse et enthousiaste curiosité des habitants de Quito et dont on a beaucoup parlé; malheureusement, la Vierge des Douleurs ne

m'a pas spécialement favorisée de ses regards, je n'en étais pas digne sans doute.

Le 22 août, je quittais Quito, et, sur le parcours, faisais des visites. A Latacunga l'on s'occupe de mieux installer les malades; mais, les ressources manquent, les classes y sont bien remplies.

A Ambato les œuvres pour le soin des malades sont établies et les classes comptent de trois cent cinquante à quatre cents enfants.

L'hôpital civil et militaire de Riobamba a été depuis peu presque entièrement reconstruit. Sept cents enfants occupent les classes.

Le champ du Seigneur est difficile et laborieux à cultiver dans ces différentes maisons par suite des événements politiques et des faibles ressources dont on dispose, mais Dieu, qui voit l'ardeur du zèle et l'intention qui l'anime, se plaît à faire fructifier et à bénir le travail de ses généreuses ouvrières.

J'étais de retour à Guayaquil le 3 septembre; le 4, je partais pour Babahoyo, où nos sœurs ont un hôpital qui a été fondé il y a trente ans. Depuis dix ans, l'hôpital actuel existe; il subit, en ce moment, quelques réparations et améliorations. Les classes subsistent depuis vingt ans et comptent deux cents enfants.

On m'avait annoncé, sur le fleuve Babahoyo, des centaines de crocodiles, mais, le temps n'étant pas propice, je n'en vis aucun. On raconte (il y a de cela quelques années) que deux sœurs, voulant rejoindre le grand vapeur qui devait les porter en France, traversaient le fleuve en petite barque quand, tout à coup, l'Indien qui les conduisait laissa tomber ses rames en disant : « Nous sommes perdus ! » En effet, toute une file de crocodiles s'avancait vers la petite embarcation. Les sœurs se mirent à chanter l'*Ave Maris stella* et, petit à petit, les crocodiles, interdits d'abord,

s'éloignèrent suffisamment pour permettre aux sœurs d'aborder sûrement.

Le 7 septembre, je fis la visite à l'hospice : il comprend un asile pour les fous qui est le bâtiment le plus ancien, une convalescence, nom qui cache un asile pour les tuberculeux, et l'hospice proprement dit, avec tous les genres d'infirmités, des vieillards, des infirmes, des enfants : c'est une moyenne de trois cent cinquante personnes.

Les bâtiments sont neufs, vastes, aérés, bien aménagés et les pauvres vieillards jouissent en paix de leurs vieux jours. Il y a maintenant un bien grand vide dans cette maison, ma sœur Morisseau quittait cette vallée de larmes quelques mois après mon départ.

Il y aurait bien d'autres choses à dire encore sur cette intéressante province; mais le rapport si complet que M. Hermet a fait paraître dernièrement dans les *Annales* peut y suppléer.

## PÉROU

Le 21 septembre, je quittai Quito et m'embarquai sur le *Palma* avec deux sœurs malades que j'emmenais à Lima.

A cause de la fièvre jaune, réelle ou imaginaire à Guayaquil, nous avons été l'objet d'une véritable persécution des médecins, qui, à tous les ports, nous faisaient décliner nos noms et comparaître au salon pour nous tâter le pouls, ou alors venaient dans la cabine s'assurer de notre température, etc.

Les côtes du Pérou sont ternes, arides, faites de terre et de sable; il y a un changement total de la nature, surtout lorsqu'on arrive à Païta, Eten, Pascamayo, dont les ports ne sont que des roches grises et sévères, d'aspect très pauvre.

Le voyage fut bon et, le 26, je retrouvai ma chère compagne qui était venue au-devant de moi à Salavary.

Ce fut une bien douce joie de se revoir après de si longs

jours, et, dans nos cœurs, que de souvenirs et que d'actions de grâces !

Toujours pour le même motif de quarantaine, le port de Salavary nous fut interdit et nos sœurs de Trujillo furent privées de notre visite ; cependant, la sœur Jansen, bravant les flots qui sont toujours très agités dans ce port, vint nous voir avec une de ses compagnes nouvellement arrivée de France.

Un petit incident permit une compensation à la visite manquée. Les bateliers ayant retardé un peu le départ, quand nos sœurs arrivèrent à la jetée, où habituellement un tonneau en forme de chaise vous hisse sur le pont, tout était fermé et les feux éteints. On eut beau appeler, crier, personne ne vint. Il fallut donc choisir, ou de coucher dans la petite barque, ou de revenir au bateau, ce que nos chères sœurs n'hésitèrent pas à faire. Profitant de ce contre-temps, nous avons été bien heureuses de partager avec elles notre cabine et de leur prêter, jusqu'au lendemain, les vêtements nécessaires pour sécher les leurs qui étaient trempés. Elles nous quittaient à sept heures du matin, et nous, continuant notre voyage, nous arrivions le 29 à Callao, port de Lima. La sœur Castagnet, Visitatrice de la province ; la sœur assistante et d'autres sœurs venues au-devant de nous, nous accueillirent très affectueusement.

De Callao à Lima, il y a trois quarts d'heure que l'on fait en tramway électrique. Sur le chemin, se trouve Bellavista, où les Filles de la Charité ont un hôpital de femmes.

Nous arrivons bientôt, à la Maison centrale, où les sœurs supérieures de Lima, la sœur économiste, les sœurs de la maison, les enfants nous attendaient.

Vous connaissez, ma Mère, cet ancien couvent de Carmélites assez sombre d'aspect, de forme carrée, entouré de cloîtres, mais qu'un délicieux jardin, où sont réunies les fleurs les plus délicates, transforme, engageant les cœurs à la confiance.

L'accueil si généreux et si bon de la respectable sœur Castagnet nous fit bien vite oublier les fatigues du voyage.

Nous ne tardâmes pas à aller saluer le respectable M. Mivielle, supérieur des Prêtres de la Mission, à Lima, qui nous reçut avec ce bon et fin sourire que tous lui connaissent. Lui aussi vient de paraître devant Dieu, ayant eu la consolation de lire, quelques heures auparavant, la bénédiction toute paternelle que lui envoyait le Saint-Père, à l'occasion de sa cinquantaine. Après avoir dit à ses confrères qu'il voulait se préparer à en bien profiter, il se retira dans sa chambre, et le lendemain, il n'était plus. Toute la ville de Lima connaissait et estimait M. Mivielle, aussi la peine et les regrets furent généraux, mais particulièrement sentis dans tous les cœurs des Filles de Saint-Vincent.

La chapelle de la Maison centrale, à laquelle il faudrait plutôt donner le nom d'église, sans être bien large est très haute et très grande ; les autels des bas côtés y ont conservé le cachet ancien, beaucoup de riches dorures, comme dans la plupart des églises du Pérou. Les jours de fête, elle est toujours merveilleusement et artistement ornée.

Les classes, qui, avec l'asile particulièrement nombreux, comprennent 800 enfants, orphelins, enfants trouvés, et un ouvroir externe sont les principales œuvres. Les pauvres y sont largement secourus ; il y a d'abord une distribution quotidienne d'aliments cuits à 100 pauvres ; une autre, deux fois la semaine, de comestibles à 150 pauvres ; il a aussi un dispensaire auquel est attaché un médecin qui vient tous les jours pour une consultation gratuite et va voir à domicile les malades qu'on lui indique ; les médicaments sont distribués gratuitement et fournis par la pharmacie.

L'association des enfants de Marie tient une place d'honneur dans la ville par la charité qui s'exerce entre ses membres et par leur tenue digne et modeste. L'association des Dames de Charité comprend plus de 600 membres ; une autre, de Mères chrétiennes, 200.

Après avoir fait une visite de bonne arrivée dans toutes les maisons de nos sœurs, je fis les visites régulières et chacune m'offrit son intérêt et ses consolations.

Je mets au premier rang, dans cette ville de Lima, l'hôpital Sainte-Anne, où le souvenir des années que vous y avez passées, ma Mère, reste enraciné dans les cœurs. Nous avons vu votre cabinet, auquel la bonne sœur Duribreux n'a rien touché, voulant ainsi prendre et garder tout ce que vous y aviez laissé. La Vierge Immaculée en marbre blanc, ayant au cou la clef d'or que vous lui avez mise, est toujours à la même place et nous avons lu avec bonheur l'historique si intéressant que vous avez écrit sur cet hôpital. Cela seul aurait suffi pour nous le faire aimer ; mais le souvenir gracieux de sainte Rose y ajoute un charme tout spécial. On vénère, dans la chapelle des Filles de la Charité, un immense et très beau Christ, au pied duquel cette aimable sainte priaît de longues heures ; et l'on a conservé longtemps une petite chambre où elle venait souvent se recueillir ; aujourd'hui, elle est malheureusement convertie en salle d'électricité.

Cet hôpital, exclusivement pour les femmes, où les Filles de la Charité sont depuis 1858, compte plus de cent cinquante ans d'existence. Il comprend treize salles ; au centre, on remarque une espèce de rotonde comprenant quatre grandes salles formant la croix ; au milieu se trouve l'autel, qui a deux faces, et chaque dimanche on y dit la messe pour les malades avec une homélie sur l'Évangile.

Monseigneur l'évêque vient plusieurs fois par an donner la confirmation. Il y a des confessionnaux dans les salles, une chaire, et l'on fait plus de 700 baptêmes par an.

Très charitablement et largement administré, le bien qui se fait dans cet hôpital est le fruit du zèle et de la ferveur qui animent les cœurs.

Il ne faut pas que j'oublie un vieux serviteur français, Ventura, qui m'a chargé de vous offrir son respect, ma

Mère, et de vous remercier du souvenir utile que, chaque année, vous avez la bonté de lui envoyer.

Je dois mentionner maintenant, l'« Hôpital du 2 Mai », d'une apparence grandiose, à laquelle répond magnifiquement l'intérieur.

La première allée, qui sert d'entrée à l'hôpital proprement dit, est très spacieuse et l'on y pourrait admirer quarante colonnes immenses en cèdre, si elles n'étaient cachées par une couche de peinture qui malheureusement s'épaissit chaque année.

Lessalles, au nombre de dix-sept, prennent toutes naissance dans un grand jardin et s'en vont perpendiculairement formant un cercle : elles sont grandes, aérées, et toutes séparées par de petits jardins. La propreté, l'ordre et la bonne administration font de cet hôpital, qui est exclusivement pour les hommes, au nombre de 700, un établissement modèle. Il y a une centaine d'employés qui ont leur salle de jeux, leur bibliothèque, ce qui les retient à la maison et constitue une petite œuvre d'apostolat.

En face de l'hôpital, une petite classe tout à fait libre a été établie pour recueillir les enfants à moitié sauvages du quartier ; ils sont environ 250.

La sœur Frévil, assistante de la Providence, nous reçut avec tout son cœur et fut heureuse de nous montrer ses bonnes sœurs anciennes, ses reliques comme elle les appelait, qui, avec leur cinquante ans de vocation, voulaient du travail encore et mettaient l'entrain à la récréation.

Nous voilà, le 16 octobre, à l'Hôpital militaire, chez la respectable et bonne sœur Lamy, pour laquelle les militaires ont une sincère vénération ; c'est, par excellence, la servante des pauvres, elle ne vit que pour ses soldats. Le commandant me disait qu'on aurait une révolution dans l'armée, si l'on tentait d'enlever cette respectable sœur de l'hôpital. C'était le mois du Rosaire et les braves soldats avec leur

voix et leur âme un peu guerrière nous ont joyeusement chanté les louanges de la sainte Vierge.

Cet hôpital est également disposé en forme de croix avec un autel où l'on dit la messe tous les dimanches. Les malades, bien soignés, y sont heureux ; on sent que la Fille de la Charité aime et soigne avec son cœur en vue des âmes.

Des militaires nous passons à la Crèche, *la Recolleta*, ancien couvent de Dominicains de la stricte observance. On inaugura en notre honneur un nouveau réfectoire où de nombreux poupons attendent impatiemment leur petite portion.

Le 24 octobre, fête de saint Raphaël, anniversaire de notre départ de France, la bonne sœur Lavergne, voulut, pour fêter notre céleste conducteur et, en reconnaissance de son incessante protection, célébrer solennellement ce jour ; une ancienne statue de saint Raphaël, remise à neuf et gracieusement décorée eut tous les honneurs de la fête. Les aînés de la petite troupe enfantine, de quatre à six ans, firent les frais du chant et s'en acquittèrent avec une grâce parfaite. Ce jour, on baptisa deux Raphaëls, un de quelques jours et l'autre de soixante ans, Chinois que la respectable sœur Castagnet avait depuis quelques années à son service. Il avait été habillé de neuf pour la circonstance ; la transformation étant ainsi complète, il avait un air rayonnant.

Beaucoup de pieux souvenirs se rattachent à cette maison. Dans une salle principale, on voit encore une poutre dont on raconte que, de trop courte qu'elle était pour une réparation, elle s'allongea d'une soixantaine de centimètres à la prière du bienheureux Macias, dominicain, et l'on distingue parfaitement le morceau miraculeux. Sous un escalier, placé derrière l'autel de la chapelle, laquelle a deux autels magnifiques tout en bois sculpté, on montre également l'endroit où ce même religieux aimait à se retirer pour faire oraison. Dans la cour d'entrée, on vénère un Christ au pied duquel le Bienheureux passait de longues heures ; il est rapporté



qu'il s'élevait de terre et restait ainsi dans une extase d'amour, sa poitrine contre celle du Sauveur. Ce fait s'est renouvelé plusieurs fois et a été consigné sur une plaque commémorative.

Le soir même de notre départ, la bonne sœur Lavergne eut une terrible épreuve. Une fièvre maligne sévit parmi ses chers petits, et, chaque jour, elle avait la douleur d'en voir mourir sept à huit. Quarante sont ainsi partis pour le ciel, augmentant le nombre de ceux dont il est dit : « Qu'ils jouent innocemment au pied de l'Agneau avec leurs palmes et leurs couronnes. »

Vint le tour de ces pauvres êtres qui n'ont pas de raison, où le dévouement de nos sœurs doit s'exercer encore avec plus d'esprit de foi, de désintéressement. Je puis le dire particulièrement du *Cercado*, où le local très restreint entassait les uns sur les autres ces pauvres malades un peu bruyants. Il y avait un projet de bâtisse, et je souhaite de tout cœur pour la bonne sœur Pagès et ses chères compagnes, qu'il soit mis à exécution.

Le 28 octobre, nous nous sommes rendues aux Incurables, chez la bonne sœur Allenou. Cette maison, réunion de toutes les misères morales et physiques, prit naissance en 1669. — En voici l'origine touchante. Un religieux du couvent de Saint-Augustin, appelé Don Figuera, secourait publiquement les pauvres et son ardente et inépuisable charité pour les malades lui avait mérité le nom de « Vénérable ». Ce n'était cependant pas sans grande humiliation, sans injures et mépris qu'il exerçait ainsi ces fonctions charitables, mais son zèle tout divin ne se ralentissait pas. Dieu, toujours prodigue de ses dons, voulut récompenser son fidèle serviteur. Ce saint prêtre fut appelé pour confesser une négresse qui habitait le faubourg le plus infect de la ville. A son retour, passant près d'un fumier, il fut surpris d'entendre de tristes gémissements. Ne comprenant pas d'où ils pouvaient venir, il regarde de tous côtés, cherchant

le malheureux qui se plaignait ainsi et le trouve étendu, plein de boue, d'immondices, sur ce lieu dégoûtant. Profondément ému, Don José s'approche et dit avec tendresse : « Que fais-tu là, mon frère? — Mon Père, répond le pauvre d'une voix presque mourante, ma misère est extrême, mes maux sont incurables, je suis abandonné et réduit à chercher repos en ce lieu-ci. » L'état si malheureux et l'accent de tristesse de cet infortuné attendrit jusqu'aux larmes le charitable frère, et, se penchant vers lui : « Viens, mon fils, lui dit-il, lève-toi, je veux te procurer quelques soulagements. » Et le pauvre indigent, que cette voix ranime, essaye de soulever ses membres amaigris. « Impossible, mon Père; ma faiblesse est si grande que je ne puis bouger, comment pourrais-je vous suivre? » Mais, la charité ne connaît point d'obstacles, elle surmonte tout ! Don José divinement fortifié, lève sans hésiter, le mystérieux infirme qu'il charge sur ses épaules ; et au fur et à mesure qu'il s'approche du couvent, son fardeau devient moins pesant.. Entré dans sa cellule, il le dépose dans son propre lit et se met en devoir de laver les pieds de son pauvre indigent ; mais, ô surprise ! ils sont blancs comme la neige et sur chacun d'eux paraît une plaie resplendissante. Il prend les mains et le même prodige éclate. Alors, le cœur palpitant d'émotion, il regarde le visage de l'apparent malade et le voit resplendir d'une lumière éclatante. « Mon Seigneur et mon Dieu ! » s'écrie-t-il à genoux. Et pendant qu'abîmé de bonheur et d'amour, il sentait en son âme un avant-goût des cieux, une voix se fit entendre : « Tu as été mon refuge dans ma grande détresse, ce que tu as fait à moi-même aujourd'hui, fais-le aux plus petits des miens ». Et le divin malade disparut, laissant au cœur du prêtre une flamme nouvelle pour soulager les pauvres, recueillir les infirmes qu'il commença à réunir dans un petit hospice connu sous le nom de « Refuge », nom qu'il porte encore aujourd'hui.

Plus tard, en reconnaissance d'une grâce obtenue, le gé-

néral Don Dominique Cuerto fit bâtir un magnifique hôpital que le terrible tremblement de Lima, en 1747, détruisit complètement. Ce qui existe aujourd'hui a été reconstruit par les religieux Belennites.

De retour à la Maison centrale, nous y avons célébré la fête de la Toussaint, et le lendemain, Jour des morts, selon la louable coutume à Lima, on chanta dans la chapelle une messe solennelle pour les sœurs défuntes de la province. C'est le respectable M. Mivielle qui officia, et il y eut un bon nombre de sœurs de chaque maison.

Il nous restait encore trois maisons à voir à Lima. Saint-André est un grand orphelinat qui possède une splendide et vaste chapelle tout en bois sculpté. Saint Joseph y est le grand pourvoyeur et le modèle des enfants, que l'on forme à toutes espèces de travaux.

A la maison Saint-Vincent, l'on place les enfants trouvés auxquels, entre les heures de classe, on apprend divers métiers : cordonnerie, menuiserie, tailleurs ; plusieurs sont occupés dans une imprimerie. Enfin, Sainte-Rose ; cette maison est connue également sous le vocable de Notre-Dame-de-Lourdes, qui est établie gardienne d'un grand troupeau d'enfants. La grotte, dans laquelle on célèbre la sainte messe et où l'on vient régulièrement prier, est un véritable sanctuaire de piété, que les cierges et les *ex-voto* nombreux décorent à l'honneur de Marie.

Le 10 novembre, nous nous sommes rendues à l'Hôpital de Callao, port de Lima. C'est un établissement bien vaste déjà et cependant insuffisant pour le nombre des malades et surtout pour la charité infatigable de la respectable sœur Claverie, une des premières Filles de la Charité, arrivées au Pérou en 1858.

A côté de l'hôpital, il y a un vaste bâtiment pour les classes où l'on peut recevoir un millier d'enfants.

Après avoir visité l'hôpital et l'orphelinat des filles et des garçons de Bellavista, passé une journée au lazaret de Guia,

dont les pavillons ressemblent à de petits chalets suisses, nous avons attendu quelques jours, à la Maison centrale, l'arrivée du vapeur qui devait nous conduire à Mollendo.

Nous ne devons plus la revoir, cette chère Maison centrale de Lima, mais nous l'avions gravée dans notre cœur pour les aimables et généreuses attentions de la respectable sœur Castagnet, et il nous serait impossible d'oublier le dévouement affectueux et incessant qu'elle et ses compagnes nous témoignèrent pendant notre séjour à Lima.

Encore une fois cependant, il fallait se quitter, enfermer dans le cœur du bon Maître tous les chers souvenirs et aller de l'avant.

Déjà, j'emportais la douce consolation du bien réel qui s'opère dans la province du Pérou, et je devais, en finissant de la parcourir, remercier Notre-Seigneur dont l'admirable Providence ne manque jamais à ceux qui s'y confient.

Le 26 novembre, nous nous embarquions pour Mollendo, sur le *Maïpo*. Le lendemain 27, nous fêtions dans l'intimité l'anniversaire de la Médaille miraculeuse, reportant à travers l'Océan, nos pensées et nos cœurs dans cette aimée chapelle de notre maison-mère et nous unissant à ceux et à celles qui avaient le bonheur d'y prier.

Le 29, nous débarquions à Mollendo : ce port est extrêmement mauvais, et il est impraticable une partie de l'année ; les écueils sont nombreux et il faut toute la dextérité des habiles matelots pour les éviter et combattre les flots. Mais saint Raphaël, notre fidèle protecteur, sut montrer, là encore, son bienfaisant secours et facilement nous pûmes débarquer. Le petit hôpital que les Filles de la Charité desservent est naissant, très bien situé, entre la montagne et la mer ; il promet pour l'avenir.

Mais bientôt, le 3 décembre, la bonne sœur Charasse, alors supérieure des orphelins, et qui s'en est allée, quelques mois après notre départ, recevoir là-haut la couronne que

sa charité lui avait préparée, vint nous prendre à l'hôpital pour nous conduire à Aréquipa.

C'est un voyage facile et très agréable qui se fait en six heures de chemin de fer à travers des montagnes et des rochers de toutes couleurs et derrière lesquels, dans le lointain, on aperçoit les Cordillères avec leurs cimes couvertes de neige.

Pour varier et réjouir ces rochers un peu sévères, de temps en temps, un éclair de verdure s'y fait jour ; le courant d'eau qui les baigne y donne la fertilité et permet à de braves Indiens d'y établir leur hutte primitive et d'y cultiver pour leur subsistance.

Aréquipa est à 2 400 mètres du niveau de la mer, la maison des Filles de la Charité est au bas du volcan *Misti* qui mesure 3 400 pieds. Parfois, on entend gronder le volcan et pendant notre séjour à Aréquipa nous avons eu plusieurs tremblements de terre sans suites fâcheuses, heureusement.

Comme cela se fait ordinairement en ces élarges, on sonna les cloches de l'église pour inviter les habitants à la prière.

La Maison des orphelins est très ancienne. Ici, encore, c'était autrefois un couvent de Jésuites ; l'édifice est très étendu, entouré de cloîtres dont les murs épais ont bien des fois tremblé sans tomber. Les orphelins et orphelines y arrivent tout petits, y grandissent et souvent y meurent, ne voulant pas quitter leur maison. Au moyen de dons, on a fait construire un asile, des classes, un ouvroir externe, où quatre cents enfants viennent tous les jours.

La fête de l'Immaculée Conception, que nous avons passée dans cette chère maison, a été un doux rayon du ciel ! Qu'il est beau et consolant de voir d'un bout du monde à l'autre, dans toutes nos maisons, la Vierge immaculée entourée et aimée de ces nombreuses légions d'enfants de Marie, qui portent avec honneur ses livrées et forment, dans la société une portion choisie.

L'Hôpital, où nous avons passé quelques jours, nous a

également très intéressées; l'activité de nos chères sœurs le maintient toujours propre malgré son exiguité; actuellement on peut recevoir trois cent cinquante malades, mais, on a l'espérance de pouvoir bientôt prendre possession d'un nouveau local qu'un bienfaiteur généreux fait construire.

(A suivre.)

---

## COLOMBIE

---

« La Colombie nous donne de grandes consolations, Dieu s'y plaît à bénir les nôtres et leurs œuvres. Le Visiteur vient d'être autorisé à accepter la direction du séminaire d'Ibagué, sur les instances de l'évêque et du délégué apostolique. » (Circulaire de M. le Supérieur général, 1<sup>er</sup> janvier 1909.)

IBAGUÉ, SAN BONIFACIO DE IBAGUÉ, ville de la république de Colombie, chef-lieu du département de Tolima, à 140 kilomètres ouest de Bogata, à 1 320 mètres d'altitude, sur un tributaire du Magdalena, qui descend du Nevado de Tolima (5 583 mètres); 18 000 habitants. Cette ville, fondée en 1550, fut un moment (1854) le siège du gouvernement de la république. Evêché.

NOTE. — *Baranquilla* est le grand port de la Colombie, dans la mer des Antilles à l'embouchure du grand fleuve *Magdalena*.

C'est le chemin le plus court pour ceux qui viennent de France à une de nos trois maisons Tunjà, Ibagué, Santa-Rosa. Ils prennent le vapeur à *Baranquilla* et descendent le *Magdalena* jusqu'à *Girardot*, à deux jours d'Ibagué; ils épargnent ainsi au moins un mois de voyage, et de fatigue, auquel il faudrait se résigner en passant par *Buenaventura*. — LAGRAULA. Voy. la carte.

---

## DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

72. — FACULTÉ AUX PRÊTRES DE LA MISSION D'ÉTABLIR UN NOVICIAT DANS LA RÉGION DU NORD DE LA CHINE. (Congr. des religieux, 9 décembre 1908.)

BEATISSIME PATER,

Superior Generalis Congregationis Missionnis, a S. V. facultatem implorat canonice erigendi Novitiatum in regione septentrionali Imperii Sinensis.

Et Deus etc.

— Vigore facultatum a SSmo Dno Nostro concessarum S. Congregatio Negotiis Religiosorum Sodalium præposita facultatem tribuit P. Superiori Generali Oratori deveniendi ad canonicam erectionem Novitiatu juxta preces, deintelligentia Ordinarii loci dummodo omnia habeantur, quæ de jure requiruntur ad formam SS. Canonum et Apostolicarum Constitutionum.

Romæ 9 Decembris 1908.

Locus Sigilli

Fr. L. C. Card. VIVES, Præf.  
D. LAUR. JANSSENS, O. S. B., secret.

73. — SUR LES ATTRIBUTIONS ADMINISTRATIVES DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE ET DES AUTRES CONGRÉGATIONS. (Sacrée Congrégation Consistoriale, 7 janvier 1909.)

Le Souverain Pontife Pie X a soustrait à la juridiction de la Sacrée Congrégation de la Propagande et soumis au droit commun tous les diocèse de l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Irlande, des Pays-Bas, du Luxembourg, du Canada, de Terre-Neuve et des États-Unis.

Diverses questions sur l'autorité qui reste à la Propagande pour les missions dépendant des pays qui viennent d'être énumérés ont été posées. On en trouvera la solution dans un décret de la Sacrée Congrégation Consistoriale du 7 janvier 1909. Voyez, dans les *Acta apostolicæ sedis*, le texte italien, page 146; et la traduction française dans le *Canoniste contemporain*, année 1909, page 89.

74. — ASSOCIATION DE LA MÉDAILLE MIRACULEUSE.

Dans la Circulaire du 1<sup>er</sup> janvier 1909 de M. le Supérieur général, nous trouvons les documents suivants (page 12) :

1. — *Privilegia quibus gaudet societas a scapulari Immaculatæ Conceptionis B. M. Virginis communicantur Societati Immaculatæ Conceptionis a s. Numismate.*

Archiepiscopus et Episcopi Poloniæ enixe rogant Sanctitatem Tuam, ut Societati Immaculatæ Conceptionis a Sacro Numismate easdem Indulgentias atque eadem privilegia velit concedere, quibus gaudet Societas a Scapulari Immaculatæ Conceptionis B. M. Virginis.

*Ex audientia SS<sup>mi</sup> die iunii a. 1905*

Beatissimus Pater preces, quæ supra exhibentur, benigne excipiens, peccatam gratiam impertire dignatus est, ea tamen lege, ut qui in Societatem Immaculatæ Conceptionis a Sacro Numismate cooperantur, eorum nomina in Catalogo inscribantur.

R. card. MERRY DEL VAL.

2. — *Societas Immaculatæ Conceptionis a Sacro Numismate (vulgo Médaille miraculeuse).*

BEATISSIME PATER,

Antonius Fiat, Superior Generalis Congregationis Missionis necnon Puellarum Charitatis, ad pedes Sanctitatis vestræ provolutus, humiliter exponit :

In pluribus diocesisbus erecta reperitur pia quædam Sodalitas Immaculatæ Conceptionis a Sacro Numismate, vulgo dicta : Association de la Médaille miraculeuse, cujus finis et statuta ea sunt quæ sequuntur :

ART. 1. — Sodalitas Immaculatæ Conceptionis a Sacro Numismate, ut memoriale vivens et perenne exstat hujus Manifestationis Immaculatæ Virginis Mariæ, anni 1830, cujus festum celebratur die 27 Novembris, et in qua prædicta Virgo hujus exemplar ostendit cudendi Numismatis, quod mox in universum orbem diffusum a populis miraculosum fuit appellatum, ob mira ejus occasione quotidie patrata.

ART. 2. — Talis Associato ut finem intendit Mariam sine labe originali conceptam honore debito prosequi, duplici studio incumbendo sanctificationis propriæ et apostolatus, cujus Sacrum Numisma, symbolo quod præfert et virtute qua pollet, exemplar, simul præbet et adjumentum.

ART. 3. — In singulis diocesisbus, Directores diocesani a respectivis Ordinariis designati, Associationem canonicè erectam regunt, juxta spiritum, leges et consuetudines ei propria, sub auctoritate tamen unius Directoris generalis.

ART. 4. — Juxta rescriptum Sanctissimi Pii Papæ X, die 3<sup>a</sup> Junii 1905 habitum, « Societati Immaculatæ Conceptionis a Sacro Numismate easdem indulgentias atque eadem privilegia fuerunt concessa quibus gaudet Societas a Scapulari Immaculatæ Conceptionis Beatæ Mariæ Virginis », vulgo dicto Scapulari cæruleo.

ART. 5. — Omnes utriusque sexus fideles hujus Associationis



membra et ejus privilegiorum participes effici possunt; modo a collo pendens supra pectus ferant sacrum Numisma, benedictum et sibi impositum a sacerdote ad hoc deputato, juxta ritum a Leone XIII approbatum (19 Apr. 1895).

ART. 6. — Festum Associationis primarium est Manifestationis Immaculatæ Virginis Mariæ a Sacro Numismate, quæ die 27<sup>a</sup> Novembris habetur.

ART. 7. — Sodales, quibus nulla nova exterius obligatio imponitur, sæpe sæpius repetere invocationem in Sacro Numismate exarantam: *O Maria sine labe concepta, ora pro nobis ad te recurrentibus.*

Cujus Associationis ut unitati non minus quam perennitati consulatur, humilis oratur a Sanctitate Vestra enixe petit, ut ejus Director generalis pro tempore existens Congregationis Missionis necnon et Puellarum Charitatis, quum dictum Numisma uni ex his Puellis, Venerabili Catharinæ Labouré, a Deipara fuerit revelatum.

Insuper idem orator humillime rogat Sanctitatem Vestram ut, ob difficultatem quam præbet sodalium inscriptionem in catalogo, maxime in decursu Missionum, super dictam inscriptionem benigne dispensare dignetur.

Et Deus..., etc.

Juxta preces in Domino.

Die 16 Decembris 1908.  
Concordat cum originali.

Prus PP. X.

A. FIAT,  
Sup. gen. Missionis.

75. — FACULTÉ AUX FILLES DE LA CHARITÉ, CHARGÉES DE LA SACRISTIE, DE TOUCHER LES VASES SACRÉS ET DE PURIFIER LES LINGES SACRÉS. — S. Cong. des Rites, 27 février 1906; pour dix ans.

BEATISSIMO PADRE,

Antonio Fiat, Superiore Generale della Congregazione della Missione, e delle Figlie della Carità, prostrato al bacio del Sacro Piede, umilmente espone:

Che nell' anno 1898, con Rescritto della S. Congregazione dei Riti, di cui si allega una copia, ottenne per le Figlie della Carità addette all' ufficio della Sacristia la rinnovazione ad decennium dell' Indulto di toccare i vasi sacri e lavare le sacre suppellettili.

Ora, scaduto il Rescritto, chiede umilmente che l'indulto sia rinnovato nei termini stessi del precedente.

Che della grazia, ecc.

INSTITUTI FILIARUM CHARITATIS

Sacra Rituum Congregatio, utendo facultatibus sibi specialiter a Sanctissimo Domino Nostro Pio Papa X tributis, ad aliud proximum decennium benigne indulset, ut Sorores seu Filiæ Charitatis, quæ pro tempore Sacristanarum munere funguntur, vasa sacra tangere et sacram suppellectilem purificare valeant; edocto de huiusmodi Indulto

Rmo Dno Ordinario Loci in quo eadem Sorores seu Filiæ Caritatis degunt. Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Die 27 Februarii 1909.

L. S.

Fr. S. Card. MATINELLI, *Præfectus*.

D. PANICI, *Archiep. Laodicen.*,

*Secret.*

---

## NOS DÉFUNTS

---

### MISSIONNAIRES

1. M. Raimbault (Adrien), prêtre, décédé à Dax (France), le 23 décembre 1908; 62 ans d'âge, 36 de vocation.
2. Frère Dehogne (Henri), coadjuteur, décédé à Dax (France), le 1<sup>er</sup> janvier 1909; 71, 36.
3. M. Puyo (Marc), prêtre, décédé à Cali (Colombie), en janvier 1909; 51, 25.
4. M. Toth (Ernest), prêtre, décédé à Kia-Shing (Chine), en janvier 1909; 26, 6.
5. M. Vollet (William), prêtre, décédé à Pernambuco (Brésil), le 18 janvier 1909; 42, 25.
6. Frère Urresti (Irénée), clerc, décédé à Madrid (Espagne), le 19 janvier 1909; 24, 9.
7. M. O'Donoghue (François), prêtre, décédé à Germantown (États-Unis) le 2 décembre 1908; 59, 38.
8. M. Julia (Pierre), prêtre, décédé à Manille (Iles Philippines), le 29 janvier 1906; 60, 43.
9. M. Duhamel (Hippolyte), prêtre, décédé à Aréquipa (Pérou), le 29 décembre 1908; 77, 46.
10. M. Allou (Amédée) prêtre, décédé à la maison-mère à Paris, le 5 février 1909; 76, 54.
11. M. Durez (Joseph), prêtre, décédé à Monaco, le 8 février 1909; 27, 7.
12. M. Dupuy (Vincent), prêtre, décédé à Monastir (Turquie d'Europe), le 19 février 1909; 64, 43.
13. M. Pignatelli (Antoine) prêtre, décédé à Pérouse (Italie), le 18 février 1909; 70, 10.

14. M. Guida (André), prêtre, décédé à Brescia (Italie), le 20 février 1909; 67, 47.
15. M. Fritsch (François), prêtre, décédé à Alger, le 28 février 1909; 61, 32.
16. Frère Marcos (Paul), clerc, décédé à Madrid, le 3 mars 1909; 22, 6.
17. M. Pedros (Michel), prêtre, décédé à Barcelone, le 6 mars 1909; 66, 46.
18. Frère Piscopo (Dominique), coadjuteur, décédé à Naples, le 14 mars 1909; 65, 31.

---

### M. ALLOU

M. Allou (Amédée), dont le nom se trouve dans la liste nécrologique qu'on vient de lire, mérite un souvenir particulier. Il exerça pendant vingt ans les fonctions d'assistant de M. le Supérieur général.

Né dans le diocèse d'Amiens, à Mézières, en Picardie, le 23 août 1833, il fit ses études classiques au petit séminaire de Saint-Riquier, puis ses études ecclésiastiques au grand séminaire d'Amiens. Il était dans les ordres mineurs quand il entra dans la Congrégation de la Mission en 1855. Étant données les aptitudes qu'on remarquait en lui, il fut appliqué à l'enseignement dans les grands séminaires, à Évreux, à Sens, enfin à Carcassonne, où il remplit les fonctions de professeur puis de supérieur. C'est de Carcassonne qu'il fut appelé à Paris. Il fut nommé assistant en 1887.

En M. Allou, les qualités professionnelles furent unies à une culture générale de l'esprit plus qu'ordinaire.

Il apporta à ses devoirs professionnels d'assistant et de conseiller du Supérieur général dans l'administration de la Congrégation une véritable sollicitude. Il racontait volontiers que chaque jour il consacrait méthodiquement une partie de son temps à l'étude de ce qui concerne la Congrégation, par la lecture des Circulaires des Supérieurs géné-

raux, ou en se remémorant et en comparant ce qui concerne notre législation.

Dans les délibérations, il apportait un esprit à la fois de prudence et de décision : il avait comme l'instinct de la prudence, et il attachait grande importance à la prévision des difficultés, afin de ne pas s'y exposer. Il inclina toujours, dans la conduite des affaires, vers le parti qui écartait les risques ; et sur cette ligne de conduite, il se tint toujours ferme. En dehors de cela, il donnait volontiers son avis précis et se décidait promptement et avec largeur de vues.

Son étude assidue de ce qui concerne la Compagnie l'a amené à écrire une histoire abrégée de notre Congrégation sous ce titre : *Précis de l'histoire de la Congrégation de la Mission*. Elle va jusqu'au généralat de M. Eugène Boré exclusivement. Le manuscrit forme trois petits volumes in-8°. M. Allou a place, ainsi, dans la série des Prêtres de la Mission qui ont contribué pour leur part à écrire l'histoire de leur famille religieuse : M. Joseph Lacour, qui a écrit l'histoire de la Congrégation jusqu'en 1747 ; M. Perboyre, qui a tracé l'histoire du généralat de M. Cayla et de l'administration des vicaires généraux, au commencement du dix-neuvième siècle. M. Allou, lui, a fait un travail plus condensé. Il n'ajoute pas de renseignements nouveaux, sauf quelques statistiques, mais il a eu l'attention de rappeler, brièvement d'ailleurs, l'histoire générale dans laquelle s'encadre ce qui concerne la Congrégation de la Mission : précaution utile et sans laquelle un auteur est exposé à ne pas se faire une idée exacte de ce qui est l'objet de son récit, courant le risque ou bien de n'en pas saisir toute la valeur, ou bien, plus fréquemment encore, de s'en exagérer les proportions. L'histoire écrite par M. Allou est divisée en généralats ; elle est rédigée surtout d'après les Circulaires des Supérieurs généraux, ce qui en indique la tonalité. Une histoire plus « historique » encore serait celle qui serait rédigée d'après les procès-verbaux des Conseils tenus pour

l'administration générale et d'après la correspondance. Les Circulaires, en effet, donnent des renseignements très sûrs, mais nécessairement incomplets : par exemple, on y trouve assez exactement la date et l'occasion de la naissance des établissements, mais rarement la date à laquelle ils ont cessé d'exister. La santé un peu fragile de M. Allou et sa mauvaise vue ne lui permettaient pas de recourir aux sources manuscrites.

Nous l'avons dit : en même temps que M. Allou apportait une attention soutenue à ses devoirs professionnels, il conservait le goût des connaissances littéraires et scientifiques qu'il avait eu dès sa jeunesse. Entre des hommes munis à peu près également des connaissances techniques de leur profession, profession industrielle par exemple, ou occupations administratives, nul n'ignore combien celui qui est doué, en outre, d'une culture générale de l'esprit un peu complète, grandit aussitôt. C'était la situation de M. Allou : littérature, sciences se rapportant aux intérêts religieux, mouvements sociaux et politiques, il n'était étranger à rien, grâce aux lectures qu'il faisait ou qu'il se faisait faire et dont il s'assimilait avec facilité les renseignements. Nous l'avons entendu converser avec des hommes du monde fort instruits, et nous nous rappelons que nous admirions à la fois la souplesse de sa conversation et la variété ainsi que la sûreté de ses connaissances.

Géographie, histoire, économie sociale, il s'intéressait à tout. Lorsque, il y a une vingtaine d'années, s'accentua ce mouvement d'études économiques d'où devaient sortir les transformations du monde ouvrier en partie accomplies aujourd'hui, que fit-il ? Au lieu de passer son temps à se scandaliser, comme firent des hommes d'ailleurs respectables, il se mit à étudier. Il chercha un livre doctrinal et sûr : un livre fondamental suffit communément pour s'orienter. Il nous a raconté qu'il avait lu deux fois de suite, en l'annotant, le livre magistral de Liberatore, *Principes d'écono-*

*mie politique.* Après cela, c'était pour lui un terrain connu : en causant avec lui on n'avait pas à se heurter à des ignorances ou à un parti pris, qu'on excuse, mais qu'on regrette, en ceux chez qui on les rencontre. Ainsi faisait-il pour toute autre science. Il suivait les progrès de la géographie avec intérêt. Tant qu'il put entendre une lecture il se faisait renseigner sur ce qui se rapportait à l'apologétique en notre temps. La rénovation des méthodes historiques lui paraissait un progrès dont tout esprit qui aime la vérité devait se féliciter, en y gardant naturellement les règles de la sagesse et de la prudence sans lesquelles les choses les plus excellentes du monde deviendraient pernicieuses.

Quand ses forces physiques déclinèrent, il donna sa démission de l'office qu'il ne pouvait plus remplir convenablement. Prêtre excellent, il fit une part plus large encore aux exercices religieux auxquels il avait toujours donné une grande importance. La vie s'éteignait peu à peu en lui ; il reçut pieusement les derniers sacrements.

Le lendemain de la mort de M. Allou, un prêtre éminent du clergé de Paris, esprit très distingué, écrivait pour dire combien il prenait part au deuil de la Communauté. Il avait vécu dans une très grande intimité, et, pendant plusieurs années, en relations presque quotidiennes avec M. Allou. Il le rappelait, et il ajoutait ces paroles par lesquelles nous terminerons ces quelques renseignements : « On ne peut avoir été en contact si constant et si étroit avec un homme de cette valeur d'esprit et de cette hauteur d'âme, sans en garder un profond et reconnaissant souvenir. »

C'est le 5 février 1909 que s'est éteint M. Allou, en notre maison-mère, rue de Sèvres, à Paris.

A. M.

---

NOS CHERES SŒURS

18 octobre 1908.

- Louise Frémaux, décédée à la Maison Marie-Immaculée, à Louvain ; 77 ans d'âge, 46 de vocation.
- Isoline Campi, Maison centrale de Turin ; 31, 9.
- Mathilde Bédin, Hôpital européen d'Alexandrie, Égypte ; 40, 7.
- Marie d'Arguesse, Hospice civil d'Orthez, France ; 34, 11.
- Françoise Clair, Hospice d'Avallon, France ; 68, 46.
- Marie Petters, Hôpital Saint-Étienne de Budapest ; 41, 18.
- Maria Lima, Maison de Charité de Clichy, France ; 83, 55.
- Elisabeth Suchet, Maison principale de Paris ; 46, 26.
- Refugio Apodaca, Hôpital de Bridgeport, États-Unis ; 33, 13.
- Jeanne Natu, Maison principale de Paris ; 78, 52.
- Maria Soler, Ecole San Pedro de Nos, Espagne ; 78, 50.
- Théodoria Nafisse, Maison centrale de Turin ; 68, 40.
- Marie Cavallo, Maison centrale de Turin ; 28, 7.
- Emilie Galland, Hôpital de Bethléem, Syrie ; 42, 24.
- Tomasa Jovellar, Maison centrale de Madrid ; 74, 51.
- Jacquette Fallateuf, Hôpitaux unis de Châlons-sur-Marne, France ; 83, 61.
- Anne Maynard, Hôpital de Saint-Germain-en-Laye, France ; 69, 50.
- Marie Norawska, Hôpital Saint-Vincent de Lublin, Pologne ; 37, 13.
- Irène Morino, Maison de Marie de Grugliasco, Italie ; 23, 2.
- Marie Mingasson, Maison de Charité de Clichy, France ; 70, 42.
- Marie Béliard, Maison de Charité de Montolieu, France ; 73, 47.
- Antoinette Abramowska, Maison centrale de Cracovie ; 78, 47.
- Maria Bournérias, Hôpital de Vichy, France ; 44, 26.
- Maria Estor, Maison de Charité de la paroisse Saint-Cosme, à Châlon-sur-Saône, France ; 74, 53.
- Marie Frisoni, Conservatoire Torlonia, à Rome ; 50, 18.
- Madeleine Cotériaux, Hospice des Enfants trouvés d'Aréquipa, Pérou ; 33, 13.
- Marianne Bertrand, Hospice de Mazamet, France ; 61, 36.
- Antoinette Petit, Hôpital de Cunlhat, France ; 45, 22.
- Marie Chalmettes, Hôpital de Largentière, France ; 75, 52.
- Marthe Namyslo, Maison centrale de Cracovie ; 68, 43.
- Thérèse Pediconi, Maison centrale de Naples ; 38, 16.
- Jeanne Guilloteau, Maison principale, à Paris ; 80, 57.
- Agnès O'Connor, Hôpital de Lanarck, Écosse ; 26, 3.

- Hortense Gewaert, Maison de Charité de Saint-Jans Cappel, Belgique ; 40, 15.
- Marie Thiery, Maison Saint-Vincent de Lyon ; 55, 34.
- Conception Léon, Maison Saint-Vincent de Quito, Équateur ; 36, 15.
- Madeleine Schultz, Hospice des aliénés de Kulparkow, Pologne ; 34, 10.
- Marie Hichew, Hôpital Saint-Vincent de Norfolk, Etats-Unis ; 63, 39.
- Joséphine Lyszczuska, Maison principale à Paris ; 75, 45.
- Anne Constillac, Maison Marie-Immaculée, à Louvain ; 66, 41.
- Marie Kraft, Hôpital Saint-Lazare de Cracovie ; 79, 52.
- Ursule Bresciani, Maison centrale de Turin ; 29, 8.
- Maria Mediavilla, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro, Espagne ; 28, 11.
- Romana Alvarez, Hôpital militaire de Carabanchel, Espagne ; 62, 36.
- Josefa Oroz, Asile du Protectorat de Madrid ; 35, 15.
- Célinie Lami, Maison de Charité de la paroisse Saint-Merry, à Paris ; 73, 47.
- Joséphine Legnani, Maison centrale de Turin ; 29, 6.
- Hélène Augusz, Hospice des incurables de Vienne, Autriche ; 58, 28.
- Marie Brisson, Maison de Charité de la paroisse Saint-Jacques-Saint-Christophe, à Paris-Villette ; 85, 59.
- Maxence Alargent, Hospice des Enfants trouvés de Rio-de-Janeiro ; 78, 60.
- Noémie Gisbert, Orphelinat de Calamari, Turquie d'Europe ; 30, 8.
- Anne Magnol, Hospice d'Hesdin, France ; 54, 34.
- Marie Tavernier, Hôtel-Dieu de Douai, France ; 38, 10.
- Joséphine Vidalein, Orphelinat Saint-Joseph de Beyrouth ; 61, 39.
- Anne Astruc, Maison de Charité du Coteau, France ; 46, 20.
- Iginia Taccheri, Orphelinat de Sinigaglia, Italie ; 57, 33.
- Ida Martelli, Maison centrale de Sienne ; 23, 1.
- Wilhelmine Jacobs, Maison centrale de Cologne-Nippes ; 35, 9.
- Jeanne Laracine, Maison de l'Immaculée-Conception de Pékin, Chine ; 87, 67.
- Adélaïde de Bec, Hospice de Bon-Secours, à Metz ; 80, 52.
- Marie Desoin, Hôpital d'Hazebrouck, France ; 81, 55.
- Marie Lapeyre, Hôpital général d'Auch, France ; 64, 41.



- Dorotheé Dodthage, Maison centrale d'Emmitsburg, États-Unis ; 60, 33.  
Félicia Andelo, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro, Espagne ; 61, 41,  
Présentacion Moscardo, Hôpital général de Valencia, Espagne ; 32, 9.  
Francisca Vera, Bienfaisance de Vera-de-Almeria, Espagne ; 41, 15.  
Maria Valentin, Hospice d'Albacete, Espagne ; 66, 45.  
Maria Arza, Hôpital Saint-Jean-de-Dieu de Santiago, Chili ; 76, 40.  
Rose Vésiès, Maison de Charité de Montolieu, France ; 78, 56.  
Colette Veyrecruce, Hospice de Seraing, Belgique ; 78, 54.

*2 janvier 1909.*

- Emilie Gaubert, Hospice de Montmirail, France ; 32, 13.  
Elisabeth del Marmol, Hôpital du Sacré-Cœur de Beyrouth ; 39, 16.  
Francesca Valentini, Maison centrale de Sienne ; 43, 20.  
Elisabeth Jacot, Maison Marie-Immaculée de Louvain ; 72, 52.  
Antoinette Karwowska, Maison centrale de Varsovie ; 46, 19.  
Odille Iorman, Maison centrale de Varsovie ; 58, 30.  
Ambrosine Tortolero, Maison de Charité de Clichy, France ; 72, 54.  
Ludowina Lemos, Collège Saint-Vincent de Rio-de-Janeiro, Brésil ; 58, 38.  
Nathalie Lhernie, Maison de Charité de Château-l'Évêque, France ; 69, 45.  
Anne Sabatier, Maison de Charité de la paroisse Saint-Bernard-la-Chapelle, à Paris ; 73, 52.  
Célestine Vallier, Maison de Charité de Clichy, France ; 78, 53.  
Catherine Krabusitzky, Ecole de Komlos, Hongrie ; 45, 26.  
Maria Rous, Hôpital de Nyitra, Hongrie ; 29, 8.  
Geneviève Gueudre, Maison Saint-Vincent de Jérusalem ; 35, 9.  
Brigitte O'Donnel, Orphelinat de la Nouvelle-Orléans, États-Unis ; 82, 58.  
Rose Rimailhot, Maison de Charité de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, à Marseille, 73, 41.  
Jeanne Depis, Maison de Charité de Montolieu, France ; 72, 49.  
Marie Capecelatro, Hospice civil de Messine, Sicile ; 49, 28,  
Vincent Ursi, Hospice civil de Messine, Sicile ; 44, 16.

- Catherine Obermann, Maison centrale de Graz, Autriche ;  
20, 3 mois.
- Marie Lecointe, Collège de Fortaleza, Brésil ; 73, 53.
- Marie Martin, Maison principale, à Paris ; 85, 63.
- Ellen Carrigan, Maison centrale d'Emmitsburg, États-Unis ;  
82, 62.
- Augustine Baroux, Maison de Charité de Roubaix, France ;  
68, 45.
- Augustine Derault, Orphelinat d'Oullins, France ; 79, 54.
- Joséphine Fally, Hôpital du Sacré-Cœur, à Beyrouth ; 39, 14.
- Marthe Daney, Hôpital du Sacré-Cœur, à Beyrouth ; 29, 8.
- Léa Thibault, Hôpital du Sacré-Cœur, à Beyrouth ; 33, 6.
- Jeanne Kœnen, Maison de Charité de la paroisse Sainte-Anne de  
Maison-Blanche, à Paris ; 69, 49.
- Victoire Ronyer, Maison principale, à Paris ; 78, 56.
- Maria Kropff, Prison de Marianostrá, Hongrie ; 69, 51.
- Caroline Le Blond, Maison de Charité de la paroisse Saint-  
Ouen, à Rouen, France ; 74, 50.
- Josefa Derteano, Hospice de Grenade, Espagne ; 72, 49.
- Juana Picaza, Prison d'hommes de Barcelone ; 52, 27.
- Rafaela Martínez, Hospice des Enfants trouvés de Madrid ;  
70, 48.
- Hélène Millet, Maison principale, à Paris ; 32, 9.
- Marie Jacquet, Maison de Charité de Ballainvilliers, France ;  
70, 47.
- Anaïs Dupinet, Maison de Charité de Rodez, France ; 35, 17.
- Anne Grasmugg, Prison de Lankowitz, Autriche ; 69, 38.
- Antoinette Novak, Maison de Charité d'Eger, Hongrie ; 54, 29.
- Marie Metafune, Maison centrale de Naples ; 60, 39.
- Maria Henao, Maison de la province de Nataga, Colombie ; 33, 10.
- Ignacia Ugarte, Collège San José d'Alcala de Guadaira,  
Espagne ; 66, 40.
- Maria Sola, Hôpital d'Andujar, Espagne ; 65, 46.
- Tomasa Barazategui, Ecole de Cenicero, Espagne ; 59, 34.
- Felicia Alfonso, Hôpital général de Madrid ; 59, 36.
- Teresa Via, Asile des aliénés de Leganès, Espagne ; 65, 41.
- Teresa Uranga, Hôpital de Plasencia, Espagne ; 63, 42.
- Marie Bielecka, Maison centrale de Varsovie, Pologne ; 60, 28.
- Lydia Pinto, Hospice des Enfants trouvés de Rio-de-Janeiro ;  
21, 1.
- Marie Parion, Hôpital Saint-Charles de Rochefort, France ;  
63, 40.

- Eugénie Bourdais, Maison de Charité d'Avranches, France ; 78, 49.
- Marie Gaujoux, Hôpital civil de Rambouillet, France ; 44, 14.
- Léontine Murphy, Asile du Salvador de Valparaiso, Chili ; 57, 36.
- Domenica De Vitis, Maison centrale de Naples ; 31, 7.
- Margérite Ferrandi, Maison centrale de Turin ; 40, 13.
- Hélène Amon, Hospice des incurables de Laibach, Autriche ; 45, 23.
- Suzanne Winkler, Hôpital de Schwarzach, Autriche ; 80, 53.
- Anna Sanglard, Maison de Charité de Montolieu, France ; 73, 51.
- Thérèse Strugger, Hôpital de Knittelfeld, Autriche ; 49, 24.
- Elisabeth Wysocka, Maison centrale de Cracovie ; 75, 53.
- Rosa Amoretti, Maison de Charité de Fort-Dauphin, Madagascar ; 73, 55.
- Jeannette Bajard, Hôpital de Castelfidardo, Italie ; 81, 56.
- Elise Muller, Hôpital de Frauenthal, Prusse Rhénane ; 27, 5.
- Mathilde Martha, Hôpital Saint-Luc, à Lyon ; 43, 21.
- Eugénie Fukas, Hôpital de Neustadt, Pologne prussienne ; 73, 52.
- Caroline Traverso, Maison centrale de Turin ; 59, 30.
- Rosalie Matjasic, Hôpital de Nagykanizsa, Hongrie ; 43, 20.
- Lucile Bellanger, Maison de Charité d'Avranches, France ; 85, 64.
- Antoinette Laplagne, Hôpital général de Montpellier, France ; 73, 43.
- Marie Asmuth, Hôpital Saint-Joseph de Philadelphie, États-Unis ; 62, 45.
- Mathilde Radaz, Maison de Charité de la paroisse Saint-Louis de Versailles, France ; 64, 42.
- Anastasie Lequette, Maison centrale de Turin ; 69, 47.
- Philippine Fourrat, Maison de Charité de Château-Gontier, France ; 65, 45.
- Marguerite Bonchart, Maison de Charité de Peteghem, Belgique ; 47, 26.
- Philomène Fizel, Collège du Sacré-Cœur de Madrid, 55, 31.
- Zénobie Marcaillon, Hôpital de Montdidier, France ; 72, 51.
- Marie Vincent, Orphelinat d'Elancourt, France ; 73, 52.
- Marie Pommé, Hôtel-Dieu d'Agde, France ; 75, 47.
- Spirita Degiovanni, Asile des aliénés de Florence, 70, 44.
- Marie La More, Asile des Enfants-trouvés de Saint-Louis, États-Unis ; 22, 2.

- Maria Boissy, Clinique de Buenos-Ayres; 52, 31.  
Eulalie Tisseyre, Maison du Fourneau, à Marseille; 76, 55.  
Marguerite Fioupon. Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, à Salerne.  
Italie; 76, 55.  
Prudence Branchu, Maison de Charité de Clichy, France; 76, 47.  
Hortense Delcroix, Maison de Charité de la paroisse Saint-  
Louis de Versailles, France; 71, 50.  
Célestine Husson, Maison de Charité de la paroisse Saint-Ber-  
nard-la-Chapelle, à Paris; 73, 50.  
Joséphine Laffont, Maison de Charité du Berceau-de-Saint-Vin-  
cent, France; 81, 60.  
Catherine Iackowska, Hôpital de Moszezany, Pologne autri-  
chienne; 75, 45.  
Félicité Lendrevie, Maison de Charité de Montolieu, France;  
72, 51.  
Amalia Parodi, Maison centrale de Naples; 74, 49.  
Joséphine Gozo, Maison centrale de Turin; 63, 41.  
Marie Aubert, Maison de Charité de Clichy; 73, 49.  
Marie Courgeon, Maison principale, à Paris; 48, 19.  
Marie Jaroszyk, Maison centrale de Cracovie; 29, 9.  
Lucia Prodriguez, Maison centrale de Madrid; 47, 18.  
Maria Garona, Hospice des Enfants trouvés de Pampelune,  
Espagne; 81, 59.  
Josefa Mun, Hôpital militaire de Carabanchel, Espagne; 57, 35.  
Maria Pérez, Hôpital Saint-Antoine de Mayagüez, Porto-Rico;  
31, 6.  
Melitona Urien, Miséricorde de Saint-Sébastien, Espagne; 48, 28.  
Erminie Minola, Maison centrale de Naples; 57, 37.  
Marie Fabre, Maison Saint-Vincent de Lyon; 79, 60.  
Marie Briffaud, Hôpital général de Clermont-Ferrand, France;  
47, 26.  
Emilie Manceaux, Maison de Charité de la paroisse Notre-Dame  
de l'Annonciation de Paris-Passy; 75, 54.  
Julie Picon, Hôtel-Dieu de Sablé, France; 71, 53.  
Jeanne Bessenay, Maison Saint-Vincent de l'Hay, France; 76, 47.  
Thaïs Maire, Maison de Charité de la paroisse de la Daurade, à  
Toulouse; 71, 47.  
Cécile Deberg, Maison de Charité de la paroisse Saint-Joseph-  
Saint-Maur, à Paris; 74, 52.  
Marie Mariani, Hospice du Saint-Sépulcre, à Plaisance, Italie;  
50, 26.  
Anne Gilles, Maison Saint-Vincent de l'Hay, France; 72, 51.

- Lucia Bongiovanni, Maison centrale de Sienne, ; 75, 50.  
Marie Jacquemin, Maison de Charité de Sotteville, France ;  
64, 41.  
Marie Thomas, Maison principale, à Paris ; 80, 57.  
Félicité Saleta, Hôpital européen, à Alexandrie, Egypte ; 87, 53.  
Adèle Bochatay, Orphelinat d'Oullins, France ; 28, 6.  
Emmanuela Gutierrez, Hôpital Saint-Vincent de Santiago,  
Chili ; 86, 54.  
Sarah Mullan, Asile des aliénés de Baltimore, États-Unis ; 76, 52.  
Marie Feicht, Maison centrale de Cracovie ; 30, 10.  
Marie Galais, Maison principale, à Paris ; 68, 50.  
Joséphine Le Bigot, Maison de retraites, à Saint-Servan, France ;  
76, 49.  
Florentine Bomanska, Hôpital de Sandomierz, Pologne ; 73, 52.  
Rosalia Ospina, Hôpital de Palmira, Colombie ; 34, 4.  
Eugénie Margier, Miséricorde de Nîmes, France ; 81, 58.  
Maria Solarino, Maison centrale de Naples ; 70, 47.  
Clotilda Argenio, Maison centrale de Naples ; 34, 10.  
Marie Simon, Maison de Charité de la paroisse Saint-Vivien de  
Rouen, France ; 56, 34.  
Maria Goni, Asile des vieillards de Villasana, Espagne ; 38, 19.  
Maxima Arocena, Collège Saint-Vincent de Saragosse, Espagne ;  
31, 9.  
Marie Fauchaux, Maison principale, à Paris ; 67, 47.  
Joséphine Bedouin, Miséricorde de Lille, France ; 31, 4.  
Marguerite Vœlker, Hôpital Sainte-Agnès de Baltimore, États-  
Unis ; 75, 52.  
Cécile Laurent, Maison de la Capelette, à Marseille ; 64, 39.  
Stéphanie Canonne, Maison Saint-Vincent de l'Hay, France ;  
74, 52.  
Franziska Sega, Hôpital de Budapest, Hongrie ; 28, 8.  
Giulia Gallitto, Maison de la Nativité, à Syracuse, Italie ; 29, 7.

---

#### NOTICES

Voici la liste des intéressantes et édifiantes notices des sœurs publiées dans la circulaire de la très honorée Mère Kieffer aux Filles de la Charité, le 1<sup>er</sup> janvier 1909 :

- 1907, 15 sept. Sœur Léonie BOUQUET DES  
CHAUX, à la Maison de  
Charité (Circ. 1909, p. BELLEGARDE  
3-8). (France).

1907, 3 mai.	Sœur Anna BERIO, à la Miséricorde de Saint-Charles (Circ. 1909, p. 8-11).	TURIN (Italie).
1907, 16 mai.	Sœur Apollonie VANDONE, à la Miséricorde de Sainte-Julie (Circ. 1909, p. 11-12).	TURIN (Italie).
1907, 6 juin.	Sœur Thérèse BANCHIERO, à l'Hôpital civil (Circ. 1909, p. 12-15).	PARME (Italie).
1907, 5 sept.	Sœur Adèle MANTEL, à la Santa-Casa (Circ. 1909, p. 15-21).	RIO DE JANEIRO (Brésil).
1907, 8 oct.	Sœur Antoinette MOULIS, à l'Hôtel-Dieu (Circ. 1909, p. 21-25).	NOGENT-SUR-SEINE (France).
1907, 5 nov.	Sœur Denise PENAUD, à la Maison de Charité de Saint-Georges (Cir. 1909, p. 25-31).	PARIS.
1907, 7 nov.	Sœur Barbe TCHANG, Maison de l'Immaculée - Conception (Circ. 1909, p. 31-35).	PEKING (Chine).
1907, 14 nov.	Sœur Marguerite HYACINTHE, Maison centrale (Circ. 1909, p. 35-45).	BEYROUTH (Syrie).
1907, 16 nov.	Sœur Mary MORGAN, Hôpital Saint-Joseph (Circ. 1909, p. 45-48).	CHICAGO (États-Unis).
1908, 2 janv.	Sœur Anne MAC COY, Maison centrale (Circ. 1909, p. 48-52).	EMMITTSBURG (États-Unis).
1907, 17 nov.	Sœur Marie Ester ROYER, Hôpital général (Circ. 1909, p. 52-61).	DOUAI (France).
1907, 28 déc.	Sœur Albine ROUQUETTE, Orphelinat (Circ. 1909, p. 61-65).	LIBOURNE (France).

1908, 6 janv.	Sœur Joséphine MENDI-BURU, Maison centrale (Circ. 1909, p. 65-68).	LIMA (Pérou).
1908, 10 janv.	Sœur Geneviève DENIS DE SENNEVILLE, Hospice (Circ. 1909, p. 68-74).	NAVARREUX (France).
1908, 9 fév.	Sœur Eulalie BOYER, Maison Saint-Clément (Circ. 1909, p. 74-78).	ROME (Italie).
1908, 7 mars.	Sœur Marie PERROT, Hospice Saint-André (Circ. 1909, p. 78-80).	LIMA (Pérou).
1908, 31 mars.	Sœur Anne POLL, Maison centrale (Circ. 1909, p. 80-85).	SALZBOURG (Autriche).
1908, 8 mars.	Sœur Marcelline PERROT, Maison de Charité (Circ. 1909, p. 85-88).	RENNES (France).
1908, 20 mars.	Sœur Marie DE STOLBERG, Hospice (Circ. ST-GEORGES-DE-L'ISLE 1909, p. 88-97).	(France).
1908, 28 mars.	Sœur Anastasie CLUZET, Maison des Forges (Circ. 1909, p. 97-101).	MONTLUÇON (France).
1908, 15 avril.	Sœur Marie Céleste GOUZILLORI DE BELIZAL, Maison de Charité (Circ. 1909, p. 101-103).	LA PREVIERE (France).
1908, 8 juin.	Sœur Louise FAURIE, Maison des Sacrés-Cœurs (Circ. 1909, p. 103-105).	Tso-FOU-PANG (Chine).
1908, 27 mai.	Sœur Mathilde SIRAN, Maison de la Sainte-Enfance (Circ. 1909, p. 105-107).	TCHING-TING-FOU (Chine).
1908, 8 juin.	Sœur Simone DE VAULCHIER, Maison centrale (Circ. 1909, p. 107-116).	NAPLES (Italie).
1908, 17 juin.	Sœur Rose Renée DENIS, Maison de Charité (Circ. 1909, p. 116-118).	MIGLIARINO (Italie).

- 1908, 8 juill. Sœur Marie Marguerite  
MARUSSIG, Maison de  
Charité Saint-Pierre de  
Montrouge (Circ. 1909,  
p. 118-128). PARIS.
- 1908, 16 mai. Sœur Marthe OLLIER, Mai-  
son de Charité (Circ.  
1909, p. 128-130). BERNAY  
(France).
- 1908, 8 nov. Sœur Lucie CARENA, Mai-  
son centrale (Circ. 1909,  
p. 130-131). NAPLES  
(Italie).
- 1907, 22 nov. Sœur Hélène DROUILLARD,  
Hôpital (Circ. 1909, p.  
131-133). RANCAGUA  
(Chili).
- 1908, 22 mars. Sœur Jeanne LE BIGOT,  
Hôpital général (Circ.  
1909, p. 133-134). MONTPELLIER  
(France).
- 1908, 28 avril. Sœur Augustine BELLON,  
Maison de Charité  
(Circ. 1909, p. 134). NEULLY-SUR-SEINE  
(France).
- 1908, 1<sup>er</sup> mai. Sœur Thérèse GÉRARD,  
Maison de Charité (Circ.  
1909, p. 134-136). CHATEAU-L'ÉVÊQUE  
(France).
- 1908, 19 mai. Sœur Joséphine RAMEL,  
Maison de Charité (Circ.  
1909, p. 136-137). CHATEAU-L'ÉVÊQUE  
(France).
- 1908, 17 mai. Sœur Marie GROLLIER, Mai-  
son centrale (Circ. 1909,  
p. 137-138). ALGER  
(Algérie).
- 1908, 10 mai. Sœur Rose FIGRINI, Mai-  
son centrale (Circ. 1909,  
p. 138-139). TURIN  
(Italie).
- 1908, 6 juill. Sœur Marie-Louise ARTI-  
GUES, Maison des Forges  
(Circ. 1909, p. 139-140). COMMENTRY  
(France).
- 1908, 31 août. Sœur Louise LELEU, col-  
lège Immaculée-Con-  
ception (Circ. 1909, p.  
140-141). BUENOS-AYRES  
République argentine.
- 1908, 29 août. Sœur IJa RUDROFF, Asile  
des aliénés (Circ. 1909,  
p. 141-143). LÉOPODFELD  
(Hongrie).



# LA CONGRÉGATION DE LA MISSION PENDANT LA RÉVOLUTION

1788-1800

Par M. GABRIEL PERBOYRE

---

GÉNÉRALAT DE M. FÉLIX CAYLA DE LA GARDE  
Dixième Supérieur général

23. *Filles de la Charité.*

(Suite ; voy. ci-dessus, tome 74, page 143).

## 7. Suppression des Communautés séculières <sup>1</sup>.

La Révolution ne tarda pas à consommer l'œuvre de destruction commencée à l'égard des communautés religieuses.

Le Vendredi saint, 6 avril 1792, Gaudin lut son rapport sur les Congrégation religieuses, déposé dès le 10 février; son projet de décret supprimait toutes les Congrégation enseignantes sans en excepter aucune, mais il ne faisait pas mention de celles qui sont appliquées aux soins des pauvres malades. Lagrevol, craignant qu'on épargnât les Sœurs de la Charité, exprima le désir qu'on rédigeât le premier article de façon à détruire aussi les Congrégations de filles vouées au service des malades. On est révolté des expressions dont il se servit pour désigner ces sœurs dont la religion et l'humanité ne parlent qu'avec vénération; il les traita : de charlatanes, d'avocatesses-médecines, d'apo-

1. Ça et là, l'auteur de ce récit, M. Perboyre, ajoute aux documents qu'il cite une qualification ou une brève appréciation, que le lecteur pourrait parfois trouver discutables. Dans ce cas, nous les omettons, désirant ne rien dire ici qui puisse paraître contestable. L'histoire sera ainsi plus objective, et les faits sont assez saillants pour que chaque lecteur les apprécie facilement par lui-même. — Ceci se rapporte et au fragment que nous publions aujourd'hui et à ceux qui suivront.

thicaïres et de chirurgiennes ; et il pria l'assemblée de ne pas laisser subsister cette vermine et ces établissements, qui sont le refuge des prêtres réfractaires. Sa proposition fut accueillie.

Torné, évêque intrus de Bourges, s'empressa d'appuyer le projet de décret, et il ne s'arrêta pas là ; il voulut détruire tout ce qui rappelait le culte catholique. Il proposa donc de supprimer tout costume ecclésiastique, tout costume religieux, « parce que, désormais, selon lui, il ne doit plus y avoir d'autres distinctions entre les citoyens que celles des vertus publiques ».

Après une discussion tumultueuse, la prohibition du costume ecclésiastique et religieux fut prononcée à la presque unanimité, et toutes les Congrégations charitables furent abolies ; les Filles de la Charité ne furent pas plus épargnées que les autres, mais elles ne furent cependant pas nommées expressément comme les autres, probablement par un reste de pudeur. La rédaction définitive du décret fut adoptée le 28 avril 1792. Le roi ne voulut pas souscrire le décret ; mais après la chute de la royauté, le 10 août 1792, le décret fut promulgué le 18, signé par Roland et contresigné par Danton.

Après le vote du 6 avril, la sœur Deleau, s'empressa de porter à la connaissance de toutes les maisons la détermination de l'Assemblée nationale par la lettre suivante, en date du 9 du même mois.

« Mes très chères Filles.

« Je dois vous prévenir que le Vendredi saint, 6 de ce mois, l'Assemblée nationale a décrété la suppression de toutes les corporations ecclésiastiques et laïques, et de leur costume ; bien que nous ne soyons pas expressément nommées, nous y serons comprises. Adorons, mes très chères Filles, en esprit de soumission chrétienne, les jugements de Dieu, et respectons les ordres de cette providence qui veille sur

nous. En attendant les dernières dispositions de l'Assemblée et un honnête traitement que les circonstances présentes nous font espérer de l'attention et de la justice de Messieurs les législateurs, je vous prie, mes chères Filles : 1° de ne pas abandonner le service de vos pauvres, si vous n'y êtes pas forcées; 2° de demander à Messieurs les administrateurs la dépense du premier habit, si l'on exige que vous quittiez de suite votre costume après la sanction du Roi. Comme c'est une loi purement civile, nous pouvons y obéir. Mais habillez-vous simplement et modestement, comme il convient à des filles chrétiennes. Pour pouvoir continuer le service des pauvres, prêtez-vous à tout ce que l'on peut honnêtement exiger de vous dans les circonstances présentes, pourvu qu'il n'y ait rien contre la religion, l'Église et la conscience. Aussitôt que le Roi aura sanctionné le décret qui nous regarde, je vous avertirai de la conduite à tenir par rapport à nos vœux. Ayez soin surtout de pas vous laisser abattre et de ne pas vous décourager; redoublez de foi, de confiance et de prières. Je compte que vous n'oublierez pas nos besoins multipliés, soyez persuadées que les vôtres me sont personnels et que je m'en occupe sans cesse. Car je suis toujours avec les sentiments affectueux et bien sincères, et je serai toujours, mes chères Filles,

« Votre très humble servante et très affectionnée sœur,  
« M. Antoinette DELEAU. »

Sans doute, le décret ne pouvait avoir force de loi que par la sanction royale; et malgré les assurances que l'on donnait qu'elle ne serait jamais accordée à un décret aussi injuste et aussi préjudiciable à la religion, on pouvait craindre qu'un fatal consentement fût arraché d'un jour ou l'autre à la faiblesse du monarque. Dans cette prévision, M. le Supérieur général tint à la Communauté une assemblée à laquelle assistèrent, outre M. le directeur et les mem-

bres ordinaires du Conseil, un certain nombre de sœurs supérieures, pour aviser aux dispositions à prendre dans ces circonstances critiques. La supérieure, la sœur Deleau, fut chargée de transmettre à toutes les maisons les mesures adoptées. Tel fut l'objet de la circulaire du 18 avril 1792.

La sœur Deleau y disait en terminant. « Je puis vous assurer qu'au milieu des peines et des afflictions qui m'environnent de toutes parts, j'ai trouvé, dans cette assemblée, une bien grande consolation par la paix, la tranquillité et la parfaite union qui y ont régné. Toutes les sœurs qui y ont assisté ont pris le plus vif intérêt, ont montré le plus grand zèle pour tout ce qui regarde la Communauté et plus particulièrement le service des pauvres, objet qui a attendri jusqu'aux larmes celles qui ont l'esprit de notre état. Elles se sont montrées disposées à tout souffrir, plutôt que de les abandonner et de changer d'habit, si elles n'y sont pas absolument forcées par les lois.

« J'espère, mes chères Filles, que le même esprit de zèle et d'union règne parmi vous et que la paix et le bon accord paraîtra parmi vous dans le partage dont il est fait mention dans cette circulaire. Mais, mes chères Filles, plaise à Dieu que ce partage réel et effectif n'ait jamais lieu chez nous ! Si cependant une nécessité absolue nous y oblige et nous force à nous séparer les unes des autres et de quitter notre état, j'ai la confiance que nous serons toujours unies de cœur et d'esprit en Dieu, et que nous n'oublierons jamais l'éducation chrétienne que nous avons reçue à la Communauté selon la foi de l'Église catholique, apostolique et romaine, qui seule conserve le dépôt de tous les principes de l'unique religion de nos pères et qu'enfin, nous n'oublierons jamais que l'assistance des pauvres malades était l'honorable occupation à laquelle Dieu nous avait destinées, et par conséquent chacune de nous se fera un devoir de les soulager en toutes rencontres, selon notre pouvoir, et en attendant les dispositions incon-

nues de la divine Providence qui veille sur nous... »

Après le renversement de la royauté, au 10 août, la sanction royale n'était plus nécessaire, le ministre Roland publia, le 18 du même mois, le décret adopté le 6 avril par l'Assemblée nationale; il est conçu en ces termes :

#### TITRE I<sup>er</sup>

##### SUPPRESSION DES CONGRÉGATIONS SÉCULIÈRES ET DES CONFRÈRES

*Article 1<sup>er</sup>.* — Les corporations, connues en France sous le nom de Congrégations séculières ecclésiastiques, telles que celles des prêtres de l'Oratoire; les Congrégations de filles, telles que celles de la Sagesse... même celles uniquement vouées au service des hôpitaux et au soulagement des malades, sous quelque dénomination qu'elles existent en France... sont éteintes et supprimées à dater du jour de la publication du présent décret.

*Art. 2.* — Néanmoins, dans les hôpitaux et maisons de charité, les mêmes personnes continueront, comme ci-devant, le service des pauvres et le soin des malades à titre individuel, sous la surveillance des corps municipaux et administratifs jusqu'à l'organisation définitive que le comité des secours présentera à l'Assemblée nationale. Celles qui discontinueront leur service sans des raisons jugées valables par les directeurs des départements, sur l'avis des districts et les observations des municipalités, n'obtiendront que la moitié du traitement qui leur aurait été accordé.

*Art. 4.* — Aucune partie de l'enseignement public ne continuera d'être confiée aux maisons de Charité dont il s'agit à l'article 2, non plus qu'à aucune des maisons des ci-devant Congrégations d'hommes et de filles séculières ou régulières.

*Art. 5.* — D'après l'avis des Directoires de départements, l'Assemblée nationale statuera sur les secours à donner aux maisons de Charité des deux sexes, attachées au service des pauvres et des malades qui, en cessant l'enseignement, auraient perdu une partie de leurs moyens d'existence.

*Art. 6.* — Tous les membres des Congrégations employés actuellement dans l'enseignement public, en continueront l'exercice à titre individuel jusqu'à son organisation définitive. Ceux qui discontinueront leur service sans des raisons jugées valables par les Directoires de départements, sur l'avis des districts et les observations des municipalités, n'obtiendront que la moitié du traitement qui leur aurait été accordé.

*Art. 9.* — Les costumes ecclésiastiques, religieux, et des Congrégations séculières sont abolis et prohibés pour l'un et l'autre sexe.

*Art. 10.* — Les contraventions à cette disposition seront punies par voie de police correctionnelle, la première fois de l'amende; en cas de récidive, comme délits contre la sûreté générale.

8. Recours de quelques sœurs à la Convention nationale.

Peu de jours après le décret qui supprimait toutes les Communautés séculières, le Supérieur général de la Mission se vit dans la nécessité de quitter Paris; M. Sicardi, le directeur des Sœurs, partit pour l'Italie dans les premiers jours de septembre. Les Sœurs se trouvèrent ainsi privées des conseils de leurs Supérieurs, qui leur auraient été bien nécessaires dans les circonstances présentes. A la suggestion de quelques personnes qui s'intéressaient vivement à la conservation de leur Communauté, quelques officières de la Maison-Mère crurent, puisque leur Compagnie n'était pas nommée dans le décret de suppression, qu'un recours auprès de la Convention pourrait en obtenir une interprétation de la loi, qui leur serait favorable. Aussi, le 21 novembre 1792, elles prirent occasion des vexations dont elles étaient l'objet dans leur Maison-Mère, pour solliciter la bienveillante intervention de l'Assemblée en leur faveur par la pétition suivante, adressée au président :

AUX CITOYENS ET REPRÉSENTANTS DE LA CONVENTION NATIONALE

Chers citoyens.

Les Citoyennes Marie-Anne Plaine, Anne Tarnier et Véronique Delamare, toutes les trois Filles de la Charité, servantes des pauvres malades, demeurantes à Paris, en la maison principale des Filles de la Charité, section du faubourg du Nord; au nom et comme savoir : lesdites citoyennes Plaine et Tarnier, procuratrices générales et ladite citoyenne Delamare, leur coadjutrice, tant pour la sus-dite maison principale que pour toutes leurs maisons particulières dans toute l'étendue de la République française.

Ont l'honneur de vous exposer que leur Maison principale de Paris, composée ordinairement de trois cents individus, et actuellement de plus de cent dont au moins soixante succombant sous le poids des années et des infirmités, non compris les survenantes passagères, les domestiques et jardinier, n'a pour tout revenu qu'environ 25 mille livres, et le surplus en loyers, provenant de trois maisons, dont deux à Paris, et la troisième à Montreuil.

Pendant, tout modiques que soient ces revenus, et sans qu'il y ait aucun décret direct de suppression contre leur Congrégation, des commissaires de la section du faubourg du Nord se sont transportés le 3 octobre 1792 en leur susdite Maison principale, d'où ils ont

enlevé tout leurs contrats, papiers et une somme de 9 164 livres 10 sols en assignats, provenant en partie du fruit de leurs épargnes, et, de l'autre, appartenant à leurs compagnes de diverses maisons.

Deux jours précédents, le premier octobre, de nombreuses garnisons de soldats nationaux de toutes sortes se sont établies en leur susdite Maison.

Ces soldats la mettent journellement à contribution. S'en étant d'abord emparés dans presque toute sa totalité, ils ont contraint toutes les Sœurs, même les infirmes, de se retrancher dans un petit corps de bâtiment fort resserré et incommode. Ils se sont emparés ensuite de la majeure partie des lits, des draps, du linge, des meubles, etc...

Ils se font donner du pain, du vin, de la viande, du bois, de la chandelle, de l'huile; ils choisissent à la cuisine tout ce qui leur convient et prennent jusqu'aux légumes du jardin.

Leur église est aussi envahie.

Toutes les Sœurs ne jouissent d'aucun repos, ni jour, ni nuit. Elles se privent bien volontiers d'une partie de leur nécessaire en faveur de ces pauvres soldats nationaux; mais il leur est impossible de subsister plus longtemps, si la République ne vient généreusement à leur secours. Leur provision de bois, qui était faite jusqu'au mois de mars 1793, est presque toute consommée: il en est de même de toutes leurs autres provisions.

Ces pauvres Sœurs n'ont aucune ressource par elles-mêmes pour se procurer d'ailleurs leur subsistance. A peine leur petit travail est-il suffisant pour leur entretien, et elles succombent à force d'économie du côté de la nourriture.

Dans ces circonstances, chers concitoyens, les citoyennes Plaine, Tarnier et Delamare implorent votre bonté pour leurs tristes compagnes. Elles vous prient de venir promptement à leur secours, de la manière que vous jugerez la plus convenable, et de leur faire remettre en outre: 1° leurs contrats de l'Hôtel-de-Ville de Paris; 2° la somme de 9 164 livres 10 sols en assignats, dont se sont emparés les commissaires de la section du faubourg du Nord.

Chers concitoyens, les pauvres Filles de la Charité attendent avec confiance de votre humanité, cet acte de bienfaisance.

Et ont signé :

PLAINE, TARNIER et DELAMARE.

Ces sœurs comptaient sans doute trouver dans la Convention nationale la bienveillante sympathie que leur avait témoignée la Législative; mais les temps étaient bien changés. Aussi, en donnant avis aux maisons, de la démarche qu'elles venaient de faire, elles faisaient parvenir à leurs compagnes la chaleureuse exhortation qui suit :

A Paris, ce 22 novembre 1792.

*Nos très chères Compagnes et très chers Sœurs en Jésus-Christ. Que la paix du Seigneur soit avec nous.*

« Nous apprenons avec la plus vive douleur que des personnes, ou peu éclairées ou mal intentionnées, nous ayant fait entendre que nous pouvions violer impunément le vœu que nous avons prononcé en face du Saint des Saints, sous la protection de saint Vincent de Paul, notre instituteur, de nous consacrer au service des pauvres malades, plusieurs d'entre nous ont déjà eu la faiblesse de se laisser surprendre à cette voix perfide.

« Souvenons-nous, chères Compagnes, de cette vive foi de l'Apôtre, qui lui faisait dire que : quand un ange descendrait du ciel pour lui annoncer de ne pas croire à l'Évangile, il ne le croirait pas. Ainsi, sous quelque prétexte que ce soit, et de quelque part que l'on cherche à nous insinuer de quitter le service des pauvres malades, gardons-nous donc bien de nous laisser séduire.

« Le devoir inviolable d'une Fille de la Charité est de vivre et de mourir à son poste, au service des pauvres malades : outre la promesse formelle qu'elle en a faite à Dieu, elle y est obligée encore d'une manière spéciale par le serment du 10 août 1792<sup>1</sup>.

« Conservons, nos très chères Compagnes, autant que les bienséances du monde peuvent le permettre, notre habit dans nos maisons, pour la plus grande édification ; au reste, *faisons-nous tout à tous*, selon le précepte de l'Apôtre, afin de les gagner tous à Jésus-Christ.

1. Note des *Annales*. — On ne sait pas de quel serment il s'agit ici. S'il s'agit, d'un serment demandé par le gouvernement, ce ne peut être le serment à la Constitution civile du clergé qui était illicite, mais qui n'a jamais été réclamé des Communautés de femmes. Quant au « petit serment » ou serment de « liberté, égalité », il a donné lieu à bien des controverses. A Paris, les membres les plus savants de clergé, M. Emery notamment, le regardaient comme permis.



« Soyons humblement soumises aux puissances temporelles qui toutes, comme dit encore l'Apôtre, viennent de Dieu : ce n'est point à nous, à de chétives servantes du Seigneur, à sonder la profondeur de ses décrets éternels.

« Si l'on nous chasse de nos maisons, nos très chères Compagnes, bénissons le Seigneur, redoublons nos prières pour nos persécuteurs. Eh ! la vie n'est-elle pas, dit le saint homme Job, « un combat continuel » ? Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice ! Vive donc à jamais le Seigneur notre Dieu, de ce qu'il lui plaît nous faire ainsi passer par quelques légères épreuves ! Gravons bien dans nos cœurs cette belle parole de notre divin Sauveur : « Celui qui ne porte pas ma croix, n'aura aucune « part avec moi. »

« Quelles que soient donc vos tribulations, nos chères Compagnes, gardez-vous bien de quitter l'esprit de votre état, venez avec nous, nos très chères Sœurs ; accourez en notre Maison principale de Paris, qui vous a reçues dans son sein : vous épancherez votre cœur dans le nôtre : nous partagerons ensemble vos peines et vos maux au pied de la croix de Jésus-Christ en invoquant saint Vincent.

« Allons, nos très chères Compagnes, du courage ! de la fermeté ! La vraie vertu s'épure au creuset des tribulations ; consacrons-nous donc toutes de nouveau, intérieurement et tous les jours de notre vie jusqu'au dernier soupir, au service des pauvres malades : oui, marchons courageusement sur les traces de saint Vincent. Celui-là seul qui persévéra jusqu'à la fin, recevra la couronne de gloire.

« Nous sommes avec la plus grande affection en l'amour de Notre-Seigneur,

« Nos très chères Compagnes et très chères Sœurs en Jésus-Christ, vos très humbles et très obéissantes servantes.

« PLAINE, Fille de la Charité, procuratrice gén.

« TARNIER, Fille de la Charité, procuratrice gén.

« DELAMARE, Fille de la Charité, coadjutrice. »

« P. S. — Nous vous envoyons copie d'une pétition que nous avons faite à la Convention nationale, le 21 novembre 1792. »

Cette pétition des sœurs procuratrices ne fut pas approuvée de la sœur Deleau; et elle s'empressa de la désavouer par la lettre suivante adressée au président, dont nous laissons l'appréciation au lecteur :

Paris, 27 novembre 1792.

L'an I<sup>er</sup> de la République française.

« Citoyen président,

« Permettez-nous de réclamer, tant en notre nom qu'en celui de la Communauté que nous gouvernons, contre une pétition que viennent d'adresser à la Convention nationale, sans nous consulter, les procuratrices générales des Filles de la Charité. Elle paraît avoir pour objet de solliciter notre conservation et de renouveler l'engagement que nous avons pris, en entrant dans la Compagnie, de servir les pauvres et d'instruire la jeunesse. Ce sont bien aussi nos sentiments et nos vœux; mais notre soumission à la loi est entière et parfaite; nous n'avons apporté aucune résistance à son exécution et nous n'élevons aucune plainte contre ceux qui en ont été chargés.

« Attachées au service des malades ou à l'instruction des enfants dans presque toutes les paroisses de Paris et dans quatre cent vingt maisons de la République, nous n'avons jamais cru qu'il nous fût permis d'abandonner nos fonctions sans avoir été remplacées et nous désirons sincèrement de ne l'être jamais.

« Quant à notre maison générale, qui est tout à la fois le berceau et le tombeau des filles de notre Compagnie, nous avons jugé, ainsi que les corps administratifs, qu'elle était supprimée comme étant le chef-lieu d'une corporation détruite par la loi du 18 août dernier. Et, en osant avancer, citoyen Président, que la destruction de la Compagnie des

Filles de la Charité est un malheur public qu'on ne réparera jamais, nous vous déclarons que nous sommes disposées à obéir à la loi de notre destruction et que nous ne sommes plus occupées qu'aux opérations indiquées par elle, pour rendre nos comptes et obtenir le traitement qu'on nous accorde.

« Nous réitérons, citoyen Président, le désaveu des plaintes que vous ont adressées nos compagnes, égarées sans doute par leurs vertus et leur amour pour leur état. On aurait pu nous épargner le logement des volontaires; nous les avons reçus sans peine et nous avons partagé avec plaisir nos provisions et nos effets avec ces généreux défenseurs de la patrie. C'est par erreur que nos sœurs les procuratrices ont avancé que les commissaires de la section du Nord nous ont enlevé, avec nos titres et contrats, une somme de 9 164 liv. 10 sols en assignats. Nos contrats ont été enlevés par les archivistes de la municipalité de Paris. et nous-mêmes les avons engagés à se charger de la susdite somme comme provenant de la recette de quelques-uns de nos contrats qui appartiennent à différentes maisons des départements. Nous n'avons pas cru devoir disposer du bien des pauvres, et, quoique nous soyons au moment d'être sans ressources pour exister au nombre de plus de cent, nous avons abandonné librement ce que nous avons cru ne pas devoir nous appartenir. Cette somme a été remise à la caisse de l'Extraordinaire. Tels sont, citoyen Président, les dispositions et les vœux des Filles de la Charité.

« G. PILLOY, économiste générale.

« M. A. DELEAU, Supérieure gén. »

Le même jour, la sœur Deleau fit parvenir aux Filles de la Charité des départements une lettre dans laquelle on regrette de ne pas voir mieux manifestés les sentiments d'une mère à l'égard de ses filles abîmées dans l'affliction et au milieu des épreuves les plus délicates.

Paris, le 27 novembre 1792.

« Mes chères Sœurs,

« Vous ayant prévenues de ne plus m'écrire, que vos lettres ne m'y trouveraient plus, y étant cependant encore pour terminer les affaires, je crois devoir vous prévenir qu'au cas qu'il vous parvienne une lettre imprimée ou autre, n'importe de qui elle soit signée, si elle n'est pas de moi, n'y ajoutez aucune foi ou croyance. Je la désavoue comme n'y ayant aucune part ; étant faite à mon insu, elle me fait beaucoup de peine, n'aimant pas à faire parler de nous ; et quoique cette lettre vous invite à revenir à notre maison, n'en faites rien, puisque nous sommes sur le point d'en sortir. Soumettons-nous aux desseins que Dieu a en permettant cette épreuve ; soumettons-nous ainsi à la loi qui, en supprimant notre Maison principale, ne détruit pas pour cela les hospices ni les œuvres de charité.

« Continuez à remplir les vôtres envers les pauvres, chacune dans les maisons où vous êtes, autant qu'on le trouvera bon et avec tout le zèle que vous avez montré.

« M.-A. DELEAU. »

« Derechef ne m'écrivez plus ; point de réponse à la présente. »

9. Conduite édifiante des Filles de la Charité après la suppression de leur Communauté.

Le décret du 6 avril 1792 fut ponctuellement exécuté dans les départements et les communes où le parti jacobin était dominant. Bien des départements l'avaient même devancé ; ils avaient dissous les Congrégations et en avaient dispersé les membres. Pour faire la loi, l'Assemblée législative semblait avoir pris modèle sur les Arrêtés des directeurs et des municipalités de certains départements. Ce décret fut comme un nouvel élan donné aux tracasseries révolutionnaires ; les Congrégations qui restaient encore

debout furent, en grandes partie, dissoutes, et les enfants des pauvres demeurèrent abandonnés au vice et à l'ignorance.

L'instruction des enfants du peuple fut presque partout retirée aux sœurs. Dans quelques localités, mais en très petit nombre, les bureaux de bienfaisance se servirent encore d'elles pour procurer quelques secours aux malades. La difficulté de les remplacer dans les hospices déterminait les communes moins hostiles aux institutions religieuses à les y maintenir, mais à titre individuel. Dans ce cas, les sœurs surent toujours se maintenir dans la dépendance de celle qui avait été leur supérieure locale et la reconnaître en secret comme telle.

Généralement, les Sœurs qui furent contraintes d'abandonner leurs maisons continuèrent ou dans leurs familles ou dans les localités où elles avaient résidé, à rendre aux pauvres et aux malades, tous les services qui dépendaient d'elles. Plusieurs, pour être plus à même de venir au secours des malheureux, se livrèrent à quelques industries dont le profit retournait aux pauvres. Ne transigeant jamais avec le devoir et la conscience, leur conduite au milieu de ces rudes épreuves présenta un spectacle des plus glorieux à Dieu et des plus consolants à l'Église. Leur assiduité auprès des malades ne contribua pas peu à ouvrir le ciel à un grand nombre d'infortunés qui, sans leur assistance, n'auraient pas pensé à leur salut. Un jour, les innombrables actes d'héroïques vertus des Filles de la Charité, pratiqués pendant la tourmente révolutionnaire, seront manifestés au monde entier; jusqu'à ce que ce moment soit arrivé, les sacrifices qu'elles se sont imposés, comme le bien qu'elles ont fait, sont le secret de Celui qui ne doit pas laisser sans récompense, même un verre d'eau donné en son nom.

Dans les établissements de charité où elles furent remplacées, les revenus destinés aux pauvres devinrent facilement la proie d'hommes cupides; les nécessiteux furent

délaissés et ces maisons devinrent fréquemment un asile d'immoralité et de désordres de toute espèce. Bien souvent, les tribunes des Assemblées retentirent du récit du gaspillage, de la malpropreté et des actes même les plus blâmables accomplis contre les principes les plus imprescriptibles de la morale. Cet état de choses avait succédé à l'économie, au bon ordre et à la décence qui régnaient sous le régime des sœurs. Ces excès étaient si révoltants dans quelques localités que les mêmes administrateurs qui avaient substitué des employés laïques des deux sexes, ne balancèrent pas à rappeler les sœurs.

A Alençon, par exemple, les révolutionnaires avaient forcé les sœurs de quitter l'hôpital général en 1793. La supérieure, sœur Renaud (Henriette), pour s'éloigner le moins possible des pauvres, se retira dans une chambre de louage avec une fille de l'hôpital. Là, elle continuait envers les malheureux tous les services que ses faibles ressources la mettaient à même de rendre. Lorsque les temps devinrent moins mauvais, les administrateurs la prièrent avec insistance de reprendre son ancienne place; et, comme son grand âge et ses infirmités l'empêchaient de s'y rendre à pied, ils la firent transporter dans un fauteuil. Elle fut escortée d'un grand nombre de personnes de la ville qui la conduisirent en triomphe dans cet hôpital dont elle avait fait la consolation et l'édification durant tant d'années. Bientôt après, elle fut assez heureuse pour se voir environnée de quelques autres de ses compagnes, qui reprirent les fonctions que la tourmente révolutionnaire leur avait seule fait interrompre.

10. État de la Communauté à l'époque de la suppression.

En exécution de la loi du 13 novembre 1789, prescrivant à tous les supérieurs des maisons et établissements ecclésiastiques, sans aucune exception, de faire, par devant les officiers municipaux du lieu, une déclaration détaillée de

tous les biens mobiliers et immobiliers dépendant de ces maisons et établissements, ainsi que leurs revenus et charges, les Filles de la Charité firent cette déclaration le 11 février 1790.

Le 12 novembre 1793, 22 brumaire an II, conformément aux prescriptions de la loi du 18 août 1792, une nouvelle déclaration fut faite. Il fut constaté à cette dernière époque que les revenus des biens meubles et immeubles de la Communauté s'élevaient à 26 079 liv. 75 et que les dettes passives étaient de 19 980 liv. 20.

Les sœurs Deleau, supérieure, et Pilloy, économme, signèrent cet état.

Après le décret du 6 avril, les 120 Sœurs du séminaire ou noviciat qui étaient à la Maison-Mère furent remises à leurs familles.

Au moment de leur suppression, les Filles de la Charité étaient en France au nombre de 4 300, réparties dans 450 maisons. Le dernier établissement dont la Communauté se chargea, fut Lapeltière, près Rennes, le 28 mai 1792.

Nous insérons ici en ajoutant la date de fondation et la nature des œuvres, le nom de la plupart des localités où les Filles de la Charité furent supprimées par la Révolution et dans lesquelles elles n'ont plus d'établissements<sup>1</sup>.

ATTICHY, Oise ; fondation en 1656, M. C., E.

AUNEAU, Eure-et-Loir ; 1726, M. C.

ASSÉ, Sarthe ; 1777, M. C.

BESSÉ-SUR-BRAYE, Sarthe ; 1679, M. C., E.

BAYEUX, Calvados ; 1704, M. C.

BAR-LE-DUC, Meuse ; 1696, H. G.

BAYE, Marne ; 1678, M. C., E.

BLÉRÉ, Indre-et-Loire ; 1686, M. C., E.

BEAUVOIR, Yonne ; 1678, M. C., E.

1. M. C., signifie Maison de Charité ; E., école ; H. G., hôpital général ; H. C., hôpital civil ; H.-D., Hôtel-Dieu.

- BEZONS, Seine-et-Oise ; 1675, M. C., E.  
BERNAY, Marne ; 1655, M. C., E.  
BOURGACHARD, diocèse de Rouen ; 1685, H., E.  
BLAISY, Saône-et-Loire ; 1700, M. C., E.  
BRUYÈRES, diocèse de Paris ; 1668, M. C., E.  
BRYE, Seine ; 1664, M. C., E.  
BÉNÉVENT, Creuse ; 1678 ; H. D., E.  
BAGNOLET, Seine ; 1714, M. C., E.  
BETZ, Oise ; 1722, M. C., E.  
BUZANÇOIS, Indre ; 1723, H.  
BEYNE, Seine-et-Oise ; 1716, M. C., E.  
BOLLÈNE, Vaucluse ; 1759, H. D.  
BREST (Hôpital de la Marine), Finistère ; 1768, H. M.  
CRÈVECŒUR, Oise ; 1691, M. C.  
CHOLET, Maine-et-Loire ; 1690, H. D., E.  
CHASSILLÉ, Sarthe ; 1675, M. C., E.  
COLOMBES, Seine ; 1681, M. C., E.  
CHAVILLE, Seine-et-Oise ; 1670, M. C., E.  
CHAMPROSAY, Seine-et-Oise ; 1700, M. C., E.  
CHOISY-LE-ROI, Seine ; 1685, M. C., E.  
CHAUMONT, Haute-Marne ; 1672, H. C.  
CHAUNY, Aisne ; 1668, H. D.  
CETON, Orne ; 1719, M. C., E.  
CALAIS, Pas-de-Calais ; 1760.  
COSSÉ, Maine-et-Loire ; 1768, M. C., E.  
CHATEAURoux, Indre ; 1685, M. C., E.  
ETOGES, Marne ; 1685, M. C., E.  
EU, Seine-Inférieure ; 1685, Séminaire.  
FALAISE, Calvados ; 1785, M. C., E.  
FRENAY, Orne ; 1692, H. D., E.  
FRONSAC, Gironde ; 1683, M. C., E.  
GUERMANDES, Seine-et-Marne ; 1686, M. C., E.  
GUINGAMP, Côtes-du-Nord ; 1777, M. C.  
GOUSSAINVILLE, Seine-et-Oise ; 1696, M. C., E.  
HÉBECOURT, Eure ; 1689, M. C.  
HOUILLES, Seine-et-Oise ; 1645.  
JOUY, Seine-et-Oise ; 1675, M. C., E.  
LA BUSSIÈRES, Loiret ; 1689, M. C.  
LA FERTÉ-GAUCHER, Seine-et-Marne ; 1695, H.  
LA FERTÉ-VIDAME, Eure-et-Loir.  
LA MOTTE-CHANDENIER, diocèse de Poitiers ; 1705, M. C.  
LA PELTIÈRES, près Rennes ; 1792, H.



- LA TREMBLADE, Charente-Inférieure ; 1686, M. C., E.  
LA VALLETTE OU SAINT-MARTIAL-DE-VALLETTE, Charente ;  
1685, M. C., E.  
LAUZUN, Lot-et-Garonne ; 1758, M. C., E.  
LEUVILLE, Seine-et-Oise ; 1675, M. C., E.  
LEZINNE, Yonne ; 1676, M. C., E.  
LOUVOIS, Marne ; 1676, M. C., E.  
LUBLÉ, Indre-et-Loire ; 1654, H. C.  
LUDON, Gironde ; 1702, M. C.  
MEUDON, Seine-et-Oise ; 1700, M. C., E.  
MONTLHÉRY, Seine-et-Oise ; 1668, H. C., E.  
MARLY, Seine-et-Oise ; 1692, M. C., E.  
MAISONS-SUR-SEINE, Seine-et-Oise ; 1663, M. C.  
MONTPAON, Aveyron ; 1687, H.  
MONTFERMEIL, Seine-et-Oise ; 1734, M. C., E.  
MONTARGIS, Loiret ; 1736, H. C.  
MONTIGNAC ; 1765, H.  
MANOSQUE, Basses-Alpes ; 1767, H.  
NOISY-LE-GRAND, Seine-et-Oise ; 1709, H. C., E.  
NANTEUIL-LE-HAUDOIN, Oise ; 1641, H. C., E.  
NEUBOURG (le), Eure ; 1698, H. C.  
NANGIS, Seine-et-Marne ; 1746, H.  
OIRON, Deux-Sèvres ; 1698, H.  
PLAISIR, Seine-et-Oise ; 1705, M. C., E.  
PLOUER, Côtes-du-Nord ; 1684, M. C., E.  
PIRÉ, Ille-et-Vilaine ; 1684, M. C., E.  
PONT-A-MOUSSON, Meurthe ; 1690, H.  
PONT-AUDEMER, Eure ; 1701, H. G.  
PONT-CARRÉ, Seine-et-Marne ; 1734, M. C., E.  
PUISIEUX, Seine-et-Marne ; 1734, M. C.  
PERSAN, Seine-et-Oise ; 1731, M. C., E.  
PALAISEAUX, Seine-et-Oise ; 1759, H. C., E.  
POLIGNY, Jura ; 1778, M. C.  
PETIT-BOURG, Seine-et-Oise ; 1782, H.  
ROSAY, Eure ; 1674, M. C.  
RICHELIEU, Indre-et-Loire ; 1641, M. C.  
RÉVEILLON, Marne ; 1677, M. C., E.  
RAMBERVILLERS, Vosges ; 1731, H.  
REBETS, Oise ; 1736, H. C., E.  
RARAY, Oise ; 1750, M. C., E.  
RAVENEL, Oise ; 1771, M. C., E.  
ROMANS, Ain ; 1773.

- ROSEY, Haute-Saône ; 1773, M. C., E.  
ROULE (le) ; 1786.  
SAINT-CHÉRON, Seine-et-Oise ; 1689, M. C., E.  
SILLY, Oise ; 1690, M. C., E.  
SCEAUX, Seine ; 1692, M. C., E.  
SAINT-CLAIR, Seine-Inférieure ; 1704, M. C., E.  
SARCELLES, Aisne ; 1690.  
SAINTE-MARIE-DU-MONT, Manche ; 1652, M. C., E.  
SAINT-SOUPLET, Marne ; 1706, M. C., E.  
SAINT-SERVAN, Morbihan ; 1698, M. C.  
SAINT-AIGNAN, Loir-et-Cher ; 1700, H. C., E.  
SAINT-THIERRY, Marne ; 1687, M. C., E.  
SEIGNELAY, Yonne.  
SAVIÈRES, Aube ; 1684, M. C., E.  
SAUJON, Charente-Inférieure ; 1699, M. C., E.  
SOUBISE, Charente-Inférieure ; 1686, M. C., E.  
SAINTES, Charente-Inférieure ; 1700, Orphelinat.  
SAINT-HIPPOLYTE, Gard ; 1700, H. C., E.  
SAINT-PIERRE-MONTLIMAR, Maine-et-Loire ; 1716, M. C., E.  
SAINT-JULIEN, Gironde ; 1782, M.  
THIZY, Eure-et-Loir ; 1681, M. C., E.  
TOUGINS, Ain ; 1642, H. C., E.  
TOUL, Meurthe ; 1707, M. C., E.  
TRIEL, Seine-et-Oise ; 1688, M. C., E.  
TROYES, Aube ; 1777.  
VARENNES, Allier ; 1698, H. C.  
VARIZE-SUR-CONNIE, Eure-et-Loir ; 1653, M. C.  
VIGNY, Seine-Inférieure ; 1728, M. C., E.  
VILLACERF, Aube ; 1690, M. C., E.  
VILLAINÉ-LA-JUHÉ, Mayenne ; 1668, M. C., E.  
VILLECERF, Seine-et-Marne ; 1666, M. C., E.  
VILLENEUVE-D'AGEN, Lot-et-Garonne ; 1706, H.  
VILLENEUVE-LE-ROI, Seine-et-Oise ; 1665, M. C.  
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Seine-et-Oise ; 1669, M. C., E.  
VILLELOIN, Indre-et-Loire ; 1711, M. C., E.  
VILLEXOYE-LA-GRANDE, Aube ; 1715, M. C., E.  
VILLEVAUDEZ, Seine-et-Marne ; 1681, M. C., E.  
VINCENNES, Seine ; 1696, M. C., E.  
VINEUIL, Loir-et-Cher ; 1670, M. C., E.  
YÈRES, Seine-et-Oise ; 1692

11° Filles de la Charité, victimes de la Révolution.

Quoique bien des Filles de la Charité aient été emprisonnées, aient été exposées à des traitements inhumains et à des outrages plus cruels que la mort, à cause de leur attachement à la foi de l'Église catholique, un certain nombre ont eu en plus l'insigne honneur de la sceller de leur sang.

Ainsi, dans une petite ville de l'ouest de la France, les révolutionnaires eurent la cruauté d'enfermer dans une chambre de leur maison et d'y laisser mourir de faim quatre Filles de la Charité qui se dévouaient à l'éducation des enfants, à l'assistance des pauvres et au soulagement des malades de la commune.

A Arras, la maison de Charité se composait de quatre sœurs au moment de la Révolution : les sœurs Gérard (Jeanne), supérieure ; Lasuel, (Marie-Françoise-Pélagie) ; Fanton, (Magdeleine-Thérèse) ; Fontaine, (Marie-Magdeleine). Lorsque le proconsul Joseph Lebon arriva à Arras, il n'osa pas, au milieu de ses plus grandes fureurs, frapper ces quatre généreuses filles qui, malgré leur refus de serment, avaient été conservées dans leur maison. Telle était la vénération du peuple pour elles que Lebon appréhenda la révolte de la population et surtout des nombreux infortunés qu'elles soulageaient. Cependant, cette vénération même dont il les voyait environnées ne faisait qu'exciter sa soif de sang. Lorsqu'il eut transporté son tribunal révolutionnaire à Cambrai, il envoya chercher les quatre pauvres filles et les fit condamner au dernier supplice. Elles allèrent à la mort avec des sentiments héroïques de foi et d'amour de Dieu. En montant à l'échafaud, elles prièrent surtout pour obtenir du Seigneur qu'il daignât disposer les événements de manière qu'elles fussent les dernières victimes des fureurs du proconsul. Ces prières furent exaucées, au moins pour Cambrai ; car à peine leur sacrifice était-il

achevé que Joseph Lebon délivra cette ville de sa présence. Elles furent exécutées dans l'été de 1794.

Deux autres sœurs se sont signalées aussi par leur vertu et leur courage, à Angers, et ont su par là montrer qu'elles étaient dignes de rappeler celles qui les avaient précédées dans l'exercice de la charité au milieu de cette ville. Angers peut, en effet, revendiquer le privilège d'avoir entre les premières cités de France, appelé de Paris les Filles de Saint-Vincent qui furent, dès leur principe, admirables par leur dévouement, et d'avoir même été honorée de la visite de saint Vincent et de Mlle Le Gras. Mlle Le Gras y vint en 1639 installer ses filles dans l'hôpital Saint-Jean, et leur vénérable Père s'y rendit quelque temps après pour juger par lui-même de ces commencements. Il applaudit aux progrès déjà sensibles de l'œuvre naissante, bénit ses chères filles; il leur souhaita de croître et de multiplier, et quelques années après, la nouvelle maison était définitivement fondée.

Au moment de la Révolution, le nombre des sœurs était considérable à l'Hôtel-Dieu d'Angers; quand on leur demanda la prestation du serment, elles refusèrent opiniâtrement, à l'exception de trois. La supérieure et surtout les deux sœurs Marianne Vaillant et Odile Beugard se firent remarquer par une inébranlable fermeté, comme elles s'étaient distinguées jusque là par leur piété et leur régularité exemplaire. La sagacité des persécuteurs comprit facilement que pour vaincre, il fallait diviser. Ils laissent donc pendant quelque temps les sœurs parfaitement tranquilles, à l'exception de la supérieure et de ses deux compagnes. D'ailleurs, les révolutionnaires ne pouvaient se défendre d'un reste d'estime et de reconnaissance pour ces filles qui, pendant le siège d'Angers, avaient si bien soigné les blessés de la république. On se contenta donc d'arrêter la sœur supérieure, les sœurs Marianne et Odile et de les mettre sous bonne garde à la communauté du Bon Pasteur, changée en

prison. Là, on mit tout en œuvre pour les gagner : menaces, promesses, flatteries ; mais tout fut inutile.

Ces vaines tentatives font naître le dépit ; au dépit succèdent bientôt la colère et la rage, et le cri de mort retentit. Les révolutionnaires allaient mettre leur dessein à exécution, lorsque les trois sœurs qui avaient eu la faiblesse de prêter le serment, déclarent avec résolution qu'elles se rétractent *immédiatement et publiquement*, si l'on ose faire mourir leur mère bien-aimée <sup>1</sup>. Cet incident sauva la vie à la digne supérieure, qui fut transportée et internée dans la ville de Lorient, avec les sœurs qu'on avait cessé d'inquiéter. Elle mourut quelques années plus tard d'une maladie de langueur, occasionnée par le chagrin de n'avoir pu partager avec ses deux autres sœurs la gloire et la récompense du martyr.

On avait espéré que ces deux dernières, une fois séparées de celle qui, par ses paroles et ses exemples, soutenait leur courage, seraient plus faciles à ébranler ; mais il n'en fut rien. Elles se refusèrent à une nouvelle insinuation de prêter le serment, et l'exécution fut définitivement fixée au lendemain.

Quelque chose alors qui rappelle les révélations dont furent autrefois favorisées sainte Félicité et sainte Perpétue la veille de leur supplice, se passa dans la prison du Bon-Pasteur. Au rapport d'une demoiselle Marthe, qui assista nos deux sœurs jusqu'au dernier moment, le Seigneur leur avait fait connaître, non seulement le jour où elles devaient mourir, mais encore la manière même dont elles seraient frappées. « Il me semble, dit la sœur Marianne, que nous mourrons demain, et que, à la première décharge, je ne serai que blessée. — Oui, dit la sœur Odile, mais pour moi, je tomberai raide morte percée de plusieurs balles. » Ainsi le Seigneur faisait connaître à ses fidèles servantes

1. Mémoires manuscrits de M. Gruget.

qu'il saurait mesurer l'épreuve à la force des caractères; en effet, autant la sœur Marianne avait dans la volonté d'énergie et de résolution, autant la sœur Odile était naturellement impressionnable et timide.

Cependant, on ne tarda pas à annoncer une exécution pour le lendemain; les deux sœurs qui voient se confirmer leur pressentiment, accueillent cette nouvelle avec joie et reconnaissance. Elles se livrent tour à tour à l'exercice de la prière et de la charité et elles semblent parfois s'oublier elles-mêmes pour préparer à une mort chrétienne les personnes nombreuses et de toute condition qui devaient aussi faire le sacrifice de leur vie. Bientôt, arrive l'heure terrible des apprêts. A la vue des cordes à l'aide desquelles on se dispose à former la chaîne, la sœur Odile pâlit et frissonne; son cœur est saisi d'épouvante, et elle s'en ouvre à la sœur Marianne, craignant que son courage ne vienne à défaillir. A cet aveu, la sœur Marianne sent son affection redoubler pour sa chère compagne et lui dit: « Non, sœur bien-aimée, vous ne faiblirez pas; la grâce d'en haut vous sera donnée avec abondance et elle vous soutiendra. Souvenez-vous que cette couronne, que nous avons ambitionnée, que nous avons tant sollicitée, est tout près de nous. Elle est à nous, ne la manquons pas. » Elle achevait à peine ces paroles, quand une personne pieuse vint offrir un voile aux deux prisonnières. Elle pensait que les deux sœurs seraient satisfaites de couvrir leur visage et de dérober ainsi à la foule les pénibles émotions de la dernière heure; mais aussitôt la sœur Marianne répondit: « Non, nous ne cacherons point notre visage. Est-ce donc une honte de mourir pour Jésus-Christ? Puisse au contraire toute la ville nous contempler et apprendre de nous comment on meurt pour la foi ! »

On attache alors ensemble les deux sœurs qui, certes,

ne cherchent pas à se séparer. Ces âmes qu'un lien bien doux avait unies aux pieds des autels ne cherchaient à ce moment qu'à le resserrer. La sœur Marianne anime sa compagne, la console et l'encourage; elle s'adresse aussi aux autres condamnés, soutient leur courage défaillant et leur montre le ciel, en leur disant : « Encore un effort et la victoire est à nous. » Mais un incident fâcheux vint suspendre la marche du convoi. La grâce qui soutient l'homme dans ses épreuves, accepte notre nature et n'en change pas les lois. Tout à coup la sœur Odile, accablée sous le poids des émotions, s'affaissa sur elle-même et s'évanouit. Son chapelet qu'elle portait au côté vint à se détacher; mais un des assistants le recueillit et le rapporta ensuite aux sœurs de l'hôpital qui le conservent encore précieusement. Cet évanouissement ne fait qu'exciter la rage et les blasphèmes des bourreaux. Mais la sœur Marianne est là pour ranimer sa compagne et la protéger contre les mauvais traitements; elle conjure d'attendre quelques instants et assure qu'elle va la rendre à la vie. En effet les forces reviennent peu à peu à la sœur Odile, dont la main meurtrie et presque écrasée par la brutalité des bourreaux laisse échapper le sang avec abondance, et l'on se remet en marche.

En entrant dans un enclos, appelé l'enclos de la Haie-aux-Bons-Hommes, la sœur Marianne entonna d'une voix ferme les litanies de la sainte Vierge : « Sainte Marie, priez pour nous... Porte du ciel, priez pour nous » ; et toute la foule des condamnés, au nombre de quatre cents, répètent avec elle ces invocations. Cette scène fut tellement touchante qu'un des révolutionnaires les plus furieux et les plus impies d'Angers ne put en être témoin sans attendrissement et sans remords et se mit à dire ; « Ça fait mal de voir mourir de pareilles femmes », et il se retira <sup>1</sup>

1. Déposition de Mlle Marthe.

Arrivée à une petite distance de la fosse commune, la chaîne s'arrêta, et une vingtaine de ceux qui la composaient en furent détachés pour être exécutés. A une première décharge, la plupart de ces malheureux sont renversés; les bourreaux considèrent leur facile victoire d'un œil satisfait et semblent savourer le plaisir de les voir se débattre dans les angoisses de la mort; ils rechargent de nouveau pour frapper ceux qui ne sont pas encore tombés et les achèvent à coup de sabre et de baïonnettes. Les femmes viennent se joindre à ce hideux carnage, se jettent sur ces corps mutilés pour leur arracher leurs vêtements.

Ce fut au milieu de cette scène qu'on amena les deux sœurs pour recevoir la mort. Au milieu de cette agitation générale, elles conservent leur calme et présentent sans crainte leur poitrine aux balles meurtrières. Mais leur heure n'était pas encore venue et il fallait que la sœur Marianne donnât une nouvelle preuve de son énergie et de son courage. L'officier chargé de commander l'exécution, fait signe qu'il a quelques mots à dire, et, soit qu'il cédât à un mouvement spontané de regret, soit qu'il eût ordre de faire une dernière tentative, il s'adresse aux sœurs en ces termes : « Citoyennes, il est encore temps d'échapper à la mort dont vous êtes menacées. Vous avez rendu des services à l'humanité, vous méritez qu'on se relâche en votre faveur de la sévérité de la justice et des lois. Quoi, pour un misérable serment, vous voudriez cesser de faire du bien à l'humanité? qu'il n'en soit pas ainsi. Ne faites pas le serment, puisqu'il répugne à votre conscience, retournez vers vos compagnes; je prends sur moi de dire que vous l'avez prêté et je vous donne ma parole qu'il ne vous sera fait aucun mal. — Citoyen, répond la sœur Marianne, qu'on eût dit inspirée par le souvenir du vieillard Eléazar, non seulement nous ne voulons pas faire le serment dont tu nous parles, mais nous ne voulons pas passer pour l'avoir fait <sup>1</sup>. »

1. Mémoires manuscrits de M. Gruget.



Confondu par cette réponse, à laquelle il était bien loin de s'attendre, l'officier ordonna le feu. La sœur Odile tomba percée de plusieurs balles. Quant à la sœur Marianne, une balle lui casse seulement un bras. « Mon Dieu, peut-elle dire encore avec le saint vieillard dont elle reproduit si bien le courage : mon Dieu, à qui rien n'est caché, vous savez que je pourrais éviter la mort et que je souffre en ce moment de cruelles douleurs. Mais vous savez aussi que je les endure avec bonheur et par amour pour vos saints commandements. » Au milieu des victimes qui gisent et se débattent à ses côtés, cette sœur demeure debout comme une protestation du ciel. Les plus cruels des égorgeurs sentent leur rage augmenter par la honte et le dépit. Cette fois ils ne prennent pas le temps de recharger leur arme ; ils se ruent sur l'admirable fille, et à coups de sabre et de baïonnette, ils la hachent littéralement en morceaux. Ainsi se termina leur fureur par un spectacle donné à Dieu, aux anges et aux hommes par deux filles de Saint-Vincent, qui, certes, dans cette circonstance, mirent en pratique d'une manière héroïque les conseils et les avis de leur vénérable Père. Cette exécution eut lieu le 1<sup>er</sup> février 1794.

Nous regrettons de n'avoir pas pu nous procurer les renseignements sur les mauvais traitements endurés par les sœurs dont les noms suivent et par plusieurs autres qui ont trouvé une mort glorieuse par la foi : les sœurs : Paujade (Jaquette), décédée en réclusion à Cahors ; Hanot (Thérèse), décédée en réclusion à Brouage ; Tisserand (Anne-Catherine), massacré dans les environs de Mayenne.

(A suivre.)

---

## VARIÉTÉS

---

### I

La lettre suivante est à la Bibliothèque nationale, à Paris : (Fonds français, Ms. n° 17, 109), en tête d'un manuscrit qui a pour titre : *Dix méditations faites par le Sieur Louis Machon, archidiacre de Port et chanoine de l'Église cathédrale de Toul, pendant les dix jours de sa retraite dans la maison de Saint-Lazare, au faubourg Saint-Denis-les-Paris.* Elle en forme la préface et est adressée à « M. Vincent, général des Prêtres de la Mission ». Ecrite quinze ans avant la mort du saint, elle est un témoignage précieux, parmi tous les autres connus jusqu'ici, de l'influence salutaire qu'il exerçait sur tous ceux qui l'approchaient.

#### PRÉFACE

EN FORME D'ÉPISTRE. LIMINAIRE

A MONSIEUR

MONSIEUR VINCENT, GÉNÉRAL DES

PRESTRES DE LA MISSION

Monsieur,

Voici une partie des despoilles que j'emporte de chez vous pour me faire plus riche sans appauvrir personne. Mon procédé ne serait pas sans blâme ny sans ingratitude, si après avoir reçu tant de consolations favorables, je sortais très satisfait, sans vous témoigner l'obligation que je vous en ay. Votre vertu a beaucoup de réputation, mais tous ceux qui en parlent ne font que bégaier et jamais ils ne pourront se la représenter qu'en la voyant et en l'admirant. Votre zèle à l'autel, votre charité envers tout le monde, vostre modestie partout, vostre égalité d'esprit en tout temps et vostre humilité en toutes vos actions m'ont plus persuadé que tous les livres que j'ay leus ny que tous les prédicateurs que j'ay jamais entendues. Si les anges se faisaient hommes, assurément ils vivraient comme vous, et s'il se trouve des saints mortels, certainement ils sont faits comme vous. Je ne vous flatte point, Monsieur, je dis ce que j'ay

veu, et si mes yeux n'étaient témoins des choses que je mets en avant, je serais le premier qui les révoquerait en doute. Dieu vous réservait non pas pour reformer son Église, mais pour faire connaître à ses ministres la grandeur de leur caractère et la pureté avec laquelle ils s'en doivent acquitter. Vous êtes merveilleux à changer les hommes sans rien innover ; une retraite de dix jours fait un exemple de sainteté de celui-là même qui portait le scandale partout. On quitte le vice auprès de vous avec plus de joie et de contentement qu'on ne l'embrasse aux lieux où les charmes et les appats sont les plus puissants ; et je crois qu'il vous est plus facile de faire un homme de bien qu'à tous les desbauchés de la terre de se conserver leur semblable qui voudrait vous écouter. La vertu est si belle entre vos mains, qu'elle semble vous avoir choisy pour se faire connaître des yeux du corps, et quand on vous regarde, on ne peut aymer que ce qui vous rend si vénérable et si recommandable. J'aimerais mieux être privé du peu de bien qui me reste que des fruicts précieux que j'ay ceuillis dans votre solitude, et si Dieu me fait la grâce de me conserver dans l'innocence que je crois avoir recouvrée, vous aurez mis au rang des plus heureux.

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant  
serviteur,

MACHON.

De votre maison de Saint-Lazare  
ce 15 d'avril 1645.

## II

### LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

#### PENDANT LA RÉVOLUTION

D'après les *Mémoires* de l'abbé d'Auribeau

L'abbé Pierre d'Hesmivy d'AURIBEAU naquit à Digne (France) en 1756. Il devint archidiacre et vicaire général de Digne. Lors de la Révolution, il se rendit en Italie et donna des leçons de langue,

latine à Mme Adélaïde de France. Entre autres ouvrages sur des sujets ecclésiastiques, on lui doit des *Mémoires pour servir à l'histoire de la persécution française*. Rome, 1797. Un vol in-8° de LXXV-1152 pages, Tome I (le tome II n'a point paru). — On a un autre ouvrage reproduisant en partie celui-ci et parfois le complétant, sous ce titre : *Extraits de quelques écrits de l'auteur des Mémoires pour servir à l'histoire de la persécution française*. Tome I [Pise], mai 1814. In-8°. — Ces deux ouvrages sont devenus très rares, c'est pourquoi nous en publions ici ces fragments.

D'Auribeau a écrit ses *Mémoires* à Rome, où sans doute il a pu s'entretenir avec M. Cayla de la Garde qui y séjournait aussi, et avec M. Jacob (le cadet) qui avait été curé de Saint-Louis, à Versailles.

Il déclare que son grand souci est celui de l'exactitude, ayant constaté que sur « les événements d'une Révolution aussi compliquée », plusieurs écrivains s'étaient involontairement trompés sur divers détails et notamment sur les dates : « Nous en avons trouvé, dit-il, un grand nombre évidemment fausses, que nous n'eussions pu réparer, si nous ne touchions, pour ainsi dire, encore à la source des faits. » Il fait appel à tous ceux qui pourraient l'aider à compléter ou à rectifier les notes qu'il va publier.

Exposant où il a puisé ses renseignements, il donne en particulier des indications sur les événements accomplis à Versailles : ils nous intéressent particulièrement, parce que dans les extraits qu'on va lire, plusieurs détails se rapportent à cette ville où la Congrégation de la Mission desservait les deux paroisses Saint-Louis et Notre-Dame, ainsi que la chapelle du château royal : « Les faits, dit-il, qui regardent Versailles et les États généraux nous ont presque tous été fournis par des témoins oculaires, ou par des auteurs qui, écrivant sur les lieux, étaient à même de consulter les pièces originales. » *Mémoires*, pages xxx et xxxi.

Le livre d'Auribeau est certainement d'aspect un peu étrange avec ses fréquentes citations bibliques contre la « nation prévaricatrice » ; dans le cas présent, la France. Mais pour les faits qu'il allègue, on voit qu'il a cherché à se renseigner exactement. Il faudra cependant avoir grand soin de les contrôler. — Voici des *Mémoires* d'Auribeau les principaux passages relatifs à la Congrégation de la Mission.

D'Auribeau, *Mémoires*, p. xxxix :

Quant à MM. de Saint-Lazare, on sait que M. Gomer est enfin arrivé à Londres, après avoir échappé à des périls incroyables, soit à Saint-Firmin, soit à Rouen, où il fut encore incarcéré.

M. Grillet, Supérieur du séminaire de Beauvais et vicaire général de ce diocèse, n'est point mort ; mais on confirme le massacre de M. Gruyer, employé à la paroisse de Notre-Dame de Versailles ; celui de MM. Colin et Caron : ces deux derniers avaient été de cette même Congrégation, qui

vient d'éprouver de nouveaux sujets d'affliction et de nouvelles pertes. Parmi plusieurs de ses membres emprisonnés, on nomme le supérieur et un directeur du séminaire de Béziers ; le supérieur du séminaire de Narbonne avec deux de ses confrères ; les supérieurs du séminaire de Montauban, deux à Metz ; un autre à Épinal, etc., etc.

MM. Julienne, Brochoi, Lamourette neveu de l'intrus de Lyon, et Bailly, sont morts dans les prisons d'Amiens après une longue détention.

On écrit de Londres que M. le supérieur du séminaire de Tréguier a été guillotiné à Brest, et que MM. Petit, Didier et Lalier, Le Vasseur, supérieur de la maison de Saint-Cyr, et son confrère, ont péri par le même supplice.

---

D'Auribeau, *Mémoires*, p. 158 :

Serment exigé à Versailles. Fermeté édifiante de MM. de Saint-Lazare.  
Esprit de cette Congrégation.

On exigea bientôt à Versailles le serment de la part des ecclésiastiques fonctionnaires. L'attention se fixa particulièrement sur MM. de Saint-Lazare, depuis longtemps accusés d'aristocratie : mais sur quarante prêtres, il ne se trouva que deux jureurs. Les membres de cette Congrégation respectable, où vit encore dans toute sa ferveur l'esprit de l'incomparable saint Vincent de Paul, donnèrent, dans ces temps de douleur, de grandes consolations à l'Église. La plupart ont justifié la confiance des prélats et des ecclésiastiques, qui, à l'exemple de M. l'archevêque de Paris, allaient chaque année visiter leurs retraites, afin de se renouveler de plus en plus dans l'esprit de leur état, et d'y puiser les forces nécessaires pour en remplir tous les devoirs. Ce corps aussi précieux au sacerdoce qu'utile à l'humanité, avait soin, sous les yeux d'un monarque qui daignait les protéger, d'envoyer des sujets choisis dont le zèle éclairé, mais sans ostentation, la piété simple et recueillie au milieu

des dissipations de la cour, honoraient la religion sainte dont ils étaient les ministres. La fuite des dignités et des emplois qui donnent de l'éclat et qui attirent les regards du public semble être la vertu propre de leur institut. Fidèles à cet esprit, MM. de Saint-Lazare étaient à Versailles le désespoir des impies, qui redoutaient leur courageuse constance à refuser le serment. Ils s'en plaignaient hautement, et déjà ils auraient voulu les forcer, par la persécution, à s'éloigner d'un lieu où leur présence était si nuisible à leurs vues.

---

D'Auribeau, *Mémoires*, p. 159 :

Conduite de MM. Jacob frères, curés de Versailles. M. Avoine, prétendu évêque de Versailles. Ses réponses impies à M. le curé de Saint-Louis. Fin déplorable de cet intrus.

MM. Jacob frères, dont l'aîné était curé de Notre-Dame, et le cadet, curé de Saint-Louis, eurent encore plus à souffrir de leurs vexations. Les électeurs avaient offert à ce dernier le prétendu évêché de Versailles; mais le Seigneur le destinait à instruire par son exemple et à confondre par ses raisonnements le malheureux intrus, assez aveuglé pour se croire évêque d'un diocèse qui n'existait pas, ou cherchant, du moins, à le persuader à son amour-propre. Il n'y avait point, en effet, d'évêché à Versailles, et l'Assemblée, de sa pleine autorité, s'avisait de vouloir y ériger un siège épiscopal, comme elle créait à volonté des tribunaux de district. M. Avoine, curé du diocèse de Rouen, auquel M. le cardinal de la Rochefoucauld avait toujours rendu bon témoignage, se laissa séduire par la vanité et l'ambition (Son élection fut faite le 6 décembre 1790, et ce fut le lendemain qu'on fit dans l'église la lecture des procès-verbaux. P. 182). Ce jour-là, M. le curé de Notre-Dame<sup>1</sup> se trouva

1. M. Jacob aîné est mort saintement à Paris pendant la Révolution, et son frère, témoin oculaire des faits que nous avons décrits, est venu se consoler de ses malheurs, gémir sur les égarements de sa paroisse et de sa patrie aux pieds des Saints-Apôtres [à Rome].

dans une position difficile. On venait de faire, dans sa paroisse, la lecture du procès-verbal d'élection, immédiatement avant la grand'messe. M. le curé, qui allait la chanter, crut, avant de monter à l'autel, devoir faire publiquement sa profession de foi pour éloigner tout scandale. Revêtu des habits sacerdotaux, il s'approche de l'intrus-évêque, qui était dans le banc d'œuvre, et il lui dit d'une voix très distincte : « Monsieur, vous devez juger par la joie que vous a témoignée ce peuple en apprenant votre élection, de celle qu'il éprouvera quand vous viendrez à lui, envoyé par Jésus-Christ et l'Église son unique épouse. » (La prétendue prise de possession n'eut lieu que le quatrième dimanche de Carême suivant, ni M. le curé légitime ni aucun des prêtres fidèles n'assistèrent à cette cérémonie. P. 182.)

M. Avoine avait à peine accepté ce fantôme de dignité, que, fier de sa crosse et de sa mitre usurpées, ou plutôt imaginaires, il se présenta chez M. le curé de Saint-Louis pour faire sa visite. La présence d'un pasteur ferme, fidèle et suivi des regrets de son peuple, était pour lui une leçon muette, qui, en l'humiliant, lui reprochait son parjure et son intrusion. M. Jacob rompit enfin le silence; ses premières paroles, comme celles de son frère, furent aussi la preuve de sa foi. « La conduite de notre Communauté, Monsieur, ne doit vous laisser sans aucun doute sur notre façon de penser. — Je le sais, dit l'intrus, et c'est ce qui m'afflige. J'aurais bien désiré quelques coopérateurs dans une Congrégation que j'ai toujours estimée, mais je vois avec douleur que je ne puis pas compter sur elle. — Vous avez raison, Monsieur, de ne pas vous en flatter. Notre Congrégation s'est toujours fait un devoir d'être soumise d'une manière spéciale au pape et aux évêques : ils ont parlé un langage propre à éclairer tout homme qui cherche de bonne foi la vérité. Vous connaissez sans doute le Bref doctrinal du Saint-Père et l'exposition de la foi de nos évêques. Quant à

nous, Monsieur, Pie VI et M. de Juigné, voilà nos maîtres, nos guides et nos pères : leur doctrine sera toujours notre boussole et notre règle. Avez-vous lu le nouveau mandement de l'archevêque de Paris? — Non, répond l'intrus, je ne m'en soucie pas; je sais tout ce que ces messieurs peuvent dire. Quant au pape, que voulez-vous? Le pape fait son métier. — Comme vous parlez, Monsieur, du chef de l'Église universelle! — Bah! Quand on sait l'histoire, le bruit qu'il fait actuellement pour la Constitution civile du clergé n'étonne point. Ne vous souvient-il pas que le pape fit bien plus de tapage encore quand il fut question de la Régale! Eh bien! le pape finit par l'approuver; il en sera de même, croyez-moi, pour l'objet qui, je l'espère, ne nous divisera pas longtemps : Pie VI, vous le verrez, souscrira bientôt à tout. »

Cette conversation impie ne fut pas de longue durée; M. Jacob témoigna toute sa surprise à M. Avoine; mais rien n'était capable de le détourner de la mauvaise voie dans laquelle il fit chaque jour de nouvelles chutes. On nous assure que ce malheureux, rongé par le remords, s'est empoisonné de désespoir. Plaise à Notre-Seigneur que ce fait, qui ne paraît que trop fondé, soit faux! Puisse le Dieu de toute miséricorde lui accorder encore le temps de se reconnaître, et la grâce de reconnaître un si grand crime!

---

D'Auribeau, *Mémoires*, p. 161 :

Versailles. Curé intrus de Saint-Louis. Rétractation d'un vicaire de Notre-Dame. Persécution suscitée par l'évêque intrus.

M. le curé de Saint-Louis eut la douleur de se voir remplacer par M. Bassal, l'un des deux jureurs de Notre-Dame : c'était son confrère et son compatriote, qui lui devait la faveur d'avoir été placé à Versailles. Quelle ingratitude! Mais cette fatale Révolution a dénaturé les âmes, et



dégradé l'homme par une foule de semblables exemples. Cet hypocrite osa lui écrire en ces termes :

« Je vous annonce, mon cher Curé, que j'ai pris possession ce matin, de la cure de Saint-Louis. Vous devez sentir au fond de votre cœur, combien le mien doit être déchiré de vous faire une pareille annonce; mais le département exige que, dès aujourd'hui, je m'empare de mes droits; ainsi je vous prie de dire à nos Messieurs de ne plus se présenter pour aucune fonction; j'y pourvoirai par mes vicaires. »

M. Bassal, curé intrus de Saint-Louis, était de la Communauté de Notre-Dame de Versailles; celle de Saint-Louis a eu la gloire de n'avoir aucun prêtre jureur (p. 182).

M. Hottmann, Missionnaire, refusa d'abord le serment avec la même assurance que ses confrères. Il eut ensuite le malheur de succomber aux instigations réitérées de l'intrus. Trois mois après, atteint d'une maladie dont il est mort, il avoua son erreur et en témoigna les regrets les plus sincères. Mais ce fut en vain qu'il demanda un prêtre catholique, qui lui fut toujours refusé.

Que de persécutions n'a pas suscitées le sieur Avoine contre tous ceux qui ne voulaient pas le suivre comme pasteur! Que de cruautés n'a-t-il pas fait exercer à l'égard des personnes fermes dans leur croyance!... On l'abandonne, chacun déserte son église, il en porte de nouveau ses plaintes; une armée, d'environ dix mille hommes, arrive de Paris, pour forcer les consciences dans ces jours, que l'Assemblée appelait les beaux jours de la liberté décrétée si solennellement, et jamais plus impunément violée.

---

D'Auribeau, *Mémoires*, p. 161 :

Constance des Sœurs de la Charité et des Frères des Écoles chrétiennes. Acharnement des persécuteurs contre les religieuses.

Les dignes Sœurs de la Charité, fondées aussi par saint

Vincent de Paul, étaient après Messieurs de la Mission, l'objet le plus direct de leur haine. On investit leur maison, on les menace d'être fouettées; la garde nationale accourt, mais elles ne sont pas moins conduites par cette populace féroce, à travers les fouets et les verges, dans la paroisse où on les contraint d'entendre la messe de l'intrus. C'était un spectacle qui déchirait l'âme, et les Frères des Écoles Chrétiennes également fidèles à leur foi, essayèrent le même traitement avec la même constance.

Nous remarquerons ici que, dans un siècle qui se vantait d'être par l'excellence le siècle de l'humanité, ces philosophes si tolérants, si humains ont affecté de persécuter avec plus d'acharnement ces saintes filles, ces anges sur la terre, dont la vie entière était consacrée aux œuvres les plus méritoires envers le prochain, à servir gratuitement les pauvres, à les instruire de leurs devoirs et à leur tenir lieu de mères; comme si la perfection des vertus chrétiennes, si au-dessus des vertus humaines, faisait encore plus d'ombrages au philosophisme! Partout on a cruellement tourmenté les Filles de la Charité, et partout la foi les a fait triompher; *infirmi mundi elegit Deus ut confundat fortia*. A Versailles, on s'empara de leur maison, qui fut changée en casernes profanées par des soldats sans religion et sans mœurs; on les chassa avec cruauté de leur demeure, comme les Frères pieux et zélés dont nous venons de parler, et qui ont aussi montré le même attachement aux principes, dans toutes les villes où ils rendaient d'importants services à la jeunesse.

---

D'Auribeau, *Mémoires*, p. 162 :

Massacres des 8 et 9 septembre 1792 (à Versailles). Assassinat de M. Gallois, Missionnaire. Massacre des cinquante-sept prisonniers d'Orléans à Versailles

Ces atrocités n'étaient que le prélude de celles qui devaient ensanglanter cette même ville en 1792, le 9 de ce mois

où se commirent tant d'horreurs dans la capitale et dans les provinces.

Nous ne donnerons de cette affreuse journée, que les détails qui ne se trouvent pas dans l'*Histoire du clergé pendant la Révolution*, par M. l'abbé Barruel.

La veille de l'arrivée des victimes d'Orléans, que les bourreaux de la capitale étaient venus attendre à leur passage, avec une rage impatiente, M. Gallois, dont le **grand crime** fut toujours, aux yeux des conjurés, d'être sacristain de la chapelle du roi, ce respectable prêtre de la Congrégation de Saint-Lazare était incarcéré, avec quelques autres ecclésiastiques, dans les écuries de la reine, princesse infortunée, dont ces exécrables scélérats avaient juré la perte et que, treize mois après, ils firent périr sur l'échafaud. « Ce monstre, disait-on de M. Gallois, est vendu à la cour; c'est un aristocrate... Il n'en sortira pas. » Au même instant, un forcené décharge sur lui, à tour de bras, une barre de fer qui lui casse les jambes; il tombe, un autre coup de massue eut bientôt terminé sa vie.

Le lendemain, 9 septembre, les cinquante-sept prisonniers d'Orléans, que des brigands armés conduisaient à Paris sur des tombereaux, furent aussi massacrés à Versailles.

---

D'Auribeau, *Mémoires*, p. 257 et 580 :

Excès et horribles dégâts commis à la maison de Saint-Lazare. Calomnies contre cette respectable communauté.

Les révolutionnaires ayant commencé par brûler les barrières de Paris, surtout la nuit du 14 juillet, vinrent ensuite enfoncer les portes de la maison de MM. les Lazaristes, connus aussi sous le nom de MM. de la Mission de France. Une calomnie infernale eut l'audace d'accuser ces Pères de l'humanité souffrante d'être des accapareurs de grains. Les brigands détruisirent ou pillèrent tout dans

cette communauté; meubles et vitres, rien n'e fut épargné. Leur fureur dévastatrice enleva ce qu'il n'avaient pas eu le temps de briser; et de cette belle, grande et utile maison, il ne resta que les murs, l'escalier et les planchers dégradés. La persécution contre les dignes membres qui la composaient devint des plus atroces. M. Ferris, entre autres, sorti pour chercher du secours, fut poursuivi, [frappé, couvert de sang, et cet assistant du Supérieur général ne parvint à se dérober à tant de cruautés, qu'en se retirant successivement dans plusieurs maisons qui lui accordèrent un asile. M. Brunet, autre assistant de M. le Général, fut conduit à la halle au blé avec un clerc sur une charrette qu'on avait affecté de charger de farine, pour les livrer au peuple, comme monopoleurs. La populace, en effet, les entoura, les accabla, d'injures, demanda leurs têtes, et ce ne fut qu'à travers mille dangers qu'ils échappèrent à la mort. Les autres eurent à peine le temps de se vêtir à moitié, et de se sauver par-dessus les murs de l'enclos. Les scélérats, après avoir tout détruit, mirent le feu dans la cour. La vue des flammes jeta l'alarme dans tout le quartier. On se réunit pour s'armer, chasser les brigands et éteindre le feu dans la cour. Les autres quartiers éprouvèrent les mêmes mouvements; c'était tout ce que désiraient les factieux; et c'est ainsi que, le lendemain, le peuple se trouva tout armé pour le siège de la Bastille. Le respectable chef de la Congrégation de Saint-Lazare fut obligé lui-même de se sauver en escaladant les murs du jardin. Il devint ensuite membre de l'Assemblée dite Constituante, en qualité de premier suppléant, après la retraite de M. le curé de Saint-Gervais. Toujours invariablement attaché aux vrais principes, M. Cayla de la Garde, dont les connaissances égalaient le zèle, la douceur, la modestie et l'esprit sacerdotal, composa un ouvrage très utile sur les ordres religieux, un autre ayant pour titre : *Questions sur le serment*. Il a donné encore son opinion sur les biens ecclésiastiques, et plusieurs écrits analogues

aux besoins des personnes dont la confiance avait recours à ses lumières.

---

D'Auribeau, *Mémoires*, p. 763, 764 :

Fidélité du clergé. MM. de Saint-Lazare.

La Congrégation de la Mission, dite de Saint-Lazare, s'est distinguée par son attachement à la vérité. A tout ce que nous avons déjà dit dans ce volume, nous ajouterons que sur près de quatre-vingts établissements qu'elle compte en France, il n'y en a que six où se soient trouvés quelques prévaricateurs, dont plusieurs même se sont publiquement retractés; M. Leclerc, entre autres, dans le Lyonnais, a scellé de son propre sang la vérité de son repentir. Trois de ses membres, MM. François, Gruyer, et Galois, ont été massacrés en septembre 1792. Le premier, connu par d'excellents ouvrages dont nous parlerons ci-après, était surtout devenu odieux au parti révolutionnaire. Il fut jeté par les fenêtres du séminaire de Saint-Firmin, dont il était supérieur; et termina ses jours après sa chute, de la manière la plus barbare.

Trois autres Missionnaires, MM. Julienne, Brochois et Bailli, sont morts dans les prisons d'Amiens. Le dernier fut pris au moment où il célébrait les saints mystères dans une maison particulière. On le promena dans toute la ville, revêtus des habits sacerdotaux, au milieu d'un peuple féroce qui l'accablait d'outrages. Précipité ensuite dans une affreuse prison, il y termina bientôt sa douloureuse carrière.

Dans les différentes provinces du royaume, il y a eu plusieurs Missionnaires incarcérés, dont on ignore encore le sort. L'un d'eux surpris dans l'infirmerie de Saint-Sulpice à Paris, où il exerçait son ministère auprès des malades, sous un déguisement nécessaire, fut d'abord enfermé à Sainte-Pélagie, d'où étant sorti quelque temps après, il ne profita de sa liberté que pour travailler avec un

nouveau zèle auprès des catholiques, à Paris, avec trois autres Missionnaires que l'on croyait morts.

Les églises de ces messieurs, fermées plus tard que les autres, étaient l'asile des bons prêtres et des catholiques fervents. Pendant longtemps, ils se sont exposés au plus grands dangers, pour procurer les secours de la religion à ceux qui les désiraient dans le secret. Chassés enfin de leurs demeures, ils ont continué à se rendre utiles, jusqu'à la loi de déportation.

M. Cayla de la Garde, Supérieur général, suppléant député de Paris aux États généraux, et dont le nom se trouve dans toutes les listes honorables du côté droit, n'a pas peu contribué à affermir sa Congrégation dans les bons principes, par son exemple, ses conseils, son courage et ses écrits. Dénoncé plusieurs fois à l'Assemblée, comme un fanatique qui pervertissait son corps, et comme un despote qui voulait l'asservir, il ne s'est soustrait qu'avec beaucoup de peine à la fureur des démagogues. Arrêté à Amiens, ce n'est qu'à travers mille périls qu'il est parvenu jusqu'à Rome, ainsi que M. Jacob, curé de Saint-Louis de Versailles, qui dans la chaire de vérité, répondit avec fermeté aux menaces de la lanterne : « Oui, Messieurs, je suis tout prêt, allez préparer la corde et, après mon discours, je me rendrai moi-même au lieu de mon supplice. »

M. François est l'auteur de *Mon apologie*; d'une opinion sur les biens ecclésiastiques; d'un écrit intitulé : *Point de démission*; de l'apologie du veto opposé par le roi au décret concernant les prêtres; de trois lettres sur la juridiction contre l'évêque intrus Grégoire; d'une réponse à Camus sur le bref du pape. Plusieurs autres Missionnaires à Paris, à Toulouse, etc., ont publié d'utiles écrits sur ces importantes matières.

M. Cousin, mort en 1788, prédécesseur immédiat de M. François, avait attiré au séminaire de Saint-Firmin, M. de Villette, du Cambresis, chevalier de l'ordre royal et

militaire de Saint-Louis, son compatriote et son parent. Ce digne officier pouvait être proposé comme modèle aux plus fervents séminaristes. Il ne sortait de la maison que pour aller dans les églises. M. François devenu Supérieur se fit un plaisir de conserver dans sa maison, M. de Villette qui, depuis douze ans, menait à Saint-Firmin une vie retirée, et tout occupée aux bonnes œuvres. Il fut enveloppé dans le massacre de plus de quatre-vingt-dix victimes immolées dans ce séminaire. Il avait été averti du danger; on le pressa de se mettre en sûreté, mais il répondit avec courage : « Je veux subir le sort de mes respectables compagnons, et je ne m'en séparerai jamais. »

---

III

LE COLLÈGE DES BONS-ENFANTS

OU SÉMINAIRE SAINT-FIRMIN, A PARIS

Dans son rapport de juin 1908 à la Commission qui étudie la cause des « Martyrs de septembre 1792 à Paris », le vice-postulateur de la cause, Mgr R. de Teil, donne les très intéressants renseignements qui suivent sur le séminaire Saint-Firmin. (Paris, Desclée, 1908. In-8. P. 15.)

Dans la reconstruction du théâtre des massacres (Saint-Firmin), il manquait la partie enlevée par le percement de la rue des Écoles. Elle formait la façade sur la rue Saint-Victor, d'où plusieurs prêtres ont été précipités vivants dans les étages supérieurs et assommés par la foule. On l'appelait le Bâtiment ancien, par opposition au Bâtiment neuf, qui subsiste encore, au n° 2 de la rue des Écoles. Les chercheurs étaient même déroutés, s'ils consultaient au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale les albums du V<sup>e</sup> arrondissement, dans la Topographie de la France; la façade avidement désirée était désignée sous le nom de « collège du cardinal Lemoine ». L'un d'eux, aujourd'hui décédé, fit part un jour de ses doutes à son frère, M. l'abbé Jacques, qui me demanda, en m'envoyant

une reproduction, de répondre par oui ou par non si ce n'était pas là la façade de Saint-Firmin.

Comment répondre ? Je n'en avais jamais vu le dessin; cependant, la disposition peu régulière des ouvertures me frappa; j'avais pu jadis me procurer le plan par terre et j'acquis bientôt la certitude que la façade en question correspondait parfaitement avec lui.

De plus, la planche gravée porte au bas cette référence précieuse. « Rapport à S. Exc. le ministre de l'intérieur, 1820 <sup>1</sup>. »

Il s'agit du rapport de M. Guillié, sur l'état de l'Institution royale des jeunes aveugles, pendant les années 1818 et 1819. Le docteur Guillié, directeur de l'établissement, a heureusement oublié un instant ses pensionnaires pour rappeler les souvenirs historiques de cette maison, bâtie par saint Vincent de Paul. Il a pris soin de nous avertir que rien n'a été changé dans cette partie du bâtiment, sauf un clocher construit sur le comble.

Je reproduis ce passage pour ceux qu'intéressent plus particulièrement les bâtiments de Saint-Firmin, à cause des martyrs. La grande figure de saint Vincent de Paul a dû être souvent présente à leur souvenir et sa protection invoquée à l'heure du sacrifice.

« Rien n'a été changé <sup>2</sup> de la partie du bâtiment faisant face au midi, rue Saint-Victor et au nord dans la grande cour. Un clocher a été construit dans le comble. On y a placé l'horloge du couvent Sainte-Catherine et la cloche qui appelle les élèves aux classes et aux ateliers.

« Le collège des Bons-Enfants est un des plus anciens de Paris. Il existait dès le douzième siècle. Brantôme nous apprend que saint Louis l'honora de sa protection. Il tombait de vétusté lorsque le cardinal de Gondy le donna

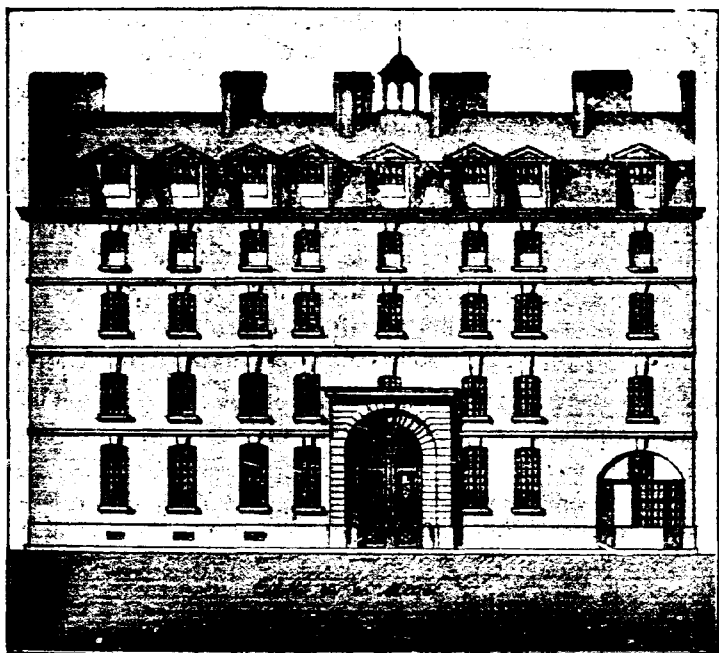
1 Biblioth. nat. L f<sup>32</sup> 132.

2 Rapport de M. Guillié, p. 7.



à saint Vincent de Paul, avec le titre de principal, pour y établir la Mission, ce qui fut exécuté, le 1<sup>er</sup> mars 1624.

« L'année suivante, il fit bâtir sur les fossés de la ville, avec une somme de 40 000 livres qui lui fut donnée par



LE SÉMINAIRE SAINT-FIRMIN  
DIT PRÉCÉDEMMENT « COLLÈGE DES BONNS-ENFANTS »

Mme de Gondy, la partie du bâtiment où se trouve la porte cochère et pour le faire avec plus d'économie, il profita des vieux bâtiments qui se trouvaient au levant, ce qui le força de donner au corps de logis qu'il fit construire une direction oblique.

« Il habita pendant deux ans la chambre qui se trouve aujourd'hui' au-dessus de la salle de bains <sup>1</sup>. La tapisserie

1. Au 1<sup>er</sup> étage, à droite de la porte cochère.

de nattes de paille qui avait été placée de son temps subsistait encore il y a 30 ans ; on l'entretenait avec soin et l'on n'admettait dans cette chambre que les sujets qui se préparaient par la retraite à aller à Saint-Lazare. Un christ en bois, une petite table, deux chaises et une couchette en faisaient tout l'ornement. Quel autre lieu eût été plus propre à inspirer des sentiments de charité et d'amour pour les hommes que la demeure de celui qui avait consacré sa vie au soulagement de l'humanité ?...

« Non loin du collège, à l'extrémité de la rue des Fossés-Saint-Bernard, on voyait, au commencement du siècle dernier, une vieille tour où étaient renfermés des forçats qu'on envoyait chaque année dans les bagnes. Le saint prêtre allait, dans ses moments de délassement, visiter ces infortunés auxquels il apportait des consolations et d'abondantes aumônes, et, pour pratiquer plus facilement cette bonne œuvre, il avait fait construire un sentier dont on trouve quelques traces le long du mur de clôture de nos promenoirs.

« Enfin cette maison tout entière est remplie du souvenir des vertus de cet homme de bien. Pourquoi faut-il que d'autres souvenirs pénibles viennent altérer la joie qu'on éprouverait à rappeler tout ce qui a été fait de surnaturel dans un lieu qui a été, pendant des jours déplorables, le théâtre des plus coupables excès ?... »

« Cent soixante prêtres furent égorgés, les 2 et 3 septembre 1792, dans ce collège transformé en prison et qu'on appelait alors le séminaire de Saint-Firmin. Cette scène d'horreur se passa dans le bâtiment neuf, au bas du grand escalier des garçons. »

---

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

---

332. Ph. CORDENOD. *Saint Vincent de Paul à Châtillon-les-Dombes*. Bourg, 1908. Brochure in-8, de 54 pages, illustrée.

Le culte de saint Vincent de Paul est vraiment en honneur dans son ancienne paroisse de Châtillon. Le zèle de M. l'abbé Gojon, curé de Châtillon de 1875 à 1906, année de sa mort, mérite une mention spéciale dans ce beau mouvement religieux. L'ancien presbytère où habita saint Vincent de Paul a été intelligemment et généreusement restauré par ses filles, les soeurs de la Charité, qui y ont établi et y entretiennent de belles œuvres d'assistance. La science et l'érudition payent leur tribut et la savante étude que nous signalons ici est d'un grand intérêt. Non seulement les pieux souvenirs du passé y sont rappelés avec talent, mais l'auteur y a joint des pièces inédites. Tels sont, outre les actes de nomination et de prise de possession de la cure de Châtillon par saint Vincent de Paul, les actes de nomination et de prise de possession de Louis Girard, successeur du saint à Châtillon.

Cette très intéressante étude est en vente chez l'auteur, M. l'abbé Cordenod, curé de Montceaux, par Montmerle (Ain). Prix franco : 0 fr. 80.

333. — MAR ISAACUS NINIVITA: *De Perfectione religiosa*. Opus a Paulo Bedjan Congregationis Missionis (Lazarista) editum. In-8, de xv-646 pages. Parisiis, rue de Sèvres, 95, et Lipsiæ, Otto Harrassowitz, 1909.

M. Paul Bedjan, inlassable pour enrichir la littérature ecclésiastique de la Perse, son pays, donne sur l'ouvrage d'Isaac de Ninive qu'il vient de publier, des renseignements intéressants dont voici quelques traits (*Avant-propos*, p. III, XIII et XV) :

« On a beaucoup parlé d'Isaac de Ninive ; bien des erreurs ont été commises à son sujet. Heureusement deux notices<sup>1</sup> récemment publiées ont fait connaître la vérité sur sa personne ; quant à ses écrits, j'ai fini par en découvrir le texte authentique après de longues recherches, un travail pénible et beaucoup de frais.

« Isaac, évêque de Ninive, est né au septième siècle, dans le pays de Beit-Katarayé, en deça des Indes, sur les bords du golfe Persique. Après avoir achevé ses études, il embrassa la vie monastique

1. Bedjan (*Liber superiorum*) *Historia fundatorum*, p. 508. Rahmani, *Studia syriaca*, p. 32.

et professa dans son propre pays, jusqu'à ce que le patriarche nestorien Mar Guiverguis (660-680), l'ayant remarqué dans une de ses tournées pastorales, l'emmenât avec lui en Mésopotamie. Là, il fut sacré évêque, dans le monastère de Beit-Abbé, pour le siège de Ninive. Mais l'administration n'était pas son fait. Après cinq mois, las des affaires temporelles, des procès et des embarras de toute sorte, il démissionna et s'en fut rejoindre, à bonne distance de là, les anachorètes de la montagne de Matout, qui entoure le pays de Beit-Houzayé. Il vint plus tard, au couvent de Rabban Schabour.

« Isaac était très érudit en matière de vie spirituelle. Il est avéré qu'Isaac de Ninive était nestorien. La tradition et le ton même de ses écrits en témoignent suffisamment.

« Après avoir signalé les défauts de l'ouvrage, un mot maintenant de ses qualités. C'est une première recommandation de ce livre qu'on l'ait traduit en plusieurs langues, bien que ces versions, je l'ai dit, soient sur plus d'un point défectueuses. Barhebraeus, un des plus célèbres écrivains monophysites, le cite avec éloge et M. Chabot lui a consacré en 1892 toute une étude.

« Mais ces fragments ne peuvent donner de l'auteur qu'une idée très imparfaite. Il faut le lire et le goûter et en tirer profit.

« A part quelques passages et trois chapitres entiers, traduits en latin par M. Chabot, le reste paraît aujourd'hui pour la première fois. On a apporté à cette édition un soin plus qu'ordinaire. Rien n'y manque, ni la vocalisation, ni la ponctuation, de sorte qu'elle pourrait servir de base pour rectifier toutes les versions. »

334. *Guide médical du missionnaire et de l'explorateur colonial*, par le Dr H. Dauchez, ancien interne des hôpitaux. Un vol. in-12, illustré, chez Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris. Prix : 3 fr. 50.

*Le Médecin ou le Conseiller dans la santé et la maladie*, par le Dr C. Dupasquier, médecin de la Faculté de Paris. 8<sup>e</sup> édition. Un vol. in-12, chez Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

*Manuel des Hospitalières et des Gardes-Malades*, par Ch. Vincq. Un vol. in-8, illustré, chez Poussielgue, 15, rue Cassette. Paris, 1904.

On nous a prié d'indiquer le premier des ouvrages dont nous venons de donner le titre et il le mérite. Nous en profitons pour mentionner aussi les deux autres ouvrages qui sont déjà connus et qui sont fort appréciés. Tous ces livres sont destinés à être mis entre les mains des missionnaires ; le dernier « a servi à la préparation au brevet d'infirmière à l'hôpital Saint-Joseph » à Paris, desservi par les Filles de la Charité.

Ceux qui se vouent au service des malades ne peuvent se désintéresser — aujourd'hui moins que jamais — des connaissances tech-

niques, élémentaires sans doute, mais précises et transformées par les progrès récents de la médecine et surtout de la chirurgie. Le dévouement laïque est actif à Paris. Outre l'école d'infirmières de la Salpêtrière, une école d'infirmières laïques vient de s'ouvrir place des Peupliers, non loin de la porte de Gentilly ; à l'inauguration assistaient les notabilités de nos œuvres catholiques, M. d'Haussonville, M. de Vogüé. Les bâtiments ont été bénis, il y a quelques mois par Mgr l'archevêque de Paris. Un jour viendra, et ce mouvement a déjà commencé, où ne seront admises dans les ambulances officielles et sur les champs de bataille que les infirmières ayant leur brevet de la Croix-Rouge. A côté des infirmières catholiques laïques, c'est un devoir pour les infirmières des communautés religieuses de se munir de ce brevet qui est, en effet, une garantie de capacité professionnelle et qu'elles aussi peuvent conquérir (voyez ci-dessus, p. 191).

335. Suivre le mouvement des œuvres auxquelles la Congrégation dont nous sommes membres doit collaborer est un devoir évident. La direction des séminaires est une de ces œuvres. Aussi avons-nous tenu à parcourir le *Compte rendu du III<sup>e</sup> Congrès de l'Alliance des grands séminaires tenu à Paris les 21 et 22 juillet 1908* (In-8; Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris).

Chaque année maintenant, se réunissent à Paris des directeurs de presque tous les séminaires de France. Ils discutent ensemble les questions professionnelles, et, cette année, leur réunion a été suivie, à la demande d'un bon nombre d'entre eux, des exercices spirituels de la retraite. Ces exercices ont été prêchés par Mgr de Ligonnès, actuellement évêque de Rodez, qui, pendant de nombreuses années, a été lui-même supérieur de grand séminaire.

Il nous a semblé résulter des rapports imprimés sur les principes généraux de la conduite des grands séminaires, que c'était, pour ces établissements, sensiblement la même physionomie que quand, avant 1903, des Congrégations en étaient chargées. Il y a un peu plus de jeu dans la discipline et dans l'horaire ; les récréations sont moins longues et un peu plus fréquentes : en somme, c'est ce que nous avions dans ceux des séminaires dirigés par nous, où, durant les dernières années, on avait opéré les quelques modifications dont plusieurs de NN. SS. les évêques avaient exprimé le désir.

Ce qui regarde la direction et la méthode des études était le point le plus délicat et le plus important. Nul ne peut méconnaître, en effet, les progrès des méthodes scientifiques accomplis depuis vingt ou trente ans. En face de la méthode scolastique, y a-t-il, et dans quelle mesure, à faire place dans l'enseignement des séminaires à la méthode historique et positive pour l'exposition de la matière des classes ? La question était inévitable. Eh bien ! ici encore, en ne se refusant pas au progrès, la réunion a paru animée de sentiments sagement conservateurs.

L'un des directeurs du grand séminaire d'Albi, indiquant ce qui est pratiqué et ce que l'on a en vue, a fait cette utile observation (p. 113) : « Au séminaire d'Albi, les principales questions de théologie dogmatique sont présentées sous le double point de vue positif et scolastique, sans qu'il y ait lieu de remarquer autre chose que

l'intérêt pris par les élèves à cet enseignement bien vivant. Cette manière de procéder a paru indiquée par la prudence qui commande de prémunir les séminaristes contre la surprise d'objections qui ne manqueraient pas, au début de leur ministère sacerdotal, de leur causer un étonnement pénible et menaceraient de jeter le désarroi dans leur âme, alors que ceux qui les ont guidés jusque-là, leurs professeurs, viennent à leur manquer. » Les remarques qui ont suivi ont été empreintes de cet esprit de mesure et de prudence qui a été l'atmosphère générale du Congrès.

336. Des détails historiques importants et très intéressants sur le grand séminaire de Chartres ont été recueillis et publiés par M. l'abbé P.-M. RENARD, supérieur du grand séminaire. Aujourd'hui, c'est une notice historique très documentée et très précise qu'il offre au public sur le petit séminaire de Chartres : *le Séminaire Saint-Charles à Chartres*. (Chartres, imprimerie Garnier, 1908. In-8, de 51 pages). — A cause des souvenirs qui rattachent la Congrégation de la Mission à ces deux séminaires dont elle eut la direction au dix-huitième siècle, les études historiques dont il s'agit ont un spécial intérêt pour nous.

Nous avons mentionné et nous avons loué la remarquable étude de M. l'abbé Renard sur le séminaire de Beaulieu ou grand séminaire de Chartres (*Annales*, t. 66, p. 133); de la monographie sur le petit séminaire ou séminaire Saint-Charles, nous devons dire qu'elle n'est inférieure à aucun titre aux études précédentes. Écrire à l'heure présente l'histoire d'un séminaire et raconter sa ruine récente, c'est, pour un historien, se sentir sollicité à philosopher sur les événements présents à la pensée de tous. L'auteur ici, a su se borner à raconter. C'est du récit lui-même, en effet, que doit sortir la philosophie des événements. Cette monographie est une étude vraiment historique, sobrement et très bien écrite, elle paraît parfaitement documentée.

Notons quelques renseignements que nous n'avions pas trouvés ailleurs, étant donnée la dispersion des archives de la Congrégation de la Mission, lors de la grande Révolution. En lisant cette étude, il est facile de reconstituer la liste des supérieurs depuis que la direction du petit séminaire fut confiée à la Congrégation de la Mission. Voici les noms des supérieurs; nous y ajoutons quelques indications biographiques :

1719. M. Pierre-Ignace LAGRÈRE. Homme fort instruit et goûtant les belles-lettres. En 1730, lorsqu'il fut rappelé de Chartres, ce fut pour être placé en Portugal à la tête de l'importante maison de Lisbonne. Il y entra en relation avec le roi Jean V. Il fut élu membre de l'académie de Coïmbre; on trouve de lui plusieurs lettres et dissertations dans le recueil des travaux de cette académie. (Coïmbre, 1750; 5 vol. in-4.)

1730. M. Louis LOUVART. Homme actif et estimé. Il mourut à Châlons, le 19 octobre 1747.

1747. M. Jean-François ALLART, dont le passage à Chartres fut marqué par un grand développement donné à l'installation du séminaire Saint-Charles. Il avait été de 1742 à 1747 à la tête de l'éta-

blissement Saint-Vincent qui était dans la ville de Chartres une succursale pour le plus jeunes des élèves, ceux de la classe de troisième et au-dessous. Quand il vint comme supérieur à Saint-Charles, les élèves de Saint-Vincent furent amenés à Saint-Charles, et la maison Saint-Vincent fut supprimée. — En 1761, il fut placé à la tête de la paroisse Notre-Dame de Versailles, confié aux Lazaristes.

1761. M. HENRY. Entre plusieurs prêtres de même nom et presque de la même époque dans le catalogue du personnel de la Congrégation, l'ignorance de son prénom ne nous a pas permis de discerner le missionnaire dont il s'agit ici.

1765. M. FERRAND (Michel-René). En 1782, il fut rappelé de Chartres pour être placé à la tête de la mission d'Alger. Il devint plus tard, l'un des assistants du Supérieur général, à Paris.

1782. M. COSSON (Claude). Il quitta Chartres en 1784 pour être chargé de l'importante maison des Lazaristes à Rochefort; elle comprenait : paroisse Saint-Louis, séminaire des aumôniers de la marine; aumônerie de l'hôpital maritime.

1784. M. PETITDIDIER (François). En 1790, il était au grand séminaire du Mans où il refusa le serment à la Constitution civile du clergé (Dom Piolin : *Histoire de l'Église du Mans*, t. 1, p. 260 et 471).

1785. M. PILERCAULE, ou mieux, probablement, d'après nos registres PILLERAULT (René-Martin), qui devint ensuite supérieur du grand séminaire à Châlons-sur-Marne.

1786. M. VERGUIN (Simon) qui survécut à la Révolution, très estimé du clergé chartrain.

On trouvera à la page 18 de cette étude, la lettre que Mgr de Mérinville écrivit à son clergé en 1719 pour faire connaître les raisons qui le portaient à confier aux Prêtres de la Mission, déjà chargés du grand séminaire de Chartres depuis 1680, le petit séminaire. Y sont joints les 12 articles du règlement, nous dirions aujourd'hui du traité passé avec la Congrégation. Celle-ci n'était tenue de donner que deux prêtres et deux frères coadjuteurs, car pour les études, les élèves du petit séminaire Saint-Charles allaient suivre les cours au Collège, maison différente du petit séminaire (page 48). Il en fut ainsi jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'au jour où, en 1791, l'établissement fut fermé par la Révolution.

C'est le vendredi 9 juillet 1790, que l'autorité civile procéda à l'inventaire du petit séminaire. Les indications sur le personnel portent : trois prêtres, dont un supérieur, M. Simon Verguin, lazariste, âgé de trente-huit ans, et deux directeurs, MM. Claude Bonabbé, lazariste, âgé de vingt-six ans et Alphonse-Joseph Margana, prêtre séculier, procureur; puis deux maîtres de conférences, MM. Jean Clausier, vingt-six ans et Philippe Lesage, vingt et un an. Il y avait quatre-vingts élèves.

Ces renseignements laissent voir quelle était l'organisation d'un petit séminaire diocésain en France, au dix-huitième siècle.

337. *Le Collier de perles choisies ou le Récit de la vie du bienheureux martyr Jean-Gabriel Perboyre, de la Con-*

*grégation des Lazaristes, apôtre en Chine*, par Joseph ALLOUAN, lazariste. Imprimerie des *Nouvelles*. Le Caire, 1908. Un vol. in-8. En arabe.

C'est le récit de la vie à la fois édifiante et dramatique d'un des martyrs de la foi chrétienne au dix-neuvième siècle, écrit d'après les meilleures sources.

Ce livre a obtenu les éloges de l'épiscopat oriental, du clergé et d'un grand nombre d'arabisants. Les Pères Jésuites l'ont signalé comme « l'un des meilleurs ouvrages de ce genre parus jusqu'ici en arabe et un des plus puissants pour porter les âmes à Dieu ». Il y a lieu de le recommander comme livre de prix dans les écoles chrétiennes de Syrie et d'Égypte.

338. *Missa ad duas voces inaequales, organo comitante, facillima*. Auctore Carmelo BALLESTER, presb. congregationis Missionis. Apud Desclée, Tornaci, et Parisiis, 30, rue Saint-Sulpice, 1909. Prix: avec accompagnement d'orgue, 3 fr. 50, net; sans orgue, les deux voix ensemble, 0 fr. 60. Le port en plus.

Mgr le patriarche de Lisbonne a bien voulu donner à l'auteur, qui réside dans cette ville, l'approbation suivante: *Approbamus hanc missam... Judicamus eam esse conformem sive quoad textum, sive quoad cantum, Motui Proprio summi Pontificis Pii Papae X, diei 22 novembris 1903. — Die 20 novembris 1908. Antonius, patriarcha Ulyssiponensis.*

On signale du même auteur:

1° *Cantuale ad usum Domus Parisiensis Congregationis Missionis*, 2° édition. Recueil de 180 pages contenant 80 morceaux en plain-chant grégorien, 120 en musique pour les saluts du saint Sacrement. Édition sans accompagnement, 2 francs. Accompagnement des 120 morceaux en musique, 4 francs.

2° *Vêpres, messes, proses, hymnes des offices de la Médaille miraculeuse, de Saint-Vincent-de-Paul, du bienheureux Jean-Gabriel Perboyre et du bienheureux François Régis Clet*. Édition avec accompagnement pour paraître un mois après l'*Antiphonaire Vatican*.

3° *Missa de angelis* pour deux voix d'hommes. Paraîtra prochainement.

---



LISTE DES ÉTABLISSEMENTS  
DES FILLES DE LA CHARITÉ

XVI. — SOUS M. ANTOINE FIAT

(Suite.)

1882. Acireale (Italie), Hospice civil Santa-Marta.  
Alassio (Italie), Hôpital.  
Algersdorf, près Graz (Autriche), Asile.  
Antrodoco (Italie), Ambulance.  
Assomption (Paraguay), M. C.  
(1876)<sup>1</sup> Aurach (Autriche, Tyrol), Ecole, Ouvroir.  
Aversa (Italie), Hôpital Annonciat.  
Baltimore (États-Unis, Md.), École Saint-Martin.  
Barcelone (Espagne, Catalogne), Maison Saint-Antoine.  
(1857) Boscowitz (Autriche, Moravie), M. C., École.  
Barcelone (Espagne), M. C. Saint-Antoine.  
Bellevue (Saône-et-Loire), M. C.  
Benevento (Italie), Hôpital Saint-Gaëtan.  
Bonyhad, par Zákány (Tolna, Hongrie), École.  
Brixen (Autriche), Ecole.  
Brucke (Autriche), Ecole, Ouvroir.  
(1853) Brunn (Autriche, Moravie), Orphelinat.  
(1853) Budapest (Hongrie); Theresienstadt, M. C.  
(1857) Budapest (Hongrie), M. C.  
Buenos-Ayres (République Argentine), Hôpital.  
Cagliari (Sardaigne), Conservatorio.  
Cagliari (Sardaigne), Sourds-muets.  
Caltanissetta (Sicile), Orphelinat.  
Casteljaloux (Lot-et-Garonne), E. L.  
Châtillon (Ain), M. C.  
Cittiglio (Italie), Hôpital.  
Cologne (Prusse), Asile Sainte-Ursule.  
Colon (Panama), Hôpital central.  
Cosenza (Italie), Hôpital.  
Curico (Chili), Hôpital.

1. Les maisons auxquelles est ajouté un chiffre entre parenthèses, sont de l'Union de la Communauté de Salzbourg en 1882. Ce chiffre est celui de l'année de leur fondation.

- Ebbs (Autriche), Hôpital.  
Elreichsdorf (Autriche), Asile ouvrier.  
El Biar (Algérie), Orphelinat.  
(1858) Erlau (Hongrie), Hôpital.  
Flers-de-l'Orne (Orne), Hôpital.  
Florence (Italie), Orphelinat.  
Florence (Italie), Enfants-Aveugles.  
(1854) Fünfkirchen (Autriche), M. C.  
(1855) Fünfkirchen (Autriche), Hôpital.  
Gênes (Italie), Infirmerie ecclésiastique.  
Gioia del Colle (Italie), Asile.  
Gnigl (Autriche), Hôpital.  
Goldegg (Autriche), École.  
(1853) Graz (Autriche), Maison centrale.  
Graz (Autriche), Asile de garçons Saint-Léonard.  
Grosgrain (Autriche), École industrielle.  
(1853) Gross Warden (Hongrie), École.  
Guayaquil (Équateur), Hôpital aliénés.  
(1853) Güns (Hongrie), Hôpital.  
(1856) Gyongios (Hongrie), Hôpital.  
(1859) Hainburg (Basse-Autriche), Ouvroir, Asile.  
(1852) Hengsberg (Autriche), École.  
(1867) Hofgastein (Autriche), Hôpital.  
(1875) Hofgastein (Autriche), Hôpital, École.  
(1881) Hopfgarten (Autriche), M. C.  
Horadenka, par Léopol (Autriche), Hôpital.  
Jochberg (Autriche), École, Ouvroir.  
Kesthely (Zala, Hongrie), École.  
(1855) Kitzbuhel (Autriche, Tyrol), Hôpital, École.  
(1875) Kitzbuhel (Autriche), Orphelinat.  
Kiou-Kiang (Chine, Kiang-Si), M. C.  
(1872) Kirchberg (Autriche), M. C., E.  
(1879) Kirchbuhel (Autriche), Hôpital, École.  
(1846) Kössen (Autriche), École, Ouvroir.  
(1880) Kuchl (Autriche), Hôpital.  
(1846) Kufstein (Autriche), Hôpital.  
La Ciotat (Bouches-du-Rhône), M. C.  
(1852) Laibach (Autriche), Hôpital général.  
(1855) Lancowitz (Autriche; poste : Koflach), Prison  
femmes.  
La Paz (Bolivie), Hospice.  
(1854) Laufen (Autriche), Ouvroir, Asile.

- (1870) Laufen (Autriche), Hôpital.  
Leekirchen (Autriche), M. C.  
(1881) Lend (Autriche), École.  
Les Marches (Savoie), Orphelines.  
Londres (Angleterre), École italienne.  
Lugo (Espagne, Galice), Hôpital.  
(1858) Maria Nostra, par Szobb (Hongrie), Prison femmes.  
(1862) Mariathal (Autriche), Pensionnat filles.  
Marseille (Bouches-du-Rhône), Pharmacie.  
Martinsburg (États-Unis), École Saint-Joseph.  
(1867) Mittersil (Autriche), École, Ouvroir.  
Milan (Italie), Ouvroir, M. C.  
Montecassiano (Italie), Hôpital.  
Nemet Boly (par Fünfkirchen, Baranya, Hongrie),  
Asile, École.  
Panama, Hôpital Central.  
Parahyba (Brésil), Orphelinat.  
Peretola (Italie), Orphelinat.  
(1874) Piesendorf (Autriche), École, Ouvroir.  
(1853) Pinkafeld (Hongrie), École.  
Popayan (Colombie), Hôpital.  
Quito (Équateur), Hôpital du Lazaret.  
(1866) Rattenberg (Autriche), Hôpital.  
Reus (Espagne, Tarragone), Hôpital.  
Reus (Espagne, Tarragone), M. C.  
Riedenburg (Autriche), Crèche.  
Rio-Janeiro (Brésil), Hôpital Caju.  
Rohatyn, par Léopol (Autriche), fondat. Krasinska, Hôpital.  
Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), Ecole libre.  
Saint-Macaire (Gironde), Orphelines.  
(1857) Saint-Pölten (Basse-Autriche), Hôpital.  
(1852) Salzbourg (Autriche), maison d'éducation pour servantes.  
(1855) Salzbourg (Autriche), Hôpital Saint-Jean.  
(1856) Salzbourg (Autriche), Hospice aliénés.  
(1857) Salzbourg (Autriche), Leprosenhaus, Incurables.  
(1858) Salzbourg (Autriche), Orphelinat Saint-Sebastien.  
(1858) Salzbourg (Autriche), Pensionnat.  
(1863) Salzbourg (Autriche), Maison centrale Mülln.  
(1873) Salzbourg-Riedenburg (Autriche), As. de vieillards.

- (1881) Salzburg (Autriche), Asile d'enfants, Crèche.  
Salzburg (Autriche), Union du 28 juillet 1882.  
San Clemente (Espagne, Nouvelle-Castille), Hôpital.  
San German (Porto-Rico), H.  
San Giuseppe Iato (par Palerme, Sicile), Asile,  
(1862) Saint-Johann (Autriche), Hospice, École.  
Santa Ana (Salyador), Hôpital.  
Santa Quiteria (par Felgueiras, Portugal), M. C.  
Santona (Espagne, Santander), Asile, Sacré-Cœur,  
Scutari (Turquie d'Europe), Collège St-Vincent, garçons.  
(1856) Stein (Autriche), Prison d'hommes.  
(1854) Szegzard (Hongrie), Hôpital.  
(1881) Taxenbach (Autriche), Hôpital.  
Téhéran (Perse), École arménienne.  
(1879) Thierbach (Autriche, Tyrol), École, Ouvroir.  
(1874) Urfahr (Autriche), Économie.  
Varano (Italie), Tissage.  
Varlungo (Italie), Orphelinat.  
Varsovie (Russie), Sainte-Marie, œuvre de jeunes filles.  
(1855) Wall Meseritsch (Autriche, Moravie ; station Pohl),  
Prison.  
(1879) Werfen (Autriche), Hôpital.  
(1854) Wetzprim (Hongrie), Hôpital.  
(1856) Wetzprim (Hongrie), École.  
(1876) Worgl (Autriche), École, Ouvroir.  
(1871) Zell-am-See (Autriche), M. C.  
(1848) Zell-am-Ziller (Autriche, Tyrol), Hôpital, École.  
Zywiec Saybusch (Autriche, Galicie), Hôpital,
1883. Alcoy (Espagne, Valencia), École Saint-Vincent-de-Paul.  
Alsoszemered (Hont, Hongrie), École, Hôpital.  
Ans (Belgique), Maison centrale.  
Blasain (Espagne, Giupuzcoa), Bienfaisance.  
Bilbao (Espagne, Biscaye), Hôpital.  
Bilbao (Espagne, Biscaye), Asile de San Mamès.  
Bilbao (Espagne, Biscaye), Enfants exposés.  
Bilbao (Espagne, Biscaye), Crèche Saint-Antoine.  
Bottenmaun (Autriche), Hôpital.  
Brixen (Autriche, Tyrol, Brixenthal, poste Lauterbach),  
École.  
Budapest (Hongrie), Josèphstadt Ulloerstr., 72, Hôpital  
d'enfants.

- Cairo-Montenotte (Italie), École.  
Czakvar (Feher, Hongrie), Hôpital, Asile d'enfants.  
Cingole (Italie), Asile.  
Dirschau (Prusse, 4, Samborstrasse; par Berlin), M. C.  
Douvres (Dover), Angleterre, St-Mary's home.  
Graz (Autriche), Karlau, Asile de garçons.  
Gênes (Italie), M. C., Fassolo.  
Hartberg (Autriche), Hôpital général.  
Hetzendorf, près Vienne (Autriche), Haupt. Str., 57, Orphelinat.  
Hogyesz (par Zakang, Hongrie), Ouvroir.  
Homonna (Comitat Zemplin, Hongrie), Hôpital général.  
Kalisz (Russie, Pologne), Hôpital du Saint-Esprit.  
Martinsburg (États-Unis, Virginia), École Saint-Joseph.  
Martonvasar (Feher, Hongrie), Asile d'enfants.  
Motrico (Espagne, Guipuzcoa), Bienfaisance.  
Nancy (Meurthe), Hôpital militaire.  
Parahiba do Sul (Brésil), Orphelinat.  
Paris (Seine), École Saint-Laurent.  
Pasajes (Espagne, Guipuzcoa), Bienfaisance.  
Périgueux (Dordogne), Orphelines.  
Pise (Italie), Asile *Principe Amedeo*.  
Rima-Szombat (Gomor-Rishout, Hongrie), Hôpital.  
Rottenmann (Autriche), Hospice.  
Sanguesa (Espagne, Navarre), Collège.  
Santiago (Espagne, Galice), Aliénés.  
Saubusse (Landes), M. C.  
Scutari (Turquie), M. C.  
Sestri Levante (Italie), Asile Marie-Thérèse.  
Soria (Espagne, Vieille Castille), École du Sacré-Cœur.  
Szemeréd (Hongrie), Hôpital.  
Tuy (Espagne, Galice), Asile de Bienfaisance.  
Varlungo (Italie, Florence), Orphelinat.  
Varsovie, M. C., Orphelinat Saint-Vincent-de-Paul.  
Venafro (Italie), Hôpital.  
Vera de Navarra (Espagne), Hôpital.  
Zülpich (Prusse), Hôpital.
1884. Acqui (Italie), Ouvroir.  
Arbuno (Italie), Asile.  
Bilbao (Espagne, Biscaye), Crèche et Asile Saint-Vincent-de-Paul.

- Bruges (Belgique), Saints-Anges, École.  
Bruges (Belgique), Saint-Vincent, École.  
Budaors (Pest, Hongrie), Asile, École,  
Budapest (Hongrie), Raitzenstadt, Crèche.  
Budapest (Hongrie), Ulloerstrasse, Hôpital Saint-Étienne.  
Budapest (Hongrie), Kerepeserstrasse, Hôp. Saint-Roch.  
Buenos-Ayres (République Argentine), Asile.  
Cairo-Montenotte (Italie), École Saint-Louis.  
Cali (Colombie), Hôpital.  
Carabanchel (Espagne, Madrid), Petit Collège de l'Union.  
Cenicero (Espagne, Logrono), École.  
Chaumont (Haute-Marne), École.  
Chiclana (Espagne, Cadix), Hôpital de Jésus.  
Cintruenigo (Espagne, Navarre), Hôpital.  
Cirluno (Italie), Asile.  
Commern (Prusse rhénane), Asile.  
Cordon (République Argentine), École.  
Diamantina (Brésil), Hôpital.  
Elche (Espagne, Alicante), Hôpital.  
Fasano (Italie), Hôpital.  
Fermo (Italie), Ouvroir.  
Gueugnon (Saône-et-Loire), Hospice.  
Gyoma (Békès, Hongrie), par Szolnok, Orphelinat.  
Hernani (Espagne, Guipuzcoa), Hôpital.  
Leyfield West Derby, près Liverpool (Angleterre), École  
Sainte-Famille.  
Montreuil (Bas) (Seine), M. C.  
Moro d'Alba (Italie), Hôpital.  
Mulino (Italie), Asile.  
Nagykanisza (Zala, Hongrie), Hôpital.  
Orotawa (Canaries), Hôpital.  
Ostra (Italie), Hôpital central.  
Paks, par Pest (Tolna, Hongrie), École.  
Palazzolo (Italie), M. C.  
Paris; Hôp. catholique St-Joseph, rue Pierre-Larousse, 7.  
Paris, Ouvr. des Jeunes Économes, r. de l'Université, 19.  
Pise (Toscane), Hospice, Orphelinat.  
Rakospalota (Pest, Hongrie), École.  
Revello (Italie), Asile.  
Rome (Italie), Sainte-Marthe du Vatican; Hôpital pour les  
Pèlerins.  
Saint-Clar (Gers), Hôpital.

Sainte-Marie-sur-Ourche (Côte-d'Or), M. C.  
San Ginesio (Italie), Hôpital.  
San Juan (île de Porto-Rico), Hôpital de secours mutuels.  
San Salvador (Salvador), Asile Zara.  
Santena (Italie), Asile.  
Santiago (Chili), Hôpital.  
Sestri Levante (Italie), Asile.  
Sieradz (Russie), Hôpital.  
Spezia (Italie), Ouvroir, M. C.  
Syra (Grèce), M. C.  
Talcahuano (Chili), Hôpital.  
Triggiano (Italie), M. C. Saint-Vincent.  
Varano (Italie), filature.  
Volosca, près Fiume (Istrie), École.  
Westendorf, Poste Hintermoosen, Brinenthal (Autriche,  
Tyrol), École.

*Le Gérant : C. SCHMEYER.*





LA MAISON-MÈRE  
DES FILLES DE LA CHARITÉ  
A PARIS

Dans les *Annales*, ont paru précédemment des notices sur la maison-mère des Prêtres de la Mission, qui fut successivement le collège des Bons-Enfants, situé dans la rue Saint-Victor, tout près de la porte de ce nom (1625-1632) <sup>1</sup>; puis la maison de Saint-Lazare dans le quartier Saint-Denis (1632-1792) <sup>2</sup>, enfin l'hôtel de Lorges (rue de Sèvres, 95), où ils sont établis depuis 1817 <sup>3</sup>. Il nous semble utile de retracer également, en quelques pages, l'histoire de la maison-mère des Filles de la Charité et de ses différents déplacements. Notre intention n'est pas de traiter à fond ce sujet; peut-être le reprendrons-nous un jour pour le compléter et, au besoin, préciser les détails que nous donnons aujourd'hui.

I. — *Après du collège des Bons-Enfants.*

Mlle Le Gras était appelée dans les desseins de Dieu à fonder, sous la conduite de saint Vincent de Paul, la communauté des Filles de la Charité.

Elle s'établit un an après son veuvage, près du collège des Bons-Enfants, dans la rue des Fossés-Saint-Victor, aujourd'hui rue du Cardinal-Lemoine. On voit encore, au numéro 43 de cette rue, une petite maison peu large, mais assez profonde, n'ayant que deux fenêtres de façade, et où l'on entre par une porte basse, qui donne accès dans un cor-

1. *Annales de la Congrégation de la Mission*, t. 71, p. 492.

2. *Ibid.*, t. 70, p. 305.

3. *Ibid.*, t. 72, p. 137.

ridor ténébreux. C'est là vraisemblablement que se fixa Mlle Le Gras <sup>1</sup>.

Le transfert de la maison-mère des Prêtres de la Mission à Saint-Lazare, en 1632, éloignait M. Vincent; Mlle Le Gras songea, elle aussi, à déménager. Sans s'opposer précisément à son projet, M. Vincent lui en signala les inconvénients dans une lettre datée de cette même année : « Mademoiselle, je m'étais proposé de vous aller voir, mais ne le pouvant faire sitôt à cause de quelque embarras, je vous prie me mander si vous avez arrêté un logis, et où c'est que vous l'avez pris; peut-être que vous pensez que j'ai quelque raison qui vous regarde pour laquelle je pense qu'il n'est pas expédient que vous vous logiez en ces quartiers; oh! non, cela n'est point, je vous en assure. Mais, la voici : nous sommes au milieu de gens qui regardent tout et jugent de tout; l'on ne nous verrait pas entrer trois fois chez vous qu'on ne trouvât à parler et à tirer conséquence... Quand j'aurai le bien de vous voir, je vous en parlerai plus particulièrement <sup>2</sup>. »

Mlle Le Gras se laissa convaincre par le saint, et continua d'habiter la rue des Fossés-Saint-Victor, où prit naissance, l'année suivante, la Compagnie des Filles de la Charité. La petite communauté ne se composait au début que de quatre ou cinq bonnes villageoises choisies par M. Vincent lui-même, sur les indications de Mlle Le Gras. Elle s'organisa peu à peu. Le 25 mars 1634, la pieuse fondatrice s'engagea par vœux à continuer sans défaillance sa mission de charité. Elle dressa un règlement, qui reçut l'approbation de son sage directeur. Par ses pieuses exhortations, celui-ci entretenait, dans le cœur de ses filles, l'amour de leur sublime vocation. La première conférence qui nous ait été conservée fut prononcée le 31 juillet 1634.

1. Mgr Baunard, *la Vénérable Louise de Marillae*, p. 132. Paris, Poussielgue. In-8.

2. *Lettres de saint Vincent de Paul*, lettre 52; t. I, p. 66. Paris, 1881. In-8°.

## II. — *Au quartier de La Chapelle.*

La modeste maison de Mlle Le Gras ne suffit bientôt plus aux nombreuses postulantes qui s'y pressaient. On chercha ailleurs une demeure convenable.

« Mme Goussaut, écrivait M. Vincent en 1634, trouve bon que l'on pense à vous loger vers Notre-Dame; pensez-y, s'il vous plaît <sup>1</sup> ». Le saint désirait une maison modeste et néanmoins assez vaste, placée à proximité d'une église. Ses lettres à Mlle Le Gras, montrent combien son esprit était préoccupé de l'idée de bien loger ses filles. « Mademoiselle, la maison dont Mme Goussaut parlait n'est pas celle dont je vous ai parlé. La première est la plus belle, du prix de 40 000 ou 50 000 livres, et la seconde de 7 000 ou 8 000. La première serait scandaleuse pour de pauvres filles et la seconde trop éloignée de l'église; vous verrez <sup>2</sup>. » Et un autre jour : « Je vis hier la maison de laquelle je vous ai parlé au faubourg Saint-Martin; mais il n'y pas de logement assez. Il serait bon, comme vous dites, d'en avoir au plus tôt une à soi, mais cela ne se trouve pas si facilement; il est nécessaire de prendre la première qui se présentera cependant à louage <sup>3</sup>. »

Enfin voici qu'il croit avoir trouvé une maison convenable. Il l'annonce ainsi à Mlle Le Gras. « Il y a une petite maison à La Villette, où il n'y a qu'environ un arpent, tant en maison qu'en jardin, qui est de la paroisse de La Villette, et dépendante de Stains pour la censive et pour la justice. C'est la dernière du village, du côté de l'église, dont elle n'est pas si loin que la vôtre. L'on parle de 4000 ou 5000 livres. Il y a un corps de logis ou deux avec grange et étable, à la mode des gens des champs, et à l'air du côté et de derrière. Il n'y a que cela à vendre à La Villette. Voyez ce qu'il vous en semble <sup>4</sup>. »

1. Lettre 77, t. I, p. 88. — 2. Lettre 111; t. I, p. 116.

3. Lettre 110, t. I, p. 119. — 4. Lettre 112, t. I, p. 117.

Aller à La Villette, c'était être encore éloigné de Saint-Lazare et Mlle Le Gras n'y tenait pas. Elle manifesta ses répugnances à M. Vincent, qui n'insista pas et continua plus près de lui ses recherches. Le saint prêtre ayant appris qu'une maison était en vente à La Chapelle-Saint-Denis, en avisa Mlle Le Gras et l'engagea à se renseigner.

« J'ai écrit à Mme la présidente Goussaut que je pense que vous ferez bien d'aller voir la maison de La Chapelle, et de faire savoir ce qu'on en veut de louage; cela vous divertira d'autant, car elle croit que je sais que l'air des champs vous est bon <sup>1</sup>. » Mlle Le Gras alla voir et fut satisfaite. M. Vincent, tout heureux d'avoir abouti, se hâta de passer le contrat d'achat. « Voilà enfin le contrat d'achat de La Chapelle, et l'argent donné, écrit-il à Mlle Le Gras. Mandez-moi, s'il vous plaît combien de chambres il y a là dedans. Nous ferons publier l'achat dimanche au prône <sup>2</sup>. » La Chapelle-Saint-Denis, dont faisaient partie les terrains occupés aujourd'hui par la gare du Nord, était alors hors de la ville. La maison habitée par les Filles de La Charité, était placée, dit-on, au point où se rencontrent aujourd'hui les rues de la Goutte-d'Or et de la Chapelle. Les sœurs s'y installèrent au mois de mai 1636.

Le séjour de La Chapelle ne fut pas favorable à la santé de Mlle Le Gras. M. Vincent s'en aperçut et s'en émut. « Mademoiselle, lui écrivait-il le 4 juillet 1639, je ne puis vous exprimer la douleur que j'ai de celle que vous souffrez encore, par le retour de votre mal de tête. Mon Dieu, Mademoiselle, serait-ce point l'air de La Chapelle qui vous cause ce mal?

« Je vous supplie d'en prendre l'avis du médecin, et, si cela est, d'en sortir au plus tôt et de prendre une maison dans notre faubourg, s'il y en a à louer, ou dans la ville. Et si tant est que vous n'en trouviez pas à louer présentement

1. Lettre 114, t. I, p. 116.

2. Lettre 124, t. I, p. 127.

et que celle de Mlle Polallion soit encore en état, voyez si elle la voudrait prêter pour quelque temps, pendant lequel vous en trouveriez quelqu'autre. Je vous supplie, Mademoiselle, de faire cela au plus tôt, et tout votre possible pour vous bien porter <sup>1</sup>. » L'attente fut longue, malgré le concours dévoué des Dames de la charité et les recherches de M. Vincent. « J'ai été fort occupé ce matin, écrit ce dernier le 4 février 1640, à l'occasion d'un logement à la Villette et y trouve quantité d'avantages; M. le curé offre sa cure; nous verrons<sup>2</sup>. » La Villette n'était pas du goût de Mlle Le Gras; nous avons dit pourquoi. Elle répondit à son directeur : « Avant de sortir de La Chapelle, il serait nécessaire que nous vous en disions toutes les incommodités et ce qui peut y accommoder afin que nous n'y ayons point regret<sup>3</sup>. » Les Dames de la charité le secondèrent de leur mieux. M. Vincent disait d'elles dans une lettre datée de 1642 : « La Providence leur fait tourner les yeux vers ce faubourg pour une maison, au moins à quelques-unes<sup>4</sup>. » Mlle Legras était si désireuse d'aboutir promptement que M. Vincent jugea bon de modérer son zèle. « Il faut continuer de prier pour la maison, de laquelle je ne me mets pas autant en peine que du moyen présent de vous établir ici, par louage. O Jésus! Mademoiselle, votre affaire n'est pas attachée à une maison, mais bien à la continuation de la bénédiction de Dieu sur l'œuvre<sup>5</sup>. »

### III. — *Au faubourg Saint-Denis, en face Saint-Lazare.*

Une occasion favorable se présenta enfin. Jean Desmarets et Claude Sadot, bourgeois de Paris, ayant eu le dessein de vendre leur maison, située rue du Faubourg-Saint-

1. Lettre 243, t. I, p. 252.

2. Lettre 271, t. I, p. 286.

3. Cité d'après Mgr Baunard, *op. cit.*, p. 266.

4. Lettre 3015; supplément, p. 34.

5. Cité d'après Mgr Baunard, *op. cit.*, p. 266.

Denis, 112, presque en face du prieuré de Saint-Lazare. M. Vincent l'acheta et la loua à Mlle Le Gras, qui ne semble pas s'y être transportée avant l'année 1643<sup>1</sup>. Le contrat de louage nous dit ce qu'était cette maison. « Sise proche et vis-à-vis l'église Saint-Lazare, elle consiste en trois corps de logis attenant l'un à l'autre, l'un desquels est bâti de neuf, avec cour, et écurie construite en icelle, puits, et jardin derrière, le tout enclos de murs; au devant une place pavée de neuf et allant jusqu'au pavé de la chaussée de la rue, tenant d'un côté à une place et morceau de terre en pointe le long de la rue Neuve-Saint-Laurent<sup>2</sup>. » « L'habitation, écrit Mgr Baunard, occupait sur la paroisse Saint-Laurent, à l'extrémité de la ville d'alors, une partie de ces vastes quartiers plébéiens qu'est venue de nos jours couper et transformer la construction du boulevard Magenta<sup>3</sup>. »

Grâce surtout à la générosité de Mme Goussaut, les Filles de la Charité devinrent en 1653, pour la somme de 9 000 livres, propriétaires de la maison, dont elles n'étaient jusque-là que simples locataires. Il était stipulé dans le contrat de vente que la maison ferait retour à la Congrégation de la Mission si jamais la Compagnie des Filles de la Charité venait à défaillir. « Telle était, écrit M. Vincent, l'instruction de ceux qui par charité et aumônes ont donné ladite somme à cet effet et considération<sup>4</sup>. »

On peut lire dans la *Vie de saint Vincent de Paul* et dans celle Mlle Le Gras le détail des œuvres charitables qui s'accomplirent dans cette habitation.

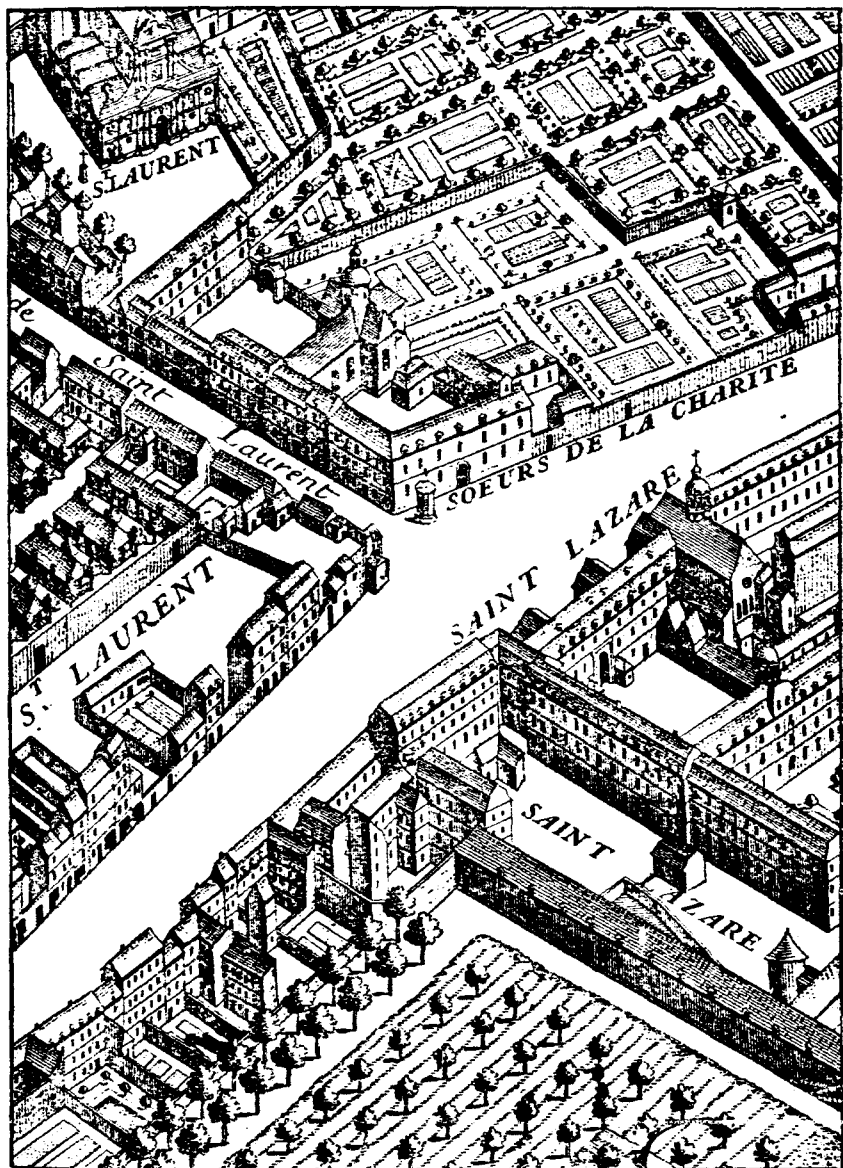
Les Sœurs agrandirent leur maison et continuèrent de l'habiter jusqu'à ce que les hommes de la Révolution, peu

1. Gobillon (*op. cit.*, p. 84) et Mgr Baunard (*op. cit.*, p. 266) pensent que les Filles de la Charité se transportèrent dès 1641 au faubourg Saint-Denis. Les lettres 378 et 3017 de saint Vincent laissent entendre que la maison-mère était encore à La Chapelle en 1643.

2. Cité d'après Mgr Baunard, *op. cit.*, p. 266.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*



LA MAISON-MÈRE DES FILLES DE LA CHARITÉ  
AU FAUBOURG SAINT-DENIS (1643-1792)  
D'après le « plan de Turgot ».

soucieux des services rendus et des besoins toujours plus grands des petits et des pauvres, leur eussent signifié leur congé. C'est le 23 août 1792 qu'elles reçurent ordre de partir. En vain tentèrent-elles, par un mémoire adressé à la Commune de Paris, de faire revenir les autorités sur leur décision. On fut inexorable <sup>1</sup>. Leur maison fut démolie plus tard; ceux qui traversent aujourd'hui la rue de la *Fidélité* passent sur son emplacement <sup>2</sup>.

Pierre COSTE.

1. Arch. nat., S 6157.

2. DeIarc, *l'Église de Paris pendant la Révolution*, t. II, p. 315. — Dulaure (*Histoire de Paris*, édition de 1837, t. IV, p. 398) assure à tort que l'ancienne maison-mère des Filles de la Charité est devenue l'hospice Dubois; l'hospice Dubois est loin d'être presque en face de l'ancien Saint-Lazare.

---



# EUROPE

---

## ESPAGNE

---

### PROVINCE DE BARCELONE

---

M. MANUEL ORRIOLS

PRÊTRE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

M. Manuel Orriols, récemment rappelé à Dieu pour recevoir la récompense de ses vertus, naquit à Prats de Rey, dans la province de Barcelone, au diocèse de Vich, le 3 juillet 1836, de parents foncièrement chrétiens et on put bientôt dire de lui, suivant le mot de l'Esprit saint au livre de la Sagesse (VIII, 19), que « c'était un enfant à l'esprit délié et à l'âme bonne ».

Aussitôt que son âge le permit, ses parents l'appliquèrent à l'étude, lui montrant déjà en perspective les deux carrières vers lesquelles ils le désiraient voir pencher, tout en le laissant libre de choisir entre elles : la médecine, qui était la profession de son père ; le sacerdoce, qui était le rêve caressé par sa mère. Bientôt l'enfant laissa voir son attrait : à ceux qui lui demandaient ce qu'il voulait être, il répondait nettement : « Je serai prêtre ! » Et comme on lui disait pour l'intimider : « Mais, pour être prêtre, il faut beaucoup obéir et étudier », il répondait sur un ton décidé et avec une candeur charmante : « Je le ferai. »

Ses parents l'envoyèrent de bonne heure au séminaire de Vich suivre le cours des études ecclésiastiques. Il y demeura jusqu'à l'âge de seize ans ; c'est alors qu'il résolut de quitter le monde et d'entrer en religion pour s'y mettre à l'abri, et du même coup, réaliser plus parfaitement son

idéal du bon prêtre. La Congrégation de la Mission de Saint-Vincent-de-Paul lui parut celle à laquelle Dieu l'appelait et la plus conforme à ses propres inclinations.

Ses parents, chrétiens avant tout, ne mirent pas obstacle à sa vocation, et le jeune homme ayant reçu leur bénédiction partit pour Madrid au commencement de juillet 1853. Le 14 du même mois, il entra au séminaire interne ou noviciat de la Mission.

A ce moment, la révolution qui devait peu après éclater violemment en Espagne commençait déjà à devenir menaçante, et en prévision d'événements fâcheux, le noviciat fut transféré à Vitoria dans la province d'Alava. Cette ville offrait plus de sécurité et se trouvait plus près de la frontière. Le séminaire interne y demeura jusqu'en janvier 1855, où le calme s'étant fait dans les esprits, on put le rétablir à Madrid.

Durant tout le temps de son noviciat, le jeune Manuel ne se démentit jamais dans la pratique de la vertu. Il fut admis à prononcer les vœux le 15 juillet 1855. Son bonheur, sa joie furent tels, m'a-t-il raconté lui-même, qu'il ne croyait pas en pouvoir éprouver d'aussi grands.

Aux études, il fut non seulement un des élèves les plus brillants de son cours, mais un des plus exemplaires. Frappé de la maturité de son jugement et de la conduite parfaite de ce jeune étudiant, un des vénérables anciens de Madrid lui dit une fois en riant — et cette prophétie devait se réaliser — qu'un jour il deviendrait Visiteur de la Congrégation. Il le fut en effet, et cela pendant trente ans.

Il continua les études à Madrid jusqu'en 1859, où il tomba malade et s'affaiblit tellement qu'on désespéra de sa vie. On l'envoya alors, quoique encore étudiant, à notre maison de Badajoz. C'est là qu'il termina ses études et fut ordonné prêtre le 15 juillet 1860. Il n'y séjourna que deux ans. Tels étaient déjà l'éclat de sa vertu et sa prudence que malgré sa faible santé, sa jeunesse d'âge et de voca-

tion, il fut nommé d'abord procureur de la maison, bientôt après assistant du supérieur, et enfin il remplit les fonctions de supérieur en l'absence du titulaire d'alors.

Au commencement de 1862, on le rappela à Madrid où il resta en qualité de professeur jusqu'en 1867. On réorganisait cette année-là la maison de Barcelone, fermée en 1835, ainsi que toutes celles d'Espagne, et qui n'avait pas encore été rétablie. M. Orriols fut un des sujets choisis par le visiteur, M. Maller, pour la nouvelle fondation dont le supérieur était M. Ramon Sanz, ex-visiteur de la province. Partis de Madrid le 24 juin 1867, ils arrivèrent à Barcelone le 26. Mais la communauté n'eut que peu de temps à jouir de la compagnie et des bons exemples d'un si vertueux confrère. Le 15 septembre de la même année, M. Orriols quittait la maison de Barcelone et prenait le chemin de Paris. Dès son arrivée à Paris, il supplia instamment le Supérieur général de vouloir bien lui permettre de passer quelque temps parmi les séminaristes de la maison-mère, d'être traité comme l'un d'eux. Le Supérieur général ne put être qu'édifié et lui accorda sa demande.

Pendant six mois, il mena donc la vie d'un simple séminariste. Au bout de ce temps, ses supérieurs, bien convaincus de ses riches qualités et de ses vertus, le jugèrent digne de passer du rang de disciple à celui de maître. En mai 1868, il fut nommé directeur du séminaire interne ou noviciat de Madrid. Il partit pour son poste le mois suivant, le cœur tout désolé, parce qu'il se croyait incapable de remplir un emploi si important.

Ayant pris possession de sa nouvelle charge, mais tremblant devant une responsabilité qu'il croyait trop lourde pour ses forces et sa vertu, il s'y consacra avec tout le soin dont il était capable, s'appliquant particulièrement à agir humblement et prudemment.

Il remplissait son délicat ministère depuis cinq mois, lorsque les troubles du temps et les menaces de la révo-

lution qui éclata au mois de septembre de cette même année 1868, le forcèrent de quitter Madrid avec sa petite famille de novices. Il passa donc en France et s'installa d'après l'ordre qu'il en avait reçu, au Berceau de Saint-Vincent-de-Paul près de Dax. Il y demeura jusqu'au commencement de 1870.

Ici se place un incident un peu singulier de sa vie. Voici le fait :

Le désir de la perfection et l'humilité lui avaient suggéré une idée étrange qui devint à cette époque la préoccupation dominante de son esprit. Il voulait se retirer à la Trappe! Plusieurs fois déjà, il en avait fait la demande au Supérieur général; il obtint enfin la permission et partit pour la Trappe de Mortagne en Normandie. On devine la peine de ses chers séminaristes en apprenant cet événement et les regrets de toute la Communauté.

Ainsi que l'auteur de ces lignes l'a souvent entendu de sa propre bouche, il trouva d'abord dans sa retraite ce qu'il désirait. Sa santé supportait le nouveau régime qu'il avait embrassé; et il crut qu'il pourrait vivre à la Trappe pour toujours. Mais, tels n'étaient pas les desseins de la Providence. Six mois n'étaient pas encore écoulés, que, par suite de la guerre et des bouleversements survenus en France à cette époque, la Communauté fut obligée de se dissoudre et les religieux durent quitter le monastère et chercher ailleurs un refuge.

M. Orriols était perplexe : quel parti prendre en une pareille conjoncture? C'est alors qu'il se décida à retourner dans la Congrégation, et de Mortagne il se rendit à Paris.

De Paris, il revint au Berceau et à Dax, mais en passant seulement, car, le 19 septembre 1870, il partait pour les îles Philippines, en compagnie de M. Valdivielso, nommé vice-visiteur, et de plusieurs étudiants. Parmi ces derniers, étaient MM. Juan Jaume, Domingo Viera, Juan Santandreu, N. Coll, Narciso Vila, Rafael del Rio et Francisco Jarero.

Après une heureuse traversée, ils arrivèrent tous à leur destination le 1<sup>er</sup> novembre 1870. M. Orriols demeura environ quatre ans à Manille comme simple confrère, édifiant tout le monde par le parfum de vertu qu'exhalaien ses paroles et ses actions.

En 1874, devait avoir lieu l'Assemblée générale de la Congrégation. Le Visiteur des Philippines, M. Salmeron, nommé depuis un an, s'embarqua donc pour l'Europe; mais à peine arrivé à Madrid, il tomba malade et mourut sans pouvoir retourner dans sa chère province. Dieu lui avait préparé un digne successeur en la personne de M. Orriols. Celui-ci reçut sa nomination cette même année 1874, et pendant une longue période de vingt-huit ans, le nouveau Visiteur gouverna cette province avec tant de succès, de zèle et de prudence, que son administration fera époque dans l'histoire de cette portion de la famille de saint Vincent. L'on se souviendra toujours de lui avec respect, vénération et son nom sera béni et prononcé aux applaudissements de tous.

*Fortiter et suaviter!* Voilà les deux mots qui résument ce gouvernement de vingt-huit ans et les deux vertus qu'il savait admirablement allier dans la pratique. Son tact, son esprit d'à-propos, lui faisaient communément prévenir les difficultés, surmonter les obstacles et vaincre toutes les résistances. Sa simplicité et sa prudence dans l'exposition des affaires, sa douce bonté dans le commandement, son aimable bonne grâce dans le refus, son calme enfin et sa mesure dans les reproches, obtenaient de ses subordonnés tout ce qu'il désirait. Souvent même, on faisait avec plaisir pour lui ce qu'on aurait refusé à tout autre.

En 1902, où la Congrégation tint de nouveau son Assemblée générale, M. Orriols s'embarqua pour l'Europe dans l'intention d'y assister. Après un heureux voyage, tout proche déjà de Barcelone, il fit sur le bateau deux chutes malencontreuses qui le condamnèrent à garder le lit. Soul-

frant de vives douleurs, se voyant impropre au travail peut-être pour de longs mois, il résolut de donner sa démission de Visiteur.

L'état de sa santé d'une part et de l'autre, la demande adressée au Supérieur général de l'avoir pour Visiteur de la nouvelle province de Barcelone qu'on venait d'ériger en cette Assemblée, déterminèrent celui-ci à accepter cette démission. M. Orriols resta donc à Madrid, en attendant sa guérison, jusqu'au 5 août 1904, où se trouvant beaucoup mieux, il partit pour Barcelone en qualité de conseiller provincial.

La guérison fut longue et difficile, elle arriva pourtant quoique jamais complètement : durant le reste de sa vie, M. Orriols dut s'appuyer sur une canne. Pendant la période aiguë de son mal, pendant sa longue convalescence, enfin pendant les diverses infirmités qui lui survinrent peu après, il fut d'une résignation et d'une patience admirables. Même aux instants les plus douloureux, je ne l'entendais pas laisser échapper de plaintes, je ne le vis point perdre ce calme souriant et cette constante sérénité qui lui étaient habituels et qui sont le partage des âmes saintes. Dès qu'il fut rétabli, on l'installa dans la charge pour laquelle on l'avait réservé, et, à la grande satisfaction de tous ses subordonnés, il fut nommé Visiteur de la province de Barcelone le 5 mai 1905.

Malheureusement, la province ne put jouir que peu de temps de sa sage administration. Sa santé était épuisée. La mémoire de M. Orriols fléchissait d'une façon sensible, ses jambes le soutenaient à peine, son estomac se dérangeait fréquemment, tout son organisme enfin, usé par les années, le travail et la maladie, se débilitait rapidement. Son état inspira bientôt de graves inquiétudes et il devint nécessaire de le décharger de son emploi. En septembre 1907, M. Jacques Gelabert le remplaça dans sa double fonction de supérieur de la maison et de visiteur de la province de

Barcelone. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, arrivée treize mois plus tard, à Barcelone même, le vénéré malade ne s'appliqua plus, selon ses désirs, qu'à se préparer à paraître devant Dieu, par la pratique plus intense de la vertu et de la piété. Jusqu'à l'heure de son trépas, il fut un modèle achevé de la perfection chrétienne et sacerdotale.

Il mourut le 18 octobre 1908, âgé de soixante-douze ans et trois mois, après une vie toute sainte ainsi que nous venons de le montrer. Dieu l'appelaît au séjour du repos pour lui donner la récompense que ses mérites et ses vertus lui avaient acquise. Sa mort fut celle du juste et réalisa admirablement cette parole de nos saints livres (Eccl., 1, 13) : « Les derniers moments sont doux pour qui a craint le Seigneur. » Il expira doucement, sans maladie spéciale, sans agonie, s'éteignant comme une lampe qui n'a plus d'huile, au milieu d'actes répétés d'amour de Dieu.

— François VILANOVA.

---

## IRLANDE

---

### LA CONGRÉGATION DE LA MISSION DANS LA PROVINCE D'IRLANDE

#### NOTES HISTORIQUES

(Suite; voy. *Annales*, t. 72, p. 506, et t. 73, p. 253 et 430.)

#### DUBLIN; DRUMCONDRA

Collège d'« *All Hallows* ». Missions étrangères, 1892.

Le collège d'*All Hallows* (de Tous-les-Saints) fut ouvert à Dublin, en 1840, dans le but de former des prêtres pour les pays de mission de langue anglaise. Situé dans le quartier Drumcondra, comme l'école normale, avec laquelle il rivalise en beauté, il rappelle d'intéressants souvenirs historiques. A la bataille dite de Clontarf, la lutte fut ici des

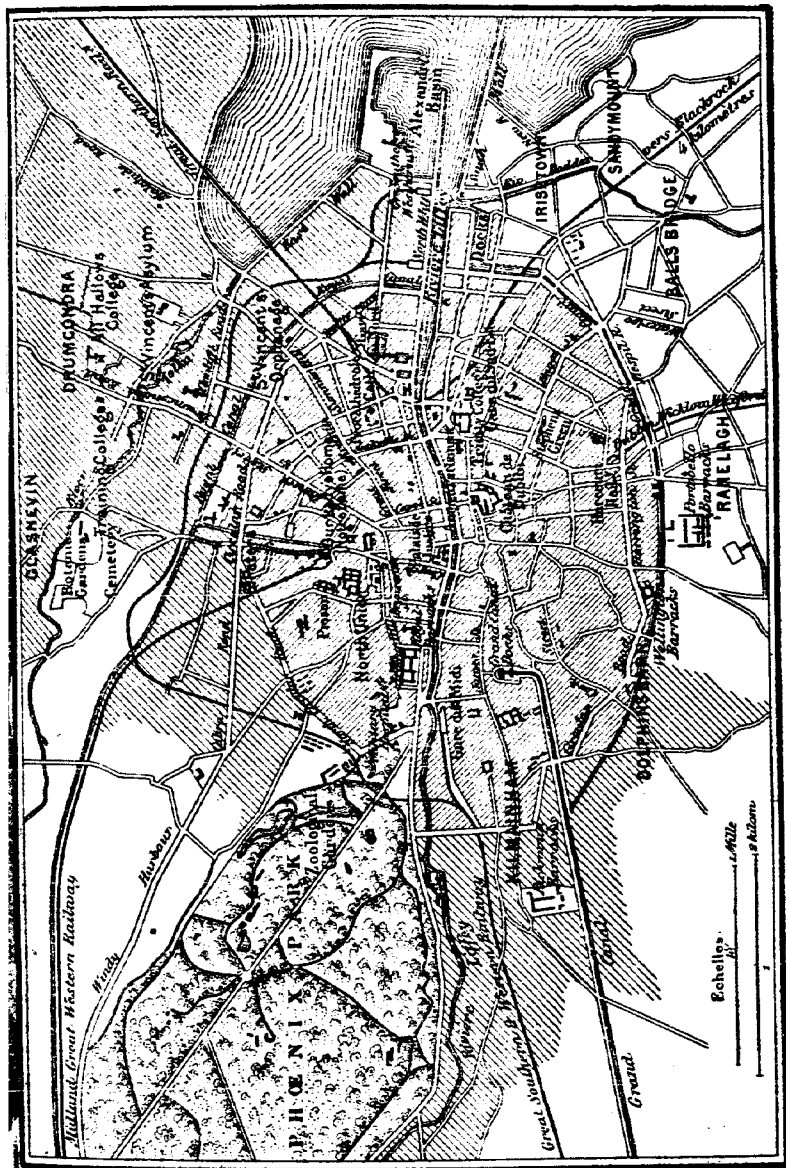
plus furieuses, car les Danois étaient entrés dans la baie de Dublin à l'embouchure de la rivière Tolka. Durant des siècles, les Normands envahirent ce territoire, réduisant la population à un état de barbarie semblable au leur ; ils restèrent en possession des principales villes, jusqu'au jour où un prince, grand guerrier, se leva contre eux. Ce fut Brien Bovek, un chrétien et le premier roi de l'Irlande. Il ne remporta pas moins de vingt-cinq victoires sur l'ennemi ; la dernière fut un vrai carnage et elle fut chèrement achetée, au prix de la vie du vainqueur de Clontarf.

Mais la ville et l'établissement rappellent encore d'autres souvenirs historiques. C'est un des nombreux endroits qui, dans le courant du siècle dernier, retournèrent au catholicisme avec leurs territoires. Ces quartiers sont aujourd'hui dévoués à la cause de la religion, et cela, moins à la faveur de la législation que par la Providence de Dieu : *Hæc mutatio dexteræ excelsi!* Ceci est surtout remarquable dans les faubourgs et dans tout le territoire au nord de Dublin. C'est là qu'on voit dominer le nouveau palais archiépiscopal, avec son séminaire et sa belle chapelle.

Mais il s'agit d'*All Hallows*, situé sur une autre hauteur au delà de la rivière Tolka, quoique toujours dans la commune de Drumcondra ou sur ses confins, et presque caché par ses arbres grands et vénérables. A présent, un membre du personnel du collège, qui nous a aimablement aidé, va nous raconter le début et les progrès de cet établissement.

« L'église de Phibsboró a beaucoup de rapports avec le collège des Missions étrangères d'*All Hallows*. Ce fut, en effet, pendant qu'il vivait et travaillait avec la récente communauté des Lazaristes de Phibsboró, que le père Hand conçut la grande idée de ce qu'on peut appeler une « Propagande irlandaise ». Parmi les devoirs variés qui réclamaient son zèle de jeune homme, tels que l'enseignement, le ministère des confessions, l'instruction religieuse à





PLAN DE DUBLIN (IRLANDE)

En haut de la carte, le quartier de DRUMCONDRA, avec les deux établissements All Hallows College et Saint-Patrick's Training College

donner à l'école normale de la rue Marlborough, la prédication, etc., il y en avait un qui l'intéressait spécialement, c'était le soin de ce rameau (le premier, en somme, établi en Irlande) de l'Association de la Propagation de la foi. Il lut avec avidité les *Annales* de l'Association, et parvint ainsi à se faire une idée des besoins de nombreux diocèses lointains où s'étaient rendus et se rendaient encore ses compatriotes. Dès lors, en 1840, dans la trente-troisième année de son âge, ayant obtenu bénédiction et encouragement du vénérable archevêque de Dublin, Mgr Murray, il commença ses travaux de fondateur d'*All Hallows*, et durant sept ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort prématurée, il se dévoua avec une énergie et une persévérance extraordinaires à l'accomplissement de son dessein. Son premier pas fut d'aller à Rome où il obtint un rescrit exprimant la pleine approbation de sa sainte entreprise par Grégoire XVI.

« A son retour, il recueillit de l'argent, choisit des professeurs, et avec l'aide de Daniel O'Connell, passa avec la corporation de Dublin un bail pour le terrain qui, avant la Réforme, avait appartenu au prieuré d'*All Hallows* (de Tous-les-Saints) remplacé ensuite par le *Trinity College* ou la Trinité, et lui rendit le nom qu'il porte encore aujourd'hui.

« Durant quatre ans, il en demeura le président, dirigeant les études, gérant les finances, et organisant le corps enseignant. Alors, au printemps de 1846, épuisé de soucis et de travail, il s'en alla recevoir sa récompense, laissant à d'autres l'héritage d'une moisson abondante.

« Ceux qui vinrent après lui, furent des hommes de valeur et de distinction ; leur vie était modelée, selon le désir du fondateur, sur l'enseignement et l'exemple de M. Olier et de Vincent de Paul. Parmi ceux qui, gratuitement, donnèrent leurs soins à *All Hallows*, les suivants méritent une mention spéciale : les docteurs Woodleck, Moriarty, Flannery, O'Connell, Conroy, Mc. Devitt, et Dalaney (tous ceux-

ci furent élevés successivement à l'épiscopat); les docteurs Bennett, Barry, Monsignor O'Brien; le P. Potter, et Mr. Bedford (ces deux derniers, distingués convertis d'Angleterre).

« De vingt à trente prêtres sont ordonnés chaque année à la fête de Saint-Jean-Baptiste, et envoyés aux diverses contrées du monde de langue anglaise. En 1906, l'établissement fournit treize nouveaux prêtres à la Mission d'Australie, un à la Nouvelle-Zélande, deux à l'Afrique du Sud, sept à divers diocèses des États-Unis, trois au Canada et un à l'Angleterre.

« La destination diocésaine des Missionnaires varie tous les dix ans, suivant les besoins et les progrès de l'Église. Or, un calcul facile à faire, montre que depuis plus de soixante ans d'existence, *All Hallows* a envoyé environ quinze cents prêtres pour administrer les secours spirituels aux Irlandais dispersés dans les différentes parties du Nouveau Monde. Il est à remarquer que ce renfort de Missionnaires a été maintenu durant une période où l'Irlande elle-même avait peu de moyens d'éducation, période où sa population en détresse, affamée et forcée à s'expatrier, se réduisit de huit millions à la moitié de ce chiffre.

« Aujourd'hui, *All Hallows* a la gloire de compter, parmi ses anciens élèves, deux archevêques, douze évêques et environ cinq cents prêtres dispersés en Grande-Bretagne, dans les colonies anglaises, dans les États-Unis d'Amérique, et dans la République Argentine.

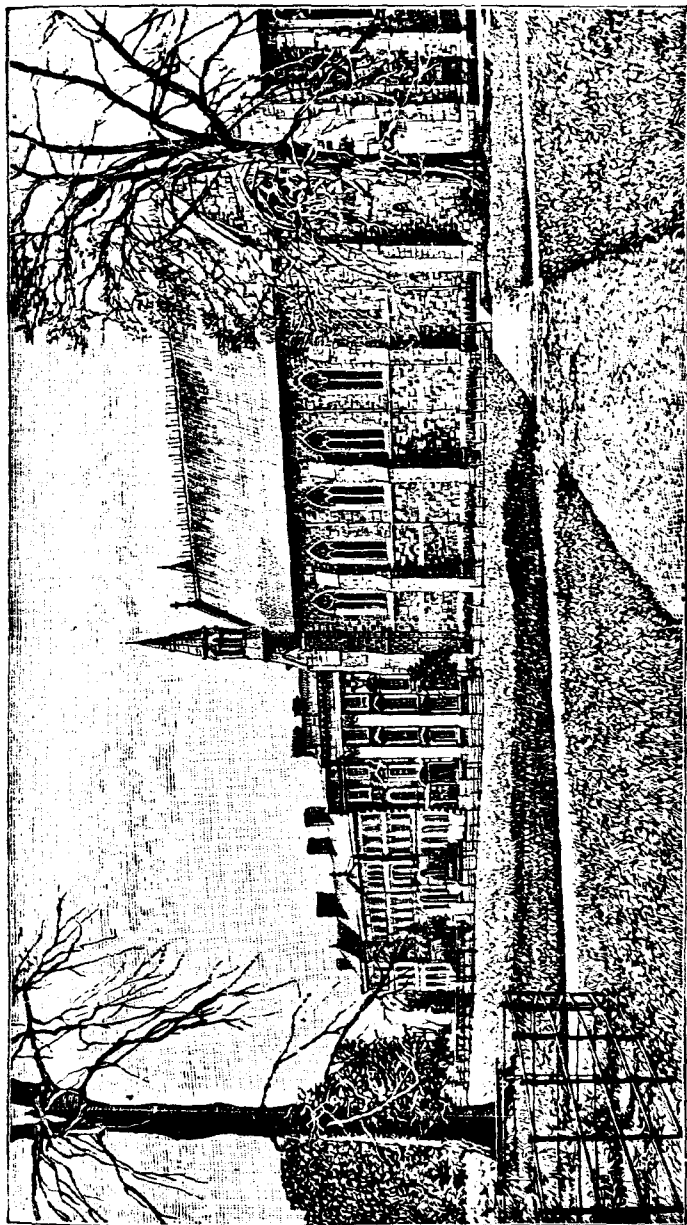
« Quand les Lazaristes prirent la direction du collège (1892), les docteurs Fortune, O'Mahony, le P. Mullaly, et Mr. Henry Bedford, demeurèrent dans le corps enseignant du collège et aidèrent cordialement les nouveaux directeurs à conduire l'œuvre. Le P. J. Moore, C. M., qui fut le premier supérieur lazariste, continue encore à diriger heureusement le collège. Le P. Mullaly et Mr. Bedford sont allés recevoir leur couronne du bon Maître qu'ils ont si

bien servi. Les docteurs Fortune et O'Mahony, toujours forts et courageux, continuent leur travail de professeurs et montrent, dans leur vie édifiante, de nobles exemples d'abnégation et d'amour du devoir qui laissent des traces en leurs élèves et agissent sur eux pour toute leur vie.

« Les bâtiments d'*All Hallows*, quand les Lazaristes prirent la direction du collège, comprenaient la maison d'habitation qui maintenant sert surtout de résidence aux professeurs, avec une aile ajoutée à gauche et qui sert de dortoirs aux plus jeunes étudiants « junior students » ; la maison des plus anciens « senior house », un bel édifice gothique avec la belle chapelle détruite depuis dans un incendie ; et la nouvelle maison des « junior students », un splendide bâtiment dans le goût actuel. Depuis que les Lazaristes ont pris l'administration, la nouvelle et splendide chapelle a été élevée, et, de plus, une nouvelle aile de bâtiments comprenant la cuisine et des logements pour domestiques. Cette année même est marquée par une nouvelle entreprise, la construction d'une « Aula-Maxima » dans le but de développer de plus en plus la vie sociale du collège.

« Si nos lecteurs désirent plus amples renseignements touchant cette grande institution, qu'ils lisent l'*Annuaire d'All Hallows*, et ils seront grandement édifiés et instruits. Il est vraiment merveilleux d'avoir pu fonder ce grand collège sans aucun subside de l'État, et par la seule générosité du peuple irlandais. C'est cette même charité qui l'entretient, et sur elle repose l'espoir qu'il a de pouvoir continuer sa noble tâche dans les temps à venir. »

Ce qui précède donne bien l'état actuel du collège ; les vides causés par la mort ont été remplis par deux prêtres séculiers. Il y a, à présent, dans le personnel du collège, huit Lazaristes prêtres (assistés de deux coadjuteurs laïques), quatre prêtres séculiers, et deux ou trois laïques non résidents.



DUBLIN. — *All Hallows College*  
Séminaire pour les missions étrangères.

Le nombre des étudiants a varié de tout temps suivant la situation matérielle de la maison ; durant plusieurs années, on en a compté environ cent quatre-vingts.

On pourrait se demander maintenant comment se règle la vie de la communauté, étant donnés ces éléments divers dans le corps professoral. Tous les repas se prennent en commun et en silence ; pendant ce temps, on écoute une lecture ; après le dîner et la visite à la chapelle où à l'oratoire, tous les prêtres vont dans une autre salle pour le dessert ; là, le silence est levé et l'on converse aimablement sans manquer à la charité, que l'on regarde toujours comme la règle suprême. L'archevêque est toujours bienveillant, et rarement il est absent lorsqu'il y a une fête soit ecclésiastique soit civile.

Un mot sur l'avenir du collège ne sera pas sans intérêt. Nous avons vu que les principaux champs d'action des Missionnaires d'*All Hallows*, sont l'Amérique du Nord et l'Australie. Mais l'Amérique a récemment cessé, par un décret, d'être un pays de mission, et, dès lors, on pourrait supposer qu'elle se suffit à elle-même. Jusqu'à présent, elle a eu besoin du secours de l'Irlande ; et le nouveau régime, favorisant le développement général de l'Église, ne fera guère qu'augmenter le besoin de Missionnaires. De la sorte, chaque année, le champ d'action s'étend vers l'ouest au delà du Manitoba et des montagnes Rocheuses.

Quant à l'Australie, les vocations y ont fait défaut depuis l'établissement du christianisme, et jusqu'à présent elle a demandé à l'Irlande, par delà les mers, de lui fournir ses prêtres. Quand est-ce dans l'avenir que cet état de choses s'améliorera ?

Mais à côté du continent australien (comme on pourrait l'appeler), il y a les îles, dont quelques-unes sont vastes et bien peuplées, où l'anglais est, ou devient, le langage courant. Il y a l'Inde orientale et l'Inde occidentale ; il y a les nombreuses îles, possessions et pays de protectorat de

l'empire britannique, sur lequel « le soleil ne se couche pas » et où l'anglais est enseigné et appris avec avidité. Tous ces pays ne sont-ils pas du domaine des Missionnaires d'*All Hallows* ?

En estimant les besoins de ces missions lointaines, nous ne devons pas mentionner seulement le nombre d'âmes ; mais, avec cela, il faut compter les distances entre elles et leur éloignement du prêtre. Une chevauchée de 20, 40, même 100 milles est chose fréquente, et, dès lors, on peut aisément se faire une idée du nombre des catholiques ne parlant que l'anglais, qui vivent et meurent sans sacrements.

En preuve de ce que nous venons de dire, nous rappellerons quelques appels à *All Hallows* dès sa fondation, appels où il est fait mention de ce que le collège a depuis accompli. Le docteur Fennally écrit de Madras : « Nous ne sommes pas suffisamment nombreux pour rompre le pain de vie aux enfants de notre maison, moins encore pour y réunir les païens. Nous regardons avec une grande anxiété vers votre collège : c'est l'espoir de l'Inde et des colonies anglaises. » Le P. Roldens écrit de Sydney : « Il y en a cent et cent... qui ne peuvent jamais entendre la messe, qui doivent vivre et mourir sans sacrements... Mon cœur saigne quand je songe à cet état misérable. » Et il demande des prêtres, aimés de Dieu, respectés de l'homme et joyeux de souffrir si telle est la volonté du divin Maître ! Mgr Hynes dit de la Guyane anglaise : « J'ai trouvé des familles catholiques qui étaient dans l'impossibilité de voir un prêtre durant vingt et trente ans. » Et il ajoute qu'il avait préparé pour le baptême, des sujets de cinq à dix-sept ans et au-dessus ; et qu'il avait rencontré soixante familles issues d'Irlandais qui, faute de ministre de la religion, avaient perdu la foi.

Sans doute, les moissonneurs ne sont plus de nos jours aussi peu nombreux ; il est cependant toujours nécessaire

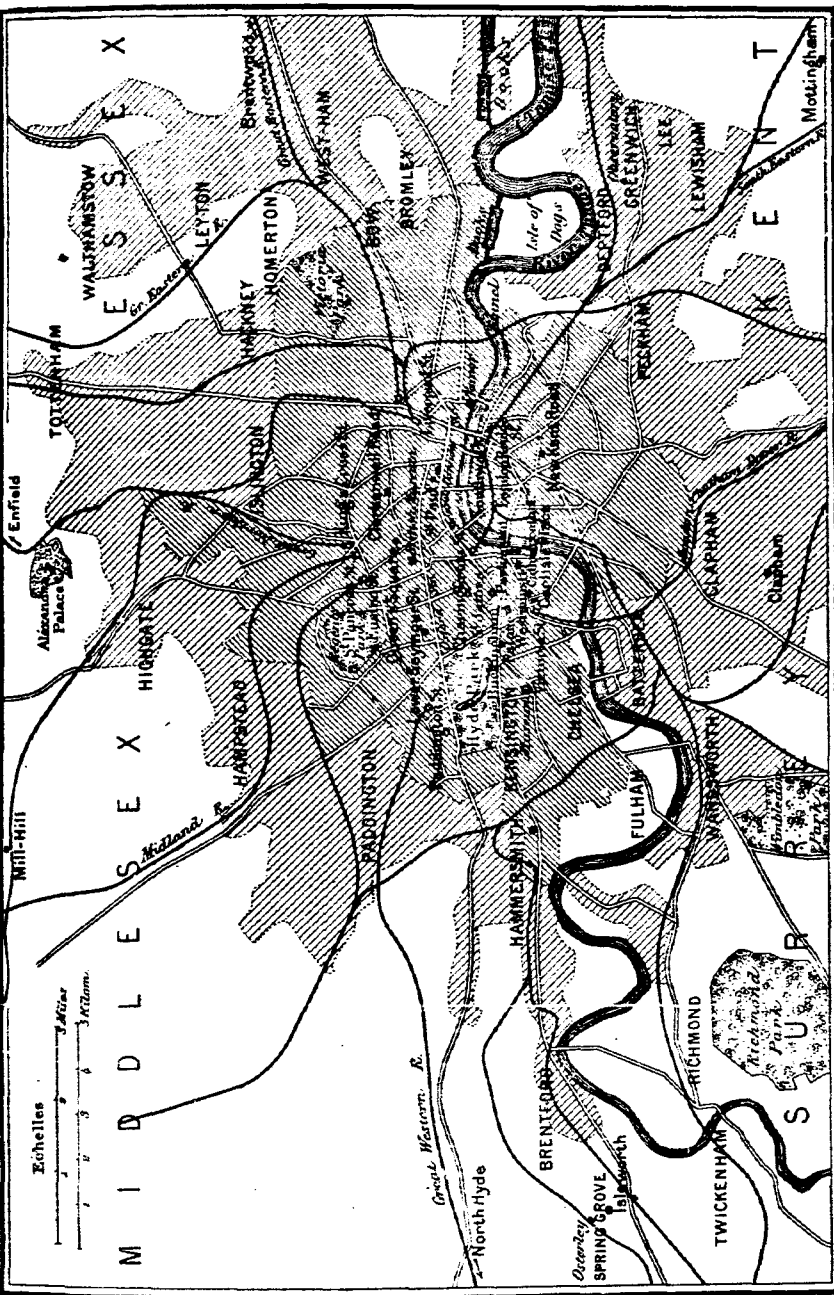
de prier le maître de la moisson de nous en donner davantage ; car, outre les besoins des brebis du troupeau, il y en a beaucoup qui n'en sont pas et qui ne refuseraient pas d'y entrer. Mais comment le pourraient-elles sans prédicateur ? Et puis cette tâche n'était pas étrangère au zèle du fondateur d'*All Hallows*. Dans son rapport à la Propagande, il faisait mention d'étudiants se destinant aux missions telles que la Guinée anglaise, l'Inde orientale et occidentale, et l'Afrique. Le collège des Missions étrangères d'*All Hallows* doit continuer son œuvre ; nous avons espoir qu'il fera plus de bien encore que par le passé. D'ailleurs, ce pays est très apte à fournir des vocations ; la jeunesse, si on lui parlait de l'esprit apostolique de l'Irlande ancienne, serait enthousiaste pour l'imiter. Ces enfants, quoique doués d'aptitudes peu communes, ont besoin d'être entraînés. Les métaux précieux sont cachés dans la terre, le minerai diffère peu de la pierre ordinaire, les parcelles précieuses demandent à être dégagées des matières vulgaires. C'est ici, nous semble-t-il, un travail des plus méritoires, réservé au prêtre zélé ; et sous sa direction, de zélés laïques ne pourraient-ils pas être amenés à y prendre part pour en assurer le succès ? — Jacques CARPENTER.

#### LONDRES ; MILL HILL

*Maison Saint-Vincent*, aumônerie, 1889 ; paroisse

MILL HILL (*Mill*, moulin ; *Hill*, colline) est à 10 milles environ au nord-ouest du centre de la ville de Londres. Le *mille* anglais équivaut à 1600 mètres. Cet établissement qui date de 1889, ne comprenait au début qu'un Missionnaire, aumônier chargé du soin spirituel de la maison centrale des Filles de la Charité d'Angleterre et d'Irlande. M. William Gavin fut le premier chargé de cet emploi, qu'il remplit avec beaucoup de zèle durant plusieurs années. Ses devoirs de directeur l'obligeant à s'absenter de la mai-





PLAN DE LONDRES  
 Établissements de Prêtres de la Mission : 1. Mill Hill ; 2. Hammersmith ; 3. Isleworth.  
 Établissements de Filles de la Charité, au nombre de dix : Mill Hill, Carlisle Place, etc.



son centrale pendant une partie considérable de l'année, un assistant devenait indispensable et il en reçut un.

Plus tard, l'endroit parut convenable pour des confrères qui avaient déjà porté le poids du jour et avaient besoin d'un genre de vie plus tranquille. Aujourd'hui, la Communauté comprend quatre prêtres et un frère coadjuteur ; ils trouvent assez d'occupation : 1° dans l'aumônerie ; 2° dans les confessions des sœurs et novices et leur direction spirituelle ; 3° dans les confessions et instructions de l'orphelinat ; 4° dans la visite et la direction des sœurs dans leurs maisons de Grande-Bretagne et d'Irlande. Ce travail important retombe en grande partie sur le supérieur M. Joseph Walsh, successeur immédiat de M. Gavin.

Le supérieur de Mill Hill a aussi, depuis quelque temps, la direction d'une nouvelle paroisse qui lui échet de la façon suivante : le T. Rev. chanoine Canter, curé d'une vaste paroisse du diocèse de Westminster (Londres) pria les Missionnaires de prendre à leur charge une partie de son troupeau. L'archevêque donna pleine autorisation ; et l'affaire fut réglée ainsi. Cette portion de paroisse est devenue indépendante et la chapelle des sœurs sert d'église paroissiale.

Ce n'est pour le moment que le noyau de ce que l'on espère voir devenir une mission importante. On espère que, dans un avenir prochain, grâce à des communications rapides et plus commodes avec la ville de Londres, la population augmentera et avec elle le nombre des catholiques. Les Missionnaires ne désespèrent pas non plus d'opérer des conversions sur une plus large échelle. Une paisible habitation de campagne avec une église en évidence ne contribuerait pas peu à cela. Mais Mill Hill n'en est pas réduit à ce seul sujet de fierté. Il possède aussi un grand « Collège des Missions », dominé par la grande statue de saint Joseph, que l'on aperçoit de très loin à la ronde. Près de lui, sont les maisons des deux familles religieuses de saint Vincent

de Paul et encore un couvent de religieuses protestantes converties.

L'impression produite par la vie des sœurs et des Missionnaires prédispose par elle seule aux conversions. Plus de la moitié des enfants qui fréquentent les écoles des sœurs sont protestants et parmi eux plusieurs connaissent fort bien la doctrine catholique.

Tout cela, joint à l'enseignement donné récemment au pays tout entier par le congrès eucharistique tenu à Londres (1908), nous porte à regarder avec confiance l'avenir religieux d'un pays qui se tint uni à la foi durant un millier d'années et à qui on enleva, il y a plus de trois cents ans, ce trésor inestimable.

Il y a encore, de l'avis de celui qui écrit ces pages, un plus pressant besoin, c'est celui d'une troupe de missionnaires à Mill Hill. L'état des quartiers pauvres de Londres réclamerait une plus grande facilité d'y donner des missions.

C'est ici assurément une œuvre réservée aux fils de saint Vincent de Paul. Le grand serviteur de Dieu a destiné, il est vrai, ses missionnaires aux pauvres gens des champs. En Angleterre, les pauvres sont réunis et entassés dans l'espace restreint des cités et des grandes villes; c'est là surtout qu'il faudrait les chercher, les visiter pour les amener à la religion.

Mais il y a une autre raison de faciliter ces missions. Il est question de prêcher des missions aux protestants; déjà on a fait quelque pas dans ce but, ou au moins on se l'est proposé.

Les quartiers pauvres de Londres sont un vaste champ de travail et aucun missionnaire ne doit craindre d'entrer dans la moisson d'un autre. A elle seule, l'extrémité orientale de la ville fournirait matière aux travaux de bien des missionnaires. Ici, l'élément irlandais abonde; il écouterait des missionnaires irlandais et se laisserait guider par eux.

Jacques CARPENTER.

DUBLIN ; DRUMCONDRA

*Collège Saint-Patrice, école normale, 1875.*

Le collège Saint-Patrice, fondé à Dublin, dans le quartier de Drumcondra, fut, en 1883, reconnu par la Commission d'éducation nationale, comme maison de formation pour les instituteurs d'écoles primaires en Irlande. Il reçoit des subsides de l'État.

Avant cette reconnaissance officielle, il subsistait à l'aide de souscriptions volontaires. M. Jacques Petit, membre de la Congrégation de la Mission qui le dirigeait, était un homme d'une intelligence ouverte et d'une belle initiative. Il se dévoua généreusement à l'œuvre qui lui était confiée. Sans se laisser déconcerter par les difficultés financières et autres qui auraient abattu une âme moins trempée, il alla de l'avant dans son travail jusqu'à ce que, sa santé le trahissant, il descendit dans la tombe très jeune encore, sans autre récompense en cette vie que la reconnaissance et le respect des maîtres pour lesquels il avait tant travaillé.

*Constitution et administration.* — Cette maison d'éducation est placée sous l'autorité de l'archevêque de Dublin, qui a le titre officiel de directeur; mais elle est soumise à l'inspection et, dans une certaine mesure, au contrôle de la Commission d'éducation nationale en Irlande.

L'administration du collège est confiée actuellement à la Congrégation de la Mission. Le Principal et les autres membres de l'autorité sont nommés officiellement par l'archevêque; ceux qui sont membres de la Congrégation le sont par le Visiteur provincial de la Congrégation. Ces nominations sont soumises à l'approbation de la Commission d'éducation nationale.

Les membres de la Congrégation qui résident dans l'établissement sont adjoints au Principal dans l'administration du collège. A eux revient l'enseignement des sciences reli-

gieuses, de la Bible, de l'histoire, et des éléments de l'histoire ecclésiastique.

Les professeurs non-résidants viennent, quelques-uns chaque jour, d'autres deux ou plusieurs fois la semaine, faire leurs classes au collège; ils jouissent presque tous d'une brillante position dans l'Université; deux d'entre eux sont lauréats de l'Université royale. La somme totale des salaires annuels est, pour tout le corps enseignant, de 2 600 livres (65 000 fr.).

La durée ordinaire du stage est de deux ans, mais ceux qui déjà ont été engagés dans l'enseignement des écoles primaires, comme professeurs reconnus par la Commission d'éducation nationale ne sont admis que pour un an seulement.

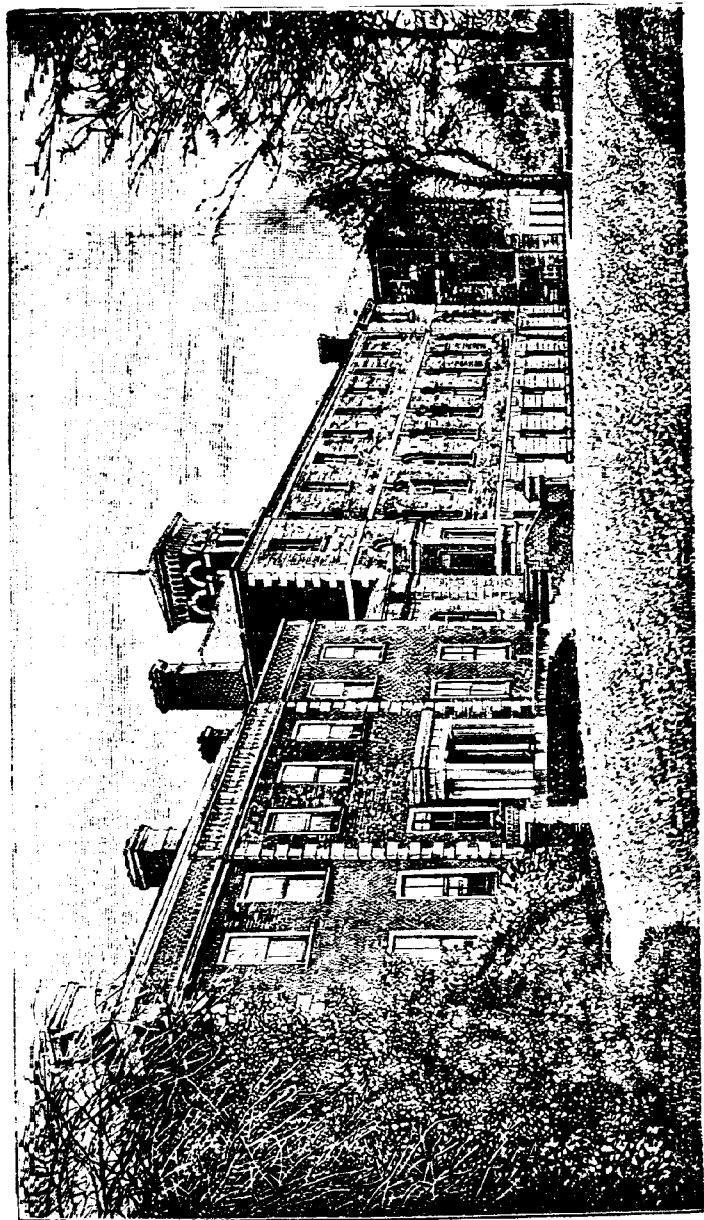
Les autorités du collège choisissent elles-mêmes les élèves parmi les candidats qui ont au préalable subi un examen d'entrée devant plusieurs membres de la Commission d'éducation nationale.

Le collège est autorisé à recevoir cent soixante-cinq élèves. Ce chiffre est toujours atteint, car le nombre des candidats surpasse de beaucoup celui des places laissées vides chaque année.

La Commission d'éducation nationale trace chaque année un programme de sujets et d'auteurs à étudier. Un examen méthodique, partie écrit, partie oral, est présidé par ces autorités à la fin de chaque année.

Tout étudiant ayant passé ses deux examens — celui de première année et l'examen final — quitte le collège en qualité d'instituteur, dûment reconnu comme tel par la Commission d'éducation nationale éligible pour un poste dans les écoles primaires nationales d'Irlande.

On peut voir, par cette courte description, que les écoles normales pour les professeurs des écoles nationales d'Irlande présentent un exemple très satisfaisant de l'union d'un contrôle exercé par une autorité centrale, la Commis-



DUBLIN. — *Saint-Patrick's College*  
École normale d'instituteurs

sion d'éducation nationale, et d'une liberté complète pour tout ce qui touche à l'administration et à la disposition intérieures.

a) Le contrôle des Commissions d'éducation nationale s'exerce : 1° par l'approbation du principal et de ses adjoints; 2° par l'examen des candidats à l'admission; 3° par les examens de fin d'année; 4° par la présentation du budget au comptable de la Commission d'éducation nationale; 5° par le droit donné aux inspecteurs de se rendre compte du travail du collège.

b) La liberté d'administration est assurée par des droits multiples : 1° droit de choisir les candidats à l'admission; 2° droit du directeur de nommer le principal et les professeurs, nomination soumise à l'approbation de la commission d'éducation nationale; 3° droit de choisir des livres de textes pour les différentes classes; 4° droit de pourvoir à l'enseignement de la religion; 5° de fixer l'ordre du jour et d'exiger des étudiants qu'ils assistent à la messe quotidienne, qu'ils s'assemblent pour les prières du matin et du soir et la récitation du Rosaire; 6° droit de renvoyer les étudiants dans les cas graves de mauvaise conduite. On peut ajouter que le droit d'envoyer des inspecteurs, droit qui appartient aux Commissions d'éducation nationale ne conduit, en pratique, à aucune ingérence dans l'administration du collège.

L'établissement a maintenant vingt-cinq années d'existence, et durant tout ce temps rien n'est venu troubler la bonne entente qui règne entre l'autorité centrale et les autorités du collège.

L'âge requis pour l'admission est au moins dix-huit ans.

La discipline n'est pas trop sévère. Deux fois la semaine et les jours de fête, les étudiants ont la permission de sortir en promenade durant plusieurs heures. Chacun choisit ses compagnons, et ils vont dans la ville et dans la campagne, selon leur goût.



*Conditions financières.* — Le collège (bâtiment et dépendances, le tout occupant un espace de 28 acres ou 11 hectares), est la propriété de l'archevêque de Dublin, qui ne l'a cédée qu'à la condition qu'elle servirait de maison d'éducation pour des instituteurs d'écoles primaires en Irlande.

Le trésor, c'est-à-dire le gouvernement, a donné 28 000 livres (700 000 fr.) pour la construction des bâtiments. La rente qui monte à 200 livres (5 000 fr.), vient de la même source. Pour chaque étudiant en résidence durant la session, le trésor, c'est-à-dire le gouvernement, verse au collège 50 livres (1 250 fr.), somme payée par quart.

En somme, aussitôt qu'un étudiant, après son stage au collège, a enseigné pendant deux ans, dans une école primaire, d'une façon satisfaisante, un surplus est remis au collège, s'élevant à 10 livres (250 fr.) pour chaque année qu'il a passée au collège.

Enfin chaque étudiant verse en entrant la somme de 5 livres (120 fr.).

Cela fait au total un revenu de plus de 10 000 livres (250 000 fr.). Ce revenu est affecté à ce qui concerne le collège par le principal et le procureur, et si quelque surplus reste à la fin de l'année, on le met de côté, comme pouvant servir à de futurs agrandissements.

*Le travail accompli.* — Le collège est reconnu depuis 1883, c'est-à-dire depuis vingt-cinq ans, et durant ce temps, plus de deux mille trois cents instituteurs en sont sortis. La grande majorité se livre à l'enseignement dans les écoles primaires d'Irlande. Un petit nombre enseigne dans les écoles primaires catholiques d'Angleterre.

A l'exception d'une infime minorité, ces deux mille trois cents instituteurs, sortis du collège ont obtenu les places officielles ou les grades les plus élevés auxquels ils pouvaient prétendre.

Ces jeunes professeurs sont ainsi en état de commencer

leur carrière avec toutes les qualités qu'un instituteur bien doué est censé posséder aux yeux de l'autorité publique du pays; la garantie en est donnée par la commission d'éducation nationale.

Ces instituteurs ont en outre, un autre titre à l'estime, titre qui aux yeux du peuple catholique d'Irlande n'est certainement pas d'un moindre prix : c'est que, durant le temps qu'ils préparaient leur carrière d'instituteurs, ils vivaient dans un collège dirigé par des prêtres de leur propre Église, ils étaient instruits par des professeurs partageant leur foi, il étaient entourés de la même atmosphère catholique qu'ils avaient été habitués à respirer sous le toit de leurs parents.

Pierre P. BYRNE.

LONDRES; HAMMERSMITH.

*Collège Sainte-Marie; École normale, 1899.*

Hammersmith, autrefois de la banlieue, est aujourd'hui un quartier de Londres. L'École normale dont il est question ici, fut longtemps aux mains des catholiques et dirigée par le clergé. Bien qu'elle ne suffise pas aux besoins de la population, c'est la seule école pour les enfants de la Grande-Bretagne qui veulent devenir instituteurs d'écoles primaires. Elle est subventionnée par le gouvernement et soumise à son inspection.

En 1899, la direction en fut offerte aux Lazaristes; et comme c'était une marque de confiance et que l'œuvre n'était pas étrangère à notre Institut, elle fut acceptée.

Cette offre leur fut faite par le cardinal Vaughan, sur les désirs du Comité des écoles catholiques, qui avait la propriété du collège. M. William Byrne, Lazariste, fut nommé principal par le Visiteur provincial avec un seul confrère pour l'assister. Aujourd'hui, il y en a deux, avec deux frères coadjuteurs. Il commença par élaborer un code de règles et par ménager aux étudiants une retraite donnée

par le P. Jean Brady, C. M. Quoique le nombre des étudiants fût malheureusement petit, on pouvait en somme espérer un beau succès. Mais bientôt l'horizon s'assombrit, et il fallut traverser une série de difficultés intérieures parfois fort pénibles.

Le gouvernement, les évêques, les catholiques intelligents conservèrent leur confiance aux directeurs du collège, qui trouvèrent toujours un appui fidèle dans le Comité des écoles catholiques et en particulier dans son président, le duc de Norfolk. Les membres du Comité délibérèrent sur la situation du collège et tous furent d'avis que le corps ecclésiastique enseignant méritait des félicitations.

Le duc les transmit au principal et les accompagna d'une lettre, qui mérite de prendre place dans cette courte notice.

Château d'Arundel, 12 avril 1902.

Mon cher Monsieur Byrne,

J'éprouve un très grand plaisir à vous envoyer ci-incluse la décision prise unanimement et avec enthousiasme.

Connaissant toutes les difficultés que vous avez traversées, c'est avec une vive satisfaction que je vous envoie cette décision. Je m'unis de tout cœur à tout ce qu'elle dit, et je reste

Votre tout dévoué,

NORFOLK.

La décision est ainsi conçue :

« Le comité tient à dire hautement combien il apprécie la manière admirable avec laquelle le P. Byrne conduit son école normale d'Hammersmith. Les membres félicitent les autorités de l'école pour leur système d'éducation et leur administration financière et leur souhaitent succès et prospérité constante.

« NORFOLK, *président.* »

Les rapports du conseil d'éducation sur l'École normale depuis qu'elle est dirigée par les autorités actuelles ont toujours été des plus élogieux.

Nous citerons maintenant le récit du Principal, écrit l'an dernier (1908), sur les progrès du collège et sur sa confiance

pour l'avenir : « Le nombre des élèves alla constamment, et d'année en année, en augmentant. Nous commençâmes avec trente-neuf. Cette année, la neuvième, le chiffre total est de cent seize. Mais c'est peut-être dans les dispositions des étudiants que le progrès a été le plus marqué. L'ordre et la discipline ne peuvent encore être absolument parfaits, mais aucun abus, quel qu'il soit, ne règne ici. Et ce qui est plus important, tandis qu'un grand nombre sont décidément pieux et vertueux, tous sont bien disposés et pratiquent parfaitement la religion. Mieux encore, quand ils quittent le collège et vont enseigner dans les écoles, presque invariablement ils persévèrent. Même ceux qui étaient turbulents et indisciplinés ici, prouvent fréquemment dans la suite qu'ils n'ont pas en vain reçu nos leçons et nos instructions. »

Il y a donc ici grand motif de remercier Dieu, le dispensateur de tout bien, pour la manière dont il a béni et protégé cette œuvre.

Jacques CARPENTER.

---

## ITALIE

---

### CAUSE DE BÉATIFICATION

DE MONSIEUR JUSTIN DE JACOBIS, C. M.,

VICAIRE APOSTOLIQUE D'ABYSSINIE.

Le 7 février 1909, la Congrégation des Rites, par un décret que le Souverain Pontife a ratifié le 10 du même mois, a constaté « la validité du procès fait au nom de l'autorité apostolique dans l'archidiocèse de Naples, sur la réputation de sainteté, de vertus et de miracles du vénérable serviteur de Dieu, Justin de Jacobis » (Voy. les Actes du Saint-Siège).

---

## LE TREMBLEMENT DE TERRE DE MESSINE (suite).

Nous avons décrit, dans le précédent numéro des *Annales*, le désastre de Messine et de la Calabre. Le monde entier est venu au secours de l'Italie par des souscriptions.

Nous avons mentionné ce qui concernait les Filles de la Charité et les Missionnaires lazaristes. L'œuvre de sauvetage accomplie, il fallait subvenir au soin des blessés et des abandonnés. Nous avons reçu les quelques informations qui suivent sur le rôle rempli à ce point de vue par les Filles de la Charité.

### ROME

#### AMBULANCE DU VATICAN

*Lettres de la sœur GUEYZE, supérieure de la Maison Saint-Vincent, et de la sœur Thérèse BONG, supérieure de l'hospice Sainte-Marthe du Vatican, à la très honorée Mère KIEFFER, à Paris.*

Hospice Sainte-Marthe, 3 janvier 1909.

Ainsi que vous l'a fait pressentir mon télégramme d'hier, nous voici en état d'ambulance, attendant la réponse du gouvernement à l'offre que lui a faite le Saint-Père de recevoir trois cents malades ou blessés à Sainte-Marthe.

Nous travaillons activement à transformer en salles d'hôpital les vastes locaux affectés habituellement aux pèlerins. Le Saint-Père nous a fait donner pour cela toutes ses instructions par Mgr Misciatelli, chargé de la direction. Le service sera fait par les médecins du Vatican et la pharmacie sera confiée au frère Déodato, frère de Saint-Jean-de-Dieu et directeur de la pharmacie du Sacré-Palais.

Dès que le Vatican aura reçu la réponse désirée, je vous en informerai par télégramme, afin que vous puissiez nous envoyer immédiatement le renfort qui nous sera indispensable. Le Saint-Père désire avoir des infirmières expéri-

mentées et, autant que possible, diplômées. En attendant leur arrivée, nous demanderons du secours aux maisons de Rome; mais plusieurs vont être comme nous surchargées : au *Bambino Gesù* et à l'*Addolorata*, des lits sont préparés; ailleurs, des sœurs se tiennent prêtes à partir au premier signal pour Naples, où il y a encombrement de malades et de blessés. — Sœur Thérèse BONG.

Hospice Sainte-Marthe, 5 janvier.

Hier, à onze heures du matin, nous sont arrivées cent quarante personnes, parmi lesquelles trente blessés seulement. Vers deux heures, S. Êm. le cardinal Merry del Val est venu voir ces pauvres gens; il s'est arrêté à chaque lit, disant quelques bonnes paroles d'intérêt et de consolation. Au moment où il allait partir, le maire de Rome entra. Ils se sont rencontrés dans le principal vestibule; le maire a offert ses remerciements; Son Éminence les a reçus avec sa noble dignité, puis a dit que le Saint-Père avait offert trois cents et même quatre cents lits pour des blessés, mais non pour des réfugiés et qu'il était surpris de la part qui lui était faite. — Je le comprends, Éminence, a répondu le maire, et je vais donner des ordres pour que les réfugiés soient transférés ailleurs. — C'est ce qui a été fait ce matin. Nous n'avons donc plus qu'une trentaine de lits occupés.

Mais c'est un va-et-vient continuel de cardinaux, d'évêques, de dames qui viennent ou témoigner leur intérêt, ou porter des secours, ou donner leurs soins aux pauvres malades qu'on voudrait voir plus nombreux. Ils sont si bien soignés, si largement pourvus de tout pour le corps et pour l'âme! — Sœur Thérèse BONG.

Hospice Sainte-Marthe, 11 janvier.

Soit que les malades ne puissent être transportés jusqu'à Rome, soit qu'on ne veuille pas les y envoyer, ils affluent

à Naples, où locaux et personnel ne parviennent pas à se multiplier autant qu'il le faudrait, tandis qu'à Rome, il n'y a de blessés qu'à Sainte-Marthe, où nous n'en avons toujours qu'une trentaine.

Je ne sais, ma très honorée Mère, si vous avez entendu parler de ce navire espagnol qui s'est mis à la disposition du Saint-Père, afin de chercher sur les côtes de la Sicile, avec le concours du clergé, de pauvres blessés et des orphelins pour les amener ici... On l'attend d'un jour à l'autre...

Maison Saint-Vincent, 18 janvier.

Quel bon renfort, ma très honorée Mère, et comme nous vous en sommes reconnaissantes! Mais nous craignons que cela ne soit pas encore assez, si d'autres malades viennent s'ajouter à ceux dont l'arrivée nous a déterminées à vous télégraphier le cri d'appel convenu, car ce ne sont pas des malades ordinaires; ils ont besoin d'être continuellement assistés, la plupart étant dans l'impossibilité de se rendre le moindre service; les uns n'ont plus ni mains, ni jambes, d'autres sont complètement gangrenés; c'est un spectacle navrant! Un petit enfant a été trouvé vivant sous sa mère morte qui lui avait fait un rempart de son corps...

Les sœurs parties d'ici pour Catane, sous la direction de la sœur Récamier, m'écrivent qu'on ne peut se faire une idée de l'état de ces malheureux qu'en les voyant. Beaucoup mourront, d'autres deviennent fous. Quel désastre!

A Sainte-Marthe, tout s'organise aussi bien que possible: la sœur Thérèse conserve la direction générale de la maison et la sœur Saldanha l'aide de son concours expérimenté et dévoué pour la direction du service hospitalier. Les dortoirs des pèlerins, si vastes, si bien aérés et éclairés, font des salles superbes, où rien ne manque aux malades. Deux sœurs, fournies à tour de rôle par nos maisons de Rome, veillent toutes les nuits. Une sœur de Valmontone viendra demain compléter le cadre du personnel de jour,

si heureusement renforcé par les quatre sœurs que vous nous avez envoyées et les deux qu'elles ont prises au passage à Turin. — Sœur GUÈZE.

Hospice Sainte-Marthe, 8 février.

Permettez-moi, ma très honorée Mère, de vous inviter à faire une petite tournée dans nos salles; comme nous pouvons prendre notre temps, vous ne vous fatiguerez pas. Entrons d'abord, si vous le voulez, dans la salle où nous avons placé les mères avec leurs enfants. En voilà une qui occupe à elle seule trois lits rapprochés l'un de l'autre : là, elle gît avec ses trois enfants; l'un a le bras cassé, l'autre a une partie du crâne à nu, on voit l'os sur une large surface; le troisième, un poupon, n'a que quelques égratignures; la mère a le poignet cassé et de larges plaies aux jambes. Là-bas, voilà une autre jeune femme qui a un sein horriblement mutilé et qui de l'autre allaite un bébé de deux mois.

Parmi les derniers arrivés, nous avons un jeune homme qui était resté enseveli sous les décombres avec son père, sa mère, sa sœur, et en avait été retiré seul après quatre jours d'agonie; tout en lui révélait une belle nature, mais rien ne pouvait le distraire de sa douleur; nuit et jour, il pleurait ses chers disparus et pensait à la vie de misère et d'isolement qui l'attendait, lui qui avait tant joui jusque-là des douceurs de la famille et de la fortune. Mais, ô bonheur! il a reçu hier une lettre de son père lui annonçant sa miraculeuse délivrance, celle de sa mère et de sa sœur, et l'appelant à leur maison de campagne, où ils ont appris par un journal qu'il est à Sainte-Marthe; presque fou de joie, il est parti immédiatement.

Une autre scène bien touchante s'est passée auprès du lit d'une pauvre femme, pendant que le chirurgien et la sœur de la salle pensaient sa jambe mutilée. Elle a été retrouvée



par son mari dont elle n'avait aucune nouvelle et qui, de son côté, la cherchait en vain depuis la catastrophe.

Sœur Thérèse BONG.

*Lettre de la sœur SABRAN, Fille de la Charité, à la très honorée Mère KIEFFER, à Paris.*

Rome, maison Saint-Vincent, 2 février 1909.

Je pense que vous serez heureuse de connaître les détails de notre petite expédition à Civita-Vecchia, où nous sommes allées hier recueillir les deux cents pauvres orphelins et orphelines de Reggio et de Messine. Les voilà, enfin ! et désormais pupilles du Souverain Pontife, malgré les efforts de ceux qui auraient voulu le priver de la consolation de devenir le père de ces abandonnés !

Le navire espagnol *la Catalogne*, porteur de ce précieux butin, ayant été signalé dimanche soir, nous partions, quatorze sœurs, le lendemain matin et arrivions à Civita-Vecchia vers dix heures, par un temps superbe, un chaud et beau soleil qui illuminait la rade et faisait resplendir le beau navire espagnol, entré au port dans la matinée.

Il nous tardait de monter à bord et de prendre possession de notre petit monde, mais les Messieurs du Comité catholique, qui nous accompagnaient, nous ont priées d'attendre l'heure convenue, onze heures, nous invitant aimablement à les suivre à l'hôtel où ils allaient dîner !... Très touchées de leur attention, nous leur avons demandé de nous trouver seulement une salle où nous puissions être seules et prendre les petites provisions que chacune avait apportées.

Aussitôt après, nous descendions au port où deux barques étaient prêtes pour nous conduire à bord de la *Catalogne*. L'évêque de Civita-Vecchia s'y trouvait déjà, ainsi que plusieurs délégués du Saint-Père, entourés des deux cents pauvres petits êtres qui nous attendaient ! Oh ! ma très honorée Mère, quel tableau ! vous auriez pleuré comme

toutes vos filles ont pleuré devant ce spectacle, témoignage vivant de l'horreur de la catastrophe.

Il y avait des enfants de tous les âges, depuis les bébés de trois ans jusqu'aux jeunes filles de dix-huit et vingt ans; mais tous dans un état pitoyable, à peine vêtus, beaucoup sans aucune chaussure. Sur leurs physionomies bouleversées et dans leurs regards tristes et désolés, se lisait encore l'épouvante du premier moment. Tous semblaient redemander les parents disparus, les frères et sœurs qu'ils avaient laissés sous les ruines. Une fillette de cinq ans à peine se blottissait convulsivement dans les bras d'un vieux marin qu'elle avait pris en affection dès le départ de Messine et qu'elle n'avait plus quitté; il fut impossible de les séparer l'un de l'autre, l'enfant poussait des cris déchirants, tandis que son père adoptif cherchait vainement à refouler ses larmes. Il fallut que le commandant autorisât ce brave homme à débarquer avec nous et à venir jusqu'à Rome. Nous avons eu, en effet, jusqu'au bout, ce brave compagnon de route qui pleurait silencieusement en pensant qu'il lui faudrait bientôt se séparer définitivement de son précieux fardeau.

Le moment où les enfants quittèrent le navire fut bien émouvant; les marins s'étaient attachés à ces pauvres êtres et les voyaient s'éloigner à regret; les petits témoignaient leur reconnaissance à leur façon, agitant mouchoirs et bérets et criant de toutes leurs forces : « Vive l'Espagne! Vive la Catalogne! » Et les marins répondaient du vaisseau « Vive l'Italie! Vive le Pape », tandis que Monseigneur, encore à bord, donnait aux uns et aux autres une dernière bénédiction.

Nous montâmes enfin dans le train spécial qui devrait nous ramener à Rome et, sans incident, nous arrivâmes à Sainte-Marthe vers trois heures.

Je crois que beaucoup de ces pauvres enfants crurent pénétrer au paradis; d'autres nous demandaient : « Nous

sommes chez le pape ; mais où est-il le pape ? Fais-le moi voir, je me mettrai à genoux et je lui ferai ma prière !.. »

Le cardinal Merry del Val arriva bientôt ; il trouva les enfants installés dans un des grands réfectoires, devant une bonne soupe chaude et une grosse portion de riz et de viande qui disparurent bientôt. Il sourit devant ces petits minois si noirs, si barbouillés et me dit en passant : « Ma sœur, il vous faudra beaucoup d'eau et beaucoup de savon !.. » En effet, le grand lavage occupa tout le reste de la soirée...

Veillez agréer, etc.

SŒUR SABRAN.

---

## MESSINE

A Messine, le spectacle de la ville reste navrant ; les Filles de la Charité ont repris le service des malades de l'Hôpital militaire sous des tentes :

Le 29 avril 1909, un voyageur rendait ainsi compte d'une visite de quelques heures parmi les ruines.

« Messine ! C'est toujours le même cadre admirable, le même fond de montagnes grandioses, et cette ligne de palais somptueux qui s'étend le long du quai. Mais, là encore, que de découvertes sinistres ! Ces palais n'ont plus, debout, que leur façade. La vie semble s'être retirée de ce port, de ces quais où de rares passants errent encore, là où jadis la foule se pressait. Ça et là, au flanc de la montagne, on distingue des villages de baraquements en planches.

« Ainsi l'on va, parmi des décombres sans nom. Et l'on ne sait si l'on marche dans une rue couverte de débris ou sur les ruines amoncelées à un troisième étage qui va s'écrouler tout à coup. Il n'y a plus là de rues, ni de monuments, mais des collines et des vallonnements de plâtras informes ; ce n'est pas seulement une ville détruite, c'est une cité pulvérisée.

« Promenade sinistre et périlleuse dans un pays fantas-

tique, parmi des éboulements dont chaque jour augmente le nombre. Et cela d'autant plus que la terre, depuis quatre mois, n'a pas cessé de remuer. Aujourd'hui encore, pendant cette lugubre visite, il y a eu une secousse.

« Il semble que la grande catastrophe date d'hier et que l'on commence seulement à déblayer. Entreprise épouvantable et chimérique ! Dans d'autres circonstances, on sourirait de l'impuissance de ces gens qui enlèvent cette poussière tragique panier à panier, wagonnet à wagonnet. On pourrait continuer dix ans de la sorte sans voir la fin de ce travail.

« Des gens assis parmi les décombres regardent les soldats poursuivre les fouilles de leurs maisons. Et tout espoir s'est éteint dans leurs regards accablés. Parfois on voit passer un homme qui porte une caisse en bois blanc, — un cercueil ! Depuis la catastrophe, on découvre encore deux cents à trois cents cadavres par jour. Et il en reste environ quarante-cinq mille à exhumer ! Aussi la brise nous apporte-t-elle des émanations fétides.

« Avant de prendre part à ces recherches, les Messinois ont dû se munir de permis. Et le 1<sup>er</sup> mai, ces autorisations auront cessé d'être valables. Alors on interrompra la besogne macabre, et la dynamite aura raison de ces murs branlants, — seuls vestiges de la superbe Messine. Aussi est-ce, dans ces derniers jours, une activité fébrile pour retrouver les chers défunts.

« Déjà l'herbe pousse sur ces ruines d'hier. Et j'ai vu une petite chèvre qui broutait dans le coin de ce qui fut un salon, au troisième étage d'un palais.

« Les gens nous regardent passer avec des expressions d'accablement qui font frissonner.

« Sur les cent quatre églises qu'il y avait à Messine, aucune n'est restée debout, si ce n'est une seule, Saint-André, que les ingénieurs, toujours infailibles, avaient fait désaffecter, sous prétexte qu'elle menaçait ruine. De sorte que depuis

le tremblement de terre, le culte est supprimé à Messine.

« La ville elle-même, d'ailleurs, n'existe plus. La dynamite va détruire les quelques murailles que le tremblement de terre avait épargnées. C'est une horreur qui dépasse tout ce qu'on avait pu imaginer d'après les récits pourtant si dramatiques des journaux. De cette cité si magnifique, il ne restera plus que quelques malheureux mourant de faim sous l'abri fragile de leurs baraquements en bois. Et pourtant, dans les parcs, jadis si somptueux, les acacias recommencent à fleurir, et la brise nous apporte, comme un adieu de Messine, leur voluptueux parfum. » — Henri GUERLIN. (*L'Univers*, 6 mai 1909.)

#### HÔPITAL CIVIL DE MESSINE

A la prière du commissaire royal, la sœur Masquin, Fille de la Charité, et deux de ses compagnes, retourneront à Messine, le 16 février 1909, pour prendre la garde de tout ce qui pourrait être retiré des décombres de l'ancien hôpital, et aussi pour aider à la réorganisation du nouveau qui fut inauguré le samedi, 27 février, avec quatorze malades.

Le nouvel hôpital, situé en pleine campagne, à un quart d'heure ou vingt minutes de l'ancien, se compose de trois tentes russes et de cinq baraques allemandes. Chaque baraque a 15 mètres de long sur 5 mètres de large; elle est éclairée par deux fenêtres de chaque côté et divisée en cinq chambres, deux de 25 et 30 mètres carrés, les autres plus petites. Une baraque (moins deux petites chambres) a été mise à la disposition des sœurs; la plus grande pièce leur sert de dortoir et de réfectoire, une autre sert de magasin dans la journée; le soir, les sœurs rangent avec soin autour de la pièce, ce qui peut l'encombrer, recouvrent le tout de draps blancs et le magasin devient une chapelle. Sur un petit autel, fait avec des planches, orné de quelques fleurs naturelles et surmonté d'une statue de la Vierge Immaculée, chaque matin, un prêtre célèbre la messe.

Les sœurs ont grand besoin de ces consolations religieuses, car les privations ne leur manquent pas. Peu à peu, cependant, on se procure les choses les plus nécessaires. L'hôpital s'organise, de nouvelles baraques vont être montées, les malades étaient, en avril 1909, une trentaine. Les sœurs sont au nombre de cinq.

Depuis lors, le nombre des malades a continuellement augmenté.

---

## TURQUIE

---

On lit dans un journal de Constantinople, *le Stamboul*, numéro du 29 avril 1909, ce qui suit :

*Dans l'armée : les Français et l'armée constitutionnelle.*

« Le lieutenant-colonel Muhieddine bey, de la première commission d'enquête de la cour martiale, s'est rendu, avant hier, par ordre du commandant en chef de l'armée d'opérations, à l'ambassade de France et a présenté à S. Exc. M. Constans, ambassadeur, les remerciements chaleureux de toute l'armée pour les soins humanitaires et dévoués que les praticiens et les sœurs de l'hôpital français du Taxim ont prodigués aux soldats blessés combattant pour la liberté nationale.

« L'ambassadeur de France, très touché de cet acte de courtoisie, a remercié chaleureusement de cette démarche de l'armée constitutionnelle, dont il a loué hautement la vaillance et l'endurance.

« Le colonel Muhieddine bey s'est également rendu au collège Saint-Benoît, à Galata. Il a remercié, toujours au nom de l'armée, M. Lobry, supérieur, pour l'empressement qu'on a montré dans cette institution française à secourir les blessés de l'armée constitutionnelle. »

Nos lecteurs le voient : il s'agit ici des événements accom-

plis pendant la dernière révolution, au mois d'avril, à Constantinople. — Nous allons donner d'abord un récit général des faits. Nous citerons ensuite quelques lettres qui nous renseignent en particulier sur ce qui concerne les Lazaristes et les Filles de la Charité, pendant ces journées, où l'on a ressenti de légitimes inquiétudes.

\* \*

Le récit suivant d'un correspondant du journal *l'Univers* montre la révolution, vue en quelque sorte à distance (n° du 12 mai 1909) :



PLAN DE CONSTANTINOPLE ET ENVIRONS

#### RÉCIT D'UN TÉMOIN

20 avril 1909.

Nous sommes à Beyrouth. Notre vaisseau, *l'Etoile*, s'apprête à appareiller pour se diriger vers Constantinople. Et nous nous réjouissons de revoir bientôt la grande ville. Mais voici qu'on nous apporte des nouvelles sinistres : on aurait assassiné, à Tarse, le consul d'Angleterre ; seize cents Arméniens auraient été massacrés à Adana ; Constantinople elle-même serait en révolution ; les troupes de Salonique marcheraient sur Stamboul. Qu'y a-t-il de vrai dans tous ces bruits ? Nous le saurons bientôt.

24 avril 1909.

Les premiers rayons de l'aube glissent sur la surface moirée du Bosphore et y allument comme des reflets de satin. Devant nous, la silhouette de la grande ville, encore bleutée par la brume matinale, grossit et se précise de seconde en seconde. Des dômes, des minarets, fins comme des baguettes en biscuit de Sèvres, une enceinte formidable. Et l'on reconnaît Sainte-Sophie, la mosquée d'Ahmed, la mosquée de Bajazet, la tour du Seraskiérat, le château des Sept-Tours. Puis, tout au bord de l'eau, à l'entrée de la Corne-d'Or, les palais du Vieux Sérail. Il y a de la joie dans l'air pur. Mais nous ne retrouvons pas l'habituel mouvement du port ; le peuple des caïques qui s'empresse d'accourir au-devant des nouveaux arrivants semble

encore endormi. Pas la moindre rumeur n'arrive jusqu'à nous.

Mais nous nous étonnons à peine de cette stupeur inusitée, car il est cinq heures du matin, et nous sommes tout à l'enchantement du spectacle, le plus grandiose qu'un homme puisse contempler. Aucune ville du monde ne peut rivaliser avec Stamboul pour la beauté de son premier aspect.

Nous venons de dépasser la pointe du Vieux Séraï : la Corne-d'Or s'enfonce devant nos yeux jusqu'à Eyoubé, et la magnificence du panorama s'accroît à mesure que monte le soleil. Il allume aux vitres des maisons des feux rouges comme des brasiers. On penserait que la ville flambe. C'est une apothéose. Et l'on songe qu'un homme, le sultan, est le maître absolu de cette merveille incomparable.

Mais le silence se prolonge obstinément. Et Stamboul n'est pas sortie de sa torpeur.

Nous avons laissé derrière nous la Corne-d'Or et nous longeons la rive de Galata. Le palais de Dolma-Baghtsché fait resplendir au bord de l'eau sa longue façade blanche affirmant, aux yeux de l'étranger qui arrive, la puissance et la somptuosité du maître. Déjà l'on distingue l'enceinte d'Yildiz-Kiosk, et l'on se désigne parmi la verdure du parc un des pavillons du palais, celui peut-être où dort en ce moment le sultan. On regarde avec une curiosité où il entre une sorte de jalousie admirative.

Et voici qu'un crépitement sinistre nous tire en sursaut de notre rêve. C'est d'abord le claquement de la fusillade, pareil à d'innombrables coups de fouet ; puis, en un crescendo formidable, les détonations incessantes des mitrailleuses et le grondement des canons. On se tue dans la ville magnifique. La bataille est tout près de nous ; à 1 kilomètre tout au plus.

Certains des nôtres ont entendu le sifflement des balles ; l'une d'elles est tombée sur notre bateau, à dix pas de nous, pénétrant profondément dans le bordage, et voici que nous apercevons les belligérants. Au-dessus de nous, en haut de la colline, est une immense caserne, c'est elle qui est assiégée en ce moment. Et l'on distingue des coups de feu tirés aux fenêtres et des soldats qui s'enfuient. Un de nos compagnons, un vieil officier d'intendance, qui aimait hier encore à intimider les plus naïfs par ses attitudes belliqueuses, et qui parlait de duel à tout propos, est en ce moment en proie à la terreur la moins dissimulée.

Et il descend se cacher dans sa cabine.

Cependant le bateau a viré de bord. Il a rebroussé chemin jusqu'au delà du Vieux Séraï. Là, à distance respectueuse de la fusillade, au milieu du Bosphore, il a stoppé. Et le capitaine a envoyé aux nouvelles.

La fusillade a cessé ; elle a duré une vingtaine de minutes environ. A peine distingue-t-on maintenant quelques coups de feu isolés. Mais une angoisse continue à planer... Est-il arrivé malheur à nos messagers ? Ils ne reviennent pas et l'on commençait à concevoir des inquiétudes, lorsque l'on a reconnu, à l'entrée du port, le canot qui les ramène.

Dès qu'ils sont remontés à la coupée, on les entoure avec une curiosité anxieuse. Et voici les nouvelles qu'ils nous rapportent. Hier, les troupes fidèles au sultan qui revenaient du Sélamick ont



eu la surprise désagréable de trouver leurs casernements occupés. En effet, les régiments de Salonique sont entrés à Stamboul et s'en sont emparé sans coup férir. Puis, ils ont passé de l'autre côté de la Corne-d'Or, ont pris possession de Galata et ont continué leur marche vers Yildiz-Kiosk. Au petit jour, ils arrivaient à la caserne de Taxim que l'on croyait acquise à la Jeune-Turquie, lorsqu'ils furent accueillis à bout portant par une fusillade meurtrière. C'est à cet épisode que nous venons d'assister. En ce moment les Jeunes-Turcs ont organisé à Stamboul et à Galata, la police la plus rigoureuse. Les officiers et les soldats qui cherchent à fuir sont abattus aussitôt sans pitié. Instantané tragique : un journaliste anglais a été tué en photographiant la bataille. Actuellement la caserne de Taxim a capitulé. Mais la lutte n'est pas encore terminée. Les Vieux-Turcs restent maîtres de l'arsenal, dont nous apercevons les bâtiments le long du quai, et de plusieurs casernes. Nous voyons l'une de ces dernières tout près de nous, sur la rive d'Asie. C'est une caserne d'artillerie. Nous distinguons les conciliabules tenus par les soldats. Tout à coup, ils ont pris une résolution. Ils ont poussé les canons à l'intérieur des bâtiments, et là, ils se sont enfermés, attendant l'attaque, prêts à se défendre jusqu'à la mort.

Quant à la flotte, elle est mouillée à San Stephano. Les équipages tiennent pour le sultan. Mais les officiers ont, assure-t-on, enlevé les mires des canons et les hommes sont tenus comme des prisonniers sous la garde d'un soldat de la Jeune-Turquie.

Les marins parviendront-ils à s'évader? Prendront-ils part à la lutte?

Des religieux assumptionnistes sont venus à notre bord, au péril de leur vie, et nous mettent au courant de la situation. Si le sultan est victorieux, celle-ci, pour eux est critique. Car un massacre des chrétiens a été décidé pour donner satisfaction au fanatisme de la Vieille-Turquie.

Que se passe-t-il là-bas, dans le pavillon dont nous distinguons entre les arbres la blancheur souriante? A quelles affaires est en proie le sultan qui s'y retranche en désespéré? Yildiz! Ce mot veut dire « étoile ». Et, — voici un trait qui suffit à caractériser le tyran, — le maître avait interdit d'employer ce mot. Pour distinguer les astres, il fallait avoir recours à quelque tour de phrase ingénieux. Nombreux d'ailleurs étaient les vocables interdits. Défendu de parler « d'assassin », « de fez », « d'électricité ». Pourquoi? Mystère de l'autocratie! En ce moment, c'est au tour du sultan rouge de trembler.

Un silence de mort continue à planer sur le Bosphore. Et les seules barques qui traversent le détroit sont montées par des fuyards, parmi lesquels il y a des officiers et des soldats de l'armée réactionnaire.

Parfois on aperçoit, entre le rivage et les terrasses du Vieux Sérail, un train qui arrive de Salonique, amenant des troupes nouvelles. Les acclamations qui les accueillent viennent jusqu'à nous.

... A midi un événement sensationnel se produit. La flotte — elle se compose de neuf unités — apparaît à l'horizon. Que va-t-elle faire? Tout à coup, les silhouettes des vaisseaux ont cessé de grossir. La flotte a stoppé. Les marins, sans doute indécis, privés de nouvelles, n'ont pas osé prendre parti dans la lutte.

... A une heure et demie, la fusillade reprend derrière l'ambassade d'Allemagne, dans la direction d'Yildiz-Kiosk, — courte escarmouche qui dure seulement quelques minutes. Les soldats de la caserne d'artillerie sont descendus vers la rive en poussant des hurrahs frénétiques. Quel est le motif de cette joie? Le sultan est-il victorieux?

Les coups de feu ont cessé et les artilleurs, redevenus silencieux, remontent vers leur caserne.

La torpeur effrayante s'est de nouveau emparée du Bosphore.

Rien ne trouble plus la paix des eaux mornes, si ce n'est les ébats joyeux des marsouins sautant autour de nous et les barques de fuyards qui se dirigent à force de rames vers la rive d'Asie, s'arrêtent indécis de peur d'être accueillis à coups de fusil et enfin se décident à débarquer.

Et toujours, pendant cette interminable journée, nos yeux sont fixés sur Yildiz-Kiosk, attendant l'assaut décisif.

... Nous n'assisterons pas au dénouement de ce drame poignant. Le soleil descend à l'horizon et notre vaisseau se dispose à appareiller, tandis que les gens exhalent leur désespoir d'avoir entrevu la ville incomparable et de n'avoir pu débarquer. Constantinople s'enfuit, toute bleue, dans une douce lumière d'or pâle. Un dernier flamboiement illumine Scutari. Puis l'eau, la terre et le ciel, tout rentre dans une sérénité absolue. Vers Stamboul, le bleu discret qui enveloppe toute chose s'obscurcit d'instant en instant, se mue en indigo sombre. Tandis que, de l'autre côté, le soleil tombe enfin sur San-Stéphano, — un soleil tragique, rouge comme du métal embrasé — une pauvre flotte s'est mise en mouvement. Et nous avons vu les vaisseaux passer près de nous, sans bruit, vers un but inconnu.

Henri GUERLIN.

Nous allons raconter maintenant en détail ce qui était arrivé. — Dans le précédent numéro des *Annales*, nous avons résumé les événements du mois de juillet de l'année dernière et comment, le 24 de ce mois-là, fut concédée à la Turquie une constitution qui abolissait le pouvoir personnel.

Mais on n'abandonne pas volontiers ce pouvoir-là, et le sultan essaya par un coup d'État de le ressaisir. C'est le 13 avril que ce coup d'État éclata, et que cette révolution d'en haut commença, sur la place Sainte-Sophie, par l'assassinat d'un député, du ministre de la marine, puis de deux cent cinquante officiers supérieurs (*Univers*, 20 mai 1909). L'entreprise du sultan Abdul Hamid échoua, et les chefs du parti appelé *Jeune-Turc* l'ont, cette fois, tout à fait éloigné

du pouvoir, à la suite de luttes où malheureusement le sang des soldats a coulé. Nous empruntons le récit de ces événements à une importante revue. (*Le Correspondant*, n° du 10 mai 1909.)

L'Europe a vu en douze jours, à Constantinople, les aventures rapides de deux contre-révolutions, dont la seconde annule la première. Le 13 avril, il semble que la révolution du 24 juillet 1908, celle qui avait donné aux Jeunes-Turcs le pouvoir et rendu à la Turquie une constitution, soit vaincue. Le 25 avril, la sédition du 13 est réprimée; la veille, l'armée de Salonique a reconquis Constantinople; Abd ul Hamid, captif dans Yildiz-Kiosk, sera transporté le lendemain, nuitamment, à Salonique, et relégué dans une villa qui lui servira de prison; son frère, Mohamed Rechad, depuis trente-trois ans enfermé dans son palais, lui succède sous le nom de Mehmed V. L'Assemblée nationale, convoquée dans Sainte-Sophie, a voté le détronement, à l'unanimité. Elle a entendu le « fetva » du cheik ul islam, qui reproche au commandeur des croyants d'avoir « altéré, déchiré, brûlé les livres sacrés; d'avoir dilapidé le trésor public, tué, emprisonné, exilé ses sujets, commis des tyrannies de toutes espèces; d'avoir juré de revenir à la vertu et ensuite violé son serment; d'avoir persisté à provoquer de violentes révolutions, à fomenter des massacres ». Le cheik ul islam a conclu que « son maintien offre un danger certain et que sa chute ne peut être que favorable »; et l'Assemblée s'est écriée : « Qu'on le détrône ! » Aussitôt deux sénateurs et deux députés s'en sont allés notifier à Abd ul Hamid sa déchéance. Il répond : « Je m'y attendais, tel est mon destin. Mon seul désir est que ma vie et celle de ma famille soit sauvée et que je puisse résider dans le palais de Tcheragan, car je souhaite mourir où je suis né. » Cette scène, où des parlementaires étaient à demi des janissaires, était assurément nouvelle, dans l'histoire de l'empire ottoman.

Quant à l'occupation de Constantinople, elle ne s'était pas accomplie sans résistance, comme on l'avait présumé. Il a fallu des combats meurtriers. On a dû prendre d'assaut trois casernes et cerner Yildiz-Kiosk, où le sultan n'a laissé arborer le drapeau blanc qu'après une attente mystérieuse de quarante-huit heures. Ce n'est plus la révolution inoffensive du 24 juillet, avec son air de fête populaire.

On reproche à Abd ul Hamid d'avoir été le complice de la féroce sédition du 13 avril. On ne lui pardonne ni d'avoir amnistié les factieux, ni d'avoir gratifié de 100 000 livres les sofas qui les avaient endoctrinés, ni d'avoir présidé à des exécutions sommaires. Les troupes de Salonique veulent venger les trois cents officiers assassinés alors. On procède à des arrestations. On emprisonne les espions. On pend les meurtriers. Le commandant de l'armée macédonienne, Mahmoud Chevket Pacha, a veillé sur les ambassades. Il a protégé les étrangers. Il a même sauvé la vie du sultan. Pour assurer l'ordre, il décrète l'état de siège. Il tient entre ses mains tout le gouvernement. C'est une période de dictature.

Le règne d'Abd ul Hamid aura duré trente-trois ans. Si habile que fut sa diplomatie, si vaillantes qu'aient été les armes des Osman

Pascha, des Moukhtar, des Edhem, la Turquie perd dans les batailles et dans les congrès, la Bulgarie, la Roumélie orientale, la Serbie, la Thessalie, Chypre, Batoum ; en droit d'abord, puis en fait, la Bosnie et l'Herzégovine. A l'intérieur, ce qui reste de cet empire s'ébranle. Abd ul Hamid a beau emprunter de plus en plus à la civilisation européenne ses éléments matériels, il apparaîtra toujours à l'Europe comme le « Sultan rouge » qui ordonna le massacre de deux cent mille Arméniens ; et cette armée qu'il a si fortement réorganisée, l'abattra, l'enlèvera, le jour où, par son astuce, par sa cruauté, par son fantasque despotisme, par sa police si étouffante, il aura fatigué la fidélité des sujets tremblants, devant lesquels il incarnait pourtant le califat.

La Turquie a un nouveau sultan : un homme qui sort des ténèbres ; timide et doux ; zélé seulement, comme l'atteste son premier rescrit. Mehmed V a lui-même un nouveau ministère : celui de Hilmi Pacha, après celui de Tewfik, qui n'était grand vizir que par intérim.

Le palais de Tcheragan, où Abdul Hamid fut conduit, a été mêlé à bien des événements de son règne. Ce palais est plein de souvenirs tragiques. C'est là que fut assassiné le sultan Abdul Aziz le 11 juin 1876 et que fut interné et mourut son successeur immédiat Moured V, après un règne de douze jours (août 1876). Il donnait, disait-on, des signes de folie. C'est alors que Abdul Hamid, neveu d'Abdul Aziz, prit le pouvoir.

Le 10 septembre suivant, le nouveau sultan Abdul Hamid Khan II publiait son message au pays, en des termes à la fois si prudents et si fermes, qu'il fit en général bonne impression.

Le 10 décembre suivant, le sultan promulguait une première constitution très libérale. Mais le grand vizir Midhat Pacha, dont cette constitution était l'œuvre, fut renversé le 5 mars 1877 par une intrigue de palais et exilé. Le 14 janvier 1878, le Parlement turc était dissous, supprimé après treize mois en tout d'existence, et Abdul Hamid revint aux antiques traditions absolutistes de l'empire.

Le 28 avril 1909, Abdul Hamid a été transporté, avec des serviteurs et avec les femmes de son sérail, de Constantinople à Salonique ; il y est interné dans la villa Allatini.



Voici maintenant ce qui concerne les Lazaristes et les Filles de la Charité de Constantinople, qui, grâce à Dieu, n'ont pas eu à souffrir de dommage au cours de cette révolution.

Un triduum devait avoir lieu à Constantinople dans la cathédrale catholique en l'honneur de Jeanne d'Arc, déclarée bienheureuse. C'était le 23, le 24 et le 25 avril.

Le 23 vendredi, les cérémonies eurent lieu, comme il avait été annoncé dans le programme. Quant à la suite de la fête, voici ce qu'écrivit M. Lobry, Lazariste, Visiteur provincial à Constantinople.

*Lettre de M. LOBRY, Prêtre de la Mission,  
à M. FIAT, Supérieur général.*

Constantinople, le 28 avril 1909.

.. Pour le samedi, il n'en fut pas de même. Dès cinq heures un quart du matin, j'étais à la cathédrale avec M. Guwy. Nous avons croisé des troupes qui, graves et résolues, s'acheminaient vers Péra. Pendant ma messe, la fusillade commença, et, bientôt, le canon retentit, tout proche. Les soldats de l'armée libérale attaquaient les trois casernes voisines renfermant des troupes fidèles au sultan de l'ancien régime. La canonnade dura jusqu'à dix heures et demie. Pendant ce temps, les armées qui encerclaient Stamboul, Galata et Péra pénétraient dans la ville de toutes parts et s'emparaient des autres casernes et des postes militaires.

Accompagnés de M. Vachette et de M. Guwy, j'allai rassurer les Filles de la Charité de Pancaldi, sous les fenêtres desquelles les premiers engagements avaient lieu. Bientôt, on apporta des blessés, à l'École militaire située en face de l'hospice des sœurs. Ces dernières s'empressèrent de fournir tout ce qu'elles avaient pour faire les premiers pansements.

Je dis aussi à l'autorité militaire que les maisons des Filles de la Charité et leurs personnes étaient à la disposition du service d'ambulance. On transporta des blessés à l'hôpital français, à Jérémie, à l'hôpital municipal. Inutile de dire l'accueil plein de charité que leur firent nos sœurs.

Après-midi, le feu ayant cessé, nous pûmes aborder Péra. A l'hôpital français, les Filles de la Charité furent bien courageuses. Les murs furent criblés de balles et le voisinage d'une batterie fit que bien des vitres se brisèrent. Je parcourus ensuite toutes nos maisons de Péra et de Galata, et le constatai qu'on y était tranquille.

Et pour reprendre le récit de nos fêtes de Jeanne d'Arc, je puis dire que Jeanne d'Arc avait eu une journée de bataille au lieu d'une journée de prières.

La ville étant occupée en son entier, rien n'empêchait de clôturer les fêtes le lendemain à la cathédrale.

A dix heures, il y eut une belle assistance à l'office pontifical. Mgr Sardi lut une magnifique homélie sur la bienheureuse Jeanne d'Arc. M. Boppe, conseiller de l'ambassade de France, le commandant du stationnaire et le consul supérieur étaient présents.

A midi, agapes fraternelles à la délégation. A quatre heures, *Te Deum*. Panégyrique magnifique par le P. Bruno, supérieur des Capucins français. Fêtes superbes, nous en remercions Dieu.

La crise a son dénouement. Un nouveau sultan, Mehemed V, a été proclamé hier soir.

---

# ASIE

---

## TURQUIE D'ASIE

---

Des massacres d'Arméniens, qui rappellent ceux de 1895 et de 1896, ont eu lieu du côté d'Alexandrette dans le vilayet d'Adana et dans les provinces voisines.

Les massacres actuels commencèrent le lendemain du coup d'État à Constantinople avec la complicité, en plusieurs endroits, des autorités et des troupes réactionnaires.

Des dépêches de Constantinople donnent une idée de la situation.

Constantinople, 18 avril.

Alexandrette est menacée et cernée par les musulmans. Plusieurs fermes arméniennes des environs ont été détruites. Les déprédations des Kurdes dans la banlieue causent une grande surexcitation dans la ville même, qui n'a pas souffert.

N. D. L. R. — Alexandrette est une petite ville insalubre de 1500 habitants, au port négligé, situé sur le golfe du même nom, dans l'angle nord-est du Levant. Elle fait pourtant un commerce de transit de 50 millions par an, car elle sert de port à Alep, ville du nord de la Syrie, capitale de province turque.

Le 4 mai, une autre dépêche disait :

On annonce que la situation s'est un peu améliorée en Asie Mineure. Les nouvelles sont plus rassurantes, excepté celles du district de Zeitoun (Cilicie).

Toutefois, on télégraphie d'Adana, le 2 mai, que les lettres et les télégrammes de source turque sont soumis à la censure.

La ville est toujours en proie à l'anarchie. On évalue le nombre des victimes des massacres d'Adana à six mille cinq cents ; d'autres personnes ont été tuées hier. Dans la province entière, trente mille personnes ont été tuées.

Adana est terrorisée par quatre mille soldats qui tuent, pillent et incendient. Les biens des étrangers ne sont pas respectés. Les deux écoles françaises sont détruites ; on a des craintes pour l'école américaine d'Adana, ainsi que pour les missions américaines d'Hadjine et de Tarse.

On appréhende de nouveaux massacres de chrétiens, car les autorités n'inspirent pas confiance.

La ville de Malatia est cernée par les Kurdes. Elle demande des secours. Si ceux-ci n'arrivaient pas en temps utile, les chrétiens seraient massacrés.

Les Lazaristes ont un établissement à Akbès près d'Alep. Les lettres qu'on va lire indiquent combien fut critique leur situation et combien fut utile leur maison, où vint se réfugier en masse la population menacée des environs.

Le 24 avril, de source officielle, on apprenait que « les Lazaristes d'Akbès auraient déclaré ne pouvoir tenir plus de vingt-quatre heures, mais que deux bataillons venaient de partir en toute hâte d'Alep pour protéger l'établissement français ».

Les diverses nations envoyèrent aussitôt des navires de guerre pour protéger leur nationaux. Ils rendirent de très grands services soit pour recueillir des réfugiés, soit pour procurer des vivres.

Sur la proposition du consul de France à Alep, le gouvernement français a alloué aux Lazaristes d'Akbès un secours pécuniaire « pour leur permettre de secourir les affamés, de soigner les blessés et de remplir leur devoir d'hospitalité ».

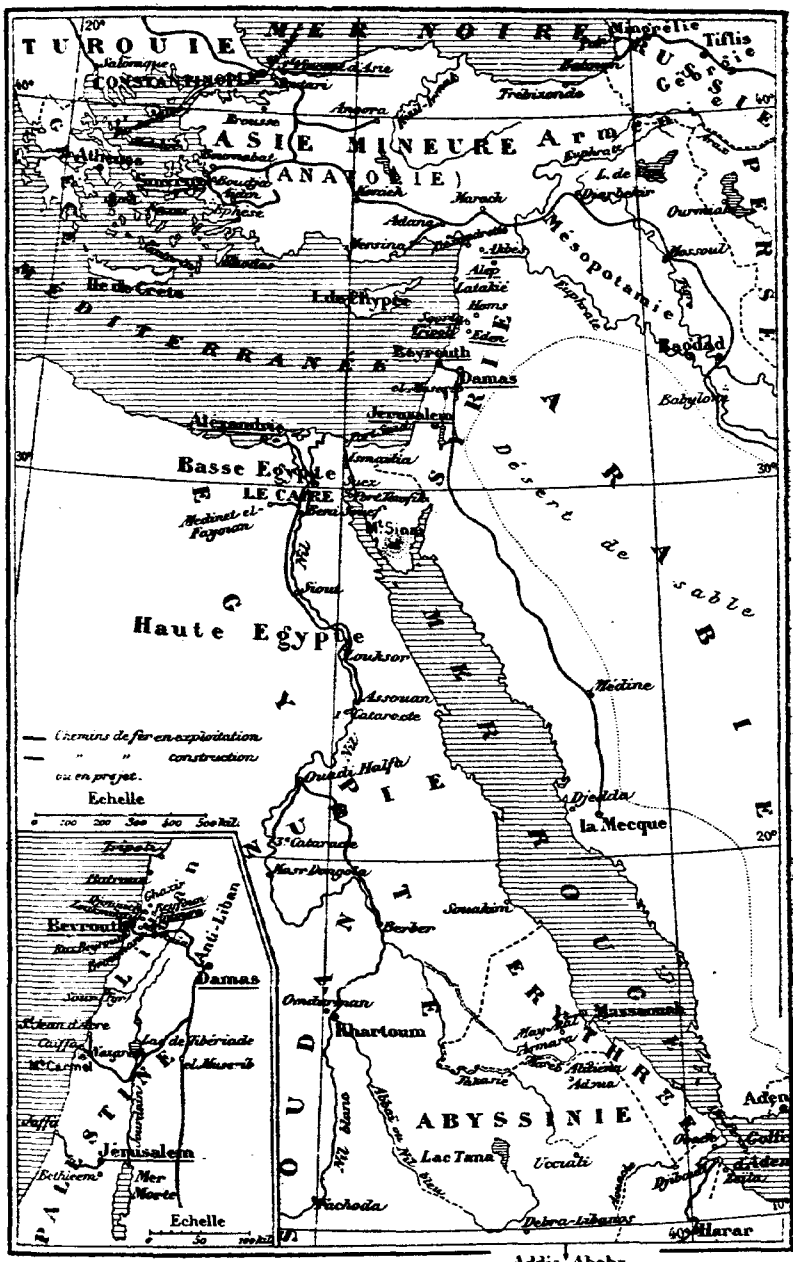
Deux missionnaires lazaristes se trouvaient en ce moment à la maison d'Akbès. MM. Dillange et Paskès. On verra par les lettres suivantes les services qu'ils ont rendus. La population des environs, plus de mille six cents personnes, s'est réfugiée dans leur maison, « au monastère, » comme on s'exprime là-bas, et y a trouvé le salut.

*Lettre de M. DILLANGE, missionnaire lazariste,  
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Akbès, le 21 avril 1909, 2 heures du matin.

Nous sommes encore en vie, M. Paskès et moi et toute notre population; les chrétiens sont ici, c'est-à-dire plus de mille six cents personnes. A l'instant il en arrive des villages





Addis-Abeba

CARTE DE LA TURQUIE D'ASIE

à l'entour; mais voilà que nous n'avons plus rien à manger; hier j'ai fait distribuer presque tout ce qui restait.

Les Kurdes ont pillé, tué, incendié tous les environs. Notre tour semble venu, mais nous vendrons cher notre peau.

Rien qu'un petit mot m'est venu de Cheklé: ils vont bien; entre nous les communications sont fermées...

Je crains la peste, car l'infection est grande. Jusqu'ici, un seul homme a été tué à coups de revolver; il s'était hasardé à sortir du monastère; une pauvre femme est morte de peur, nous l'avons enterrée dans notre jardin; deux jeunes filles sont bien malades.

Jusqu'ici je suis sorti seul pour aller voir le kaïmakan, les autorités et les chefs. Les musulmans d'Akbès sont assez bien disposés pour nous. Mais gare si les Kurdes arrivent: ils feront cause commune avec eux, au moins la lie.

Recommandez-nous aux prières.

J. DILLANGE.

Mon confrère a gardé tout son sang-froid; éreinté, il va bien et se repose en ce moment après six nuits... Femmes, enfants sont enfermés dans l'église et dans les chambres... Tous les hommes valides sont dehors, montant la garde jour et nuit; il pleut. Je ne sais si cette lettre vous arrivera; j'écris mal exprès, afin qu'on ne comprenne pas trop. Ne nous oubliez pas trop dans vos prières et vos aumônes.

D'autre part, de Beyrouth, arrivaient les nouvelles suivantes:

*Lettre de M. DINET, Missionnaire lazariste de Beyrouth,  
à M. FIAT, Supérieur général, à Paris*

Beyrouth, le 6 mai 1909.

Pour ne pas diminuer l'émotion que vous causeront les lettres de M. Dillange, notre confrère d'Akbès, je vais vous

rapporter uniquement ce qui s'est passé à Beyrouth, à l'occasion de la crainte des massacres d'Akbès.

Le 22 avril, Mgr le Délégué m'a communiqué une dépêche qu'il faisait porter à M. le consul de France; elle annonçait les craintes sérieuses que l'on avait pour les chrétiens du nord et de l'intérieur de la Turquie d'Asie: « Les réfugiés à Alexandrette se comptent par milliers. On craint pour Alep. On n'a pas de nouvelles de l'intérieur, par conséquent pas de nouvelles des Lazaristes d'Akbès. Jusqu'à présent, on ne parle pas de prêtres massacrés. » Tel est le résumé de la dépêche que j'ai lue.

Le 23, une lettre de M. Dillange m'annonçait sa grande inquiétude.

Le 25, dans l'après-midi, je reçus deux télégrammes de M. Dillange, annonçant un danger de plus en plus pressant.

M. le consul, averti, télégraphie, vers sept heures du soir, au consul d'Alexandrette.

Le 26, au matin, je revis M. le consul, qui me dit qu'il allait télégraphier de nouveau dans l'après-midi, s'il ne recevait pas de nouvelles auparavant.

Le 28, le consul de France à Alexandrette annonce, par télégramme, au consul de Beyrouth, qu'après entente avec les autorités ottomanes on va envoyer cent soldats à Akbès.

Le 29, j'ai fait visite à l'amiral Pivet, du croiseur français, le *Jules-Ferry*, pour lui parler de nos confrères d'Akbès. Aussitôt, avec un intérêt vraiment touchant, il rédige un télégramme qu'il fait expédier immédiatement par le télégraphe sans fil au commandant de *la Vérité*, à Alexandrette. A une heure dix, je reçus copie du premier télégramme d'Alexandrette, et à cinq heures, copie du second. Aux autorités civiles et militaires ottomanes, le commandant notifiât, d'une manière formelle, d'éloigner immédiatement les Kurdes d'Akbès.

Le soir, vers quatre heures, l'amiral est venu nous sur-

prendre et nous rendre visite. Je l'ai accompagné à la maison de la Miséricorde, à l'hôpital et à l'orphelinat des garçons. On joua *la Marseillaise*. L'amiral me demanda si les enfants comprennent le français. « Comme des académiciens », répondis-je. Et il leur adressa de chaleureuses paroles.

Le matin, l'amiral nous avait exprimé le chagrin qu'il avait éprouvé à l'occasion de la mort rapide d'un sous-officier qu'on devait transporter à l'hôpital dans la matinée; mais l'homme mourut vers cinq heures. A l'invitation de l'amiral, nous allâmes faire une petite prière à la cabine du défunt sur la poitrine duquel reposait une petite croix en bois. Le corps fut transporté à l'hôpital.

Et le 30, eut lieu l'enterrement, auquel assistaient l'amiral, le consul, etc., etc.; beaucoup de sœurs. Cet enterrement fut digne des Français et de la France.

Le croiseur partait le jour même porter des provisions aux pauvres enfants, femmes et vieillards qu'on avait ramassés sur la côte, et transportés en lieu sûr.

Le 30, vers midi, j'ai reçu une lettre de M. Dillange, datée du 21 avril. Quatorze cents chrétiens étaient entassés dans l'église, la maison et les dépendances de notre maison. Les vivres ordinaires épuisés, on se nourrissait de feuilles de vigne et de mûrier, hachées et bouillies.

Le 1<sup>er</sup> mai, à sept heures moins dix du soir, M. le consul vient lui-même nous communiquer un télégramme d'Alexandrette. « Nouvelles consolantes et rassurantes d'Akbès. »

Le 3, j'ai reçu des documents du consulat d'Alep, à qui M. Dillange demandait des secours, comme il en demandait au consul d'Alexandrette. Sur dix porteurs de correspondances envoyés par M. Dillange, à Alexandrette ou Alep, huit ont été tués ou blessés.

Résumé : Remercions Dieu. A Akbès, pas de massacre, grâce à l'énergie de M. Dillange devant les Kurdes; grâce

à l'intervention du consul général de France, à Beyrouth, du consul d'Alexandrette, de l'amiral du *Jules-Ferry* et du commandant de *la Vérité*.

Le 3, le navire de guerre français *la Vérité* est arrivé à Beyrouth.

Le 4, j'ai fait visite au commandant ; je l'ai remercié de son intervention en faveur des missionnaires et des chrétiens d'Akbès ; je l'ai invité à visiter nos maisons.

Le soir, vers cinq heures, il est venu nous rendre visite.

Le 5, dans la matinée, il a visité la maison de la Miséricorde, l'orphelinat des garçons et l'hôpital ; il a été très content et il a invité les enfants à aller le lendemain visiter le vaisseau. Il nous a encore donné de bonnes nouvelles d'Akbès. Il venait de recevoir un télégramme avant de descendre à terre ; il est en communication quotidienne et presque continuelle avec les vaisseaux de guerre du nord.

Voilà ce qui s'est passé à Beyrouth, pendant que nos cœurs se portaient vers Akbès. Nous avons prié et nous avons agi.

Nous remercions Dieu ; nous remercions aussi, et nous avons remercié de leurs bons offices M. le consul général de France, l'amiral du *Jules-Ferry* et le commandant de *la Vérité*.

L. DINET.

Une lettre de M. Dillange, antérieure en date à celle venue de Smyrne, qu'on vient de lire, mais arrivée à Paris seulement le 14 mai, fit cesser les inquiétudes sur la vie des missionnaires d'Akbès. Mais elle expose la gravité de la situation qu'ils ont traversée et la ruine dans laquelle cette contrée est aujourd'hui plongée. Voici ce qu'a écrit M. Dillange.

*Lettre de M. DILLANGE, Missionnaire lazariste,  
à M. FIAT, Supérieur général, à Paris.*

Akbès, le 28 avril 1909.

Quel désastre ! Tous les environs d'Akbès ont été détruits,

les hommes massacrés, les femmes violées. Tous ceux qui ont pu se dire catholiques ou être reconnus comme tels ont été sauvés. Hier encore, vingt filles ou femmes nous sont arrivées. Mais, hélas ! leurs frères ont été égorgés.

Qu'allons-nous devenir ? Jardin, vigne, champs, tout a été détruit ou mangé. Nous avons plus de quinze cents personnes enfermées ici, et cela depuis quinze jours.

La panique a commencé le 15 avril. Personne ne veut sortir, et ces gens ont raison ; on les égorgerait. Pour se venger, les musulmans fanatiques incendient les maisons de nos chrétiens. Nous avons pour nous protéger dix gendarmes et deux lieutenants qui logent chez nous. C'est peu ; mais que faire ? Les soldats sont occupés ailleurs.

Nos dévoués consuls d'Alep et de Mersina, n'ont cessé de nous encourager et de travailler pour nous. Que le bon Dieu les récompense ! C'est à leur énergie, à leurs efforts incessants auprès des *valis* que nous devons le salut. Nous sommes en communication constante avec eux.

Les meilleures relations existent avec les autorités locales ; hier nous avions à notre table, le kaïmakan de Khassa et tous les principaux beys d'Akbès. Nos deux braves lieutenants, bien que musulmans, nous sont dévoués corps et âme.

Nous avons une localité de chrétiens à deux heures d'Akbès ; ils sont sains et saufs. On ne me laisse pas aller les voir, car des bruits ont couru qu'on voulait nous enlever tous les deux, mon confrère M. Paskès et moi, et nous faire conduire à Alexandrette. Jusqu'à ces jours derniers, je sortais seul ; maintenant je suis aussi prisonnier ici. Encore quelques jours et je pense que nous serons délivrés.

Jour et nuit nous sommes sur le qui-vive, car on cherche à nous couper l'eau ; mais nos chrétiens veillent.

Recommandez-nous aux prières de la communauté et à la charité de la Propagation de la Foi. Nous n'avons plus rien ; j'ai fait des dettes énormes pour acheter du blé, de

l'orge, du sorgho, etc. Mais c'était nécessaire ; en ce moment, à la porte de ma chambre se trouvent plus de cent affamés.

Vos deux missionnaires vont bien. Épuisés de fatigue, ils le sont ; mais leur courage n'est pas épuisé ; il est toujours grand. M. Paskès s'est montré héroïque. Chacun a fait de son mieux. Tous les regards ici sont fixés sur nous, surtout ceux de ces pauvres femmes, filles et enfants. Un seul moment de faiblesse, et c'est la panique, les cris, les gémissements : aussi sortons-nous de nos chambres, le visage toujours gai, malgré les angoisses qui nous broient le cœur parfois.

Hier soir, 28 avril, coups de revolvers, de fusil, tam-tam : c'est la fin, pensions-nous. Les Kurdes sont là ; ils sont revenus et ont achevé le pillage des villages voisins ; notre tour est venu. Aussitôt femmes et enfants sont enfermés à double clef (c'est la quarantième fois que cela arrive). Tous les hommes sont à leur poste. Pas un mot, pas un souffle, c'est le silence de la mort...

Tout à coup, M. Paskès, muni de sa lunette, nous annonce l'arrivée d'un cavalier bride abattue. Dieu soit béni ! Changement de règne à Stamboul. Espérons que c'est pour le mieux. Nous échangeons des visites avec les autorités.

Nous n'avons jusqu'ici à Akbès que deux hommes massacrés. Hélas ! l'un d'eux était un exprès envoyé par nous au consul d'Alexandrette. Il a été lardé de coups de poignards et de balles et séparé en deux. Sa pauvre femme, sa mère, ses enfants sont ici.

Deux sont morts de peur. Quatre pauvres filles sont presque folles. Il y a peu de malades. Chaque matin, je fais une aspersion d'eau phéniquée ; nous craignons fort le choléra, car il commence à faire chaud. En revanche, nous avons eu cinq baptêmes, dont deux d'enfants nés dans le monastère.

Il n'y a plus ici de distinction entre catholiques, protes-

tants ou Arméniens : nous sommes les Pères de tous.

Les soldats tant attendus ne sont pas encore arrivés : on les a envoyés ailleurs. Notre confiance en Dieu, en la sainte Vierge et en notre bon père saint Vincent de Paul est très grande. Jusqu'à ce jour, nous avons été miraculeusement préservés ; plus de deux mille Kurdes étaient prêts à nous égorger et campaient aux alentours d'Akbès. Heureusement, l'élément musulman d'ici n'a pas fait cause commune avec eux ; il les ont même renvoyés d'Akbès. N'est-ce pas providentiel ? Ailleurs, tout a été égorgé.

29 avril, sept heures du matin. Les soldats sont arrivés. Dieu soit béni. Je vais voir le commandant.

Bénissez-nous, mon Père.

Vos deux enfants,

V. PASKÈS.

J. DILLANGE.

Ayez pitié de notre pauvre population affamée.

Le 19 mai, sont arrivées à Paris les lettres suivantes :

*Lettre de M. DINET, Missionnaire lazariste, à M. FIAT, Supérieur général, à Paris.*

Beyrouth, le 11 mai 1909.

Ma lettre d'aujourd'hui vient confirmer les bonnes nouvelles de ma lettre du 6 mai, au sujet de la mission d'Akbès.

Hier matin, M. le consul m'a donné lecture d'une dépêche reçue dimanche soir, dans laquelle il est longuement et favorablement parlé d'Akbès, où l'on aurait envoyé cent soixante soldats.

Les consuls français, de Beyrouth, d'Alexandrette, d'Alep, de Mersina et d'Adana ; les valis d'Alep et d'Adana ; l'amiral du *Jules Ferry*, le commandant de *la Vérité* et les commandants des autres frégates françaises ou étrangères ont porté à la mission d'Akbès un intérêt vraiment touchant.

Dans une lettre à M. Dillange, M. le consul d'Alep lui



dit : « S'il faut une expédition pour vous délivrer, je demanderai à en prendre la direction. »

Et dans la lettre que le même consul a eu la bonté de m'écrire, il dit : « Le P. Dillange m'avait demandé de vous mettre immédiatement au courant de la situation inquiétante; mais pour ne pas vous effrayer inutilement, j'ai cru préférable d'attendre, pour satisfaire son désir, que le calme fût complètement rétabli.

« Aujourd'hui, vos prêtres sont sains et saufs, gardés par une armée suffisante, et ne courent aucun danger. »

Je ne vous dis rien des craintes justifiées qu'on a eu à Akbès. M. Dillange vous a écrit ou vous écrira. Je me contente de bénir Dieu d'avoir épargné le massacre de treize ou quatorze cents chrétiens.

Beyrouth est tranquille. Mais ici comme dans tout l'empire, il est bon de se rappeler la parole du Seigneur : *Vigilate et orate.*

LOUIS DINET.

*Lettre de M. DILLANGE, Prêtre de la Mission, à M. FIAT, Supérieur général, à Paris.*

Akbès, 3 mai 1909.

Hier, 2 mai, notre consul d'Alep, M. Roqueferrier, nous est arrivé avec deux cents soldats. Il était temps. Tout a été massacré; pas un homme ne reste dans les villages autour d'Akbès. Tous les jours nous arrivent femmes, filles, orphelins. Qu'allons-nous devenir? Plus de moissons, plus de blé. Nous avons résisté dix-sept jours au torrent d'assassins, de Kurdes, qui nous cernaient de tous côtés. Si des mesures énergiques ne sont pas prises, il est évident que tous les chrétiens ne peuvent plus rester dans ces parages.

Je vous enverrai un peu plus tard des notes détaillées sur tous les événements passés à Akbès. Notre cher et dévoué consul d'Alep, M. Roqueferrier, avec le drogman M. Balit, nous ont apporté la vie.

En entendant le récit des atrocités commises, j'ai vu des larmes dans les yeux de notre bon consul. Ah ! mon Père, ce 2 mai, fête du Patronage de saint Joseph, je ne l'oublierai jamais, quelle messe ! Catholiques, protestants, Arméniens, tout le monde pleurait.

A quatre heures du soir, nous arrive M. Roqueferrier. Pour la première fois, depuis quinze jours, notre cloche sonne ; M. Paskès joue *la Marseillaise*. Nous recevons M. le consul à l'église avec tous les honneurs. Je vous envoie le petit mot qu'il m'écrivait quelques heures avant d'arriver ici.

J. DILLANGE.

Nous allons bien.

Voici la lettre de M. le consul français d'Alep, dont il est parlé plus haut.

2 mai 10 h. 45 matin.

« Mon Révérend Père,

« Je vous écris ces quelques lignes des bords de la Kara-Sou, où le 4<sup>e</sup> benluk des rédifs des Kilifs fait sa grande halte.

« Nous espérons arriver aujourd'hui dans l'après-midi, et vous trouver tous sains et saufs.

« Je vous laisse le soin d'apprécier, d'après votre situation, s'il convient de répandre cette nouvelle autour de vous.

« Si vous êtes assiégés et cernés de près, veuillez arborer un drapeau blanc sur l'endroit le plus visible de votre monastère.

« Dans ce cas, il est essentiel que vos gens ne prennent pas nos soldats pour des pillards kurdes. »

Dans le prochain numéro des *Annales*, nous donnerons le récit détaillé que nous a promis M. Dillange.

---

## BEYROUTH

Des journaux ont publié, à la date du 11 janvier 1909, une note ainsi conçue :

« Les cinq cas de peste qui ont éclaté ces jours derniers, ont jeté l'effroi dans la population, car la malpropreté de la ville et le peu de soin apporté par la municipalité à l'hygiène risquaient d'exposer les habitants à un véritable ravage.

« Heureusement, l'épidémie s'était déclarée à l'hôpital français, où toutes les précautions nécessaires furent prises, de sorte que les docteurs donnent une pleine assurance que le fléau a pris fin. »

Les faits étaient exacts. Il s'agissait de la mort d'une femme entrée malade à l'hôpital, de la mort d'une sœur de Charité qui avait soigné cette femme malade, ainsi que de trois autres sœurs qui avaient soigné la première sœur quand elle fut atteinte.

Voici des détails sur ce douloureux événement.

Le 28 décembre dernier, la très honorée Mère Kieffer, Supérieure générale des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, recevait de la sœur Fally, supérieure de l'hôpital de Beyrouth, un télégramme ainsi conçu : « Sœur Del Marmol, décédée en trois jours. »

Avant qu'une lettre ait pu donner l'explication d'une mort si prompte, le 3 janvier, une autre dépêche, signée par la Visitatrice provinciale de Beyrouth, arrivait à la maison-mère, disant : « Sœurs Fally, Daney, Thibaut, malades. Le surlendemain, 5 janvier, troisième dépêche : « Sœurs Fally, Laney, Thibaut, décédées. — Visitatrice. »

Ces quatre sœurs étaient jeunes, pleines de vie et de santé : sœur Del Marmol avait 39 ans d'âge, 16 de vocation ; sœur Fally, 39 ans, 13 de vocation ; sœur Daney, 29 ans, 8 de vocation ; sœur Thibaut, 33 ans, 6 de vocation. Comment avaient-elles été enlevées ? Les lettres suivantes allaient donner bientôt l'explication de ce douloureux mystère.

*Lettre de M. ROMON, Lazariste, Visiteur de la province de Syrie, à M. FIAT, Supérieur général.*

Beyrouth, le 3 janvier 1909.

Nous passons par une terrible épreuve. Il y a quelques jours une dépêche a dû annoncer à la rue du Bac, la mort

de la sœur Del Marmol, et aujourd'hui, une seconde a annoncé la maladie très grave de la sœur Fally et de deux de ses compagnes. Les médecins n'hésitent pas à reconnaître des cas de peste et ne nous donnent pas d'espoir de guérison. Il est même très probable que vous aurez appris la mort de ces pauvres sœurs avant que cette lettre ne vous arrive.

Sœur Del Marmol a été emportée très brusquement. Elle avait assisté aux messes de minuit, mais avait dû rester couchée le matin. On crut d'abord à une fièvre typhoïde, puis, le samedi, à une pneumonie; mais le samedi soir, elle perdait la parole, tout en conservant sa connaissance, et elle expirait le lendemain soir.

Ce cas avait fortement impressionné le docteur, car une pneumonie n'amène pas d'ordinaire un dénouement aussi prompt. Il le fut bien plus encore lorsque, le surlendemain, trois sœurs se trouvèrent frappées à la fois, avec les mêmes symptômes et les mêmes souffrances que la sœur Del Marmol. La contagion était évidente; d'où venait-elle? L'examen des crachats et du sang fit conclure à la peste et à la peste pneumonique, très contagieuse et terrible. Le docteur prescrivit des injections de sérum qui ont été renouvelées à plusieurs reprises, mais sans grand résultat.

On m'a interrompu pendant que je vous écrivais pour la sœur Antoinette Thibaut. Elle avait été administrée hier, et avait passé une nuit assez calme, mais ce matin l'oppression l'avait reprise très forte et elle sentait sa fin prochaine. Je suis arrivé à temps pour lui donner une dernière absolution et elle s'est éteinte presque aussitôt, après avoir fait généreusement le sacrifice de sa vie. Nous avons fait l'enterrement le plus tôt possible, car le bruit de cette contagion se répand déjà en ville. En rentrant du cimetière, les sœurs m'ont dit, en effet, que le docteur sortait à peine de l'hôpital et qu'il trouvait l'état de la sœur Fally et de la sœur Mathilde désespéré. Je leur ai donc administré l'extrême-

onction et les ai laissées bien calmes et bien tranquilles, mais ne se faisant aucune illusion sur leur état.

Je reprends ce matin cette lettre interrompue hier. Vers huit heures, on m'a appelé à l'hôpital et j'y ai passé la nuit. L'état continue à s'aggraver, et je serais surpris que sœur Fally passât la journée. Sa compagne, moins mal encore, est cependant beaucoup plus fatiguée qu'hier. Elles s'en vont à Dieu dans d'admirables dispositions, mais quelle épreuve!

Les autres sœurs de l'hôpital sont affligées plus qu'on ne peut le dire, mais Dieu leur donne un calme et une énergie extraordinaires. Le docteur leur a prescrit hier une injection de sérum, et je vais tout à l'heure, ainsi que M. Arnaud, aumônier de l'hôpital, me soumettre à la même précaution.

Les médecins croient que la maladie a été apportée à l'hôpital par une pauvre femme qui y est morte après vingt-quatre heures. On a su depuis que son mari était mort chez lui quelques jours auparavant. Elle aurait communiqué la maladie à sœur Del Marmol et celle-ci à ses compagnes. Grâce à Dieu, il n'y a pas d'autres cas à l'hôpital, mais on dit qu'il y en a en ville, dans les quartiers juifs et musulmans. Constantinople, avertie par l'office sanitaire, a demandé la désinfection de l'hôpital; on va ce matin y procéder.

Il a été recommandé aux sœurs des autres maisons de ne pas aller voir les malades et à celles de l'hôpital de ne pas sortir. Que Dieu nous garde!

Emile ROMON.

*Lettre de sœur JAMET, Fille de la Charité,  
à la très honorée Mère KIEFFER, à Paris.*

Beyrouth, hôpital du Sacré-Cœur, 30 janvier 1909.

Une de vos pauvres filles de l'hôpital de Beyrouth, émue jusqu'aux larmes à la lecture de votre maternelle et si compatissante lettre, vient vous en témoigner sa reconnaissance.

Merci, mille fois, ma Mère, non seulement d'avoir bien voulu prier et pleurer avec nous, mais de vous être empressée de combler l'immense vide qu'a fait parmi nous le terrible fléau.

Oui, la perte de notre bonne sœur supérieure et de nos trois chères compagnes disparues si rapidement est immense. Vous en savez maintenant, ma très honorée Mère, tous les détails douloureux, mais aussi édifiants et consolants.

Notre digne directeur, M. Romon, par sa présence assidue au milieu de nous pendant nos cruelles épreuves, a été d'un bien grand secours à nos chères mourantes, et un puissant encouragement pour les pauvres survivantes.

Nous avons la douce confiance que le bon Dieu continuera par notre nouvelle sœur supérieure le bien commencé par notre très regrettée sœur Fally, qui avait tant à cœur l'intérêt des malades et des pauvres. Nos nouvelles compagnes paraissent aussi bien dévouées.

Ce matin, un service solennel a été célébré à l'église des Pères Jésuites pour nos quatre chères défuntées. Elles étaient symbolisées par un ange à chaque coin du catafalque. Les quatre anges élevaient leurs regards vers le ciel, tenant un lis d'une main et appuyant l'autre sur un écusson entouré de feuilles de laurier dans lequel étaient les initiales de nos bien regrettées disparues. Des palmes s'entre-croisaient sur le catafalque, et le mot *Charité* y était écrit en gros caractères. C'était très touchant et bien en rapport avec la circonstance.

Veillez agréer, etc.

SOEUR JAMET.

Depuis lors, aucun cas nouveau n'a été constaté; la surveillance de l'office sanitaire étant très sérieuse, on espère que Beyrouth en sera quitte avec le sacrifice des cinq victimes du mal.

---

## LES MISSIONS ÉTRANGÈRES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ; STATISTIQUES

A propos des missions étrangères d'Asie, d'Afrique et des autres pays lointains, les *Missions catholiques*, revue hebdomadaire de Lyon, publie chaque année le nécrologe des missionnaires morts depuis un an sur le champ de bataille de l'apostolat.

Ce n'est qu'après un an, vu l'éloignement, qu'on peut dresser cette liste. Sur la statistique publiée récemment pour l'année 1907, la *Semaine religieuse de Paris* (17 avril 1909) écrit :

### LE NÉCROLOGE DE L'APOSTOLAT EN 1907

Ce glorieux nécrologe porte, pour 1907, les noms de 5 évêques, dont 3 Français, et de 194 prêtres, en tout 199.

La France en a la part la plus belle, puisque 81 noms sont ceux de ces fils, sans compter 11 originaires du diocèse de Strasbourg et 1 du diocèse de Metz.

L'ensemble des autres pays est donc représenté par 106 noms seulement, qui se répartissent ainsi : 31 Italiens, 19 Espagnols, 12 Allemands (dont 1 évêque), 12 Belges, 9 Hollandais, 8 Irlandais (dont 1 évêque), 3 Canadiens, 2 Américains, 2 Anglais, 2 Bavares, 1 Suisse, 1 Autrichien, 1 Portugais, 1 Péruvien, 1 Hindou.

Le doyen de ces vaillants apôtres, tant au point de vue de l'âge que pour la durée de ses travaux évangéliques, était encore un Français : Mgr Fenouil, des Missions étrangères de Paris, vicaire apostolique du Yunnan, en Chine. Il comptait quatre-vingt-six ans d'âge et soixante ans de séjour dans sa lointaine mission : il appartenait, par sa naissance, au diocèse de Cahors.

Les divers ordres religieux, dont les missionnaires français étaient membres, sont les suivants : Missions étrangères, 22 ; Compagnie de Jésus, 11 ; Lazaristes, 10 ; Saint-

Esprit, 7; Oblats de Marie, 6; Maristes, 6; Pères Blancs, 5; Missions africaines de Lyon, 4; Sacrés-Cœurs de Picpus, 3; Assomptionnistes, 2; Frères Prêcheurs, 2; Oblats de Saint-François de Sales, Salésiens, Sacré-Cœur d'Issoudun, 1. Le missionnaire du diocèse de Metz était lazariste; sur les 11 originaires du diocèse de Strasbourg, 6 faisaient partie de la Congrégation du Saint-Esprit, 1 des Missions étrangères de Paris, 1 des Pères Blancs, 1 des Assomptionnistes, 1 des Maristes, 1 des Missions africaines de Lyon.

#### LE BUDGET

Avec le tribut du sang, on ne peut se dissimuler que celui de l'or est nécessaire : tant d'œuvres sont à installer en ces pays où les missionnaires ne trouvent en arrivant aucune ressource ! Voici, pour la même année 1907, le résumé de l'Œuvre de la Propagation de la foi.

En 1907, les recettes se sont élevées à 6 644 397 fr. 72. L'exercice 1907 se solde donc par une augmentation de 240 439 fr. 08 sur l'année précédente.

« En présence d'un tel résultat, dit M. le directeur de l'Œuvre, notre premier devoir est d'adresser un acte de reconnaissance à Dieu, qui bénit visiblement notre Œuvre, et qui, au milieu des persécutions du présent et des craintes de l'avenir, fait apparaître son Église toujours plus grande par le zèle de ses apôtres, toujours grande aussi par la générosité constante des fidèles. »

Voici, extrait du compte général des aumônes, un résumé spécial pour les pays qui ont donné plus de 100 000 francs :

	Francs.		Francs.
France . . . . .	3 123 463	Royaume-Uni . . . . .	206 500
États-Unis . . . . .	965 272	République Argentine	186 591
Allemagne . . . . .	369 174	Espagne . . . . .	183 974
Belgique . . . . .	364 109	Mexique . . . . .	158 465
Alsace-Lorraine . . . .	344 591	Pays-Bas et Luxem-	
Italie . . . . .	273 796	bourg . . . . .	119 174



La *Semaine religieuse de Paris* ajoutait, avec un sentiment de satisfaction qui paraît bien légitime :

« Il est consolant, en particulier pour nous autres Français, de constater que nous restons, non seulement toujours à la tête, et de beaucoup, de toutes les nations qui concourent à l'entretien des missionnaires, mais que nous maintenons nos dons à l'Œuvre, au chiffre des années précédentes.

« Parmi les diocèses de France, ceux qui fournissent les ressources les plus considérables sont, par ordre d'importance : Lyon (356 046 fr.); Nantes (173 876 fr.); Paris (157 959 fr.); Cambrai (155 045 fr.); puis les diocèses bretons de Saint-Brieuc (151 231 fr.); Quimper (131 988 fr.); Rennes (126 206 fr.). »

---

## PERSE

---

Dans les précédents numéros des *Annales* de cette année, nous avons parlé des troubles graves qui existaient en Perse, et nous en avons indiqué les causes. C'est Tauris surtout qui a souffert. La ville, au pouvoir du parti de l'opposition, a été assiégée par les troupes du gouvernement; la famine était imminente. Alors, la Russie a envoyé des troupes qui ont passé la frontière persane afin de protéger ses nationaux.

---

## TAURIS

M. Berthouesque, Prêtre de la Mission, écrit de Tauris le 1<sup>er</sup> mai 1909.

« Le calme se fait à Tauris : l'armée russe est entrée en ville le 30 avril afin d'assurer la tranquillité des étrangers qui avaient été sérieusement menacés par les révolutionnaires.

« La Perse entre dans une nouvelle phase. »

La cause principale des troubles était que le shah, voulant ressaisir le pouvoir personnel, avait dispersé les membres du Parlement. Une dépêche de Téhéran, du 3 mai, dit : « Le shah vient d'ordonner de nouvelles élections et la convocation de la Chambre et du Sénat (Havas.) »

---

## KHOSROVA

*Lettre de M. MAYNADIER, Prêtre de la Mission,  
à M. FIAT, Supérieur général.*

Khosrova, 20 avril 1909.

Voilà près de trois mois que nous sommes privés des nouvelles d'Europe, et de votre côté, votre cœur de père doit être anxieux au sujet de vos missionnaires de Perse. Les directeurs de douanes de Djoulfa et de Khoy ayant eu l'amabilité de venir prendre de nos nouvelles, je profite de l'occasion pour vous mettre au courant du peu que nous savons.

Aux fêtes de Pâques, M. Decroo étant allé entendre les confessions dans un village assez rapproché d'Ourmiah a profité de l'occasion pour y aller prendre les saintes huiles et visiter en même temps nos confrères. S. G. Mgr Lesné, les Filles de la Charité et les Missionnaires y sont en bonne santé et s'occupent de leurs œuvres, comme à l'ordinaire. Le pays est assez tranquille quant aux compétitions entre les andjoumanistes et impérialistes; mais les Kurdes profitent de la situation pour attaquer et piller les villages. A Salmas, les Kurdes n'ont garde de nous oublier et se livrent aux mêmes déprédations.

Il y a la guerre à six ou huit heures de Khosrova, dans la direction de Tauris, mais ce sont de petites unités, qui s'observent et se fusillent parfois; les résultats de pareils engagements sont toujours peu appréciables. La population est épuisée par les contributions de guerre qu'on exige

d'elle. Notre cœur saigne de voir cette situation se prolonger indéfiniment, et, constamment, nous devons relever le courage de notre pauvre monde qui s'attend à être massacré d'un jour à l'autre. Sans doute, la guerre amène toujours des actes de barbarie, et ces actes sont particulièrement à craindre en Perse, à cause de l'indiscipline des troupes improvisées; cependant, dans le cas présent, ces craintes sont exagérées par des conteurs de nouvelles qui parlent suivant leur fantaisie et sans aucun souci de dire la vérité telle qu'elle est. Jusqu'ici, nous avons été préservés de ces horreurs et nous espérons en être préservés jusqu'au bout.

A Tauris, la famine se fait sentir de plus en plus, paraît-il, et les révolutionnaires ne veulent pas se rendre. On se propose, dit-on, de faire sortir les Européens et les chrétiens et les bouches inutiles, afin de pouvoir continuer la résistance plus longtemps. Si cela était vrai, nous aurions l'occasion d'offrir — et de grand cœur — l'hospitalité à nos confrères et aux sœurs de Tauris.

Les prières de nos frères d'Europe et la protection de saint Vincent nous prouveront une fois de plus qu'il fait bon loger à l'enseigne de la Providence.

E. MAYNADIER.

---

### DJOLFA-ISPAHAN

Nous avons récemment constaté la condition favorable des étrangers à Ispahan : au milieu des conflits politiques, ils sont respectés par tous les partis.

On trouvera, dans le rapport suivant, adressé le 25 décembre 1908 par M. Demuth, supérieur de la maison des Lazaristes à Djoulfa-Ispahan, des détails précis sur le progrès des œuvres catholiques dans ces localités.

*Extraits d'un rapport de M. DEMUTH, supérieur des Lazaristes à Djoulfa-Ispahan, à M. FIAT, Supérieur général.*

L'évolution persane de l'époque présente prépare à notre

mission un avenir si consolant que je me crois obligé de vous communiquer les pensées de mes confrères d'Ispahan et les miennes.

Mais si, pour tous, il est évident que le réveil énergique de la nation persane comporte pour la religion catholique une somme considérable de succès prochains, il n'est pas moins évident que ces succès dépendent de la position que nous aurons su prendre, à la faveur du mouvement réformiste constaté dans toutes les provinces de la Perse.

Pour donner une idée exacte de notre avenir, il est nécessaire d'expliquer : 1° ce qu'était jadis la mission d'Ispahan; 2° ce qu'elle est devenue aujourd'hui, et 3° ce que nous devons nécessairement la rendre.

La mission d'Ispahan, quant à son territoire, comprend une superficie à peu près égale à la moitié de la France. La ville principale est Ispahan, autour de laquelle viennent se grouper d'autres petites villes comme Kachan, Yezd, Chiraz, etc., puis 500 villages musulmans environ et enfin 80 autres villages arméniens. J'attirerai votre attention sur Djoulfa, bourgade arménienne de 3 000 âmes, située à 6 kilomètres au sud de la ville même d'Ispahan.

Ce territoire de notre mission d'Ispahan est habité par 1 800 000 musulmans environ; 60 000 Arméniens et 6 000 guèbres ou adorateurs du feu, qu'ils considèrent comme le symbole des attributs divins.

Or, pour travailler à la conversion de cette immense population, nous ne sommes que trois missionnaires et six Filles de la Charité, et nous habitons, non pas dans la ville d'Ispahan, centre normal des œuvres, mais la petite bourgade de Djoulfa mentionnée plus haut.

I. *Passé de la mission.* — Vers 1705, la ville d'Ispahan, avait un évêque latin de nationalité portugaise; une église cathédrale et un clergé latin composé de membres de différents ordres religieux tels que les Augustiniens, les Carmes, les Dominicains et les Jésuites.

Toute la province avait été érigée en diocèse latin, et son clergé était latin. Les fidèles étant recrutés parmi les musulmans de nationalité persane, il n'y avait pas de rite chrétien particulier à conserver parmi eux, et on leur donna celui l'église-mère de la chrétienté, à savoir le rite latin. Ce principe est encore maintenu aujourd'hui, puisque tout délégué apostolique est nommé par Rome administrateur du diocèse latin d'Ispahan, et Mgr Lesné m'a subdélégué pour cette administration.

Mais, je l'ai déjà dit, la province ecclésiastique d'Ispahan possédait encore une colonie arménienne de 70 000 âmes environ, auxquelles il fallait accorder des soins. C'est pourquoi les ordres religieux d'Ispahan avaient établi des maisons succursales à 6 kilomètres de la ville, c'est-à-dire à Djoulfa, grosse bourgade arménienne. Les prêtres de ces succursales tenaient école et avaient une église pour les Arméniens tout spécialement. Ils convertissaient beaucoup, car dans leurs luttes contre les autorités religieuses schismatiques, ils étaient efficacement soutenus par leurs confrères de la ville d'Ispahan. Ceux-ci vivant toujours auprès des chefs persans musulmans, en étaient connus et estimés. C'est donc grâce à l'appui du clergé d'Ispahan que les prêtres de Djoulfa virent s'épanouir de belles œuvres de la charité chrétienne; témoin le collège des Pères mékitaristes de Venise, qui a été fondé avec l'argent d'un Djoulfaïen de 1705.

Telle était la mission d'Ispahan à cette époque-là, c'est-à-dire : Ispahan, centre des œuvres pour les indigènes, et Djoulfa succursale pour les Arméniens.

Malheureusement, par le fait des révolutions et des invasions afghanes de l'avant-dernier siècle, ces œuvres sombrèrent presque entièrement. Ce fut aussi une des suites de la Révolution française, sans doute, lorsque les missionnaires furent forcés de quitter la Perse, faute d'hommes et d'argent.

Aussi, lorsque, en 1903, j'y fus envoyé comme éclaireur, je ne trouvai à Djoulfa que quelques familles arméniennes catholiques, avec la vieille église en terre pétrie des Dominicains. Quant à l'église cathédrale d'Ispahan même, elle a été convertie en mosquée, et tous les biens des religieux sont devenus propriétés musulmanes.

Voilà une vue générale de cette mission d'Ispahan que le Saint-Père, dans un bref, en 1902, nous confiait pour la relever et lui rendre son ancienne splendeur.

Passons maintenant aux travaux accomplis par nous, depuis 1903, date de notre installation, c'est-à-dire dans l'espace de cinq années.

II. *État actuel de la mission.* — Arrivé seul à Ispahan, force était de me porter tout d'abord vers l'épave de l'ancienne mission, à savoir vers le petit noyau catholique de Djoulfa. Afin donc d'arracher la jeunesse au schisme et aux protestants, j'établis une petite école. L'année écoulée et après beaucoup de souffrances, nos élèves augmentant, j'obtins deux confrères et six sœurs venus de France. Alors seulement, je pus bâtir une maison assez spacieuse et apte à devenir plus tard séminaire, afin d'y former un clergé indigène et des maîtres d'école catéchistes que l'avenir exigerait de nous. Puis, la maison des Filles de la Charité fut rebâtie plus grande, pour que les sœurs trouvent le moyen d'y préparer, elles aussi, des maîtresses d'école catéchistes.

Pour le moment, nous avons des externats qui reçoivent des élèves ainsi répartis :

Garçons, chez nous. . . . .	350
Jeunes filles, chez les sœurs. . . . .	130
Enfants des deux sexes, dans l'asile des sœurs. . . . .	<u>75</u>
Total des élèves dans nos écoles. . . . .	330

En outre, il ne faut pas oublier le dispensaire, qui, sous la sage direction de la supérieure, sœur Choblet, fait des merveilles. Une moyenne de soixante malades y sont assistés

chaque jour. On ne saurait dire combien les sœurs sont estimées des autorités et du peuple musulman. Enfin, les écoles protestantes ont perdu une grande partie de leur influence.

Ce sont là nos travaux accomplis depuis cinq ans. Mais je viens de dire que nous n'avions que des externats; nous aspirons à mieux que cela.

III. *Avenir de la mission.* — Tous nos efforts ont eu lieu à Djoulfa, jusqu'à aujourd'hui.

Mais, je l'ai dit plus haut, si l'ancien clergé latin d'Ispahan a pu remporter des succès plus étendus, c'est parce que ce clergé avait des œuvres dans la ville d'Ispahan même, tout près des autorités musulmanes, dont il était connu et estimé.

Plus récemment, si M. Boré, instituteur à Ispahan, a si bien réussi et si, de son temps, un prêtre arménien et un vicaire général schismatique se sont convertis, c'est parce qu'il rendait service aux musulmans. Aujourd'hui encore, le grand Boré, comme on l'appelle, n'est pas sorti des mémoires.

Des chefs baghtiaris désiraient placer leurs enfants chez nous comme internes payants, mais la chose fut impossible parce que nous n'avions pas d'école à Ispahan même.

Entretenant un jour un *mouchtéid* (évêque musulman), grand cheik, de la possibilité d'établir une école parmi les musulmans, il me répondit : « Ne craignez rien, aujourd'hui, c'est la liberté. » C'est d'ailleurs ce que nous avons pratiqué à Ourmiah, à Tauris et à Téhéran.

E. DEMUTH.

---

## CHINE

---

Nous avons indiqué précédemment l'importance des statistiques générales d'où résulte une vue d'ensemble des missions.

Pour la Chine, on en trouvera de très intéressantes dans le volume que nous avons indiqué déjà (ci-dessus, p. 274) et auquel nous avons emprunté de précieux renseignements : *Les Notes statistiques sur les missions catholiques en Chine*, 1907, publiées par les Pères Jésuites de Zi-ka-wei. Nous donnons aujourd'hui, en les puisant à la même source, avec les observations dont ils sont accompagnés, deux autres tableaux, celui du chiffre du personnel de missionnaires et celui des œuvres scolaires. (Voyez la note ci-dessous<sup>1</sup>.)

VICARIAT DU TCHÉ-LY SUD-OUEST

*Lettre de M. P. AUBÉ, Prêtre de la Mission,  
aux élèves du séminaire interne des Lazaristes, à Paris.*

Kia-Tchouang, 25 janvier 1909.

Mes chers amis,

Je viens vous entretenir de mes chers Chinois. Depuis plus d'un mois, j'ai laissé ma soutane pour revêtir le costume national du Céleste Empire, et sauf le teint jaune, les yeux bridés, la tresse et *flens dico*, la langue, me voilà chinoisé des pieds à la tête. Vous êtes maintenant suffisamment renseigné sur ma personne, — si vous voulez, j'ajoute que je vais très bien, — et passons.

I.

NOTES STATISTIQUES  
SUR LES MISSIONS CATHOLIQUES EN CHINE

Le questionnaire, que nous avons pris la liberté d'adresser à NN. SS. les Vicaires apostoliques, l'année dernière, a été accueilli par Leurs Grandeurs avec une bienveillance qui nous faisait un devoir de leur communiquer au plus tôt le résumé de leurs réponses.

Les notes qui suivent doivent être considérées comme un essai. Les divers vicariats ne rédigent pas leur compte rendu aux mêmes dates ni suivant le même plan. Cette diversité, qu'il n'est ni possible ni peut-être désirable d'éviter, est la pierre d'achoppement de la statistique. Il est manifeste, par exemple, que les mots « séminariste », « oratoire », etc., ne sont pas pris partout au même sens. Quelques chiffres sont visiblement erronés ; nous ne nous sommes pas permis de les remanier arbitrairement.

Les statistiques se rapportent à 1907. Il est cependant des mis-



Kia-Tchouang est un centre de nouveaux chrétiens, lesquels, bien que n'ayant pas la ferveur des vieux, surpassent souvent, je le crois, ceux que nous appelons en France les bons catholiques. En ce moment, ce sont les hommes qui chantent leur chemin de croix, après la bénédiction du saint Sacrement. Et remarquez bien qu'il y en a parmi eux qui ont fait 15 à 20 kilomètres à pied, pour venir ce matin entendre la messe ; dès cinq heures ils sont à la porte de la résidence, attendant que la porte s'ouvre. Ceux qui ne peuvent venir font les mêmes exercices chez eux avec le

sions où le recensement n'est pas fait tous les ans : cela a pu nous induire en erreur, en particulier pour ce qui concerne l'accroissement. — Zi-ka-wei, 31 juillet 1908.

IV. LE CLERGÉ PAR CONGRÉGATIONS.

	PRÊTRES				Chrétiens pour un prêtre chinois.	Chrétiens pour un prêtre.
	Étrangers.	Chinois.	Total.	%.		
M. E. de Paris . . . . .	410	170	580	41	1 510	443
Franciscains . . . . .	187	121	308	64	1 235	485
Lazaristes . . . . .	165	113	278	68	1 920	781
Jésuites . . . . .	181	80	261	44	2 831	868
M. E. de Scheut . . . . .	174	37	211	21	1 535	269
Macao . . . . .	67	8	75	12	3 018	372
Dominicains . . . . .	56	17	73	30	2 885	702
M. E. de Steyl . . . . .	53	12	65	23	3 281	606
M. E. de Milan . . . . .	38	25	63	66	1 265	502
Augustiniens . . . . .	28	2	30	8	1 339	89
M. E. de Rome . . . . .	16	2	18	13	5 744	638
M. E. de Parme . . . . .	8	0	8	0	»	132
Trappistes . . . . .	6	5	11	83	»	»
Total . . . . .	<u>1 389</u>	<u>592</u>	<u>1 981</u>	43	1811	541

Rem. 1. — Le nombre de prêtres comprend les évêques et les procureurs.

2. La colonne qui a en tête o/o donne le rapport du nombre des prêtres chinois au nombre des prêtres non chinois, multiplié par 100. Ainsi dans les missions franciscaines, pour cent prêtres étrangers, il y a soixante-quatre prêtres chinois

Le clergé chinois fait environ le tiers du clergé total, 30 p. 100.

3. Le clergé par provinces est à un autre tableau. Nous n'avons pas cependant séparé le Ngnan-hoei du Kiang-sou, le clergé d'une province travaillant dans l'autre et inversement. De même la Mongolie comprend en entier les trois vicariats de ce nom.

4. Trois congrégations ont des missions qui forment des groupes

grand catéchisme du village. Sans doute, il n'y a pas, chez eux, cette foi de l'Européen qui a étudié sa religion; c'est la foi simple, la foi naïve, mais elle n'est pas moins touchante, et surtout elle n'est pas moins solide. Il faut les voir aux prises avec les difficultés, alors qu'ils nous donnent de ma-

naturels distincts. Il nous a paru utile de donner par groupe les mêmes rapports que ci-dessus.

		PRÊTRES			CHRÉTIENS		
		Etr.	Chin.	Total	pour un prêtre chinois	pour un prêtre.	
M. E.	{ Mandchourie . . . . .	60	16	76	27	2 278	480
	{ Koei-tch, Se-tch'ouan, Yun-nan, Koang-tong, Koang-si, Thibet. . . . .	221	129	350	58	1 200	442
Franc.	{ Chan-tong, Chan-si, Chen-si. . . . .	111	75	186	67	1 205	486
	{ Hou-pé, Hounan. . . . .	74	46	120	62	1 284	492
Laz.	{ Tché-ly. . . . .	71	77	148	108	2 020	1 051
	{ Kiang-si, Tché-kiang. . . . .	84	36	120	43	1 707	512

5. Les chiffres ci-dessus ne sont pas donnés pour suggérer des comparaisons déplacées ou étayer des conclusions hâtives; ils peuvent montrer combien le recrutement du clergé dépend des conditions complexes. Ainsi les Lazaristes, qui dans leurs missions du Nord ont plus de prêtre chinois que d'étrangers, n'arrivent qu'à 30 p. 100 dans le groupe du Sud. Les Missions étrangères de Paris et la Compagnie de Jésus, bien qu'obtenant 29 et 31 p. 100 respectivement, dans l'ensemble, voient aussi leurs efforts très inégalement couronnés de succès: au Koang-si, par exemple, et dans les parties neuves du Kiang-nan, le nombre des vocations est très limité.

#### V. ŒUVRES SCOLAIRES

Leur organisation varie trop pour se prêter à un résumé synoptique. Quelques missions, par exemple le Tché-ly S.-E., se conforment strictement pour leur principales écoles aux nouveaux programmes du gouvernement. D'autres, comme le Kiang-nan, s'en rapprochent le plus possible. Plusieurs n'en tiennent pas compte.

Nous évitons les mots « élémentaire, secondaire », etc., quand nous ne sommes pas sûrs qu'ils sont pris au moins à peu près dans leurs sens technique et officiel.

L'étendue des notes qui suivent n'est pas proportionnée au développement des œuvres, mais à l'abondance de nos renseignements.

##### A. Missions étrangères de Paris

19 séminaires. . . . .	424	séminaristes.
1712 écoles. . . . .	27 107	élèves.
95 crèches et orphelinats. . . . .	3 494	enfants.
9 ouvriers, ateliers fermes. . . . .	576	—

Notons encore: collège du Sacré-Cœur, à Canton, 250 élèves; col-

gnifiques exemples, non seulement en souffrant pour leur foi, mais en faisant voir le lien qui les unit les uns aux

lège de Soei-fou, 35; de Tch'ong-king, 28; école de Soei-ting, 30; école de français chez les Lolos.

*B. Lazaristes.*

6 grands séminaires. . . . .	74 séminaristes.
8 petits — . . . . .	365 —
10 écoles normales de garçons . .	391 étudiants.
10 — — — filles. . . . .	445 étudiantes.
collèges européens. . . . .	38 garçons, 59 filles.
9 collèges chinois : langues étrangères . . . . .	856 élèves.
9 collèges chinois : langue chinoise. . . . .	321 élèves.
557 écoles de garçons . . . . .	9601 —
321 — filles . . . . .	7551 —
12 fermes ou ateliers. . . . .	182 garçons.
62 ouvroirs. . . . .	2544 filles.
11 orphelinats de garçons. . . . .	281 orphelins.
49 — de filles. . . . .	3220 orphelines.

Citons : collège secondaire de Ki-ngan, 75 élèves; programme officiel.

*C. Jésuites.*

2 grands séminaires. . . . .	75 séminaristes.
2 petits — . . . . .	60 —
1 école supérieure (Aurore) . . . .	172 étudiants.
1 — de langues européennes pour . . . . .	549 élèves, 361 Européens.
Européens et Chinois (Hong-kew)	188 Chinois dont 19 chr.
1 collège (Zi-ka-wei) (prim. sup. et second.) . . . . .	266 élèves.
1 école municipale à Ch'ai (langues) . . . . .	251 élèves dont 21 chrétiens.
1 école S. J. Berchmans à Ch'ai (prim. sup.) . . . . .	149 élèves.
1 école apostolique Zié-ka (prim. sup.) . . . . .	20 élèves.
2 écoles prim. élém. (Song-Kiang, Dang-moughiao . . . . .	150 élèves.
1 école prim. sup. (Tchang-kia-tchoang) . . . . .	253 élèves.
1 école prim. sup et sec. (King-tcheou) . . . . .	65 élèves.
1 école prim. sup. et sec. (Taiming-fou) . . . . .	150 élèves.
1 école prim. sup. (K'ai-tcheou). .	70 élèves.
1 — — élémén. (Tchao-kia-tchoang) . . . . .	61 élèves.
1 école pour païennes à Zi-ka-wei.	128 —

autres, quand l'un d'eux est attaqué. Le respect humain, ici, il n'en saurait être question : celui qui ne pratique pas, est, au contraire, mal vu par les autres, et au besoin on lui fera sentir que c'est bien mal d'avoir mangé le pain de l'Église (faisant allusion au temps qu'il a passé dans le catéchuménat) et d'agir de la sorte.

A côté des conceptions parfois étranges que certains se

(Suite à la note de la page précédente.)

1 école pour Chinoises chrétiennes		
Zi-ka-wei . . . . .	148 élèves.	
2 écoles pour Européennes à Ch'ai.	556 —	
1 — orphelinat pour Européennes à Ch'ai . . . . .	139 orphelines.	
776 écoles de villages pour garçons.	11 632 élèves chrétiens.	
— — — — —	6 994 — païens.	
816 — — — — — pour filles (ou tenues par des vierges) . .	10 096 — chrétiennes.	
(292 de ces écoles reçoivent des internes . . . . .)	3 134 — païennes.	
1 école de sourds-muets à Zi-ka-wei . . . . .	17 élèves.	
93 orphelinats		
4 écoles-noviciats de vierges institutrices . . . . .	136 élèves.	
Ateliers, ouvroirs.		

D. *Franciscains.*

9 grands séminaires . . . . .	119 séminaristes au moins.
collèges et écoles . . . . .	12 055 élèves au moins.
orphelinats . . . . .	2 816 orphelins au moins.
Notons : collège de Ou-tch'ang, 80 élèves, programme des écoles de France. A Tche-fou, un collège de garçons (91) et un de filles; une école moyenne (10) et une primaire (10). A Siang-yang, école élémentaire; à I-tch'ang, école de français.	

E. *Missions belges.*

3 séminaires . . . . .	50 séminaristes.
3 collèges . . . . .	145 élèves.
172 écoles de garçons . . . . .	3 534 —
129 — — filles . . . . .	3 394 —
24 crèches, orphelinats, etc.	

École de français à Lan-tcheou, école de Tsin-tcheou.

F. *Séminaire de Milan.*

2 séminaires . . . . .	49 séminaristes.
13 collèges . . . . .	745 élèves.
241 écoles de garçons . . . . .	3 106 —
103 — — de filles . . . . .	2 714 —
28 orphelinats, etc. . . . .	1 127 orphelins.

Le Ho-nan N. a des écoles spéciales pour enfants de catéchu-

font au point de vue du surnaturel (ce dont on ne doit pas s'étonner, car c'est une mentalité toute différente de celle qu'ils ont eue jusqu'ici), il y a souvent des traits bien beaux au point de vue de la foi. Dites-moi, mes chers amis, quand

mènes : 50 pour garçons avec 510 élèves et 10 pour filles avec 282 élèves.

Il y a aussi à Wei-hoei un collège de Petits Frères de Marie : 80 élèves païens.

*G. Dominicains.*

91 écoles de garçons.  
72 — filles.  
10 orphelinats.

*H. M. E. de Steyl'*

1 séminaire . . . . .	68 séminaristes .
1 école de catéchistes . . . . .	117 élèves.
1 — de vierges-catéchistes . . . . .	112 —
1 — pour Européennes . . . . .	44 —
6 écoles sino-germaniques . . . . .	225 —
2 — — — — — impé- riales . . . . .	240 élèves.
72 écoles classiques, dont 42 prim.	791 —
168 — de prières . . . . .	1 017 garçons, 735 filles.
3 orphelinats de garçons . . . . .	230 orphelins.
3 — de filles . . . . .	243 ophelines.

*Note.* — Parmi ces écoles, 2 sont primaires supérieures : T'ai-kiatchoang (120 élèves chrétiens) et I-tcheou-fou (20 élèves chrétiens); sont secondaires : Y en-tcheou fou, 98 élèves dont 20 chrétiens; Ying-tao, Tchou-tch'eng-hien, Kao-mi, écoles secondaires de filles à Tsing-Tao.

*I. Séminaire de Rome.*

20 écoles de garçons . . . . .	} 320 enfants.
6 — de filles . . . . .	
3 orphelinats . . . . .	

*J. Augustiniens.*

18 écoles de prières pour garçons.  
11 — — — — — filles .  
2 orphelinats.

*K. Séminaire de Parme.*

2 écoles classiques de garçons . . . . .	45 élèves.
2 — de prières — . . . . .	275 —
4 — — de filles . . . . .	111 —
1 orphelinat	

*L. Diocèse de Macao.*

1 séminaire-collège . . . . .	} 39 élèves chinois. 194 non chinois.
22 écoles classiques de garçons . . . . .	
14 — — — — — filles . . . . .	1 804 élèves.
9 orphelinats.	1 067 —

on voit un homme arriver en pleine nuit, lorsqu'il gèle à 20° ou 25° et demander le prêtre pour l'extrême-onction, n'est-on pas en droit de voir en lui une foi bien vive ? Quand on porte la sainte communion aux malades et que l'on trouve quelques hommes à la porte du village pour accompagner le saint Sacrement, et qu'on arrive dans une pauvre cabane, où l'on voit tous les chrétiens du village réunis pour prier auprès du malade ; quand on est témoin de tout cela, les paroles de Notre-Seigneur ne reviennent-elles pas naturellement sur nos lèvres : *Non inveni tantam fidem in Israël?* Et ce sont des faits bien souvent répétés.

Oh ! oui, s'il y a parmi les Chinois des chrétiens tièdes, mauvais, ils sont en petit nombre ; il y en a d'autres qui sont beaux dans leur foi. C'est là une récompense que Dieu nous accorde en Chine ; et elle suffit largement pour une âme sacerdotale. Après la rencontre d'une de ces âmes, on serait tenté de dire avec Siméon : *Nunc dimittis*, si l'on ne s'apercevait pas de son égoïsme, et si l'on ne se rappelait pas qu'il y a d'autres brebis en dehors du bercail. Je n'ai encore pu juger que l'extérieur, mais je pense que le contact plus immédiat avec ces âmes me découvrira d'autres choses bien belles. Le Chinois n'est pas pétri d'une autre argile que nous, et le bon Dieu n'a pas soufflé une seconde fois, différemment, pour lui donner la vie. Il paraît froid devant un bienfait, mais il saura vous montrer sa reconnaissance quand il le pourra. Il ne manque pas non plus du sentiment de la justice : Vous pourrez, en effet, le réprimander ouvertement ; si vous êtes dans votre droit, il ne vous en voudra point, au contraire ; il dira après : « le Père dit bien. »

Voilà, mes chers amis, quelques renseignements sur nos chers Jaunes. Je suis encore bien novice pour les juger ; d'après ce que je vois et ce que j'entends dire, je ne crois pas me tromper. Demandez en grand nombre au bon Dieu de vous faire connaître le chemin de la Chine un jour.

Vous y trouverez des chrétiens bien bons et bien nombreux, car le mouvement des conversions ne se ralentit pas. Dans notre district, nous avons eu près de six cents baptêmes d'adultes, d'octobre à janvier, et nous sommes obligés d'ouvrir un autre catéchuménat. On nous demande dans la montagne, où le christianisme n'est pas encore connu, sinon vaguement. Mais ce sera pour l'année prochaine; on ne peut suffire à tout en ce moment.

Priez bien pour que l'année soit bonne. Ne m'oubliez pas dans vos bonnes prières, afin que je sois digne de la belle part que le bon Dieu m'a donnée en partage. J'espère faire les saints vœux le jour de la Translation des reliques de saint Vincent. Ne m'oubliez pas ce jour-là, et soyez assurés que si je ne fais plus partie du séminaire, j'y reste bien cordialement attaché. Chaque jour, à la sainte messe, je pense à vous, et quand, au nom de Dieu, je bénis mes chers Chinois agenouillés sur la brique ou la terre, je demande à Notre-Seigneur d'étendre ma bénédiction sur le séminaire tout entier.

Je reste tout à vous, bien cordialement, en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

P. AUBÉ.

VICARIAT DU KIANG-SI ORIENTAL

*Lettres de Mgr C. Vic, vicaire apostolique,  
à M. Émile ROUGÉ, Prêtre la Mission, à Paris.*

I-yang, 2 janvier 1909.

Je suis bien en retard avec vous; mais on ne va pas à la vapeur dans notre Kiang-Si oriental, bien que nous ayons, de mars en octobre ou novembre, suivant la hauteur des eaux, des remorqueurs toutes les semaines à Yao, et ligne télégraphique de Nan-Chang par Tsing-shien à Fu-Chow; bifurcation de Tsing-schien sur Ton-shan, Ngan-Yen, Wan-nien, Loping, King-Te-Tcheng, Yao, avec bureau à ces trois dernières villes. On a paraît-il acheté les bois pour

une troisième ligne de Ngan-Yen à Kwi-Ki, I-yang, Ho-Kow, Kwan-siu, Yu-Chan et Tchang-Chan, reliant les lignes du Tché-Kiang. (J'écris suivant la nouvelle orthographe de notre poste impériale.) Cette troisième ligne n'est pas encore posée. La ligne de Fu-Chow sera aussi prolongée sur Shui-wan, Kin-Ki, Kien-Chang-Fou et Sui-Tcheng, ou Nang-song pour relier au Fou-Kien.

Fu-Chow-Ki, 20 janvier 1909.

... Vous connaissez Chang-Tsin, la cité des papes chinois. Depuis trois ans, nous avons créé là un poste secondaire avec prêtre qui y réside tout le temps qui lui reste après la visite de son réseau de missions. Présentement, six ou sept semaines lui suffisent pour sa tournée de missions. Cette création s'imposait pour conserver et renouveler la sève des anciens chrétiens de la montagne qui survivent. Sans cela, impossible d'attirer leurs enfants jusqu'aux écoles de Kwi-Ki, et d'année en année, ils se seraient enfoncés dans l'ignorance et l'abandon des pratiques chrétiennes. Quelques maisonnettes, achetées depuis 1900, entre le marché et la grande pagode sur la route de Kwi-Ki, furent aménagées pour le culte et les écoles. En 1907, on y bâtit une petite résidence à étage, bien confortable, pour le prêtre, et à côté de laquelle pâlit le palais du pape et les pagodes aussi, sauf un *toung* de la grande, qu'on répara à grands frais, il y a un an ou deux. Avec le reste des matériaux, on a dressé à l'est de la résidence un petit collège très propre et qui loge aisément soixante écoliers. Le côté ouest est consacré au culte; et, par derrière, sont les écoles de femmes, qui ont l'air de bien marcher. Le jeune missionnaire que j'envoyai, il y a une dizaine de mois, insista pour avoir des religieuses josphines. Nous lui en donnâmes trois, puis une quatrième, qui instruisaient un peu les femmes de la montagne. Il y a trois mois, j'y donnai une cinquantaine de confirmations.



Ce poste est bien pauvre pour le culte. M. Scialdone n'a quasi que sa caisse de mission, et je ne sais pas même s'il reste l'indispensable pour qu'un prêtre de passage ait la facilité de célébrer en l'absence du prêtre résidant. Puis, la présence des religieuses Joséphines, qui ont la communion quasi quotidienne, exige un minimum de décorum moins misérable. Chang-Tsin a un besoin urgent : 1° d'une chape blanche avec étole pastorale, pour la bénédiction du saint Sacrement; 2° d'un ostensor de grandeur moyenne encuivre doré; 3° d'un ciboire d'une contenance de cent quarante petites hosties.

A la ville de I-yang, il y a les mêmes constructions, un peu plus confortablement aménagées et les mêmes œuvres qu'à Chang-Tsin, moins les Joséphines; les écoles y fonctionnent bien sous la direction de M. Briant.

A I-yang, j'ai dernièrement administré quatre-vingt sept confirmations, et M. Briant y a déjà fait soixante-dix baptêmes d'adultes dans le présent exercice. Le terrain y paraît favorable.

A la ville de Yu-San, M. Poizat est en train de clore la propriété et de dresser quelques chambres pour le culte, qui serviront plus tard de collège, en attendant que nous puissions bâtir une chapelle. Je vous ai peut-être écrit précédemment que les mandarins nous cédèrent il y a dix ans, en échange de l'ancien *tien-tchou-tang* (ou église) dont la société des chrétiens continuait à solder annuellement le tribut, un terrain presque équivalent avec quelques maisons le long des remparts. Nous ne pouvions pas exiger notre première propriété, sans doute acquise dans la première moitié du dix-huitième siècle, par les R. P. Dominicains espagnols et reprise par les mandarins au temps des persécutions. Il y a aujourd'hui trois établissements publics sur cette propriété : le tribunal du Poutin, le Chou-yuen des lettrés et un mont-de-piété.

J'ai oublié d'ajouter ci-dessus que I-yang n'a pas d'os-

tensoir, ni de ciboire assez grand; Yu-Chang est encore plus pauvre que Chang-Tsin et I-yang, et le prêtre n'a que juste ce qui lui est indispensable pour la célébration quotidienne de la sainte messe.

Nous recevrons, bien entendu, avec reconnaissance, tout ce que vous pourrez nous procurer : ornements, linges d'autel, calice surtout, à cause de la multiplication de nos résidences.

C. VIC,  
*Vicaire apostolique du Kian-Si oriental.*

---

# AFRIQUE

---

## ABYSSINIE

---

*Lettre de M. E. SOURNAC, Prêtre de la Mission,  
à M. Charles DEVIN.*

Gouala, le 17 décembre 1908.

Quand votre dernière lettre m'est parvenue, je parcourais le pays en tous sens, vaccinant tous ceux qui voulaient mon remède. N'allez pas vous exclamer et dire que la chirurgie est interdite aux prêtres : 1<sup>o</sup> il y a un décret de Rome de 1625 (21 novembre), permettant la chirurgie aux prêtres d'Éthiopie, dans les cas graves, et 2<sup>o</sup> il y a la charité qui nous dit d'empêcher les autres de tomber dans la maladie et la mort. Donc, j'étais en route par monts et par vaux, mangeant quand je trouvais de quoi, c'est-à-dire un peu de piment délayé dans de l'eau. Je vous assure que ce n'est pas fade du tout; alors les yeux pleurent à cause du piment, le cœur rit pour ne pas faire de la peine aux pauvres gens qui ne mangent de viande que quand une chèvre meurt d'elle-même.

J'ai eu l'audace d'entrer dans un couvent de schismatiques, pays d'ermites et d'anachorètes, que notre confrère le vénérable Mgr de Jacobis appelait le lieu le plus déshérité de toute la terre habitable : il n'y pleut jamais, comme sur les monts Gelboë. Pendant trois heures de marche, dans des sentiers où les chèvres seules sont à l'aise, j'ai vu cinq arbres, bien comptés, ni plus ni moins, et encore ils n'avaient pas plus de 5 à 6 mètres de hauteur. Mon compagnon, un prêtre indigène, m'a dit : « C'est pour faire du bien aux âmes que vous descendez dans cet enfer, sans

quoi je vous quitterais à l'instant. » Mgr de Jacobis, le seul Européen descendu avant moi, paraît-il, avait ramené de ce couvent cinq ou six moines qui furent prêtres catholiques, et moi je n'y ai trouvé que deux ou trois âmes bien disposées, qui m'ont ouvert leur cœur. Daigne le Seigneur leur ouvrir, avant la mort, la porte de la félicité éternelle! Arrivé dans cet enfer, les moines schismatiques voulaient m'en chasser dès le soir même, mais j'ai fait la sourde oreille, faisant semblant de ne pas comprendre.

Dans ces courses, j'ai vacciné plus de cinq mille personnes : aucune d'elles n'a été malade de la petite vérole, aussi je passe maintenant pour un médecin très sérieux. Ah! si par le corps je pouvais arriver aux âmes, quel bonheur ce serait pour moi! Ces gens ne se convertissent pas cependant très vite : enfin, espérons!

Priez beaucoup pour notre chère mission.

Étienne SOURNAC.

---

# AMÉRIQUE

---

## MEXIQUE

---

### MÉMOIRE HISTORIQUE

SUR LES ŒUVRES DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION  
ET DES FILLES DE LA CHARITÉ AU MEXIQUE

PAR M. CLÉMENT VIGO, C. M. (1906)

(Suite; voy. t. 73, p. 280; t. 74, p. 290.)

Pour terminer ces notes sur les Prêtres de la Mission au Mexique, nous allons donner la liste des Visiteurs qui ont été placés à la tête de la province. C'est une simple et courte nomenclature destinée seulement à servir de cadre aux détails historiques relatifs à la province du Mexique.

#### CHAPITRE VI

#### VISITEURS

#### QUI ONT DIRIGÉ LA PROVINCE DU MEXIQUE

I. M. ARMENGOL (1845-1853).— M. Bonaventure Armengol naquit à Vilasá de Ball (Catalogne, Espagne), le 17 février 1800. Il entra dans la Congrégation, le 18 février 1818, à Barcelone, et ayant été ordonné prêtre au mois de mars 1824, il passa aux États-Unis du Nord en 1838, d'où il fut appelé en Espagne pour être envoyé au Mexique, en qualité de directeur des Filles de la Charité. Il y est arrivé le 15 novembre 1844. Dès que les difficultés qui s'opposaient à l'établissement de la Congrégation au Mexique furent levées, en 1845, il reçut la charge de Visiteur; il l'exerça jusqu'à 1853; alors il retourna en Espagne.

II. M. SANZ (1853-1862). — M. Ramon Sanz est né à Pozan, diocèse de Barbastro (Aragon, Espagne), le 1<sup>er</sup> mars 1799. Il fut admis dans la Congrégation, à Barcelone, le 25 juillet 1816, et il reçut la prêtrise à Barbastro, le 15 mai 1823. Il passa quelques années en Italie, où il donna des missions pleines de fruit et des conférences au clergé très appréciées. Il fut appelé en Espagne par le gouvernement, qui le nomma professeur d'italien de la reine Isabelle II, charge dont il obtint d'être dispensé, donnant pour motif sa nomination, par M. le Supérieur général, de sous-directeur des Filles de la Charité qui devaient partir pour le Mexique avec M. Armengol. Il y arriva, comme on vient de dire, le 15 novembre 1844. M. Sanz a joui d'une grande renommée dans toute la République, tant par sa grande capacité dans l'enseignement de la théologie et dans la prédication, que par sa modestie et par la sagesse de sa conduite. Il fut nommé Visiteur au commencement de l'année 1853, et gouverna la province du Mexique avec un grand succès jusqu'à son retour en Espagne, vers la fin de 1862. Il est mort à Madrid, le 17 mai 1869.

III. M. MASNOU (1862-1874). — M. Jean Masnou y Colls est né à Manrèze, dans la Catalogne, en Espagne, le 23 septembre 1813. Il entra dans la Congrégation le 24 mars 1831, et fut ordonné à Paris, le 16 décembre de cette même année. Il passa quelque temps aux États-Unis de l'Amérique du Nord, et, pendant trois ans, il fut Visiteur de cette province. Il retourna après cela en Espagne, et en fut Visiteur pendant cinq ans. Nommé Visiteur de la province du Mexique en février de 1862, il n'est arrivé à la capitale de la République qu'au mois d'août de l'année suivante (1863). Il a rempli sa charge avec assiduité, sagesse et édification; il l'a laissée le 15 octobre 1874. Sa mort est arrivé à Madrid, le 29 janvier 1893.

IV. M. TORRES (1874-1882). — Alfajayuca, à l'archidiocèse de Mexico, est le pays où naquit M. Augustin de Jesus

Torres y Hernandez, le 23 juillet 1818. Après de brillantes études dans le séminaire de Mexico, il fut ordonné prêtre dans cette ville le 11 juin 1843 et entra dans la Congrégation à Mexico le 5 janvier 1847. Nommé Visiteur le même jour où M. Masnou avait remis sa charge, il a gouverné avec la sagesse et la prudence que l'on attendait de sa science et de sa vertu, par les preuves qu'il en avait données étant à la tête des séminaires de Léon, Morélia, Jalapa et Zacatecas. Préconisé évêque de Tabasco le 20 novembre 1881, et sacré le 19 février de l'année suivante, il laissa la direction de la province le 28 février 1882. Il fut transféré de Tabasco à Tulancingo, le 30 juillet 1885, et gouverna ce diocèse jusqu'à sa mort, le 29 septembre 1889.

V. M. MARISCAL (1882-1890). — M. Félix Mariscal y Estrucht est né à Lérida (Catalogne), le 18 septembre 1829. Il est entré dans la Congrégation de la Mission, à Barcelone, le 1<sup>er</sup> avril 1851, et il arriva à Mexico le 14 juillet de la même année. Il demeura dans la République jusqu'au 11 novembre et retourna en Europe. Il est retourné dans cette province, venant de Bahia (Brésil), le 5 août 1880. Nommé Visiteur du Mexique, il a exercé cette charge depuis le 28 février 1882, jusqu'au mois de février 1890.

VI. M. HECK. — Pendant l'automne de 1889, M. Geoffroy Heck est arrivé au Mexique en qualité de commissaire pour visiter la province, ayant reçu cette mission en septembre de cette même année. De Mérida, de Yucatan, il envoya le rapport de sa mission à M. le Supérieur général; c'est alors qu'il fut nommé Visiteur de la province du Mexique; il est rentré à Mexico le 26 octobre 1890 et il a laissé sa charge le 11 juillet 1891.

VII. M. MORAL (1891). — M. Ildefonse Moral y Gonzalez est né à Salazar (province de Burgos, Espagne), le 21 janvier 1835. Il est entré dans la Congrégation, à Madrid, le 15 juillet 1858, et il a été envoyé aux îles Philippines, où, pendant vingt-trois ans, il a dirigé divers séminaires. Il retourna

à Madrid et, après y avoir rempli pendant cinq ans l'office d'assistant de la maison, il fut nommé Supérieur de la maison d'Andujar. Après avoir conduit cette maison pendant neuf mois, il reçut sa nomination de Visiteur de la province du Mexique. Il y est arrivé le 7 décembre 1891. Il est mort au mois de novembre 1907, et a été remplacé comme Visiteur, le 1<sup>er</sup> janvier 1908, par M. Alvarez (Bruno).

Après avoir donné ces renseignements généraux sur les Prêtres de la Mission, il nous reste à donner quelques notes analogues sur les Filles de la Charité au Mexique.

(A suivre.)

---

## GUATÉMALA

---

*Lettre de M. A. GENDRE, Prêtre de la Mission,  
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Guatémala, le 5 mars 1909.

Je vous parlerai un peu de mon voyage; comme je suis le premier à avoir suivi cet itinéraire, cela pourra peut-être avoir quelque utilité.

Je partis donc de la maison-mère de Paris, le 8 août, à onze heures et demie, pour prendre le train « transatlantique » à midi, à la gare Saint-Lazare. Ce train spécial, organisé par la Compagnie transatlantique, offre de grands avantages; il conduit les passagers de Paris au Havre, jusqu'au quai d'embarquement, en face du paquebot, et, de plus, les bagages, une fois enregistrés à la gare Saint-Lazare, on n'a plus à s'en occuper, sinon pour donner à un portefaix du paquebot, le numéro des bagages et de la cabine pour qu'il vous les monte à bord.

A peine trois quarts d'heure après notre arrivée, la cloche du paquebot donnait le signal du départ, et à six heures du



soir, *la Lorraine* sortait majestueusement du port, saluée par des milliers de bras faisant des signes d'adieu ou d'au revoir.

Le lendemain, tout le monde voulut se lever de bonne heure pour voir encore la terre de France, mais déjà on n'apercevait plus que les côtes d'Angleterre.

Comme j'étais en civil, et que je ne voyais pas d'autre prêtre en deuxième classe, je pensais que j'allais passer ce dimanche sans dire et même sans entendre la messe, lorsque après déjeuner, vers six heures et demie, en montant sur le pont, je vois une affiche sur la glace, en haut des escaliers : on avertit les passagers de deuxième classe qu'il y aura une messe dans le salon à sept heures et demie. En effet, deux prêtres, qui étaient en première classe, vinrent au salon de deuxième classe, et j'eus le bonheur, ce jour-là au moins, d'entendre la messe.

La traversée fut assez agréable et la monotonie n'eut pas le temps de se faire sentir, car nous arrivions à New-York dans la nuit du 15 août.

Après que les longues formalités américaines furent remplies, nous débarquâmes à huit heures du matin : mais ensuite il fallut passer chacun à son tour à la douane, d'où je ne sortis que vers dix heures. (Renseignement qui peut être utile : pour pouvoir débarquer aux États-Unis, il faut avoir au minimum sur soi 60 dollars, sinon on ne laisse pas débarquer.)

Avec les quelques mots d'anglais qu'heureusement je savais, je finis par me faire indiquer la maison des confrères de Brooklyn. Là je fus reçu à bras ouverts par tous les confrères, dont quelques-uns savaient le français. Ils m'invitèrent le soir même à donner une petite conférence en français aux Petites Sœurs des Pauvres, dont l'un d'eux est aumônier. Le lendemain, dimanche 16 août, j'allai leur dire la messe, et je donnai la communion à quatre-vingts malades et à cent cinquante vieillards ; ce me fut une conso-

lation pour la première fois que je célébrais le saint sacrifice sur la terre étrangère.

Dans la journée, les confrères s'offrirent à l'envi à me faire visiter la ville. Enfin, le soir à quatre heures, j'allais prendre le train pour la Nouvelle-Orléans. M. Molyneaux, alors économiste de la maison de Brooklyn, m'accompagnait, il s'occupa de mon billet et de mes bagages; mais ceux-ci ne purent me suivre ce jour-là, parce que le dimanche on ne travaille pas, pas même pour transporter une malle d'une gare à une autre.

Parti le dimanche soir à quatre heures, j'arrivai à la Nouvelle-Orléans, le mardi matin à neuf heures et demie. Là, il me fut plus facile d'arriver à la maison des confrères, parce qu'on trouve à parler français. J'allai donc à la maison de Saint-Étienne, où était M. Vautier, confrère français. Là aussi, on me fit un accueil vraiment fraternel. M. Vautier surtout fut heureux; il me fit visiter la ville, me parla de ses chères missions aux nègres et de son espoir d'avoir d'autres confrères français pour l'aider.

J'attendis là le départ du bateau. Pendant ce temps, j'allai prendre mon billet à l'agence *United Fruit*, ainsi qu'un passeport pour Guatémala. Le jeudi 20 août, je m'embarquai sur le *Bertha*, à midi, et après avoir descendu le Mississipi, nous arrivâmes à huit heures du soir sur l'Océan.

Le mardi 25 août, à neuf heures du matin, nous arrivions au port de Puerto-Barrios; la veille, nous avions fait escale à Bélize, sur le territoire de l'Honduras.

Grâce à mes habits civils, je passai sans qu'on me créât de difficulté au port.

Après avoir passé la douane, comme à New-York, nous primes avec mon compagnon, qui m'avait bien aidé, le train pour Guatémala. Mais nous dûmes nous arrêter à six heures du soir, à Zacapa, et coucher à l'hôtel pour re-

partir le lendemain matin à six heures. Enfin, nous arrivâmes à Guatémala à deux heures de l'après-midi.

Comme je n'avais averti personne, personne ne m'attendait. Je pris donc une voiture, et en vingt minutes je fus chez les confrères. Jugez de leur étonnement de me voir arriver ainsi jusqu'à la maison, sans tambour ni trompettes comme on dit, eux qui avaient eu tant de difficultés. M. Préau n'en croyait pas ses yeux : « Comment, c'est vous, M. Gendre ? » me répétait-il ; alors ce furent des félicitations sans fin, pour être arrivé de cette façon, sans aucun embarras ni pour eux ni pour moi. Ensuite, ils me posèrent mille questions pour savoir comment j'avais fait.

Ce que l'on remarqua le plus dans mon voyage, ce fut sa rapidité ; parti de Paris le 8 août, à midi, j'arrivais à Guatémala le 26 août à deux heures, après m'être arrêté deux jours à New-York, et deux jours et demi à la Nouvelle-Orléans. Auparavant, en effet, par Panama, il fallait toujours plus d'un mois et demi pour arriver à Guatémala.

Maintenant, mon très honoré Père, j'ai commencé à travailler. M. Préau m'a confié l'hospice, où il y a quatre cents enfants garçons et filles ; au mois de novembre, je commençai à entendre les confessions ; au mois de décembre, je commençai à prêcher, et au mois de janvier, je commençai les catéchismes. Il y a trois catéchismes par semaine, et un sermon tous les dimanches, le tout en espagnol, bien entendu ; or, je ne suis pas encore très fort en cette langue. Mais saint Vincent vient en aide au jeune missionnaire en lui donnant du courage et de la confiance.

Alexis-Antoine GENDRE.

---

## ILE DE PORTO-RICO

NOTES HISTORIQUES

SUR LA CONGRÉGATION DE LA MISSION A PORTO-RICO,

PAR M. DANIEL MEJIA, C. M.

(Traduction)

Nous donnerons d'abord une idée générale de l'île de Porto-Rico, où les Missionnaires exercent aujourd'hui leur zèle apostolique.

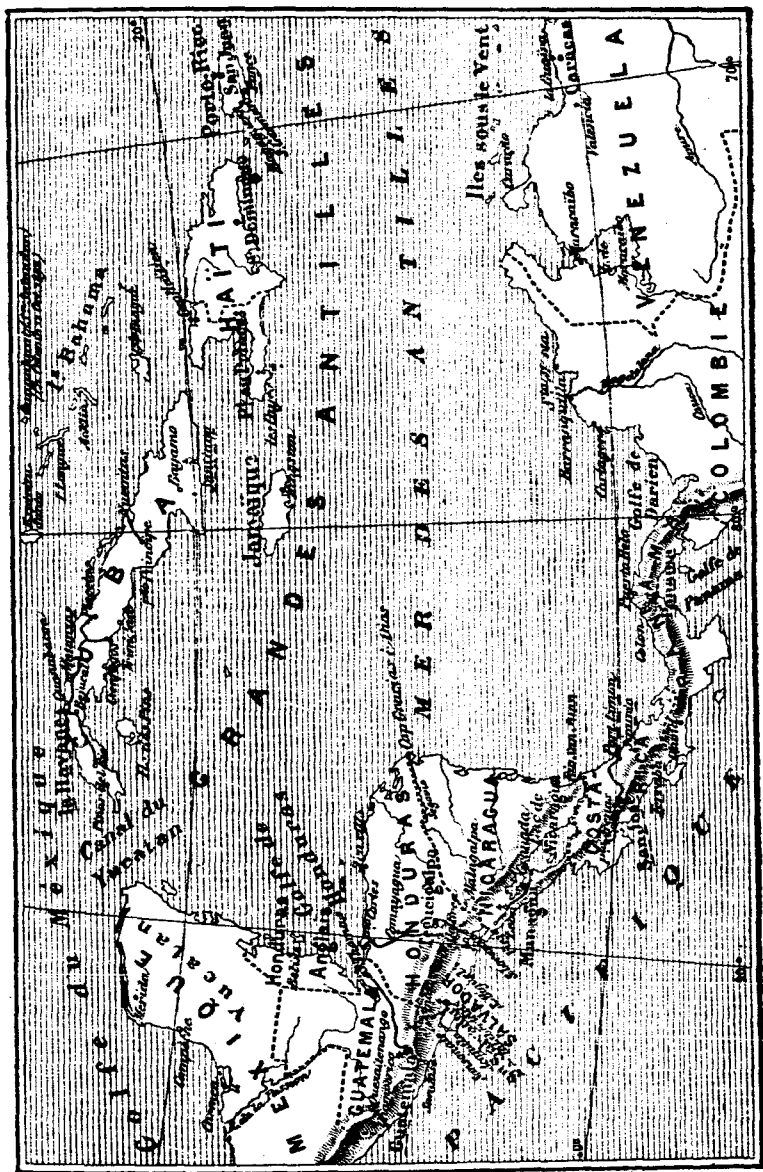
Cette île, située dans la mer des Antilles, est comprise entre les 17° et 18° degrés de latitude nord et les 59° et 61° degrés de longitude, à l'ouest du méridien de San-Fernando; elle a une superficie de 1 925 kilomètres carrés. Sa longueur de l'est à l'ouest est de 171 kilomètres, et sa largeur du nord au sud de 60 kilomètres. Elle est bornée de l'est à l'ouest par l'océan Atlantique, au sud par la mer Caraïbe, et à l'ouest par le canal de Passage qui la sépare de Saint-Domingue.

L'île de Porto-Rico est très accidentée, principalement à l'intérieur du pays offrant de magnifiques paysages; elle est toujours couverte d'une exubérante végétation, à cause de la fertilité du terrain et des pluies fréquentes qui la favorisent. Le climat est sain et même délicieux pendant la plus grande partie de l'année. Les productions principales sont: la canne à sucre, le café, le tabac. Selon le dernier recensement, la population est d'un million d'habitants (1908).

### I

#### *Arrivée des Prêtres de la Mission à San-Juan de Porto-Rico.*

Vers cette île, étaient appelés avec instances depuis neuf ans, les Missionnaires de Saint-Vincent-de-Paul. Mgr Benigno Carrion de Malaga, de sainte mémoire, évêque de Porto-Rico (1857-1871), avait plusieurs fois manifesté, au Visi-



CARTE DE L'AMÉRIQUE CENTRALE

teur d'Espagne, M. Maller, son désir d'avoir dans son diocèse les enfants de saint Vincent de Paul pour les appliquer aux missions, sans qu'on ait pu voir ce désir réalisé faute de sujets disponibles dans la province. Enfin, quand le Visiteur put donner espérance prochaine de satisfaire ce souhait, la mort tragique du saint évêque en empêcha la réalisation : en cours de visite pastorale, sa voiture fut brisée et il fut traîné longtemps par ses chevaux sans guide.

Le vicaire capitulaire, don Bernard Molera y Murillo, qui succéda au prélat défunt dans l'administration, insista avec plus de succès auprès de M. Maller. La fameuse révolution de septembre 1868 ayant obligé les étudiants à quitter leur patrie, ils vinrent se réfugier à la Havane. Les Supérieurs accédèrent alors d'autant plus volontiers au désir de l'évêque, que les Filles de la Charité sont établies dans l'île depuis 1860, et y desservent l'hôpital militaire de San-Juan, la maison de bienfaisance, les asiles de Saint-Ildelfonse et les *Parvulos*; il était donc naturel d'installer des Missionnaires dans la capitale de l'île pour la direction des sœurs.

Enfin, le 24 juin 1873, débarquèrent à San-Juan ou Saint-Jean, venant de la Havane, les PP. Garcia (Félix) et Rojas (Cyprien). Ils prirent possession d'une petite église sous l'invocation de Sainte-Anne, et d'une petite maison très modeste, qui y'était attenante. Cette fondation ne pouvait avoir qu'un caractère provisoire, parce que l'église était excessivement pauvre, n'ayant aucun revenu pour les nécessités des prêtres et manquant même de tout pour la célébration du culte. Il fallait faire connaître cette situation au vicaire capitulaire, lequel voulant à tout prix garder les missionnaires et n'ayant autre chose à leur donner, leur offrit une des deux paroisses existantes dans la ville de San-Juan. Ils ne purent se défendre d'accepter, au moins provisoirement, selon la volonté expresse du vicaire général, et jusqu'à ce qu'ils aient porté le fait à la connaissance des Supé-

rieurs pour le cas où, n'ayant pas leur approbation, on devrait l'abandonner comme on le fit en effet.

Pendant ce temps, le vicaire capitulaire s'ingéniait et cherchait de tous côtés le moyen d'offrir aux missionnaires quelque situation convenable et en même temps conforme à l'esprit de leur Institut. Grâce à son intervention, on obtint que la députation provinciale inscrivit à son budget annuel une somme pour faire donner des missions dans le diocèse. Cette œuvre était tout à fait conforme aux désirs des Prêtres de la Mission. M. Garcia, pressé par le vicaire capitulaire, écrivit en ce sens aux Supérieurs, lesquels l'autorisèrent à passer un contrat avec la députation, en vertu duquel la province d'Espagne s'obligeait à fournir quatre Missionnaires, lesquels donneraient des missions une partie de l'année, et la députation s'engageait à payer les dépenses que ces missions occasionneraient, et à donner une maison convenable au lieu de la résidence qu'ils occupaient alors. Il n'y avait plus qu'à signer le contrat et les deux parties regardaient comme réalisée l'affaire des missions. Mais Dieu disposa d'une autre manière, comme nous allons le dire.

## II

### *Les Prêtres de la Mission sont nommés chapelains de la Bienfaisance.*

A l'heure où nous sommes, fin 1874, eut lieu, en Espagne, la restauration de la dynastie régnante et un des premiers actes du gouvernement fut la présentation des évêques pour les sièges vacants. Dans ce nombre était celui de Porto-Rico, Mgr Don Jean Puig y Monserrat, qui fit son entrée et prit possession du diocèse en mars 1875.

A la première occasion, le vicaire capitulaire parla au prélat du projet formé entre la députation et les Pères lazaristes; à quoi, sans plus d'explications, l'évêque répondit catégoriquement, qu'il aimait les Missionnaires et était par-

tisan des missions, mais qu'il n'admettait pas le contrat qu'on lui proposait et qu'il pourvoirait à cette nécessité quand et comme il serait nécessaire. Vu les dispositions de l'évêque, on ne donna pas suite au projet de l'établissement des missions, et le résultat des pourparlers entre l'évêque, le P. Molera et la députation fut la sortie des Missionnaires de *Santa-Ana*, pour aller vivre et y servir de chapelains dans l'asile de *Bienfaisance*. Ils y exercèrent cette charge durant quatorze ans, étant aussi confesseurs des sœurs, dont ils prirent la direction. Cependant, ils n'oublièrent pas leur ministère principal et donnèrent des missions en différents points de l'île, soit seuls, soit accompagnant l'évêque dans la visite pastorale. Ils durent aussi prêcher des carêmes à la cathédrale, donner des missions dans le quartier de la Marine, les exercices des ordinands, etc.

A la sortie des Missionnaires de *Santa-Ana*, l'évêque conçut le projet de transporter le petit séminaire à la ville de San-Germano située au sud-ouest de l'île. A cet effet, il fit construire un édifice et une église en plus de celle qui existait, pour y placer le séminaire et la maison de missions que les missionnaires chargés de ces deux œuvres habiteraient. Ce projet ne réussit pas non plus, et les choses restèrent au même point où elles étaient. Avec les années, cette maison a été occupée par les Franciscains, les Rédemptoristes, les Augustins; elle est aujourd'hui couvent des Religieuses Carmélites.

### III

*L'évêque confie aux Missionnaires l'église Saint-Joseph et la direction du séminaire.*

Enfin arriva le temps que la divine Providence avait décrété pour la réalisation du projet, si souvent retardé, de la fondation des Missionnaires. Le Visiteur, désireux de seconder les vues de l'évêque, s'empessa de lui envoyer MM. Vega, Urien (Benito), Barquin et Farguas, avec deux



frères coadjuteurs, lesquels, avec les P. Garcia et Mejia résidant à San-Juan, formèrent la communauté relativement nombreuse, qui, par ordre de l'évêque, se chargea de l'église appelée autrefois Saint-Thomas d'Aquin, une des plus belles de l'île, et propriété des Dominicains jusqu'au temps de la restauration, où elle fut mise à la disposition de l'évêché. Les Pères Jésuites la desservirent un certain temps où elle changea son nom primitif en celui de Saint-Joseph, sous lequel elle est connue aujourd'hui. C'est une des plus anciennes de Porto-Rico. Sur cette église, la famille de Ponce de Léon, conquérant et premier gouverneur de l'île, exerçait un droit de patronage, avec faculté d'y apposer son blason avec ses armes, qui existent encore sur le mur de la porte de la sacristie, du côté de l'Évangile.

En septembre 1889, M. Garcia fut envoyé à la Havane par le Visiteur, et, à peine arrivé, il reçut sa nomination de supérieur de la maison de la Merced à La Havane; M. Mejia fut son successeur à Porto-Rico.

En cette même année, l'évêque de Porto-Rico donna aux Missionnaires la direction et l'administration du grand séminaire, et, après contrat, ils prirent possession de cet établissement, le 17 septembre 1891.

Pendant neuf ans, les Missionnaires cultivèrent cette intéressante pépinière, et, grâce à Dieu, il en sortit successivement un bon nombre de prêtres, lesquels sont présentement à la tête de paroisses importantes, où ils exercent leur zèle à l'édification de tous.

Mais vint la guerre espagnole-américaine dont on connaît le résultat. Le séminaire perdit ses ressources, ne recevant plus rien de l'État espagnol. En cette situation, Mgr Blenk, précédemment curé à la Nouvelle-Orléans, devenu évêque de Porto-Rico (1899), se détermina à envoyer à Baltimore les quelques séminaristes qui restaient. Le séminaire s'éteignit par ce fait.

Les Missionnaires n'avaient plus qu'à se retirer; ils

retournèrent alors à leur ancienne maison de la rue Saint-Sébastien, pour desservir l'église de Saint-Joseph, être chapelains des maisons des Filles de la Charité, s'occupant aussi des associations pieuses. Durant les neuf années que le grand séminaire fut dirigé par les Prêtres de la Mission, les recteurs ont été : M. Mejia jusqu'en 1896 ; M. Soriano, M. Muniain (Victoriano) et M. Villanueva.

Mgr Jacques Blenk ayant été nommé archevêque de la Nouvelle-Orléans (États-Unis) en 1906, son successeur à Porto-Rico fut Mgr Jones, de l'ordre de Saint-Augustin, qui prit possession du siège épiscopal en mars 1907. D'un caractère actif, d'un zèle apostolique peu commun, il est tout dévoué à son ministère. Depuis le peu de temps qu'il est dans le diocèse, Mgr Jones l'a visité en entier, administrant partout le sacrement de la confirmation. Il a toujours avec lui deux Missionnaires pour faire mission là où il passe, et pour instruire et catéchiser les confirmés. Il a pour les Missionnaires et les Filles de la Charité une particulière bienveillance. En août 1907, le gouvernement de Washington envoya un commissaire pour régler définitivement la question des biens de l'Église ; l'arrangement se fit selon les vues de l'Évêque, grâce à son tact et à sa prudence.

Aux États-Unis, les églises sont toutes paroissiales ; Monseigneur s'occupe d'ériger la nôtre de cette manière, et bientôt ce sera un fait accompli. La Congrégation a une autre maison dans l'île ; nous en parlerons dans un autre chapitre.

#### IV

##### *Fondation de la mission de Ponce.*

Ponce, ville de l'île de Porto-Rico est un chef-lieu du district, à 80 kilomètres au sud-ouest de San-Juan, dans une plaine près du littoral du Sud ; sa population est de 37 545 habitants. Un tramway de 2 kilomètres la relie à

son port, *Puerto de Ponce*, protégé des vents par des collines peu élevées et dont la baie a 8 kilomètres de largeur sur 3 de profondeur.

Le district de Ponce avait, en 1876, 123 741 habitants, dont 68 295 blancs et 55 446 individus de couleur.

C'est sur les instances très vives et renouvelées pendant plusieurs années de l'évêque diocésain Mgr Puig, pressant les Prêtres de la Mission d'accepter la paroisse de Ponce, qu'ils accédèrent à ce désir.

L'accord entre Mgr l'Évêque et les Supérieurs étant fait, le 10 octobre 1892 s'embarquèrent au port de Cadix, MM. Roura, supérieur, Rodriguez (Serafin) et Vicario, lesquels, avec M. Barquin de la maison de San Juan de Porto-Rico et deux frères coadjuteurs, devaient former la nouvelle communauté de Ponce.

Les Missionnaires étaient bien éloignés de penser à la réception hostile que leur préparait la population de Ponce, laquelle avait pris pour des vérités les bruits répandus par la mauvaise presse. On les avait représentés comme des gens incultes et à demi sauvages. Ils ne purent entrer dans la ville qu'escortés de gardes civiles.

Les préventions subsistèrent d'abord. Il faut y ajouter l'indifférence en matière de religion ; car les personnes qui allaient à la messe les jours de fête étaient rares alors, et plus rares encore celles qui fréquentaient les sacrements. On ne connaissait qu'un ou deux hommes en ce cas, cela dans une population de 50 000 âmes qui s'appelle catholique. On peut se faire une idée de l'aridité du champ dans lequel il allait falloir travailler.

La situation était plutôt faite pour décourager les mieux disposés. Les Missionnaires étaient de jeunes prêtres récemment ordonnés, exception faite de M. Roura, le supérieur. Grâce au courage qu'il leur inspirait par sa prudence et son calme, ils purent soutenir cette situation pénible et ils finirent par s'y accoutumer et par en triompher.

*Premiers travaux des Missionnaires à Ponce*

Les premiers soins de M. Roura et de ses compagnons furent de s'occuper du plus urgent qui était de remettre en état convenable l'église paroissiale ; elle demandait un nettoyage complet. En même temps, les Missionnaires, sans bruit, mirent la main à l'accomplissement de leurs devoirs paroissiaux, allant avec empressement où on les appelait pour baptiser, marier, administrer les infirmes, à la ville et à la campagne, entendre les confessions à la paroisse, sans négliger le culte et la prédication.

Cette conduite irréprochable et laborieuse des Missionnaires appela l'attention des habitants, qui, d'ailleurs, n'étaient pas accoutumés à ce qu'ils avaient maintenant sous les yeux. Bientôt se créa un courant de sympathie qui se convertit en respect et plus tard en amour et en vénération. Les choses reprirent peu à peu un cours normal et les gens vinrent à l'église plus nombreux. On constata en même temps une fréquentation plus assidue des sacrements. M. Roura appela alors les présidentes des associations existantes qui avaient d'abord déclaré qu'elles ne voulaient pas continuer leur œuvre ; il appela aussi les associées et les exhorta toutes à l'accomplissement de leurs règlements respectifs ; tout se réorganisa. Il établit aussi sans grande difficulté de nouvelles œuvres, indiquant la manière de fonctionner et l'ordre à suivre pour leur bonne marche, afin que cela ne nuisît pas au travail du confessionnal, qui, déjà, était devenu considérable.

Une entreprise qui préoccupait particulièrement, c'était la réparation intérieure de l'église, laquelle, bien que n'étant pas un modèle d'architecture, est cependant belle et assez grande. Elle a trois nefs divisées par de belles colonnes de style roman ; le transept a ses chapelles avec un nombre suffisant d'autels, mais petits ainsi que les statues,

et le tout était en mauvais état. Il était nécessaire de faire trois autels neufs, le maître-autel et les autels latéraux, et de peindre l'intérieur de l'église. Pour ces travaux qui devaient se faire successivement, il fallait une somme relativement considérable. On s'adressa à la générosité des fidèles, on nomma des commission de dames et on employa tous les moyens pour obtenir le résultat désiré ; enfin, l'affaire eut un brillant résultat, plus de 30 000 francs furent réunis et employés aux réparations. La gloire, après Dieu, en revient à l'activité de M. Roura.

Ce qu'il y avait de plus urgent pour la ville était réglé ; il était nécessaire de penser aussi aux dix-huit faubourgs qui forment la juridiction de Ponce.

A cet effet, on chercha en chacun d'eux la maison la plus convenable pour y réunir le peuple et pour y célébrer la sainte messe et y enseigner le catéchisme. Les Missionnaires visitèrent tous les villages bien qu'ils fussent éloignés les uns des autres et de la ville, et qu'il n'y eût souvent d'autres chemins que ceux qui sont accessibles aux chèvres. Cependant, mille fois plus tristes que les chemins étaient l'ignorance et la corruption de ces pauvres gens, dont un grand nombre n'avaient jamais vu aucun prêtre, au point de fuir de frayeur en leur présence. Personne n'avait jamais entendu parler de mission. On ne peut dire le travail qu'il fallait se donner pour catéchiser ces Indiens, auxquels il fallut enseigner jusqu'aux choses qui sont de nécessité pour sauver son âme. Le fruit principal de ces missions était de légitimer les unions illicites, plaie sociale effrayante qui, dans ces pays, ronge et détruit les bonnes mœurs et affaiblit la famille. On exhorta les fidèles à ne pas laisser mourir les infirmes sans recevoir les sacrements, car, soit indifférence, soit apathie, la plupart de ces malheureux chrétiens expirent sans les secours de la religion, sans s'être jamais demandé quelles sont leurs destinées futures.

M. Roura ne se contenta pas d'avoir mené à bonne fin les œuvres ci-dessus mentionnées, il aspirait à faire plus. Avant d'en parler, je veux mentionner un fait, lequel, humainement considéré, pourrait s'appeler un malheur véritable, mais qui, regardé surnaturellement, comme doivent se voir ces choses-là, fut providentiel. Il devint, en effet, l'occasion qui affermit l'existence des Missionnaires à Ponce. Je fais allusion à l'incendie de leur maison.

Le 7 avril 1896, à trois heures du matin, un cri effrayant de : « Au feu ! nous brûlons ! » poussé par un des Missionnaires, mit en mouvement tous les autres, qui, se voyant environnés de flammes, prennent leur soutane et se jettent pieds nus dans la rue. Cinq minutes plus tard, ils eussent été ensevelis sous les ruines, car la maison s'écroula complètement. Le côté providentiel de l'accident fut celui-ci : la plupart des habitants crurent que l'incendie avait été allumé par malveillance. Cette conduite infâme les indigna en même temps qu'elle produisait la compassion et la considération pour les victimes. De généreux sentiments s'emparèrent du cœur des habitants de Ponce et, d'une manière spontanée, ils cherchèrent une maison et la pourvurent de tout le nécessaire. A cause de cela, un des missionnaires disait plaisamment : « L'incendie a peut-être été allumé par malveillance ; ce qu'il y a de certain, c'est que nous avons de vieux meubles, et que, maintenant, nous en avons de tout neufs et de plus beaux. »

## VI

### *M. Roura établit un collège à Ponce.*

J'ai dit que M. Roura aspirait à réaliser des œuvres nouvelles. Voici de quoi il s'agit.

Depuis quelque temps, M. Roura entretenait dans son esprit une idée, qui, si on pouvait la réaliser, devait donner les meilleurs résultats pour la religion, et faire hon-

neur à la ville de Ponce. C'était d'établir dans cette ville un collège pour l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, incorporé à l'Institut et subventionné par la députation provinciale et par l'État.

Il est impossible de compter les voyages que M. Roura fit dans l'île, et la peine qu'il prit pour convaincre les députés de la nécessité et de l'utilité de son projet. Sa constance et sa patience en vinrent à bout.

Le collège fut établi sous les meilleurs auspices et fréquenté par un grand nombre d'élèves; il acquit un grand nom dans toute l'île, et si les événements de 1898 n'eussent pas troublé si profondément l'ordre des choses, l'œuvre de M. Roura serait là pour attester à la postérité ce que vaut une volonté ferme au service du bien, quand elle est poussée par la charité et le zèle du salut des âmes.

MM. Cano (Melquiades), Janices-Rodriguez (Manuel) et de la Calle vinrent d'Espagne pour faire les classes avec MM. Rodriguez (Séraphin), Vicario, Pena, deux frères et deux séculiers, et ils menèrent l'œuvre à bonne fin.

L'apostolat de M. Roura à Ponce était fini. Les Supérieurs, voyant qu'il avait besoin de repos, l'envoyèrent à San-Juan de Porto-Rico, comme directeur des Filles de la Charité (avril 1897). Il fut très regretté à Ponce, car non seulement on voyait en lui un père aimant et tendre, mais aussi un homme d'un grand cœur. C'est à lui que la ville de Ponce devait ce qu'elle avait gagné depuis quelques années au point de vue religieux.

M. Roura fut remplacé par M. Villanueva (Léonard); celui-ci se proposa d'améliorer le collège; mais son court séjour à Ponce l'empêcha de réaliser son projet. Il passa à Saint-Jean de Porto-Rico, en janvier 1898, pour être chargé de la direction du séminaire conciliaire confié aux Prêtres de la Mission, comme nous le dirons plus loin. M. Vicario prit sa place.

## VII

### *Nouvelle époque pour la maison de Ponce.*

Depuis le 25 juillet 1898, date de l'invasion américaine, commença pour l'île de Porto-Rico une nouvelle époque. L'ordre politique, social et religieux, subit en peu de temps un grand changement. Dans l'ordre politique, une île, belle et riche, enchassée par Christophe Colomb à la couronne de Castille, il y avait plus de quatre cents ans, fut arrachée brusquement de la couronne et un million de ses habitants cessèrent d'être espagnols.

Dans l'ordre social, les hommes de la race saxonne succédaient à la race latine, si différente par sa langue, par ses mœurs, ainsi que par son caractère. Dans l'ordre religieux, furent introduites la liberté des cultes et la séparation de l'Église ; les catholiques, par conséquent, se trouvaient sans ressources pour le culte et la réparation des églises.

Tels furent les effets de l'invasion des Américains ; tout cela, en outre des événements inévitables de la guerre et sans compter les vengeances, dont quelques prêtres, quelques religieux et quelques personnes honnêtes furent victimes.

Les Prêtres de la Mission de la ville de Ponce furent accusés injustement par le peuple de garder chez eux des armes et de cacher les munitions des soldats espagnols, et ils eurent à subir une perquisition effectuée par les soldats américains. Les accusateurs, au nombre de quatre cents, étaient restés à la porte. On calomnia dans un autre sens les Missionnaires en disant qu'ils s'étaient faits citoyens américains et qu'ils étaient passés sous l'obéissance du cardinal Gibbons ; il était naturel alors de dire que les missionnaires étaient des traîtres. Une si ridicule inculpation ne devait mériter de la part des personnes sensées qu'un sourire de mépris, et cependant il n'en était pas ainsi.



Les autorités de San-Juan ajoutaient foi à ces calomnies. Le gouverneur ecclésiastique pensa les interdire ; mais après avoir réfléchi, il se contenta d'ordonner au curé le plus proche de faire une enquête minutieuse et d'agir d'après le résultat. C'est alors que ressortit d'une manière évidente l'innocence des Prêtres de la Mission. J'ai déjà dit en quel état se trouvaient l'Église et le clergé. D'une part, étaient supprimées les subventions de l'État ; d'une autre part, les fidèles n'étaient pas habitués à soutenir leurs prêtres. On craignait que ces prêtres ne fussent obligés de quitter leur poste. Mais heureusement, il n'en fut pas ainsi. Le clergé de Porto-Rico donna la plus grande preuve de dévouement, jusqu'à ce qu'on trouvât le moyen de lui procurer une honnête subsistance.

Quant aux Prêtres de la Mission de la ville de Ponce, quoiqu'ils eussent perdu les traitements de curé et de vicaires de la paroisse et les revenus du collège, qui resta sans élèves, les Supérieurs ayant déterminé de le fermer, malgré tout, dis-je, la Providence les protégea visiblement. Ils ne manquèrent de rien, quoique la communauté fût nombreuse et qu'ils eussent beaucoup de charges.

(*A suivre.*)

---

## BRÉSIL

### RÉCIT DE VOYAGE AU PARANA

PAR M. SLOMINSKI, PRÊTRE DE LA MISSION, VISITEUR DE POLOGNE  
(*Annales polonaises, Roczniki, etc., 1907, p. 1 et suiv. ; traduction.*)  
(*Suite. Voy. Annales, ci-dessus, p. 110.*)

Nous serions restés volontiers plus longtemps dans la belle ville de Bahia, mais le capitaine du navire nous fit savoir que nous devions être sur le bateau le 20 novembre à neuf heures du matin, car, à cette heure, on continuerait le

voyage; il fallait donc prendre congé de nos hôtes. Nos confrères nous firent leurs adieux d'une manière cordiale et nous souhaitèrent un heureux retour, car ils m'invitèrent à revenir chez eux à mon retour du Parana. M. le procureur nous conduisit lui-même en tram électrique jusqu'au rivage où nous attendait le bateau. En chemin, nous avons envoyé une dépêche à M. Bayer pour lui annoncer notre arrivée le 23 novembre dans la capitale du Brésil, Rio de Janeiro.

Sur une barque, nous nous rendons à notre *Zygmunt*, où nous arrivons vers huit heures et demie. Le capitaine demeura un peu confus de devoir nous annoncer que nous n'allions pas partir tout de suite, car on n'avait pas encore fini de charger. Nous restons donc encore jusqu'à trois heures trois quarts du soir dans le port de Bahia.

En attendant le départ de notre bateau, nous examinons un peu autour de nous. Là se trouvait un bateau brésilien qui avait les pavillons baissés en signe de deuil, car il y avait à bord un mort. Nous apprenons alors que, quelques jours auparavant, on avait assassiné à Rio de Janeiro un prêtre, qui était sénateur au Parlement, résidant dans cette ville, et que ce bateau, qui était devant nous transportait sa dépouille mortelle dans sa ville d'origine, à Aracay. La hardiesse avec laquelle ce prêtre déclarait son opinion au Parlement avait irrité ses adversaires et amené le meurtre.

Le vendredi 23 novembre, à deux heures du soir, se termine notre voyage de Bahia à Rio de Janeiro. Chaque jour, la vue de plusieurs bateaux nous disait que nous n'étions plus loin du centre de ce mouvement, c'est-à-dire de la capitale du Brésil. Dans l'après-midi, ce 23 novembre, nous sommes dans le port de Rio de Janeiro.

Il n'y a pas, semble-t-il, de plus belle entrée que celle-ci. Il est impossible de décrire les aspects variés de ce rivage et les sommets élevés des montagnes qui longent la côte. Cette grande capitale a une population de près d'un

million d'habitants; la ville qui s'adosse à des montagnes grandioses se distingue par ses nombreux palais et ses clochers; sur la côte, à l'extrémité de la ville, se trouve le port fortifié de *Santa Cruz*, dont tout Brésilien est fier; là, il y a comme une forêt de mâts : ce sont les navires qui se trouvent en rade, parmi lesquels on distingue quelques vaisseaux de guerre.

A l'angle principal, à l'entrée du port, s'élève le magnifique Palais panaméricain, qui a été bâti récemment par les Brésiliens pour y tenir un congrès des délégués de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud; le projet serait de réunir les deux Amériques en un seul et même grand État. Tout cela attira notre attention d'une manière particulière, surtout à cause de la grande renommée de ce panorama.

Parmi les nombreux et magnifiques édifices de la ville de Rio, nous en remarquâmes un d'une grandeur extraordinaire, avec une gracieuse coupole et situé près du bord de la mer : c'est l'hôpital appelé *Santa Casa da Misericórdia*, nous dit-on. C'est là justement que nous pensons nous rendre, car nous savons que nos confrères y exercent leur ministère. Après avoir accompli les formalités d'usage et dit au revoir pour toujours à nos compagnons de voyage, nous quittons le bateau; car, bien que nous ne soyons pas encore arrivés au terme de notre voyage, nous devons nous arrêter ici. Notre *Zygmunt* ne peut nous conduire plus loin, car il ne s'arrête pas à Paranagua, petit port du Parana, mais continue sa route directement jusqu'à Buenos-Aires. Il nous faudra donc rester à Rio de Janeiro en attendant une occasion pour aller plus loin.

Étant arrivés heureusement du bateau au rivage avec une petite barque, nous nous rendons à pied à la *Santa Casa*. C'est un hôpital immense, où il y a place pour plus de mille trois cents malades; il est pourvu de toutes les commodités et si bien installé qu'il pourrait rivaliser avec n'importe quel grand hôpital en Europe. A l'entrée de l'hô-

pital nous rencontrons une sœur de Charité, et nous lui disons que nous sommes des Missionnaires polonais en voyage pour le Parana. La sœur, toute contente, nous apprend qu'il y a là deux sœurs polonaises, et que si nous le désirons, elle irait aussitôt les appeler pour nous les présenter. Peu d'instant après, les deux sœurs étaient devant nous. L'une d'elles, la sœur Lucie, m'était connue et je l'avais vue dans la maison des sœurs polonaises, à Juvisy, en France; l'autre était la sœur Eugénie Waszkowska. Elles s'étaient offertes toutes deux pour les Missions étrangères, et sont maintenant ici, où elles ont été envoyées.

Un coin de l'hôpital est réservé pour la demeure des missionnaires. Nous nous empressons de nous rendre auprès d'eux, et bientôt nous sommes comme chez nous, car les missionnaires nous font l'accueil le plus cordial.

Nous jouissons alors de la vue superbe que nous offre le golfe avec la mer qui s'étend presque à nos pieds. Malheureusement, le soir, nous apprenons par le journal que le bateau *Itaperuna*, qui va chaque samedi de Rio de Janeiro à Paranagua, d'où il retourne le lundi, a été arrêté par « force majeure » jusqu'à mercredi. Nous avions compté sur ce départ, car les nôtres devaient nous attendre à Parana pour le lundi, d'après notre dépêche de Bahia, qui leur annonçait notre arrivée à Rio de Janeiro le vendredi.

Nous n'avions qu'à nous résigner, et nos hôtes nous témoignèrent leur grand contentement de nous voir ainsi passer un peu plus de temps au milieu d'eux. Nous avons là l'occasion de voir Rio de Janeiro pendant cinq jours; et la ville mérite d'être visitée, car elle est très belle et très intéressante.

Le lendemain donc, nous nous rendons à la maison centrale des Missionnaires, où réside le Visiteur de cette province. Malheureusement, nous ne le trouvons pas, car il était en voyage pour la visite des maisons de sa province. Cette visite demande beaucoup de temps, car la province s'étend

sur tout le Brésil, et les maisons, au nombre de quinze, se trouvent à grande distance l'une de l'autre.

Il y a dans cette province environ cent prêtres de notre Congrégation, et aussi deux évêques, celui de Victoria et celui de Rio Grande. Les œuvres de cette province sont très prospères; il y a parmi ces œuvres six grands et petits séminaires diocésains. Les confrères, dans cette province, sont en majeure partie de nationalité française. Je fais remarquer en passant que, outre cette province, il y a encore trois autres provinces de notre Congrégation dans l'Amérique du Sud.

Comme nous avons du temps, nous sommes allés voir les principales œuvres dirigées par les enfants de saint Vincent dans cette ville. Nous en avons profité aussi pour voir un peu la ville elle-même. Rio de Janeiro est une ville entièrement restaurée de nos jours. Toutes les rues sont tracées très régulièrement, et bordées par de magnifiques édifices en pierre. La grande et nouvelle *avenida*, ou boulevard, ne trouve peut-être nulle part sa pareille. Le *Corso* est aussi une place très large. Grâce aux soins de la commission sanitaire, chargée de combattre au prix des plus grands efforts et par la plus sévère vigilance le danger de la fièvre jaune, la ville de Rio de Janeiro est peut-être aujourd'hui une des plus belles et des plus agréables cités.

Un tramway électrique entretient les communications avec plusieurs quartiers et les principaux points de la ville.

Entre autres œuvres, les Filles de la Charité dirigent à Rio un collège ou pensionnat de jeunes filles, parmi lesquelles se trouvent les enfants des plus grandes familles. Justement, il y avait au pensionnat une cérémonie importante, à savoir la fin de l'année scolaire et la distribution des prix, laquelle était présidée par S. Ém. le cardinal archevêque de Rio de Janeiro, Mgr Joachim Arcoverde Cavalcanti. A côté du collège, il y a une belle église gothique bâtie d'après les plans de M. Clavelin, notre confrère;

c'est le supérieur résidant à la maison centrale des Missionnaires, c'est lui aussi qui nous a donné une si généreuse hospitalité et qui nous a accompagnés dans notre visite.

Nous avons vu aussi le grand orphelinat de garçons; primitivement, il n'y avait que des enfants de familles françaises; mais, aujourd'hui, on y admet également les garçons de parents brésiliens. C'est dans cet établissement, le 26 novembre, que nous avons appris par le journal la triste nouvelle de la mort de Mgr l'archevêque Stablewski.

A la maison centrale des sœurs, nous avons visité les grands et riches magasins des pauvres. C'est dans une grande salle que les pauvres viennent prendre ce qui leur a été préparé. Tout est l'œuvre des Dames de la Charité, qui préparent les provisions et autres choses pour les pauvres. Nous avons appris que la bienfaisance est très grande de la part des habitants aisés de la capitale.

Je n'ai pas besoin de décrire ici toutes les œuvres des sœurs de Charité dans cette ville; ces œuvres sont nombreuses et prospères. Les confrères aussi ont des occupations multiples avec toutes ces œuvres.

Dans l'après-midi du 26 novembre, nous sommes allés faire une promenade à Petropolis. Nous traversons le golfe en une heure, puis nous faisons une heure de chemin de fer; enfin, nous passons encore une demi-heure dans le tramway à roues dentées qui doit nous monter vers Petropolis, situé à 800 mètres au-dessus du niveau de la mer, au milieu d'une chaîne de montagnes qui s'étendent jusqu'aux bords de la mer. Petropolis est la villégiature de tous les riches de la capitale, où les grandes chaleurs sont insupportables. Les bases de cette ville ont été jetées par les Allemands et ils commencèrent à l'élever quand l'empereur don Pedro y faisait bâtir sa résidence d'été; c'est quelque chose dans le goût du palais de Skarbkowski, à Léopold, seulement plus petit. La résidence de l'empereur, à Petropolis, assez petite, mais très élégante, se trouve au milieu d'un

parc magnifique. C'est là que réside maintenant en particulier la fille de l'empereur expulsé. Mais elle n'est pas libre de franchir les limites du pays ; elle demeure là seulement et ne peut aller où elle veut. C'est pourquoi elle a mis sa résidence à la disposition des religieuses de Sion, qui y dirigent un pensionnat. Tous les diplomates de l'État ainsi que le nonce apostolique demeurent ici, et vont à Rio pour les sessions diplomatiques. Nos confrères ont à Petropolis un séminaire interne, un petit séminaire et un collège. Les Filles de la Charité ont aussi un beau pensionnat, une école et un orphelinat. Au collège, avaient lieu justement les examens de la fin de l'année scolaire. Les élèves du petit séminaire font leurs études avec ceux du collège. Le soir, nous sommes retournés à Rio, afin de continuer le lendemain notre voyage sur mer.

Le Seigneur nous envoya un ange gardien pour ce lointain voyage dans la personne de M. Rocha, un confrère brésilien, qui partit avec nous pour Curityba, où il allait prêcher une retraite ecclésiastique pour les prêtres du diocèse. Notre bateau, l'*Itaperuna*, devait partir le 28 novembre à quatre heures de l'après-midi. Nous disons donc au revoir à nos confrères à Rio et, à trois heures, nous sommes déjà sur le bateau. Mais le chargement du bateau n'était pas encore fini, et c'est à peine à sept heures du soir que nous nous mettons en route. Enfin, le 20 novembre, dans l'après-midi, nous arrivons à Paranagua.

(A suivre.)

---

## SOUVENIRS DE VOYAGES

DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE ET L'AMÉRIQUE DU SUD

24 OCTOBRE 1905 — 15 AVRIL 1908

*Compte rendu de la sœur PINAT, Visitatrice,  
à la très honorée Mère KIEFFER, à Paris.*

(Suite; voyez ci-dessus, t. 74, p. 297.)

### BOLIVIE

D'Aréquipa, nous partîmes pour La Paz (le 5 décembre 1906); c'était à sept heures du matin; nous prîmes le chemin de fer que nous ne devions quitter qu'à sept heures du soir.

Ce trajet se fait encore au milieu des montagnes dont la variété nous enchante et qu'on ne peut se lasser d'admirer. Il a cependant son côté pénible, car on monte constamment, et, peu à peu, l'air manque. A Cruyero Alto, station qui est à peu près à la moitié du voyage, il y a 4 000 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Il faut alors fermer portes et fenêtres, si l'on veut éviter le *soroche*, malaise causé par l'élévation et qui amène quelquefois des saignements de nez et des crachements de sang. Nous avons été heureusement préservées de cet inconvénient. A sept heures du soir, la bonne sœur Combes, supérieure à l'hôpital de Puno, venait nous saluer par une pluie battante et nous embarquer immédiatement sur le *Goya*, petit vapeur qui se trouve à la descente du train.

Nous avons une très bonne cabine, ce qui nous facilita le passage du lac Titicaca, dont les eaux, généralement calmes et limpides, furent, pendant l'espace de trois heures, assez agitées pour donner le mal de mer.

Nous y avons passé la nuit et le lendemain sommes arrivées vers dix heures et demie à Guayqui, où ma sœur Crépey était venue à notre rencontre avec une compagne. A une heure et demie, nous prenions le chemin de fer, et, quatre



heures après, nous arrivions à La Paz. Toujours, nous jouissions de la vue grandiose des premières montagnes, derrière lesquelles apparaissent les Cordillères, qui déjà excitent notre curieuse admiration et que nous devons connaître de plus près en allant à Buenos-Ayres.

En approchant de La Paz, on traverse d'immenses plaines de sable, où il y a cependant un peu de verdure pour les vigognes, gracieux petit animal ressemblant à la biche et dont le poil est très apprécié et sert à faire de magnifiques tapis. En vue de La Paz, on remplace la locomotive du train par une autre locomotive à l'électricité, qui, pendant une heure, descend rapidement les montagnes, nous laissant voir et perdre de vue tour à tour La Paz, qui s'en trouve entourée et qui y est presque ensevelie.

La Paz est une ville très curieuse, d'aspect tout à fait original par le grand nombre des costumes multicolores des Indiens. Les femmes sont particulièrement intéressantes, portant toutes leur marmot dans un châle de couleur voyante, qu'elles attachent à leur cou; leur jupe se compose de plusieurs jupes superposées dont le nombre dépasse quelquefois sept... elles sont de toutes nuances, vert, jaune, bleu, rouge, fixées à la ceinture par des espèces de plis suffisamment hauts pour les retenir toutes, ce qui leur donne un tour tout à fait respectable.

Pour compléter le costume, elles ont sur la tête un petit chapeau de feutre gris, noir ou jaune et, lorsqu'elles vous rencontrent, elles vous saluent à la mode des « Señores ». Les rues de la Paz sont pour la plupart à pic et, pour les gravir, il faut de temps en temps se retourner pour reprendre haleine.

Cette ville a aussi son côté européen avec ses jardins, ses magasins et ses habitations. Les Filles de la Charité y ont une crèche, des vieillards des deux sexes, un orphelinat de garçons et de filles, un blanchissage et un repassage pour la ville où travaillent quarante employées, et une catégorie

d'Indiennes, habillées à la mode de leur pays, ce qui ne manque pas de charme.

A côté de l'hospice, une bienfaitrice a fait construire un asile pour quatre cents enfants.

Pour revenir à Puno, même trajet en chemin de fer et en petit bateau, l'*Inca*.

Cette fois, voyageant le jour, nous avons pu admirer les beautés du fameux lac Titicaca, dont les eaux diminuent, dit-on, au point d'inquiéter. Les rives sont très pittoresques ; beaucoup de petites habitations sont perchées sur le haut des montagnes, qui sont bien cultivées, et l'on distingue plusieurs clochers qui annoncent des villages ; ce n'est qu'une suite de paysages tout à fait champêtres et réellement gracieux. L'hôpital des Filles de la Charité est à l'extrémité de la ville de Puno. Pour arriver, la route est assez praticable. C'est un pays encore un peu primitif. Il y a beaucoup d'Indiens, mais plus sombres qu'à La Paz. On y voit quantité de troupeaux de lamas, jolies et gracieuses bêtes, dont la démarche fière a quelque chose du cerf ; ce sont les bêtes de charge, mais, quand on la leur donne trop lourde pour leurs forces, elles refusent et se couchent par terre. Il ne faut pas les tourmenter, car elles se vengent en vous jetant une salive qui fait des taches qu'on ne peut enlever. Leur fourrure est très belle, on en fait des tapis de tous genres, très estimés. C'est encore cet intéressant animal qui fournit le combustible de ce pays, qui est très recherché et se paye fort cher.

Nos sœurs se dévouent dans ce pays lointain, près de ces pauvres Indiens dont la misère est à l'égal de l'ignorance, et l'on peut dire en toute vérité qu'elles sont par leur zèle charitable la providence du pays. Elles ont également des classes pauvres, des orphelines et quelques pensionnaires.

C'est dans cette bonne petite famille que nous avons célébré la fête le Patronage de saint Vincent, et, quelques jours plus tard, de retour à Aréquipa, nous y avons la belle

fête de Noël, messe de minuit, grand'messe en musique par les orphelins et vêpres solennelles chantées alternativement par les orphelins et les orphelines.

Le lendemain, après avoir salué le respectable M. Duhamel, fait nos adieux à la bonne sœur Ficheux et à ses compagnes, nous partions pour Mollendo, où nous devons attendre le bateau pour le Chili.

Jetant un regard en arrière, revoyant par la pensée tout cet espace parcouru, le bien qui s'y répand et la place si grande et si belle qu'y tient notre chère communauté des Filles de la Charité, je ne pus qu'éprouver une grande satisfaction et remercier Notre-Seigneur des bénédictions dont il veut bien les couvrir.

(A suivre.)

---

## BOLIVIE

---

Nous donnerons d'abord quelques renseignements sur la Bolivie, puis sur la ville de Sucre, la capitale, d'où vient la lettre que nous allons citer.

La BOLIVIE, État de l'Amérique du Sud, est limité par le Pérou à l'ouest, le Brésil au nord et à l'est, le Paraguay et la République Argentine au sud, et le Chili au sud-ouest. Sa superficie est de 1 834 000 kilomètres carrés, c'est-à-dire environ deux fois plus étendue que celle de la France. La population est d'environ deux millions trois cents vingt-cinq mille habitants, dont deux cent cinquante mille Indiens (les autres créoles, nègres ou métis); capitale Sucre (Chuquisaca). Il se divise en huit départements : Chuquisaca, La Paz, Oruro, Potosi, Cochabamba, Santa-Cruz, Beni, Tarija.

La Bolivie est un haut plateau, dominé par deux chaînes volcaniques, dont les principaux sommets sont : le Nevado de Sorata (6 550 m.), le Sajama (6 415 m.). Au nord et à l'est s'étendent d'immenses plaines basses (*Yungas, Llanos*

et *Chaco boréal*). Au point de vue hydrographique, le plateau bolivien est remarquable par son Desaguadero, qui relie le lac Titicaca à la lagune de Pampa-Aullagas, et va se perdre dans la Cienaga de Coipasa. Le versant oriental est arrosé par la Madre de Dios et le Béni (bassin de l'Amazone), le Pilcomayo et le Vermejo (bassin du Paraguay). Le climat est varié, agréable à l'altitude de 3 000 mètres, chaud dans la région des Yungas (1 600 m.).

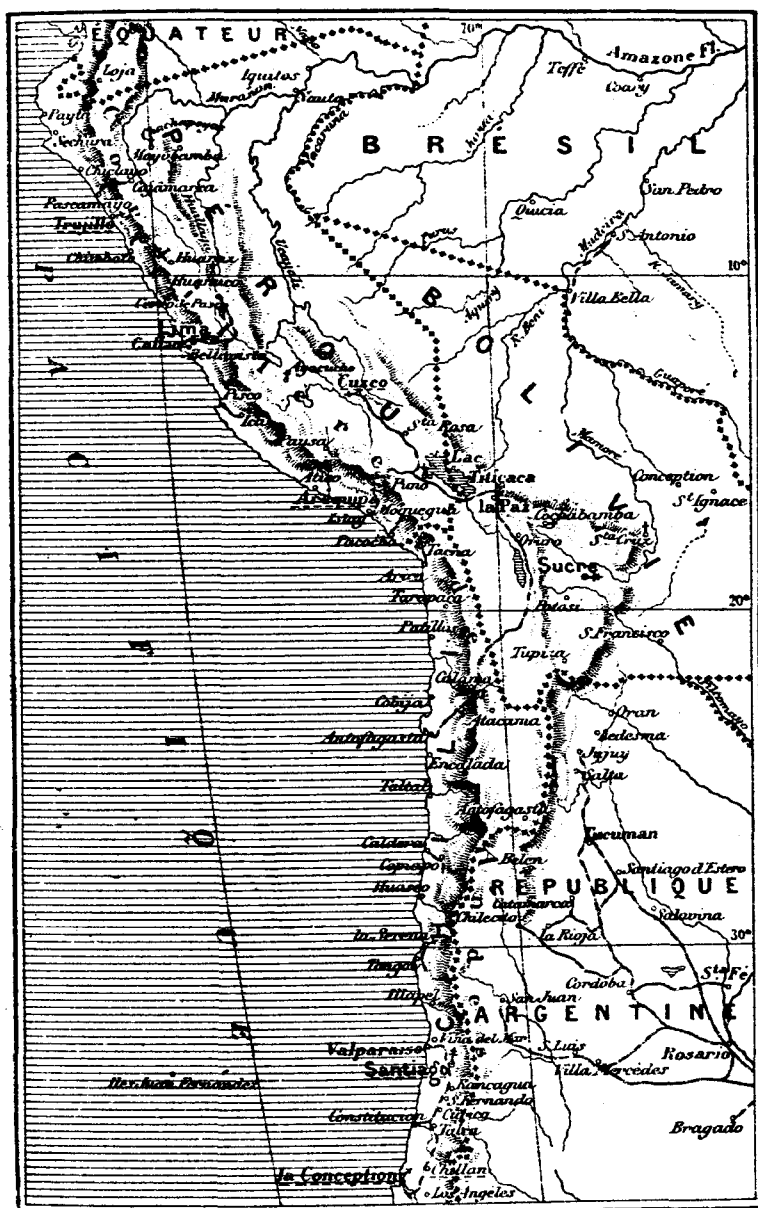
La constitution, républicaine depuis 1826, fut modifiée en 1828. Des lignes ferrées, de construction récente, mettent La Paz et Oruro en communication avec les ports du Pacifique.

Ce pays, sous le nom de Haut-Pérou, fit partie d'abord de la vice-royauté espagnole de Lima, puis de celle de Rio de la Plata. Il s'insurgea dès 1808, mais ne fut constitué comme État particulier qu'en 1825, par le congrès de Chuquisaca, après la victoire remportée par le général Sucre, à Ayacucho. Il a reçu son nom actuel en l'honneur de Bolivar.

En 1836, la Bolivie forma, avec le Bas-Pérou, une confédération, dont le général Santa-Cruz fut le président, mais qui ne dura que trois ans. En 1879, elle est entrée avec le Pérou dans une guerre contre le Chili, qui lui a dicté la paix en 1882, et qui occupe depuis ce temps les départements d'Atacama et de Méjillones, avec les ports servant de débouchés au riche plateau d'Atacama.

SUCRE, précédemment Chuquisaca, nommé aussi auparavant Charcas et La Plata, est la capitale de la Bolivie, chef-lieu du département de Chuquisaca, à 2 700 mètres d'altitude. Elle a reçu son nom du général Sucre dont on voulait honorer la mémoire. Sa population est d'environ 20 000 habitants.

Cette ville fut fondée vers 1529 par un des compagnons de Pizarre, sur les ruines d'une ancienne ville péruvienne. L'indépendance de la Bolivie fut proclamée à Chuquisaca



CARTE DU PÉROU, DE LA BOLIVIE ET DU CHILI

en 1825. Cette ville, alterna plusieurs fois avec La Paz, comme capitale de la Bolivie. C'est un archevêché.

Le général Sucre (José), dont la ville a pris le nom, fut un des libérateurs de l'Amérique espagnole. Né à Cumana, (Venezuela), 1793-1829, il battit, sous les ordres de Bolivar, les Espagnols à la Plata (1820), à Guayaquil et à Pichincha (1821), remporta, le 9 décembre 1824, la victoire décisive d'Ayacucho, et fut élu en 1825, président à vie du Haut-Pérou (Bolivie); il abdiqua en 1828 et périt assassiné.

*Lettre de M. CHOISNARD, Prêtre de la Mission,  
à M. A. FIAT, Supérieur général, à Paris.*

Sucre, le 27 juin 1908.

Ayant reçu votre lettre qui nous appelait à nous rendre à Sucre, en Bolivie, pour y prendre la direction d'un nouvel établissement, M. Dupeux et moi, nous avons fait nos adieux, et le samedi 16, nous partions de San-Salvador pour le port d'Acajutla. Ce n'est pas sans un certain serrement de cœur que nous avons quitté cette terre du Salvador, où, pendant quatre ans, nous avons travaillé.

Quand on quitte le centre Amérique pour se rendre dans l'Amérique du Sud, il faut avoir soin de ne prendre avec soi que de l'argent américain ou anglais. Les dollars ont cours partout, surtout jusqu'à Panama inclusivement. Depuis Panama jusqu'au Chili, c'est la livre sterling anglaise qui est le plus en usage. Le vapeur qui nous a pris du Salvador à Panama est le même que celui qui nous avait amenés il y a quatre ans, l'*Acapulco*, vieux bateau qui avait coulé quelques mois auparavant dans la radé de San-Francisco, et qui faisait son premier voyage après cet accident. Il a bien tenu la mer, et c'est un assez bon marcheur. Nous avons emmené avec nous un jeune Salvadorien, Vincent Garcia, qui se rendait à Cali (Colombie), pour commencer son séminaire interne. Grande consolation pour nous de

donner à la Compagnie un de nos élèves du cher séminaire de San-Salvador.

Nous arrivâmes sans encombre à Panama, le mardi 26 novembre. Le bateau qui devait nous conduire au sud était au port d'Ancon, mais ne devait lever l'ancre que le jeudi. Nous sommes descendus chez nos confrères de Panama, où nous avons été reçus avec la plus cordiale fraternité. Nous avons pu célébrer la fête de la Médaille miraculeuse à la maison de nos sœurs de San-Felipe. Les deux jours de notre séjour à Panama nous ont été bien utiles pour régler le passage de nos colis du bateau du nord au bateau du sud. Régulièrement, toutes les malles doivent être transportées du port d'Ancon à la ville de Panama, et revenir de la ville au port pour être embarquées sur un autre bateau. Moyennant des démarches auprès des autorités, nous avons obtenu que nos bagages passeraient directement de l'*Acapulco* sur le *Pérou*, bateau de la compagnie anglaise qui devait nous conduire à Mollendo.

Le jeudi matin, nous prenons le train qui nous menait au port d'Ancon, et, à midi, nous nous embarquons. Toutes les cabines se sont vite remplies, il y avait foule. Beaucoup de voyageurs revenaient de faire un tour en Europe et rentraient à l'Équateur ou au Pérou. Il y avait plusieurs Français, spécialement le ministre de France en Bolivie, qui allait à La Paz prendre possession de son poste, deux négociants qui se rendaient également à La Paz et deux explorateurs chargés par le gouvernement français de faire des études géographiques en Bolivie. Cette bonne compagnie nous a rendu moins monotone le voyage sur mer.

De Panama, nous avons filé sur Guayaquil. Après trois ou quatre jours de pleine mer, nous arrivions à l'immense embouchure du Guayas, que nous avons remontée jusqu'à la ville de Guayaquil. Le site est splendide, mais la chaleur est extrême. Nous sommes restés plus de deux jours en rade. Nous aurions désiré descendre à terre pour saluer

nos confrères, mais il était interdit de sortir du vapeur, sous peine d'être mis en quarantaine dans les ports du Pérou.

Nous sortons la nuit du port de Guayaquil. A un moment, petite panique, le vapeur venait de toucher le fond de sable. On nous rassure ; le bateau un instant arrêté reprend sa course. Sur les côtes du Pérou, la température devient très fraîche à cause des courants d'eau froide qui viennent du pôle antarctique. Les phoques se montrent par bandes, plusieurs baleines s'approchent de nous. En rade du port qui touche Trujillo, nous saluons de cœur nos confrères du séminaire. Nous arrivons au Callao, grand port du Pérou. La nuit approche. Un petit bateau nous prend pour nous conduire à terre.

Au Callao, nous trouvons, à 50 mètres du quai, le tramway électrique, qui, en une petite demi-heure, pour quelques centimes, nous conduit à Lima. A huit heures, nous arrivons à la maison du bon M. Mivielle.

Notre bateau ne doit repartir que huit jours après. Nous profitons de ce délai pour nous reposer dans la capitale du Pérou, si riche en souvenirs. Une dépêche du Visiteur, M. Fargues, nous annonce que M. Guillen, actuellement à Lima, va être des nôtres pour le nouvel établissement à Sucre. Nous voilà donc trois au départ pour Mollendo. Le quatrième, M. Salas, nous attend à Aréquipa.

Le 19 décembre, nous remontons sur le vapeur *Pérou*, et, après trois jours, nous arrivons au terrible port de Mollendo, où la mer est ordinairement démontée, et où le débarquement est périlleux. Ce jour-là, heureusement, la mer est assez calme. M. Fargues vient avec une petite embarcation nous trouver sur le *Pérou*. Il prend le bateau pour retourner au Chili. Nous n'avons que quelques minutes pour nous entretenir. Il est déjà tard, le train pour Aréquipa ne partira que le lendemain à midi. Les Filles de la Charité de l'hôpital de Mollendo nous reçoivent pour les quelques heures que nous avons à passer.



Après quelques difficultés pour nos bagages, tout est réglé au moment où le train commence son ascension de la Cordillère.

Nous sommes en terre ferme, mais en plein dans la montagne. En quelques heures, notre train est arrivé à 2 000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Vers cinq heures, nous entrons à Aréquipa. Nos confrères sont à la gare, et nous font une réception pleine d'affabilité. Le train de Puno doit partir le lendemain matin ; comme il n'y a que deux départs par semaine, nous décidons, M. Dupeux et moi, de ne pas attendre plus longtemps. MM. Guillen et Salas prendront le train suivant et nous rejoindront à La Paz.

Donc, le lendemain matin à six heures, nous voici de nouveau en chemin de fer. Le trajet d'Aréquipa à La Paz n'est pas banal ; pour certains tempéraments, il est même dangereux, à cause du mal de montagne, le *sorocho*, car le chemin de fer monte jusqu'à 5 000 mètres pour redescendre ensuite à Puno, au lac Titicaca à environ 4 000 mètres. On nous a conseillé de prendre quelques pilules d'antipyrine, nous nous en trouvons bien ; et, à huit heures du soir, nous débarquons pour nous réembarquer sur le petit vapeur qui traverse l'immense lac Titicaca. Il fait nuit noire. On nous donne une petite cabine, où nous dormons tant bien que mal, transis de froid. Au petit jour, nous sommes debout, battant la semelle pour nous réchauffer. C'est une délicieuse promenade sur l'eau. Elle dure jusqu'à deux heures de l'après-midi.

Nous voici arrivés au port de Huaqui, c'est la terre bolivienne.

Nous débarquons, et le train de La Paz est là, formé spécialement pour tous les passagers. Les bagages restent en douane ; il faudra, deux ou trois jours après, venir les chercher. Le train part, et, après deux heures, nous apercevons, dans les profondeurs pittoresques d'un grand ravin, la ville de La Paz, capitale actuelle. Le train à vapeur s'arrête sur

la hauteur, un train électrique peut seul faire le service, depuis l'Alto jusqu'à la ville. M. Devisse est à l'Alto avec plusieurs autres confrères. Tous les Lazaristes de Bolivie se saluent fraternellement. A la nuit tombante, nous arrivons au séminaire conciliaire. C'est un vieux bâtiment que remplacera bientôt un grand édifice dans un site plus élevé. C'est le 24 décembre; le lendemain, nous célébrerons la fête de Noël.

Nous devons rester plusieurs jours à La Paz pour organiser notre expédition jusqu'à Sucre. C'est la partie la plus pénible et la plus difficile du voyage qui va commencer. Il faut se munir de vêtements chauds, d'un bon *poncho*, sorte de couverture carrée, avec un trou au milieu pour passer la tête, d'un pardessus en caoutchouc, car c'est la saison des pluies. De plus, on doit prendre avec soi toutes les provisions de bouche, car dans les *postas* sur la route, on ne trouve rien. MM. Salas et Guillen nous rejoignent le 27.

Nous devons passer par Oruro; pour y arriver, nous aurons quelques heures de chemin de fer jusqu'à Patacamayo. Là, une diligence nous prend et nous conduit à Sicasica où nous dormons dans la *posada* à peu près convenablement. Au petit jour, nous remontons dans notre patache, nous en avons pour jusqu'à huit heures du soir. Et par quels chemins! C'est l'immense *pampa* tout imprégnée des pluies abondantes qui viennent de tomber ou tombent encore. Une providence spéciale nous a fait sortir de ces bourbiers épais et profonds. A la nuit noire, nous arrivons à Oruro. Où descendre? On nous a dit que les Pères franciscains nous recevraient, mais où demeurent-ils? et à cette heure comment oser se présenter? Nous entrons à l'hôtel américain; on nous fait grise mine; il vaut mieux chercher ailleurs; nous allons à l'hôtel de France, et nous soupçons. Pendant le repas, un bon Père franciscain était à notre recherche, il nous trouve; M. Devisse et moi, nous allons loger au couvent; ces autres messieurs, déjà installés à l'hôtel, nous re-

joindront le lendemain. Arrivés à Oruro le vendredi soir, nous avons été obligés d'attendre jusqu'au lundi, car nos bagages n'arrivèrent que le samedi après le départ du train, et, le dimanche, le chemin de fer ne marche pas.

M. Salas et un autre compagnon partirent dès le samedi matin pour Challapata, d'où se fait le voyage à dos de mule jusqu'à Sucre; ils arrangèrent notre expédition avec le curé de cette paroisse. Du reste, il était indispensable de rester au moins un jour à Oruro.

A Oruro comme à La Paz, on nous plaint d'entreprendre un voyage si long, si pénible et même si périlleux par le temps des pluies.

Le lundi, nous arrivons à Challapata, et le mardi matin, nous enfourchons nos mules, pour nous lancer dans la montagne à travers monts, vallées et *pampas*.

Vers midi, on rencontre la première *posta*, modèle de toutes celles que nous rencontrerons jusqu'à Sucre. Une simple cour de ferme, une ou deux grandes chambres en terre pour les voyageurs, quelques bancs de terre : c'est Aucacato, première station, tout le monde descend de dessus ses bêtes. On se refait un peu, la *posada* a de l'eau fraîche ou chaude, quelques œufs, de la soupe bien pimentée; nous y ajoutons quelques conserves.

Nous remontons à mule pour arriver le soir à six heures et demie, un peu moulus à l'autre *posada*, Levichuco. Nous avons fait plus de 12 lieues, cette première journée, et des lieues de plus de 6 kilomètres. MM. Dupeux et Guillen sont très fatigués et ne peuvent souper; la nuit leur rendra un peu de force pour repartir au lever du soleil. A notre réveil, nous trouvons la terre toute couverte comme d'un beau tapis blanc; l'eau est glacée. Levichuco est l'endroit le plus froid de la route. Nous allons après une longue montée d'une lieue traverser le point le plus élevé de la Cordillère : il fait froid, le vent souffle et cingle nos visages. Le mal de montagne, le *sorocho*, enlève à nos

bêtes une partie de leur force. Après la montée, la descente; il faut des efforts d'équilibre pour demeurer perché sur l'arrière-train de sa mule; parfois il faut mettre pied à terre, car l'animal ne peut traverser certains passages avec sa charge sur le dos. Vers une heure, nous arrivons à la *posta* Ancocagua, nous avons fait 8 lieues. Nous pourrions en marchant toute l'après-midi arriver à la ville de Macha; mais vu la fatigue de deux confrères, nous décidons de passer la soirée dans cette *posta*:

Le lendemain, nous allons à Macha, où le curé, qui nous attendait, nous reçoit aimablement. On est un peu mieux logé et nourri que dans les auberges de la route.

De Macha, où il fait relativement chaud, nous allons à Ocuré, bien haut perché, où le vent froid souffle plus fort. Le presbytère est trop étroit pour nous loger; nous nous installons à la *posta*, et le curé nous reçoit à sa table pour manger.

Encore deux jours de marche et nous arriverons au but de notre long voyage. Nous traversons les plus jolis sites; il y a quelques arbres, de la verdure et de délicieux ruisseaux aux eaux limpides. Le dimanche matin, nous quittons la *posta* de Challoma; en marchant bien, nous arriverons le soir à Sucre. Nous déjeunons très frugalement dans une ferme, à Mama-Huasi, et nous remontons une dernière fois sur nos mules, espérant bien n'en descendre qu'à Sucre. Vers deux heures, d'une hauteur, encore à près de 3 lieues de distance, nous apercevons la ville adossée à deux montagnes. Nous distinguons très bien le damier formé par les rues dessinées en lignes droites, perpendiculaires les unes sur les autres. La principale église, la cathédrale, au centre; le couvent des Oratoriens, l'église Saint-Augustin des Salésiens, sur la droite; Saint-Michel, Saint-François, Saint-Dominique, le Carmel, sur la gauche, et au sommet du damier, pour le couronner, le splendide couvent de la *Recoleta*, des Pères Franciscains espagnols. Nous saluons, émus, cette ville qui reçoit pour la première fois la visite

des enfants de saint Vincent de Paul. Mais il faut marcher, car il y a encore deux ou trois heures avant d'arriver. Après une heure de marche, nous apercevons à quelques centaines de mètres de nombreux cavaliers; on vient à notre rencontre: c'est Mgr Arrieta, le vicaire général, avec plusieurs curés



SUCRE (BOLIVIE). — LA CATHÉDRALE

Le séminaire est situé dans la rue de face, immédiatement après la cathédrale.

et chapelains, quelques Franciscains et Oratoriens, et un groupe de grands séminaristes. Nous mettons tous pied à terre; on nous reçoit avec une touchante cordialité. Nous avons encore près de 8 kilomètres à faire. A l'entrée de la ville, une voiture me prend avec un de mes confrères. Nous traversons toute la ville et arrivons à cinq heures au

couvent des Philippiens, l'oratoire de saint Philippe de Néri. Le vénérable prévôt, M. Belisario Beldadillo, doyen du chapitre métropolitain, nous reçoit avec une amabilité toute paternelle. Nous ne pouvons encore descendre au séminaire; il nous faudra, pendant une semaine, rester les hôtes de l'Oratoire; nous nous rappelons très naturellement les relations de saint Vincent avec les Oratoriens, nous restons dans les traditions de notre Père.

A peine étions-nous arrivés au salon, que le vénéré archevêque, Mgr Sébastien Pifféri, daigne venir nous souhaiter la bienvenue.

Mgr l'archevêque fit annoncer à tout le clergé une grande réunion de tous les prêtres et religieux au séminaire pour le samedi 18 janvier. Il veut rendre très solennelle cette circonstance où il confie la direction de son séminaire aux enfants de saint Vincent de Paul. Au jour et à l'heure indiqués, on se réunit dans la grande salle des Actes; étaient présents : Mgr l'archevêque; le doyen du chapitre, M. Belisario Belgadillo, et MM. les chanoines et curés, notamment, M. le chanoine Arrien, recteur du séminaire; Mgr le vicaire général Primo Arrieta; M. le ministre du séminaire Santos Vedia; plusieurs Pères Récollets, Oratoriens, Salésiens, et tous les élèves du séminaire conciliaire au nombre de quatre-vingts.

Mgr l'archevêque a prononcé le discours suivant :

« VÉNÉRABLE DOYEN DU CHAPITRE MÉTROPOLITAIN,  
« RESPECTABLES CURÉS ET PRÊTRES,

« Nous avons l'indicible consolation et la très agréable satisfaction de vous annoncer que ce qui a fait l'objet des plus vifs désirs, des aspirations constantes d'un grand nombre de prélats de cet archidiocèse, et spécialement de notre inoubliable prédécesseur, que nous ne pleurerons jamais assez, Mgr Miguel de los Santos Taborga, est aujourd'hui une très heureuse réalité. Que Dieu soit béni et loué! Notre

séminaire conciliaire tant aimé, ce jardin nécessaire et précieux où se placent, croissent, s'instruisent et se forment les jeunes Samuel appelés, choisis et destinés à la garde du sanctuaire, pour porter ensuite la connaissance du vrai Dieu à ceux qui l'ignorent, pour maintenir, pour préserver les hommes contre la corruption des erreurs et des vices, et les conduire avec tact et fermeté par les sentiers difficiles de la vertu et de la sainteté, ce jardin, dis-je, le voici entre les mains et sous la direction de jardiniers expérimentés qui le feront fleurir et fructifier surabondamment, nous n'en doutons pas.

« Les sages et généreux enfants de l'apôtre de la charité au dix-septième siècle, le célèbre et glorieux saint Vincent de Paul, accueillant avec une parfaite bonté les prières et supplications de notre vaillant et diligent vicaire général, docteur Primo Arrieta, et accédant à nos instances réitérées, supportant sans peur les privations et les dangers, triomphant avec grandeur d'âme des obstacles et des difficultés, entreprenant un long et pénible voyage, sont arrivés heureusement à cette capitale hospitalière, disposés et résolus à accepter la charge ardue et délicate, mais en même temps, noble, utile et méritoire, de l'éducation morale et de l'instruction scientifique de nos jeunes et courageux séminaristes.

« En les installant aujourd'hui solennellement dans cet établissement, objet de notre particulière prédilection, et en leur donnant formellement cette portion choisie de notre troupeau, en qui se placent toutes nos espérances dans le gouvernement difficile de notre immense archidiocèse, que la Providence divine nous a confié malgré notre insuffisance, nous agissons avec la conviction intime et assurée qu'ils sauront correspondre pleinement à la confiance que nous mettons en eux, et réaliseront jusqu'au bout, heureusement, les aspirations qui sont les nôtres et celles de tous.

« Avec cette flatteuse espérance, nous leur souhaitons la

plus cordiale bienvenue en notre nom, au nom du vénérable chapitre métropolitain, de MM. les curés, de tout le clergé de l'archidiocèse, et aussi de tous les habitants de cette illustre et distinguée capitale et de toutes les populations de l'archidiocèse, exprimant les vœux les plus ardents afin que leur séjour parmi nous soit prospère et durable, et qu'ils recueillent les fruits les plus excellents et abondants de leur sublime ministère.

« Avant de terminer, nous croyons de notre devoir de rendre les plus vives actions de grâces à M. le chanoine, docteur don Victor Arrien, qui, avec la meilleure volonté et la générosité la plus louable, a rempli la charge de recteur avec une entière satisfaction des élèves et de ses supérieurs, non seulement dans les dernières circonstances qui viennent de se passer, mais aussi antérieurement. Que Dieu le récompense comme il le mérite par l'abondance de ses célestes bénédictions.

« En même temps, nous exprimons aussi notre très vive reconnaissance au prêtre distingué, M. José Santos Vedia, pour la coopération active et expérimentée qu'il a prêtée à l'administration de cet établissement, dans les fonctions de ministre.

« Bien-aimés élèves et nos chers fils en Jésus-Christ, à vous aussi nous adressons une parole de satisfaction et de félicitation pour le bonheur que vous recevez d'avoir pour directeurs et professeurs des hommes si respectables et si habiles dans l'œuvre de l'éducation morale et de l'instruction scientifique de la jeunesse, laquelle appelée par Dieu, désire embrasser la carrière ecclésiastique, et se consacrer aux ministères sacrés. Nous vous exhortons à rendre à cet effet l'hommage de votre gratitude à Celui d'où procèdent tous les biens, et en même temps nous vous recommandons très instamment de correspondre dignement, et comme vous le devez pratiquement, par votre soumission, votre obéissance, votre respect et votre estime sincère, filiale et entière



à vos nouveaux directeurs et maîtres que la divine Providence vous a donnés. Aimez-les, respectez-les, et soyez-leur obéissants avec l'affection de fils aimants et de disciples reconnaissants, et soyez sûrs que de leur part, vrais pères et maîtres pleins de sollicitude, ils vous nourriront et fortifieront avec le pain substantiel de la piété et de la doctrine, afin qu'un jour vous soyez le soutien et la gloire de notre Église, l'honneur et l'ornement de notre patrie, la lumière du monde, le sel de la terre, les guides expérimentés, les conducteurs sagaces de l'humanité jusqu'au port de la bienheureuse éternité : *Fiat, Fiat!* — J'ai dit! »

Le nouveau recteur du séminaire, supérieur des Prêtres de la Mission, a pris ensuite la parole pour remercier Sa Grandeur, et a commenté la parole des rois mages : *Vidimus stellam ejus in oriente et venimus.*

Deux jours après, se sont ouverts, pour les deux sections, grand et petit séminaires, les saints exercices de la retraite de rentrée. Nous avons trouvé cinquante élèves au grand séminaire, et trente au petit. Je ne crois pas que dans toute l'Amérique latine il y ait un seul séminaire qui offre plus d'éléments de prospérité et de succès.

Au sortir de la retraite, nous avons ouvert les cours, et nous avons dû naturellement nous attribuer à chacun une bonne part de besogne. Chacun de nous a ses douze ou quinze classes par semaine, avec tout le reste du travail.

Nous venons d'achever le premier semestre, nous pouvons juger des fruits produits jusqu'à ce jour. Je crois que Dieu a béni notre œuvre; la piété règne parmi nos élèves, et les examens ont été, dans l'ensemble, excellents. Les deux chanoines, délégués par le chapitre pour assister aux séances, ont été très satisfaits.

La ville de Sucre reste toujours nominativement la capitale de la Bolivie, mais en fait la capitale est La Paz; Sucre est trop loin de toutes les communications. C'est une ville qui a conservé de bonnes habitudes de christianisme. Il y a

un grand nombre d'églises et de chapelles. Plusieurs communautés religieuses y sont établies : le couvent des Récollets a au moins vingt-cinq religieux ; les Salésiens ont un collège prospère ; les Oratoriens sont une dizaine. Il y a un couvent de Carmélites et un de Clarisses, l'hôpital et l'hospice sont dirigés par les Servantes de Marie, religieuses espagnoles ; les sœurs de Sainte-Anne, fondées par un de nos confrères italiens, ont un collège et un orphelinat. Le Jeudi saint, nous avons eu une preuve bien touchante de l'esprit chrétien de la population : tout le monde se rend aux reposoirs, et les soldats eux-mêmes y vont par groupes, en grand costume, ayant à leur tête les officiers.

La ville de Sucre n'a aucune industrie, elle vit d'exportation, aussi tout y est extrêmement cher. Pendant les mois de la saison sèche, de mai à novembre, les voitures peuvent venir jusqu'à Sucre. Mais pendant la saison des pluies, les chemins sont impraticables ; c'est à dos de mules et d'ânes que sont apportées les provisions.

La température est douce. Les nuits sont fraîches. Dans la journée, le soleil est assez ardent ; nous sommes toujours dans la zone tropicale, mais, d'autre part, il faut considérer que nous sommes à 3 000 mètres d'altitude. C'est un pays très sain ; on y peut craindre surtout les refroidissements.

Une grande partie de la population, même de la ville, est indienne. La langue officielle est l'espagnol ; mais le peuple parle la vieille langue des Incas, le *quichua*. Au séminaire, nous n'avons pas besoin de savoir cette langue, mais les prêtres sont forcés de la parler. Si jamais les Lazaristes viennent à donner des missions dans ce pays, ils devront savoir par-dessus tout l'idiome des Indiens.

Veillez agréer, etc.

Daniel CHOISNARD.

---

## PÉROU

---

M. DUHAMEL (Hippolyte).

A la date du 29 décembre 1908, Dieu a rappelé à lui M. H. Duhamel, lazariste, supérieur de la maison d'Aréquiqa. Il est mort dans cette ville, entouré de la considération universelle.

*Lettre de M. E.-F. LISSON, à M. A. MILON, à Paris.*

Lima, 16 janvier 1909.

... Je vous écris sous la douloureuse impression de la mort de notre vénérable maître et père M. Duhamel.

Les quarante prêtres qu'il laisse au Pérou, formés par lui avec les plus grandes difficultés, prouvent que son travail a été agréable à Dieu.

On le reconnaît. A Aréquiqa, on lui a fait des funérailles comme à un évêque; Monseigneur a voulu célébrer lui-même l'office à la cathédrale. A Lima, un évêque a célébré aussi ses funérailles; Mgr le délégué y a assisté, et partout, dans le diocèse d'Aréquiqa, on est encore à honorer son souvenir.

Je pense que d'Aréquiqa on vous enverra des nouvelles plus complètes.

*Lettre de la sœur M. FLEUTOT, Fille de la Charité, à la très honorée Mère KIEFFER, à Paris.*

Aréquiqa, casa de Huerfanos, le 10 janvier 1909.

... Le bon Dieu nous a envoyé une bien cruelle épreuve à la fin de l'année en appelant à lui le saint et si bon M. Duhamel. C'est une grande perte pour tout Aréquiqa qui le pleure, mais surtout pour notre maison qui profitait de ses soins si dévoués.

Je crois que notre vénérée sœur supérieure vous enverra quelques articles publiés après la mort de M. Duhamel, et

qui vous donneront une idée de la reconnaissance et de la vénération que grands et petits professent pour notre si regretté père spirituel.

Les obsèques ont été, ainsi que pour ma sœur Charasse, un triomphe. Le service solennel a eu lieu à la cathédrale avec autant de pompe que pour un président de la République. Monseigneur y assistait avec tout son chapitre et lui-même a donné l'absoute. Dans l'après-dîner, il est venu faire une visite de condoléance aux sœurs, et il nous a dit qu'il avait été grandement consolé en voyant l'empressement avec lequel son clergé, formé par M. Duhamel, tous ses anciens élèves occupant des places distinguées, soit dans la magistrature, soit dans l'armée, etc., sont venus rendre à leur vénéré maître des honneurs que son humilité n'aurait jamais pu supposer.

Pendant les trois derniers jours de sa maladie, qui ont été pour ainsi dire trois jours d'agonie, tant ce bon père a souffert, les prêtres ne l'ont pas laissé; ils se relevaient à tour de rôle, et ceux qui étaient au loin, sont venus pour ses funérailles. Je ne puis vous rendre ce que le cœur éprouvait de consolations en contemplant ces manifestations de reconnaissance. Ah! comme la vertu a de l'ascendant! Des hommes de tous les partis étaient présents à ces funérailles et l'on va ouvrir une souscription pour lui élever un monument comme à un bienfaiteur insigne. Voyez, comme le pieux et humble fils de saint Vincent est honoré par le peuple d'Aréquipa, qui le considère comme le saint Vincent de Paul de cette ville.

Pardonnez-moi de vous distraire de vos nombreuses occupations, mais j'ai pensé vous faire plaisir en vous donnant ces quelques détails, et c'était aussi un besoin pour mon cœur, de vous parler de celui à qui je dois aussi tant de reconnaissance pour tous les bons conseils et les sages avis qu'il m'a prodigués depuis que je suis ici.

Soeur M. FLÉTOT.

## NOS DÉFUNTS

---

### MISSIONNAIRES

19. Frère Bernils (Jean), coadjuteur, décédé à Puebla (Mexique), le 1<sup>er</sup> mars 1909; 83 ans d'âge, 58 de vocations.
20. Frère Del Rio (Martin), coadjuteur, décédé à Valdemoro (Espagne), le 25 mars 1909; 37, 12.
21. Frère Soulard (Benjamin), coadjuteur, décédé à Antoura (Syrie), le 28 mars 1909; 62, 42.
22. M. Rassat (Pierre), prêtre, décédé en Chine, en avril 1909; 32, 13.
23. M. Matamala (Valentin), prêtre, décédé à Figueras (Espagne), le 1<sup>er</sup> avril 1909; 70, 47.
24. M. Clavelin (Jules), prêtre, décédé à Rio de Janeiro (Brésil), le 7 avril 1909; 76, 53.
25. M. Maher (Michel), prêtre décédé à Malvern (Australie), 1909; 58, 33.

### NOS CHÈRES SŒURS

*Février 1909.*

- Joaquina Fernandez, décédée à l'Asile des aliénés de Valladolid, Espagne; 58 ans d'âge, 34 de vocation.
- Maria Limeres, Hôpital de Vitoria, Espagne; 27, 4.
- Carmen Prats, Hôpital des Femmes incurables de Madrid; 78, 58.
- Manuela Siller, Hôpital de Loja, Équateur; 62, 40.
- Marie Magno, Miséricorde de Mirabella, Italie; 57, 31.
- Marguerite Sabatier, Hôpital d'Angers, France; 67, 47.
- Marie Cabrié, Miséricorde de Pau, France; 51, 25.
- Maria Fassone, Maison communale de Sienne, Italie; 79, 52.
- Philomène Marvaldi, Hôpital de Sassari, Italie; 71, 45.
- Sophie Dardaillon, Maison de Charité de Clichy, France; 71, 51.
- Anne Leduc, Maison Saint-Vincent, de Lyon; 75, 47.
- Remigia Latorre, Hôpital de Reus, Espagne; 59, 15.
- Maria Ferrer, Collège de Carabanchel, Espagne; 32, 8.
- Agueda Gonzalez, Hospice de Tolède, Espagne; 62, 43.

Mars 1909.

- Annonciade Servant, Orphelinat de Galatina, Italie ; 73, 53.  
Alix Valette, Maison de Charité de Clichy, France ; 74, 51.  
Jeanne Fuhrmann, Maison centrale de Graz, Autriche ; 45, 25.  
Françoise Guilhon, Hôpital militaire de Rio de Janeiro, Brésil ;  
81, 60.  
Marie Officié, Maison centrale de Turin ; 65, 38.  
Marie Teórcia, Orphelinat de Santa-Quiteria, Portugal ; 33, 9.  
Bridget Giblin, Maison de Charité de Bullingham, Angleterre ;  
35, 13.  
Marie Houdier, Hôtel-Dieu de Châlons-sur-Marne, France ; 94, 76.  
Marie Colnard, Maison de Charité de Surgères, France ; 70, 44.  
Jeanne Ravary, Maison principale de Paris ; 84, 64.  
Jacquette Savières, Maison de Charité de Château-l'Évêque,  
France ; 69, 47.  
Maria Montanari, Hôpital de Gubbio, Italie ; 69, 42.  
Ursule Méricamp, Maison de Charité de Clichy, France ; 97, 76.  
Adèle Bessières, Maison de Charité de Château-l'Évêque ; 76, 56.  
Élisabeth Nenhuber, Hôpital Saint-Jean de Salzburg, Autriche ;  
58, 34.  
Franciska Galambos, Hôpital de Budapest, Hongrie ; 31, 15.  
Anne Skale, Hôpital d'enfants de Vienne, Autriche ; 25, 5.  
Marie Poligné, Hospice de Caudebec, France ; 60, 35.  
Marie Soulé, Maison Saint-Similien, à Nantes ; 83, 61.  
Marie Hartuis, Bienfaisance de Marseille ; 72, 47.  
Anne Genet, Maison centrale de Sienne ; 73, 53.  
Élisabeth Andrieux, Hôpital de Montauban, France ; 85, 63.  
Marie Desgouttes, Hôpital de Vichy, France ; 37, 16.  
Giulia Ciofi, Maison centrale de Sienne ; 29, 2.  
Anne Nemanic, Hospice des Incurables de Laibach, Autriche ;  
25, 1.  
Geronima Ibeas, Maison de San Diego de Valdemoro, Espagne ;  
81, 52.  
Catalina Ponseti, Bienfaisance de Valencia, Espagne ; 57, 37.  
Maria Baztan, Hôpital civil de Bilbao, Espagne ; 25, 1.  
Maria Porcar, Maternité de Madrid ; 73, 48.  
Antoinette Merly, Maison principale de Paris ; 51, 30.  
Marguerite Garnier, Maison de Charité de Montolieu ; 76, 55.  
Madeleine Hecquet, Orphelinat de Mustapha, Algérie ; 34, 15.  
Erminie Volta, Maison Saint-Joseph de Grugliasco, Italie ; 37, 15.  
Maria Servadei, Casa Pia de Livourne, Italie ; 53, 27.

- Alphonsine Barreau, Maison de Charité de Clichy, France; 69, 45.
- Thècle Zasadzinska, Hôpital de Sandomier, Pologne russe; 43, 17.
- Marie Villareal, École de Colon, Panama; 44, 18.
- Adèle Maubert, Maison de Charité, paroisse Sainte-Madeleine, à Rouen; 68, 43.
- Joséphine Giordano, Maison de Saint-Joseph de Grugliasco, Italie; 79, 50.
- Marie Bilière, Hôpital de Luçon, France; 50, 30.
- Maria Galibert, Maison de Charité de Château-l'Évêque, France, 68, 43.
- Eudoxie Jakmy, Maison centrale de Constantinople; 84, 57.
- Maria Ancizar, Hôpital de la Miséricorde de Tolède, Espagne; 79, 50.
- Maria Okorn, Hospice des Incurables de Vienne, Autriche; 21, 1.
- Jeanne Pintiaux, Maison de Charité de Vannes, France; 72, 48.
- Claire Veirat, Maison Saint-Jean-Baptiste de Marseille; 68, 50.
- Théophile Bellier, Maison de Zouck-Mikaël, Syrie; 73, 53.
- Claudine Bongrand, Hôpital de Grenoble, France; 82, 50.
- Joséphine Tholozan, Maison de Charité de Saint-Étienne, France; 83, 58.
- Joséphine Messenger, Hospice de Branne, France; 56, 33.
- Marie Maisons, Maison de Charité de Montolieu, France; 73, 53.
- Catherine Berger, Maison centrale de Naples, 81, 54.
- Thérèse Glass, Maison centrale de Turin; 60, 35.
- Marguerite Cerchio, Maison centrale de Turin; 51, 32.
- Françoise Asti, Maison centrale de Turin; 53, 34.
- Marie Badion, Maison Saint-Vincent de Lyon; 68, 43.
- Catherine Adelsberger, Hôpital Sainte-Agnès de Baltimore, États-Unis; 72, 46.
- Marguerite Goumy, Maison Notre-Dame-des-Douleurs, à Valparaiso, Chili; 63, 42.
- Marie Darrican, Maison de Charité de Montolieu, France; 82, 62.
- Leonina Poyart, Collège Saint-Vincent de Rio de Janeiro; 24, 6.
- Juana Borja, Hôpital de Quito, Équateur; 48, 25.
- Marie d'Eimar de Jabrun, Asile de Bourbon-l'Archambault, France; 73, 51.
- Léonie Lecoq, Hôpital de Libourne, France; 30, 12.
- Anna Tucker, Hôpital de Saint-Joseph, États-Unis; 25, 4.
- Madeleine Pfalzer, Hospice des aliénés de Baltimore, États-Unis; 59, 31.

- Jeanne Le Gros, Maison centrale d'Emmitsburg, États-Unis; 83, 55.  
Marie Martin, Miséricorde d'Albi, France; 62, 41.  
Paula Rump, Maison Saint-Vincent de Schonecken, Prusse Rhénane; 60, 42.  
Jeanne Lebœuf, Hôpital de Compiègne, France; 28, 9.

*Avril 1909.*

- Marguerite Noyland, Maison communale d'Emmitsburg, États-Unis; 75, 55.  
Charlotte Sabattier, Maison de Charité de Montolieu, France; 75, 55.  
Élisabeth Clot, Maison de Charité de Montolieu, France; 69, 51.  
Marie Colliard, Orphelinat Saint-Joseph de Giovinazzo, Italie; 82, 52.  
Rose Bianchi, Maison centrale de Turin; 88, 61.  
Jeanne Ghisalberti, Hôpital de Mendrisio, Italie; 63, 43.  
Johanna Filkorn, Hôpital de Nagytapolcsany, Hongrie; 40, 17.  
Rosina Domjan, École de Vespem, Hongrie; 38, 21.  
Françoise Verrier, Orphelinat Saint-Joseph de Constantinople; 80, 54.  
Catherine Gilquin, Orphelinat de Rochefort-sur-Mer, France; 74, 58.  
Joseph Sternath, Maison centrale de Graz, Autriche; 37, 10.  
Brigitte Smith, Hospice des aliénés de Baltimore, États-Unis; 86, 63.  
Matilde Garsabal, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro, Espagne; 31, 11.  
Maria Coll, Hôpital de Vich, Espagne; 56, 30.  
Josefa Arambarri, Hôpital de Vera de Navarre, Espagne; 39, 11.  
Madeleine Horla, Maison centrale de Cracovie, Autriche; 39, 15.  
Louise Gillet de Thorey, Maison de Charité persévérante Sainte-Clotilde, à Paris; 36, 9.  
Élisabeth Kramarck, Maison centrale de Cracovie, Autriche; 24, 3.  
Maria Gomez, Maison de Charité de Montolieu, France; 66, 40.  
Marie Bletzacher, Hôpital de Schwarzach, Autriche; 62, 43.  
Suzanne Godart de Bellongreville, Miséricorde de Nîmes, France; 77, 51.  
Marie Delvaux, Hospice de Tavel, Suisse; 70, 39.  
Agathe Müller, Hospice de Tavel, Suisse; 25, 4.



- Marie Le Bail, École de Soria, Espagne ; 38, 17.  
Maria Isureta, Hôpital de Lequeitio, Espagne ; 61, 33.  
Concepcion Caparros, Hospice des Enfants-Trouvés de Cordoue, Espagne ; 80, 55.  
Dominica Monedero, Hôpital d'Avila, Espagne ; 76, 48.  
Maria Pelliser, Hôpital central de Séville, Espagne ; 73, 46.  
Maria Benque, Hôpital civil de Versailles ; 65, 46.  
Marie Golob, Maison centrale de Graz, Autriche ; 25, 7.  
Marie Mathieu, Hôpital général d'Abbeville, France ; 63, 45.  
Marie Boucher, Hospice civil de Versailles ; 70, 43.  
Marie Delaporte, Ouvroir de Nogent-le-Rotrou, France ; 78, 50.  
Eulalia Garcia, École de Tomelloso, Espagne ; 20, 10 mois.  
Maria Vivas, Hôpital d'Aguilar, Espagne ; 74, 46.  
Angelina Guillen, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro, Espagne ; 64, 32.  
Ignacia Sanchez, Hôpital de Saint-François de Paule à la Havane, Ile de Cuba ; 75, 52.  
Rosalie Fleys, Maison centrale de Beyrouth, Syrie ; 81, 57.  
Angela Deguissepe, Maison centrale de Sienne ; 49, 24.  
Françoise Larnac, Hôpital d'Alençon, France ; 84, 61.  
Jeanne Noce, Hôpital de Bra, Italie ; 73, 45.  
Françoise Franzen, École de Budapest, Hongrie ; 69, 40.  
Marguerite Carré, Maison de Charité de Barcelone ; 74, 54.  
Clotilde Bory, Hôpital de Mollendo, Pérou ; 44, 22.  
Marianne Janszkiewicz, Choderkowce, Pologne russe ; 64, 39.  
Blandine Roux, Hôpital Saint-Éloi de Montpellier, France, 65, 42.  
Joseph Pregl, Hôpital de Marburg, Autriche ; 33, 6.  
Anne Pialat, Ouvroir de Jouy-s.-Morin, France ; 60, 35.  
Célestine Marmiesse, Maison de Charité de Fort-Dauphin, Madagascar ; 73, 51.  
Lucie Hall, Orphelinat Saint-Joseph de Richmond, États-Unis ; 80, 51.  
Maria Roschkar, Hôpital Saint-Étienne de Budapest, Hongrie ; 47, 18.  
Esperanza Garriga, collège de l'Immaculée-Conception de la Havane, Ile de Cuba ; 63, 45.  
Lucie Recchi, Maison centrale de Turin ; 69, 47.  
Albine Naëls, Hospice de Watten, France ; 47, 15.  
Anne Fauchoux, Maison Saint-Vincent, de Lyon ; 42, 21.  
Asuncio Cobos, Hôpital Saint-Barthélemy, à Lima, Pérou, 77, 40.

- Romana Arias, Hospice des Incurables, à Lima, Pérou; 74, 44.  
Jeanne Pillot, Maison Saint-Vincent, de Lyon; 66, 44.  
Anne Giordano, Asile de Revello, Italie; 33, 15.  
Marie Chaise, Hôtel-Dieu de Vichy, France; 34, 14.  
Pauline Boitroux, Maison de Charité, paroisse Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, à Paris; 25, 3.  
Marie Schiavi, Maison centrale de Turin; 87, 69.  
Marie Lacy, Orphelinat Sainte-Marie de Norfolk, États-Unis; 50, 32.  
Jesus Varas, Asile Gallecios de Guyaquil, Équateur; 64, 47.  
Élisabeth Mac-Mahon, Hospice des Enfants-Trouvés de Boston, États-Unis; 41, 9.  
Marie Laffaille, Maison de Charité de Clichy, France; 92, 64.  
Anne Simak, École de Némethbóly, Hongrie; 25, 7.  
Thérèse Marty, Maison de Charité de Montolieu, France; 68, 48.  
Marie Direz, Maison de Charité de Peteghem, Belgique; 79, 60.  
Marie Gros-Béguin; 45, 24.  
Marie Bonvier, Maison de Charité d'Orsay, France; 58, 31.
- 

## LA CONGRÉGATION DE LA MISSION PENDANT LA RÉVOLUTION

1788-1800

PAR M. GABRIEL PERBOYRE

GÉNÉRALAT DE M. FÉLIX CAYLA DE LA GARDE  
Dixième Supérieur général

### 23. *Filles de la Charité*

(Suite; voy. ci-dessus, tome 74, page 333.)

#### 12. Rentrée de la sœur Deleau à Paris

Après la liquidation de biens de la Communauté en novembre 1793, la sœur Deleau se retira au lieu de sa naissance, à Bray, en Picardie, où elle passa plusieurs années, en attendant, dans l'exercice des œuvres de la charité autant que pouvaient le permettre les circonstances, que des jours meilleurs se levassent pour la France.

Lorsque M. le Supérieur général de la Mission connut la retraite de la sœur Deleau, il lui écrivit et lui prorogea d'année en année, nous apprend M. Brunet dans sa circulaire du 1<sup>er</sup> novembre 1801, la supériorité dont elle avait été investie en 1790; ce fut aussi probablement M. Cayla qui la détermina à rentrer à Paris, sur la fin de l'été de 1797, alors que la religion catholique commençait à jouir d'un peu plus de liberté. Elle serait alors à même d'aider de ses conseils celles de ses compagnes qui avaient pu se maintenir dans leurs maisons, ou qui avaient cherché un asile dans la capitale. Dans les temps les plus difficiles, les Filles de la Charité n'avaient pas été destituées de tout secours spirituel, soit à Paris, soit dans les départements. Un assez bon nombre de prêtres, au risque de leur vie, s'étaient dévoués à l'exercice des fonctions de leur saint ministère sous différents travestissements; comme ils étaient sûrs d'être toujours bien accueillis par les Filles de la Charité et de pouvoir compter sur leur discrétion, c'était souvent dans leurs maisons qu'ils célébraient les saints mystères et qu'ils trouvaient un refuge assuré comme prétendus malades ou comme serviteurs. Un de leurs directeurs, Prêtre de la Mission, M. Philippe, ne craignit pas, pour soutenir ces Filles dans leur vocation et leur rendre les services qui dépendaient de lui, d'aller les visiter dans leurs divers établissements des départements, tout le temps que dura la tourmente révolutionnaire. Plusieurs autres Missionnaires, entre autres M. Daudet, ancien procureur de Saint-Lazare, ne manquèrent pas de leur être utiles de tout leur pouvoir.

### 13. Projet dangereux pour l'œuvre de saint Vincent

La sœur Deleau, à son retour à Paris, se logea rue des Maçons-Sorbonne, sur la paroisse Saint-Sulpice. Déjà parvenue à un âge avancé — soixante-douze ans, — elle s'adjoignit quelques compagnes qui ne tardèrent pas à profiter

de la confiance dont elle les honora et à prendre un trop grand ascendant sur son esprit dans le gouvernement de la Compagnie ; ces confidentes furent surtout la sœur Chouilly et la sœur Fernal, dont elle fit ses secrétaires. Dans ces commencements, il n'y avait pas de conseil organisé conformément à la pratique suivie avec fidélité dans la Communauté depuis que saint Vincent en avait posé le fondement. Ce mode d'administration, qui n'admettait aucun contrôle, accommodait fort bien les secrétaires et les sœurs désireuses de vivre à leur guise ; aussi ne négligèrent-elles rien pour se maintenir dans cette position et conserver leur influence.

Un assez bon nombre de sœurs dispersées par toute la France vinrent, au nombre de plus de deux cents, se replacer en peu de temps sous l'autorité de leur ancienne Supérieure et furent envoyées dans les établissements où se faisaient sentir les besoins les plus urgents. La sœur Deleau put même se charger de quelques nouveaux établissements, de sorte, qu'avant la reconstitution légale de la Communauté, les sœurs se trouvaient en possession à peu près de deux cents maisons.

M. Philippe, qui jouissait à si juste titre de l'estime et de la confiance des sœurs, s'empressa de se mettre à leur disposition pour tous les services qu'elles pouvaient réclamer de son ministère ; mais celles qui visaient à l'indépendance eurent recours de préférence aux ecclésiastiques de la paroisse Saint-Sulpice, qui, l'eussent-ils voulu, n'auraient pu leur imprimer la direction qui convenait à leur vocation. D'ailleurs, comme il n'y avait pas de conseil organisé, l'action et l'influence de M. Philippe se trouvaient nulles sur les déterminations des sœurs placées à la tête de la Communauté. Et cependant, si jamais il fut une circonstance importante qui présentât la nécessité indispensable de prendre et de suivre les avis d'un Missionnaire rempli de l'esprit de saint Vincent pour faire disparaître les abus qui s'étaient

comme inévitablement introduits, réformer des habitudes incompatibles avec la vie commune, rétablir l'uniformité tant recommandée par le saint Fondateur, faire pénétrer dans tous les membres l'esprit de leur saint état, c'était bien surtout à cette époque de la restauration de la Compagnie. Mais l'amour de ses aises, le désir de la domination, l'esprit d'indépendance firent fouler aux pieds tous ces puissants motifs. Quelques sœurs insinuèrent même la pensée de se soustraire à la juridiction du Supérieur général de la Congrégation de la Mission et de prendre pour leur supérieur un ecclésiastique séculier, qui leur serait assigné par l'archevêque de Paris. La sœur Deleau, sachant trop bien qu'un semblable projet révolterait la conscience de toutes les sœurs, le repoussa et ne permit pas qu'on lui donnât suite au moins pour le moment.

Mais le Seigneur se joua de toutes ces tentatives qui auraient sapé par la base l'œuvre de saint Vincent. Même alors qu'elles étaient appuyées par le grand homme aux projets duquel rien ne semblait mettre obstacle, elles échouèrent; la puissance et l'autorité de Napoléon I<sup>er</sup> furent paralysées par la résistance passive de quelques humbles Filles de la Charité.

La triste expérience du malaise profond qu'éprouva en cette occasion la Communauté, en se voyant privée forcément de la direction de son supérieur naturel, fut un grand enseignement.

On dirait que la digne coopératrice de saint Vincent dans l'institution de la Compagnie des Filles de la Charité entrevoyait les tentatives qui seraient faites un jour. Que d'instances Mlle Le Gras ne fit-elle pas auprès de saint Vincent pour l'engager à les mettre sous l'obéissance perpétuelle du Supérieur général de la Mission. Les témoignages abondent à ce sujet et il est surprenant qu'après tant de bouleversements et la dispersion d'une grande partie des écrits de Mlle Le Gras, on possède encore un grand nombre de

pièces qu'il est facile de rappeler. Pour l'intelligence de ces documents, disons un mot des démarches que fit saint Vincent auprès de l'archevêque de Paris pour obtenir l'approbation de la Compagnie des Filles de la Charité.

Treize ans après l'institution de la Compagnie<sup>1</sup>, lorsque bon nombre de ces Filles étaient occupées dans les paroisses de Paris et que déjà plusieurs étaient envoyées dans différentes villes du royaume, saint Vincent adressa, en 1646, un mémoire à l'archevêque de Paris, Mgr Jean-François de Gondi, à l'effet d'obtenir l'érection de cette société en confrérie. Il accompagna sa requête du règlement en usage dans la Communauté, dont il sollicitait l'approbation. Monseigneur fit droit à sa requête le 20 octobre 1646, et le roi accorda ses lettres patentes, qui durent être soumises à l'enregistrement du Parlement. Le secrétaire de Méliand, procureur du Parlement, ayant égaré ces pièces constitutives de l'établissement, une requête nouvelle dut être adressée à l'archevêque de Paris, qui alors était Mgr François de Paule, cardinal de Retz.

Dans l'intervalle, Mlle Le Gras avait réfléchi sur le sens de la première requête et de la première approbation. Or, dans le projet de statuts et de règlement présenté en 1646, saint Vincent, toujours humble, avait remis la conduite de la Compagnie, qu'il avait fondée et dirigée seul jusqu'à ce jour avec Mlle Le Gras, à la discrétion de l'archevêque. Il y était dit en effet que, pour l'élection de la Supérieure, l'assemblée serait présidée par un ecclésiastique « député de Monseigneur de Paris pour la direction desdites filles et veuves », que la Supérieure aurait l'entière direction de la confrérie « avec le susdit ecclésiastique » ; que pour admettre ou envoyer des sœurs, elle devrait *prendre son avis* et en *conférer avec lui* ; que toutes, enfin, seraient tenues « de rendre obéissance, en ce qui regarderait leur conduite,

1. Ce fut le 29 novembre 1633, que saint Vincent confia les trois premières filles à Mlle Legras.

à l'ecclésiastique, député pour la direction de la Compagnie ».

Jean-François de Paule de Gondi, ou plutôt le cardinal de Retz, qui avait donné la première approbation comme coadjuteur et vicaire général de son oncle, avait naturellement nommé le fondateur Vincent de Paul, directeur de la Compagnie, sa vie durant. Mais si la nomination du directeur demeurait abandonnée à la volonté de l'archevêque de Paris, celui-ci ne pouvait-il pas, après la mort de saint Vincent, soustraire les Filles de la Charité à la conduite du Supérieur général de la Mission? Et alors, détachées du tronc où elles avaient pris naissance, où elles avaient si longtemps puisé la vie, ne finiraient-elles pas, comme un rameau séparé de l'arbre qui le nourrissait, par se dessécher ou du moins, comme un ruisseau détourné de sa source, par prendre une direction différente au grand détriment d'elles-mêmes et des pauvres? Mlle Le Gras le craignit et elle réclama aussitôt dans ses fréquentes conférences avec saint Vincent contre les dispositions du mémoire. Elle ne s'en tint pas là, et on peut dire même qu'elle le harcela par ses lettres jusqu'à ce qu'elle eût l'assurance que la Communauté et ses filles resteraient toujours sous la direction du Supérieur général de la Mission. En novembre 1647, elle lui écrivait : « Il m'a semblé que Dieu a mis mon âme dans une grande paix et simplicité à l'oraison très imparfaite de ma part que j'ai faite sur la nécessité que la Compagnie des Filles de la Charité soit toujours successivement sous la conduite que la divine Providence leur a donnée, tant pour le spirituel que pour le temporel, en laquelle je pense avoir vu qu'il serait plus avantageux à sa gloire que la Compagnie vînt à manquer entièrement que d'être en une autre conduite puisqu'il semble que ce serait contre la volonté de Dieu. Les marques, ajoutait-elle, sont qu'il y a sujet de croire que Dieu inspire et fait connaître sa volonté pour la perfection des œuvres que sa bonté veut faire, au commen-

cement qu'il fait connaître ses desseins ; et vous savez, Monsieur, qu'au commencement de celui-ci, il a été proposé que le temporel de ladite Compagnie, si elle venait à manquer par malversation, retournerait à la Mission, à ce qu'il fût employé pour l'instruction du peuple des champs. Il me semble que, si votre charité a entendu ce que je crois vous avoir dit en la personne de saint Pierre, c'était sur cette charité qu'il voulait édifier cette Compagnie, qu'elle persévérerait au service qu'elle lui demande pour l'instruction des petits et le soulagement des malades. »

Saint Vincent, quoique persuadé de la nécessité de maintenir la communauté des Filles de la Charité sous la direction de la Compagnie qui lui avait donné naissance, afin de la conserver par là dans l'esprit de sa vocation et la mettre à même de continuer les œuvres que lui avait confiées la divine Providence, répugnait toujours à solliciter la direction perpétuelle des sœurs, ne pouvant se persuader que l'autorité diocésaine eût jamais la pensée de les soustraire à l'autorité du Supérieur général de la Mission. D'autre part, dans sa sollicitude maternelle pour ses enfants, Mlle Le Gras ne pouvait se tranquilliser tant qu'elle entrevoyait la possibilité d'un changement de direction ; aussi, quand il fut question d'une seconde requête, lorsque la première eût été perdue, elle revint à la charge et écrivit encore, au commencement de 1651 ; comme il suit : « Le terme si absolu de dépendance de Monseigneur ne nous peut-il point nuire à l'avenir, donnant liberté de nous tirer de la direction du Supérieur général de la Mission ? N'est-il pas nécessaire, Monsieur, que par cet Établissement votre charité nous soit donnée pour directeur perpétuel ? Et ces règlements qui nous doivent être donnés, est-ce l'intention de Monseigneur que ce soit ceux marqués en suite de la requête ? Cela requiert-il un acte à part, ou bien en veut-on former d'autres, puisqu'il en fait mention séparément ? Au nom de



Dieu, Monsieur, ne permettez pas qu'il se passe rien qui donne tant soit peu jour de tirer la Compagnie de la direction que le Seigneur lui a donnée, car vous êtes assuré qu'aussitôt ce ne serait plus ce que c'est, et les pauvres malades ne seraient plus secourus, et ainsi je crois que la volonté de Dieu ne serait plus parmi nous. »

Quelles furent les réponses de saint Vincent à la supérieure des Filles de la Charité, nous l'ignorons; mais toujours est-il que les alarmes redoublaient dans son âme tant qu'elle ne voyait pas la requête rédigée conformément à ses vues, et que ses appréhensions au sujet du directeur ne se trouvaient pas complètement dissipées. Cette même année 1651, le 5 juillet, elle fit encore parvenir à saint Vincent une seconde lettre qui n'est guère que la reproduction d'une autre sans date, mais qu'on a lieu de croire antérieure.

Cette lettre concerne trois objets : 1° sa démission de supérieure; 2° la demande d'un règlement écrit et son interprétation; 3° la dépendance de la Compagnie des Filles de la Charité du Supérieur général de la Mission. Nous ne transcrivons que ce qui regarde le troisième article.

« Il est à croire, disait Mlle Le Gras, que la légèreté et la faiblesse de l'esprit ont besoin d'être aidées par la vue de quelque établissement solide, pour surmonter les tentations qui leur arrivent contre leur vocation.

« Et le fondement de cet établissement, sans lequel, il est, ce semble, impossible que ladite Compagnie puisse subsister, ni que Dieu en tire la gloire qu'il y a apparence vouloir lui être rendue, est la nécessité que ladite Compagnie a d'être érigée, soit sous le nom de Compagnie ou celui de Confrérie, entièrement soumise et dépendante de la conduite du très honoré général de MM. les vénérables Prêtres de la Mission, du consentement de leur Compagnie, pour, y étant agrégées, être participantes du bien qui s'y fait, à ce que la divine bonté par les mérites de Jésus-Christ et les prières de la sainte Vierge leur fasse la grâce de vivre de

l'esprit dont sa bonté anime ladite honorable Compagnie.

« Voilà, mon très honoré Père, les pensées que je n'ai osé vous céler, les remettant entièrement au jugement que Dieu voudra que votre charité en fasse, ainsi que sa bonté m'a fait la grâce de faire depuis vingt-six ans, que sa miséricorde m'a mise sous votre sainte conduite pour faire sa très sainte volonté, me faisant en la manière qu'il sait que je dois être toute ma vie,

« Mon très honoré Père, votre très humble fille et très obligée servante.

« LOUISE de MARILLAC. »

La fin de cette lettre ne diffère de celle qui ne porte pas de date que par la demande faite par Mlle Le Gras, dans celle sans date, que la Compagnie des Filles de la Charité soit entièrement soumise et dépendante du Supérieur général de la Mission pour être seulement participante du bien qui s'y fait, et *du mérite des actions, sacrifices et prières des Missionnaires*. Dans celle que nous venons de reproduire, Mlle Le Gras réclame de plus cette soumission et dépendance du Supérieur général de la Mission pour que sa Compagnie participe au bien qui se fait à la Mission, et *vive de l'esprit dont sa bonté anime ladite Compagnie de la Mission*; motif plus pressant encore en faveur de cette soumission et dépendance.

Frappé de la sagesse de ces observations, saint Vincent rédigea en ce sens sa seconde requête. Mais, avant de passer outre, notons que les sœurs qui avaient la pensée de soustraire leur Communauté à la direction du Supérieur général de la Mission, ne visaient à rien moins qu'à introduire dans la famille qui les avait adoptées un esprit tout différent de celui que nous voyons ici Mlle Le Gras s'efforcer d'introduire et dont elle voulait animer sa Compagnie. Donc dans sa seconde requête<sup>1</sup>, saint Vincent demanda au

1. Nous n'avons plus cette seconde requête qui ne nous est connue

cardinal de Retz, avec une approbation **nouvelle** de la Compagnie et de ses **statuts et règlements**, de lui donner pouvoir à lui et à ses successeurs, généraux de la Congrégation de la Mission, de la diriger, sous l'autorité des archevêques de Paris. En conséquence, le 18 janvier 1655, le cardinal de Retz, alors à Rome, transmet au Supérieur général de la Mission l'acte d'approbation, dont nous reproduisons les points principaux :

« Jean François-de-Paule de Gondy, cardinal de Retz, archevêque de Paris à tous ceux qui ces présentes lettres verront : Salut. Notre très cher et bien aimé Vincent de Paul, Supérieur général de la Congrégation de la Mission, nous a exposé qu'une des principales fonctions des prêtres de ladite Congrégation étant d'établir la confrérie de la Charité... ainsi qu'il paraît par l'érection de ladite Congrégation faite par le pape Urbain VIII, et par les règles de ladite Congrégation approuvées par feu Mgr l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondy, comme délégué du Saint-Siège pour approuver lesdites règles... Mais d'autant que l'expérience a fait voir que les dames de condition de ladite confrérie avaient difficulté de porter les vivres qu'il fallait auxdits pauvres malades, etc..., *ladite Congrégation de la Mission... a disposé des filles et veuves pour s'employer aux choses plus basses qu'il faut exercer envers lesdits malades*; et, à cet effet, les a fait vivre ensemble dans une maison à ce destinée, sous la direction de Demoiselle Louise de Marillac... laquelle les instruit dans la piété, les dresse à bien servir les malades, à faire et administrer les médicaments, etc.; et, enfin, à toutes les bonnes œuvres auxquelles elles peuvent être utiles, le tout de l'avis et par la direction dudit exposant, auquel nous en donnâmes la direction sa vie durant; et pour ce que ladite approbation... a été égarée par malheur..., ledit suppliant a que par la mention qui en est faite dans l'approbation du cardinal de Retz.

été obligé de recourir à nous, à ce qu'il nous plût d'approuver derechef ladite confrérie tout de nouveau et les statuts et règlements d'icelle contenus, *et de donner pouvoir audit exposant et à ses successeurs, généraux de ladite Congrégation de la Mission, de diriger ladite confrérie* sous notre autorité et juridiction et de nos successeurs archevêques de Paris.

« A ces causes, voulant favoriser une si bonne œuvre... nous avons de rechef érigé et érigeons, par ces présentes, tout de nouveau, l'assemblée desdites filles et veuves dans notre diocèse, en confrérie ou société particulière, *sous le titre de servantes des pauvres de la Charité...*, à la charge que ladite confrérie sera et demeurera à perpétuité sous notre autorité et dépendance et de nos successeurs archevêques de Paris, et dans l'exacte observance des statuts et règlements ci-après spécifiés, lesquels nous avons derechef approuvés et approuvons par ces présentes. Et d'autant que Dieu a béni le travail que notre dit cher et bien-aimé Vincent de Paul a pris pour faire réussir ce pieux dessein, nous lui avons derechef confié et commis, et par ces présentes, *confions et commettons la conduite et direction de la susdite société et confrérie, sa vie durant, et, après lui, à ses successeurs, généraux de ladite Congrégation de la Mission.* »

« Donné à Rome, le dix-huitième jour de janvier 1655.

« Signé : le Cardinal de RETZ,  
« Archevêque de Paris. »

Le roi délivra ensuite des lettres patentes, à la société et confrérie approuvée par le cardinal de Retz, en novembre 1657. Ces lettres furent enregistrées au Parlement, le 10 décembre 1658 ; et dix ans après, le 8 juin 1668, à la requête de la Supérieure, des officières et de toute la Communauté, la Congrégation des Filles de la Charité reçut approbation et confirmation de l'autorité apostolique en vertu des lettres délivrées par Louis de Vendôme, légat du Saint-Siège en

France. Anne d'Autriche, d'après une de ses lettres qui nous a été conservée, était intervenue auprès du Saint-Siège pour faire nommer les Supérieurs généraux de la Mission directeurs perpétuels de la Compagnie des Filles de la Charité.

Aussi le pape Pie VI, dans son bref du 30 novembre 1804, par lequel il substitue M. Sicardi à M. Brunet dans l'office de Vicaire général de la Congrégation de la Mission, reconnaît-il *que le gouvernement et la direction de la Compagnie des Filles de la Charité sont attachés à l'office de Supérieur de la Congrégation de la Mission*, ou en d'autres termes, que le Supérieur de la Mission, quel qu'il soit, a dans ses attributions le gouvernement et la direction des Filles de la Charité.

Mlle Le Gras, nous l'avons vu, priaît saint Vincent de prendre des précautions pour que sa Compagnie conservât toujours la même direction; le saint instituteur, convaincu comme elle de cette nécessité pour que les Filles de la Charité conservassent par là l'esprit de leur vocation, non seulement accéda à ses désirs, mais prit également les mêmes précautions du côté des Missionnaires, afin que sous aucun prétexte, même d'un plus grand bien, ils n'eussent la pensée de délaissier la conduite de la Compagnie des Filles de la Charité. Aussi est-ce pour cette raison que, au chapitre onzième de leurs Règles communes, il leur marque que, malgré le refus qu'ils doivent faire de la direction des religieuses afin de pouvoir s'adonner tout entiers aux missions et à leurs autres œuvres, « cependant, *la Congrégation de la Mission est députée pour conduire les Filles de la Communauté de la Charité*, comme il se prouve par les actes de leur institution ». Un Missionnaire, M. de la Fosse, sollicité par des religieuses à entendre leurs confessions, avait prié saint Vincent de lui permettre de se rendre à leurs désirs, lui alléguant ce qui se faisait pour les Filles de la Charité. Mais dans sa lettre du 1<sup>er</sup> février 1660, le

saint instituteur profita de cette occasion pour lui exposer quelques motifs de la différence dans la manière d'agir de la Compagnie avec les unes et avec les autres. D'abord, répondait-il, les Filles de la Charité ne sont pas des religieuses, mais des Filles séculières, des personnes de paroisse sous la conduite des curés, dans tous les lieux où elles sont établies. « Et si nous avons poursuivi, dit-il, la direction de la maison où elles sont élevées, c'est parce que la conduite de Dieu pour donner naissance à leur petite Compagnie s'est servie de la nôtre, et vous savez que des mêmes choses que Dieu emploie pour donner l'être aux choses, il s'en sert pour les conserver. »

Il ajoutait : « 2° Notre petite Compagnie s'est donnée à Dieu pour servir le pauvre peuple corporellement et spirituellement, et cela dès son commencement ; en sorte qu'en même temps qu'elle a travaillé au salut des âmes par les missions elle a établi un moyen de soulager les malades par les confréries de Charité, ce que le Saint-Siège a approuvé par les bulles de notre institution. Or, la vertu de miséricorde ayant diverses opérations, elle a porté la Compagnie à différentes manières d'assister les pauvres ; témoin le service qu'elle rend aux forçats des galères et aux esclaves de Barbarie ; témoin ce qu'elle a fait pour la Lorraine en sa grande désolation et depuis, pour les frontières ruinées de la Champagne et de la Picardie, où nous avons encore un frère incessamment appliqué à la distribution des aumônes. Vous êtes vous-même témoin, Monsieur, des secours qu'elle a portés au peuple des environs de Paris, accablé de famine et de maladie, en suite du séjour des armées. Vous avez eu votre part à ce grand travail, et vous en avez pensé mourir ainsi que beaucoup d'autres, qui ont donné leur vie pour la conserver aux membres souffrants de Jésus-Christ, lequel en est maintenant leur récompense et sera la vôtre. Les Dames de la Charité de Paris sont encore autant de témoins de la grâce de notre vocation pour contribuer

avec elles à quantité de bonnes œuvres qu'elles font et dedans et dehors de la ville.

« Cela posé, les Filles de la Charité étant entrées dans l'ordre de la Providence comme un moyen que Dieu nous donne de faire par leurs mains ce que nous ne pouvons pas faire par les nôtres en l'assistance corporelle des pauvres malades et de leur dire par leur bouche quelques mots d'instruction et d'encouragement pour leur salut, nous avons aussi obligation de les aider à leur propre avancement en la vertu, pour se bien acquitter de leurs exercices charitables.

« Il y a donc cette différence entre elles et les religieuses, que les religieuses n'ont pour fin que leur propre perfection, au lieu que ces filles sont appliquées comme nous au salut et au soulagement du prochain ; et si je dis avec nous, je ne dis rien de contraire à l'Évangile, mais fort conforme à l'usage de la primitive Église, car Notre-Seigneur prenait soin de quelques femmes qui le suivaient, et nous voyons dans le Canon des apôtres qu'elles administraient les vivres aux fidèles, et qu'elles avaient relation aux fonctions apostoliques. » Voilà ce qu'écrivait saint Vincent.

Mais si, dans l'intrigue dont nous avons parlé plus haut, les deux ou trois Filles de la Charité qui s'en étaient établies les « meneuses » comme on les appelait dans la Communauté, ne connaissaient pas les intentions de saint Vincent et de leur vénérable Mère, aussi formellement exprimées que nous venons de le voir, la formule de leurs vœux et leurs saintes Règles auraient dû être plus que suffisantes pour les détourner d'un projet qui ne tendait à rien moins qu'à la ruine de leur Compagnie. La formule de leurs vœux mentionne en effet expressément la promesse *d'obéissance au vénérable Supérieur de la Mission* ; et les Règles marquent : « qu'elles obéiront au Supérieur général de la Mission, comme étant Supérieur de leur Compagnie, et à ceux qu'il aura désignés pour les diriger ou visiter ». Il suit de là que leur direction dans l'esprit qui a dirigé leur saint

instituteur, ou, en d'autres termes, que la persévérance dans la vocation où les a appelées le Seigneur, emporte leur direction par les Missionnaires.

Malgré les garanties obtenues par Mlle Le Gras et malgré celles qui furent prises par le saint Instituteur pour rendre indissolubles les liens qui unissent ses deux familles spirituelles, la divine Providence a permis que les « meneuses » réussissent en partie dans leur entreprise. L'on sait et nous aurons à raconter quelles en ont été les suites funestes pour la Communauté pendant cette courte période, et ce qu'il a fallu de sagesse, de prudence et longanimité dans les Supérieurs légitimes pour rétablir la paix, l'union des cœurs et le véritable esprit de saint Vincent dans le corps entier. C'est là un fait constaté dans l'*Épître dédicatoire* au Vicaire général de la Mission, au commencement du recueil des Conférences de saint Vincent, imprimé en 1821, par les sœurs supérieure, assistante, économice et officière de la Communauté, lesquelles avaient été témoins de la perturbation que le changement de direction avait produite dans le sein de la famille.

Il y est dit :

« Nous nous faisons un devoir de publier hautement que la Compagnie des Filles de la Charité a des obligations infinies aux Prêtres de la Mission, et qu'elle ne peut se maintenir dans son premier esprit qu'autant qu'elle demeurera dans la dépendance et la soumission des successeurs de saint Vincent de Paul. Une funeste expérience nous a prouvé combien il était dangereux de s'en écarter. Mais grâces en soient rendues au Seigneur : vos touchantes bontés, Monsieur et très honoré Père, ont ramené tous les cœurs, qui n'en font qu'un pour l'attachement inviolable et l'obéissance sans bornes qu'ils vous ont voués.

« Et nous en particulier, qui, par les charges que la Providence nous a confiées, sommes en ce moment l'organe de toutes nos sœurs, nous nous estimons heureuses de



vous offrir l'hommage du profond respect et de la parfaite soumission de toute la Communauté... »

Les suites désastreuses de la séparation violente tentée par Napoléon I<sup>er</sup> en 1809, n'empêchèrent pas Ferdinand VII, roi d'Espagne, de la renouveler en 1816, mais avec cette différence que Ferdinand eut soin de se munir de l'autorisation du Souverain Pontife Pie VII. Comme les Règles des Filles de la Charité ne cadraient pas avec la nouvelle organisation qu'il imposait aux sœurs, il en fit rédiger de nouvelles et pria le Saint-Siège de vouloir bien les sanctionner de son autorité. Pie VII se rendit à ses instances par la bulle : *Misericordiae subsidium*, du 26 mars 1816<sup>1</sup>. Mais, deux années s'étaient à peine écoulées, que le roi, instruit par l'expérience et voyant les graves désordres qui résultaient des nouvelles mesures adoptées, s'empressa de recourir au Saint-Siège, le priant de replacer les Filles de la Charité de ses Etats sous l'autorité du Supérieur général de la Mission. C'est à la suite de cet exposé que Pie VII fit expédier le bref suivant, en date du 22 juin 1816.

« PIE, Évêque... etc.

« Par notre Bulle du 7 des calendes d'avril 1816, nous avons approuvé les Constitutions rédigées par notre vénérable frère François-Antoine, patriarche des Indes, pour la Société des Filles de la Charité de saint Vincent de Paul, établies dans les Espagnes. Nous avons aussi placé le noviciat général à Madrid, sous la juridiction et l'autorité dudit patriarche, en qualité de premier administrateur de cette Société. Notre cher fils le chevalier Antoine Vargas y Luggana, ministre plénipotentiaire de notre bien-aimé fils en Jésus-Christ, Ferdinand, roi catholique des Espagnes, au-

1. Le cardinal archevêque de Tolède était substitué au Supérieur général de la Mission. A cette époque, les Filles de la Charité d'Espagne étaient tout au plus de deux cents à deux cent cinquante, et toute une armée de chapelains, organisés hiérarchiquement, était mise au service des sœurs.

près de nous et du Saint-Siège apostolique, nous a adressé d'instantes prières dans lesquelles énumérant plusieurs graves difficultés qui entravent la bonne administration de la Société tout entière par suite du partage de l'exercice de la juridiction, il nous sollicite au nom de Sa Majesté catholique de placer toute la Compagnie des Filles de la Charité actuellement en Espagne et qui pourront y être établies, sous la pleine autorité et juridiction du Vicaire général actuel de la Congrégation de la Mission et de ses successeurs.

« Ayant donc examiné avec toute attention les motifs allégués, et reconnu leur gravité, afin de rendre plus facile et plus fructueux le gouvernement de cette Compagnie et de favoriser en même temps les intérêts des pauvres et des infirmes, de notre science certaine et après mûre délibération, usant de la plénitude du pouvoir apostolique, nous condescendons volontiers aux désirs du roi catholique, et dérogeant en ce seul point à notre Bulle précédente, nous exemptons et affranchissons absolument toutes les Filles de la Charité et chacune en particulier, leur Société et leurs maisons des Espagnes de toute autorité et juridiction du patriarche des Indes et de quelque autre que ce soit, et nous les soumettons entièrement et pour toujours à la pleine juridiction, obéissance, supériorité et dépendance du Vicaire général actuel de la Congrégation des Prêtres de saint Vincent de Paul et de ses successeurs. »

Ce n'est pas tout encore. Les mêmes raisons qui avaient amené Ferdinand VII à demander la réintégration du Supérieur de la Mission dans ses droits sur les Filles de la Charité en Espagne, le contraignirent quelques mois plus tard à recourir de nouveau au Saint-Siège et à solliciter l'annulation et l'abrogation des nouvelles règles données à ces filles deux ans auparavant, c'est-à-dire en 1816, et la reprise des Règles primitives composées par saint Vincent de Paul. Ce fut alors, le 27 novembre 1818, que le même Pon-

tife Pie VII fit expédier un nouveau bref contenant ce qui suit :

« PIE, Évêque... etc.

« Des raisons d'une haute importance nous avaient déterminé, il y a quelques mois, à replacer la Compagnie entière des Filles de la Charité du royaume d'Espagne sous la pleine et entière juridiction du Vicaire général de la Congrégation de saint Vincent de Paul, ainsi que nous l'avons décrété dans notre Lettre apostolique du 9 des calendes de juillet de la présente année, en dérogeant à notre lettre précédente du 7 des calendes d'avril 1816. Ces mêmes raisons nous déterminent aujourd'hui à abroger les nouvelles règles de cette Compagnie rédigées et soumises à la sanction du Saint-Siège par notre vénérable frère, François Antoine, patriarche des Indes, et que nous avons approuvées par nos lettres de 1816. Nous avons examiné avec une grande attention la supplique de notre cher fils en Jésus-Christ, Ferdinand VII, roi catholique des Espagnes, reconnu l'utilité pour une société de n'avoir qu'une seule et même règle, et le grand avantage qui en résultera pour les pauvres et les malades; en conséquence, de notre science certaine et après mûre délibération, usant de la plénitude de notre pouvoir apostolique, Nous annulons et abrogeons toutes lesdites règles particulières, nous décrétons et ordonnons qu'au noviciat de Madrid de la Compagnie des Filles de la Charité, et dans toutes les maisons sans exception qui se trouvent dans les États de Sa Majesté catholique, il ne soit observé par toutes et chacune, maintenant et toujours, que la seule règle donnée par saint Vincent de Paul et restée en vigueur dans le royaume des Espagnes jusqu'à notre Pontificat, et nous ne changeons rien à cette règle, touchant le gouvernement de ladite Compagnie ».

Tels sont les liens qui unissent à saint Vincent et à ses successeurs la Compagnie des Filles de la Charité.

14. Historique sur les précieux restes de Mlle Le Gras.

Nous ne saurions terminer cet aperçu sur les Filles de la Charité pendant la Révolution française, sans parler des précieux restes de Mlle Le Gras, qui se trouvaient dans leur chapelle de la rue Saint-Denis, lorsqu'elles furent expulsées de leur maison.

Mlle Le Gras, ayant désiré par son testament d'être inhumée en la manière ordinaire des Filles de la Charité, ses dispositions furent exécutées fidèlement le 17 mars 1660, le mercredi de la semaine de la Passion. Elle fut enterrée dans la chapelle de la Visitation de la très sainte Vierge, dans l'église de Saint-Laurent<sup>1</sup>. Mais depuis plusieurs années, M. Le Gras, fils de la susdite demoiselle et les Filles de la Charité, ayant un grand désir que les ossements de leur mère fussent mis dans un cercueil de plomb, demandèrent à M. Jolly, Supérieur général de la Congrégation de la Mission, la permission qu'on en fit la proposition à Mgr l'archevêque de Paris. M. Jolly donna son agrément au projet et consentit que Mme de Miramion s'employât à cet effet. Elle le fit avec toute la diligence possible et obtint enfin la permission par écrit le 10 avril 1680<sup>2</sup>, qui était le mercredi de la semaine de la Passion.

1. L'an mil six cent soixante, le dix-septième jour de mars, Damoiselle Louise de Marillac, veuve du feu noble homme Antoine Le Gras, conseiller secrétaire ordinaire de la défunte reine de France, Marie de Médicis, fondatrice et première supérieure des Filles de la Charité, servantes des pauvres malades honteux des paroisses, décédée faubourg et devant l'église Saint-Lazare, en la maison desdites filles, est enterrée en l'église Saint-Laurent, sa paroisse, dans la chapelle de la Visitation de la Sainte Vierge. Délivré sur l'original par nous Guillaume Loyzel, prêtre, vicaire de ladite église de Saint-Laurent, aujourd'hui 27 avril 1680.

*Signé : LOYZEL.*

2. François, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, archevêque de Paris, duc et pair de France, commandeur des ordres du roi, nous permettons d'exhumer le corps de feu dame Louise de Marillac, veuve du sieur Le Gras, inhumée dans une chapelle de la paroisse Saint-Laurent-lez-Paris, pour remettre ses ossements dans

Le même jour, à neuf heures du soir, on procéda à l'exhumation en présence de M. le curé de Saint-Laurent, de M. Gobillon, son neveu; de M. Jolly, de Mme de Miramion et d'une des filles de la Communauté, de Mlle Le Gras, fille de mon dit sieur Le Gras, des quatre officières pour lors en charge, savoir la sœur Mathurine Guérin, supérieure; la sœur Jeanne, assistante; la sœur Marie Chesses, économe; la sœur Françoise Michaud, dépendière, et la sœur Marguerite Chétif; enfin de quelques ouvriers comme plombiers et fossoyeurs. Les os, ayant été retirés les uns après les autres, à la réserve de quelques petits qu'on ne put pas trouver, furent mis dans un drap, que l'on conserva avec respect dans la maison-mère jusqu'à la Révolution, avec de la terre et quelques fragments du cercueil.

Ce qui a paru remarquable, c'est que, après tant d'années, les os se soient trouvés tout entiers d'une couleur un peu livide et rougeâtre, comme aussi de ce qu'il ne sortait aucune mauvaise odeur de la fosse, contre l'ordinaire de ce qui arrive aux autres ouvertures de terre dans l'église de Saint-Laurent, ainsi qu'en firent la remarque les fossoyeurs de ladite paroisse.

Vers minuit, tous les ossements furent remis dans un autre drap, que donna Mme de Miramion, et elle-même arrangea tous les os dans le cercueil de plomb. Après une courte prière pour la défunte, que fit M. le curé de Saint-Laurent, tous ceux qui étaient présents jetèrent de l'eau bénite et on ferma le cercueil, sur lequel fut posée une plaque qui porte ces mots : « Dames Louise de Marillac, veuve de M. Le Gras, secrétaire de la reine Marie

un cercueil de plomb, et le cercueil en même lieu où elle a été inhumée.

Donné à Paris, ce 10 avril 1680.

Signé : FRANÇOIS, archevêque de Paris

(et plus bas) : par Mgr,  
MORANGE.

de Médicis, fondatrice et première supérieure des Filles de la Charité, décédée le 15 mars 1660, âgée de soixante-huit ans. »

La notice que nous reproduisons fait remarquer qu'on ne mit pas les mots suivants : « servantes des pauvres malades », parce que le temps pressait et qu'on appréhendait qu'en attendant au lendemain, la nouvelle de cette exhumation ne vint à se répandre.

Lorsque les plombiers eurent soudé entièrement le cercueil, on le remit dans la fosse et au même lieu où les ossements avaient été tirés, et la pierre qui était auparavant fut placée de la même manière. Cette exhumation a été mentionnée dans les registres des morts de Saint-Laurent par ordre de M. le curé, conformément à la prière qui lui en fut faite.

Le 22 octobre 1755, Mgr l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, donna un nouveau permis d'exhumation pour transporter les précieux restes dans la chapelle des Filles de la Charité. En transmettant à la supérieure l'autorisation, Monseigneur l'accompagna de ces lignes :

« Je vous envoie, Madame, la permission nécessaire pour que le corps de votre fondatrice soit exhumé de l'église paroissiale de Saint-Laurent et inhumé dans la chapelle de votre Communauté. Vous verrez par cette permission que cette exhumation ne doit se faire qu'avec le consentement de M. le supérieur de la Congrégation de la Mission et de M. le curé de Saint-Laurent. Ainsi, il sera à propos de les voir pour prendre avec eux les arrangements convenables, ainsi qu'avec les autres personnes intéressées, s'il y en a.

« Je suis, avec bien de la considération, Madame, votre...

« CHRISTOPHE,

« Archevêque de Paris. »

Les Filles de la Charité désiraient vivement que cette translation se fît le 21 novembre, fête de la Présentation de la sainte Vierge et anniversaire de la consécration de leur

chapelle; cependant elle fut remise au dimanche 24 du même mois 1755. Nous reproduisons le procès-verbal qui en fut fait et qui contient l'autorisation de Mgr de Beaumont.

« L'an mil sept cent cinquante-cinq, le 24 novembre, nous soussignés: Alexandre-François Cotteret, prêtre, docteur de la maison et société de Sorbonne, censeur royal et curé de Saint-Laurent, à Paris; en présence de Messire Louis de Bras, Supérieur général de la Congrégation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charité et de Messire Antoine Jacquier, prêtre de ladite Congrégation, directeur de ladite Compagnie des Filles de la Charité; et encore en présence de très haute et très puissante dame d'atour de la reine et de la sœur Marie-Anne Bonnejoie, supérieure de ladite Compagnie des Filles de la Charité, servantes des pauvres malades; en vertu de la permission par écrit de Mgr l'archevêque de Paris de la teneur qui suit :

« Christophe de Beaumont, par la miséricorde divine et par  
« la grâce du Saint-Siège apostolique, archevêque de Paris,  
« duc de Saint-Cloud, pair de France et commandeur de  
« l'ordre du Saint-Esprit, etc. ; sur la demande qui nous a  
« été faite par nos chères filles, la Supérieure, sœurs et  
« Communauté de la Charité, établies au faubourg Saint-  
« Lazare en cette ville, à ce qu'il nous plût permettre l'exhu-  
« mation du corps de leur fondatrice, dame Louise de  
« Marillac, veuve de M. Le Gras, secrétaire des commande-  
« ments de la reine Marie de Médicis, lequel corps a été  
« enterré, en l'année 1660 dans l'église paroissiale de Saint-  
« Laurent à Paris, pour être transporté et inhumé en la  
« chapelle de la dite Communauté; et comme cette de-  
« mande nous a paru très juste, et désirant de notre part  
« concourir à ce qui peut maintenir et augmenter la piété,  
« desdites sœurs et leur rappeler les exemples de vertus et  
« les travaux de leur fondatrice pour le soulagement des

« pauvres, nous avons permis et permettons par ces pré-  
« sentes d'exhumer ledit corps pour être transporté et  
« inhumé dans la chapelle de ladite Communauté dans la  
« forme et avec les cérémonies accoutumées en pareil cas;  
« pourvu néanmoins que ladite exhumation se fasse du  
« consentement du Supérieur général des Prêtres de la  
« Mission, du sieur curé de ladite paroisse de Saint-  
« Laurent, et autres qui pourraient y avoir intérêt.

« Donné à Conflans, le 22 octobre 1755.

« *Signé* : CHRISTOPHE  
« *Archevêque de Paris.*

(Et plus bas) : « Par Mgr,

« DE LA TOUCHE. »

« Étant assemblés dans l'église de Saint-Laurent à Paris, avons fait l'ouverture du tombeau de Louise de Marillac, veuve de M. Le Gras, secrétaire des commandements de la reine Marie de Médicis, inhumée le 16 mars 1660 dans la chapelle de la Visitation de ladite paroisse de Saint-Laurent, et dont le 10 avril 1680, par permission du même jour de l'Ill. et Rév. seigneur, Mgr François de Harlé, archevêque de Paris, les ossements ont été mis dans un cercueil sur lequel était attachée une plaque de cuivre avec cette inscription : « Damoiselle Louise de Marillac, veuve de  
« M. Le Gras, secrétaire de la reine Marie de Médicis, fon-  
« datrice et première Supérieure des Filles de la Charité, dé-  
« cédée le 15 mars 1660, âgée de 68 ans. » Ayant ainsi re-  
connu ledit cercueil pour être celui de dame Louise de Marillac, l'avons fait tirer du tombeau et après l'avoir renfermé dans un cercueil de bois fermant à clef, l'avons transporté à la chapelle des Filles de la Charité, où après les prières de l'Église, en présence des susnommés et de la plus grande partie de la Communauté des Filles de la Charité, l'avons inhumé dans la caveau préparé à cet effet au milieu de la chapelle et sur lequel on a mis une tombe de marbre noir



avec l'építaphe qui suit : « Cy git, dame Louise de Marillac, « veuve de M. Le Gras, secrétaire des commandements de « la reine Marie de Médicis, fondatrice et première Supé-  
« rieure des Filles de la Charité, servante des pauvres ma-  
« lades, inhumée en la chapelle de la Visitation dans  
« l'église paroissiale de Saint-Laurent, le 17 mars 1660, et  
« transportée dans cette chapelle pour la consolation de la  
« Compagnie, le 27 novembre 1755. Vraie mère des  
« pauvres, modèle de toutes les vertus, digne du repos  
« éternel. Puissent ses cendres respectables, rappelant sa  
« charité, exciter son esprit. *Requiescat in pace.* » En foi de  
quoi nous avons signé le présent acte avec les personnes  
susnommées, le jour et an que dessus.

« COTTERET, curé de Saint-Laurent; NOAILLES, du-  
« chesse de VILLARS; FINET, prêtre du Bourgneuf;  
« Frère Hubert HAYER, Récollet; BOURGEAT, prêtre  
« de la Mission; LOUISE ROGLUI, assistante; Mar-  
« guerite APERVAY, économé; Marc GANDON, prêtre  
« de la Cong. de la Mission, secrétaire. »

La Mère reposa en ce lieu au milieu de ses filles jus-  
qu'à la Révolution. La loi du 18 août avait déjà supprimé  
toutes les Congrégations même séculières, et il dut être bien  
pénible aux Filles de la Charité de quitter, en 1793, leur  
maison, sans pouvoir emporter les ossements de leur Mère,  
mais l'espoir de recouvrer la maison qui avait été leur ber-  
ceau, lorsque des temps meilleurs reparaitraient, tempérail  
en partie leur affliction, et elles avaient encore l'espoir de  
pouvoir de nouveau se grouper autour de leur Mère. Tout  
s'évanouit en 1797, car la maison fut vendue et le nouveau  
propriétaire, pour l'adapter à son idée, fit démolir la cha-  
pelle, le séminaire, les infirmeries, etc.

La sœur Deleau était de retour à Paris depuis peu, lors-  
qu'elle eut connaissance des démolitions projetées ou en  
cours d'exécution; elle donna commission à la sœur Wille

de traiter avec l'acquéreur de la maison pour l'achat des bières renfermant le corps de leur Mère, et elle les obtint pour la somme de 60 livres, comme on le constate par le reçu délivré par le vendeur : « Je reconnais avoir reçu de la citoyenne Wille, Françoise, la somme de 60 livres pour une caisse de plomb, renfermée dans une de bois, telle qu'elle a été trouvée dans l'emplacement de cette chapelle des ci-devant Sœurs de la Charité.

« Fait à Paris, le 3 vendémiaire, an 6<sup>e</sup> de la République. (25 septembre 1797).

« **LEBRUN LEJEUNE.** »

Donc, enlevés le 25 septembre 1797 de l'ancienne maison-mère des sœurs, ces précieux restes furent portés dans une maison de la rue et faubourg Saint-Martin, n° 91, habitée par des Filles de la Charité. Ils y restèrent jusqu'au 10 octobre de la même année, jour auquel M. Émery, vicaire général et supérieur de Saint-Sulpice, en fit la reconnaissance et les transporta dans une maison située rue des Maçons-Sorbonne, habitée par la sœur Deleau et quelques autres de ses compagnes; c'est ce qui est constaté par le procès-verbal dressé à cette occasion et conçu en ces termes :

« L'an 1797, le mardi, dixième jour d'octobre, a comparu par devant nous, Jacques André Émery, vicaire général de Mgr Antoine-Éléonore-Léon Le Clerc de Juygné, archevêque de Paris, Marie-Antoinette Deleau, Supérieure générale de la Congrégation des Filles de la Charité, laquelle nous a représenté que le corps de la vénérable Louise de Mariillac, veuve de M. Le Gras, fondatrice et première Supérieure de cette même Congrégation, reposait dans la chapelle de la maison qui en est le chef-lieu, vis-à-vis Saint-Lazare à Paris, sous une tombe de marbre noir avec une épitaphe honorable, depuis qu'en 1755, il avait été transporté de l'église Saint-Laurent, enfermé dans un cer-

cueil de plomb, auquel était appliqué une lame de cuivre faisant foi du dépôt, et ayant lui-même pour enveloppe un cercueil de bois, ainsi qu'on peut le voir dans la Vie de la susdite fondatrice, donnée au public par M. Gobillon, curé de Saint-Laurent, revue et augmentée par M. Collet, Prêtre de la Congrégation de la Mission, docteur en théologie; qu'ayant appris que ladite chapelle était en démolition, elle avait demandé au particulier à qui la chapelle avait été vendue, que ce corps lui fût cédé et remis, tel qu'il avait été trouvé dans le caveau de la chapelle, c'est-à-dire renfermé dans le double cercueil dont nous avons parlé ci dessus, moyennant une somme d'argent convenue; qu'elle avait fait déposer à raison des circonstances dans la cave d'une maison habitée par deux de ses filles, rue et faubourg Saint-Martin, n° 91; que les mêmes circonstances ne permettant pas de déposer ce saint corps dans une église, ni de le conserver prudemment dans le cercueil de plomb dans une maison particulière, elle avait du cercueil de bois qui renfermait le cercueil de plomb fait faire une caisse revêtue de plomb en dedans, ayant de longueur 2 pieds sur 14 pouces et demi de largeur, très propre à recevoir et à conserver un dépôt si précieux, et qu'elle nous suppliait de procéder avec les formalités requises à l'ouverture du cercueil de plomb et à la translation du corps dans cette caisse.

« Nous, déférant aux justes et saints desirs de cette respectable supérieure, nous sommes transporté sur les dix heures du matin, accompagné du sieur Jean Montaigne, docteur de Sorbonne, faisant les fonctions de secrétaire, à la maison ci-dessus désignée. Arrivés là, aussitôt on nous a fait descendre dans une cave où on nous a présenté un cercueil de plomb en son entier, avec une lame de cuivre, dont la teneur est ce qui suit : « Damoiselle Louise de Marillac, « veuve de M. Le Gras, secrétaire de la reine Marie de Mé-  
« dicis, fondatrice et première Supérieure des Filles de la Cha-  
« rité, décédée le 15 mars 1660, âgée de 68 ans. » Alors ont

comparu devant nous Barbe Caillet, Fille de la Charité, supérieure de l'hospice du Nom de Jésus, à laquelle le saint corps a été immédiatement remis au sortir du caveau et qui l'a accompagné porté par quatre hommes jusqu'au lieu de son domicile, et Marguerite François avec Marie Françoise Wille, toutes deux Filles de la Charité, qui l'ont reçu et gardé.

« Ensuite en leur présence et aussi en présence de Claire Massal, supérieure de la Maison des Filles de la Charité de Saint-Sulpice, et de Gillette Julienne Ricour, l'une des maîtresses de novices de la même Congrégation, ayant fait ouvrir ledit cercueil par le sieur Jean-François Lazar, menuisier, demeurant rue du Vieux-Colombier n° 754, nous avons trouvé, conformément à ce qui est dit dans l'histoire déjà citée, les restes d'un corps humain, c'est-à-dire des os qui pour la couleur se rapportent à ceux désignés dans la même histoire, avec une certaine quantité de poussière dans un vase et les os dans un drap blanc, avec les précautions convenables pour ne pas les froisser, puis étant montés en voiture en compagnie dudit Montaigne, de Claire Massal et de Gillette Julienne Ricour, déjà nommés, nous nous sommes rendus, en faisant des prières, à une maison rue des Maçon-Sorbonne, n° 455, où, sous les yeux des mêmes personnes et de Marie Antoinette Deleau, Supérieure générale et de Marie Françoise Wille, d'Anne Vivenot, de Marguerite Causse, de Jeanne Castanier, de Françoise Bonnelle, de Françoise Viguiier, de Marie Vincente Grobon, de Jeanne Marie Juvin, de Françoise Montaigne, toutes Filles de la Charité qui habitent cette même maison, Marie Françoise Wille exceptée, après les prières convenables, nous avons respectueusement déposé dans la susdite caisse fermant à clef, et au milieu d'une quantité de coton suffisante pour empêcher le froissement en cas de transport, les os bien rangés et les cendres renfermées dans une boîte de fer-blanc, lesquels os et lesquelles cendres nous estimons

sans aucun doute être les restes précieux de la vénérable fondatrice de la Compagnie des Filles de la Charité, réservant néanmoins une partie des moindres os et cendres, que nous avons mis dans des boîtes bien et dûment scellées par nous avec notre cachet de la Compagnie de Saint-Sulpice et celui de la Congrégation des Filles de la Charité pour en faire des distributions avec authenticité en bonne forme. Dans la même caisse et à son ouverture, nous avons placé la lame de cuivre trouvée sur le cercueil de plomb et une copie du présent procès-verbal sur papier velin. Enfin, à cette caisse qui contient un dépôt si précieux à la piété des fidèles surtout à celles des Filles de la Charité, nous avons apposé le scellé avec un ruban de couleur violette, qui couvre l'ouverture de la clef et porte à une de ses extrémités notre cachet de Saint-Sulpice, et à l'autre celui de la Congrégation des Filles de la Charité.

« Fait à Paris, le jour et an que dessus, en présence des personnes soussignées dont est fait mention au procès-verbal et qui respectivement aux faits ci-dessus énoncés ont signé avec nous et le sieur Montaigne. Avons aussi admis les signatures des autres personnes nommées dans ce même procès-verbal.

« EMERY, *Vic. gén.*

« Marie-Antoinette DELEAU, Barbe-Rose CAILLET, Marguerite FRANÇOIS, Marguerite CAUSSE, Marie-Françoise WILLE, Claire MASSAL, Anne VIVENOT, Jeanne CASTAGNIÉ, Françoise BONELLE, Claude Françoise Philadelphie VIGUIER, Marie-Vincent GROBON, J. Françoise LAZAR, Jeanne-Marie JUVIN, Gillette Julienne RICOUR.

Place d'un cachet.

« J. MONTAIGNE. »

Place de l'autre cachet.

15. Directoire spirituel à l'usage des Filles de la Charité.

Nous l'avons déjà remarqué, M. Cayla de la Garde, durant son séjour forcé à Rome, ne cessa de faire ressentir aux Filles de la Charité les effets de la tendre sollicitude dont son cœur était animé pour elles. Ce fut pour se conformer à ses désirs que leur Supérieure, quittant sa retraite après le règne de la Terreur, retourna à Paris. La sœur Deleau, ayant été nommée Supérieure de la communauté en 1790, ses pouvoirs expiraient en 1793. M. Cayla eut l'attention de les proroger d'année en année, jusqu'à ce que les circonstances permissent de procéder à une nouvelle élection. Dans ses lettres, par les sages avis qu'il lui adressait, il l'encourageait et lui traçait la voie à suivre au milieu des difficultés nombreuses qui l'entouraient. Les soins que prenait M. le Supérieur général d'une Compagnie si chère au cœur de saint Vincent ne se bornèrent pas là; « dans son exil et au milieu de l'excès de ses peines, comme il s'exprime lui-même, il composa un ouvrage dans la vue de contribuer à leur salut et de les mettre à même de travailler plus efficacement à leur perfection, auquel il donna le titre de *Directoire spirituel* ». Ce manuscrit renferme des instructions importantes pour le temps du séminaire, celui des retraites spirituelles, pour la prise d'habit et pour l'époque des premiers vœux, ainsi que de leur renouvellement. Nous nous bornerons à indiquer les principaux sujets qui y sont traités :

VERTUS principales que les Filles de la Charité doivent s'appliquer à acquérir avec plus d'attention pour répondre à la grâce de leur vocation.

Avis essentiels sur les vertus nécessaires à une vie de communauté.

Des VERTUS de l'état des Filles de la Charité.

MÉDITATIONS pour la prise d'habit.

INSTRUCTIONS sur les vœux que font les Filles de la Charité.

**MÉDITATIONS** sur la pauvreté

- sur la chasteté.
- sur l'amour de Dieu.
- sur le zèle du salut des âmes.
- sur l'union avec Dieu.
- sur la mortification.
- sur l'union qui doit régner entre les Filles de la Charité.
- sur l'amour du silence.

**DES PRATIQUES** de bonnes œuvres et de pénitence.

**RÉFLEXIONS** sur la manière de sanctifier ses différents emplois.

**RÉFLEXIONS** sur le soin des enfants.

- sur la vocation des Filles de la charité.
- sur la pauvreté.
- sur la chasteté.
- sur l'obéissance.
- sur le vœu de servir les pauvres.

De l'**OFFICE** de la cuisine.

Des **OFFICES** des écoles et des ouvriers.

Du **SOIN** des vieillards et des incurables.

De la **CHARITÉ** réciproque des sœurs.

Si M. Cayla de la Garde eut la consolation d'apprendre, avant sa mort, que les Filles de la Charité reprenaient leurs fonctions auprès des malades et des indigents sans éprouver d'opposition de la part de l'autorité civile, que dans un bon nombre de localités on désirait les voir de nouveau se livrer à leurs œuvres charitables, que la sœur Deleau avait admis auprès d'elle quelques postulantes, ce dont il la félicita, il n'eut pas néanmoins la consolation de les voir reconnues officiellement par le gouvernement, puisque, comme nous l'avons vu précédemment, la mort l'enleva le 12 février 1800.

## VARIÉTÉS

### I. — LES SÉMINAIRES FRANÇAIS AVANT LA RÉVOLUTION

Entre tous les sujets qui peuvent intéresser les lecteurs de nos *Annales*, un des principaux est certainement celui de la direction des séminaires. Dans une curieuse et très savante étude, M. l'abbé A. Degert (*Bulletin de littérature ecclésiastique publié par l'Institut catholique de Toulouse*, n<sup>os</sup> 2 et 3 de 1909) a décrit les variations qu'a subies en France l'organisation des séminaires. Nous en publions le début.

Il s'agit de l'époque où les Lazaristes sont intervenus, pour leur part, dans cette œuvre. Voir comment se transforment certaines œuvres pour s'adapter aux besoins des temps et des pays n'est pas seulement une affaire de curiosité, c'est un enseignement.

Pour nous, Français, il n'y a pas aujourd'hui, dans le langage ecclésiastique, de terme qui éveille d'idée plus simple, plus uniforme que celui de *Séminaire*. Depuis le Concordat de 1801 jusqu'à nos jours, ce mot n'a cessé de désigner les établissements diocésains auxquels les aspirants à la prêtrise vont demander, avec une formation religieuse spéciale, une instruction à la fois générale et professionnelle.

Il s'en fallait qu'avant la Révolution ce terme présentât un sens aussi net et aussi restreint. Et ce serait s'exposer à de lourdes méprises que s'attendre à trouver dans les séminaires d'alors de simples équivalents des nôtres. Au moment où la séparation, les lois militaires et les conditions nouvelles faites à l'enseignement posent devant l'Église de France la question de savoir dans quelle mesure il sera possible de maintenir les formes prises chez nous par ces institutions, il peut n'être pas sans intérêt d'étudier leur état antérieur. Ici encore la connaissance du passé peut aider à préparer l'avenir.

Ce qui frappe tout d'abord quand on pénètre dans l'étude des séminaires de l'ancienne France, c'est la diversité des caractères qu'ils présentent. On peut parcourir telle province ecclésiastique sans en trouver deux dont les règlements soient identiques. Le séminaire d'Albi, par exem-



ple ressemble fort peu à celui de Castres, qui lui-même diffère de celui de la Mission à Toulouse, quoique les deux soient tenus par les Lazaristes. Si ces séminaires diffèrent des nôtres, ils diffèrent peut-être encore davantage les uns des autres. Encore ne faudrait-il rien exagérer. En y regardant de près, on finit bien par découvrir, au milieu de cette diversité d'abord déconcertante, quelques traits communs qui permettent de former certains groupes, de constituer quelques types. Ce sont ces types que nous voudrions essayer de décrire en nous attachant à mettre en lumière les quelques affinités qu'il est possible de signaler entre eux.

Les premiers séminaires qu'ait vus la France furent formés selon le type prescrit par le concile de Trente dans le xviii<sup>e</sup> chapitre de la 23<sup>e</sup> session. Deux traits les caractérisent : les aspirants à la cléricature y sont reçus après l'âge de douze ans<sup>1</sup> ; il reçoivent l'éducation libérale et la formation ecclésiastique jusqu'à ce qu'ils puissent être appliqués au service de l'Église, c'est-à-dire, en règle générale, jusqu'à leur prêtrise<sup>2</sup>. Ainsi en fut-il, à peu de différences près, à Reims où le cardinal de Lorraine fonda le premier séminaire de ce genre<sup>3</sup>, à Pont-à-Mousson<sup>4</sup>, à Bordeaux<sup>5</sup>, à Sarlat<sup>6</sup>, à Agen<sup>7</sup>, à Toulouse<sup>8</sup>, enfin à Ventadour<sup>9</sup> et à

1. « In hoc vero collegio recipiantur qui ad minimum duodecim annos... nati sunt. » *C. Trid.*, sess. 23, c. xviii, de ref.

2. « Hos pueros Episcopus... cum ei opportunum videbitur Ecclesiarum ministerio addicet, ... grammatices, cantus, computi ecclesiastici aliarumque bonarum artium disciplinam, sacram scripturam, libros ecclesiasticos... discent. » *Ibid.*

3. Cauly, *Histoire du collège des Bons-Enfants*, p. 254, Reims, 1885 ; et *Mémoires du clergé de France*, t. II, col. 633 et suiv. Paris, 1768.

4. Martin, *l'Université de Pont-à-Mousson*, p. 85. Paris, 1891.

5. L. Bertrand, *Histoire des séminaires de Bordeaux et de Bazas*, t. I, p. 62 et suiv. Bordeaux, 1894.

6. *Les Chroniques de Jean Tardé*, p. 281. Paris, 1887.

7. Ph. Lauzin, *les Couvents de la ville d'Agen avant 1789*, t. I, p. 394. Agen, 1889. — P. Prat, *Recherches historiques sur la Compagnie de Jésus du temps du P. Coton*, t. II, p. 13 ; t. V, p. 148. Lyon, 1878.

8. J. Lestrade, *le Séminaire du cardinal Fr. de Joyeuse*. Toulouse, 1906.

9. Aulagne, *la Réforme catholique au dix-septième siècle dans le diocèse de Limoges*, p. 254 et suiv. Paris, 1906.

Rouen<sup>1</sup>, qui vit la dernière création de ce genre, du moins parmi celles qui vécutent. Car, il faut bien le dire, ce type réussit peu en France. Si nous ajoutons le séminaire des Bons-Enfants<sup>2</sup>, celui de Valence sous Authier de Sisgau<sup>3</sup>, celui de Pavillon à Alet<sup>4</sup> et ceux d'Annecy<sup>5</sup> et de Marseille<sup>6</sup>, nous avons tous les séminaires qui prirent à la lettre les prescriptions du concile de Trente. Et encore ces quatre derniers, dont nous ferions comme un sous-genre distinct, s'inspirent déjà d'autres idées. Quant aux premiers, ils n'eurent qu'une existence courte et précaire; dès 1610, c'est à peine s'il en existait encore deux ou trois. Le type conciliaire ne semblait pas né viable en France, du moins avec l'étroite conception qu'on s'en faisait. Saint Vincent de Paul en renouvela lui-même l'expérience. Dès 1636, il tentait un nouvel effort en établissant, aux Bons-Enfants, un séminaire conforme aux vœux du concile de Trente. Cet essai lui donna peu de satisfaction. Huit ans plus tard, il en parlait encore avec quelque amertume: « L'ordonnance du concile est à respecter, écrivait-il à un de ses prêtres, comme venant du Saint-Esprit; l'expérience fait voir néanmoins que de la façon qu'on l'exécute à l'égard de l'âge des séminaristes, la chose ne réussit pas ni en Italie ni en France<sup>7</sup>. » Les fruits de ces séminaires lui paraissent incertains et trop tardifs, eu égard « au grand besoin que l'Église avait qu'on formât de bons prêtres<sup>8</sup> ».

Joint à d'autres motifs d'ordre politique et économique trop longs à énumérer ici, ce sentiment de l'inutilité de tels

1. Prat, *op. cit.*, t. N, p. 352.

2. Abelly, *Vie de Saint Vincent de Paul*, t. I, p. 665. Paris, 1881.

3. Faillon, *Vie de M. Olier*, t. I, p. 425 et suiv. Paris, 1873.

4. *Vie de M. Pavillon*, p. 77. Utrecht, 1739.

5. Faillon, *op. cit.*

6. H. Simard, *Saint Vincent de Paul et ses œuvres à Marseille*, p. 102 et suiv. Lyon, 1894.

7. *Lettres de saint Vincent de Paul* (édition non mise dans le commerce), t. I, p. 473. Paris, 1880.

8. Abelly, *op. cit.*, t. I, p. 191.

séminaires semblait, depuis des années, enlever aux évêques la pensée de s'appliquer à l'exécution du décret du concile. Beaucoup d'entre eux cependant, surtout vers 1630, se préoccupaient de plus en plus d'améliorer les mœurs de leur clergé. L'un d'eux, Pottier de Blancménéil, évêque de Beauvais, qui consultait Vincent de Paul sur les meilleurs moyens d'opérer cette réforme, entendit le saint prêtre insister beaucoup sur la nécessité de n'en plus admettre aux ordres qui n'eussent la science requise et les autres marques d'une véritable vocation<sup>1</sup>. Ce conseil lui suggère l'idée d'obliger les « prétendants aux saints ordres à suivre quelques jours d'exercices où on les instruirait des choses qu'ils devaient savoir et des vertus qu'ils devaient pratiquer ». Dès 1628, saint Vincent de Paul, avec deux de ses prêtres, inaugure ces exercices<sup>2</sup>. Pendant dix jours, ils font aux ordinands deux entretiens par jour : celui du matin, sur « les principaux chefs de la théologie morale et des choses de pratique dont la connaissance est plus nécessaire aux ecclésiastiques » ; celui du soir, sur « les vertus, qualités et fonctions propres à ceux qui sont dans les saints ordres<sup>3</sup> ».

Cette institution si simple fut, peut-on dire, le germe primitif, le principe générateur et le trait caractéristique des séminaires français. La préparation immédiate aux saints ordres, qui n'est même pas mentionnée dans le décret du concile de Trente, en devient l'objectif principal ; pendant près d'un siècle, elle fournit aux évêques le plus puissant motif qu'ils invoquent pour obliger leur clergé à les aider à bâtir leurs séminaires et à en user pour lui-même.

Nous n'avons pas à nous mettre en frais d'imagination pour nous représenter les étapes de l'évolution qui fait sortir les séminaires français des exercices des ordinands. Les bons effets de ces exercices en assurant bien vite le

1. Abelly, *op. cit.*, p. 156. — 2. *Ibid.*, p. 156. — 3. *Ibid.*, p. 584.

succès, de diocèse en diocèse, ils se répandent bientôt dans toute la France<sup>1</sup>. Si considérable que parût le bien produit par eux, il ne vint jamais cependant à la pensée de leurs fondateurs qu'ils pussent tenir lieu de séminaires. Mais le premier pas était fait; un personnel et souvent un local spécial étaient assurés. Le principe d'un stage obligatoire dans une maison de retraite et d'étude avant chaque ordination était généralement admis; il suffisait d'étendre cette période de stage et, du même coup, nos séminaires étaient fondés. C'est bien ainsi que les choses se passèrent après 1640, et le P. Cloyseault, de l'Oratoire, nous donne une assez fidèle image des origines de tous les séminaires français dans les quelques lignes où il ne vise qu'à nous représenter la naissance de ceux qui furent confiés à sa Compagnie. « D'abord, nous dit-il<sup>2</sup>, c'était beaucoup quand on pouvait obtenir que les prélats obligeassent pendant huit ou dix jours tous les ecclésiastiques d'assister à une conférence du matin et à une autre du soir, qu'on leur faisait dans les églises ou maisons de l'Oratoire avant que de recevoir les ordres. Ces maisons, dans la suite, étant un peu meublées, on les obligea d'y demeurer pendant dix jours, quelques prélats pendant un mois, d'autres pendant deux et d'autres enfin, plus zélés, jusqu'à trois mois avant chaque ordre sacré, et ainsi, insensiblement, les premiers séminaires se sont établis. »

A mesure que l'accès des séminaires devint plus fréquent et plus facile, les Exercices disparurent comme inutiles. On peut voir, dans l'Assemblée générale tenue en 1688 par les Lazaristes, qu'ils étaient déjà tombés en désuétude dans la Compagnie qui les avait institués. Dans les règlements qui furent dressés en cette Assemblée, on peut lire, à propos « des exercices de l'ordination, selon le modèle des entre-

1. Abelly, *op. cit.*, p. 602 et suiv.

2. *Bibliothèque oratorienne*, publiée par le R. P. Ingold, t. II, p. 8 Paris, 1882.

tiens de piété et de doctrine... qu'on a encore en plusieurs maisons » : « Ils étaient bons et méthodiques, mais, comme on sait, *ils ne sont plus d'usage* et on se contente présentement, avant les ordinations, de faire des retraites où il n'entre que des conférences de piété ou des répétitions d'oraison<sup>1</sup>. » Il n'était pas impossible, cependant, de trouver encore à cette époque et même plus tard des séminaires à peu près exclusivement voués à la préparation des aspirants aux saints ordres par les exercices de la retraite spirituelle. Plusieurs séminaires ruraux, par exemple, ceux de Brouains et de Barenton, dans le diocèse d'Avranches, ne s'ouvrent que pour recevoir les ordinands, et ce que nous dit l'historien de ces maisons<sup>2</sup> permet d'y reconnaître les exercices abandonnés ailleurs. Et il en fut ainsi jusqu'à « ce que l'évêque d'Avranches eût fondé un séminaire définitif, c'est-à-dire en 1693 ». C'est bien un établissement de ce genre que les Lazaristes acceptent à Buglose, dans le diocèse de Dax, en 1706, puisqu'il y a là « un second séminaire où les vicaires ou autres qui ont nouvellement reçu la prêtrise peuvent être exercés et formés à toutes les fonctions de leur état<sup>3</sup> ».

Aux Lazaristes encore appartenait le séminaire de la Mission de Bordeaux, dont l'archevêque Maximilien de Rohan écrivait, en 1773 : « Toute son utilité consiste à être une maison de retraite pour ceux qui se disposent aux saints ordres<sup>4</sup>. » Il serait encore possible d'ajouter quelques noms à cette liste ; mais il n'y a pas à s'y tromper : ces

1. *Annales de la Congrégation de la Mission*, t. LXII (1897), p. 327.

2. A. Lerosey, *l'Instruction publique avant 1789 dans les deux anciens diocèses de Coutances et d'Avranches*, dans *Notices, Mémoires et Documents publiés dans la Société d'agriculture de la Manche*, t. XXV (1907), p. 63 et suiv.

3. Pémartin, *Saint Vincent de Paul dans ses rapports avec la Gascogne*, p. 158. Dax, 1888. Cf. Coste, *les Prêtres de la Mission à Buglose*, dans *Revue de Gascogne*, 1909, p. 60.

4. Bertrand, *op. cit.*, p. 201.

séminaires de retraites purement spirituelles immédiatement préparatoires aux ordres n'existerent guère que comme une institution provisoire ou une institution de luxe destinée à suppléer un séminaire qui n'existait pas encore ou à compléter<sup>1</sup> son œuvre quand il donnait déjà aux clercs les connaissances ou la formation requises pour les examens avant l'admission aux ordres.

Peu de séminaires s'en tinrent donc au régime atrophie des vieux exercices des ordinands. Dans la plupart des diocèses de France, les séminaires définitifs se formèrent par l'élargissement de ces exercices. Les ordres sacrés y restent toujours, pour ainsi dire, le centre autour duquel gravite l'œuvre de la formation cléricale; les aspirants à l'état ecclésiastique n'y viennent que pour se préparer à les recevoir et dans la mesure et au moment où ils jugent à propos de les recevoir. Mais les évêques profitent de l'occasion pour exiger, à chaque fois, un séjour qui permette d'éprouver leur vocation et de leur communiquer les connaissances indispensables à l'exercice des fonctions de l'ordre brigué. Ce séjour, à Cahors, fut d'abord de six mois en tout sous le pieux évêque Alain de Solminihac<sup>2</sup>, qui, vers la fin, le porta à un an ou dix-huit mois; il était à Bordeaux de neuf mois pour le sous-diaconat, de trois mois pour le diaconat et de trois mois pour la prêtrise<sup>3</sup>; à Saint-Gaudens<sup>4</sup>, dans le diocèse de Comminges, de six mois pour chacun des trois ordres sacrés; à Séez, de huit jours pour la tonsure, huit jours pour les ordres mineurs, de trois mois pour chacun des ordres majeurs<sup>5</sup>. (A suivre.)

1. Bordeaux, notamment, outre le séminaire de la Mission, possède celui de Saint-Raphaël.

2. Chastenot, *la Vie de Mgr Alain de Solminihac*, p. 277. Cahors, 1663; et *Lettres de saint Vincent de Paul*, t. IV, p. 441.

3. Bertrand, *op. cit.*, p. 297.

4. D'après un mandement de Mgr Lubièrre du Bouchet, conservé au grand séminaire de Toulouse.

5. D. Bessin, *Concilia Rotomagensis provinciæ*, p. 448. Rouen, 1717. — A. Lerosey, *op. cit.*, p. 64.

## II. — LES PREMIERS PORTRAITS DE SAINT VINCENT DE PAUL

Dans une étude où il se flatta d'avoir découvert un portrait encore inconnu de saint Vincent de Paul, — opinion dans laquelle il ne fut point suivi, — M. l'abbé Le Monnier, alors curé de Saint-Ferdinand à Paris, décédé récemment, a publié d'intéressants renseignements historiques sur les premiers portraits du saint. Nous reproduisons ici ce qu'il dit des portraits authentiques de saint Vincent de Paul. (Voy. *Un nouveau portrait de saint Vincent de Paul*, par M. l'abbé Le Monnier. Paris, imprimerie Levé, 17, rue Cassette. In-8 de 17 p.)

La quantité de portraits que le dix-septième siècle nous a laissés est vraiment merveilleuse. Si nous n'avions pas la photographie, il nous serait plus aisé de connaître les hommes illustres, ou même les hommes seulement considérables de ce temps, que de connaître nos contemporains.

Dès qu'on était élevé en situation, on se faisait peindre ou tout au moins graver. Les ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, se prêtaient à cet usage aussi bien que les laïques. La plupart le faisaient sans difficulté, croyant répondre aux vœux d'un diocèse, d'une paroisse, d'une famille religieuse, ou même, plus simplement, voulant contenter un ami désireux d'avoir et de conserver leurs traits. Nous possédons sur ce sujet un charmant bout de lettre de saint François de Sales, qu'on trouve toujours quand il s'agit d'aimables prévenances. Il envoyait lui-même son portrait à un correspondant inconnu : « Voilà donc, lui disait-il, l'image de cet homme terrestre, tant je suis hors de tout pouvoir de refuser chose quelconque à votre désir. » Et, en sage conciliateur de vertus qui semblent opposées, il ajoutait modestement : « Hélas ! si l'image de mon créateur était en son lustre dans mon esprit, que vous la verriez de bon cœur ! »

Sur quoi Camus, évêque de Belley, qui nous a conservé

1. *Esprit de saint François de Sales.*

ce billet et qui, comme on sait, ne s'arrête pas toujours à temps, fait cette réflexion agressive: « Un esprit contraint et timide se serait fait tenir à quatre et eût plutôt choisi quelque grande mortification que d'avoir permis qu'on tirât son portrait. Et pourquoi? pour conserver l'humilité. » Il s'en est, en effet, trouvé plusieurs, parmi les saints personnages de cette époque, qui, pour conserver l'humilité, ont impitoyablement refusé ce que d'autres accordaient sans répugnance. Était-ce scrupule et timidité d'esprit, comme le veut Camus? Il suffit de les nommer pour qu'une telle explication soit jugée injurieuse. Voici M. de Rancé, par exemple. Son austérité était si reconnue que ni ses amis ni ses religieux n'osèrent jamais, au dire de Saint-Simon, « lui demander la complaisance de se laisser peindre ». Qui pourrait être reçu à parler d'étroitesse à propos d'un tel homme? Tout au plus est-il permis de dire qu'en lui l'humilité tenait fortement et, si l'on veut, serrait un peu les rênes.

Du reste, tout finissait par s'arranger, même avec ces inflexibles. A leur humilité, ils mêlaient le plus souvent une candeur au moins égale. On se servait et, pour tout dire, on abusait de cette candeur. Les traits qu'ils refusaient, on les leur dérobait. Pour M. de Rancé, l'histoire est amusante. Saint-Simon en a été le narrateur, après en avoir été le héros. On peut la lire tout au long dans ses *Mémoires*<sup>1</sup>. Il avait introduit auprès du saint rénovateur de la Trappe le peintre Rigaud, le présentant comme un officier de ses amis extrêmement désireux de voir l'abbé, mais bête à un tel point que lui-même évitait de jamais dire un mot et qu'il ne fallait pas, sous peine de l'humilier, lui adresser la parole. Le piège eût à peine trompé un enfant. Rancé donna dedans sans avoir aucun soupçon. Par trois fois, il se laissa visiter et regarder de très près. Et

1. *Mémoires*, t. I, chap. xxiv, p. 235 et suiv., édit Hachette, 1865.



c'est ainsi qu'à notre grand plaisir nous tenons son portrait de la main qui nous a donné Louis XIV et Bossuet.

Saint Vincent de Paul, dont l'humilité n'allait pas non plus sans quelque rudesse, avait eu avant Rancé une aventure à peu près semblable. Il occupait une telle place dans le siècle qu'il était bien naturel qu'on songeât à conserver ses traits. Un certain abbé de la Pinsonnière, qui avait suivi une des retraites de Saint-Lazare, fut, semble-t-il, le premier qui osa lui exprimer ce désir. Le saint en parut surpris et comme suffoqué. Il se prosterna le visage contre terre : « Moi, misérable, s'écriait-il, moi, néant ! » Et il demandait en grâce qu'on lui épargnât à toujours une peine semblable. Néanmoins, quelques années plus tard, les grandes dames qui l'assistaient dans ses œuvres, entre autres les présidentes Goussault et de Lamoignon, crurent pouvoir renouveler la demande. Elles n'eurent pas plus de succès. Nous n'avons pas les termes de sa réponse. Il les éluda probablement par quelqu'une de ces échappatoires dont il avait le secret, quand il le voulait bien. Enfin, comme il avançait en âge, ses disciples intervinrent à leur tour, alléguant les raisons les mieux faites pour le toucher. Eux aussi furent repoussés. Ils allèrent, dit-on, jusqu'aux larmes, mais leurs larmes ne le fléchirent pas.

Il n'y avait plus, si on tenait à posséder son portrait, qu'à recourir aux moyens détournés. Ce fut l'avis des principaux membres de la Congrégation et leur avis aussi qu'il ne fallait pas perdre de temps, Vincent était déjà plus qu'octogénaire : il pouvait échapper d'un jour à l'autre. On se mit d'abord en peine de choisir un peintre d'un coup d'œil assez sûr et d'une main assez exercée pour qu'il pût suffire à cette tâche délicate. Les plus renommés de l'époque semblaient malheureusement inaccessibles. Philippe

de Champagne, ce portraitiste grave entre tous, était de plus en plus accaparé par Port-Royal et par les amis de Port-Royal. Eustache Lesueur, que l'*Histoire de saint Bruno*, peinte aux Chartreux, avait tant honoré, allait mourir n'ayant pas encore quarante ans. Charles Lebrun, quoique jeune aussi, aimait trop la pompe et les grands seigneurs pour aller bien volontiers vers les humbles. Les Missionnaires s'adressèrent à un peintre plus modeste, quoique les bons critiques du temps<sup>1</sup> le qualifient encore de « peintre considérable ». Il était originaire de Tours et se nommait François. Assez pieux pour avoir songé dans sa jeunesse à entrer dans l'Ordre de Saint-François, il n'avait guère travaillé que pour les églises et les communautés religieuses. On voyait et on admirait de ses œuvres dans les différentes maisons de l'Oratoire, aux Minimes de la place Royale, à la maison professe des Jésuites. Il accueillit la proposition qui lui fut faite et voici ce dont on convint avec lui. Il viendrait à Saint-Lazare aussi souvent qu'il le jugerait à propos. Là, il suivrait, soit à la chapelle, soit dans la maison, les exercices présidés par le saint fondateur. On le mettrait en bonne place et il pourrait assez aisément regarder et fixer celui qu'il devait peindre. Quand ses yeux et son imagination se seraient comme imprégnés de ses formes, il se retirerait dans une pièce préparée à cet effet et jetterait sur le papier ou sur la toile ce qu'il viendrait de se mettre dans l'esprit<sup>2</sup>. Le programme fut exécuté de point en point. Le saint, qui recevait beaucoup de laïques à Saint-Lazare, ne se douta de rien, et François, de ses regards prolongés et de ses études patientes, tira non pas seulement un portrait, mais, comme nous l'établirons

1. L'abbé de Marolles, *Catalogue d'estampes de 1666*.

2. Tous ces détails sont empruntés à un mémoire manuscrit de Ducourneau, le secrétaire du saint. Le portrait dut être fait vers la fin de la vie du saint. Ducourneau dit que le peintre étudiait encore son modèle « lorsqu'il entendait la sainte Messe, ne la pouvant plus célébrer à cause de ses indispositions ».

plus loin, deux portraits, l'un en tenue de ville, l'autre en habit de chœur.

Par malheur, nous n'avons plus ces portraits. Il y a de longues années qu'ils sont perdus. Et ce qui ajoute au regret de leur perte, c'est qu'ils n'ont laissé aucune tradition derrière eux. On ne sait ni quand ils sont sortis de la Congrégation pour laquelle ils avaient été faits, ni ce qu'ils ont pu devenir depuis que, tirés de cet abri, ils sont entrés dans le vaste monde.

A leur défaut, restent aux amis du saint les gravures qui les ont répandus et popularisés. Et, de ce côté, il faut reconnaître que, par une sorte de compensation, les chances ont été favorables. Ces gravures offrent de rares garanties d'exactitude. La première surtout, qui parut quelques mois et peut-être quelques semaines seulement après la mort du saint, présente à peu près, au point de vue de la ressemblance, la valeur même du portrait. Voici comment. On sait quel respect confiant la reine Anne d'Autriche professa de tout temps pour Vincent de Paul. Aussitôt après la mort de Louis XIII, elle lui donna la présidence du conseil de conscience, et lorsqu'elle apprit sa mort, elle témoigna toute son affliction et s'écria dans un vif élan de sincérité : « L'Église et les pauvres viennent de faire une grande perte ! » On eut donc l'idée qu'elle agréerait que la gravure représentant le saint lui fût dédiée. Jusque-là rien que d'assez ordinaire. Ce qui l'est moins, c'est que cette dédicace fût signée, non par le graveur, mais par le peintre lui-même. En revendiquant ainsi son droit, François obéissait, croyons-nous, à deux motifs. Arrivant à Paris en 1638, il avait peint son premier tableau pour Anne d'Autriche. Il se souvenait de cet accueil royal et inespéré fait à sa jeunesse et saisissait l'occasion de montrer que sa reconnaissance durait toujours. Puis, à n'en pas douter, il tenait aussi à avouer l'œuvre de son jeune interprète et à lui donner publiquement un témoignage de sa satisfaction.

Le témoignage était mérité. L'auteur de la gravure, Nicolas Pitau, était un des graveurs qu'Anvers envoya à Paris à cette époque. Quoiqu'il n'eût encore que vingt-neuf ans, il s'était déjà placé aux premiers rangs. On a dit de lui que ses bons portraits rivalisent avec les meilleurs portraits de Nanteuil<sup>1</sup>. Le portrait de saint Vincent de Paul cède peu à ces portraits, si même il leur cède quelque chose. C'est un in-folio encadré dans une large bordure de feuilles de chêne. Nous l'avons en deux états au Cabinet des estampes. Dans le premier, l'éloge du saint et la dédicace à la reine sont en français, la date 1660 est inscrite après le nom du graveur; dans le second, qui parut sans doute après, la date n'existe plus, et l'éloge aussi bien que la dédicace sont en latin. L'épreuve du premier état saisit ceux qui la voient: elle éclate de vie et d'esprit. Le travail en est souple et brillant; la couleur suave et harmonieuse. On a bientôt constaté que l'œuvre la première en date est en même temps la première en beauté.

La seconde gravure a été faite trois ans plus tard. Elle témoigne aussi de beaucoup de talent. Elle est due à un autre Anversois, Pierre van Schuppen, qui, comme Pitau, a travaillé constamment à Paris. On la trouve au Cabinet des estampes, également en deux états. Il n'y a ni nom d'auteur ni date dans le premier qui paraît une épreuve d'essai. Le second porte les noms des auteurs et la date 1663. Ni l'un ni l'autre n'offrent de légende. Van Schuppen est tout entier dans cette œuvre. On sait que, à son arrivée en France, il s'était mis à l'école de Nanteuil. Il s'efforçait de reproduire la manière de ce maître excellent. Nous voyons ici à quel point il y était parvenu. Le dessin en est très précis. La couleur flatte par sa douceur. Ce qui manque un peu, comme presque toujours chez Van Schuppen, c'est l'âme et la vie. Le portrait est bien moins

1. Mariette, *Abecedario*, v° Pitau.

parlant que celui de Pitau. C'est pourtant encore un très



*Vincent de Paul, Prestre, Fondateur, Instituteur et premier Supérieur Général de la Congrégation de la Mission, très recommandable pour ses excellentes Vertus, spécialement pour sa profonde Humilité, et d'une Charité, son Père des Pauvres, Docteur d'un zèle Apostolique pour l'âme Ecclésiastique, et pour le salut des âmes, s'étant toujours appliqué luy et les siens à quantité de bonnes œuvres, mais principalement aux Missions, aux Séminaires Ecclésiastiques, aux Exercices des Ordres, et aux Retraites spirituelles, est décédé à Paris en la maison de S.<sup>t</sup> Lazare le 27 septembre 1660 âgé de 85 ans.*

bon portrait. Une fois de plus, l'humilité avait été récompensée. Vincent avait fui la gloire de vivre par l'art après

sa mort. Trois ans s'étaient à peine écoulés et voilà déjà quatre images, deux peintures et deux gravures, qui allaient porter sa physionomie jusqu'aux extrémités du monde.

Outre sa valeur intrinsèque, la gravure de Van Schuppen donne lieu à un intéressant problème. Elle nous présente le saint en habit de chœur : celle de Pitau, au contraire, nous le montre en habit de ville. Le peintre avait-il, comme nous l'avons insinué, fait deux portraits ? On est tout d'abord incliné à le penser. François avait observé Vincent, soit à la chapelle, soit dans la maison. Il avait donc des documents tirés de costumes différents. N'est-il pas naturel de croire que, de lui-même ou à la demande des Missionnaires, il voulût utiliser tout ce qu'il avait recueilli ? Ce n'est qu'une conjecture. On pourrait même la trouver assez faible, rien n'étant plus ordinaire aux graveurs que de changer, même sans beaucoup de raisons, le costume de leurs personnages.

Mais voici qui prouve mieux. En comparant les estampes, on découvre dans les traits du visage des différences assez sensibles. Particulièrement le parallélisme des rides horizontales du front est bien plus accusé chez Van Schuppen que chez son prédécesseur. De même les deux verticales qui partent de la naissance du nez ont notablement plus de netteté. Il n'en faut pas davantage, avec des dessinateurs aussi exacts, pour être autorisé à conclure qu'ils ont travaillé d'après deux originaux qui, quoique sortis de la même main, n'étaient pas tout à fait les mêmes.

Après Pitau et Van Schuppen, le portrait de François a été souvent reproduit par la gravure. Mais, ce qui est triste à dire, la qualité de ces reproductions a toujours été en déclinant<sup>1</sup>. Les artistes copiaient leurs devanciers bien plus qu'ils ne s'inspiraient des œuvres originales. Un jour vint

1. S'il s'agissait d'apprécier toutes ces gravures, il faudrait pourtant mettre en bon rang celle de Lochon (1664) et celle qu'Edelinck a faite pour les *Hommes illustres* de Perrault (1700).

où ils ne surent même plus le nom de celui qu'ils prétendaient traduire. Ils avaient lu sur les estampes antérieures : *Françoys Turonensis*, en abrégé *Turonen*. Françoys leur parut un nom de baptême. Ils l'exprimèrent par un F majuscule et ils écrivirent tout au long Turonen comme le nom de famille. On était tombé dans la pacotille qu'on retrouve en toutes choses, même en art. Qu'il nous suffise de dire, après les avoir mentionnés en bloc, que ce n'est pas à eux qu'il faut demander le saint Fondateur de la Mission.

---

### NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

---

338. *Marteldood van den gelukzaligen Joannes Gabriel Perboyre*. — Drama in 3 bedryven en een naspel, door W. V., R. K. Pr. — Roosendaal, J. v. Poll — Suykerbuyk. [*Le Martyre du bienheureux Jean-Gabriel Perboyre*, drame en 3 actes; en hollandais].

Ce drame, comprenant trois actes et un épilogue avec apothéose, et entrecoupé par des chœurs dont la musique est empruntée aux grands maîtres, est consacré à célébrer, en langue hollandaise, le martyr du bienheureux Perboyre. Il est dû, croyons-nous, à la plume d'un prêtre séculier, ancien professeur de l'un des petits séminaires de Hollande. Voici comment son œuvre est appréciée (R. K. Bœkhandel, 13 février 1909) par le professeur Bølen, de la Compagnie de Jésus, qui passe, à bon droit, pour l'un des plus fins critiques littéraires du pays.

« Dans sa préface, l'auteur déclare qu'il édite ce drame pour répondre aux nombreuses invitations qui lui furent faites de le verser au répertoire des associations de jeunes gens catholiques de Hollande. Nous n'hésitons pas à dire que cette œuvre est un vrai gain pour le théâtre chrétien. Au point de vue littéraire, elle n'est certes pas dépourvue de valeur. Elle se fait en outre remarquer par quelque chose d'original. Quoique écrite dans une sorte de rythme et de mesure, elle n'est pourtant pas imprimée à la façon d'un poème. Et cela pour laisser aux acteurs plus de liberté vis-à-vis du texte. Quant au drame lui-même, il est du plus grand intérêt. Le sujet saisit d'autant plus fortement que l'auteur s'est strictement conformé à la vérité historique. Il a eu raison. Car le martyr du bienheureux Perboyre n'est si émouvant que parce qu'il présente une ressemblance frappante avec la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. Et c'est dans la mise en relief de cette ressemblance que se trouve le vrai mérite de l'auteur. C'est encore à sa préoccupation constante de ne s'éloigner jamais de la vérité historique qu'est dû

l'épilogue avec son apothéose : cette apothéose repose sur un fait réel raconté dans la vie du bienheureux (apparition dans les airs d'une croix lumineuse). — On ne saurait trop recommander ce drame aux patronages, aux associations de jeunes gens et d'ouvriers, etc., etc. A notre avis, le succès est assuré. — *Amsterdam*. — J. J. G. BŒLEN, S. J. »

339. *Saint Vincent de Paul, treize ans curé de Clichy, de 1612 à 1625* [par M. L. BRÉTAUDEAU, Prêtre de la Mission].  
En vente au presbytère de Clichy (Seine). In-8, 48 pages, s. d.

Dans l'approbation de Mgr Amette, archevêque de Paris, adressée à M. le curé de Clichy, et placée en tête de cette brochure, on lit : « Je félicite le docte et pieux auteur d'avoir si bien revendiqué ce qui constitue pour votre paroisse un titre si précieux aux bénédictions divines et aux sympathies des âmes chrétiennes. » (5 juillet 1908.)

Cette longue période pendant laquelle saint Vincent de Paul aurait été curé de la paroisse de Clichy ne concorde pas avec la tradition qui regardait comme plus court le temps pendant lequel l'homme de Dieu avait eu la charge du peuple de Clichy. M. Bréteau a recueilli des documents qui paraissent appuyer sa thèse.

Il y avait des objections, comme on peut le lire, page 21 : « Restent à résoudre plusieurs difficultés au sujet de la résidence qu'il (saint Vincent de Paul) ne put garder dans sa cure, de la pluralité des bénéfices qu'il posséda en même temps (il eût été, simultanément curé de Clichy et curé de Châtillon-les-Dombes), et d'une pension qu'il se réserva sur la cure de Clichy en la résignant. » Telles sont les difficultés que l'auteur a soulevées lui-même; les pages suivantes de la brochure sont employées à en présenter la solution.

En tête du volume, est un portrait de saint Vincent de Paul dont on dit qu'il est reproduit d'après un « tableau du temps ». Le tableau en question nous plaît, mais comme on n'en connaît ni l'auteur ni la date, il faut, pour être sincère, convenir que ce n'est que par conjecture qu'on le déclare « tableau du temps »; car sans même alléguer la méprise, légendaire maintenant, au sujet de la tiare de Salta Phernes, chacun sait combien ceux qui n'assignent que par conjecture des dates et des auteurs aux écrits ou aux objets d'art sont peu sûrs de ce qu'ils avancent. C'est une des lois dont il ne faut pas se départir quand on écrit l'histoire : n'affirmer une chose que lorsqu'on en est certain, si elle est douteuse ne la donner que comme douteuse.

ERRATUM. — Quelques exemplaires de la Circulaire de M. le Supérieur général aux Missionnaires, du 13 juin 1909, portent à la page 3 une faute d'impression qui rend une phrase inintelligible. A la place de *met is*, il faut lire simplement *et*.

Le Gérant : C. SCHMEYER.

Imp. de J. Dumoulin, à Paris.



Tom. 74 No 4

1909

LA MAISON-MÈRE  
DES FILLES DE LA CHARITÉ  
A PARIS

(Suite ; voyez-ci-dessus, p. 389.)

IV. — A la rue des Maçons-Sorbonne.

Chassées de chez elles par la grande Révolution, les Filles de la Charité essayèrent de se reconstituer dès que le danger fut passé et qu'une législation plus libérale leur permit de reprendre la vie commune. La Supérieure, sœur Deleau, rentra à Paris en 1797 et s'installa, avec quelques autres sœurs, au numéro 445 de la rue des Maçons-Sorbonne<sup>1</sup>, aujourd'hui rue Champollion. Ayant appris que le gouvernement avait mis en vente l'ancienne maison-mère, elle acheta la bière qui contenait les restes de Mlle Le Gras, la fit transporter provisoirement, le 25 septembre 1797, au numéro 91 de la rue Saint-Martin, où s'étaient groupées quelques Filles de la Charité, et de là, le 10 octobre, à la rue des Maçons-Sorbonne. Les *Annales* ont raconté comment se fit cette dernière translation<sup>2</sup>.

On ne tarda pas à savoir en province que la Compagnie des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul reprenait vie et qu'elle possédait dans la capitale une maison de formation. Cette nouvelle réjouit les anciennes sœurs. Beaucoup n'avaient pas d'emploi ; elles accoururent en grand nombre et furent distribuées dans les établissements de Paris que la tourmente révolutionnaire avait épargnés. Celles qui avaient continué ou repris leurs œuvres se contentèrent d'envoyer

1. Tracée au onzième siècle sur les dépendances du palais des Thermes (aujourd'hui musée de Cluny), cette rue, où se trouvait le siège de la confrérie des maçons, s'ouvre sur la place de la Sorbonne. (Roche-gude, *Guide à travers le vieux Paris*, p. 34.)

2. *Annales de la Congrégation de la Mission*, t. 51, p. 25.

leur nom. Plusieurs qui étaient retournées au monde et qui avaient dû y chercher quelques moyens d'existence ne voulaient plus ou même ne pouvaient plus s'en séparer. D'autre part, la mort avait frappé à coups redoublés dans leurs rangs. Beaucoup avaient succombé, emportées soit par leur âge, soit par les suites des mauvais traitements auxquels on les avait condamnées.

Les postulantes furent reçues à la rue des Maçons-Sorbonne. Plusieurs venaient pour la seconde fois, la Révolution ayant interrompu leur temps d'épreuve pour les envoyer dans leur famille. Leur nombre n'était pas aussi grand qu'autrefois; il s'en fallait de beaucoup. L'œuvre de Dieu se fait lentement. De ce grain de sénevé devait sortir un grand arbre. La Compagnie renaissante des Filles de la Charité eut ses épreuves, dont nous ne raconterons pas le détail. L'exiguïté du local les mettait dans la dure nécessité de ne recevoir qu'un nombre limité d'aspirantes.

#### V. — *A la rue du Vieux-Colombier.*

Le gouvernement songeait à réorganiser les hôpitaux, où tout manquait, sauf les malades : les ressources faisaient défaut; les infirmières ne se trouvaient pas facilement et remplissaient tant bien que mal leurs fonctions. Un jour, après avoir écouté attentivement la sœur Deschaux, Supérieure de l'hôpital d'Auch, qui était venue l'entretenir des besoins de sa maison, Chaptal, ministre de l'intérieur, s'ouvrit de son dessein d'autoriser la Compagnie des Filles de la Charité. « Je suis fatigué, dit-il, des plaintes sans nombre qui m'arrivent de tous les coins de la France sur la situation lamentable des maisons hospitalières. Il est temps d'y mettre ordre. Seules les religieuses ont le dévouement et le désintéressement nécessaires pour bien réussir auprès des malades. Ayez confiance; votre Congrégation sera bientôt officiellement reconnue <sup>1</sup>. »

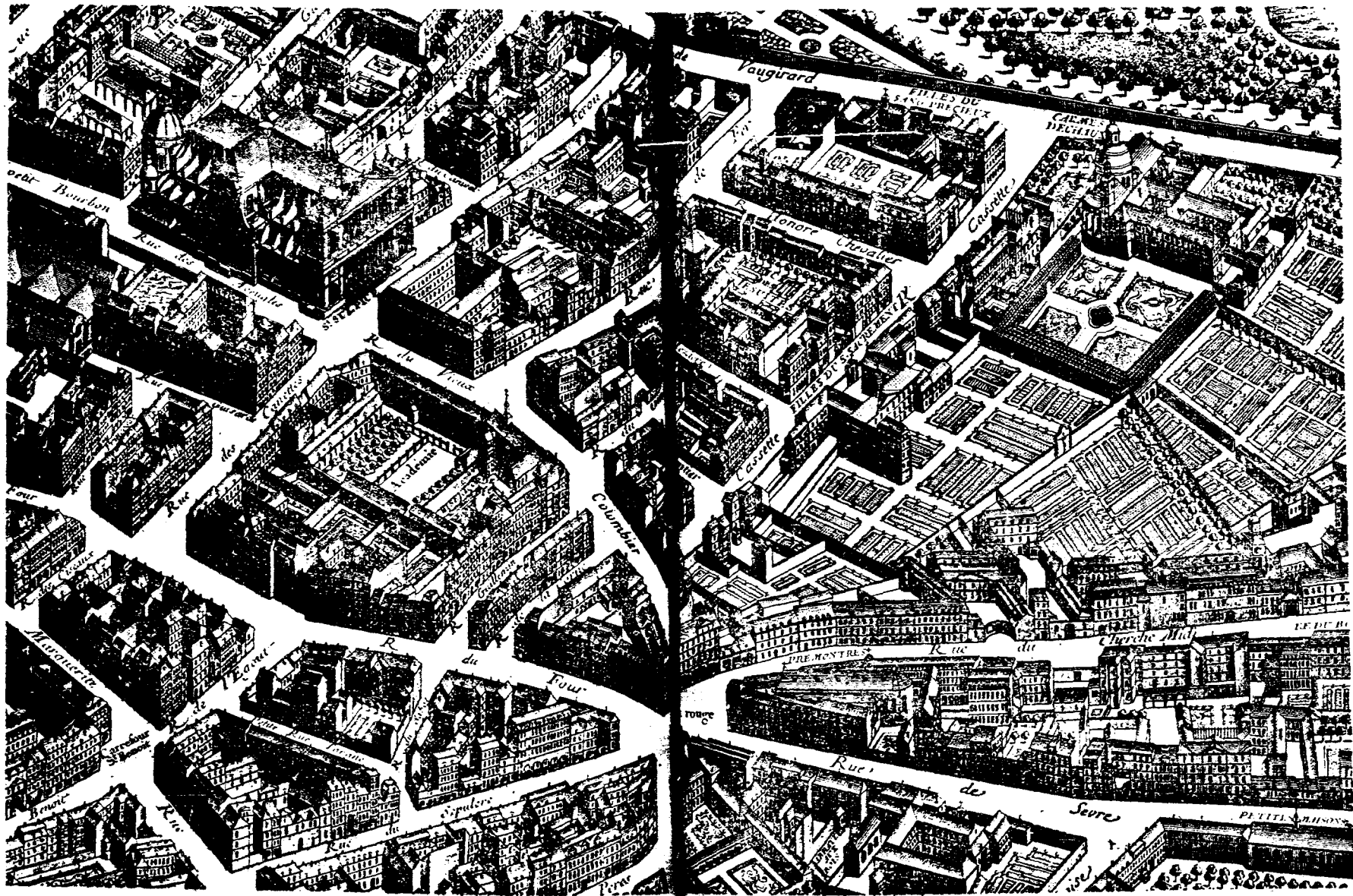
1. *Annales de la Congrégation de la mission*, t. 51, p. 24. Sur l'his-

D'autres que le ministre s'intéressaient aux Filles de la Charité. Une dame pieuse et riche, désolée de les voir si à l'étroit dans leur maison, leur offrit les fonds nécessaires pour payer le loyer d'un local plus vaste. Elle voulut elle-même le choisir et dans ce but visita, en compagnie de la Supérieure générale, sœur Deleau, plusieurs monastères abandonnés. Le choix était fait et le contrat sur le point d'être signé quand le ministre de l'intérieur fit demander à la Supérieure générale un mémoire détaillé sur la Compagnie qu'elle dirigeait. Après avoir pris connaissance des renseignements qui lui furent transmis, Chaptal chargea un commissaire de visiter l'établissement des sœurs. Le délégué du ministre fut frappé de l'insuffisance du local et en parla dans son rapport.

Chaptal eut d'abord l'idée d'offrir aux Filles de la Charité leur ancienne maison-mère. Il ignorait que, pendant la Révolution, des démolisseurs avaient considérablement réduit les dimensions de l'édifice et que ce qui restait menaçait ruine. Il renonça à son projet. Ses regards se tournèrent alors vers la rue du Vieux-Colombier<sup>1</sup>, où se trouvait, au numéro 746, aujourd'hui numéro 11, l'ancien établissement des Orphelines de la Mère de Dieu, créé en 1650 par

toire des Filles de la Charité après la Révolution, on trouve les renseignements les plus précieux dans le manuscrit de M. Gabriel Perboyre. Nous nous proposons de publier par fragments, dans les *Annales*, ce manuscrit intitulé *Vicaires généraux de la Congrégation de la Mission*, comme nous avons précédemment publié le manuscrit intitulé *Généralat de M. Cayla*.

1. Rue du Vieux-Colombier. Cette rue doit son nom à un colombier qui s'y trouvait sur les dépendances de l'abbaye de Saint-Germain. (Roche-gude, p. 273.) Mais le nom de rue du Colombier appartenait à un chemin allant de l'abbaye de Saint-Germain au Pré-aux-Clercs (plus tard, rue Jacob et rue de l'Université). C'est pour distinguer cette petite rue allant de la place Saint-Sulpice au carrefour de la Croix-Rouge, qu'on l'a appelée rue du Vieux-Colombier. Elle a porté d'autres noms : ceux de rue de *Cassel* (voy. rue *Cassette*), rue du *Puits-de-Mauconseil*, rue de la *Pelleterie*, mais seulement du côté de la Croix-Rouge. (Hurtault, *Dictionnaire historique de la ville de Paris*, t. IV, p. 314.)



PARIS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER  
(Plan de Paris, par Turgot, 1738).

MAISON-MÈRE DES FILLES DE LA CHARITÉ, RUE DU VIEUX-COLOMBIER  
En face de la rue Guillemin (1801-1815).

M. Olier, curé de Saint-Sulpice, et supprimé par les révolutionnaires en 1790.

Le ministre avait promis de donner à la Compagnie des Filles de la Charité une existence officielle. Il tint parole. Le décret parut le 22 décembre 1800. Inutile de reproduire ici les « considérants » et les éloges qu'y reçoivent les sœurs. Qu'il suffise de rappeler les trois premiers articles. « La citoyenne Deleau, ci-devant Supérieure des Filles de la Charité, est autorisée à former des élèves pour le service des hospices. La maison hospitalière des orphelines, rue du Vieux-Colombier, est mise à cet effet à sa disposition. Elle s'adjoindra les personnes qu'elle croira utiles à son institution et elle fera choix des élèves qu'elle jugera propres à remplir ce but. »

Le gouvernement fit à la maison les réparations nécessaires et les sœurs en prirent possession le 20 janvier 1801. La chapelle ne fut terminée que plus tard ; il fallut attendre au 4 mai 1802 pour y transférer les restes de Mlle Le Gras. Le 25 décembre 1804, les Filles de la Charité eurent l'insigne honneur d'y recevoir la visite de Pie VII, venu à Paris pour le couronnement de l'empereur Napoléon. Trois mois après, jour pour jour, elles prenaient la cornette. Ce fut grande fête à la maison de la rue du Vieux-Colombier. Le cardinal Fesch vint dire la messe de communauté et la mère de l'empereur elle-même y assista.

De retour à Paris, M. Brunet, vicaire général de la Congrégation de la Mission, se retira à la maison-mère des sœurs et y mourut peu après, le 15 septembre 1806.

••

Les Prêtres de la Mission, reconnus officiellement le 27 mai 1804, n'avaient pas encore de maison-mère. Par décret du 6 janvier 1807, le ministre des cultes leur donna la maison des sœurs, déjà trop étroite pour elles, et ces der-



PARIS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 11  
MAISON-MÈRE DES FILLES DE LA CHARITÉ, 1801-1815  
(Aujourd'hui Caserne de pompiers).

nières devaient être transférées à la maison dite *de la Croix*, dans la rue de Charonne. « Cette maison, disait-il, sera la maison chef-lieu de l'association. Les novices y feront leur temps de probation et les sœurs qui, à cause de leur âge et de leurs longs travaux, ne pourront continuer un service actif y trouveront un asile dans leur vieillesse. » Le décret fut bientôt rapporté. Le ministre de la guerre, de qui dépendait la maison de la Croix, aurait-il refusé sa signature, comme l'affirme M. Gabriel Perboyre, ou bien recula-t-on devant les dépenses considérables que nécessitait l'aménagement de l'édifice? Dans une lettre à l'empereur, le ministre des cultes allègue ce dernier motif; il est possible que le premier ait eu également quelque part dans la décision prise. Quatre ans après, il était question de mettre à la disposition des sœurs l'hôtel de Vendôme, situé rue d'Enfer<sup>1</sup>. Le 22 mars 1811 le comte Bigot de Préameneu, ministre des cultes, faisait part du projet à l'empereur : « Sire, la maison, chef-lieu de la Congrégation des Sœurs de la Charité, devient de plus en plus insuffisante. Votre Majesté avait accordé la maison dite de la Croix. Il eût fallu pour la réparer une somme si considérable que le projet d'y établir ces sœurs a été abandonné. Votre Majesté jugea qu'il convenait d'acheter une autre maison et une somme de 293 835 francs a été réservée pour cet objet dans mon budget de 1810. L'hôtel de Vendôme, rue d'Enfer, m'a été indiqué comme pouvant convenir... La Supérieure des Filles de la Charité est allée aussi visiter avec l'architecte l'hôtel Vendôme et elle l'a trouvé parfaitement convenable. Madame, consultée à cet égard, pense que l'étendue de l'hôtel Vendôme, la salubrité et la position, tout doit engager à lui donner promptement la destination proposée. Le propriétaire veut vendre cet hôtel 200 000 francs, somme qui, jointe au montant des réparations à faire, estimées

1. La rue d'Enfer commençait à la place Saint-Michel et se continuait parallèlement à la rue Saint-Jacques.

de 80 000 à 100 000 francs s'élèverait environ à la somme comprise pour cette dépense dans mon budget de 1810. » Garres, architecte, visita l'hôtel et fut d'avis que les sœurs s'y trouveraient fort bien. « L'hôtel de Vendôme, lisons-nous dans son rapport, est vaste, solide, belle vue, air excellent, des eaux d'Arcueil, des dépendances, un jardin très suffisant pour des promenades, en réunissant au jardin d'agrément (diminué par celui du Sénat, qui en a emporté la majeure partie) un jardin potager en retour, sur la rue d'Enfer, et qui est trop petit pour fournir aux besoins de cette maison. » Ce rapport concordait sur tous les points avec celui que dressa Bruyères, maître des requêtes, chargé de la direction des travaux publics de Paris. Par quel fâcheux concours de circonstances les sœurs furent-elles empêchées de prendre possession de la demeure qui leur était offerte et qui leur agréait ? Nous l'ignorons. L'argent reçut peut-être une destination plus pressante<sup>1</sup>.

Les sœurs restèrent à la rue du Vieux-Colombier, attendant patiemment l'heure de la Providence. Leur attente ne fut pas longue. Au début de l'année 1813, elles apprenaient que l'ancien hôtel de Châtillon leur était destiné.

#### VI. — *A la rue du Bac.*

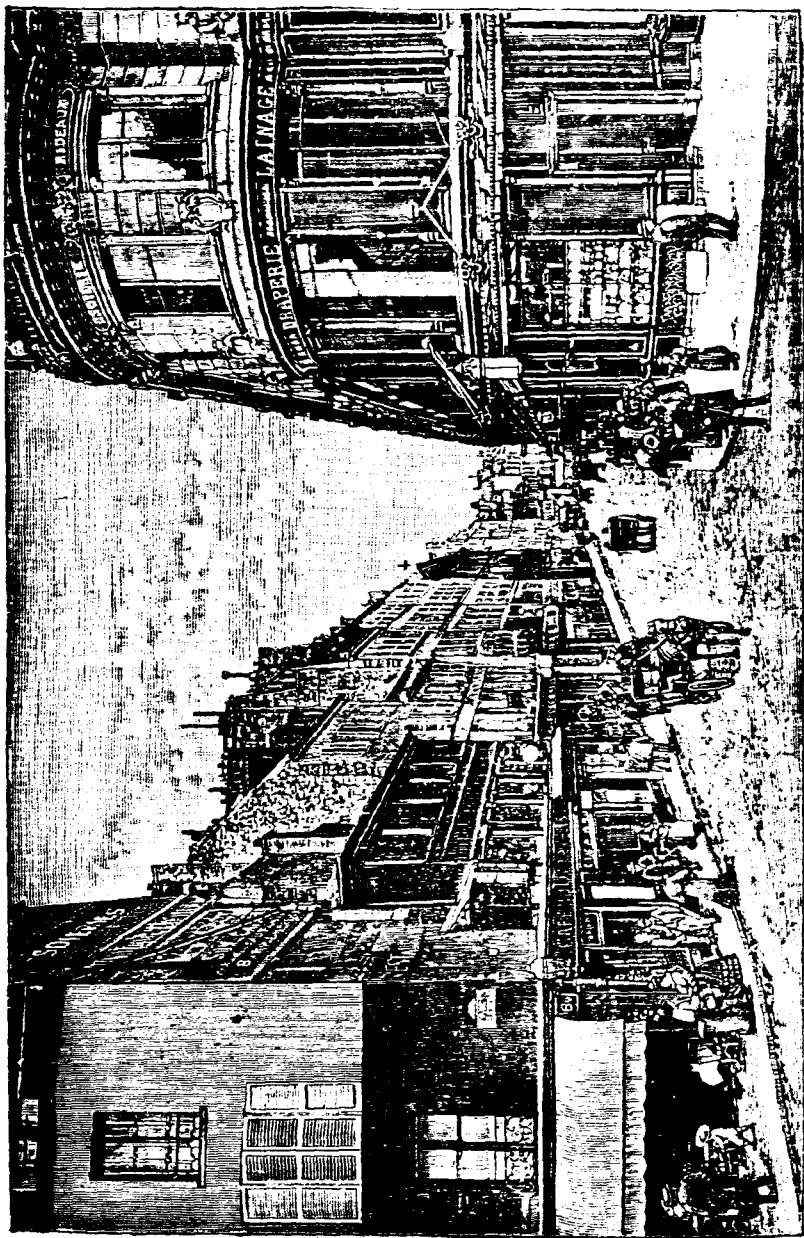
L'hôtel de Châtillon fut bâti rue du Bac<sup>2</sup> (aujourd'hui n° 140), à Paris, sur l'emplacement d'une maladrerie, par Louis-César Le Blanc, duc de la Vallière, petit-neveu de

1. Les pièces relatives au projet d'établissement des sœurs à l'hôtel Vendôme se trouvent aux Archives nationales AF<sup>IV</sup> 1317, n° 284.

2. Rue du Bac. Hurtault, *Dictionnaire historique de la ville de Paris* (In-8, 1779), t. IV, p. 272, dit : « La rue du Bac ou Grande rue du Bac aboutit d'un côté sur le quai des Théatins vis-à-vis du Pont-Royal, et de l'autre à la rue de Sèvres. Elle a pris son nom d'un bac qui servait à passer la rivière avant qu'il y eût un pont vis-à-vis le château des Tuileries. » « Ce bac, dit le *Guide à travers le vieux Paris* du marquis de Rochegude (in-12, Paris, Hachette, 1907), fut établi par la confrérie des maîtres passeurs pour faciliter la construction des Tuileries. » (P. 261.)

Ce bac a subsisté jusqu'à 1632, que le sieur Barbier fit construire





PARIS, RUE DU BAC, 140. — MAISON-MÈRE DES FILLES DE LA CHARITÉ  
C'est, en face des magasins du Bon Marché, la maison à gauche, au-dessus de laquelle est une croix.

la célèbre duchesse de la Vallière, qui abandonna la cour de Louis XIV pour s'enfermer dans le cloître. Il devint, après la mort du duc, la propriété de sa fille, la duchesse de Châtillon. Cette dame s'était fait un nom par ses originalités. « Elle habitait, dit la comtesse de Boigne, qui l'avait bien connue, dans son magnifique hôtel de la rue du Bac, une grande pièce qu'elle appelait son cabinet, meublée avec beaucoup de luxe antique et fournie de huit à dix pendules qui toutes marquaient le temps d'un ton et d'un mouvement différents. Une superbe cage dorée, suspendue en guise de lustre, était occupée par des oiseaux chantant à pleine gorge. Tout ce cliquetis, avec la basse obligée de la voix monotone et sans timbre de la duchesse, me prenait sur les nerfs. » Bien que sa jeunesse ait été assez licencieuse, la duchesse était devenue précheuse sur ses vieux jours et la comtesse de Boigne n'aimait pas sa morale. « Avec la duchesse de Châtillon a fini la maison de La Vallière, et avec ses deux filles celle de Coligny-Châtillon. Ce sont deux noms éteints <sup>1</sup>. »

Le gouvernement révolutionnaire s'était emparé de l'hôtel de Châtillon et en avait cédé la propriété à l'administration des hospices. Le 25 mars, le ministre de l'intérieur donna ordre à la ville de Paris de l'acheter et d'en abandonner gratuitement la jouissance aux Filles de la Charité.

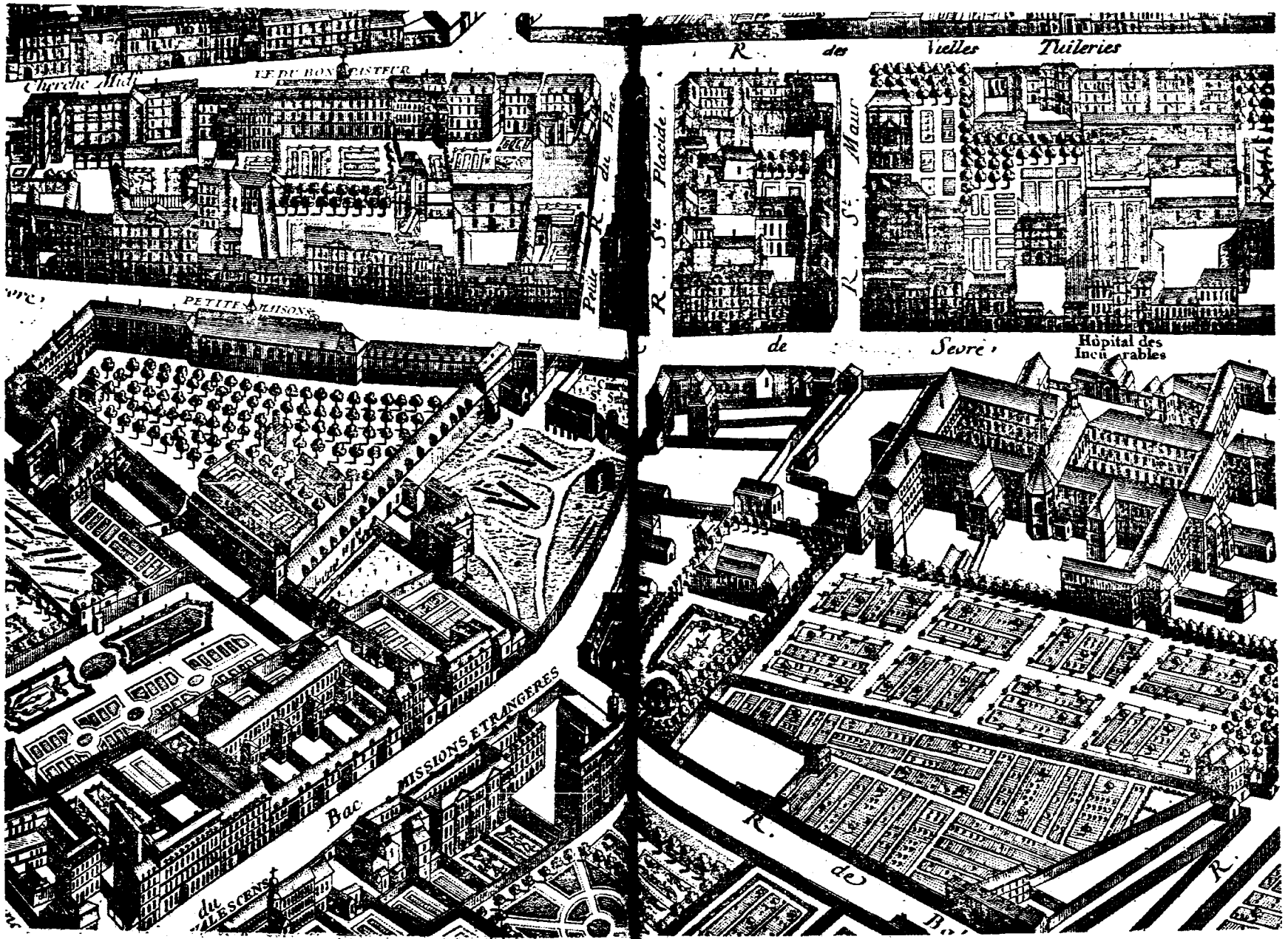
Le contrat de vente fut signé le 27 mai. Le 28, le gouvernement accordait un fonds de 150 217 francs pour les réparations et les travaux commencèrent.

La Supérieure des Filles de la Charité ayant remarqué que, dans le plan de l'architecte, la chapelle n'avait pas de tribune, le fit observer au ministre des cultes, qui porta sa

un pont de bois pour la communication du faubourg Saint-Germain. (Hurtault.)

La *Petite rue du Bac* ainsi nommée parce qu'elle fait presque la continuation de la grande rue du Bac, va de la rue de Sèvres à la rue du Cherche-Midi. C'est aujourd'hui la rue Saint-Placide.

1. *Mémoires de la comtesse de Boigne*, t. I, p. 216. (Paris, Plon, 1909.)



PARIS, RUE DU BAC  
 (Plan de Paris, par Turgot, 1738).

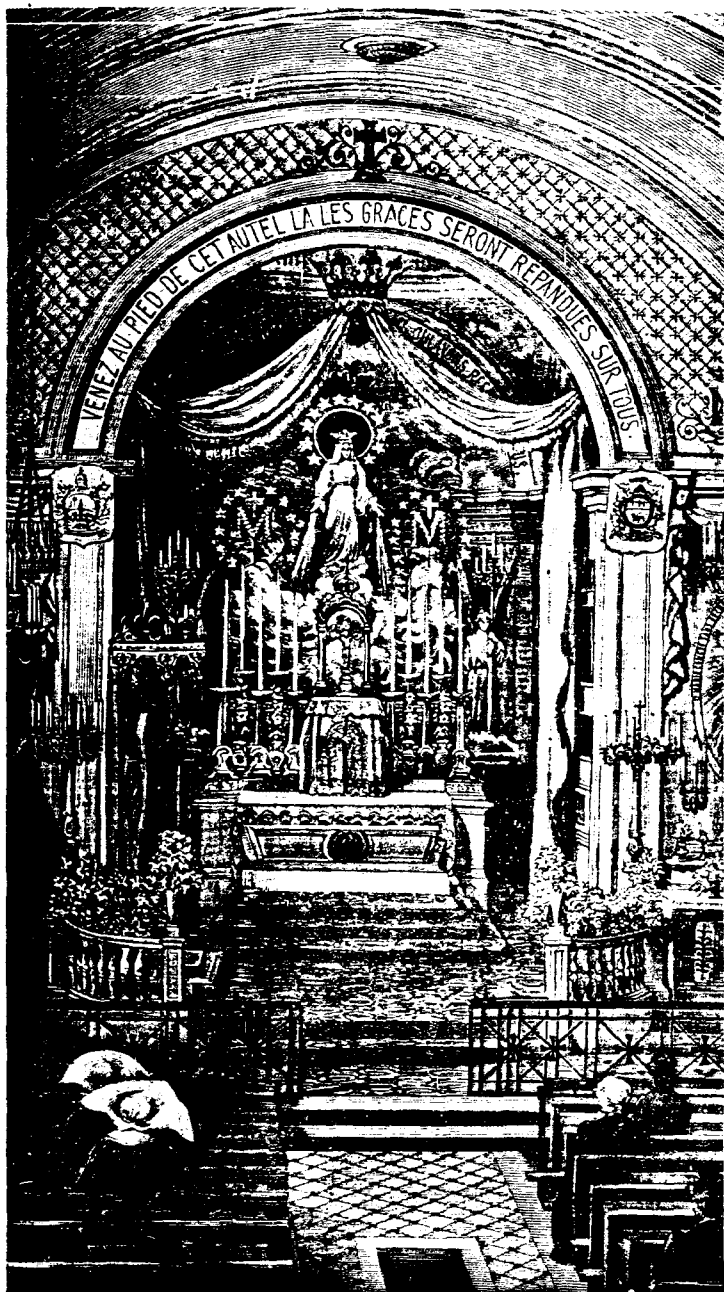
EMPLACEMENT DE LA MAISON DES FILLES DE LA CHARITÉ  
 En face du terrain vague, entre les Missions étrangères et la rue de Sèvres.

réclamation devant Bruyères, directeur des travaux publics à Paris. La lettre est du 2 septembre : « Monsieur le directeur. La Supérieure des Sœurs de la Charité m'a demandé qu'il soit construit une tribune dans la chapelle de leur nouvelle maison, rue du Bac, parce qu'autrement cette chapelle ne serait pas suffisante. D'après la connaissance que j'ai du local, la demande de Mme la supérieure me paraît fondée; mais elle ne saurait être admise qu'autant qu'elle ne deviendrait l'occasion d'aucune demande de fonds à Sa Majesté en sus de la somme de 150 217 francs, accordée par décret du 26 mai dernier, pour la mise en état de cette maison. Je crois qu'on pourrait employer à cette nouvelle dépense une partie du prix des glaces qui se trouvaient dans l'hôtel de Châtillon. » La vente des glaces n'eut lieu que le 13 février 1815 et rapporta, tous frais déduits, 7 683 fr. 55.

Les Filles de la Charité se proposaient de ne prendre possession de leur nouvelle demeure qu'après l'achèvement des travaux. Des circonstances imprévues précipitèrent leur installation à la rue du Bac, Saint-Denis, envahi par les troupes étrangères, n'offrait plus un asile sûr aux demoiselles de l'Institution de la Légion d'honneur. Les sœurs déménagèrent en hâte afin de leur laisser dans Paris la maison de la rue du Vieux-Colombier. Avant de partir, elle eurent l'attention de préparer un repas aux demoiselles qui devaient prendre leur place dans la journée.

On était au 28 juin 1815. Le lendemain, les restes de Mlle Le Gras furent portés à la rue du Bac et déposés à la sacristie. Le surlendemain, les reliques de saint Vincent de Paul quittaient à leur tour la rue du Vieux-Colombier, où elles étaient depuis le 18 juillet 1806<sup>1</sup>.

1. Mgr de Quélen dit, dans son mandement de 1830, que la translation des reliques de saint Vincent de Paul à la rue du Bac eut lieu le 23 juin. C'est une erreur. Une note contemporaine de M. Hanon donne la date du 30.

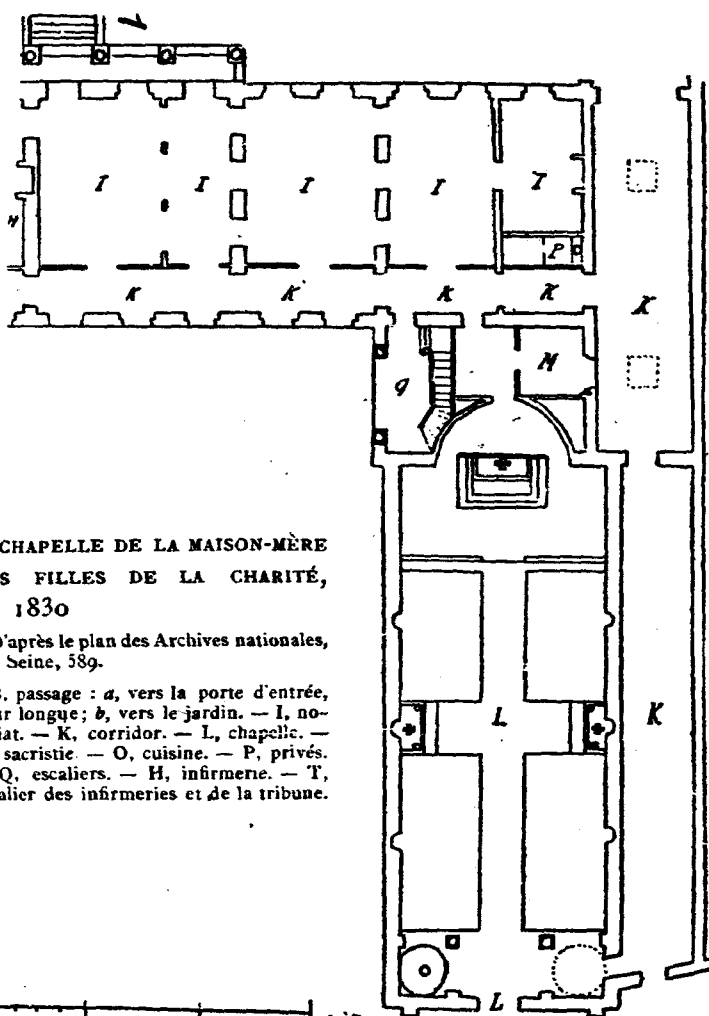


PARIS. — MAISON-MÈRE DES FILLES DE LA CHARITÉ  
RUE DU BAC, 140. — INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE  
où eut lieu, en 1830, la manifestation de la Médaille miraculeuse.

La chapelle fut terminée au commencement du mois d'août et bénite le 6. Elle reçut, ce jour-là, les reliques du vénérable fondateur, qui furent déposées sous l'autel dédié au saint. Une lettre au ministre de l'intérieur nous apprend que les travaux étaient complètement terminés avant le 31 janvier 1816. La ville avait acheté la maison; l'État avait pris sur lui les frais de premières réparations. A qui reviendraient désormais les frais d'entretien? Il y eut lutte à ce sujet. Le ministre disait que les frais d'entretien revenaient, de droit, au propriétaire. La municipalité trouvait que le ministre en prenait à son aise; elle avait fait le sacrifice de 200 000 francs pour l'achat d'une maison dont elle devait, par ordre, laisser la jouissance à d'autres; elle n'entendait pas ajouter d'autres dépenses à celle-là. Malgré ses réclamations, le ministre, par décret du 10 mars 1816, se déchargea sur la ville du soin des réparations futures. Au reçu de la première note à payer, la municipalité protesta de nouveau et invita le préfet de la Seine à présenter ses observations au nouveau ministre de l'intérieur<sup>1</sup>.

La maison-mère n'était pas alors ce qu'elle est aujourd'hui. La chapelle n'avait qu'une nef. Les colonnes actuelles indiquent les limites de la chapelle primitive dans le sens de la largeur. Le maître-autel, celui-là même que nous voyons de nos jours dans la chapelle dédiée à saint Vincent, était placé au milieu du sanctuaire, à peu près sur la ligne qui joint l'autel de la « Vierge puissante » et la porte de la sacristie. Il n'y avait pas de coupole. Le mur du fond, quelque peu cintré, portait trois tableaux : au milieu, le cœur de Jésus adoré par deux anges; à droite, saint Michel; à gauche, l'ange gardien. La « Vierge puissante » marque l'endroit où se trouvait autrefois un tableau de saint Joseph. Il y avait également, à la place où nous le voyons encore, un tableau de sainte

1. Sur ces faits, consulter, aux Archives nationales, F<sup>15</sup> 140 et F<sup>15</sup> 884.

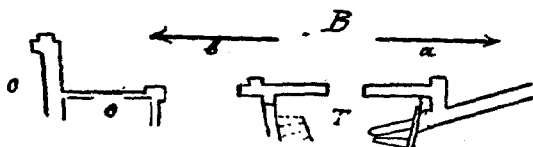


CHAPELLE DE LA MAISON-MÈRE  
DES FILLES DE LA CHARITÉ,  
EN 1830

D'après le plan des Archives nationales,  
N<sup>o</sup>, Seine, 589.

B. passage : *a*, vers la porte d'entrée,  
cour longue; *b*, vers le jardin. — I, no-  
viciat. — K, corridor. — L, chapelle. —  
M, sacristie. — O, cuisine. — P, privés.  
— Q, escaliers. — H, infirmerie. — T,  
escalier des infirmeries et de la tribune.

5 10 15 mètres

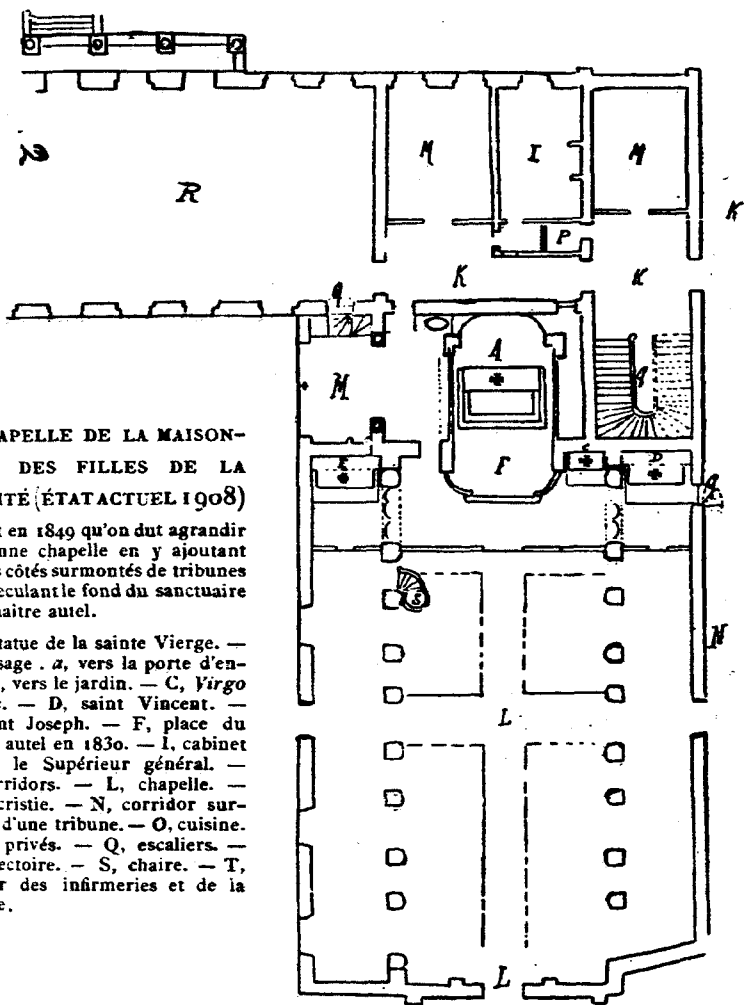


Anne. Sous ce tableau, là où se trouve actuellement la porte de la sacristie, étaient exposées les reliques de saint Vincent, les jours où on l'honorait particulièrement. La lampe du sanctuaire n'a pas été déplacée ; elle surmontait la table de communion. Vers le milieu de la chapelle, deux petits autels étaient adossés au mur : du côté de l'épître, près de la principale porte d'entrée, celui de Marie, en face, celui de saint Vincent. Indépendamment de la porte qui sert encore aujourd'hui, il y en avait une autre, plus petite, à l'angle du même mur. Le fauteuil réservé au directeur des sœurs était contre la table de communion, près du mur, du côté de l'Évangile. Les novices n'avaient ni bancs ni chaises. Le dimanche seulement on mettait à leur disposition de petites banquettes. L'usage des bancs date de 1836 ou de 1837. A la tribune qui se trouve dans le fond de la chapelle s'en ajoutait une autre, à droite en entrant, sur le couloir qui longeait le mur de l'édifice.

Le corps de Mlle Le Gras ne resta pas longtemps à la sacristie. Il fut d'abord porté au-dessus de la chapelle, dans la salle dite « de la Retraite », puis, le 5 novembre 1824, descendu à la chapelle, dans un caveau creusé sous la nef, près des marches du sanctuaire. En 1849, on élargit la chapelle par l'adjonction de bas côtés, surmontés de tribunes, et on l'allongea en reculant le fond du sanctuaire, qui se trouve, en partie, sur l'emplacement de l'ancienne sacristie. Quelques-uns des tableaux qui ornaient les murs et qui ont été depuis transportés aux tribunes provenaient de l'ancien Saint-Lazare.

Le reste de la maison a subi, avec le temps, de notables transformations. En 1823, les Filles de la Charité achetèrent à l'administration des hospices un immeuble contigu, le numéro 130. A cette même date, elles firent bâtir les infirmeries, entre la chapelle et les parloirs. Vers 1840, elles acquirent la propriété du bâtiment qu'occupe la pharmacie. En 1845, s'achevèrent les murs qui abritent les jeunes sœurs

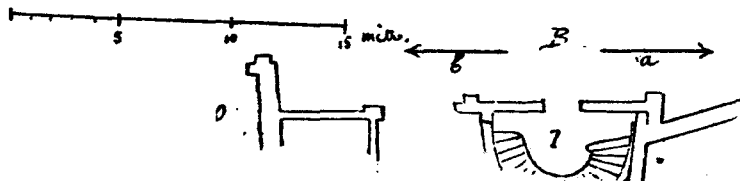




**CHAPELLE DE LA MAISON-  
MÈRE DES FILLES DE LA  
CHARITÉ (ÉTAT ACTUEL 1908)**

C'est en 1849 qu'on dut agrandir l'ancienne chapelle en y ajoutant des bas côtés surmontés de tribunes et en reculant le fond du sanctuaire et le maître autel.

A. statue de la sainte Vierge. — B, passage . *a*, vers la porte d'entrée; *b*, vers le jardin. — C, *Virgo Potens*. — D, saint Vincent. — E, saint Joseph. — F, place du maître autel en 1830. — I, cabinet de M. le Supérieur général. — K, corridors. — L, chapelle. — M, sacristie. — N, corridor surmonté d'une tribune. — O, cuisine. — P, privés. — Q, escaliers. — R, réfectoire. — S, chaire. — T, escalier des infirmeries et de la tribune.



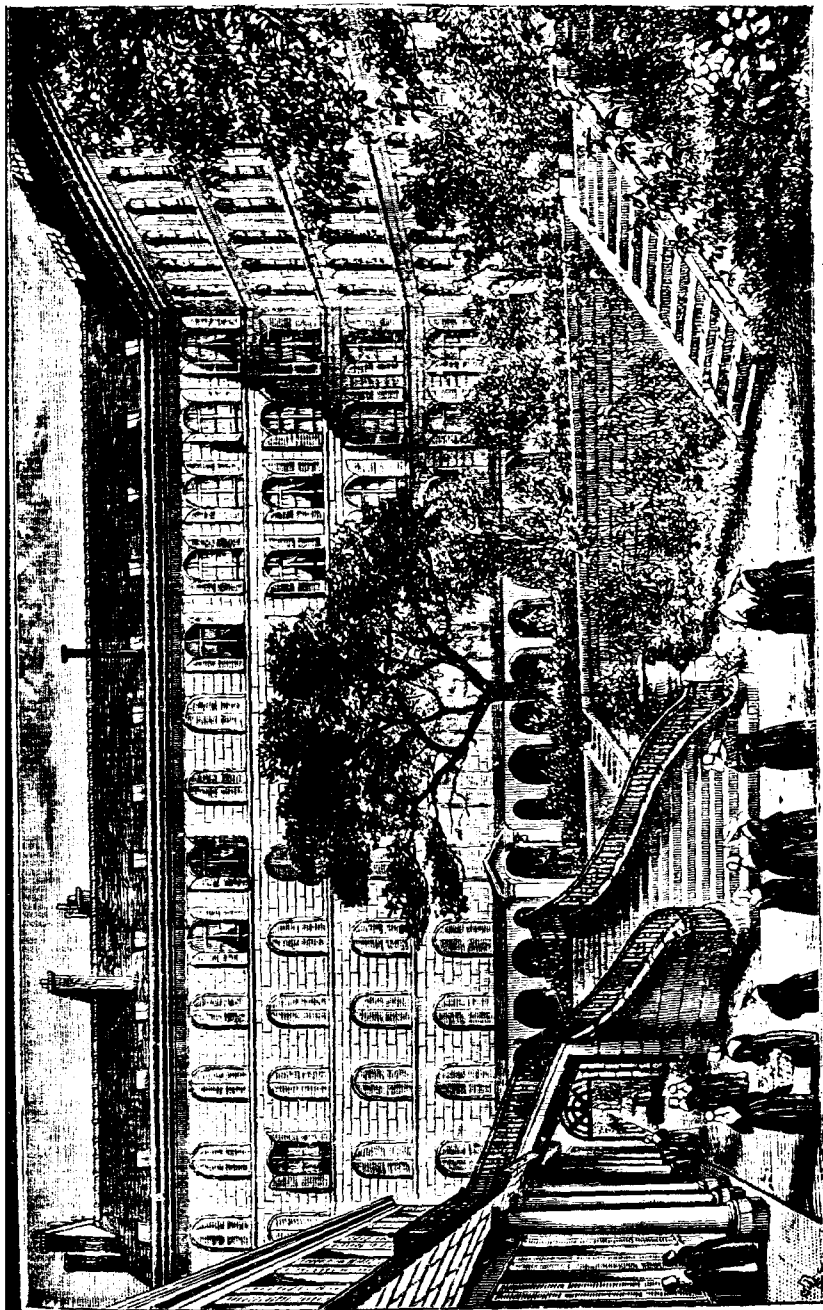
du séminaire, logées jusque-là dans la sacristie actuelle et le réfectoire y attenant. Sur le terrain occupé de nos jours par la salle des Retraites, l'office des missions et l'économat, s'élevait un groupe de petites maisonnettes. On appelait ce quartier « la basse-cour », « le village ». On donnait les retraites, avant 1845, au-dessus de la chapelle, dans une salle qui est devenue, depuis, l'office de la lingerie de Saint-Lazare, puis, pendant une dizaine d'années, dans la cave, sous le séminaire. La Mère Moncelet fit construire les parloirs et la salle des retraites. En 1848, la maison-mère cessa de porter le numéro 132; elle prit, par ordre de la municipalité, le numéro 140<sup>1</sup>.

Inutile de décrire les travaux accomplis depuis cinquante ans; ils n'ont pas l'importance de ceux dont nous venons de parler. Dans six ans, les Filles de la Charité fêteront le centenaire de leur installation à la rue du Bac. Elles auront bien des motifs de rendre grâce à Dieu, qui n'a cessé de veiller sur la maison où elles se forment, dans la pratique des vertus chrétiennes, aux œuvres de leur charitable vocation.

Pierre COSTE.

---

1. M. J. Parrang a fait paraître dans les *Petites Annales de saint Vincent de Paul* (1903, p. 364) quelques *Notes sur la maison-mère et la chapelle des Filles de la Charité*, d'après des renseignements donnés par la vénérable sœur Émilie Pineau. On consultera cet article avec profit.



PARIS. — MAISON-MÈRE DES FILLES DE LA CHARITÉ, RUE DU BAC; VUE DU SÉMINAIRE.  
Gravure tirée du *Saint Vincent de Paul*, par A. Loth; publiée par Dumoulin.

# EUROPE

---

## FRANCE

---

### LILLE

Ainsi que nous l'avons constaté précédemment, un cours d'école ménagère a été établi à la maison des Filles de la Charité, rue de la Barre, 16, dans la grande cité industrielle de Lille (voy. ci-dessus, p. 42). Nous recevons communication du compte rendu annuel de cette œuvre, et nous sommes très heureux de le publier ici.

#### COMPTE RENDU DES COURS D'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

(Année 1908-1909.)

Lille, rue de la Barre, 16; juillet 1909.

Après un temps de labeur, vient l'heure de repos, et l'on s'arrête pour examiner le travail accompli. Ainsi le voyageur, sous l'ombre bienfaisante, regarde le chemin parcouru. C'est notre halte, à nous, et il nous plaît de faire ici mémoire des heureux résultats de notre œuvre si chère.

••

L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER s'est encore développé cette année, et nous voyons s'élever au nombre de cent soixante-seize les jeunes filles qui suivent régulièrement nos cours. Les réunions du soir sont vraiment assidues, et nous sommes pleinement satisfaites de la transformation opérée chez nos chères ouvrières. Plus de rires trop bruyants, de procédés vulgaires, mais un ensemble de convenance, de retenue qui fait plaisir à voir. Plus d'une fois, je me suis prise à consi-

dérer quelques-unes d'entre elles, des « filles de fabrique », et tout bas, je songeais que leur air simple et modeste contrastait heureusement avec l'aspect de tant d'autres rencontrées au hasard.

..

Mais l'extérieur seul ne s'est pas transformé, et si ma sœur Supérieure s'est plu à décerner une récompense spéciale de « convenance et savoir-vivre », elle a cru devoir en ajouter une autre pour « l'attention au cours », les réponses bien données.

Tandis que les doigts marchent, nous faisons une leçon variée d'HYGIÈNE PRATIQUE, D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE ou de MORALE. Ce dernier mot voile parfois le simple catéchisme qu'elles ont tant oublié ! Hélas ! la plus élémentaire instruction religieuse leur fait parfois défaut. Mais si nous avons eu à lutter contre une parfaite insouciance en matières graves, nos efforts n'ont pas été vains. Aujourd'hui, leur esprit secoue sa torpeur et elles savent ce que c'est qu'écouter, comprendre, raisonner, répondre..., questionner au besoin. Alors, c'est un triomphe pour nous ! Avec une joie au cœur, nous les quittons le soir, quand nous avons senti vibrer enfin en elles quelque chose qui les a grandies un instant à leurs propres yeux.

..

L'an passé, le TRAVAIL MANUEL laissait à désirer. Je me souviens que, un certain soir, ma sœur Supérieure, faisant sa visite aux jeunes ouvrières, ne leur fit pas compliment. Elles sont si nombreuses ! Dès lors, surgit un projet de réforme dans l'organisation de l'ouvrage. Dix-sept sous-maîtresses, fines lingères prises dans nos orphelines de l'ouvrier, nous furent données en aide. Une composition de coupe classa nos enfants par ordre de capacité, et chacune d'elles, ainsi

suivie de près par la maîtresse affectée à chaque division, a fait cette année des progrès appréciables.



Le cours de CUISINE, le lundi soir, attire singulièrement. Je soupçonne le palais des élèves d'être l'un des stimulants. En tout cas, si le menu est appétissant, tout le mérite leur en revient, et disons à leur honneur qu'elles se tirent vraiment d'affaire et sauront plus tard tenir leur ménage avec ordre et économie.

Ajoutons qu'elles ne sauraient se laisser absorber par ces choses matérielles et que, bon gré mal gré, sur leurs instances, j'allais dire leurs menaces d'aller chercher ailleurs, nous avons dû ouvrir un cours de solfège. Elles aiment la musique, sont avides d'apprendre, ont de l'oreille et le sens du rythme. Pourquoi alors leur refuser cet honnête délassement? Pourquoi leur refuser, pour un moment, l'oubli des métiers et bobines, écheveaux et machines dans une douce mélodie qu'elles fredonneront demain? Ainsi passeront, légères, des heures si pénibles... Certes, nous ne voulons pas faire des déclassées, et j'espère que, loin de le croire, on approuvera ces instants de détente que nous leur accordons.



Le mardi soir est consacré à la LEÇON DE COUPE que vient donner ici, par pure complaisance, une ouvrière capable. On trace au tableau noir le déploiement des mesures dictées auparavant, puis l'on taille, on épingle soi-même le patron corrigé et noté par la maîtresse.



Nous tenons CLASSE le vendredi. Nous faisons tous les cours nécessités par nos élèves et si le cours supérieur est

suivi d'une façon très satisfaisante, je n'hésite pas à noter au passage qu'il se trouve parfois quelque grande oubliée arrivée à vingt ans sans connaître ses lettres; jugez s'il est utile que nous prenions soin de l'instruction!



Aussi, pour sauvegarder des intérêts si chers, avons-nous cru urgent d'ériger tous nos cours en COURS SYNDICAUX, suivant l'indication reçue de Paris. Voici donc l'horaire et le tableau des leçons :

- I. *Arithmétique* : mardi, samedi, 8 heures du matin.
- II. *Français* : lundi, mercredi, vendredi, 9 heures du matin.
- III. *Histoire et géographie* : mercredi, vendredi, 8 heures du matin.
- IV. *Sciences physiques et naturelles* : lundi, mercredi, vendredi, 10 h. 1/2.
- V. *Dessin* : lundi, 8 h. 1/2 du matin.
- VI. *Solfège* : lundi, 8 heures du soir.
- VII. *Écriture* : lundi, 8 heures du matin.
- VIII. *Coupe* : mardi, 7 heures à 9 heures du soir.
- IX. *Comptabilité* : mardi, 8 heures à 9 heures du soir.
- X. *Sténographie* : mercredi, 8 heures à 9 heures du soir.
- XI. *Dactylographie* : toute la journée, de 7 heures à 9 heures du soir.
- XII. *Couture et raccommodage* : mercredi et jeudi soir.
- XIII. *Cuisine* : lundi soir, 6 h. 1/2, et jeudi matin, 8 heures.

Saint Vincent de Paul, avant tout, fut l'homme de son temps, et s'il connut plus qu'un autre les besoins de l'époque, comme lui nous devons évoluer avec les exigences actuelles. L'organisation SYNDICALE, si longtemps étudiée, s'impose aujourd'hui, et sous le couvert de cette organisation, par-

faitement religieuse au reste, et reconnue par l'article 6 de la loi du 21 mars 1884, nous restons inattaquables et gardons toutes nos œuvres.



Déjà nos cours de COMPTABILITÉ fonctionnent parfaitement. Un professeur de l'École Charlemagne réunit nos jeunes filles et leur inculque la méthode très appréciée de l'école Pigier.



A ce cours vient s'adjoindre celui de STÉNOGRAPHIE, comptant vingt-cinq élèves, dont l'assiduité ne s'est pas démentie. Elles mènent de front l'étude de la MACHINE A ÉCRIRE, et ainsi sont formées de bonnes sténo-dactylographes, aptes à tenir un bureau dans d'importantes maisons de commerce. Ce genre de position sourit beaucoup à nos enfants, aussi nos machines à écrire ne chôment pas et leur tic-tac précipité dit assez l'ardeur avec laquelle on les manie. Nous avons déjà pu donner à plusieurs jeunes filles des situations fort honorables, notamment à l'une d'elles qui remplit les fonctions de secrétaire particulière chez un de nos députés.



Mentionnant les progrès de nos jeunes syndiquées, nous ne saurions passer sous silence la pépinière de l'œuvre : je veux dire l'ouvrier du jeudi qui réunit, sous la direction d'une sœur, 115 fillettes au-dessous de treize ans. Déjà, elles manient bien l'aiguille et écoutent volontiers les leçons qu'on donne.

Arrivées à cet âge, elles passent au cours de cuisine du jeudi. Il compte actuellement 45 élèves ménagères. Dès huit heures du matin, ces enfants se mettent en peine du marché, font le compte de leurs dépenses, mettent en train le repas, écrivent les recettes culinaires.

Une leçon théorique leur est donnée : lavage, repassage, nettoyage, et, de suite, elles se mettent à la pratique.





Il me semble que voilà bien englobées toutes les branches sur lesquelles peut s'étendre l'enseignement ménager. Avec grande consolation, nous y consacrons tous nos efforts. Par là, nous pouvons encore atteindre de jeunes âmes et les porter au bien. N'est-ce pas un noble but que de préparer à la société des femmes vaillantes, des femmes de caractère, au bras courageux, à l'âme bien trempée, des épouses, des mères bonnes et fermes, sachant mettre un rayon de joie dans l'humble ménage ouvrier, joie qui accompagne toujours le devoir bien rempli?



Comme par le passé, de novembre à Pâques, chaque samedi réunit un groupe de jeunes filles du monde. Que l'on ne croie pas que, pour ces demoiselles, ce soit pur rendez-vous d'amies. Nous aurions pu le craindre. Aujourd'hui, nous jugeons tout autrement, les ayant vues à l'œuvre. Elles ont à cœur d'étudier à fond la question ménagère. Leurs mains inhabituées manient sans répugnance les lourds ustensiles. Aucune besogne ne leur est épargnée et, avec la plus charmante simplicité, elles font la vaisselle, essuient les couverts, frottent l'argenterie. Au moins connaîtront-elles la pénible besogne qu'elles commanderont chez elles et puiseront là plus d'indulgence, de bienveillance pour leurs domestiques.

Laissez-nous mentionner les sérieuses causeries qui suivent le travail matériel : la manière de recevoir, la bonne conversation au salon, les domestiques, le budget, l'hygiène, la morale, etc. Autant de sujets graves dont tant de femmes du monde ignorent la haute portée.

C'est assez dire que ce cours est sérieux. Jamais il ne s'est achevé sans un élan sensible et manifeste de bon vouloir

vers le but à atteindre, c'est-à-dire être une femme sérieuse, une maîtresse de maison digne du rôle social auquel Dieu la convie. « Les hommes font les lois, les femmes font les mœurs », a dit Montesquieu; puissent toutes celles qui viennent près de nous, faire un jour, dans leur milieu, honneur à leur condition, aidées par le concours que nous tâchons d'apporter à leur formation !

---

## VERSAILLES

M. Mazaudon, Prêtre de la Mission, a bien voulu nous transmettre, suivant le désir que nous en avons exprimé, les intéressants détails que nous reproduisons ici sur les œuvres pour jeunes filles, établies à Versailles en grande partie par l'initiative et avec le concours des Filles de la Charité de cette ville.

Une caisse dotale a été fondée à Versailles sur la paroisse Saint-Louis, le 1<sup>er</sup> novembre 1906; quatre-vingt-deux adhérentes jusqu'à présent (1909) y ont apporté leurs économies variant de 5 à 60 francs par an. Ces versements ont été augmentés à la fin de chaque année d'une prime de 30 0/0 environ, le tiers du capital.

Les syndicats féminins ont été établis à Versailles en mai 1908; ils ne fonctionnent véritablement que depuis le mois d'octobre. Ils se divisent en trois groupes :

Syndicat des employées de commerce et de l'industrie, dont le nombre des membres est actuellement de trente-six;

Syndicat de l'habillement, le plus nombreux, qui compte cinquante-sept sociétaires;

Syndicat des gens de maison, qui compte trente-huit membres.

Soit un total de cent trente et une syndiquées pour une existence de huit mois et dans une ville aussi calme que Versailles.

Trois mois après leur organisation, les syndicats versillais se sont fédérés à ceux de Paris, rue de l'Abbaye, pour augmenter leur action et en partager les privilèges.

Chaque mois, les trois conseils se réunissent pour discuter des intérêts de tous les membres.

Des cours ont été ouverts au siège social, depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier, en faveur des syndiquées : cours de comptabilité et de sténographie, lundi et jeudi ; cours de coupe, mardi et samedi ; cours d'anglais, mercredi et vendredi, tous de huit à neuf heures du soir.

En outre, le Syndicat de l'habillement a été ouvert au siège social, 1, rue Saint-Louis, où neuf fillettes sont venues régulièrement, tous les jours, apprendre à coudre. A la rentrée prochaine, le local sera plus vaste et pourra recevoir une vingtaine d'apprenties.

Une liste de commerçants catholiques est remise à chaque jeune fille dès son entrée au syndicat ; ces commerçants font un escompte de 5, 6, 8 et même 10 0/0 sur les marchandises prises chez eux par les syndiquées et payées comptant. Les factures sont apportées au siège social, qui se charge de toucher les escomptes et de les faire parvenir aux syndiquées.

Il est dit dans les statuts que toute syndiquée doit s'engager dans une société de secours mutuels ; d'après cela, les syndicats féminins se sont attachés à la grande *Mutualité de Seine-et-Oise* dont ils forment la plus importante section. Tous les mois, le secrétaire de cette société vient toucher les versements partiels de 10 centimes par semaine. Cette mutualité donne 1 franc par jour de maladie à partir du troisième jour. Durant cet hiver, l'agent de la section a réparti aux syndiquées malades une somme de 105 francs pour cent cinq jours de maladies.

Des médecins sont attachés au Syndicat, dans les deux quartiers de la ville ; le Syndicat paye la moitié des frais, de sorte que chaque visite ne revient qu'à la somme de 1 franc.

Cinquante-deux visites de médecins ont été payées depuis octobre dernier.

## ESPAGNE

### EN CATALOGNE

UNE SEMAINE DE RÉVOLUTION. — INCENDIE DES ÉTABLISSEMENTS  
DES MARISTES, DES LAZARISTES, ET D'AUTRES COMMUNAUTÉS  
RELIGIEUSES.

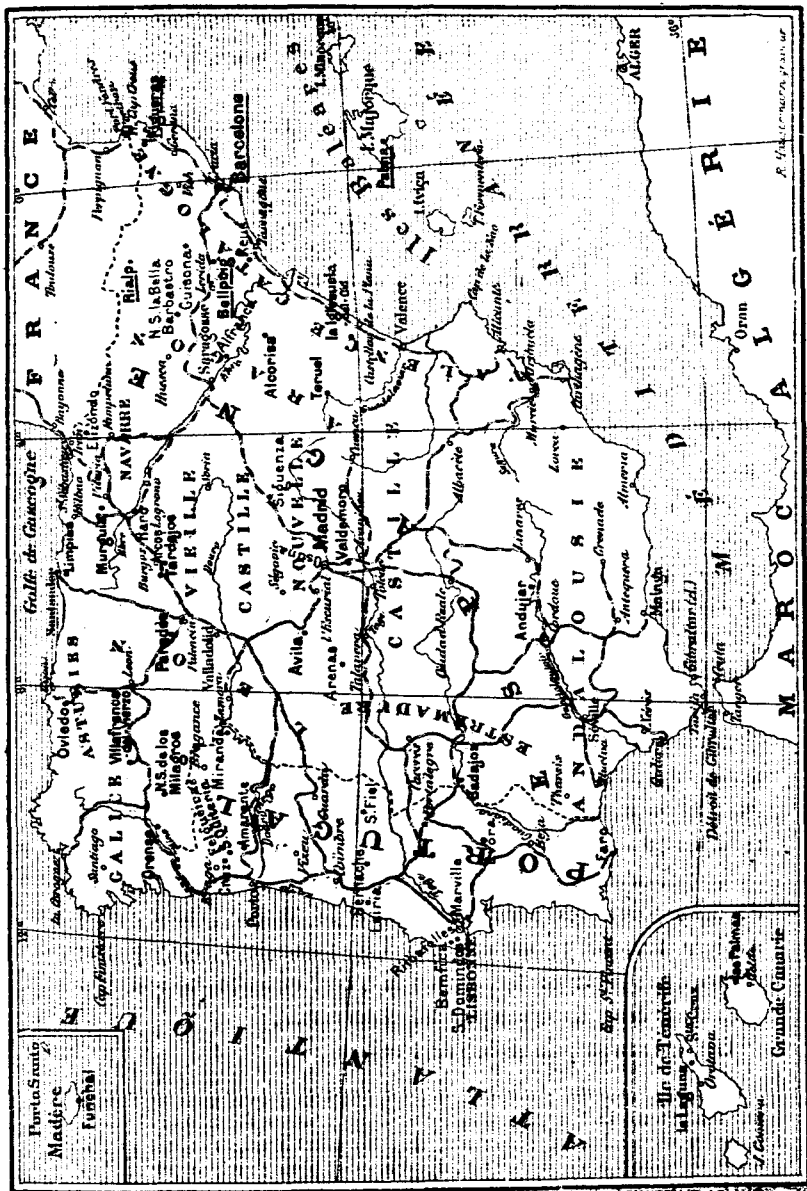
A Barcelone, ville de 700 000 habitants, située sur la côte est de l'Espagne, au bord de la Méditerranée, une grave insurrection, accompagnée de meurtres et d'incendies, a éclaté pendant la dernière semaine de juillet dernier. Les Prêtres de la Mission y avaient une importante maison; les Filles de la Charité y dirigent une vingtaine d'établissements.

Voici la lettre écrite par le Visiteur provincial de Barcelone à M. le Supérieur général, du milieu du désastre auquel il venait d'assister.

« Barcelone, le 29 juillet 1909.

« Je vous écris dans une situation bien triste; je suis très peiné. C'est la révolution qui nous a dispersés tous, les missionnaires, frères étudiants et frères coadjuteurs de Barcelone. Sans rien prévoir, le mardi à midi [27 juillet], on a commencé à brûler les couvents et les maisons religieuses de Barcelone; nous avons eu juste le temps de nous disperser dans des maisons particulières pour éviter le massacre qui nous menaçait. Nous avons transporté seulement quelques choses plus précieuses hors de notre maison. Grâce au bon Dieu, tout le monde, mes chers confrères, sont sauvés; mais notre maison et notre église ont été complètement brûlées; on nous a volé tous les meubles; il était impossible de nous défendre. En ce moment la ville est en révolution.

« J'ai donné ordre à tous les confrères d'aller chez eux pour quelques jours, et je verrai si je puis les appeler bientôt dans quelque maison; nous sommes sans communications ou presque sans communications. J'interprète votre volonté



CARTE D'ESPAGNE

dans ces circonstances très difficiles. Je ne sais si cette lettre vous arrivera ; je vous écrirai des détails aussitôt que je pourrai. J'irai vous voir à Paris.

« Pendant que j'écris cette lettre, on n'entend que le bruit du canon. Priez pour nous.

« J. GÉLABERT. »

Nous allons, maintenant, donner quelques détails sur l'origine et sur la suite de ces graves événements.

## I. — A BARCELONE

### L'ORIGINE

La ville de Barcelone est un foyer connu d'agitation politique en Espagne.

M. Maura, président du Conseil des ministres, a déclaré, paraît-il, qu'il considère les événements de Catalogne comme un mouvement politique organisé par les anarchistes et les révolutionnaires, qui ont cru le moment opportun pour exploiter les sentiments hostiles à la guerre qu'ils alimentaient depuis longtemps.

La guerre dont il s'agissait au moment des troubles, c'est l'expédition au Maroc, où l'Espagne, attaquée par les indigènes dans les positions qu'elle occupe sur ce territoire, à Mélilla et aux environs, a dû se défendre et envoyer des troupes et de l'artillerie.

Ce qui causa l'explosion du mécontentement fut l'ordre de faire partir les réservistes pour le Maroc, alors qu'ils avaient femme et enfants : on s'attendait à voir partir d'abord les troupes des garnisons, qui eussent été remplacées dans ces garnisons par les réservistes.

Un journal a publié le récit suivant :

Un voyageur arrivé aujourd'hui (30 juillet) de Barcelone m'a donné sur les débuts de l'insurrection les renseignements suivants :

— Le 18 juillet, un dimanche, des hommes appartenant à la réserve devaient, après appel fait des classes appartenant à cette catégorie, être embarqués à bord d'un vaisseau en partance pour le Maroc.

La nouvelle de cette levée de troupes provoqua une émotion indécible parmi les mères, les épouses et les filles de ces hommes qui envahirent en masse compacté les lieux d'embarquement pour s'opposer au départ de leurs fils, de leurs maris ou de leurs pères.

Cette manifestation spontanée fut, me dit un témoin, tellement impressionnante par le nombre et l'attitude de celles qui y prirent part qu'un général donna l'ordre à un des deux régiments permanents de Barcelone, le régiment de Luchana, de dégager les abords des quais.

Un clairon fut commandé pour faire les trois sommations d'usage. Deux retentirent, mais vibrèrent mal au bout des lèvres tremblantes du soldat, qui ne sonna pas la troisième et, d'un geste saccadé, jeta à l'eau son instrument.

Ce geste fut le signal involontaire de l'échauffourée, alors qu'il ne devait être dans l'esprit de celui qui l'esquissa qu'un geste de détresse et de morne désespoir.

Nombreux furent alors les soldats qui lancèrent à l'eau leur fusil, sourds aux commandements de leurs chefs.

La bagarre qui suivit fut épouvantable. Cinq soldats révoltés — l'homme qui me donna ces renseignements est, j'ai tout lieu de le croire, un de ceux-là — se réfugièrent vivement à bord d'un navire français qui appareillait justement à ce moment. Les autres, soumis, montèrent à bord du navire de l'État à destination de Mélilla.

Le navire français, ayant à son bord les cinq déserteurs, gagna Palma où un chargement l'attendait. Dans ce port, la garde civile tenta de s'emparer des soldats, mais le capitaine refusa de les livrer et il quitta le port sans prendre son chargement. — *Le Matin*.

Tel était l'état d'esprit lorsque, le 26 juillet, la grève générale à Barcelone fut proclamée. Nous allons donner un récit abrégé des événements, en suivant jour par jour la suite de ces terribles événements.

#### LE LUNDI 26 JUILLET

Les journaux ont donné sur cette journée les renseignements suivants :

*Barcelone*, 26 juillet. — La grève générale a été proclamée. Un grand nombre d'hommes et de femmes (en majorité des anarchistes), qui ont accompagné les soldats jusqu'aux bassins, ont essayé de briser les cordons de police, insulté le gouverneur civil et le capitaine général; ils ont enfin conseillé aux troupes de ne pas s'embarquer.

Plusieurs soldats ont jeté à la mer des médailles de la Vierge, qu'un groupe de femmes pieuses leur avaient données.

Neuf soldats ont été traduits en conseil de guerre pour mutinerie.

Le bruit fut même mis en circulation que ces neuf soldats avaient été fusillés et d'autres encore, à Madrid, pour le même motif. Ce bruit a contribué à exacerber le mécontentement de la population.

Des groupes d'ouvriers et de femmes ont ameuté la population et fait suspendre le travail dans les manufactures. Les magasins ont été fermés. La circulation des tramways et des voitures a été arrêtée dans les quartiers ouvriers.

Les directeurs de plusieurs manufactures, ayant voulu s'opposer à la cessation du travail, ont été tués.

C'est en vain que la police et la garde civile (gendarmarie) ont tenté de protéger les non-grévistes.

Sur plusieurs points, des rencontres se sont produites entre des ouvriers armés et la police. On compte de nombreux tués et blessés.

Des coups de feu ont été tirés cet après-midi sur la place du Palais, dans le paseo de Colon, dans le paseo de la Aduana, où sont situés les bureaux du capitaine général, ceux du gouverneur civil et ceux de la police. (*Daily Mail.*)

#### LE MARDI 27; LE DÉBUT

Dès les premières heures du jour, le 27 juillet, le mouvement gréviste de la veille s'accroissait; les chantiers et les ateliers étaient désertés. Vers dix heures, les barricades s'élevaient dans plusieurs rues du centre de Barcelone, dont la plupart débouchent sur le côté droit de la Rambla.

Un peu avant midi, on apprend que des combats sanglants se sont livrés dans le village de PuebloSeco, proche de Barcelone, entre les insurgés et la gendarmerie ou la police. A midi, le capitaine général, accompagné de ses officiers d'ordonnance et escorté de vingt cavaliers, traverse la ville à cheval. Le public l'accueille, on entend de nombreux cris de « Vive l'armée! »



#### LE SAC D'UN COUVENT

Quelques moments plus tard, on apprend qu'à Saint-Martin-de-Provensals, la foule a envahi le couvent des frères maristes, qui se sont enfuis, sauf trois, qui ont été atteints par des coups de feu. La populace saccage le couvent. Le bruit se répand que des combats se livrent dans les quartiers populaires et qu'il y a des morts et des blessés dans les deux camps. On entend de continuelles décharges; de nouvelles barricades s'élèvent dans le quartier de Gracia; dans celui de Santa-Madrona crépite une fusillade très vive. Les morts et les blessés sont assez nombreux; l'église et le couvent de Saint-Paul sont la proie des flammes.

#### L'ARRIVÉE DES TROUPES

Les troupes arrivent enfin et dégagent la Rambla, où bientôt règne un profond silence, que trouble seul le bruit des coups de fusil.

A deux heures de l'après-midi, la police, la gendarmerie et des troupes se rangent sur deux files sur la Rambla. Une batterie d'artillerie passe entre leurs rangs, se dirigeant vers le quartier de Gracia. Pendant que la police refoule le public, quelques coups de feu retentissent, la police charge, une fusillade nourrie commence aussitôt, qui dure plus d'une heure. C'est un affolement dans la foule qui s'enfuit de tous côtés. Peu après, passent, sur des voitures, des civières avec des blessés, et on apprend que des barricades sont élevées de toutes parts.

Jusqu'à ce jour, cinq églises et couvents ont été incendiés.

La Maison du peuple est occupée *manu militari*. Sur la Rambla, des coups de feu partent des fenêtres et dans la rue. La nuit est tombée. On aperçoit les lueurs des multiples incendies. Des groupes passent armés de haches, portant des torches et des bidons de pétrole. Ils cherchent de nouveaux couvents et de nouvelles églises pour y mettre le feu.

Vers dix heures, on prétend que vingt-sept couvents sont déjà détruits. Dans la Rambla et les rues voisines, l'obscurité est complète; ni le gaz ni l'électricité ne fonctionnent.

A onze heures, un groupe d'incendiaires met le feu à un couvent situé sur la Rambia. La police les attaque, les met en fuite et les poursuit à coups de revolver. Cependant, ce couvent flambe et une immense lueur éclaire la Rambla.

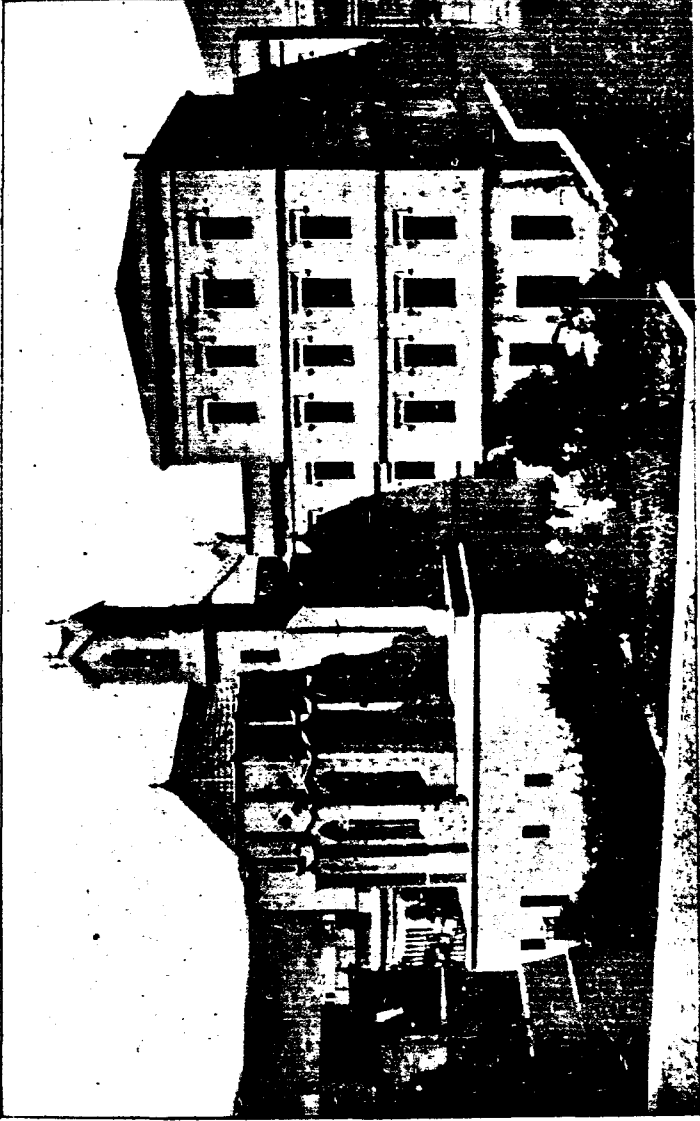
La nuit s'écoule et s'achève, troublée par le crépitement des flammes et le bruit des coups de revolver tirés de toutes parts.

C'est à cette journée du mardi que se rattache l'incendie de la maison des Prêtres de la Mission, rue de Provence, 212, dont on a lu la mention plus haut. Voici les principales circonstances de ce tragique événement racontées par le Visiteur provincial, M. Gélabert :

« Le mardi 27 juillet, vers midi, nous étions tout à fait tranquilles et sans inquiétude dans notre maison : nous croyions que le mouvement qui s'était dessiné la veille ne dépasserait pas les limites d'une grève, comme tant d'autres fois il y en avait eu ici.

« Ce fut à une heure et demie que l'on m'avertit de l'existence du péril, en me conseillant de prendre des précautions. Quoiqu'il me semblât que la nouvelle fût exagérée, j'ordonnai aux frères coadjuteurs d'aller, sous un autre costume, en ville pour s'informer au juste de ce qui se passait. Les deux frères n'étaient pas encore revenus, qu'on m'avertit de nouveau qu'il fallait nous mettre en sûreté, car les séditions avaient mis le feu au collège Saint-Antoine, dirigé par les Pères des Écoles pies, et la troupe n'était pas venue à leur défense. C'est alors, vers deux heures et demie du soir, que je réunis mon conseil, et l'on résolut d'aviser au salut de tout le personnel de la maison.

La communauté fut donc réunie vers trois heures, et, à quatre heures, prêtres, étudiants et frères coadjuteurs, environ trente-cinq personnes, déguisés avec des habits qu'on



MAISON DES LAZARISTES, A BARCELONE  
CALLE DE PRAVENZA, 212

nous procura à cette fin, quittaient enfin la maison. Tous furent installés séparément dans diverses maisons de la ville.

« C'est dans cet intervalle que trois pieuses dames retirèrent de la sacristie les objets les plus précieux : les calices, l'ostensoir et les principaux ornements, etc. Ce furent les seuls objets que nous avons pu sauver de notre église.

Cependant la fusillade se faisait vivement entendre dans les rues. Près de notre résidence, se formaient des groupes d'hommes, de femmes et d'enfants qui se montraient redoutables par leur attitude.

« Enfin, dans l'impossibilité de tenir davantage, j'ai pris le saint Sacrement enveloppé dans des linges, et, vers six heures, je sortis de notre maison en emportant le précieux trésor, toujours accompagné d'un honorable monsieur qui ne voulait pas m'abandonner. Les groupes s'étaient faits de plus en plus nombreux, à ce point que l'aspect de la rue de Provence et des rues latérales, celles d'Ariban et de Montouer, était vraiment effrayant. Toutefois, déguisés, nous pûmes arriver heureusement dans la maison, où j'ai été à l'abri pendant ces quatre jours de la semaine tragique.

« Une heure et demie après, les incendiaires jetaient du pétrole sur les portes, et, vers huit heures, notre maison de la rue de Provence et l'église étaient la proie des flammes. Ce fut en ce moment que le bon frère Riu, coadjuteur, qui s'était offert pour y rester jusqu'à la fin, abandonna le dernier notre demeure. Il put échapper sain et sauf, comme par miracle, mais sans pouvoir, toutefois, sauver autre chose que sa personne.

« Durant toute la nuit, les foules se livrèrent à l'incendie et au pillage.

« Le lendemain, mercredi, on m'avertit qu'il restait encore à peu près intact le maître-autel de notre église et beaucoup d'autres choses. Mais la foule y revint une deuxième, une troisième et une quatrième fois, jusqu'au 31 juillet,

jour où l'ordre commençait à renaître. Maintenant, il ne reste de la maison que les gros murs et quelques rares appartements. Quant à l'église, il reste encore debout tout le bâtiment, quoique dans un état déplorable.

« Pendant tous ces jours-là nous avons été sans communications entre nous dans les maisons particulières de la ville, où nous nous étions réfugiés. Le bruit s'était répandu qu'on cherchait les prêtres et les religieux, et que les maisons où ils se trouvaient étaient menacées par les révolutionnaires; aussi j'ordonnai à chacun des nôtres de partir pour chez lui le plus tôt possible. C'est pour cela aussi que j'ai été obligé de changer plusieurs fois de demeure, restant sans relations avec les autres membres de notre communauté. Ce n'est que le 2 août que tout danger cessa. A cette date, toute la communauté était déjà partie de Barcelone. » — Tels sont les détails donnés par M. Gélabert.

Nous parlerons un peu plus loin des Filles de la Charité.

Nous reprenons ici le récit général des événements. — Voici ce que racontait, deux jours après, un témoin échappé de Barcelone :

Mardi dernier, j'ai vu, au faubourg San-Martin-de-Provensals la barricade chargée par les gendarmes, leur chute dans les fils de fer tendus, la culbute des chevaux et la mort des hommes, presque tous poignardés par les ouvriers.

La garde civile et la police étaient huées partout; au contraire, on donnait des cigares et des rafraîchissements aux soldats. Ceux-ci, maintes fois, ont refusé de tirer sur le peuple. Ils ont tiré en l'air, notamment dans les petites rues autour du Paralelo.

Cinq cents hommes de troupes sont arrivés de Majorque. Le régiment de Gerone n'a pu approcher, car les voies sont coupées.

Dans la nuit du mardi au mercredi, on a brûlé au moins quinze couvents. Le ciel était rouge jusque sur la mer. Jusqu'à l'aube, on s'est battu autour des barricades. Dès l'aube, le feu s'est rallumé sur beaucoup d'autres points. J'ai couru au port et me suis embarqué.

Il y a eu, dans la nuit de mardi, beaucoup de morts à l'assaut de la délégation de la police, dans le faubourg du Clot et dans le périmètre des fabriques.

Que vous dire encore? Au hasard de mes souvenirs, je vois la Rambla couverte de blessés, la Croix-Rouge, admirable de dévouement, emportant les corps, les églises assaillies, le commerce res-

pecté, et, par-dessus tout, cette immense vision d'incendie qui nous a longtemps suivis sur la mer. Je n'oublierai pourtant pas la fuite des frères et des religieux dans les rues, la destruction des images pieuses et des ornements d'autels.

Un autre correspondant, au lendemain de cette journée du mardi, décrivait ainsi ce qu'il avait vu dans la ville et autour de la ville de Barcelone :

Si Saragosse, comme on l'affirme, acclame les troupes qui partent réprimer la rébellion catalane, il est certain que ce rivage de mer, depuis San-Feliu jusqu'à Rosas, reste un foyer actif où la colère se réveillerait au premier souffle. Les faits seuls en fourniraient la preuve. A Palafrugel, à Calella près du cap San-Sébastien, devant la Méditerranée, où nulle barque n'est sortie, le calme pèse sur les maisons. Les révoltés veillent seulement à empêcher la circulation du chemin de fer d'intérêt local. Il en est de même à Labisbal. Je les rencontre gardant la voie depuis San-Clémente.

A Palamos, je vois les ruines du couvent des frères maristes, détruit hier. C'est un beau saccage. Les femmes, paraît-il, ont fait main basse sur les ornements. Les hommes ont poursuivi les frères, qui s'enfuirent; deux furent rattrapés.

Un paysan, près du mur déchaperonné, me dit qu'à ces deux otages on a fait subir des violences qui répugnent et indignent.

A Colonga, on me montre une maison religieuse où des manifestants venus de la côte ont fait éclater des cartouches de dynamite servant probablement aux travaux du port de Palamos.

A San-Feliu-de-Guixols, ce fut la guerre religieuse. Voici l'église Saint-Jean, à l'extrémité de la promenade, qui fut en partie brûlée; voici sur les portes des communautés la trace indéniable des violences révolutionnaires.

A Llagostera, à Casa-de-la-Selva, des groupes sous les arbres, à l'ombre des murs bas. Dans ce dernier village, je dois m'expliquer. Tous les voyageurs sont arrêtés par le peuple, qui ne laisse passer aucune nouvelle et pense ainsi retarder l'envoi des renforts.

A Granollers, les émeutiers envahirent l'église qu'ils saccagèrent. Ils emportèrent les statues en bois et les chaises et les brûlèrent sur la place publique.

A Mataro, les postes d'octroi furent brûlés par les émeutiers qui mirent le feu au couvent des Salésiens et, sur la Rambla, molestèrent les négociants. Une collision s'est produite entre la garde civile et les émeutiers. Il y a des morts et des blessés.

Telle fut la terrible journée du mardi 27 juillet.

#### LE MERCREDI 28; SECONDE JOURNÉE

Le second jour de cette révolution ne devait guère être inférieur en événements dramatiques à celui qui précéda. —

Nous donnons quelques récits transmis par la presse.

Le 28 juillet, Barcelone s'éveille au milieu d'une tristesse morne; dans les rues circulent quelques rares passants. On aperçoit sur les murs de nombreuses affiches blanches : c'est une proclamation du capitaine général interdisant tous les cris, même celui de « Vive l'armée! » ou tels autres analogues, et défendant de se mettre aux balcons et aux fenêtres.

Dès dix heures, le centre de la ville ressemble à un sépulcre. Quelques coups de feu en troublent de temps en temps la paix. Tout à coup, on entend une vive fusillade. Des troupes passent au pas accéléré; elles vont vers les églises auxquelles les insurgés viennent de mettre le feu. De courts combats s'engagent, et les émeutiers s'enfuient.

Vers onze heures, le capitaine général parcourt la ville, suivi d'une escorte. Les émeutiers l'attaquent, l'escorte les repousse, un soldat est blessé.

Après-midi, dès la première heure, les séditieux attaquent dans le quartier des Invalides divers magasins d'armurerie, s'emparent de fusils et de revolvers, puis pénètrent dans une maison vide de ses habitants et ils s'y fortifient. Les troupes font le siège de cet immeuble.

L'après-midi se passe sans grands incidents. Mais la nuit tombée, les soldats doivent monter sur les toits pour en déloger les séditieux, qui, de là, tiraient sur eux.

#### LA FUSILLADE DANS LES TÉNÉBRES

Ni gaz ni électricité nulle part; c'est partout l'obscurité la plus complète, et jusqu'au matin, d'instant en instant, on entend la fusillade dans tous les quartiers. En face d'une maison inhabitée, dans laquelle se sont réfugiés les insurgés, la fusillade est continue; on ne cesse pas de tirer sur la troupe qui riposte vigoureusement.

Le couvent des Jésuites de Sarria est assailli à plusieurs reprises; chaque fois les assaillants sont reçus à coups de fusil par les jésuites et leurs élèves. Toutes les attaques sont repoussées jusqu'à l'arrivée de la troupe.

#### AUX ENVIRONS DE BARCELONE

*De Perpignan.* — Les communications sont interrompues entre Port-Bou et Barcelone, écrit un autre correspondant.

Pourtant des avis nous parviennent verbalement et il résulte que toute l'activité sociale est suspendue dans la capitale de la Catalogne.

L'électricité ne fonctionne plus, la circulation des tramways est suspendue, des collisions se produisent sans cesse entre les manifestants et la force armée. Il y a eu, mardi soir, huit tués et cinquante blessés, dont vingt grièvement.

Les incidents surgissent de tous côtés et les autorités sont impuissantes à maintenir l'ordre.

Le train-poste est parti ce matin à son heure habituelle, mais il a dû s'arrêter à Villajuiga, la voie ne continuant plus à partir de cette station. Beaucoup de voyageurs se rendant en Espagne attendent à Cerbère l'issue des événements. Certains passent par le Perthus pour essayer de se rendre à Barcelone en automobile.

La voie ferrée a été détruite sur une longueur de 2 milles entre Sabadell et Barcelone.

A Barcelone, les communications télégraphiques et téléphoniques ont été interrompues; la garde civile s'est trouvée insuffisante et la grève générale a été proclamée à Sabadell, qui est un centre manufacturier important.

Les émeutes de Barcelone ont surtout été caractérisées par la furie des femmes. Elles ont littéralement lapidé la garde civile et c'est elles qui menaient les désordres qui ont dégénéré en violentes collisions avec les troupes et la police.

#### LE JEUDI 29; TROISIÈME JOURNÉE

Le 29 juillet, il n'y a plus de viande fraîche, toutes les denrées alimentaires sont fort rares; les ménagères sont aux abois.

Vers neuf heures, la fusillade recommence dans les quartiers ouest de Barcelone où l'artillerie va soutenir les troupes. Dans les quartiers de l'est, il y a beaucoup de barricades, mais on n'aperçoit aucun insurgé.

A Saint-Martin-de-Provensals, occupé par les insurgés depuis le 27, les insurgés, acculés par la cavalerie, se sont rendus. Le poste de police assiégé par les émeutiers a résisté vigoureusement plus de deux heures. Des troupes étant arrivées, les émeutiers se sont enfuis.

#### LE VENDREDI, 30; QUATRIÈME JOURNÉE

Le 30 juillet, les habitants pacifiques se hasardent à sortir dans les rues après trois jours de claustration.

Les premières heures de l'après-midi semblent faire prévoir que la journée sera tranquille, quand soudain des décharges de mousqueterie crépitent. Les passants s'enfuient éperdus. Ce sont les troupes qui tirent sur des insurgés qui cherchaient à incendier un couvent situé près de l'Université.

De toutes parts, les poteaux supportant les fils télégraphiques et téléphoniques sont renversés. Dans les quartiers les plus éprouvés par la fusillade et la canonnade, on voit aux fenêtres des drapeaux blancs. Des patrouilles circulent continuellement.

On voit passer des groupes de prisonniers.

Dans un couvent des Frères de la Doctrine chrétienne, que les séditions ont pris d'assaut, se trouvait un vieillard de quatre-vingts ans. Les émeutiers ne lui ont pas fait violence et l'ont remis avec égard à la Croix-Rouge. Quand la nuit vient, comme les jours précédents, il n'y a ni gaz ni électricité. On marche à tâtons.

On estime à trente-deux le nombre des églises et des couvents incendiés.

#### LE SAMEDI 31; DERNIÈRE JOURNÉE

La journée du 31 juillet a été assez tranquille.

Vers onze heures du matin, un groupe d'insurgés attaque un couvent, rue Roger-de-Flor. La gendarmerie fait feu, en tue six, en blesse un grand nombre et en arrête seize.

Dans l'après-midi, le calme se rétablit, un très grand nombre de magasins se rouvrent; mais dans la ville, les tramways et les voitures ne circulent pas encore; tous les moyens de locomotion publics ont été supprimés dès le premier jour.



Quand la nuit tombe, la tranquillité règne dans la ville; plus de cris, plus d'incendies, plus de fusillades. On respire, on renaît.

De son côté, l'*Agence Havas*, publiait, à la date du 31, la dépêche suivante :

Cerbère, 31 juillet.

Les nouvelles de Barcelone disent que le mouvement révolutionnaire a diminué d'intensité. Cependant, les émeutes persistent dans les quartiers ouvriers. Les trains continuent à circuler jusqu'à Gerone. La circulation des trains est interrompue à partir de Gerone. Les compagnies de chemins de fer refusent de rétablir la circulation avec Barcelone jusqu'à ce que les désordres soient réprimés. Les désordres continuent à Figueras et à Llansa. Plusieurs chefs révolutionnaires se sont réfugiés à Cerbère.

Barcelone, 31 juillet.

Les huit mille hommes de troupes actuellement à Barcelone ont obtenu une amélioration dans la situation de la ville. On espère que l'arrivée de nouveaux renforts permettra le rétablissement complet de l'ordre.

#### LA FIN DE LA RÉVOLUTION

Les fauteurs de la Révolution avaient escompté le succès en Catalogne; il leur échappait. Ils avaient aussi indiqué une grève générale qui devait éclater à Madrid, le 2 août. Cette grève avorta et les correspondants de journaux pouvaient télégraphier de Madrid le 2 août :

La grève générale a échoué; Madrid présente son aspect accoutumé. La tranquillité règne dans les provinces; à Barcelone, les fabriques ont repris le travail.

Ils ajoutaient :

Ainsi, la suprême tentative de la révolte a échoué et, maintenant, on peut considérer la cause de l'ordre comme ayant triomphé en Espagne.

A Barcelone, le travail a repris; l'éclairage au gaz sera prochainement rétabli; jusqu'à présent, une seule usine d'électricité fonctionne. Les journaux paraîtront de nouveau, probablement aujourd'hui.

Le nombre des victimes n'est pas exactement connu. On procède activement au nettoyage des rues, couvertes d'immondices, et on achève de démolir le reste des barricades.

L'agitation persiste dans les environs.

Les communications par voie ferrée ne sont pas encore rétablies, mais on annonce, de source officielle, que la circulation des trains sera rétablie dans vingt-quatre heures entre Port-Bou et Barcelone. Le télégraphe fonctionne jusqu'à Granollens.

## II. — A FIGUERAS

### LES MISSIONNAIRES

Figueras est l'une des villes importantes de la Catalogne. Elle est située sur le chemin de fer qui, en longeant la Méditerranée, va de la frontière française jusqu'à Barcelone. C'est la ligne Cette, Port-Vendres, Port-Bou, Villajuiga, Figueras, Barcelone.

A Figueras, il y a deux maisons de Lazaristes. L'une, plus ancienne, de Missionnaires espagnols, à la rue ou *Calle Villalonga*; l'autre, plus récente, date de l'époque où les établissements de mission ont été supprimés en France; elle a été établie à la rue ou *Carrera de Rosas*; elle est habitée par des Missionnaires français.

De cette maison, ont été envoyés les quelques renseignements qui suivent, sur les manifestations qui ont eu lieu à Figueras pendant les journées d'émeute de la fin de juillet.

#### *Lettre de M. MUSTEL, Prêtre de la Mission à M. FIAT, Supérieur général.*

Figueras, 5 août 1909.

La révolution a éclaté si soudainement que personne n'y pensait, au moins ici. Quant à nous, Dieu nous a visiblement protégés. Voici ce qui s'est passé à Figueras :

Depuis quelques jours, régnait une certaine effervescence, causée par l'appel des réservistes pour le Maroc. Il faut savoir que les riches peuvent se racheter en payant une certaine somme au gouvernement; d'où il suit que ce sont les plus pauvres qui doivent servir; or, on a appelé des hommes de vingt-six à trente ans, pères de famille. Le peuple a murmuré demandant le service égal pour tout le monde. C'est le motif réel, semble-t-il, pour les pauvres gens, et apparent pour les agitateurs.

Quoi qu'il en soit, lundi 26 juillet, des meneurs, venus,

dit-on, de Barcelone, demandent au maire de tenir une réunion et d'organiser un cortège de protestation contre la guerre. Grève partielle, palabres, journée à peu près calme.

Le mardi 27, changement complet. Dès le grand matin, une colonne de cinq à six cents individus parcourent les rues, au cri de « protestation ». Défense de travailler, défense aux boulangers de faire du pain, aux bouchers de vendre; le marché est évacué, les magasins fermés. Un homme, armé jusqu'aux dents, entre chez les Frères et leur dit en bon français : « Le travail va cesser immédiatement. »

Cependant les têtes s'échauffent, l'exaltation croît en raison de la chaleur, c'est-à-dire rapidement; des cris hostiles se font entendre et le désordre commence avec les menaces. Des gens d'ordinaire paisibles sont devenus pour ainsi dire enragés.

A dix heures, le maire demande la troupe; une demi-heure plus tard les soldats débouchent sur la *rambla* (promenade plantée d'arbres au centre de la ville). A la vue de l'armée en tenue de campagne, les émeutiers se défilent prudemment et leur foule se dégorge dans les faubourgs; ils sont plus furieux que jamais et s'excitent à la vengeance. Vers cinq heures, ils se rendent à la gare; un train était en partance; ils jettent le mécanicien et le chauffeur à bas de la machine, les menacent de mort s'ils essayent de partir, éteignent les feux et font une barricade sur la voie avec tout ce qui leur tombe sous la main.

La troupe arrive, débloque la gare et devant les menaces des révoltés tire quelques coups en l'air. Un cri retentit dans la foule : « Maintenant chez les Frères ». Ce serait le signal de l'incendie du beau pensionnat des Frères, si quelques gens moins pressés que les autres, n'eussent crié : « Non, ne devançons pas le moment, le feu est pour dix heures; maintenant au chemin de fer! » Aussitôt la foule se précipite : les uns déboulonnent les rails, détruisent les

ponceaux, pendant que d'autres, des jeunes gens et même des enfants, coupent les fils du télégraphe. Pendant ce temps, l'armée prend ses positions et dépêche une vingtaine d'hommes pour protéger l'établissement des Frères.

A huit heures, le maire, devant la gravité des événements, remet son autorité entre les mains du commandant de la forteresse. Celui-ci, qui est un homme très estimable et fort déterminé, après un conseil tenu avec ses officiers, fait afficher partout un *bando* (proclamation de l'état de siège). Presque aussitôt, les plus ardents sentent leur ardeur se refroidir et rapidement les égarés rentrent chez eux, tandis que les meneurs cherchent un abri plus sûr. Tous n'ont pas échappé, et pour une vingtaine la prison du fort a été un refuge assuré.

L'agitation s'est peu à peu calmée ; mais au dire des personnes bien placées, tout cela n'est qu'apparent. M. le supérieur de nos confrères de la *calle Villalonga* me disait vendredi soir : « Nous sommes sur un volcan, la moindre nouvelle de Barcelone, vraie ou fausse, serait le signal d'un nouveau soulèvement. A la moindre alerte, partez, car ce serait terrible. Dieu veillera sur notre maison. »

Jusqu'au 3 août, jour où les communications ont été rétablies entre Barcelone et la France, nous avons vécu ici dans les transes. Figurez-vous notre position : M. le supérieur était à Carthagène, pour prêcher la retraite des Filles de la Charité, M. Ducourneau à Port-Bou, MM. Vessière et Grégoire en France ; je restais donc seul avec les frères Fise et Durmarque.

Tout en veillant pendant la nuit, en faisant des rondes aux environs, j'avais résolu de consommer la sainte réserve, de mettre en lieu sûr les vases sacrés et ce que vous aviez de plus précieux et de chercher à gagner la France par les montagnes. Il ne fallait pas compter sur le chemin de fer : la ligne était coupée jusqu'à Port-Bou et surtout gardée par les révolutionnaires du pays.

Grâce à Dieu ces projets furent inutiles.

Le calme se fait ; la révolution semble domptée pour l'instant ; mais toutefois nous avons été éprouvés dans nos confrères espagnols. Leur maison provinciale de Barcelone a été complètement détruite ainsi que l'église. Au milieu de ces désastres, la protection de Marie a gardé tous nos chers confrères sains et saufs. Deux de nos confrères de Figueras avaient été faire un pèlerinage à Notre-Dame de Montserrat. M. Lhardon est rentré mercredi soir, 4 août, sous l'habit de paysans, et son compagnon, M. Mas, a gagné l'île de Majorque sous un déguisement de pêcheur.

Nous avons lieu de bénir Dieu et notre Mère du ciel d'avoir épargné à la double famille de saint Vincent de Paul des malheurs plus grands et plus irréparables, dans une province qui commence.

E. MUSTEL.

### III. — A BARCELONE

#### LES FILLES DE LA CHARITÉ

A Barcelone, se trouvent des établissements desservis par les Filles de la Charité, les uns par des sœurs espagnoles, d'autres par des sœurs françaises.

Nous allons transcrire les renseignements venus de plusieurs maisons des Filles de la Charité.

*Lettre de la sœur PIERREZ, de la maison de la Granja,  
à la très honorée Mère KIEFFER.*

Barcelone, calle de la Granja, 29 juillet 1909.

Le départ des troupes de Barcelone pour Mèlilla avait jeté dans la plus grande surexcitation les hommes de la ville, qui ne voulaient absolument pas partir. Tout aussi surexcitées étaient les épouses, les sœurs, les fiancées de tous ces hommes. Depuis plusieurs jours, de sourdes rumeurs circulaient, lorsque tout à coup, lundi 26, des

bandes de furieux se précipitent dans les fabriques, faisant cesser tout travail ; les marchés sont également fermés, défense est faite de ne rien tuer à l'abattoir, et menace de couper entièrement l'eau si on fait encore partir de nouvelles troupes. Puis, excités les uns les autres, dans la soirée du même jour, ils se ruent sur les églises et les couvents et y mettent le feu. Le soir, ils n'allèrent se reposer qu'avec le désir de recommencer le lendemain. Cela leur était d'autant plus facile qu'aucune force armée ne leur résistait. La garde civile n'était pas en état de les contenir.

Nous passâmes à la Granja une nuit pleine d'angoisses. Cependant nous ne croyions pas, nous ne voulions pas croire à ce qui nous menaçait de si près.

Mardi 27, nous entendîmes la messe à cinq heures, et ensuite nous nous préparâmes à sauver ce que nous pouvions. A sept heures les cris : « Ils arrivent, ils sont là ! » retentissaient déjà et nos pauvres enfants (car nous en avions encore une vingtaine, la plupart étant parties la veille avec leurs parents), nos pauvres enfants criant et pleurant ajoutaient encore à cette triste scène. Nous nous sauvâmes en hâte à l'hôpital du Sacré-Cœur tenu aussi par les Filles de la Charité, où la bonne sœur Viguiet nous reçut à bras ouverts, se mettant, ainsi que toutes ses chères compagnes, à notre disposition. Une demi-heure après, ma très honorée Mère, notre chère maison de la Granja, l'ouvrier de la Sainte-Famille, était en flammes et des fenêtres de l'hôpital nous pouvions voir s'accomplir l'œuvre de destruction.

Laissez-moi vous dire ici, ma très honorée Mère, les sentiments admirables dont était animé alors le cœur de notre aimée sœur supérieure, ma sœur Dubarbier, que, du reste, vous connaissez si bien. « Nos sœurs, cette maison était à Dieu avant que d'être à nous ; il nous l'avait donnée, il nous l'ôte, qu'il soit à jamais béni ! » Ce sont là ses paroles, en voyant s'anéantir les œuvres auxquelles elle travaillait depuis quarante-trois ans, vous savez, ma très honorée Mère,

avec quel zèle et quel dévouement. De nous toutes, elle était la plus calme et la plus courageuse.

Vers midi, on vint plusieurs fois menacer de mettre aussi le feu à l'hôpital. « Y pensez-vous, répondit le médecin en chef, et que deviendront les pauvres malades? — Vous avez ici, répondent-ils les sœurs de la Granja, nous les avons vues entrer; qu'elles partent et nous vous laisserons tranquilles. »

Alors, notre bonne supérieure, de concert avec ma sœur Viguiet, décida qu'il fallait quitter notre habit de Filles de la Charité et nous disperser. Sortir avec le costume religieux au milieu de ces hommes qui étaient à cent pas de nous, c'eût été s'exposer sans nécessité à une mort presque certaine.

Notre travestissement opéré, accompagnées du courageux et dévoué médecin de l'hôpital, deux d'entre nous sortirent, suivies à quelque distance de deux autres et nous nous rendimes chez le respectable directeur de l'école provinciale d'agriculture, M. Gorria, notre voisin, qui nous traita avec toutes sortes d'égards, trop bien, quand nous pensons au sort de nos sœurs de l'intérieur de Barcelone, dont nous ne savons rien absolument. Deux des sœurs de notre maison se rendirent chez une de nos anciennes élèves, deux autres chez les parents de l'une d'elles. Deux restèrent à l'hôpital comme faisant partie du personnel de la maison. Quant à ma sœur Dubarbier et à ma chère sœur Angèle Grosy, elles sont demeurées comme étant « malades de l'hôpital » dans une chambre particulière, où la bonne sœur Viguiet les traite de son mieux.

Au milieu de nos peines et de nos angoisses croissantes, nous entendons d'ici les coups des démolisseurs qui s'acharnent encore aujourd'hui, 29, sur notre maison, sur le couvent des Capucines et sur le couvent de Notre-Dame-de-Lorette qui sont tous trois situés à peu de distance l'un de l'autre; nous craignons pour cet hôpital qui abrite tant de nos sœurs et plus particulièrement notre si aimée supérieure;

nous craignons pour les dévouées personnes qui nous ont donné l'hospitalité, parce que leur maison contiguë à la nôtre, fait croire que c'est la même maison que la Granja, et qu'on nous a vues porter chez eux plusieurs de nos paquets.

Au milieu de toutes ces peines, nous nous sentons de plus en plus attachées à notre chère vocation ; sous cet habit du monde, nous soupirons après le moment heureux où nous reprendrons notre chère cornette.

Votre très humble et très obéissante fille.

SŒUR PIERREZ.

*Lettre de la sœur VIGUIER, Fille de la Charité, à la très honorée Mère KIEFFER, à Paris.*

Hôpital Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.  
Barcelone, 28 juillet 1909.

Nos chères sœurs de la Granja et notre vénérée sœur Dubarbier ont dû quitter leur chère maison à neuf heures du matin. Une heure après le départ des sœurs, une foule envahissait cet asile, qui abritait tant d'enfants, et il devenait la proie des flammes.

L'hôpital du Sacré-Cœur, quoique menacé, résiste. Aussi avons-nous eu le bonheur de recevoir les douze pauvres sœurs de la Granja qui étaient sans pain et sans asile.

Mais ce bonheur ne devait pas durer longtemps. A une heure de l'après-midi, ces chères sœurs étaient obligées de quitter l'hôpital et même d'échanger l'habit religieux avec un costume de paysanne. Quatre sœurs cependant sont restées avec nous : notre chère sœur Dubarbier, ma sœur Cros et deux compagnes. La vertu de notre chère sœur Dubarbier nous édifie ; et cette cruelle épreuve que Dieu réservait à une octogénaire est un double fleuron qu'il a voulu ajouter à sa couronne.

A l'hôpital, nous ne sommes pas en sûreté. On parle d'incendier la chapelle ; si cela était nous serions perdues.



En ce moment, je veille avec deux de mes bonnes compagnes, bien courageuses et bien dévouées, et deux bons infirmiers. Nos pauvres malades sont affolés, surtout nos opérés qui ne peuvent se mouvoir. Nous tâchons de les consoler de notre mieux et de les encourager.

Sœur VIGUIER.

*Lettre de la sœur COMAS, supérieure à la prison d'hommes,  
à la sœur DE LA SOTA, visitatrice à Madrid.*

Barcelone, le 29 juillet 1909.

Depuis que la révolution a éclaté, beaucoup de couvents et d'églises ont été brûlés, celle de nos bons Missionnaires aussi.

Les révolutionnaires arrachent leurs habits religieux aux sœurs qui ne veulent pas les quitter; ils ont déterré des sœurs défuntes. Nous avons vu passer devant notre porte ces pauvres religieuses affligées... Nous avons vu des hommes portant des vases sacrés et des objets du culte et faisant des choses abominables.

Nous nous préparons à consommer les saintes espèces dans notre petite chapelle et à fuir en habits séculiers dès qu'on nous en donnera ordre.

Il est minuit; j'entends d'ici la fusillade et viens de voir mettre le feu au couvent des Salésiens. Que Dieu ait pitié de toutes ces pauvres âmes égarées et nous donne à tous la grâce d'accomplir sa très sainte volonté!

Les rebelles sont maintenant furieux parce qu'on commence à leur résister. Nous sommes cernés et craignons que nos huit cents prisonniers ne se soulèvent, car ils seront bientôt aidés par leurs amis de la rue.

M. le directeur de la prison et tous les autres employés de l'établissement ne veulent pas que nous partions; il faut préparer la nourriture à tous ces malheureux et ne les laisser manquer de rien, afin d'éviter un nouveau conflit. Si les

révolutionnaires en viennent à brûler la maison, nous irons nous réfugier chez nos dévoués administrateurs.

30 juillet. — Mes soucis multiples m'ont empêché de finir ma lettre comme je l'aurais voulu.}]

La fusillade continue et le pillage aussi. Dans la nuit d'hier, on nous a amené une centaine de ces malheureux anarchistes qui ont été faits prisonniers. Ce sont les mêmes que nous avons vu voler, saccager et puis brûler les images religieuses.

Cette nuit encore, nous ne pourrons pas songer à reposer un instant. D'ailleurs, de l'avis de M. le directeur de la prison, et j'en suis bien contente, les gardes et les soldats ont pris possession de nos appartements, nous en avons quatre au dortoir ; toutes les portes sont ouvertes, excepté celles qui communiquent avec la prison, afin de rendre la surveillance plus facile. — Un renfort de soldats et de gardes est venu à notre secours.

Pardonnez-moi le décousu de cette lettre ; je ne fais que la prendre et la laisser à cause du va-et-vient continuel ; les balles sifflent autour de nous et la maison branle à chaque instant ; en ce moment, on vient de faire sauter deux maisons voisines.

Priez, ma respectable Sœur, la très sainte Vierge de nous couvrir de son manteau protecteur.

Nous souffrons aussi beaucoup de ne rien savoir de nos sœurs des autres maisons, étant enfermées comme nous le sommes dans cette fourmilière de criminels.

Votre très humble et très obéissante.

SŒUR COMAS.

Les lettres suivantes, écrites quelques jours plus tard, résument les événements et indiquent la situation générale à Barcelone après cette terrible crise.

*Lettre de la sœur URZAINQUI, supérieure à l'hôpital militaire, à la très honorée Mère KIEFFER.*

Barcelone, le 10 août 1909.

Ma très honorée Mère,

Je ne saurais assez vous témoigner notre reconnaissance pour votre intérêt maternel en faveur de vos pauvres filles de Barcelone. Pour vous tranquilliser, ma Mère, je m'empresse de répondre à votre bonne et affectueuse lettre en vous donnant quelques détails sur les événements qui viennent de se passer dans cette ville.

Sans que rien puisse le faire pressentir, le 27 juillet, la Révolution éclatait.

Plusieurs groupes de jeunes gens de la lie du peuple se précipitèrent et incendièrent des couvents et des églises sans que personne fit d'abord la moindre résistance; tout le monde était atterré. Si un prêtre ou un religieux essayait de résister, il était aussitôt maltraité; quant aux religieuses, on n'en connaît aucune qui ait été tuée. Au contraire, les insurgés leur donnaient liberté de quitter leurs couvents, ils les pressaient même d'en sortir pour brûler et détruire ensuite leurs maisons, et parfois, comme il est arrivé à quelques-unes de nos sœurs, ils les plaçaient dans les maisons des anarchistes pour les mettre à couvert du danger. Mais les menaces les plus terribles et les injures ne furent pas épargnées à bon nombre de ces religieuses fugitives.

Le premier jour, les églises et les couvents incendiés montaient à trente-deux. On avait été pris au dépourvu!

Ensuite on commença à se défendre; la garde civile vint au secours des persécutés, la troupe put se rendre compte de l'esprit qui animait les rebelles.

Une terrible lutte s'engagea; les soldats commencèrent à faire feu contre ces malheureux, de nouvelles troupes vinrent se joindre à celles qui combattaient, et peu à peu ils arrivèrent à calmer la population et à sauver la ville.

Il y eut parmi les révolutionnaires un grand nombre de morts et beaucoup de blessés ; il suffira de vous dire, ma Mère, que d'un seul hôpital on a vu sortir, un soir seulement, soixante-trois morts. Parmi les militaires, il n'y a eu que six morts et vingt-sept blessés. Le nombre de prisonniers anarchistes est de huit cents au minimum.

La ville est encore en état de siège et les rues sont occupées par les soldats. Vingt-cinq mille hommes composent la force armée de la ville, car les méchants s'opiniâtrent à réclamer leurs camarades prisonniers, sans quoi, disent-ils, ils recommenceront de plus belle.

Ah ! ma très honorée Mère, que Dieu ait pitié de nous et qu'il leur pardonne ! Si vous saviez les sacrilèges qu'ils ont commis avec les vases sacrés, les ornements sacerdotaux, les habits religieux et les statues des saints !... C'est horrible. Ils ont violé les tombes des religieuses, déterrèrent leurs cadavres, les traînant par les rues, faisant mille atrocités et proclamant sur leur compte les plus abominables et grossières calomnies qu'on tâchait de faire croire aux ignorants.

Mais il est temps, ma très honorée Mère, que je vous dise un mot de vos chères filles, lesquelles, encore une fois, ont été l'objet d'une protection spéciale de la très sainte Vierge. Ici, à l'hôpital militaire, grâce à Dieu, nous avons été bien gardées et bien défendues, nous avons passé néanmoins des moments de frayeur, lorsque les balles pleuvaient dans nos cours.

La Maternité, l'asile des vieillards de Sarria, la maison d'aliénés de Nueva Belen et les deux prisons n'ont pas souffert ; la Maison de charité n'a eu que quelques coups de fusil au dehors, et, après, on a laissé en paix nos chères sœurs.

Les autres établissements d'enseignement se sont tous vus gravement menacés ; ainsi toutes nos sœurs de ces maisons ont été obligées de se réfugier dans des maisons particulières en habit séculier. Nos chères sœurs de l'école

catholique vinrent chez nous, après avoir passé deux jours dans une maison amie. Que nous avons pleuré ma très honorée mère, en les voyant arriver dans un si pitoyable accoutrement, en entendant leur récit, la confusion qu'elles avaient eue, en se voyant obligées de traverser ainsi les rues!

Mais le plus malheureux sort est tombé sur la maison de la Granja, l'asile d'Aldana et l'école de San Martin de Provensals. Ces trois maisons ont été complètement brûlées; nos sœurs purent sauver le très saint Sacrement en consommant les saintes espèces avant leur fuite.

De nos bons Missionnaires, je vous dirai seulement qu'ils nous font pitié; on leur a brûlé leur belle église de Saint-Vincent et la *Casa de la mision*. Comme ils furent des premiers assaillis, ils ne purent se défendre. M. Gelabert, le visiteur, n'eut le temps que de sauver le personnel de la maison; tous les Missionnaires échappèrent aux persécuteurs, par une protection spéciale de Dieu. Même le doyen de leur communauté, âgé de quatre-vingt ans, put être sauvé au prix de mille dangers. Les Missionnaires et les étudiants ont été obligés de se réfugier dans des maisons particulières ou dans leurs familles. Tous sont encore en habit séculier, les circonstances que nous traversons ne permettant pas autre chose. M. Gelabert donnera de plus amples détails.

SŒUR URZAINQUI.

*Lettre de la sœur TORT, du Restaurant ouvrier Santa-Madrona, à la sœur MASSOL, visitatrice à Madrid.*

Barcelone, le 31 juillet 1909.

Je me demande si vous avez reçu ma lettre d'hier. Je vous y expliquais comment nous sommes venues ici à la Maison de charité, où la sœur Arqui a eu la charité de nous recevoir.

Lundi, je vous avais écrit de chez nous.

Mardi matin, ne sachant pas ce qui allait arriver nous sommes encore allées à la messe aux *Escolapios* à cinq heures. A midi nous avons fait notre service, comme d'habitude; il y a eu peu de monde, une centaine d'hommes seulement ; tout s'est bien terminé.

Mais, vers trois heures, la maison des Pères Escolapios brûlait déjà; ensuite, notre paroisse de Santa Madrona et tous les couvents de notre quartier. Vers quatre heures, on vient me dire de partir au plus tôt, qu'on va brûler notre maison. Ma première pensée a été de rester, ne pouvant pas croire à ce qu'on me disait; mais ensuite sont venus nous avertir le garde, le portier et d'autres personnes qui voulaient nous sauver, nous suppliant de fuir au plus tôt; encore un peu ce serait trop tard. J'ai élevé mon cœur vers Dieu, lui disant: « Que faut-il faire? » La pensée m'est venue qu'on nous recevrait chez un bon voisin. Nos sœurs étaient très effrayées; les encourageant comme j'ai pu, je leur ai demandé leur avis sur le voisin en question. Toutes m'ont répondu que c'était le mieux d'aller chez lui. Nous avons envoyé notre domestique pour demander si on pouvait nous recevoir. « De grand cœur », a été la réponse.

Mais nous ne pouvions pas abandonner Notre-Seigneur. La chose pressait. Alors j'ai dit à nos sœurs: « Il faut faire comme dans les cas désespérés, allons à la chapelle, et nous allons consommer les saintes hosties. » J'ai pris le saint ciboire et versant les hosties sur une patène, je les ai laissé glisser, sans les toucher, sur la langue de nos sœurs, j'ai passé ma langue sur la patène pour en prendre les parcelles, et je l'ai enfermée avec le ciboire dans le tabernacle dont j'ai emporté la clef. Ensuite, j'ai pris avec moi la relique de saint Vincent et celle du bienheureux avec tout l'argent qu'il y avait dans la maison, et, nous habillant avec les robes de nos domestiques, nous sommes descendues dans la rue pour aller chez le voisin.

Déjà les anarchistes étaient tout près, chez les Salésiens,

qu'ils voulaient brûler. Ils sont passés trois fois devant le restaurant, que quelques-uns parlaient de brûler aussi ; mais d'autres se sont écriés : « Non, ici on donne à manger aux ouvriers. » Le domestique a voulu y rester la première nuit, mais je n'étais pas tranquille : je lui ai dit de fermer et de s'en aller.

La famille qui nous a reçues nous a donné deux chambres séparées, où nous pouvions faire toutes nos prières et elle ne nous laissait manquer de rien. On nous faisait préparer nos repas par la cuisinière, nous obligeant à les prendre à la salle à manger, où les maîtres ne se mettaient à table qu'après nous. Leur délicatesse et leur bonté ont été remarquables pendant les trois jours que nous sommes restées avec eux.

Comme le feu était dans notre quartier, nous entendions les balles et les canons le jour et la nuit ; il y avait une forte barricade à San Pablo et la troupe était là ; c'était effrayant à entendre.

Mais jeudi, on a commencé à parler de nous, à dire que nous étions dans cette maison. Notre hôte a eu peur qu'on vint nous chercher, et, de mon côté, j'étais préoccupée de la crainte de le compromettre, je lui ai dit que mon désir était d'aller à la Maison de charité ; mais comment nous y transporter ? Ce bon monsieur m'a promis d'en chercher le moyen, et, le soir, il est venu me dire que le lendemain on pourrait aller au marché, que les insurgés laisseraient passer les domestiques, et que lui nous ferait accompagner par des hommes de confiance. J'ai parlé à nos sœurs, qui n'en pouvaient plus de frayeur, de manière à leur faire accepter cette dernière ressource. J'avoue que cela m'a coûté et que je me demandais comment nous pourrions traverser tant de rues ; mais j'ai fait mon possible pour ne rien laisser paraître.

A huit heures du soir, le maître de la maison vient me dire : « Je ne suis pas tranquille, je crains qu'on ne vienne

cette nuit voir si vous êtes ici. Prenez vos affaires et venez chez mon cousin, qui est à côté de mon bureau. » Il nous fait passer par une porte secrète, nous disant : « Cette maison est aussi à nous et si on venait encore ici, je vous ferais avertir et on vous conduirait au quatrième étage, où il n'y a qu'un domestique de confiance. »

Vous pouvez penser la nuit que nous avons passée, ma respectable sœur ! A dix heures, on nous a apporté des robes de domestiques, nous priant de nous habiller, afin d'être prêtes au premier signal. Nous avons prié et ensuite nous nous sommes habillées, attendant le jour avec anxiété. Heureusement que personne n'est venu la nuit ; il y avait vingt hommes sur pied, en cas de besoin.

A cinq heures, notre bon monsieur est venu nous chercher. Je l'ai prié d'envoyer un domestique à la Maison de charité pour avertir que nous arrivions, il l'a fait ; ensuite, il en a envoyé un autre en avant de nos sœurs ; deux d'entre elles le suivaient de loin. Après, venait un autre domestique, et je fermais la marche avec la plus jeune de mes compagnes. Nous avons à faire un grand détour pour éviter le centre des barricades ; enfin, nous sommes arrivées chez nos sœurs.

Nous avons fait un paquet de nos habits de communauté ; un garçon est allé les chercher dans un sac de pain.

Nous sommes bien inquiètes de ne rien savoir de Madrid. Veuillez, etc.

Sœur TORT.

*Lettres de la sœur Acoué, Fille de la Charité, à la très honorée Mère KIEFFER, à Paris.*

Barcelone, Casa provincial de Caridad, 29 juillet 1909.

Ma très honorée Mère,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais.

A tout hasard, j'essaye cette lettre, après avoir entendu dire que la troupe va escorter un courrier pour la France.



Vous dire nos angoisses depuis lundi matin est chose impossible. Il s'est passé ici des horreurs, à peu près comme il y a soixante-cinq ans<sup>1</sup>. Vingt églises ou couvents brûlaient à la fois et, partout, des scènes, dignes d'une vraie sauvagerie.

J'ai fait prendre partout, malgré la fusillade, des nouvelles de nos sœurs :

Chez ma sœur Dubarbier, à la Sainte-Famille, on leur a incendié la maison, d'où elles ont fui emportant leur pauvre sœur supérieure, octogénaire, dans une litière. Elles se sont réfugiées au Sacré-Cœur, hôpital où elles sont en sûreté; les révolutionnaires ont respecté les malades.

A *Barceloneta*, ma sœur Cuenca et ses compagnes se sont réfugiées chez des amis.

A l'*Albergue*, après quelques tentatives, les incendiaires se sont éloignés.

Au *restaurant de Santa Madrona*, nos sœurs se sont enfuies chez des voisins.

A *Gracia*, de même.

A plus tard des détails, si le bon Dieu permet que nous puissions vous les donner. Les probabilités sont que les esprits se calment et que tout est près de finir. La fusillade dans notre quartier s'est un peu calmée; il en était temps. Néanmoins, on entend encore la mitraille. La ville est en état de siège et le pouvoir civil s'est retiré. Dieu seul et notre Mère Immaculée nous sauveront de tant de périls.

Les incendiaires sont passés avec le pétrole, mais ils ont continué leur route en allumant à droite et à gauche les plus beaux édifices. Quel malheur! Les détails sont infâmes.

Pour nous, le pire de tout, ma Mère, c'est que nous nous sommes trouvées sans défense : les administrateurs sont à leur maison de campagne. Seul, M. le secrétaire est accouru, laissant sa femme chez sa mère, et ce bon monsieur ne nous abandonne ni nuit ni jour.

1. Révolution d'Espagne en 1834-1835.

Être sans gaz et être obligées de trouver des vivres pour deux mille personnes, ce n'est pas une petite affaire. La Providence, jusqu'à ce moment, est venue à notre secours, et, quoique nous soyons bloquées par les barricades, il nous arrive quelques provisions de nuit.

Personne ne dort, et c'est miracle que nous n'ayons pas eu de révolution à l'intérieur avec nos quatre cents hommes ! Or, il faut animer tous les esprits, gronder même pour dissiper la terreur.

Comme la maison est de la « Députation », il est probable qu'on la respectera. — Nous avons demandé en vain du renfort ; la troupe est insuffisante et elle est épuisée par la fatigue.

SŒUR ACQUÉE.

Barcelone, Casa provincial de Caridad, 5 août 1909.

Aujourd'hui, il y a eu une fausse alerte ; les anarchistes réclamaient les détenus avec des menaces de recommencer de plus belle. On a lâché ceux qui, après enquête, n'étaient pas des plus dangereux, mais leurs amis ne sont pas satisfaits. Ils veulent les quatre cents, ou bien, disent-ils, lundi, viendra une nouvelle débâcle, pire que la première.

Mais, cette fois, on ne les craint pas ; il y a vingt mille soldats pour défendre la ville, alors que, la première fois, les révolutionnaires l'avaient attaquée, sachant qu'elle ne pouvait disposer que de huit cents hommes. Si la troupe regardait tranquillement brûler les édifices, si elle a toléré le vol et le pillage, c'est qu'elle ne pouvait faire autre chose ; il a fallu attendre du renfort avant de commencer la défense, car il aurait fallu lutter avec huit mille pillards.

Trente-huit couvents et églises ont été incendiés dans les vingt-quatre heures, et tous y seraient passés, si des particuliers armés n'étaient intervenus en tirant sur les agresseurs. Par six fois, dans trois nuits, ils ont essayé d'attaquer les Jésuites, dont la résidence est magnifique ; mais, au

moyen de lampes à incandescence, placées sous les corniches du toit, ils éclairaient le quartier et tiraient sur les assaillants pour se défendre.

Toutes nos sœurs des maisons de Barcelone sont en sûreté; une sœur de l'hôpital est morte hier par suite de la frayeur. Ma sœur visitatrice nous arrive demain. Elle pourra, en particulier, consoler ma sœur Dubarbier qui, à son âge, passe par une terrible épreuve.

Nous espérons en la bonne Providence pour ramener les esprits égarés.

Il y a environ trois cents couvents à Barcelone et aux environs; tous sont vides. Vous pouvez vous représenter cette quantité de religieux et religieuses dispersés et tous en habit séculier. Les prêtres se gardent bien de sortir en soutane; ils seraient insultés. On raconte des atrocités incroyables.

Sœur ACQUÉ.

*Lettre de la sœur MASSOL, Visitatrice, à la très honorée Mère KIEFFER.*

Madrid, 13 août 1909.

Me voilà de retour à Madrid.

J'ai laissé nos sœurs de Barcelone tranquilles et chacune dans leur maison. Comme vous, ma très honorée Mère, j'étais bien inquiète au sujet de nos sœurs de Palma ou plutôt de Barceloneta. Grâce à Dieu, elles sont rentrées mardi à midi, bien heureuses de revenir dans leur petite maison. Il n'y a que ma sœur Dubarbier et ses compagnes qui sont encore à l'hôpital et à la maison de charité; ma sœur Dubarbier était en pourparlers pour louer une maison, afin de s'y installer avec les orphelines.

Je suis revenue contente de ce voyage, car j'ai vu la protection du bon Dieu et de notre Mère Immaculée sur nos sœurs, l'union des sœurs des diverses maisons, et l'admirable résignation de ma sœur Dubarbier et de ses com-

pagnes. Si nos sœurs ont souffert, elles ont souffert dignement et ont sanctifié ces jours d'épreuves et de souffrances. Combien de communautés n'ont pu encore rallier leurs sujets !... On voit des religieuses cloîtrées qui ne savent pas encore quand elles pourront se réunir.

Daignez agréer, etc.

Sœur Marie MASSOL.

Quand l'émeute touchait à sa fin, un journal a tracé ce résumé, qui est écrit plutôt avec indulgence :

#### « LE BILAN

« Les évaluations du nombre des morts et des blessés varient sensiblement. D'après certains télégrammes, au cours des événements qui se sont passés du 26 au 30 juillet, les troupes ont eu 3 morts et 27 blessés; pour la population, il y a 75 morts enterrés dans le cimetière du Sud-Ouest et 126 blessés recueillis dans les hôpitaux, sans compter le grand nombre des blessés qui se sont réfugiés et se sont fait soigner dans les maisons particulières.

« D'autres dépêches accusent au total environ 90 morts et 200 blessés.

« Ce ne sont pas là, d'ailleurs, les chiffres exacts et officiels, mais des estimations approximatives.

« Dans la nuit du 31, on a conduit à la forteresse de Montjuich 204 prisonniers, qui se trouvaient à Atarazanas; le matin du 30, il en était déjà entré 183.

« Dans les couvents, beaucoup d'hommes ont été lynchés. Quant aux sœurs et aux élèves des écoles congréganistes, les révolutionnaires leur faisaient quitter le couvent avant de l'incendier.

« De nombreuses et riches bibliothèques ont été détruites.

« Quand les révolutionnaires n'avaient plus de matières inflammables, des quêtes étaient faites et aussitôt affluait l'argent, qui était immédiatement employé en pétrole.

« Barcelone est dans un état pitoyable ; presque tous les becs de gaz sont brisés, les pavés arrachés, les arbres coupés, les devantures démolies. Il faudra une semaine pour remettre tout en état. Une fabrique d'électricité a été également incendiée. Les vivres ont atteint des prix fabuleux pendant les jours d'émeute. Les victuailles que les révolutionnaires pillaient dans les couvents étaient distribuées à la populace. Presque tous les magasins d'armes ont été pillés.

« On ne connaît pas encore les sentences du conseil de guerre. La révolution s'est étendue à toute la province. Le *Temerario*, la *Princesse-des-Asturies* et le *Carlos V* croisaient le long de la côte. La garnison de Barcelone se compose actuellement de 12 000 hommes. Le commerce aura à supporter des pertes considérables. Dans la rue San-Pablo, la lutte a été opiniâtre ; l'aspect en est lamentable.

#### « L'ORDRE RÉGNE

« A l'heure actuelle, la ville de Barcelone reprend sa physionomie normale. La circulation est rétablie et il vient d'arriver des trains venant de Mataro. » — *Le Temps*.

---

# ASIE

## AKBÈS

### NOUVEAUX DÉTAILS SUR LES MASSACRES D'ADANA ET DE LA HAUTE SYRIE.

Nous avons publié, dans le précédent numéro des *Annales*, des détails sommaires sur les massacres commis dans la haute Syrie ou Cilicie, aux mois d'avril et de mai derniers. Quelques lettres de M. Dillange, Lazariste, supérieur de la mission d'Akbès, ont certainement ému nos lecteurs.

Nous pouvons aujourd'hui donner un récit plus complet. Parce que c'est surtout Akbès, à cause de la mission des Lazaristes en cette localité, qui nous intéresse, nous donnerons d'abord une notice sur cette localité. Elle est empruntée à une lettre qu'écrivit en 1873, M. Auguste Devin, alors Visiteur provincial des Lazaristes en Syrie. Nous retracerons ensuite l'ensemble des douloureux événements accomplis au cours de cette année.

#### I. LA MISSION D'AKBÈS.

Au nord de la Syrie, se trouve une chaîne de montagnes se rattachant au Taurus et aux montagnes de l'Arménie. Cette chaîne commence près de la mer, à Alexandrette et non loin d'Issus, lieu fameux par la victoire qu'Alexandre le Grand y remporta sur le roi Darius; elle s'étend depuis cet endroit jusqu'à l'Euphrate, sur une longueur de plus de 30 lieues, et sépare ainsi, au nord, la Syrie de la Cilicie. On appelait autrefois ces montagnes les monts Amanus, et il en est plusieurs fois question dans les vies des solitaires de Syrie. La plaine qui s'étend entre ces montagnes et l'Euphrate a été jadis peuplée de solitaires, comme la Thébaine,



ARBES SYRIE . . . LA MAISON DES LAZARISTES

et, en allant d'Alep vers l'Amarus, on trouve sur le chemin l'endroit où s'élevait la colonne de saint Siméon Stylite l'Ancien, et l'on en voit encore le piédestal au milieu des ruines d'une magnifique église, non loin d'un ancien *cænobium* qui était aussi grand qu'une ville. Ces montagnes, au temps des croisades, étaient remplies de chrétiens; les historiens de la première croisade font mention des difficultés inouïes que leur opposa le passage de cette chaîne escarpée, que l'un d'eux appelle *Montagne diabolique*; mais ces difficultés contribuèrent à rendre plus agréable leur descente et leur arrivée dans la magnifique plaine d'Antioche. La position de ces montagnes indiquait aux croisés qu'ils avaient là un rempart naturel pour défendre, au nord de la Syrie, leurs conquêtes dans la Palestine; aussi vit-on bientôt les crêtes de plusieurs pics et les flancs qui en commandaient les passages se couvrir de châteaux forts. Aujourd'hui, à chaque pas, on en retrouve les ruines imposantes, et, en voyant la désolation actuelle, on ne peut s'empêcher de penser et d'avouer que nous sommes bien petits en comparaison de ce moyen âge si décrié et si méprisé. J'ai dit que ces montagnes étaient alors toutes peuplées de chrétiens. C'étaient des Arméniens qui, combinant leurs efforts avec ceux des croisés, purent ainsi, pendant un siècle, vivre à l'abri des insultes des musulmans. Même lorsque Jérusalem fut retombée au pouvoir des infidèles, ces montagnes servirent encore longtemps de boulevard aux chrétiens, et l'on peut croire que c'est dans leur indignation contre ces montagnes que les Turcs leur donnèrent le nom méprisant de *Giaour-Daghea*, montagne des *Giaours*, comme qui dirait montagne de ces chiens de chrétiens.

Une fois les croisés partis, les chrétiens de ces montagnes retombèrent dans le schisme et naturellement dans de grands désordres, protégés qu'ils étaient par la défense inaccessible de leurs étroits défilés. Ces pauvres chrétiens s'abaissèrent à un tel état de barbarie, que tous y étaient



devenus voleurs et assassins de profession, et à ce point, que, naguère encore, un jeune homme qui n'avait assassiné personne n'aurait pu trouver à se marier; aucun père n'aurait consenti à lui donner sa fille pour épouse; aucune jeune personne ne se serait décidée à s'unir à lui, parce qu'il était regardé comme un propre à rien. Ainsi ces montagnes peuplées d'Arméniens, de Kurdes, de Turcomans, tous de mœurs pareilles, étaient un véritable repaire de brigands qui infestaient toute la plaine d'Antioche et dévastaient les caravanes allant soit vers Alep, soit vers Marache : les voyages étaient donc extrêmement périlleux.

Le petit pays d'Akbès, situé au pied des montagnes, dans une gorge très étroite, est la clef des passages les plus importants et commande ainsi l'entrée des retraites les plus secrètes de l'intérieur.

Ces gens étaient vraiment sans foi ni loi, et le dernier prêtre schismatique du pays avait été massacré en 1840. Trente ans après, je vis le meurtrier qui vivait encore, tout paralysé.

Malgré l'état de dégradation de ces gens en 1866, quelqu'un leur tendit la main en essayant de relever leur état moral, et, ce fut un ministre protestant américain, qui, le premier, pénétra dans le pays et ouvrit une école.

D'Alexandrette en Perse, c'est-à-dire jusqu'à la Mission des Lazaristes, il y a une chaîne non interrompue d'établissements américains, qui ont des centres d'action très puissants à Antioche, à Killès, à Marache, à Orpha, l'ancienne Edesse, à Diarbékir, à Mossoul, se ralliant ainsi à la Perse : dans toutes ces villes et d'autres encore, ils établissent des maisons centrales de maîtres et de maîtresses d'écoles et des orphelinats pour les deux sexes. Ils font de là rayonner leurs émissaires jusque dans les plus petites bourgades, et certes il faut que leur zèle soit bien opiniâtre et bien pénétrant pour être parvenus jusqu'à Akbès. Ainsi une école protestante était déjà établie dans cet endroit, à

l'insu des missionnaires catholiques. Cependant ceux-ci, avec leurs faibles ressources, s'occupaient déjà de contrebalancer cette propagande ennemie en allant au plus pressé, c'est-à-dire dans les villes. C'est ainsi que les PP. Franciscaïns d'Alep envoyèrent une colonie fonder une mission dans la ville de Marache, et, depuis 1863, ils y opèrent un grand bien. Les Lazaristes d'Alep pensaient également à porter leurs pas vers ces contrées abandonnées; mais leur petit nombre et la santé chancelante de M. Amaya, le supérieur, ne permirent pas de donner suite à ce dessein. M. Amaya, étant mort au mois de mai 1869, fut remplacé, en octobre, par M. Pinna, qui, plein de vie et de santé, paraissait devoir fournir une longue carrière. Quoique seul avec le frère Lambert, son premier soin fut de songer à évangéliser quelque-une de ces populations si abandonnées de la haute Syrie. Il avait d'abord en vue Nizib, près de l'Euphrate, à trois journées d'Alep, lorsqu'une circonstance fortuite tourna ses pas d'un autre côté.

Le P. Euthymis, capucin d'Alep, avait reçu de la Sacrée Congrégation de la Propagande, mission de parcourir le pays pour constater les besoins spirituels de ces populations et transmettre à Rome des renseignements. Or, il venait de recevoir un envoyé de l'évêque schismatique arménien d'Antioche, lequel lui disait que son dessein était de s'unir à l'Église catholique, que, pour cette raison, il était persécuté par ses diocésains et qu'il avait été obligé de se réfugier à Akbès, dans le Giaour-Daghen. Il le pria, en conséquence, de venir l'y trouver pour traiter de sa réunion à l'Église. Le P. Euthymis annonça cette bonne nouvelle à M. Pinna et le pria de l'accompagner dans cette expédition. Celui-ci accepta d'autant plus volontiers qu'il lui répugnait d'aller seul commencer une mission, et, prenant avec lui le frère Lambert, il se mit en route. Arrivés à Akbès, ils prirent pour logement une maison des plus belles du pays, c'est-à-dire un espace entouré de quatre murs, couvert d'une

terrasse en terre, d'où l'eau suintait de toutes parts, n'ayant qu'une porte et une fenêtre, et servant tout à la fois de cuisine, de réfectoire, de salle d'étude et de réception, de dépôt pour les harnais, de dortoir et de chapelle. C'est là que les Missionnaires s'installèrent en décembre 1869. Le P. Euthymis ne tarda pas à reconnaître que l'évêque schismatique réfugié à Akbès n'était persécuté par ses diocésains qu'à raison de ses désordres et de ses extorsions, et que sa prétention de devenir catholique n'avait aucune sincérité. Déçu dans l'espérance qui avait motivé son voyage à Akbès, il prit le parti de retourner à Alep, où il rentra en effet au mois de mars 1870. Quant au Lazariste M. Pinna, il lui sembla que la divine Providence ne l'avait pas envoyé dans un pays si abandonné sans quelque dessein particulier, et il prit le parti de rester. Il demeura donc seul au milieu de cette population d'assassins émérites, avec un frère coadjuteur pour tout auxiliaire.

Bientôt, l'évêque schismatique, irrité contre M. Pinna, qui avait découvert et déjoué ses intrigues, employa tous les artifices possibles pour le faire partir d'Akbès. Il alla secrètement exciter contre lui les autorités turques, et il était animé d'une telle fureur contre ceux qui fréquentaient sa maison, qu'il administra de sa propre main la bastonnade à un jeune homme, parce qu'il avait assisté à la messe de M. Pinna. Celui-ci, cependant, ne perdait pas courage; il étudiait la langue turque et commençait déjà à faire un peu de catéchisme aux enfants. D'un autre côté, les protestants, qui avaient déjà établi leur école à Akbès, se donnaient beaucoup de mouvement pour ne pas perdre le terrain déjà gagné, et, pendant que l'évêque schismatique ordonnait un prêtre pour Akbès, un ministre américain venait de son côté rallumer le zèle de ses adeptes. Les Turcs ne voulurent pas rester en arrière, et ils envoyèrent un *imam*, ou ministre, pour faire l'école et attirer les gens à la mosquée, déserte jusque-là. On aurait dit que tout l'enfer se mettait

en mouvement pour empêcher l'établissement du pauvre missionnaire catholique. Parfois M. Pinna, seul au milieu de tant d'oppositions, et poursuivi par l'ennui et la tristesse, aurait pu y succomber s'il n'avait retrempé sa confiance en Dieu dans la prière.

Au mois de mai 1870, lorsque j'allai le voir, il me demanda en quel emplacement il devrait se fixer, et je lui indiquai la même colline qu'il avait en vue. Il ne douta plus alors que ce ne fût la volonté de Dieu et il se disposa à la mettre à exécution. Une entière approbation fut donnée par M. le Supérieur général à cette nouvelle mission. Au mois de juin 1870, étant venu à Paris, quand je retournai en Syrie, tout heureux de pouvoir envoyer bientôt un confrère tenir compagnie à M. Pinna, j'eus la douleur d'apprendre à Alexandrie sa mort inopinée. Le 12 du mois d'août, revenant d'Alep à marches forcées, sous un soleil de feu, il fut frappé d'insolation, à 5 lieues d'Akbès, et resta étendu à terre jusqu'au lendemain, avec la seule assistance d'un domestique tout déconcerté. Le frère Lambert, averti trop tard, arriva près de lui, le 13, pour recevoir son dernier soupir, et transporta ensuite son corps, qui fut enterré à l'endroit désigné pour bâtir l'église, dont il est devenu comme la première pierre.

La mission d'Akbès paraissait devoir mourir avec M. Pinna; mais le cher défunt, du haut du ciel continuait l'œuvre. Au mois d'octobre 1870, je pus envoyer deux prêtres et un frère dans ce lieu, et, grâce à quelques petites ressources apportées de France, on put commencer à bâtir une habitation convenable avec une petite chapelle à côté de la tombe du regretté M. Pinna. Aujourd'hui, nous avons, sur la colline désignée pour bâtir l'église une maison composée de trois chambres, d'une cuisine et d'un réfectoire avec une chapelle de 5 mètres de long, présentant une sorte de portique de 2 mètres et demi qui peut servir aussi aux fidèles. Quoique l'église projetée n'existe pas encore, nous

pouvons déjà dire, jusqu'à un certain point, que tout Akbès est acquis à la foi catholique; car le curé schismatique a abandonné le poste et il n'en est pas venu d'autre. Les ministres protestants ont aussi disparu, et l'*imam*, ou ministre musulman, qui avait excité la population turque et usurpé même une partie de notre terrain, ayant été remis à sa place par les propres autorités turques, il n'ose plus aujourd'hui souffler mot. Notre personnel se compose d'un missionnaire, M. Combelles (1873), et de deux frères coadjuteurs. Dans ces derniers temps, j'ai pu leur adjoindre un bon prêtre arménien catholique, qui fait l'école et célèbre les saints mystères dans son rite. Cette mesure était nécessaire pour montrer à tous les Arméniens qu'on ne voulait pas les faire Latins, épouvantail dont se sert souvent l'ennemi de tout bien pour retenir les ignorants dans le schisme.

Mais, me direz-vous maintenant, que prétendez-vous faire avec cette mission dans un pays sauvage? Assurément s'il ne s'agissait que de la petite population d'Akbès, nous aurions assez fait en y installant et en entretenant un curé catholique. Mais les desseins de la Providence semblent s'étendre au delà. En effet, à ces pays retombés dans la barbarie, il faut autre chose que la prédication et l'administration des sacrements. Il s'agit de susciter une nouvelle génération au moyen de l'éducation pour les enfants des deux sexes. Les protestants américains l'ont bien compris; car ils ne se contentent pas d'établir de petites écoles dans les villages; mais ils ont dans les villes, de distance en distance, non pas seulement des écoles externes, mais des internats et des orphelinats, pensions plus ou moins gratuites, où ils forment des protestants, avec leur système d'éducation, qui dure plusieurs années. Ils ont excité partout la soif de l'instruction et malheureusement ils ne la donnent qu'assaisonnée d'un enseignement mêlé aux plus funestes préjugés. Aussi le seul moyen de faire ici un bien

solide, c'est d'ouvrir, comme eux, des maisons d'éducation; voilà pourquoi les Dominicains ont fait venir des sœurs de la Présentation jusqu'à Mossoul; les Franciscains ont établi des écoles de garçons et un petit collège dans leur couvent d'Alep, et fait venir des sœurs de Saint-Joseph pour les filles. Ils ont ouvert aussi une école de garçons à Marache. Mais à part ces établissements, il n'y a plus rien pour l'éducation catholique dans la haute Syrie, la Mésopotamie et toute la Cilicie. Déjà, d'Adana, de Mersina, d'Alexandrette, de Killès, d'Alep, nous sont arrivées des requêtes pour ouvrir de ces maisons d'éducation. En nous appelant à Akbès, la Providence semble nous inviter à répondre à ce besoin, car cette localité se trouve au centre de ces différentes villes, et placée comme au point de jonction de trois provinces. Ajoutez-y l'avantage de la courte distance qui nous sépare de la mer, distance que l'on peut franchir facilement par la route qui conduit à Alexandrette. Il ne reste donc plus qu'à nous mettre à l'œuvre et à construire les bâtiments convenables. C'est là le premier besoin. Pour les vivres, on se les procure facilement. — Quand je vois, dans les environs d'Akbès, ces immenses châteaux forts que multipliaient les croisés nos ancêtres, je me dis : la Providence, qui a fourni les moyens de construire ces monuments gigantesques, saura bien nous fournir aussi les ressources pour élever d'autres châteaux forts non moins importants, non pas seulement destinés à protéger la vie du corps, mais à défendre et à donner même la vie de l'âme, fournie à l'enfance, dispersée parmi des nations barbares, au moyen de l'éducation chrétienne. Nous savons déjà, par l'expérience faite dans d'autres établissements semblables, en Orient, que ce sont là de vraies forteresses, redoutables au démon, et c'est pour cela que nous devons tâcher de les multiplier. Courage donc et mettons-nous à l'ouvrage en répétant le cri des croisés : Dieu le veut !

Aug. DEVIN.



C'est comme suite à cet appel que fut bâtie la résidence actuelle des Missionnaires lazaristes, à Akbès, laquelle, lors des derniers massacres, en avril 1909, rendit de si grands services en servant de refuge à la population d'Akbès et des environs.

## II

Les *Missions catholiques* (4 juin 1909) ont donné des renseignements généraux sur l'occasion et le théâtre des massacres d'avril dernier. Nous en détachons quelques détails.

« La Cilicie, patrie de saint Paul, vient d'être ensanglantée par des massacres dont l'horreur, au dire du consul anglais de Mersina, présent à Pékin en 1900, dépasse les atrocités des Boxers.

« Tarse, Antioche et toutes les campagnes environnantes ont été saccagées; mais la ville la plus maltraitée est sans contredit Adana, la capitale de la Cilicie, Adana, qui comptait avant les massacres 75 000 habitants, dont la moitié étaient Arméniens. Là, résidaient six missionnaires jésuites, secondés par quatre frères Maristes dans l'œuvre du petit collège de Saint-Paul. Près d'eux, dans leur maison de Notre-Dame de Béthanie, vingt-cinq religieuses de Saint-Joseph de Lyon se livraient à l'enseignement et à toutes sortes d'œuvres de bienfaisance. Tout a été incendié et détruit. »

« Le mardi de Pâques (13 avril), écrit le R. P. Benoît, nos quatre frères Maristes, dans une sortie, remarquèrent que les quartiers turcs présentaient une animation étrange. Ils étaient envahis par une foule de musulmans venus des campagnes environnantes; tous étaient coiffés du turban, alors qu'en temps ordinaire ils se contentent comme les chrétiens du *fez* ou *tarbouch* des Arabes. Ces étrangers portaient des fusils et des cimeterres.

« Depuis quelque temps, entre Arméniens et musulmans la situation était fort tendue. Le Vendredi saint, 9 avril, trois musulmans ayant brutalement attaqué un Arménien de quinze ans, le jeune homme avait tiré son revolver, tué deux de ses agresseurs et blessé le troisième. Ce fut un prétexte... Le sang musulman avait coulé : il fallait pour apaiser la colère de l'Islam des flots de sang chrétien.

« Aussi les jours suivants il y eut grande rumeur en ville. Le mardi de Pâques, les chrétiens n'osèrent sortir. Rassurés cependant par les autorités, ils finirent par ouvrir leurs boutiques comme à l'ordinaire; c'est ce qu'on attendait.

« L'horloge de la ville qui marque l'heure turque ayant sonné quatre heures (environ onze heures et demie), soudain commence au marché, puis dans toute la ville, une fusillade précipitée.

« Cinq minutes après le signal, écrit une religieuse, nos voisins arrivent attérés et se précipitent par nos trois portes. La fusillade augmente: les hommes tombent dans les rues comme des mouches. Des fenêtres du dortoir, on en aperçoit étendus raide morts.

• Le pillage se fait en règle. A coup de hache, les bandits enfoncent les portes et envahissent la maison d'où s'échappent bientôt des hurlements de désespoir. Ce sont les victimes qu'on éventre, qu'on déchiquète et qu'on torture. Quand toutes sont mortes, on jette meubles, linge, objets divers au fond d'une charrette qui stationne dans la rue; on pétrole la maison avec une pompe, on met le feu et on passe à la demeure suivante. Tout le bazar est ainsi livré au pillage; tous les magasins et boutiques des Arméniens sont dévastés...

« Autour de nous, les balles sifflent; nos fenêtres à volets sont fermées. Parmi nos réfugiés, c'est une panique indescriptible; ils s'entassent dans nos salles, nos corridors, nos cours... La fusillade se poursuit tout l'après-midi. Dès six



heures et demie du soir, le feu nous cerne de toutes parts; la ville est littéralement entourée d'une ceinture de feu, qui va se resserrant autour de notre maison et du collège des Pères.

« Toute la nuit continuent les cris, la fusillade, l'incendie, les lamentations et les sanglots. »

Ainsi en fut-il plus ou moins les jours suivants.

Le samedi (17 avril) l'apaisement se fit peu à peu. Mais, écrit un des Pères d'Adana, si la tuerie cessait dans la ville, elle se poursuivait dans les environs. Toutes les fermes chrétiennes furent saccagées, et il y en avait trois cent soixante. Dans celle de Mgr Terzian, l'évêque catholique, on massacra cent soixante personnes et on jeta les cadavres dans les puits. Il en fut de même, non seulement dans les autres fermes, mais encore dans les très nombreuses villégiatures ou vignobles que possédaient les chrétiens aux alentours d'Adana. Après avoir tué et saccagé, les Turcs incendiaient les habitations... Certains détails font frémir : des Arméniens cloués en croix sur les planchers, les portes ou les tables, des jeunes filles dépouillées et éventrées à coups de couteau, d'indicibles crimes perpétrés sur des fillettes de sept à huit ans.

Les bourreaux jonglaient avec des têtes fraîchement coupées et même, sous les yeux des parents, lançaient en l'air de petits enfants et les recevaient à la pointe de leurs coutelas. Combien d'autres horreurs que la plume se refuse à décrire!

Les mêmes horreurs eurent lieu dans les villages avoisinant Adana, à Antioche et dans d'autres localités.

Antioche compte 25 000 musulmans, 6 000 Grecs et 900 Arméniens; le tiers de la population musulmane a été massacré; Kassale; résidence des Pères Franciscains de Terre-Sainte, a été pillé et incendié; il y a eu 180 victimes.

Le nombre des victimes, écrit le *Bulletin des écoles d'Orient* (mai 1909) peut être évalué à 30 000. Les survivants sont ruinés et plongés dans la misère.

Ces crimes ne cessèrent que lors de l'arrivée des navires de guerre européens et américains qui recueillirent les affamés et notifièrent aux autorités turques de la contrée qu'elles les rendaient responsables de la situation.

Tel est le cadre dans lequel se déroulèrent les événements d'Akbès, où, grâce à la mission des Lazaristes, qui devint le refuge des habitants menacés, au nombre de 1 500, les massacres furent prévenus, et où, grâce à l'arrivée du consul de France, M. Roqueferrier — hélas! décédé depuis — amenant des troupes régulières, l'ordre fut rétabli.

Pendant ce temps-là, une révolution détrônait à Constantinople le sultan qui avait laissé faire ou fait faire les massacres de 1895. Le nouveau gouvernement de Constantinople prescrivit de rechercher et de punir les représentants de l'autorité et tous ceux qui seraient reconnus complices des crimes racontés ci-dessus.

Le 18 juillet suivant, une dépêche de l'*Agence Havas*, disait : « Le rapport du conseil de guerre d'Adana montre, qu'en plus des différentes causes d'animosité entre chrétiens et musulmans, il y a eu l'incapacité et le manque d'énergie des valis et des autres autorités locales. »

Le rapport conclut en disant que quinze coupables ont déjà été pendus, que huit cents méritent la mort. Un grand nombre d'autres méritaient les travaux forcés ou des peines moindres.

A la date du 22 août 1909, les journaux publiaient la note suivante : « Il ne reste plus dans les prisons d'Adana, que trente Arméniens; les autres ont été relâchés, après avoir été reconnus non coupables. Par contre, il y a plus de trois cents musulmans encore emprisonnés. Ceci montre que les Jeunes-Turcs ont tenu à agir avec justice. »

### III

On a déjà lu quelques lettres du supérieur de la maison

des Lazaristes d'Akbès, M. Dillange. En voici d'autres qui contiennent de nouveaux détails.

*Lettre de M. DILLANGE, Lazariste, à M. le DIRECTEUR  
des Missions catholiques.*

Akbès (par Alexandrette), le 20 juin 1909.

Merci pour les deux articles parus dans les *Missions catholiques* et merci à nos généreux bienfaiteurs. Oserai-je encore venir demander l'hospitalité pour ces quelques lignes? Elles pourront intéresser vos lecteurs.

Le 20 avril, on vient nous annoncer que les Kurdes assiègent Tayac, où nous avons une mission succursale. De part et d'autre, des centaines de coups de fusils ont été tirés. Je vais voir le *kaïmakan*, priant et insistant pour qu'il se rende immédiatement sur les lieux. Mais ce n'est pas à lui, c'est à un noble bey de Tayac, Ali Bey, musulman, que tous nos chrétiens de là-bas doivent la vie et leurs biens. Aidé de ses partisans, Ali Bey ne craignit pas de faire le coup de feu contre les Kurdes. A la fin, se voyant débordé, il présenta aux mécréants sa large poitrine.

« Frappez, dit-il; mais vous ne toucherez pas à un de ces chrétiens; tous sont mes enfants. »

Le crépuscule venu, il dit à nos gens :

« Impossible de tenir plus longtemps; rendez-vous tous à Khassa! »

Khassa se trouve à une demi-heure de Tayac.

Les petits enfants sont placés en avant, têtes nues, mains croisées sur la poitrine; puis viennent les femmes et les hommes. On part. A peine a-t-on marché dix minutes que les Kurdes surgissent de tous côtés, prêts à massacrer la petite troupe. Tout à coup retentissent deux coups de feu.

« Oh! s'écrient-ils, les *ghiaours* (chiens de chrétiens), les *ghiaours* arrivent! »

Et voilà tous ces énergumènes qui se précipitent en désordre vers la montagne. Or, c'était un chasseur qui avait

tiré sur un lièvre. Grâce à cette diversion, nos pauvres chrétiens, morts de frayeur, peuvent gagner Khassa, où ils sont logés au *konak* et dans les maison de nos amis musulmans.

Pendant quinze jours, ils y restent entre la vie et la mort, sans cesse menacés par les Kurdes, furieux d'avoir manqué leur coup. Pour se venger un peu, les bandits ont détruit de fond en comble, durant la nuit, la pauvre grange qui nous servait de chapelle.

A Fascelli, à Argilar, etc., tous les hommes ont été égorgés avec une barbarie sans nom.

Un pauvre meunier est pris.

« Déclare-toi musulman ou nous te tuons ! lui disent les forcenés.

— Jamais ! répond-il ; je suis chrétien, tuez-moi, je vais aller là-haut tout droit voir le bon Dieu ! »

Il put, néanmoins, s'échapper sain et sauf. Il est chez nous maintenant, nous tenons à garder ce brave confesseur de la foi, car il est seul, sans famille.

Que de traits héroïques j'aurais à raconter !

Je ne puis retenir mes larmes en voyant arriver des villages voisins les pauvres mères, les jeunes filles, les petits enfants... dans quel état ! grand Dieu ! Tous se jettent dans mes bras, se suspendent à mon cou en gémissant. Pauvres créatures ! Leurs maris, leurs pères, leurs frères ont été égorgés ! Nous les soignons de notre mieux.



Une note gaie, au milieu de tant de larmes !

La semaine passée, nous avons invité à dîner les soldats de Konia, général et officiers en tête. Tout le bataillon est venu chez nous, drapeaux déployés, clairons sonnans. Dès le matin, une escouade préparait le menu, les chaudrons de riz et de viande. Puis, avant le dîner, ils nous ont divertis (il y avait si longtemps que nous n'avions pas ri !) avec leurs chants, leurs danses, leurs scènes de pugilats. Ensuite on

s'est mis à table. Les soldats prenaient les enfants sur leurs genoux et partageaient avec eux la provende : une cuillerée pour l'un, une cuillerée pour l'autre. C'était charmant et touchant ! Ce jour-là, nous avons donné à manger à plus de mille personnes, chrétiens ou musulmans, sans distinction. A la fin, ont eu lieu les congratulations à S. M. le sultan.



Les notables d'Akbès ont tenu à exprimer leurs sentiments de reconnaissance à l'égard des missionnaires, et ils ont adressé à M. le Supérieur général, à Paris, la lettre suivante en langue turque. Nous en donnons la traduction.

A PARIS, A LA SOCIÉTÉ DES LAZARISTES

Le 1<sup>er</sup> avril de l'an de l'hégire 1325, il est arrivé des troubles dans le district d'Ekbas<sup>1</sup>. Aussitôt M. Dillange s'est rendu au milieu de la population affolée pour la consoler ; il parcourut toutes les rues et conseilla aux quinze cents personnes de toute religion et de toute nationalité de se rendre à la maison de la Mission. Il télégraphia en même temps aux autorités des principales localités des environs pour qu'on envoie de la troupe ; il télégraphia aussi au commandant d'avoir la bonté de hâter l'envoi de la troupe. Les troupes tardant à venir, mille bruits sinistres se répandaient au milieu du peuple. M. Dillange convoqua à la porte de la maison de la Mission les quinze cents personnes, les rassura, leur recommanda de prier Dieu, eux et leur enfants. « Aucun malheur ne vous arrivera, je l'espère de la bonté de Dieu, et je serais plutôt la première victime », leur dit-il. La population a demandé à M. Dillange de prier le consul français d'Alep de se rendre lui-même à la mission, où sa présence les rassurerait. M. Dillange télégraphie au consul d'avoir cette bonté et de venir le plus tôt possible, la population réclamant sa présence. En recevant cette dépêche, le consul fut d'abord très affecté, mais il envoya immédiate-

1. Akbès.

ment plusieurs personnes en avant pour annoncer qu'il allait venir lui-même avec des soldats turcs. Bientôt, en effet, le consul arrive avec des soldats. Tout le monde rassuré rend grâces à Dieu et bénit le nom du consul. Pendant vingt jours, les quinze cents personnes et leurs bestiaux restèrent dans l'enceinte de la propriété de la Mission, et comme les bestiaux causèrent de grands dégâts à la vigne et au jardin, la population dit que, puisque c'est à cause de nous que vous avez subi ce dommage, nous vous aiderons à le réparer. Tous ces gens se répandirent en mille actions de grâces envers M. Dillange et envers le consul, affirmant que ni eux ni leurs enfants n'oublieront jamais la protection dont ils furent l'objet. M. le consul et M. Dillange ont fait vivre jusqu'aujourd'hui tout ce monde. De plus, M. le consul recommanda au colonel des quatre cents soldats de veiller sur tel et tel point pour qu'il n'arrive aucun malheur, et pendant ce temps fournit à l'entretien de ces soldats. Le colonel et les notables du pays reconnurent que c'est à M. Dillange que l'on doit l'inspiration de la manière dont ils furent efficacement protégés et supplient l'autorité supérieure de le leur laisser pour supérieur.

Nous rédigeons le présent acte afin que tous ceux qui en auront connaissance louent Dieu et bénissent le nom de M. Dillange.

A cet effet, le conseil municipal donne la signature de ses membres.

(Suivent les cachets).

---

## PERSE

---

Les graves événements qui s'accomplissent en Perse<sup>1</sup>, et dont nous avons fait mention précédemment (p. 90, 281 et

1. On trouvera un résumé historique de la situation actuelle de la Perse dans *le Correspondant*, n° du 25 mars 1909.

461) ont eu leur dénouement. Le reproche adressé au chah de Perse par le parti « constitutionnel » est d'avoir voulu supprimer la représentation nationale et restaurer le pouvoir personnel.

Le parti constitutionnel avait déjà occupé la ville de Tauris après des combats meurtriers ; puis il s'était présenté devant Ispahan. C'est alors que le 3 mai, d'après les dépêches officielles, le chah ordonna de nouvelles élections et promit de convoquer la Chambre et le Sénat. C'était trop tard ; les combats continuèrent et, le 13 juillet 1909, à cinq heures du matin, les troupes du parti constitutionnel entrèrent dans la capitale, Téhéran, par trois portes. Un vif combat s'engagea dans les rues et le chah se réfugia trois jours après à la légation russe.

Le 16 juillet au soir, au cours d'une réunion extraordinaire du conseil national, le chah Mohammed Ali Mirza a été formellement déposé et son fils, le sultan Ahmed Mirza, âgé seulement de onze ans, a été choisi à l'unanimité pour le remplacer sur le trône.

Azad oul Moulk, chef de la tribu Kajar, a été nommé régent.

Le conseil a également nommé le sardar Assad ministre de l'intérieur, et le sardar Mansour ministre des postes et télégraphes.

Les autres membres du gouvernement vont être nommés immédiatement. — *Times*.

Le nouveau chah, Ahmed Mirza, qu'une assemblée nationale vient d'appeler au trône, est un enfant de onze ans, à l'esprit vif et impétueux, aux yeux noirs, assez petit de taille pour son âge.

Il n'est que le second fils du chah détrôné, mais son frère aîné ne pouvait prétendre au trône, sa mère n'étant pas née princesse.

Au contraire, Souldan Ahmed Mirza est le fils de Malehè Djehan (dont le nom signifie la reine du monde), elle-même

filie de Naïeb es sultanah, longtemps ministre de la guerre.

Le jeune chah ne parle pas français. Il a actuellement comme précepteur un officier russe, le capitaine Smirnoff. C'est un mobile politique qui a poussé son père à le soustraire à l'influence des professeurs français qui instruisent son frère aîné et ses frères plus jeunes.

C'est également la même politique qui avait suggéré au chah détrôné de confier le salut de son règne, qu'il sentait menacé, aux armes russes. Il avait, en agissant ainsi, trop négligé le sentiment populaire qui protestait contre l'entrée sur le territoire persan de troupes du dehors.

On lui reprochait de n'avoir jamais été fidèle à la parole donnée ; il était excommunié par le clergé pour avoir manqué à son serment sur le Coran ; il était à prévoir que ne tarderaient pas à se briser les quelques liens qui le rattachaient encore faiblement à son peuple.

Les constitutionnalistes n'ont pas abusé de leurs succès. Leur généralissime (le cipahdar) a su épargner aux étrangers toute crainte pour leurs biens et leur sécurité personnelle.

Le cipahdar, généralissime des forces constitutionnelles et maître actuel de Téhéran, s'appelle Nasr es saltaneh. Il appartient à une des plus grandes et plus riches familles du nord de la Perse. Officier supérieur de l'armée du chah, il avait été, à l'automne 1908, envoyé par le général Aïn ed daouleh pour réduire les constitutionnels de Tabriz. Il y eut dissentiment entre les deux chefs, et Nasr es saltaneh quitta le camp d'Aïn ed daouleh pour rentrer dans ses terres de Tunekabun, dans la province de Mazandéran. Son attitude affecta beaucoup le chah et son entourage, car le cipahdar était considéré comme l'un des chefs les plus remarquables de l'armée.

Nasr es saltaneh, retiré à Tunekabun, n'en suivait pas moins de près les événements. Tenu au courant de ce qui se préparait, il arriva à Enzeli le lendemain de la prise de Rechi qu'il avait, dit-on, fort habilement préparée en met-





tant en rapport les comités nationalistes de Tabriz et de Recht. Il fut aussitôt choisi comme gouverneur de la ville.

Sommé par le chah de rétablir l'autorité royale, il répondit qu'il attendrait pour le faire que le chah ait lui-même rétabli la constitution. La lutte était désormais commencée.

Le cipahdar prépara de janvier à mai dernier l'expédition qui devait marcher sur Téhéran, et qui, en s'emparant de la capitale, a amené le dénouement que nous avons mentionné.

Il y a tout lieu de croire que les « jeunes Persans » après avoir triomphé avec modération dans des circonstances si délicates, sauront constituer un régime de réformes utiles qui, tout en affermissant la couronne devenue libérale du jeune chah, les appellera à la place qui leur est réservée dans la politique générale et que, jusqu'à présent, l'indécision de la ligne de conduite de l'ancien régime ne leur avait par permis d'atteindre.

Le chah qui vient de désertier le trône — bien malgré lui sans doute — y était monté en 1907, à la suite de la mort de son père, le chah Mouzaffer-ed-Dine.

Le pays lui payera une pension à cause de la haute position qu'il a occupée. Il va se retirer en Russie.

Au milieu de ces troubles politiques ni les Missionnaires ni les Filles de la Charité n'ont été inquiétés ; mais ils ont dû participer à la misère que la guerre amène toujours sur un pays et secourir de tout leur pouvoir ceux qui souffraient.

Après les événements que nous venons de raconter, le Supérieur de la maison de Téhéran a écrit la lettre suivante.

*Lettre de M. SONTAG, Prêtre de la Mission, à  
M. A. FIAT, Supérieur général.*

Téhéran, le 21 juillet 1909.

J'aime à croire que les journaux vous ont rassuré sur le

sort des Européens, et, par conséquent, sur le nôtre aussi.

Nous avons certainement des actions de grâces à rendre à Dieu et à la sainte Vierge pour nous avoir si bien protégés durant l'épreuve que nous venons de traverser.

Pour la circonstance, notre maison était mal placée. Elle se trouvait située entre les partisans du chah et les révolutionnaires (c'est ainsi qu'on désigne le parti constitutionnel), mais comme elle était trop rapprochée et des uns et des autres, les balles passaient par-dessus nos têtes. Les révolutionnaires, bien qu'ils n'aient pas une figure très rassurante, se sont cependant conduits correctement jusqu'à présent.

L'on ne peut pas en dire autant des partisans du chah qui ont pillé de leur mieux. Ils ont essayé d'entrer chez nous, mais comme ils ont trouvé la porte trop solide (pour l'enfoncer, ils auraient dû faire du bruit, ce qui aurait attiré l'attention des révolutionnaires), ils se sont dirigés sur une porte voisine qu'ils auraient enfoncée si deux Arméniens révolutionnaires qui s'étaient égarés ne les eussent fait fuir en lançant une bombe. Maintenant le calme est revenu, espérons que ce sera pour longtemps.

Les Filles de la Charité ont été préservées comme nous; une balle cependant a pénétré dans un de leurs appartements, mais sans causer aucun dommage. Leur maison comme la nôtre a été le refuge de certaines familles chaldéennes et arméniennes qui craignaient, avec quelque raison, un massacre des chrétiens. Si le chah avait été vainqueur, ils auraient certainement été molestés.

Nous continuons à nous occuper de l'agrandissement de notre école, afin de pouvoir recevoir les nouveaux élèves qui s'annoncent nombreux pour la rentrée.

Veillez, etc.

J.-E. SONTAG.

## CHINE

---

A la suite des importants tableaux de statistique sur les missions catholiques en Chine, publiés ci-dessus, nous trouvons dans la publication qui nous les a fournis quelques indications utiles sur la correspondance par la poste ou par le télégraphe avec la Chine.

Nous transcrivons ici les renseignements qui concernent les vicariats apostoliques confiés aux Lazaristes. La raison en est que la romanisation (ou orthographe en écriture européenne romaine des noms chinois) ici donnée, est la seule qu'admette la poste impériale chinoise.

### ADRESSES :

TCHÉ-LI NORD. — Mission catholique. Pé-tang. Pé-king.  
— Télégraphe.

TRAPPE. — Notre-Dame-de-Consolation. Mission catholique. Pé-tang. Pé-king.

TCHÉ-LI EST. — Mission catholique. Yungpingfu (Chi<sup>1</sup>).

TCHÉ-LI OUEST. — Mission catholique. Chengtingfu (Chi).  
— Télégraphe.

KIANG-SI NORD. — Mission catholique. Kiukiang. — Télégraphe.

KIANG-SI EST. — Mission catholique. Fuchow Ki<sup>2</sup> (Ki).  
— Télégraphe.

KIANG-SI SUD. — Mission catholique. Kiangfu<sup>3</sup> (Ki).  
— Télégraphe.

TCHÉ-KIANG. — Mission catholique. Ningpo. — Télégraphe.

PROCURES. — Lazariste, 4, rue Chapsal. Sanghaï. — Télégraphe.

TIEN-CHU-TANG. — Tientsin. — Télégraphe.

1. C'est-à-dire Tchéli, ou Chéli, ou Tchili. — 2. C'est-à-dire Foucheou du Kiangsi. — 3. C'est Ki-ngan-fou du Kiangsi.

REMARQUES. — 1. La romanisation ici donnée est la seule qu'admette la poste impériale.

2. Le nom abrégé de la province, quand nous le mettons dans une parenthèse, peut être omis; il doit l'être pour les dépêches.

3. Les mots comme Kianfu, Fuchowki, doivent, pour le télégraphe, s'écrire comme un seul mot. Ex. : *Tsinchow Kan* serait taxé comme deux mots, *Tsinchowkan* comme un.

## TCHÉ-LI SEPTENTRIONAL

### PAO-TING-FOU

Les deux lettres suivantes, l'une plus récente, l'autre un peu plus ancienne, donnent des renseignements sur le mouvement des conversions et sur l'état religieux du district de Pao-ting-fou. Nous sommes heureux de donner aussi une notice historique sur cet important district.

*Lettre de M. FABRÈGUES, Prêtre de la Mission,  
à M. FIAT, Supérieur général.*

Pao-ting-fou, 19 juillet 1909.

Aujourd'hui, fête de saint Vincent de Paul, en célébrant la messe, m'est venue l'idée que notre saint fondateur serait dans une bien grande joie s'il vivait encore ici-bas au milieu de ces nouveaux convertis (cette joie, il l'a maintenant au ciel et plus pure et plus grande), lui qui aimait tant les pauvres. *Pauperos Sion saturabo panibus*. Ce sont bien, en effet, les pauvres que nous rassasions du pain de la parole divine; parmi tant de conversions, les riches sont l'exception (ils auraient tant de choses à sacrifier, qu'ils reculent). Les pauvres, au contraire, entrent dans le giron de l'Église comme chez eux; Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit que le royaume du ciel leur appartient! il en est de même de l'Église qui est la porte du salut.

Le mouvement étonnant de conversions qui a lieu dans le Pao-Ting-Fou vient certainement de la miséricorde divine et nous remplit de confusion, nous, pauvres instruments, dont daigne se servir Notre-Seigneur.

Ce mouvement commença en 1860, grâce au zèle d'un prêtre chinois, M. Levu; à son exemple, les autres Missionnaires travaillèrent à le propager; Mgr Jarlin, pendant qu'il fut directeur à Pao-Ting, n'eut rien de plus à cœur que de l'étendre; il le seconde depuis qu'il gouverne le vicariat de Péking. Mais il fallait le sang des martyrs pour que l'épanouissement fût complet. Deux mille chrétiens environ, en 1900, moururent dans le Pao-Ting-Fou pour Notre-

Seigneur, et leur sang devint si fécond que de 1900 à 1909, les Missionnaires du Pao-Ting-Fou baptisèrent cinquante-sept mille huit cent quatre (57 804) adultes.

Malgré les morts, le nombre de chrétiens, qui était de 12 026 en 1899 (dont deux mille furent martyrisés l'année suivante) est monté, cette année, au chiffre de soixante-neuf mille huit cent soixante-trois (69 863).

Devant de tels résultats, comment ne bénirions-nous pas Dieu ? Et je prends la liberté de recommander cette œuvre à vos prières et saints sacrifices, afin que le bon Dieu y mette toujours la main.

Veuillez agréer, etc.

Joseph FABRÈGUES.

---

#### NOTES HISTORIQUES

SUR LE DISTRICT DE PAO-TING-FOU (TCHÉ-LI, CHINE).

Depuis la mort de Mgr Pirès, dernier évêque de Péking, arrivée en 1838, jusqu'en 1860, où Mgr Mouly, vicaire apostolique du Tché-li septentrional, put rentrer en possession de l'ancien Pei-T'ang et y établir sa résidence; pendant ce laps de vingt-deux ans, le vicaire apostolique de Péking résida dans le district de Pao-Ting-Fou, dans la sous-préfecture de Ngan-Si-Sien au village de Ngan-Kia-Tchouang.

Après le départ de Mgr Mouly pour Péking, la résidence épiscopale devint celle du Missionnaire directeur du district, qui y demeura jusqu'en 1874, où fut fondée la résidence nouvelle du directeur dans le faubourg nord *Pei-Kovan* de la ville de Pao-Ting-Fou.

Ce ne fut qu'en 1898 que, de nouveau, elle fut changée et établie au cœur même de la ville de Pao-Ting-Fou, dans un ancien tribunal, comme on le lira dans la suite. C'est là que réside encore le directeur du district.

A la mort de Mgr Pirès, le gouvernement chinois s'étant comparé de la dernière résidence des Missionnaires à Péking,



Mgr Castro fit bâtir la résidence à Ngan-Kia-Tchoang. Les chrétiens de ce village avaient eu plusieurs fois l'occasion de confesser leur foi, sous le règne de Kia-King notamment, et bientôt, en 1844, les vexations recommencèrent; on n'eut la paix qu'à prix d'argent.

Mgr Castro ne s'étant pas fait sacrer évêque *in partibus fidelium*, malgré les désirs de la Propagande, rentra en Europe, et Mgr Mouly lui succéda. Ce fut ce départ des Missionnaires portugais qui occasionna un petit schisme parmi les chrétiens et même parmi quelques prêtres chinois, dont le dernier ne fit sa soumission qu'en 1884.

Mgr Mouly, quoique assez froidement reçu par les chrétiens de Ngan-Kia-Tchoang, y établit sa résidence, et bientôt le séminaire. Les premiers Prêtres de la Mission qui vinrent aider Mgr Mouly, furent M. Aymeri et M. Anouilh.

Les chrétiens étaient peu nombreux; cependant, les Missionnaires étaient obligés de se cacher pour leur administrer les sacrements.

En 1850, se tint le synode diocésain, auquel assistèrent Mgr Mouly, MM. Simiand, Anouilh, Talmier, Aymeri, et, parmi les Chinois, MM. André Ouang (Jean), Ko (Jean), Ouang (Paul), Tch'eung (Jean), etc.

En 1853, les rebelles désolèrent le pays. Un courrier de Mgr Mouly ayant été arrêté par les mandarins qui le prirent pour un envoyé des rebelles, Sa Grandeur résolut de se livrer elle-même pour lui sauver la vie ainsi qu'aux chrétiens. Mgr Mouly se livra aux mandarins qui furent très ennuyés de cette affaire et qui, d'après les traités, le firent reconduire avec honneur jusqu'à Shang-Hai, d'où, une fois libre, il n'eut rien de plus pressé que de rentrer dans son vicariat, en 1856.

Je n'entrerai pas dans de grands détails sur l'histoire de cette époque, les limites de ce résumé historique ne le permettant pas.

Mgr Mouly avait pris comme coadjuteur Mgr Anouilh.



En 1860, ils purent rentrer à Péking et prendre possession des anciennes résidences et églises confisquées par le gouvernement chinois.

Au départ de Leurs Grandeurs, trois missionnaires chinois seulement furent laissés pour administrer le Pao-Ting-Fou : ce furent MM. Iang (André), King (J.-B.) et Mong (Joseph).

En 1861, Mgr Mouly rappela MM. Iang (André), et Mong (Joseph), à Péking, et il nomma M. Léon (François), directeur du district; c'est à cette date et par son ministère que commença l'œuvre d'évangélisation dont nous voyons l'épanouissement aujourd'hui.

Grâce à l'effet produit par la guerre de 1860, les missionnaires eurent plus de liberté et beaucoup de païens se montrèrent plus favorables.

M. Léon, plein de zèle, lança le mouvement de conversion et ses succès furent grands. Les conversions furent nombreuses. Les contradictions ne manquèrent pas à ce bon prêtre, en raison même de son zèle; mais, malgré quelques défections, Mgr Jarlin pouvait dire, en 1895 : « Les travaux du P. Léon n'ont pas été stériles et il n'a pas bâti sur le sable puisque, en cette année 1895, nous pouvons compter au moins quatre mille chrétiens faits par le P. Léon sur les dix mille que nous avons dans tout le district. »

Il travailla ainsi en 1862 et 1863 et ouvrit à la religion presque tous les villages où nous avons des chrétientés anciennes et florissantes dans toutes les sous-préfectures.

En 1863, M. Reiffert fut nommé directeur du Pao-Ting, en remplacement de M. Léon, envoyé dans un autre district. Ce changement fut malheureux et funeste pour un certain nombre de néophytes qui reculèrent et ne parvinrent pas au baptême, tant il est vrai que les nouveaux chrétiens s'attachent à celui qui les a convertis. M. Reiffert, cependant, très zélé aussi, poussa beaucoup l'œuvre des conver-

sions et obtint d'assez beaux succès. En 1864, Mgr Mouly visita le district et baptisa beaucoup de monde.

En 1865, M. d'Addosio succéda à M. Reiffert et travailla avec succès à la conversion des païens jusqu'en 1871.

Mgr Delaplace avait succédé à Mgr Mouly, et, en 1871, il divisa le Pao-Ting en deux districts, dont les directeurs furent M. Félix Saupurein et M. Thierry qui, sur l'ordre de Sa Grandeur, alla habiter au faubourg nord de la ville de Pao-Ting-Fou.

La division en deux districts ne dura pas longtemps. Pendant les années qui suivirent, les Missionnaires, sous divers directeurs, dont M. Jean, mort en 1890, travaillèrent aux missions; le mouvement de conversion semble s'être ralenti pendant quelques années pour reprendre en 1890 un nouvel élan.

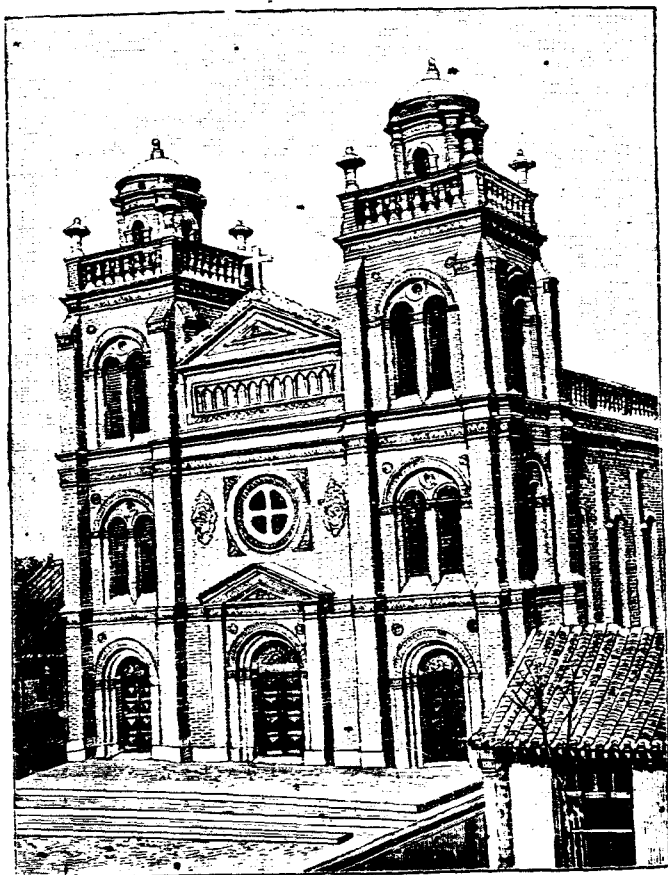
En 1890, M. Guilloux fit l'intérim de directeur du district pendant quelques mois et fut remplacé par M. Ponzi. Un bon nombre de conversions s'opérèrent. La guerre de la Chine avec le Japon n'occasionna aucun trouble et ne nuisit pas au mouvement de conversions. De 1890 à 1895, il y eut 1 804 baptêmes d'adultes.

Mgr Jarlin, nommé alors directeur du district, fit tous ses efforts pour étendre et propager ce mouvement de conversions, soit comme directeur, soit ensuite comme évêque de Péking. A partir de cette époque, les baptêmes augmentèrent annuellement, grâce à l'impulsion donnée, et, l'année où Mgr Jarlin quitta le district, ils furent de 665 pour cette même année.

M. Dumont, animé du même zèle, marcha dans cette voie.

Mais, en 1898, on eut à craindre, un moment, un arrêt à cause des tragiques événements dont Pao-Ting-Fou fut le théâtre. Les troupes de Toung fou Siang, général chinois, appelées à Péking par l'impératrice pour préparer les manœuvres de 1900, campaient à leur passage à Pao-Ting-

Fou; les soldats disaient ouvertement qu'ils allaient à Péking pour massacrer les diables d'Européens et les chrétiens. Animés d'un pareil esprit, ils ne trouvèrent rien de



L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE PAO-TING-FOU (TCHÉ-LI, CHINE)

mieux à faire que de mettre la résidence du Pei-Koan à sac et, saisissant M. Dumont et M. Ouang (Paul), prêtre chinois, ils les accablèrent de coups de bâton et les conduisirent dans leur camp. Ces deux Missionnaires se croyaient

sur le point d'être massacrés, lorsque les mandarins civils vinrent les chercher pour les mettre en sûreté.

Le ministre de France intervint et le gouvernement chinois, comme réparation, échangea notre petite résidence du Pei-Koan contre un ancien tribunal d'intendant (*Tao-tai*) au cœur de la ville de Pao-Ting-Fou; on y bâtit l'église et la résidence, et le directeur s'y fixa. — Ces événements ne retardèrent pas le mouvement des conversions, et, en 1898-1899, on baptisa, dans tout le district, 821 adultes.

Cette année-là, le district comprenait six résidences et 12 026 chrétiens.

Les événements de 1900 vinrent nous faire près de 2 000 martyrs; presque toutes nos résidences furent brûlées, l'église de Pao-Ting démolie, etc.

Après l'occupation, en 1901 et 1902, les Missionnaires durent, à cause de leur petit nombre, se livrer à un travail excessif pour reconstruire ce qui avait été détruit, faire les missions et recueillir les fruits que nous avait mérités le sang des martyrs. On fonda de nouvelles résidences; en 1902, on baptisa 1 370 adultes, puis, l'année suivante, 1 402; alors la proportion augmente, on a 4 195 pour 1904, et 6 610 pour 1905.

Mgr Favier étant mort, M. Dumont, en mai 1905, fut appelé à Péking pour aider Mgr Jarlin comme vicaire général. M. Fabrègues le remplaça à Pao-Ting. Le mouvement si rapide de conversion ne demandait qu'à être encouragé. Les jeunes Missionnaires venus de Paris, pleins d'ardeur, et envoyés dans le district, heureux d'aider à l'augmentation du règne de Dieu, se mirent avec zèle au travail, et l'année 1906 donna 9 062 baptêmes; celle de 1907, 9 715; mais c'est surtout l'an dernier, 1908, qu'il nous fut donné de recueillir le fruit des labeurs continuels de tant de Missionnaires. Il y eut 19 519 baptêmes d'adultes ainsi répartis :

A Pao-Ting-Fou, 1 161 baptêmes; M. Fabrègues, directeur.

A Sie-Tch., 3 110 baptêmes; M. Ouang (séculier).

A Toung-Lu, 4 101 baptêmes; M. Flament, curé.

A Kao-Kia-Tch., 3 027 baptêmes; M. Dehouck, curé.

A So-Ko-Tchouang, 3 213 baptêmes; M. Cény, curé.

A Leou-Kia-Tch., 605 baptêmes; M. Barrault, curé.

A Ngan-Kia-Tch., 81 baptêmes; M. Corset, curé.

A Pei-Ho-Tch., 588 baptêmes; M. Ngan, curé.

A Tien-Ko-Tch., 729 baptêmes; M. Cotta, curé.

A Tch'eng-Leou-che, 894 baptêmes; M. Delaigues, curé.

A Sin-Ngan, 119 baptêmes; M. Tchang Fr., curé.

A Hoo-Ku, 50 baptêmes; M. Ouang (Paul), curé.

A Chao-Kia-Tch., 334 baptêmes; M. Leou, curé.

Cette année 1908-1909 fut moins féconde pour plusieurs causes. La première fut la mort de l'empereur et de l'impératrice; des bruits coururent dans le peuple annonçant révolte, révolution, persécution, et les Chinois, naturellement timides, hésitèrent à se rendre dans nos écoles. Puis la maladie empêcha certains Missionnaires de se livrer avec autant d'ardeur au travail; et, enfin, la diminution des ressources nous obligea à moins élargir le cercle de notre action. Les fruits sont beaux cependant : il y a eu 5931 baptêmes d'adultes, et le chiffre de nos chrétiens est passé à 69863.

Voici la progression du chiffre des chrétiens; les premiers chiffres de dix en dix ans, les autres plus rapprochés ensuite :

En 1874 : chrétiens, 4858;

En 1884 : — 6529;

En 1894 : — 9594;

En 1899 : — 12026.

C'était avant les massacres où périrent 2 000 chrétiens du district.

En 1902 : chrétiens, 12700.

Dès cette année, les conversions avaient dépassé le nombre des chrétiens qui avaient disparu dans les massacres.

En 1905 : chrétiens, 26 283.

En 1909 : — 69 863.

Joseph FABRÈGUES.

---

*Lettre de M. COTTA, Prêtre de la Mission,  
à M. A. MILON, Secrétaire général.*

De cette lettre, nous détachons les passages suivants, qui sont d'un intérêt général.

Sunian, 22 mai 1909.

Que de fois, ici même, les anciens n'ont-ils pas parlé du vieux temps, où les chrétiens étaient peu nombreux et les conversions plutôt rares. On me raconte, pour ainsi dire journellement — et avec quelle vénération ! — les faits et gestes de Mgr Mouly, expulsé trois fois, *manu militari*, et rentrant chaque fois au milieu de ses ouailles, avant même que les officiers chargés de son embarquement, aient rejoint leurs postes. Tel autre Missionnaire, déguisé en marchand, confessait toute la nuit et avait fini sa messe à l'aurore; tel autre recevait des pierres pendant le saint sacrifice... et tous baissaient le nez, par crainte de plus fortes vexations, qui ne manquaient pas du reste. Des hommes valant mieux que nous, des saints, avançaient petitement, péniblement ou piétinaient parfois sur place : *neque volentis, neque currentis, sed miserentis est Dei !*

Un chrétien, baptisé il y a cinquante et un ans par Mgr Mouly, vient de récolter, d'une façon inattendue, le fruit de ses prières et de ses privations. A l'âge de dix ans, il avait appris le catéchisme et se présentait au baptême; mais la famille étant païenne, il ne fut pas admis. Ce n'est qu'au bout de trois ou quatre ans qu'il fut régénéré dans l'eau sainte, et, dès-lors, en butte à la haine de tous les siens, ceux-ci étant aussi fervents païens qu'il était ardent néophyte; la vie lui devenait intenable et il se résigna à la

séparation que Notre-Seigneur a prédite à ses disciples : un jour, il eut l'air de céder aux instances de ses parents, le pressant d'aller brûler de l'encens à la pagode. Arrivé devant le bouddha, il leur dit : « Cette statue de bois recouverte de boue ne mérite pas nos hommages ; elle vaut moins que moi qui ai une âme et qui suis chrétien à la vie, à la mort. » L'insolence du jeune homme exaspéra les parents qui lui administrèrent, séance tenante, une correction barbare, le frappant sur la tête et le laissant à demi-mort devant l'idole qu'il venait de braver. Dès lors, il abandonna la partie et alla demeurer seul dans un village assez éloigné, où, pour gagner sa vie et faire un peu de bien, il s'improvisa médecin : le métier lui réussit, et l'un de ses premiers succès fut la guérison du fils de l'aubergiste qui, dans la suite, le logea gratuitement. Un petit commerce de toile s'ajouta à ses drogues et à ses fioles ; il y acquit sans doute beaucoup de mérites, car sa réputation lui faisait amener des foules d'enfants, dont un grand nombre recevaient leur passeport pour l'autre vie. Il aurait pu arrondir aussi son petit pécule, mais à la richesse il préférerait son surnom de T'ong, *la grande mesure*, parce que les pauvres qui lui achetaient de la toile en recevaient plus que pour leur argent. Ce brave chrétien, dans son exil volontaire, depuis plus de vingt ans, priait toujours pour sa famille : de tous les ascendants, sa vieille mère survivait seule ; elle lui envoyait message sur message, le pressant de rentrer ; ses neveux et petits-neveux s'y employaient aussi de leur mieux. Sa réponse invariable était : « Vous adorez le diable auquel j'ai renoncé depuis longtemps ; si vous voulez bien m'imiter, de grand cœur je reviendrai. » Ils promirent enfin de se faire chrétiens, et, l'année dernière, le vieux T'ong rentra au foyer après vingt-sept ans d'absence. Mais le diable n'abandonne pas la partie : deux membres de la famille seulement se sont faits chrétiens, les autres hésitent un peu et sont encore à mi-côte ; mais il y a bon espoir, et déjà une

bonne compensation : une dizaine d'adultes de ce village ont embrassé la foi, ce qui était inespéré, car ce groupe ne comptait que des vieux chrétiens, fervents sans doute, mais se tenant, à l'égard des païens, dans un « isolement » peu « splendide ». Il a fallu ce bon vieux pour amorcer une entente, espérons-le, très cordiale. Mais dites-moi, cher Père, de rencontrer de telles âmes, n'est-ce pas là une grande consolation, et qui explique ce que je vous ai écrit ? Les circonstances ne sont plus les mêmes qu'autrefois et l'on pourrait tout aussi bien comparer la situation actuelle de la mission avec ce qu'elle était il y a cinquante ans, et même il y a quinze ans, et les anciens ne s'en font pas faute, sans mauvaise intention à l'égard de personne... *Alius est qui seminat, alius est qui metit... Alii laboraverunt et vos in labores eorum introistis..., ut et qui seminat gaudium habeat et qui metit.*

A. COTTA.

---



# AMÉRIQUE

## PANAMA

*Lettre de M. ALLOT, Prêtre de la Mission, à M. MILON, Secrétaire général, à Paris.*

Empire, Canal-Zone, Panama, le 22 juin 1909.

Me voici donc installé à la station nommée « Empire<sup>1</sup> » sur le terrain de la zone qui borde le canal de Panama<sup>2</sup>. C'est pour y mener une vie bien nouvelle en son genre, bien consolante et qui semble pleine d'avenir.

L'installation matérielle a été à peine l'affaire de quelques heures. Trouvant la maison toute meublée, et l'essentiel des choses nécessaires, — tout cela fourni gratuitement par la Compagnie du canal, — le reste est venu ou viendra peu à peu. En somme, j'ai trouvé ici une maison charmante; elle est petite sans doute, mais fort agréable pour un seul, et il sera facile d'en avoir une plus grande, quand besoin sera, c'est-à-dire fort probablement dans quelques mois. Avouez qu'il y a en cela un avantage dont bien peu peuvent jouir : choisir ainsi une maison et cela chez les protestants. La Providence est vraiment bonne !

L'installation véritable au point de vue des œuvres religieuses demandera plus de temps, car tout est à faire. Cependant la chose semble vouloir marcher vite. Ce qui m'est plus précieux encore que les attentions extérieures, dont je suis l'objet, ce sont les résultats sérieux et nombreux que l'on peut constater ici; les communions se multiplient;

1. A 20 kilomètres de Panama; 6 000 âmes.

2. Territoire américain de 60 kilomètres de longueur, sur 20 de largeur. Sur le territoire du Canal-Zone, on compte actuellement 60 000 âmes.

l'église se remplit de plus en plus chaque dimanche aux deux messes, alors qu'elle était trop grande autrefois avec une seule messe.

Le jour de la Pentecôte, entre autres, restera l'un des plus beaux de ces commencements. M. Binart lui-même, qui était venu chanter ici la grand'messe, me disait en partant : « Panama même avec sa cathédrale ne peut avoir si bien ! » L'autel était magnifiquement orné de palmes et de plantes; nous avions un magnifique tapis neuf, don d'une de nos Martinicaines. Une messe en plain-chant fut parfaitement exécutée par nos créoles et par les noirs. L'assistance était des plus belles : étaient présents tous les *Knight of Columbus* (70 à 80), ce sont des généreux et vaillants catholiques américains venus de toute la zone; nos créoles étaient aussi plus nombreux que jamais. Surtout il y eut de nombreuses communions aux deux messes. Enfin, deux cantiques des *Knight* à la communion et à la sortie furent enlevés avec un enthousiasme intraduisible par toute l'assistance à l'unisson, blancs et noirs ! Je vous assure que cela vaut nos plus consolantes journées des inoubliables missions de Madère.

Les *Knight of Columbus* avaient leur réception d'une trentaine de membres (première réception faite dans l'isthme); j'ai donc naturellement dû leur donner, comme à Pâques, un sermon de circonstance en anglais ! M'inspirant de leurs revues et de leurs journaux, je leur ai redit leurs devoirs comme chrétiens et comme chevaliers du Christ. Comme ces nobles chevaliers de Saint-Jean de Malte qui défendaient la religion contre les musulmans, eux aussi doivent la défendre contre l'ignorance, l'indifférence, l'irréligion et le divorce. Je suis heureux d'être allé, il y a quelques années, m'exercer pendant quelques années à la langue anglaise en Angleterre.

Le 22 juin au soir, je viens d'être appelé pour l'enterrement d'un soldat américain, au camp Elliot, Bas-Obsipo

(entre Empire et Gorgone), — désormais j'irai dire la sainte messe au moins une fois par mois, en semaine, à cette garnison qui se compose de quatre cents hommes, répondant à nos « troupes des colonies ». Je n'aurais jamais cru pénétrer dans ce petit coin qui pourtant est charmant et a beaucoup de catholiques... Que c'est providentiel ! J'ai dû adresser quelques mots à toutes les troupes à cette occasion... Protestants et catholiques écoutaient émus et avec la plus grande attention. Cette garnison nous est confiée. La première messe sera le 29 juin.

Ce qu'il me faut maintenant en présence de ce concours de bonnes volontés, c'est d'être aidé par quelque confrère. Nous commencerions ces visites à domicile que je regarde comme le premier pas indispensable pour connaître la paroisse. Il y a 80 p. 100 des mariages qui sont à célébrer religieusement chez nos créoles et 100 p. 100 chez les indigènes, tant cette population a été depuis longtemps dépourvue de secours religieux. Quelle œuvre de régénération à accomplir ! Et cette population d'Empire n'est que 4 000 à 5 000 âmes sur 60 000 qui sont dans la même situation.

Il serait à souhaiter, semble-t-il, qu'à Paris ou dans nos maisons de formation, on donnât une préparation un peu spéciale à quelques sujets en vue de ces provinces du Centre-Amérique, où les Américains des États-Unis jouent ou vont jouer de plus en plus un rôle important. Il faudrait donc, de notre part, des Missionnaires parlant l'anglais, l'espagnol et le français pour l'Isthme et les autres contrées du Centre-Amérique jusqu'au Mexique.

Dans ce quartier américain, la « Section », il n'y a que des Américains. La police est également américaine sur toute la zone et elle est très bien faite. Nous n'avons aucun moustique, les maisons étant complètement (portes, fenêtres, véranda), fermées avec des toiles métalliques. Aucun insecte dans les maisons, l'administration faisant la guerre

sans pitié aux chiens et autres animaux, etc., dans leur domaine. En un mot, on est extrêmement attentif pour tout ce qui regarde l'hygiène.

F. ALLOT.

---

## COLOMBIE

*Lettre de M. CASTIAU, Prêtre de la Mission, à M. FIAT, Supérieur général.*

Rio Blanco, 4 mai 1909.

Pendant tout le Carême, nous avons donné la mission à Neiva, grosse population de quinze mille habitants. Il n'y a qu'un curé pour l'administrer. Nous étions quatre missionnaires : MM. Rojas, notre supérieur, Joachim Puyo, Castillo et moi. Les gens étaient bien disposés. Neiva est le chef-lieu de la province, résidence du gouverneur ; il y a bien, dit-on, quelques fortes têtes, que nous appelons « libéraux », mais nous n'avons eu aucune opposition de leur part. Nous avons prêché une retraite aux garçons, une aux filles, une aux mendiants (196), une aux prisonniers, et une aux principaux messieurs. Nous avons eu plus de 7 000 confessions, 16 000 communions ; comme confessions d'hommes, 1 600, et comme retours de plus de cinq ans, 709.

Ici, dans cette population de Rio Blanco, la plus proche du Caqueta, c'est-à-dire de la région immense des Indiens sauvages et anthropophages, Indiens qui n'ont aucune idée de la civilisation, il y a une ignorance extrême, et beaucoup d'autres misères. Habituellement, il n'y a pas de prêtre, alors vous devinez combien le démon a beau jeu.

AUG. CASTIAU.

## BRÉSIL

---

### RÉCIT DE VOYAGE AU PARANA

PAR M. SLOMINSKI, PRÊTRE DE LA MISSION, VISITEUR DE POLOGNE

(*Annales polonaises, Roczniki. etc.*, 1907, p. 1 et suiv. ; traduction.)

(*Suite. Voy. Annales, ci-dessus, p. 501.*)

Ainsi nous arrivions le 30 novembre à Paranagua. Le bateau s'arrêta à quelques kilomètres de la côte. Nous devions d'abord subir toutes les formalités en usage dans ces circonstances. Pendant ce temps, s'étaient déjà approchées du bateau une foule de barques. Un des bateliers nous aborda, nous apportant une lettre, en disant qu'il venait de la part du P. Siriaco. Nous apprenons par cette lettre que M. Bayer avait attendu lundi dernier en vain notre arrivée, et ne pouvant demeurer à Paranagua où il n'avait aucune connaissance, il était parti pour Coelho, en remettant au supérieur des franciscains de Paranagua, une lettre pour nous faire savoir la raison de sa conduite dans cette rencontre et nous priant de lui faire connaître au plus tôt la date de notre arrivée.

Paranagua est une petite ville maritime avec environ dix mille habitants, pour la plupart Brésiliens. Il n'y a que deux familles polonaises. La ville est située dans un bassin, entourée de tous côtés d'une chaîne de montagnes qui la sépare du reste du Parana. Le climat y est aussi entièrement différent du reste du Parana; on y cultive avec succès le riz, le café et la canne à sucre. En une heure, nous arrivons par le chemin de fer à Curityba. Nous montons dans les montagnes jusqu'à une hauteur de 1 000 mètres, c'est le plus haut point du Parana. Le voyage est superbe dans ces hautes montagnes, au milieu des forêts vierges, où se précipitent des chutes d'eau nombreuses; c'est partout une vue ravissante et l'on ne saurait y comparer aucun specta-

cle de la nature que l'on rencontre çà et là en Europe. Ici, tout est réuni, et l'on dirait que la nature s'est plu à favoriser cet endroit de ses richesses.



A six heures du soir, nous sommes à Curityba où nous sommes attendus à la gare par le rédacteur de la *Gazette polonaise*, M. Bielecki, et notre confrère M. Rocha, de la maison de cette ville. Nous prenons bientôt le tramway à mulets pour nous rendre à la maison de nos confrères qui dirigent ici le petit et le grand séminaire.

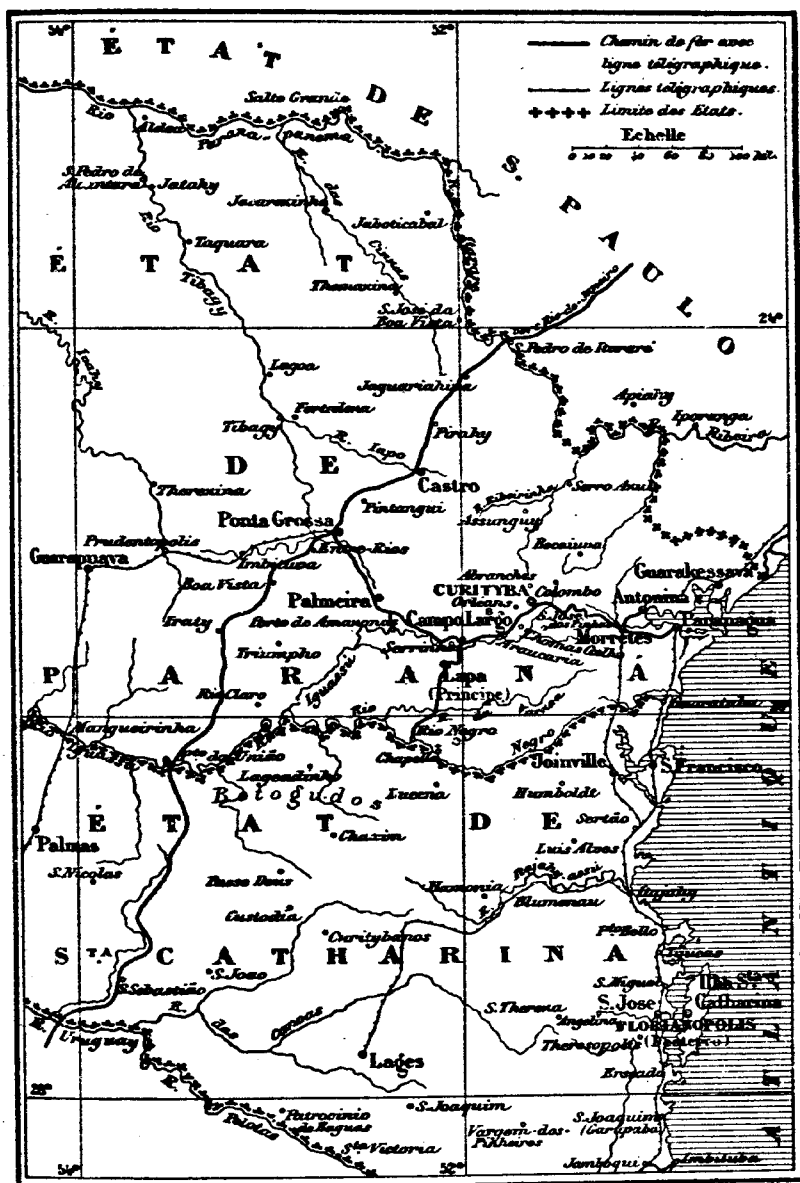
Le séminaire de Curityba, construit d'après les plans de M. Clavelin, est très grand et se trouve à quelque distance de la ville. Ce fut pour nous un grand plaisir de voir que, sur dix clercs du séminaire, il y avait trois Polonais. L'un d'eux, M. Rokosz, ordonné récemment, nous fit une petite allocution, et nous constatâmes avec plaisir que tout le personnel de la maison parlait le polonais.

Les confrères qui dirigent la maison sont en grande partie Français de nationalité. Ils nous reçurent très cordialement, et nous exprimèrent le regret de nous voir partir si tôt, car, le lendemain soir, nous reçûmes une dépêche nous annonçant que M. Bayer nous attendait à Paranagua pour nous conduire à Thomas-Coelho.

Nous partîmes donc le soir même en voiture pour Thomas-Coelho. Le voyage, quoique à travers une route poussiéreuse, était encore assez agréable, vu le beau clair de lune, et dans une heure et demie nous étions à Thomas-Coelho chez nos confrères polonais.



THOMAS-COELHO est une des plus anciennes et des plus grandes colonies polonaises du Parana, occupant une excel-



Annales de la Mission.

CARTE DES ÉTATS DE PARANA ET DE SANTA-CATHARINA (BRÉSIL)

lente situation, non loin de la capitale Curityba (environ à 15 km.). Cet endroit se trouve presque au centre du pays et est habité par un bon nombre de colons. Le chemin de fer qui va de Curityba vers Rio Negro et qui s'étend sur une longueur de 160 kilomètres, traverse ce pays mais ne s'arrête pas dans cet endroit même; il s'arrête au milieu de la colonie, c'est-à-dire près de l'église, à une distance seulement de 3 kilomètres.

Il y a à Thomas-Coelho de beaux champs de culture; on y emploie la charrue et la machine à semer. Partout on voit des champs bien cultivés, donnant, les uns du blé, d'autres du maïs, d'autres des pommes de terre; c'est vraiment un plaisir de les voir. Les maisons sont en grande partie bâties en pierre et couvertes de tuiles, d'autres sont simplement en bois, mais toutes sont très bien tenues.

Les Polonais possèdent un bétail nombreux, de beaux chevaux et de grands pâturages.

Le presbytère, maintenant maison du Missionnaire, est un joli bâtiment en pierre assez grand. L'église est également en pierre et surmontée de deux petits clochers; elle est placée sous le vocable de saint Michel; à côté de l'église, se trouve le cimetière; tout y est marqué au coin de la propriété. A une demi-heure de là, se trouve encore une autre église, plus petite que la première, et placée sous le titre de la Mère de Dieu. Lorsque les colons pensèrent à bâtir une église et à choisir l'emplacement qu'elle devait occuper, ils ne purent s'entendre; une partie des colons était pour tel endroit, une autre partie pour tel autre. Ne pouvant se mettre d'accord, chaque parti voulut avoir son église, et c'est ainsi qu'il y a deux paroisses dans cette colonie.

Dans l'église dédiée à la sainte Vierge ont lieu les offices célébrés par nos confrères. C'est là que M. Bayer réside, et qu'il dirige une école.

Pour les Polonais à l'étranger, l'affaire des écoles est une question capitale. Quand, à côté de l'église, se trouvent des



écoles, la nation polonaise est assurée. Mais ici la question était particulièrement difficile, car ce sont en même temps des entreprises qui réclament beaucoup de dépenses.

Le gouvernement de l'école est remis d'ordinaire à quelques habitants, les plus zélés pour les intérêts de la nation polonaise et de la religion. Une pareille école existe à Thomas-Coelho et le gouvernement ne contrarie d'aucune façon ces écoles privées. Nous y avons donc toute liberté pour donner aux Polonais l'enseignement. Comme il y a ici peu de familles qui puissent contribuer à l'érection et l'entretien de l'école, elles n'ont pas pu avoir encore de maître professionnel. Souvent, c'est simplement un des colons qui sait un peu mieux lire et écrire que les autres. Presque partout, ce maître improvisé est à la charge des enfants qui lui apportent tous les mois, de leurs parents, 1 milreis (1 fr. 75 environ). Mais la plus grande partie de la charge pour le maître d'école pèse sur le prêtre lui-même qui a fondé l'école et pour cela il doit toujours pourvoir à l'entretien de l'instituteur. Depuis quelque temps, la Chambre provinciale à Curityba a porté une loi en vertu de laquelle, dans toutes les écoles, on doit enseigner la langue du pays, c'est-à-dire le portugais, et l'enseignement de cette langue est obligatoire pour tous. Les Polonais sont très mécontents de cette loi.

A Thomas-Coelho, il y a une école du gouvernement et trois de nos écoles à nous. Dans une de ces dernières, il y avait justement, le 1<sup>er</sup> décembre, la clôture de la fin de l'année scolaire à laquelle nous avons assisté.

C'était un plaisir pour nous de causer avec nos braves compatriotes; la plupart d'entre eux venaient de Gorlie. Ils s'informaient avec grande curiosité de leurs familles, du pays. Il nous fut aussi très agréable d'assister à un festin à la polonaise, donné dans la petite école.

De retour à la maison, nous recevons des nouvelles de M. Miesopust, de Prudentopolis, qui nous invite à venir

chez lui après la visite à Thomas-Coelho, pour bénir la nouvelle église.

Le lendemain, c'était dimanche. Dès le matin, on voyait le peuple affluer de tous côtés, des bois et des montagnes, pour se rendre à l'église; les uns arrivaient en voiture, les autres à cheval. Comme autrefois, dans la patrie, ils chantaient le chapelet et les prières liturgiques de tout leur cœur. J'allai à la grand'messe. Quelle agréable impression! C'était comme chez nous, à la campagne : une belle église, pleine de monde, et une population foncièrement religieuse. Après la grand'messe, tout le monde vint au presbytère nous saluer, et je fus profondément touché de voir la reconnaissance et l'affection que cette population manifestait pour les Missionnaires.

A la fête de l'Immaculée-Conception, nous avons visité la deuxième église et aussi la seconde partie de la paroisse. A la grand'messe, même affluence de peuple que dans la première église; après l'Évangile, j'annonçai que je distribuerais à chacun la médaille miraculeuse et je rappelai brièvement l'histoire de la médaille; tous la reçurent avec grande confiance et dévotion. A cette église, est attachée aussi une école fondée par notre confrère M. Bayer, et l'enseignement y est donné avec succès. Il est regrettable que cette société soit troublée par des agitations perverses, le peuple est d'ailleurs bon et cordial; il est originaire en grande partie de la Prusse.

A la fin de notre séjour au Parana, nous avons visité encore la colonie de *Christina* qui appartient à Thomas-Coelho; là, le peuple nous attendait dans la petite église de bois. Les colons furent attendris jusqu'aux larmes lorsque je leur adressai quelques paroles d'encouragement, les engageant à demeurer fidèles à leur foi et à leur patrie.

Un des colons, du nom de Sarneeki nous offrit une colation, à laquelle on nous présenta de la bière de première

qualité. On nous montra avec fierté l'école dans laquelle il y a aussi un cabinet de lecture.

•••

Le second foyer de nos œuvres est à ABRANCHES. Comme l'on sait, nos confrères s'étaient établis dans cette paroisse en attendant notre arrivée. Ici il y a, depuis trois ans déjà, des Filles de la Charité polonaises ; elle dirigent une école. Nous sommes allés assister, le 6 décembre, à l'examen de la fin de l'année scolaire. Le 9 décembre, il y eut à Abranches une cérémonie spéciale, à savoir l'inauguration du clocher de l'église. Abranches est, d'après ce que l'on dit, la première colonie polonaise, et aussi la mieux située, car elle se trouve le plus près de la capitale du Parana. Les colons sont pour, la plupart, de la Prusse occidentale.

Il y a une belle église, et la nouvelle tour ajoute encore à la beauté de l'édifice. Le presbytère est un assez grand bâtiment en pierre ; et, ce qui est un phénomène très rare ici au Parana, il y a un poêle, car il y a aussi un hiver ici, aux mois de mai et de juin, comme serait chez nous le mois d'octobre.

\* \* \*

La colonie polonaise la plus éloignée de la capitale de Parana (mais la seconde par ordre chronologique) qui nous a été confiée est celle de LUCENA. Elle est située sur les frontières sud du Parana. Nous sommes allés visiter cette colonie le 10 décembre. Cette colonie est située à 200 kilomètres de Curityba, ce qui chez nous, avec nos moyens de locomotion moderne, ne serait pas trop loin ; mais ici, en présence de ces communications du pays où nous sommes, c'est une distance énorme. Le chemin de fer qui va à Rio-Negro (et qui est une des trois ramifications du chemin de fer au Parana) ne marche que deux fois la semaine, et seulement le jour.

Pour arriver à Rio-Negro (160 kilomètres), il met huit heures. Nous partons à huit heures du matin de Curitiba et nous arrivons à quatre heures de l'après-midi à Rio Negro : de là, il nous faut encore faire un chemin de 40 kilomètres en voiture, et cela à travers les forêts et les montagnes. Le même jour, nous n'avions guère envie de continuer notre voyage plus loin. A notre arrivée à Rio-Negro, après un voyage de huit heures à travers un pays où la chaleur était accablante, nous étions tout à fait épuisés de fatigue. A la gare, nous étions attendus par notre confrère, M. Soltysik, et devant la gare était un colon de Lucena, du nom de Dabrowski, qui nous attendait avec une voiture attelée de quatre chevaux.

Nous nous rendons chez M. le curé de Rio-Negro, un Allemand ; car la petite ville est presque exclusivement habitée par des Allemands ; il y a aussi quelques Polonais, et les autres colons sont des Brésiliens. Là, nous avons admiré la petite église ainsi que l'école, où l'on voyait le portrait de l'empereur d'Allemagne.

L'école est très bien installée et prospère grâce aux subventions des Allemands.

Nous étions bien contents de nous reposer un peu le soir, mais malheureusement toute la nuit nous avons eu à souffrir des moustiques.

Le lendemain matin, de bonne heure, nous partons pour Lucena ; maintenant, nous avons sous les yeux un pays très varié. Rarement on rencontre ici des champs labourés, il n'y a que des terres où la charrue n'a pas encore passé et des forêts d'une immense étendue. La culture y est encore toute primitive : on brûle une partie de la forêt, et sur la terre ainsi fertilisée avec des cendres, on plante ou on sème, presque sans culture, les grains. Après la récolte, on pénètre plus avant dans la forêt, et dans quelques années cette partie sera brûlée à son tour, et convertie en terre cultivée. Nous avons traversé ces immenses forêts. Dans l'après-

midi de cette journée, nous nous sommes reposés un peu dans une auberge qui se trouva sur notre route solitaire.

Enfin, nous approchons : des colons à cheval viennent à notre rencontre, puis, en nous escortant, ils nous introduisent dans la petite ville de Lucena.

Nous nous rendons à l'église où nous faisons notre première visite; puis nous allons au presbytère; c'est un joli bâtiment en partie en bois de cèdre. Des fusées qui partaient du haut des montagnes étaient un témoignage de joie de la part des habitants, à l'arrivée de leurs hôtes de l'Europe.

Le dimanche, je vis une foule nombreuse dans l'église, et quand, après la messe, je leur adressai quelques paroles d'encouragement, j'aperçus sur leurs visages combien ils en étaient touchés. Je leur dis que j'étais heureux de les voir dans une situation si prospère et de les trouver si fidèles dans leur foi et leur patriotisme. Je les encourageai à persévérer et à tout faire pour se maintenir dans ces bonnes traditions. Au sortir de l'église, tout le monde m'entoura et chacun voulait m'adresser la parole, me questionner sur un sujet ou sur un autre.

Le peuple est ici très bon et très attaché à son pasteur.

J'ai fait aussi une visite à Irasema, situé à 24 kilomètres du centre de la colonie, mais appartenant à Lucena. C'est l'extrême limite de la colonie. Le pays est encore couvert de forêts, où habitent des indigènes sauvages et dont nous pouvons voir le bois sacré, qui s'élève au sommet d'une montagne. Dans cette partie de la colonie, il y a aussi beaucoup de russiens; ils ont aussi une chapelle en bois sur une belle montagne, et cette chapelle a été bâtie autrefois par tous les colons ensemble. Il s'est établi aussi ici un prêtre basilien qui a été ajouté au curé de Lucena, comme coadjuteur, par Mgr l'évêque du diocèse. J'ajouterai que j'ai été profondément touché de voir ici deux nations sœurs vivre en si bonne harmonie. En allant visiter cette partie de la colonie, j'ai rencontré aussi un colon nommé Pie-

czarki, originaire de Solorica, et je lui fis naturellement grand plaisir en lui parlant de son pays natal. Il est ici marchand et vend toutes sortes de choses.

Il y a ici l'abondance et le bien-être; et tous sont heureux et contents.

A notre retour, nous avons pris un autre chemin. Nous avons encore rencontré un marchand appelé Sieradzki, et, une fois de plus, nous avons constaté le bien-être de la population de cette colonie, et, par-dessus, leur probité ainsi que leur grand attachement à leurs pasteurs.

Nous avons fait ce voyage en voiture; nous avons regretté ensuite de n'avoir pu le faire à cheval, car un voyage en voiture à travers les montagnes avec leurs pentes et précipices est une véritable torture.

Il y a deux écoles à Lucena. L'une est à côté de l'église et a été organisée par M. Soltysik qui y fait aussi la classe; l'autre, située un peu plus loin dans la colonie, bâtie et entretenue par un ancien colon influent appelé Siroki, originaire, lui aussi, de Sotonéa.

Les enfants ont donné de bonnes preuves de leur instruction; bien qu'ils ne puissent pas toujours assister aux classes. Car il est difficile pour les enfants de venir régulièrement à cause de la grande distance qu'ils ont à parcourir de leur maison à l'école.

A Irasema, il y a une école russe, où il y a aussi quelques enfants polonais; ils ne lisent pas mal le polonais, comme j'ai eu l'occasion de le constater.

•••

Le dimanche 16 décembre, je me mis de nouveau en route pour me rendre à notre quatrième résidence, savoir à PRUDENTOPOLIS. Je quittais, non sans une certaine émotion, Lucena, ce dernier poste de Missionnaires, sur les confins du Parana civilisé et au milieu d'une tribu d'indigènes sauvages dont j'avais vu quelques traces sur mon passage.

En jetant un dernier regard du côté du mont Fajol, où sont cachés les sauvages indigènes au milieu des chaînes de montagnes, et d'où ils regardent avec haine et cupidité le petit poste où s'élève l'église de Saint-Stanislas dont la tour s'élance vers le ciel, je gémissais et demandais au saint patron polonais d'obtenir de Dieu la conversion de ces sauvages par l'intermédiaire de nos missionnaires polonais. Je priais pour que, par son intercession, nos missionnaires trouvassent accès dans ces forêts jusqu'ici impénétrables pour y porter la connaissance du vrai Dieu et la civilisation ; enfin, pour que nos missionnaires puissent lever sur ce même mont Fajol, où habitent les sauvages, une église à ce saint patron de la Pologne, fût-il nécessaire pour cela de subir le martyre.

Le voyage à Rio-Negro fut plus agréable que la première fois, et il avait aussi plus de charmes. Sur la route de Lucena, à quelques kilomètres de la colonie, j'ai rencontré une petite église, la plus misérable peut-être que j'aie jamais vu, et qui appartient encore à la paroisse de nos confrères. C'est l'église des Brésiliens : ceux-ci ont la prétention d'avoir une église à eux avec un prêtre pour la desservir, car ils ne peuvent souffrir que la colonie de Lucena n'ait pas une église et un prêtre de leur choix, mais bien une église paroisse polonaise avec un curé polonais. Mais nos confrères n'ont fait, sur ce point, que suivre le désir de Mgr l'évêque, et ils s'y sont donc établis pour entretenir le culte. Pour visiter cette misérable église, j'avais pris avec moi M. Kotodziej, qui m'accompagna pendant mon voyage.

Ce fut un spectacle ravissant quand nous nous trouvâmes le soir, vers sept heures, au fond d'une forêt, au moment où le crépuscule tombait. C'est là que nous nous sommes reposés.

L'imagination rêvait déjà des rencontres avec des bêtes fauves, et les très grands dangers qu'on pourrait courir si nous étions assaillis par les sauvages habitants de cette

forêt ; mais il n'arriva rien de tout cela. Car les fauves trouvent qu'il vaut mieux ne pas tomber sous le fusil des chasseurs ; aussi ils préfèrent se tenir à l'écart et se retirent le plus loin possible au fond de la forêt ; quant aux indigènes sauvages, ils ne sortent guère de leur retraite pour faire des excursions dans les environs. Jouissant donc d'un calme complet, nous nous réconfortons avec un verre de vin rouge provenant des vignes de Lucena, et, après avoir pris un peu de repos, nous continuons notre chemin. La monotonie du voyage était rompue par les récits des aventures de notre compagnon, qui, au milieu des ténèbres de la nuit, se trouvait aussi à son aise qu'en plein jour. Nous avions à traverser des rochers avec des précipices et alors la voiture était ballottée par les chocs comme un navire par les vagues. Déjà nous avons été obligés de sortir de la voiture pour ne pas être jetés dans l'abîme qui menaçait de nous engloutir, lorsque, enfin, la voiture se trouva de nouveau remise en place. Il était déjà minuit passé lorsque nous arrivons à Rio-Negro et nous nous hâtons de chercher un hôtel.

Le matin, à six heures, nous étions dans le train pour Ponta-Grossa ; à midi, nous arrivons à Lerinha. Etant dans le train qui devait nous conduire à Curitiba, nous rencontrons M. Bieleczki, le rédacteur de la gazette polonaise au Brésil : celui-ci se rendait également à Prudentópolis pour assister à l'inauguration de la nouvelle église ; nous continuons notre voyage ensemble. A cinq heures, nous étions à Ponta-Grossa. Notre voyage en chemin de fer se termina ici ; mais il nous restait encore deux jours en voiture. Nous allons donc d'abord prendre un peu de repos dans un hôtel, dont la voiture nous attendait à la gare. C'est un hôtel tout à fait moderne. Après le souper, qui nous est servi sur-le-champ, nous avons encore le temps de visiter la ville.

Ponta-Grossa est, après Curitiba, la plus grande ville du



Perana, et même elle passe quelquefois pour la capitale. Il y a ici beaucoup de grands et beaux édifices, plusieurs nouvelles églises brésiliennes, qui sont très belles aussi, et enfin une nouvelle église polonaise, dans laquelle j'ai dit la messe le lendemain de bon matin. Le ministère religieux est rempli par des prêtres du « Verbe divin », parmi lesquels il y a un prêtre qui sait un peu de polonais et qui doit pourvoir aux besoins spirituels des Polonais, qui sont assez nombreux ici.

Le matin, arriva, pour nous chercher, une voiture couverte attelée de six chevaux; elle était envoyée par M. Miesopust, de Prudentopolis, qui ne voulait pas que nous prenions la diligence ordinaire. Le voyage dans cette voiture me donna une petite idée de la fournaise de Babylone : qu'on se représente un pareil voyage dans une voiture fermée, au milieu d'une chaleur tropicale, car le soleil donne d'aplomb sur nos têtes, et, quand nous regardons autour de nous, il n'y a que des nuages de poussière.

A midi, nous faisons halte à Conchas, où nous dinons; on nous y sert des pommes de terre, du riz et des fruits; les chevaux mangent des feuilles de palmier. Dans la rivière de Tibagi, dans laquelle on a trouvé récemment du diamant, nous rafraîchissons un peu nos jambes, puis nous prenons de nouveau place dans la voiture. Le soir, au milieu d'un grand orage, nous arrivons à la ville de Kuprin, où nous prenons notre souper et nous nous reposons de notre journée. Le lendemain matin, nous continuons notre route; mais, maintenant, la température, rafraîchie par l'orage, est plus supportable que la veille. A midi, nous rencontrons de nouveau une auberge; nous sommes à 6 kilomètres de Prudentopolis.

Des cavaliers et M. Miesopust, mon confrère, vinrent à notre rencontre, et, le soir du mercredi 19 décembre, nous arrivions heureusement à Prudentopolis.

Au presbytère nous attendait une réception solennelle;

des enfants, habillés en blanc, nous offraient des fleurs, et une petite troupe de colons saluait notre arrivée avec des fusées. Nos compatriotes nous présentaient aussitôt leur nouvelle église, qu'ils avaient construite à grands frais et que j'allais bénir le jour de Noël. Je les félicitai de tout mon cœur d'une si belle église.

Il y a de plus, sur la place de Prudentopolis, une petite église, qui rappelle assez bien l'étable de Bethléem; c'est l'église paroissiale dans laquelle d'abord se réunissaient ensemble les Brésiliens (environ deux cents familles); les Allemands (environ vingt familles) et les Polonais (comptant plus de quatre cents familles). Les Brésiliens viennent en petit nombre à l'église, de sorte qu'elle est fréquentée surtout par les Polonais et les Allemands. Les Polonais se sont distingués ici, car n'ayant pas de place dans cette église, ils ont pris sur eux seuls la charge d'en bâtir une nouvelle et d'entretenir un prêtre. C'est maintenant leur propre église. Cela ne s'est pas réalisé sans difficultés : au commencement, on en rencontrait beaucoup et de tous côtés. Mais, jusqu'à la fin, ils ont soutenu leur projet et ils l'ont réalisé.

Après ma visite à la nouvelle église, j'ai passé à travers la colonie qui est située tout entière dans une petite plaine entouré de collines. Toute la colonie est divisée en rangées qui s'étendent dans un rayon de 10 kilomètres environ.

C'est une des colonies les plus récentes, car elle n'a que douze ans d'existence. Les Russiens dominent parmi les colons, et les Pères basiliens ont déjà commencé à travailler ici avant l'arrivée des prêtres polonais; ils ont bâti une grande église. Mais les catholiques du rite latin allaient de temps en temps chez un prêtre catholique brésilien de Guarapuacoa. Cependant beaucoup de Polonais restaient privés du secours religieux en dehors des Russiens. Il y a eu ici quelque temps un prêtre polonais (M. Rymar), après

quoi, il n'y en eut pas jusqu'à Pâques 1906, lorsque arrivèrent nos confrères.

Les Polonais qui sont émigrés ici viennent, pour la plupart, de Galicie, de Jarostawa, de Zbaraza et quelques-uns aussi du nord.

A la dernière élection municipale pour l'arrondissement de la ville et des environs de Prudentopolis, a été élu comme préfet M. Durski da Silva, qui parle assez bien le polonais; car, quoique Brésilien de naissance et élevé à Prudentopolis, il est d'origine polonaise par son père, ancien émigré de 1863. Le pharmacien de la ville est M. Lobos, le frère de Mgr Lobos, dont je viens d'apprendre la mort dans la *Gazette polonaise du Brésil*. Cette colonie promet de devenir importante, car c'est ici, semble-t-il, que se concentre la plus grande émigration et que se dirigent les mouvements du pays même.

Le lendemain, nous sommes allés faire une petite excursion à cheval vers les cataractes de la rivière Saint-Joan. Cette chute d'eau, située à 4 milles de la colonie, se trouve au milieu d'une forêt épaisse et tombe d'une hauteur importante d'environ 80 mètres; elle est entourée en même temps d'un mur de rochers à l'aspect terrible : c'est un spectacle magnifique. La masse d'eau qui tombe est moins abondante que celle de la chute de Rio dos Patos, que nous devons admirer plus tard; cette chute a seulement environ 40 mètres de hauteur, mais elle l'emporte sur la première par la grande quantité d'eau ainsi que par la beauté de ses environs.

La nuit de Noël a fait une impression singulière sur nous dans ce pays du Brésil. Selon l'usage polonais, nous nous étions réunis la veille de Noël, mais quelle différence entre les pays! c'était une soirée où la chaleur était accablante. Après le souper, nous nous rendons sur le balcon, et là nous avons chanté les cantiques de Noël.

Le jour de Noël lui-même était grande fête, car ce jour-là

eut lieu la bénédiction de la nouvelle église. A ce moment-là, on songeait aussi à des écoles; maintenant, ces rêves sont déjà réalisés. Des compatriotes zélés se sont chargés de réunir la somme nécessaire pour le voyage de trois Filles de la Charité qui sont déjà parties. Au moment où j'écris, il y a déjà trois mois qu'elles dirigent une école. Comme les grandes distances ici font que les enfants ne peuvent venir régulièrement à l'école, on avait pensé établir un internat, où ils seraient logés et nourris et où ils recevraient en même temps l'enseignement. L'idée est excellente, et plaise à Dieu qu'elle soit réalisée ici comme dans les autres colonies.

Le 27 décembre, je dis adieu à Prudentopolis, et je partis au milieu d'une averse, accompagné de quelques braves colons; j'allais entreprendre mon voyage de retour.

Je n'ai pas besoin de rappeler que, dès les premiers jours de mon arrivée au Parana, j'ai rendu une visite à Mgr l'évêque de Curityba, Duardo de Silva.

Mgr l'évêque a environ quarante ans et il occupe depuis deux ans le siège de cette ville à la place de Mgr Camargo da Barros. Plein de zèle et de vigilance, Monseigneur fait souvent des visites dans son immense diocèse.

Au moment de notre séjour au Parana, il y avait déjà plusieurs Prêtres de la Mission, mais Monseigneur en demandait encore d'autres ainsi que des Filles de la Charité.

Ici les Polonais sont contents de leur sort: quand je leur demandais s'ils se trouvaient bien dans ce pays et s'ils ne désiraient pas retourner dans la patrie, ils me répondaient: « Nous sommes très heureux ici, nous ne payons pas d'impôts, nous ne faisons pas de service militaire, nous avons ici du pain en abondance, et nous ne désirons rien de plus. » Et quand, de plus, ils ont encore de bons prêtres pour leurs besoins religieux, ils sont tout à fait contents. Aussi, comme ils nous remercient de leur avoir donné de leurs prêtres! Cependant, combien il y a encore de colonies où les prêtres sont défaut! Il faut aussi des écoles et de bonnes écoles pour

l'enseignement élémentaire, car c'est là la seconde œuvre qui nous est particulièrement chère dans ces colonies; mais on ne trouve pas de nouveaux instituteurs partout.

Le 3 janvier, je pris congé de nos confrères et le matin à six heures et demie, je partis dans la compagnie de M. Bayer, par le chemin de fer de Curityba, à Paranagua, où je devais prendre le bateau le même jour. Je passai la fête des Rois sur le bateau qui me conduisit à Santos, d'où je partis, le 7 janvier, sur le bateau français *Amazanka* pour l'Europe.

A Rio de Janeiro et à Bahia, où s'arrêtait le bateau, je descendis pour saluer nos confrères; le bateau s'arrêta une dernière fois sur la côte de Brésil, le 14 janvier, à Pernambuco.

De là, le bateau traversa tout droit l'océan pour s'arrêter à Dakar sur la côte africaine. Enfin, le 19 janvier, je débarquai à Lisbonne et je fus fort content de toucher de nouveau le sol de l'Europe. De là, je revins en chemin de fer à Cracovie.

M'étant encore arrêté deux jours à Paris, j'arrivai à Cracovie pour le jour de la fête de la Purification de la sainte Vierge. Je pus dire la sainte messe dans notre petite église de Kleparz pour remercier la Mère de Dieu de sa protection maternelle pendant ce lointain voyage.

Gaspard SLOMINSKI.

Dans sa circulaire du 1<sup>er</sup> janvier 1909, M. le Supérieur général dit : « La province de Pologne est en pleine prospérité. Elle peut aller au secours des colonies polonaises établies en Amérique jusqu'ici plus ou moins délaissées. Elle vient d'ouvrir deux nouvelles maisons au Brésil : l'une à Orléans de Parana, l'autre à Rio-Claro.

---

## DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

75. — SUR LE MODE D'IMPOSER LA MÉDAILLE MIRACLEUSE  
DANS BEAUCOUP DE FIDÈLES LA REÇOIVENT. — SACRÉE CONGRÉ-  
GATION DES RITES, 16 juin 1909; pour dix ans.

### *Traduction:*

TRÈS SAINT PÈRE.

ANATOLE FIAT, Supérieur général de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, afin de faciliter l'imposition de la Médaille miraculeuse, implore humblement, qu'à l'occasion des Missions et toutes les fois que la Médaille doit être imposée à beaucoup de personnes, le prêtre soit dispensé de l'obligation de l'imposer à chacun de sa propre main, mais qu'il suffise que les fidèles tiennent à la main les médailles au moment où le prêtre les bénit, et ensuite ils se les imposent eux-mêmes, pendant que le prêtre ait au pluriel la faculté prescrite pour l'imposition.

### CONGRÉGATION DE LA MESSIUS

La Sacrée Congrégation des Rites, en vertu des pouvoirs qui lui sont spécialement attribués par notre très Saint Père le pape Pie X, ayant examiné l'objet en question, a accordé volontiers que ceux qui auront obtenu du Supérieur général de la Congrégation de la Mission le pouvoir de bénir et d'imposer la sainte médaille de la bienheureuse Vierge Marie Immaculée, appelée communément *Médaille miraculeuse*, puissent, dans les cas énoncés et de la manière susdite, bénir et imposer cette même médaille, satisfaisant d'ailleurs aux autres conditions requises. Le présent décret est valable pour dix ans. Nominatum toutes causes connexes. — Le 16 juin 1909.

Fait au Saint-

Fr. S. CARD. MARTINI, *prefet.*

D. PANU, *archev. de Lombardie, secrétaire.*

BEATISSIMO PADRE,

Antonio Fiat, Superiore Generale della Congregazione della Missione e delle Figlie della Carità, prostrato ai piedi di Vostra Santità, per facilitare l'imposizione della Medaglia miracolosa, umilmente implora, che, in occasione di Missioni e ogniqualvolta la Medaglia deve imporsi a molti, il Sacerdote sia dispensato dall'obbligo d'imporsi a ciascuno di propria mano, ma basti che i fedeli tengano in mano le Medaglie nell'atto che il Sacerdote le benedice, e poi se le impongano da sé medesimi, mentre il Sacerdote dice in plurale la formola prescritta nell'atto dell'imposizione.

Che della grazia, etc.

CONGREGATIONIS MISSIONIS

Sacra Rituum Congregatio, vigore facultatum sibi specialiter a Sanctissimo Domino Nostro Pio Papa X. tributarum, attentis expositis, benigne indulset, ut a supradicto Superiore Generali Congregationis Missionis qui subdelegatam obtinuerint potestatem benedicendi et imponendi sacrum numisma B. Mariæ Virginis Immaculatæ, vulgo *Medaglia miracolosa*, nuncupatum, in enunciatis casibus possint, supradescritto modo, ipsum numisma benedicere atque imponere; servatis de cetero servandis. Valituro præsentì Rescripto ad proximum decennium. Contrariis non obstantibus quibuscumque. Die 16 Junii 1909.

Locus sigilli.

Fr. S. Card. MARTINELLI, *præfectus*.

D. PANICI, *archiep. Laodicea. secret.*

77. — POUR LA PROVINCE DE CONSTANTINOPLE. — LE PORT DE LA MÉDAILLE MIRACULEUSE TIENT LIEU DE CELUI DES SCAPULAIRES, LORSQUE L'ON A REÇU CEUX-CI. — Pie X, 25 mai 1909.

M. Lobry, lazariste, Visiteur provincial de la province de Constantinople, écrit:

« Profitant de mon séjour à Rome, j'ai adressé la supplique suivante au Souverain Pontife. Comme Mgr Sardi, délégué du Saint-Siège à Constantinople, a composé lui-même l'Office de la Médaille miraculeuse et qu'il a pour elle une grande dévotion, je l'ai prié de présenter lui-même cette supplique.

« BEATISSIMO PADRE,

« I membri delle due famiglie di S. Vincenzo de Paoli, Lazzaristi et Figlie di Carità, supplicano la Santità Vostra che la Medaglia miracolosa possa supplire in essi all'obbligo

di portare qualunque Scapolare, salvo il dovere di lasciarsi imporre nei modi prescritti gli stessi Scapolari.

(Traduction : Très Saint Père, les membres des deux familles de saint Vincent de Paul, Lazaristes et Filles de la Charité, supplient Votre Sainteté d'accorder que la Médaille miraculeuse puisse suppléer pour eux à l'obligation de porter quelque scapulaire que ce soit, sauf le devoir de se faire imposer suivant les formes prescrites lesdits scapulaires).

« Le Souverain Pontife a écrit au bas de la supplique :  
*Juxta preces, pro Vicariatu Constantinopolitano. — Die 25 maii 1909. — Pius PP. X.*

(C'est-à-dire : Nous accordons ce qui est demandé pour le vicariat de Constantinople.)

• Souhaitant que la faveur obtenue s'étende à toute la province de Constantinople, j'ai prié Mgr Sardi d'en faire la demande dans l'audience suivante. Le Saint Père accueillit très favorablement cette nouvelle demande et chargea Mgr Sardi de certifier sa réponse. Voici en quels termes Mgr le délégué de Constantinople l'a fait par écrit :

*Beatissimus Pater, in audientia mihi concessa die 28 maii 1909, declaravit facultatem prædictam extendi ad integrum territorium subjectum Visitatori Provinciali Constantinopolitano.*

Place du sceau.

« VINCENTIUS, Arch., Del. Ap.

(Traduction : Le Saint-Père dans l'audience qui m'a été accordée le 28 mai a déclaré que la susdite faculté s'étend à tout le territoire sujet au visiteur provincial de Constantinople. — VINCENT, archev., délégué apostolique.)

Signé : « F.-X. LOBRY. »

78. — INDULGENCE DE CENT JOURS ATTACHÉE A UNE INVOCATION. — Pie X, 25 mai 1909.

*Cor Jesu, fons vitæ et sanctitatis, fac ut, fideles filii, sancti Vincentii patris nostri vestigia sequamur.*



Indulgentiam centum dierum pie hanc invocationem recitantibus concedimus.

Die 25 Maii 1909.

PIUS PP. X.

Ex Audientia SSmi mihi concessa die 28 maii 1909 testor eundem SS. Patrem declarasse prædictam Indulgentiam esse lucrabilem *toties quoties*.

Constantinopoli, die 8 junii 1909.

Locus sigilli.

Signé : VINCENTIUS, archipus Dels Aps.

---

## NOS DÉFUNTS

---

### MISSIONNAIRES

26. Frère O'Donnel (Thimothée), coadjuteur, décédé en mai 1909, en Irlande; 71 ans d'âge, 47 de vocation.
27. Frère Livet (Claude-Marie), coadjuteur, décédé le 4 juin 1909, à la maison-mère à Paris; 52, 17.
28. M. Alcade (Emmanuel), prêtre, décédé le 2 juin 1909, à Madrid (Espagne); 41, 25.
29. M. Arenzana (Casimir), prêtre, décédé le 2 juin 1909, à Badajoz (Espagne); 45, 30.
30. M. Abbate (Louis), prêtre, décédé le 8 avril 1909, à Naples (Italie); 66, 31.
31. M. Vitalis (Denis), prêtre, décédé le 8 juin 1909, à Bahia (Brésil); 34, 16.
32. M. Rubim (Joseph), prêtre, décédé en juin 1909, à Pétopolis (Brésil); 32, 7.
33. Frère Joblot (Pierre), coadjuteur, décédé le 15 juin 1909, à Dax (France); 64, 45.
34. M. Santamaria (Pierre), prêtre, décédé le 8 mai 1909, à Nueva-Caceres (Iles Philippines); 35, 20.

35. M. Villarejo (Noel), prêtre, décédé le 6 juillet 1909, à Madrid (Espagne); 49, 31.  
36. Frère Mac Farlane (Michel), coadjuteur, décédé le 16 juillet 1909, à Blackrock (Irlande); 48, 29.

### NOS CHÈRES SŒURS

*Avril 1909.*

- Mathilde Pierlot, décédée à la Maison de Charité, paroisse Saint-Genès, à Clermont-Ferrand, France; 82 ans d'âge, 61 de vocation.  
Annunziata Paoli, Orphelinat de Rimini, Italie; 72, 52.  
Maria Bernardi, Maison centrale de Sienne, Italie; 78, 50.  
Marie Schoswender, Hôpital de Schwarzach, Autriche, 69, 49.  
Catherine Tuninetti, Maison centrale de Turin; 70, 46.  
Joséphine Palon, Maison de Charité de Perpignan, France; 28, 9.  
Virginie Fortuné, Hospice du camp de Prats, à Bayonne, France; 84, 55.  
Philomène Grünnes, Maison centrale de Graz, Autriche; 61, 40.  
Marie Peenik, Maison centrale de Graz, Autriche; 29, 8.  
Marie Schnédé, Maison de Charité de Saint-Malo, France; 34, 11.  
Julie Bartalesi, Maison centrale de Turin; 68, 50.  
Hortense Cordes, Hôpital de Bergues, France; 59, 36.

*Mai 1909.*

- Geneviève Chonvé, Maison de Charité de Saint-Michel, Algérie; 71, 51.  
Louise Piette, Maison de Charité de Béthune, France; 83, 65.  
Marie Mathieu, Maison de Charité de Valenciennes, France; 72, 51.  
Rosine Schwentner, École de Vienne, Autriche; 68, 50.  
Élisabeth Carroll, Maison de Charité Saint-Jean de Birmingham, Angleterre; 37, 9.  
Élisabeth Nenbauer, Maison centrale de Culm, Pologne prussienne; 61, 36.  
Anne Marguet, Maison de Charité, paroisse Saint-Michel, à Dijon, France; 63, 43.  
Jeanne Roche, Maison de Charité de Saint-Mandé, près Paris; 48, 29.  
Élisabeth Seng, Maison centrale de Shang-Haï, Chine; 20, 2.

- Marie Brun, Maison de Charité, paroisse Saint-Martin-d'Ainay, à Lyon; 65, 45.
- Louise Merger, Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand, France; 74, 26.
- Louise Launay, Maison de Charité de Château-Gontier, France; 59, 39.
- Marie Saint-Paul, École Saint-Étienne de la Nouvelle-Orléans, États-Unis; 55, 35.
- Analié Goy, Maison de Charité, paroisse Saint-Genès, à Clermont-Ferrand; 68, 46.
- Marie Résibois, Infirmerie des Forges, à Denain, France; 68, 45.
- Marie Chiabrande, Maison centrale de Turin; 59, 37.
- Ignacia Gomez, Collège Saint-François-de-Sales, à la Havane, île de Cuba; 82, 58.
- Juana Anton, Asile de Grenade, Espagne; 37, 11.
- Catalina del Castillo, Bienfaisance de Valencia, Espagne; 81, 50.
- Martina de la Fuente, Hôpital central de Séville, Espagne; 49, 20.
- Maria Martinez, Hôpital Saint-Jean-de-Dieu à Grenade, Espagne; 26, 4.
- Angela Iparraguirre, Hôpital central de Séville, Espagne; 37, 10.
- Vicenta Ros, Bienfaisance de Valencia, Espagne; 31, 4.
- Anne Hennessey, Hôpital Saint-Vincent de Sherman, États-Unis, 38, 13.
- Joséphine Galbit, Hôpital militaire de Rio de Janeiro, Brésil; 74, 54.
- Anne Parisot, Orphelinat de la Colonie agricole de Pau, France; 61, 41.
- Élisabeth Albert, Maison de Charité de Gentilly, France; 96, 71.
- Marie Imbert, Maison de Charité, paroisse Saint-Marcel, à Paris; 49, 25.
- Walhurga Kleinschuster, Hospice des Incurables de Vienne, Autriche; 44, 23.

*Juin 1909.*

- Costanza Chiavassa, Maison centrale de Sienne; 67, 48.
- Vittoria Dessanti, Maison centrale de Sienne; 82, 44.
- Laurence Henskin, Hôpital de Bavière, à Verviers, Belgique; 24, 1.
- Marie Trouillet, Maison de Charité de Montolieu, France; 68, 49.
- Marie Castor, Maison Saint-Vincent de l'Hay, près Paris; 33, 11.

- Madeleine Husson, Maison principale, à Paris; 81, 62.  
Anne Izdebska, Maison centrale de Cracovie, Pologne autrichienne; 61, 43.  
Justine Garès, Maison de Charité de Montolieu, France; 79, 57.  
Marguerite Halász, Hôpital de Gran, Hongrie; 24, 2.  
Adèle Mansart, Hôpital municipal de Constantinople; 70, 49.  
Anne Bidon, Hôpital de Fumel, France; 80, 60.  
Victorine Falconi, Maison centrale de Turin; 35, 14.  
Julia Sweeny, Maison Sainte-Philomène de Saint-Louis, États-Unis; 48, 20.  
Concepcion Sagrañas, Prison des Femmes de Madrid; 42, 20.  
Flora Cardin, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro, Espagne; 30, 7.  
Concepcion Ciaurriz, Miséricorde de Saint-Sébastien, Espagne; 74, 50.  
Jeanne Durand, Hospice de la Grave, à Toulouse; 93, 66.  
Maria Nuñez, Infirmerie de Flores, République Argentine; 25, 3.  
Jeanne Champay, Maison du Sacré-Cœur, à Saint-Paul, île de la Réunion; 62, 40.  
Anne Corradi, Maison centrale de Turin; 33, 12.  
Julia Murray, Asile Saint-Vincent de Washington, États-Unis; 57, 35.  
Marguerite Mazoire, Maison de Charité de Saint-Quentin, France; 74, 53.  
Élisa Michu, Maison principale, à Paris; 57, 31.  
Élisabeth Bordenave, Maison de Charité, paroisse Saint-Roch, à Paris; 58, 39.  
Thérèse O'Callaghan, Hôpital de Cork, Irlande; 89, 62.  
Françoise Cavallero, maison centrale de Turin; 27, 5.  
Maria Albaresi, Hôpital militaire d'Ancône, Italie; 45, 23.  
Felicita Quadro, Hôpital de Longiano, Italie; 58, 39.  
Marie Banny, Maison de Charité de Barcelone, Espagne; 56, 32.  
Jeanne Werytowska, Maison centrale de Varsovie, Pologne russe; 81, 58.  
Rose Meradon, Maison principale, à Paris, 69, 43.  
Marie Dozan, Hôpital de Mont-de-Marsan, France; 48, 25.  
Clémentine Bazzattoni, Orphelinat de Campomorone, Italie; 54, 35.  
Marie Paumgarten, Hôpital de Scutari, Turquie; 58, 38.  
Louise Paulet, Hôpital de Montceau-les-Mines, France; 67, 46.  
Françoise Congnet, Orphelinat de Gîrgenti, Italie; 74, 51.

Marthe Schmitter, Hôpital de Zülpich, Prusse ; 69, 41.

*Juillet 1909.*

Catherine Sebe, Prison de Marianostra, Hongrie ; 45, 10.

Thérèse Ibarrola, Infirmerie de Flores, République Argentine  
42, 9.

Marie Jacquet, Maison de Charité de Clichy, France ; 76, 51.

Marie Maragon, Hôpital Saint-Éloi de Montpellier, France ;  
95, 70.

Josefa Fernandez, Asile des aliénés de Leganès, Espagne ; 61, 38.

Julia de la Guerra, Bienfaisance de Segovia, Espagne ; 65, 43.

Trinidad Roldán, Collège de Saragosse, Espagne ; 40, 16.

Joaquina Muza, Hôpital général de Madrid ; 62, 37.

Maria Delgado, Hôpital de la Princesse, à Madrid ; 32, 5.

Mathilde de Lacerda, Hospice de Funchal, île de Madère ; 54, 31.

Alexandra Rojano, Hôpital du 2 de mai, à Lima, Pérou ; 78, 50.

Agathe Raunak, Hospice des Incurables de Laibach, Autriche ;  
71, 50.

Marie Noyerie, Maison Saint-Vincent de Lyon ; 77, 57.

Laure Grassini, Maison centrale de Turin ; 75, 53.

Marianne Nowacka, Hôpital général de Posen, Pologne alle-  
mande ; 44, 25.

Anne Facinelli, Maison centrale de Salzburg, Autriche ; 25, 3.

Marie Melin, Hospice Condé à Chantilly, France ; 79, 54.

Marie Bastogne, Hôpital de Quito, Équateur ; 63, 43.

Félicia Ruvolo, Miséricorde de Naro, Italie ; 56, 26.

Marie Barrère, Hôpital de Saint-Germain-en-Laye, France ;  
81, 62.

Marie Asfar, Hôpital de Bethléem, Syrie ; 58, 36.

Virginie Definod, Maison centrale de Turin ; 72, 47.

Joseph Domajnko, Hospice des Incurables de Laibach, Au-  
triche ; 27, 2

Marie Lipaschofski, Maison centrale de Graz, Autriche ; 34, 11.

Marie Demay, Maison centrale de Guatemala ; 59, 40.

Marie Haid, Hôpital Saint-Roch de Budapest, Hongrie ; 32, 8.

Petrona Martinez, Hôpital Santa Ana, Salvador ; 31, 6.

Anne O'Sullivan, Maison centrale de Mill-Hill, Angleterre  
28, 7.

Pauline Radziszewska, Asile Saint-Stanislas de Varsovie ; 74, 49

Marthe Gauthier, Miséricorde d'Orléansville, Algérie ; 34, 6.

Constance Barbieri, Maison centrale de Turin ; 35, 12.

Éléonore Lajtos, École de Nagymegyér, Hongrie ; 65, 50.

- Joséphine Saby, Hôpital de Massafra, Italie; 74, 53.  
Lilian Crewse, Maison centrale de Mill-Hill, Angleterre; 42, 19.  
Rosalie Rollet, Maison de Charité de Montolieu, France; 71, 52.  
Anne Steinberger, Hospice des Incurables de Laibach, Autriche; 49, 27.  
Catherine O'Neill, Hôpital Saint-Vincent de Norfolk, États-Unis; 49, 29.  
Philomène Naselli, Maison centrale de Naples; 24, 4 mois.  
Maria Costa, Hôpital de Cascadura, à Rio de Janeiro, Brésil; 32, 12.  
Marie Castro, Maison Saint-Antoine de Barcelone, Espagne; 25, 3.  
Aline Des Mazis, Orphelinat d'Olivet, France; 71, 46.  
Marguerite Debonduwe, Maison principale, à Paris; 63, 45.  
Athanaïs Gérin, Maison de Charité de Chartres, France; 85, 55.  
Ginditta Zamputi, Maison Sainte-Catherine, à Florence, Italie; 65, 47.  
Catherine Tissandier, Hospice civil de Vannes, France; 37, 13.

*Août 1909.*

- Honorine Lejay, Maison de Charité de Montolieu, France; 53, 22.  
Philomène Borron, Maison de Charité, paroisse Notre-Dame de Clignancourt, à Paris, 62, 37.  
Jacinta Urbina, Hôpital du Tiers-Ordre, à Madrid; 31, 10.  
Concepcion Carera, École de Eciija, Espagne; 27, 9.  
Ramona Bellver, Maison San Diego de Valdemoro, Espagne; 73, 48.  
Juliana Iciar, Asile de Mayagnez, Porto-Rico; 44, 21.  
Sabina Sevilla, Maison de San Diego de Valdemoro, Espagne; 65, 37.  
Brigida Izco, Hôpital général de Madrid; 26, 7.  
Alejandra de Uhágon, Maison centrale de Madrid; 76, 52.  
Françoise Lacam, Hôtel-Dieu de Toulouse, France; 81, 54.  
Honorine Unigger, Maison centrale de Graz, Autriche; 22, 10 mois.  
Marie Soubrier, Asile Saint-Vincent de La Teppe, France; 39, 19.  
Anne Puissochet, Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand; 55, 33.  
Adèle Chazal, Maison de Charité de Château-l'Évêque, France; 62, 34.

Pauline Crochepeyre, Maison de Charité, paroisse Saint-Seurin, à Bordeaux; 46, 21.

Antonia Saavedra, Hospice de Santiago de Galice, Espagne; 70, 40.

Maria Eguisoain, Hôpital général de Madrid; 76, 55.

Marie Franz, Hospice civil de Mobile, États-Unis; 23, 7 mois.

Antonia Greco, Mont de la Miséricorde, à Naples; 47, 24.

Eugénie Devred, Maison principale, à Paris; 70, 45.

Henriette Allignol, Hôpital du Sacré Cœur, à Barcelone; 62, 38.

Marie Bourger, Maison centrale de Belletanche, Alsace-Lorraine; 75, 45.

Jeanne Martin, Maison de Charité de Montolieu, France; 66, 45.

Victorine Alanyon, Maison de Charité de Château-l'Évêque, France; 72, 47.

Eugénie Boissier, Miséricorde de Nîmes, France; 66, 44.

Marie Hibroy, Maison centrale d'Emmitsburg, États-Unis; 69, 45.

Henriette Chatel, Maison Saint-Vincent de Lyon; 63, 35.

---

## VARIÉTÉS

### LES SÉMINAIRES FRANÇAIS AVANT LA RÉVOLUTION

Par M. l'abbé ANTOINE DEGERT

(*Bulletin de littérature ecclésiastique de Toulouse*; février et mars 1909.) Suite; voy. ci-dessus, page 564.

En général, au dix-huitième siècle, la tendance fut d'étendre de plus en plus la durée du séjour au séminaire. On trouve cependant encore des diocèses où, comme à Avranches, l'évêque se contente, en 1777, d'exiger quatre mois pour le sous-diaconat et deux mois pour la prêtrise.

Avec une durée si courte, les séminaires n'étaient pas, au moins au début, nécessairement permanents<sup>1</sup>, et il n'était pas rare d'en trouver où les directeurs quittaient leur maison pour aller prêcher des retraites entre l'ordination de

1. D. Bessin, *Concilia Rotomagensis provinciae*, p. 448. Rouen, 1717.  
A. Lerosey, *op. cit.*, p. 60.

Noël et les trois mois qui précédaient celle de la Trinité<sup>1</sup>; dans d'autres, le supérieur cumulait avec ses fonctions celles de curé et de principal de collège<sup>2</sup>. Quoi qu'il en soit de ces pratiques, jusqu'à la Révolution, le séminaire des ordinands, comme on l'appelait, fut le seul dont le séjour fût rigoureusement imposé aux aspirants aux saints ordres. Mais les évêques qui n'avaient point encore de ces établissements dans leurs diocèses n'en exigeaient pas moins un passage de plusieurs mois dans un séminaire voisin. Témoin Bossuet, évêque de Condom, dont un des articles des *Ordonnances synodales* de 1671 est ainsi conçu : « Aucuns ecclésiastiques ne seront promeus aux ordres sacrés qu'ils ne nous rapportent pareils certificats tant de leur vie ecclésiastique que de leur avancement dans les sciences convenables à leur profession, et qu'en outre n'ayent été du moins six mois dans un séminaire qui leur sera par nous indiqué, de quoi ils nous rapporteront pareillement des certificats du supérieur, nous réservant de les soumettre à de plus longues épreuves, lorsque nous le trouverons nécessaire<sup>3</sup>. »

Trois mois et même six mois d'études avant chacun des ordres sacrés, c'était bien peu pour acquérir l'ensemble des connaissances ecclésiastiques. Nécessairement, il fallait se borner, ou concentrer tout l'effort sur les questions qu'un sage éclectisme jugeait indispensables aux prêtres de ce temps. Beaucoup d'évêques n'en prirent pas aussi facilement leur parti. Sans toucher à la durée du séjour imposé dans les séminaires, ils se contentèrent de placer, à l'entrée, des examens qui supposaient quelques connaissances théologiques. A Lisieux, les candidats au sous-diaconat sont examinés « sur toute leur philosophie, sur les fonctions et

1. J. Martine, *Vie du R. P. Eudes*, t. I, p. 245; t. II, p. 22. Caen, 1880. — *Lettres de saint Vincent de Paul*, t. II, p. 57.

2. Lerosey, *op. cit.*, p. 60.

3. A. Plieux, *l'Épiscopat de Bossuet à Condom (1669-1671)*, p. 22. Bordeaux, 1879.



obligations de l'ordre de sous-diacre, sur les sacrements en général, et en particulier sur celui du baptême et de confirmation, sur le plain-chant », et on leur « fait interpréter quelque auteur latin<sup>1</sup> ». A Avranches, il faut qu'ils « aient lu au moins le Nouveau Testament, les principaux livres de l'Ancien, comme le Pentateuque, les Psaumes, les Livres sapientiaux et autres semblables... qu'ils soient capables d'en répondre et des matières qui sont expliquées dans le catéchisme du concile de Trente<sup>2</sup> ». S'il n'y avait eu entre ces séminaires et les précédents que la différence de l'examen d'entrée, il n'y aurait vraiment pas eu lieu de les distinguer en deux catégories. Nous voyons bien Bossuet demander déjà « un certificat d'avancement dans les sciences ». Mais dans les séminaires à examen, il arrive assez souvent qu'on ne se borne point à cette épreuve passagère et aléatoire. Si l'examen suffit pour le sous-diaconat, il faut pour les autres ordres apporter l'attestation qu'on a suivi quelque temps des cours de théologie. Ainsi à Lisieux, outre l'examen dont nous venons d'indiquer les matières, les candidats devaient encore porter l'attestation de leur assiduité à la conférence du doyen<sup>3</sup>. Pour le diaconat, il leur faut déjà prouver qu'ils ont fait « au moins une année de théologie » et répondre « des traités qu'ils y auront pris<sup>4</sup> ». A Séez, il faut déjà avoir fait au moins un an de théologie pour être admis à l'examen du sous-diaconat, et « à l'égard des ordres de diacre et de prêtre, n'y seront reçus, déclarent les statuts synodaux de 1674, que ceux qui auront fait quelques années de théologie<sup>5</sup> ». A Périgueux, l'évêque Guillaume Lebourg n'ouvre son séminaire « qu'à ceux qui ont appris leur philosophie et étudié pendant deux ans la théologie<sup>6</sup> ». A Auch, nul n'est admis au séminaire « qu'il n'ait

1. D. Bessin, *op. cit.*, p. 571. — 2. *Ibid.*, p. 331.

3. *Ibid.*, p. 571.

4. *Ibid.*, p. 571.

5. *Ibid.*, p. 448.

6. *Bulletin de la Société historique du Périgord*, 1874, p. 176.

au moins trois ans de théologie bien employés<sup>1</sup>. Il faut également trois ans de théologie pour être reçu au séminaire de Bayonne<sup>2</sup>. A Poitiers, depuis 1710, la durée de la philosophie est elle-même réglée. On n'entre généralement pas dans l'état ecclésiastique sans avoir fait son *quinquennium*, c'est-à-dire deux années de philosophie et trois ans de théologie; la dernière de ces cinq années se faisait seule au séminaire proprement dit<sup>3</sup>.

Les séminaires de ce type n'ont donc pas pour objet d'initier les clercs aux études théologiques; ils sont réservés à ceux qui s'y sont déjà livrés plusieurs années. Le rôle de ces maisons est de préparer les clercs aux saints ordres, de les former aux vertus de leur état, de les dresser aux fonctions sacrées. C'est ainsi qu'à Amiens, par exemple, l'évêque recommande aux clercs qui font leurs études auprès des Facultés de théologie de venir passer dans son séminaire « l'intervalle qui se trouve entre le baccalauréat et la licence<sup>4</sup> ».

Que pouvaient bien apprendre au juste les clercs gradués ou instruits dans les séminaires? L'archevêque d'Auch, François de Montillet, va nous le dire avec une précision que je n'ai trouvée nulle part aussi nette. « L'étude, dit-il dans une de ses *Instructions pastorales*, doit faire l'occupation d'un sujet qui est au séminaire, non pas précisément l'étude des questions théologiques, ce n'est pas leur temps, il faut avoir appris ces choses avant d'y venir, mais celle de l'Écriture, des saintes règles de l'Église dans l'administration des sacrements et surtout de celui de la pénitence, des cérémonies des rubriques, du rituel, des constitutions du diocèse, l'étude par-dessus tout de la science des saints et

1. *Recueil des Statuts synodaux du diocèse d'Auch*, p. 39. Toulouse, 1770.

2. V. Dubarat, *le Missel de Bayonne de 1543*, CCCXLIV. Pau, 1901.

3. *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 4<sup>e</sup> série, 1844, p. 69.

4. *Actes de l'Église d'Amiens*, t. II, p. 320. Amiens, 1848.

qui fait les saints, c'est-à-dire de cette éminente science qui enseigne à parler à Dieu, à prier, à méditer, l'étude de la conduite des mœurs, des sentiments, du langage, de l'intérieur, de l'extérieur d'un digne prêtre dans tous les divers états où il peut être placé par la divine Providence, l'étude enfin de soi-même, de ses penchants, de ses inclinations, de ses tentations, des préservatifs, des précautions et des remèdes dont il faudra user toute sa vie<sup>1</sup>. »

Ceci était écrit en 1770, c'est-à-dire au déclin de l'ancien régime ; mais ces séminaires n'en avaient pas moins existé en France dès l'origine de cette institution. Ce sont ces établissements que désignait le cardinal de Richelieu quand, dans son *Testament politique*<sup>2</sup>, il recommandait à Louis XIII de ne choisir des évêques que parmi « ceux qui auront passé un temps considérable après leurs études à travailler aux dites fonctions dans les séminaires qui sont établis pour les apprendre ».

Il est une autre catégorie de séminaires où l'enseignement de la théologie ne tient pas, en fait, plus de place que dans ces derniers. Rapprochés comme eux des collèges ou des facultés, ils s'en distinguent en ce qu'ils ne supposent pas achevées les études de théologie théorique. Ils aident plutôt à les faire en offrant à ceux qui s'y livrent un asile et un régime de vie appropriés à leur caractère et à leur vocation. Sans s'interdire de contrôler les études académiques de leurs élèves, de les compléter même à l'aide de conférences, de répétitions ou d'argumentations, présidées à l'intérieur par des maîtres qui font même parfois des cours complets pour certaines catégories d'élèves, ils visent surtout à donner aux jeunes clercs, avec les connaissances pratiques et professionnelles restées en dehors de l'enseignement universitaire, les vertus de leur état. Chez eux, la

1. *Recueil cité*, p. 42.

2. *Maximes d'État ou Testament politique d'Armand du Plessis, cardinal duc de Richelieu*, t. I, p. 107. Paris, 1764.

formation religieuse et morale n'est donc pas ajournée à la fin des études théologiques; elle les accompagne. Les séminaires placés auprès de nos instituts catholiques rappellent, à beaucoup d'égards, ce type autrefois très répandu en France. La plupart des diocèses qui possédaient des facultés de théologie ou des collèges où se donnait un enseignement théologique n'en connaissaient point d'autres <sup>1</sup>. Saint-Sulpice en est le représentant le plus connu <sup>2</sup>. Mais combien d'autres, soit à Paris, soit en province, s'ouvrent aussi aux jeunes gens désireux de conquérir, les grades théologiques ou simplement de faire leurs études cléricales obligatoires? La plupart des séminaires tenus par les Eudistes, les Oratoriens, les Doctrinaires, et autres religieux furent ainsi rattachés à leurs collèges, si bien rattachés même, comme à Mende <sup>3</sup>, à Alais <sup>4</sup>, à Lavaur <sup>5</sup>, à Tarbes <sup>6</sup>, etc., que séminaire et collège vivent de la même vie, soumis à la même règle, usant du même personnel et des mêmes libertés de l'externat, à la différence près des leçons de théologie et de quelques exercices de piété réservés aux séminaristes. Il en fut de même pour les séminaires tenus par les Jésuites quand ces religieux se furent décidés, en 1683, à prendre la direction de ces établissements <sup>7</sup>. Partout ils se contentèrent de placer deux ou trois religieux, avec le titre de directeurs, à la tête des séminaires; les élèves

1. Toulouse, par exemple, qui comptait cinq séminaires, les avait tous de ce type. Cf. [Vieusse], *Mémoires historiques et chroniques sur les séminaires établis dans la ville de Toulouse*. Toulouse, 1852.

2. Cf. *Mémoires de l'abbé Baston*, publiés par J. Loth et Ch. Verger, Paris, 1897; *Vie de M. Emery*, Paris, 1861, t. I, p. 84 et suiv.; Méric, *Vie de M. Emery*, Paris, 1885, t. I, p. 19 et suiv.

3. Archives du Parlement de Toulouse, *Edits*, t. XX, f° 385 r°; t. XXII, f° 104; t. XXIV, f° 291; t. XXV, f° 275.

4. *Ibid.*, t. XXVIII, f° 113; t. L, f° 180 r°.

5. *Ibid.*, t. XXV, f° 21.

6. L'abbé L. Dantin, *François de Gains de Montaignac*. Tarbes, 1908, p. 25 et suiv.

7. *Institutum Societatis Jesu*. Romæ, 1869, p. 364. — L. Bertrand, *Correspondance de M. Louis Tronson*. Paris, 1904, p. 486.

reçoivent leurs soins au point de vue spirituel seulement, mais pour les leçons de théologie, ils vont les recevoir au collège, et les cours y durent régulièrement quatre ans. C'est ce qui se pratique à La Flèche, à Pont-à-Mousson, à Rouen, à Toulouse, à Lyon, à Albi, à Carcassonne, à Perpignan, à Rodez <sup>1</sup>.

Dans les villes où existaient plusieurs cours de théologie, il était généralement laissé aux séminaristes toute liberté de suivre ceux qui avaient leurs préférences. A Paris, les élèves vont presque indifféremment à Navarre ou à la Sorbonne <sup>2</sup>. A Poitiers, les élèves du séminaire Saint-Charles fréquentent indistinctement les cours faits par les Dominicains dans leur couvent, ou ceux du collège où professent des prêtres séculiers <sup>3</sup>. Parfois même, tel évêque, comme, par exemple, Nicolas Colbert, à Rouen, se pique de laisser aux clercs « la liberté de choisir entre les professeurs du collège des Jésuites et ceux de son séminaire <sup>4</sup> ».

1. Cf. entre autres P. de Rochemonteix, *Un collège de Jésuites aux dix-septième et dix-huitième siècles; le collège Henri IV de la Flèche*. Paris, 1889, t. IV, p. 17 et suiv.; Martin, *op. cit.*, p. 340; Hamy, *Documents pour servir à l'histoire des domiciles de la Compagnie de Jésus*, Paris, s. d., p. 13 et suiv., et le *Ratio studiorum*.

2. *Manuscrit Legrand*, conservé dans les archives de Saint-Sulpice. Sur ce manuscrit, je ne puis que renvoyer à Bertrand, *Bibliothèque sulpicienne ou Histoire littéraire de la Compagnie de Saint-Sulpice* Paris, 1900, t. I, p. 389. Je dois la communication de ce ms. à M. E. Lévesque, le très obligeant bibliothécaire de Saint-Sulpice, l'éminent directeur de la *Revue Bossuet*. Je le pris de vouloir agréer ici l'expression de ma vive gratitude.

3. *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1844, p. 69.

4. Bessin, *op. cit.*, p. 626. Il est vrai que les Jésuites, dans une requête adressée au roi sur cette affaire, ne sont pas tout à fait de l'avis de l'archevêque.

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

---

340. — *Essai d'histoire de saint Vincent de Paul dans le diocèse de Versailles*, par P.-M. PAGÈS, ancien professeur d'histoire, curé de Bures (Seine-et-Oise). — I. *Arrondissement d'Étampes*. Versailles, librairie de l'Évêché, 36, rue de Satory. Volume de 95 pages, illustré. Prix : papier ordinaire, 30 centimes net; édition de luxe : 1 franc net.

En tête de cette très intéressante étude, on lit la lettre suivante de Mgr Gibier, évêque de Versailles, qui loue hautement la publication de M. l'abbé Pagès, dont nous venons de transcrire le titre :

« Évêché de Versailles, le 14 juillet 1909.

« Cher Monsieur le Curé,

« Votre travail sur *l'histoire de saint Vincent de Paul dans l'arrondissement d'Étampes* m'a vivement intéressé et profondément édifié.

« Le fruit de vos intelligentes et courageuses recherches est vraiment surprenant. Vous les avez entreprises par obéissance; aussi le succès extraordinaire ne me semble pas sans quelque analogie avec la pêche miraculeuse. Dieu a magnifiquement béni votre labeur persévérant.

« Par un récit puisé aux plus pures sources historiques, vous expliquez et reliez très bien les documents remarquables par leur nombre et leur intérêt; en vous lisant, on vit au dix-septième siècle, en l'aimable compagnie de saint Vincent de Paul, des Pères de la Mission, des Filles de la Charité, des habitants d'Étampes et de la population rurale de la région de Valpuiseaux.

« Une illustration choisie et abondante donne à votre précieux travail un attrait et un charme de plus.

« Nous avons été bien inspiré en vous choisissant comme secrétaire de la Commission nommée pour la préparation des fêtes religieuses en l'honneur de saint Vincent de Paul à Bouville, Valpuiseaux, Orveau, Puiset-le-Marais et la Forêt-Sainte-Croix.

« Recevez, chez Monsieur le Curé, mes remerciements et mes félicitations pour votre beau travail qui intéressera et édifiera vos nombreux lecteurs.

« C'est de grand cœur que je bénis l'œuvre et l'ouvrier.

« † CHARLES, évêque de Versailles. »

Entre autres documents mis au jour dans cette intéressante brochure, l'auteur a cité l'acte de donation de la ferme de Frenneville à la Congrégation de la Mission. De cette ferme de Frenneville sont datées plusieurs des lettres de saint Vincent. Voici ce que dit l'auteur (p. 30) :

« Le don de la ferme de Frenneville, paroisse de Valpuiseaux,

canton de Milly, arrondissement d'Étampes, par Mme la présidente de Herse à saint Vincent de Paul, a été l'occasion providentielle de la pénétration et de l'influence du saint dans cet arrondissement d'Étampes.

« Cette ferme a été enlevée aux Lazaristes par la Révolution et vendue le 19 novembre 1792 (Archives de Seine-et-Oise).

« Nous avons trouvé aux Archives nationales (S. 6668) l'acte de donation; il est date du 23 juillet 1635. Le début, très remarquable, intéresse notre travail, nous le publions pour édifier nos lecteurs :

« Présente en sa personne, Dame Charlotte de Ligny, veuve de feu « messire Michel Vialard, vivant Seigneur de Laforest, Herse et « autres lieux, conseiller du Roi en ses conseils, son ambassadeur en « Suisse, demeurant à Paris, rue Pavée, paroisse Saint-André-des- « Arts.

« Laquelle Dame ayant considéré que, par la grâce de Dieu, les « habitants des villes, outre l'assistance spirituelle qu'ils ont de leurs « Curés, ont encore celle de quantité de bons docteurs et Religieux, « et qu'il n'y a que le pauvre peuple des champs qui est destitué de « ce secours et que à faute de cela ils vivent, la plupart, dans l'igno- « rance des choses nécessaires au salut et le méusage des saints « sacrements.

« Les prêtres de la Congrégation suppléent autant qu'il leur est « possible à ce besoin, s'en allant de village en village prêcher, caté- « chiser et faire faire confession générale au pauvre peuple sans au- « cune rétribution ni bienfait de ces pauvres gens.

« Ils font leur possible d'accorder les différends qu'ils y trouvent « et d'établir la Confrérie de la Charité pour assister les pauvres « malades de ces lieux et ils ont fait tout cela jusqu'à présent avec « Bénédiction comme cette même Dame a reconnu, par les effets en « sa terre de Laforest et autres où ces messieurs ont travaillé avec « une charité toute apostolique. C'est pourquoi ladite Dame aurait « désiré procurer ce bien aux sujets et habitants de ses terres à per- « pétuité, même de faire exercer les fonctions de la dite Mission pen- « dant la vie d'elle et du sieur Prieur de Bu, son second fils, et en « tous les autres lieux et endroits qu'il leur plaira. Et afin que l'effet « de son intention ne puisse être à charge aux dits prêtres, de son « bon gré, franche et libre volonté, a *Reconnu et Confessé avoir « donné, cédé, quitté, transporté et délaissé* et par ces présentes cède, « quitte, transporte et délaissé, du tout, dès maintenant et toujours, « par donation pure et simple et irrévocable faite entre vifs en la « meilleure forme que donation peut avoir lieu, sans toutefois aucune « garantie ni recours quelconque, à l'encontre d'elle, ses héritiers et « ayant-cause en quelque sorte et manière que ce soit, à la *Congré- « gation des prêtres* de la Mission établie dans le prieuré Saint-La- « zare-les-Paris, ce acceptant, par M. Vincent de Paul, prêtre supérieur « de ladite Congrégation, François du Coudray, Jean de Horgny, « François Soufflier et Daniel Grenu, tous prêtres de ladite Mission. « pour ce présents, le fond et propriété de deux fermes appartenant « à la dite Dame de son propre par partage fait avec les sieurs et « dames cohéritiers de défunt M. Jean de Ligny, seigneur de Ratilly, « conseiller du Roi en ses conseils; la première d'icelles fermes sise « au village de Mepuis en Beauce, et la deuxième sise au Petit Fres-

« neville, paroisse du Val de Puisieux au dit pays de Beauce, consistant en bâtiment, cour, jardin, sept vingts arpents de terre en « plusieurs pièces et un petit taillis... »

341. Nous avons signalé, de temps à autre, pour guider dans la conduite des écoles ménagères, divers ouvrages qui peuvent être utiles aux sœurs, directrices de ces écoles. En voici un nouveau que nous mentionnons avec plaisir : *Causeries familières avec les jeunes filles de la campagne sur l'économie domestique, l'hygiène et l'éducation des enfants*, par Mme DE LAVAUR DE LABOISSE. Préface de Mme Henriette BRUNHES. 1 vol. in-18 grand Jésus, de la collection *Enseignement ménager*, relié toile souple, 1 fr. 60 (Port : 0 fr. 15). Bloud et C<sup>o</sup>, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris, 6<sup>e</sup>, et chez tous les libraires.

Mme de Lavour publie, chez l'éditeur Bloud, une série de petites conférences pratiques sur *l'Économie domestique, l'Hygiène, l'Éducation des enfants*, qu'elle a faites l'année dernière à un groupe de jeunes filles de son voisinage. Ces pages constituent, en même temps qu'un recueil d'utiles recettes, un vrai petit traité de morale domestique. L'auteur a compris, au contact de la réalité, que la pratique constante et journalière de ces modestes vertus du foyer : l'ordre, la propreté, la bonne éducation des enfants, ne pouvait résulter pour la ménagère de la seule connaissance d'un nombre plus ou moins grand de recettes, mais qu'il fallait installer ces vertus dans sa vie même et que, pour y arriver, comme pour assurer une bonne direction à ses enfants, la mère doit être parfaitement chrétienne.

Pour se renseigner d'une manière un peu habituelle sur ces sujets, nous signalons de nouveau une publication paraissant chaque quinze jours en quatre pages seulement : *l'Institut populaire, Bulletin des œuvres d'éducation et de bienfaisance*. On s'abonne, 171, rue Descartes, à Roubaix (Nord). Prix de l'abonnement : 1 franc par an.

342. *Vocabulaire français-latin-grec. Mots usuels de la prose classique*, par Louis DILLIES, supérieur du séminaire Saint-Vincent-de-Paul à Wernhoutsburg-Zundert (Hollande). Paris, Poussielgue, 1909. Un vol. in-8 de 270 pages.

Sous le titre que nous venons de transcrire, nous est présenté un livre qui, nous le pensons, paraîtra à plus d'un lecteur attentif ce qu'il nous a paru à nous-même ; un livre vraiment nouveau, un livre très pratique, un livre (cela étonnera peut-être) tout à fait intéressant. — C'est un livre vraiment nouveau, car nous ne connaissons pas de dictionnaire français-latin-grec qui, sous ce format, nous présente un ensemble si complet et si ingénieusement disposé. La première et principale partie donne le moyen à la mémoire, et souvent à l'intelligence, de passer de nos mots français aux mots latins et aux mots grecs correspondants. L'index alphabétique, latin vient ensuite, et enfin l'index alphabétique grec : ils suggèrent le mot fran-



çais. En sorte que l'élève attentif se meut bientôt à l'aise dans ces trois langues et se familiarise, on peut le dire, simultanément avec elles avec une rare promptitude.

C'est un livre très pratique; ce que nous venons de dire l'indique. Les résultats de la méthode employée ici le montrent. Nous avons eu l'occasion d'en être le témoin, et nous en rendons pleinement témoignage. En tête du *palmarès* du séminaire Saint-Vincent-de-Paul à Wernhout pour l'année 1908-1909, on lit, entre autres observations, celle-ci : « Toutes les compositions sont faites sans le secours d'aucun livre. On a toléré provisoirement l'usage du lexique grec-français pour la thèse grec, et du lexique latin-français pour les vers latins. » Des élèves qui, sans se plaindre et avec une promptitude et un succès que nous avons constatés, savent se tirer d'affaire avec ce minimum de secours — nous parlerions mieux peut-être en disant avec ce minimum d'*impedimenta* — apportent le meilleur témoignage à la méthode d'enseignement qui est employée avec eux.

On pourrait taxer de paradoxe ce que nous avons dit plus haut. en présentant ce livre — un vocabulaire — comme un ouvrage auquel on pouvait trouver un grand intérêt. Certes, aux esprits que possède le vice de l'« incuriosité » dont se plaignait autrefois Tacite, *incuriosa aetas*, etc., nous avouons que ce livre ne sera que ce qu'ont été un grand nombre d'autres vocabulaires; mais au grammairien ou au lettré, quel qu'il soit, qui se plaît à la philosophie des mots, les observations de la quatrième colonne de ce livre, indiquant la parenté des expressions qui rendent la même pensée dans les trois langues, ou graduelle transformation, toutes brèves qu'elles sont, procureront un véritable plaisir. Le professeur se trouvera ramené, et l'élève sera initié ainsi aux savants travaux des écrivains sur la linguistique et des auteurs de grammaires historiques.

\* \* \*

Nous avons lu, dans ces derniers temps, les regrets exprimés dans divers journaux sur le fléchissement de la connaissance du latin dans les établissements ecclésiastiques. Cela nous a paru un peu excessif ou trop généralisé. L'un de ces journaux (*l'Univers*, 18 août 1909) estime que « pour rendre à l'étude du latin la place qui lui convient dans l'enseignement cléricale, il va falloir réformer cet enseignement du haut en bas, sur toute la ligne ». Et encore, il doute que l'on y réussisse. Il nous semble que c'est là prendre un peu la chose au tragique, comme, d'ailleurs, on l'a fait quelquefois dans ce journal : témoin les solennels anathèmes contre l'inoffensif *Esperanto*.

Nous venons de mentionner un petit séminaire où les élèves, « sans le secours d'aucun livre », comme nous le constatons tout à l'heure, traduisent couramment les textes classiques correspondant à leur classe, où les élèves, « sans le secours d'aucun livre », écrivent rapidement et correctement le latin. Que veut-on de plus? Et pourquoi vouloir tout bouleverser « du haut en bas »?

Si l'on désire qu'ils parlent le latin dans les grands séminaires (ceci est une question que nous n'avons pas à examiner), qu'on le parle avec eux dans l'enseignement et qu'on le leur fasse parler : ils y sont aptes. Est-ce que l'on veut faire revivre l'usage d'écrire en latin sur

les matières ecclésiastiques, comme ont fait Baronius et Noël Alexandre sur l'histoire ecclésiastique, comme a fait Bellarmin dans ses *Controversias adversus hujus temporis haereticos*, comme l'a pratiqué Estius dissertant sur les épîtres de saint Paul : car encore aujourd'hui, l'on écrit sur la théologie de saint Paul, encore aujourd'hui, on a à controverser contre des hérétiques de notre temps, encore aujourd'hui, et plus aujourd'hui que jamais, on a à discuter des points de l'histoire ecclésiastique. Veut-on que cela se fasse en latin? (Ici encore, c'est une question que nous n'examinons pas.) Mais nous faisons remarquer que des jeunes gens qui, à la fin de leurs études d'enseignement secondaire, peuvent écrire correctement et rapidement en latin « sans le secours d'aucun livre » pourront être dressés facilement à ce que l'on parait souhaiter, sans qu'il y ait à mettre les choses sens dessus dessous dans les méthodes actuelles d'enseignement.

\* \* \*

Nous avons présenté ces réflexions à l'occasion du livre que nous voulions annoncer et des résultats sur la pratique de la langue latine que nous avons constatés avec une vive satisfaction dans un établissement ecclésiastique. Ce livre et ces résultats font honneur à l'auteur, le distingué supérieur de l'établissement, aux professeurs et aux élèves du petit séminaire de Saint-Vincent-de-Paul à Wernhout.

A. MILON.

343. VICOMTE BRENIER DE MONTMORAND. *Conférences de psychologie religieuse. Saint Vincent de Paul; conférence faite le 18 mai 1908 à MM. les étudiants du séminaire Saint-Vincent-de-Paul, à Paris.* (Extrait de la *Revue de philosophie.*) Imprimerie de Montligeon, 1909.

M. de Montmorand, auteur d'une remarquable série d'études sur la *Psychologie des mystiques catholiques*, a donné, dans la conférence que nous venons de mentionner, une analyse très pénétrante de l'âme et des idées de saint Vincent de Paul. Il a peint le « saint traditionnel » et en même temps le « saint très moderne » dont le génie était particulièrement actif et organisateur. Il montre en lui « un grand innovateur ».

Nous citerons un fragment des premières pages de cette étude. C'est à propos de la tendance actuelle à tout « laïciser ». Certes cette aversion pour tout ce qui a le caractère monastique ou religieux est désolante; mais saint Vincent de Paul l'avait déjà rencontrée sur son chemin, et il déclarait que « c'était pitié » de voir cette antipathie pour les religieux. Or, que faire en cette situation? Saint Vincent de Paul s'est souvenu de la conduite apostolique de saint Paul et il l'a appliquée avec audace: « Je me suis fait faible avec ceux qui sont faibles », écrivait l'apôtre, et je me suis adapté à eux et à leurs idées « afin de les gagner tous à Jésus-Christ ».

Et alors, écrit l'auteur que nous citons (p. 6), saint Vincent de Paul

« a laïcisé la charité. Jusqu'à lui, l'exercice permanent et réglé de la charité était le fait exclusif des ordres religieux. Il a mis les laïques au premier rang des corvéables volontaires » qui se consacrent au service des pauvres. Laïques, les membres de ses charités de paroisse; laïques, ses membres de la charité, qui firent de si grandes choses; laïques, ses Filles de la Charité, pour lesquelles il ne voulut ni clôture, ni costume spécial, et qu'il prévint en mille endroits de ses conférences et de ses lettres, contre l'esprit de religion. « Malheur, écrivait-il, à celui qui parlera de les faire religieuses. » — Par ces mots, « les faire religieuses » nous supposons que le saint n'entendait pas simplement qu'il ne fallait pas les faire inscrire sur le catalogue ecclésiastique des Instituts religieux, mais qu'il entendait plus que cela. En face de l'aversion lamentable qu'on avait alors, — aujourd'hui, c'est de l'hostilité —, contre les communautés religieuses, en face aussi du nouveau ministère qu'il voulait leur confier et qui réclamait, avec non moins de vertu, plus de liberté dans leurs mouvements que n'en ont les religieuses, il protestait contre ce qui pourrait extérieurement les faire passer avec fondement pour des religieuses.

Citons encore de ce remarquable discours un autre passage relatif, lui, à la nature des œuvres. Le voici : « Non seulement Vincent de Paul a laïcisé la charité, mais il a distingué, ce qu'on n'avait pas fait jusqu'à lui, le pauvre du mendiant. Le pauvre, c'est notre frère malheureux, tombé le long du chemin; il se relèvera pour peu qu'on l'y aide, et il a droit à toute notre cordiale assistance. Le mendiant de profession, c'est le parasite impudent qui vit aux dépens du pauvre: il détourne à son profit une partie des secours et de la pitié qui devraient aller au pauvre seul. Cette distinction entre le pauvre et le mendiant est très féconde en conséquences. Si, en effet, le mendiant n'est qu'un parasite avide et nuisible, on doit viser à sa suppression; si le pauvre, en revanche, a droit à notre assistance, nous devons nous efforcer, non par le moyen de l'aumône (l'aumône manque le plus souvent son but et n'est jamais moralisatrice), mais bien plutôt en lui assurant un travail rémunérateur, de lui rendre, dans la société, la place qu'il a momentanément perdue. La distinction entre le pauvre et le mendiant entraîne comme conséquences ces deux idées, qui sont les idées directrices de la charité moderne : l'idée de la suppression de la mendicité et celle de l'assistance par le travail. » (P. 7.)

L'auteur renvoie pour les détails à l'une des meilleures vies de saint Vincent de Paul qui aient été écrites, celle de M. Emmanuel de Broglie, que nous avons mentionnée précédemment dans les *Annales*.

---

LISTE DES ETABLISSEMENTS  
DES FILLES DE LA CHARITÉ

---

XVI. — SOUS M. ANTOINE FIAT

(Suite.)

1885. Agen (Lot-et-Garonne), Hôpital des aliénés.  
Alicante (Espagne, Valencia), Asile N.-D. du Remède.  
Ambato (Équateur), Hôpital.  
Amiens (Somme), paroisse Saint-Firmin, M. C.  
Armentières (Nord), Hôtel-Dieu.  
Artena (Italie, Rome), Asile Saint-Roch.  
Ascea (Italie, Salerne), près Castelnuovo, Ambulance.  
Astorga (Espagne, Léon), Hôpital Saint-Jean-Baptiste.  
Beyrouth (Syrie), Hôpital.  
Bientina (Italie, Pisa), École.  
Bordeaux (Gironde), M. C. Saint-Augustin.  
Bribiesca (Espagne, Burgos), Bienfaisance.  
Broumana (Syrie), Enfants-Trouvés.  
Buggeru (Italie, Sardaigne), Hôpital.  
Burgos (Espagne, Vieille-Castille), Asile Saint-Joseph.  
Busto-Garolfo (Italie), Asile.  
Cadix (Espagne, Andalousie), Asile Saint-Joseph.  
Calatafimi (Italie), Orphelines.  
Carcare (Italie, Genova), Asile.  
Carrion de los Condes (Espagne, Palencia), Hôpital.  
Casamassima (Italie, Bari), Orphelinat.  
Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), École.  
Cholet (Maine-et-Loire), Crèche.  
Constantine (Algérie), Hôpital civil.  
Cosenza (Italie); ouvroir Saint-Joseph.  
Coucouch (Turquie, Macédoine), M. C.  
Douai (Nord), Usine.  
Douvres (Angleterre), M. C.  
Ehrnau, poste Mauthern (Autriche, Styrie), Incurables.  
Esztergom (Hongrie), Hôpital Croix-Rouge.  
Frasso-Talesino (Italie), Hôpital.  
Fresnoy-le-Grand (Aisne), Asile de vieillards.  
Fünfkirchen (voyez *Pecs*).  
Gran (Hongrie), Orphelinat.

- Graz (Autriche), Hôpital de la Ville.  
Gyongyos (Hongrie, Heves), Orphelinat.  
Ibarra (Équateur), Hôpital, École.  
Kirchbuel (Autriche, Tyrol), M. C.  
La Serena (Chili), Orphelinat.  
Latacunga (Équateur), Hôpital.  
Lille (Nord), Crèche.  
Londres (Mill-Hill), M. C.  
Manille (Philippines), Asile Saint-Vincent.  
Messine (Sicile), Hôpital militaire.  
Milan (Italie), Ouvroir.  
Mill-Hill (Voyez Londres).  
Monsampictrangeli (Italie), École.  
Moron (Espagne, Séville), Hôpital.  
Nagy-Kanisza (Hongrie), Hôpital général.  
Naples (Italie), Hôpital di Loreto.  
Newcastle (Angleterre), Orphelinat.  
Pecs ou Fünfkirchen (Hongrie), Hôpital.  
Philadelphia (E.-U., Pa.), Enfants-Trouvés et maternité.  
Pontassieve (Italie, Rome), Asile Saint-Joseph.  
Prossedi (Italie, Rome), Asile Gabrielli.  
Rakos-Palota (Hongrie, Pest), Orphelinat.  
Revello (Italie, Cuneo), Asile.  
Rome (Italie), Crèche.  
Saint-Gilles (Gard), École.  
Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées), M. C.  
San-Baudilio di Llobregat (Espagne, Barcelone), Aliénés.  
Saragosse (Espagne, Aragon), Asile d'enfants.  
Schwoich, par Kufstein (Autriche, Tyrol), École.  
Specchia Preti (Italie, Lecce), Hôpital.  
Szob, par Pest (Hongrie), École Sainte-Louise.  
Torre Santa Suzanna (Italie, Lecce), Asile Sainte-Suzanne.  
Trapani (Italie, Sicile), Ouvroir Saint-Joseph.  
Trencsen (Hongrie), Hôpital.  
Treviglio (Italie, Bergamo), Ricovero.  
Valdemoro (Espagne, Madrid), Asile des orphelines de la garde civile.  
Varsovie, Hôpital Zapasowy.  
Vic-sur-Seille (Alsace-Lorraine), Orphelines.  
Wolfstahl, par Hainbourg a/d Donau (Autriche), Asile.  
Wongrowitz (Pologne, Prusse), Hôpital.  
Zogno (Italie, Bergamo), Asile.

1886. Autun (Saône-et-Loire), Enfants de troupe.  
Barbacena (Brésil), Hôpital.  
Biarritz (Basses-Byrénées), M. C.  
Billom (Puy-de-Dôme), Enfants de troupe.  
Cagliari (Italie, Sardaigne), Dépôt Mendicité.  
Carbonaro (Italie, Bari), Hospice.  
Catania (Sicile), Orphelinat Sainte-Agathe.  
Cavite (Philippines), Hôpital Saint-Joseph.  
Cerreto-Sannita (Italie), Asile.  
Conception (Chili), Hospice.  
Corinaldo (Italie, Ancona), Hôpital.  
Dronero (Italie, Cuneo), Ouvroir Saint-Joseph.  
Épernay (Marne), M. C.  
Fermo (Italie, Marches), Hospice.  
Figueras (Espagne, Gerona), Asile Villalonjo.  
Fossanova (Italie, Roma), Asile.  
Fünfkirchen (voyez *Pecs*).  
Gênes (Italie), M. C.  
Graz (Autriche), Hôpital, Sanatorium Mariagrün.  
Gyöngyös (Hongrie, Heves), M. C.  
Ilesias (Italie, Cagliari), Hôpital.  
Illiers (Eure-et-Loire), Institution d'Aveugles.  
Jérusalem (Palestine), M. C.  
Kiou-Kiang (Chine), Orphelinat.  
La Havane (Cuba), Collège Domicile Jésus du Mont.  
Lequeitio (Espagne, Biscaye), Hôpital.  
Livourne (Italie), Hospice.  
Lugano (Suisse, Tessin), Orphelinat.  
Madrid (Espagne), Asile Notre-Dame-de-la-Merci.  
Maglie (Italie), Hôpital.  
Matanzas-Versalles (voyez *Versalles*, ci-dessous).  
Monsummano (Italie, Lucca), Asile.  
Montreuil sur-Mer (Pas-de-Calais), Enfants de troupe.  
Nagyszombat (Hongrie, Porsony), Orphelinat.  
Nagyapolcsany (Hongrie, Nyitra), Hôpital.  
Nagyvarad (Hongrie, Bihar), M. C.  
Nogent-les-Vierges (Oise), Hôpital.  
Nyitra ou Neutra (Hongrie), M. C., Orphelinat.  
Orsay (Seine-et-Oise), Ouvroir, Orphelinat.  
Palaiseau (Seine-et-Oise), Miséricorde.  
Pecs ou Fünfkirchen (Hongrie, Baranya), Orphelinat du  
Comitat.

- Quintana de Valdivielso (Espagne, Burgos), Hôpital.  
Rivarola-fuori (Italie, Mantova), Hôpital.  
Rome (Italie), Hôpital d'enfants estropiés.  
Saint-Hippolyte-du-Gard (Gard), Enfants de troupe.  
Saint-Mihiel (Meuse), M. C.  
San Francisco (E.-U., Californie), Ouvroir Saint-François.  
Santurce (Porto-Rico), Convalescence.  
Shang-hai (Chine), Hôpital, M. C.  
Tapolczany (Hongrie, Neutra), Hôpital.  
Turin (Italie), Ouvroir, M. C. S.-Donato.  
Tyrnau (Hongrie), Orphelinat de garçons.  
Versalles (Cuba), Hôpital Saint-Nicolas.  
Vienne (Autriche), Liebhartgasse, 56, Hôpital Stéphanie.  
Villanueva (Espagne, Ciudad Real), Asile d'enfants.  
Villeneuve (Seine-et-Oise), Fourneau.  
York (Angleterre), M. C.
1887. Admont (Autriche, Styrie), Ouvroir.  
Agugliano (Italie, Ancona), Asile.  
Andelys (Les) (Eure), École militaire.  
Avize (Marne), Hospice.  
Barcelone (Espagne), Asile Saint-Jean-Baptiste.  
Bejucal (Cuba), Hôpital Sainte-Suzanne.  
Bermeo (Espagne, Guipuzcoa), Hôpital.  
Bethléem (Syrie), Hôpital.  
Budapest (Hongrie), Theresienstadt, Königsgasse. Institution d'aveugles.  
Buenos-Ayres (République Argentine), Orphelinat del Pino.  
Butgenbach (Prusse rhénane), Asile.  
Caffagiolo (Italie, Firenze), Asile.  
Cagliari (Italie, Sardaigne), Ricovero.  
Carthagène (Espagne, Catalogne), École de Saint-Antoine.  
Castelvetro Piacentino (Italie, Piacenza), Ricovero.  
Dummanway (Irlande), M. C.  
Esztergom (Hongrie), École.  
Fermo (Italie, Marches), Asile de vieillards.  
Fojano della Chiana (Italie, Arezzo), Hospice.  
Fontenay-le-Comte (Vendée), École.  
Glasgow (Écosse), Refuge.  
Guatemala (Guatemala), Hospice.

- Hartberg (Autriche, Styrie), Hospice.  
Hazebrouck (Nord), O. Warein.  
Isernia (Italie, Campo Basso), Hôpital.  
La Boissière (Seine-et-Oise), Orphelinat.  
Lebrija (Espagne, Séville), Hôpital.  
Lille (Nord), Crèche Sainte-Marie.  
Lisbonne (Portugal), Hospice du Rego.  
Logrono (Espagne, Rioja), Asile provincial.  
Logrono (Espagne), Hospice, École.  
Manchester (Angleterre), Miséricorde.  
Mihaly (Hongrie, Sopron), École.  
Mill-hill Londres (Angleterre), École Saint-Vincent.  
Montegranaro (Italie, Toscane), Hôpital.  
Montiglio (Italie, Piémont), Asile.  
Nagytapolcsany (Hongrie, Nyitra), École.  
Naples Posilippo (Italie), Asile Reine-Marguerite.  
Nice (Alpes-Maritimes), Hospice Lenval.  
Olivenza (Espagne, Estramadure), Hôpital de la Charité.  
Paredes de Nava (Espagne, Palencia), Hospice.  
Pen-Bron (Loire-Inférieure), Hôpital maritime.  
Peralta (Espagne, Navarre), Hospice.  
Pieve di Cento (Italie, Ferrara), Hospice.  
Pise (Italie), Orphelinat.  
Plaisance (Italie), Aliénés.  
Portoviejo (Équateur), École.  
Raincy (Le) (Seine-et-Oise), Orphelinat.  
Recanati (Italie, Macerata), Hôpital.  
Rego, près Lisbonne, Hôpital d'enfants, École.  
Reichenberg (Autriche, Bohême), Asile.  
Salzbourg-Maxglan (Autriche), Asile d'enfants.  
San-Antón, près Carthagène (Voyez ci-dessus *Carthagène*).  
San-Francisco (États-Unis, Californie), École.  
San-Sebastian (Espagne, Guipuzcoa), Hôpital.  
Santiago de la Puebla (Espagne, Salamanca), Hôpital.  
Segura (Espagne, Guipuzcoa), Hôpital.  
Segura (Espagne, Guipuzcoa), Hospice, École.  
Setravezza (Italie, Lucca), Asile.  
Sitzendorf, poste Ziersdorf (Autriche), Asile.  
Tapolcsany (Hongrie), École.  
Tenczynek, poste Krzeszowice (Autriche, Galicie), École.  
Toledo (Espagne, Nouvelle-Castille), Hôpital Saint-Jean-Baptiste.



- Totana (Espagne, Murcia), Hôpital de la Purissima Con-  
cepcion.  
Valparaiso-port (Chili).  
Vichy (Allier), Bienfaisance.  
Vienne (Autriche), Faub. Neu-Lerchenfeld, Hôpital épi-  
démique.  
Villenoy (Seine-et-Marne), M. C.  
Waidhofen (Basse-Autriche), Hospice.  
Wardom (Angleterre), M. C.
1888. Anina (Hongrie, Krasso-Szoveni), Hospice.  
Ance (Basses-Pyrénées), M. C.  
Bagnolo del Salento (Italie, Pouille), Asile.  
Barbacena (Brésil), Hospice.  
Barcelone (Espagne, Catalogne), Asile du Parc.  
Betera (Espagne, Valence), Asile d'enfants.  
Borgotaro (Italie, Parme), Hospice.  
Breslau (Prusse, Silésie), Hôpital.  
Buenos-Ayres (Argentine), Hôpital Rawson.  
Cologne (Prusse rhénane), Ouvroir.  
Comacchio (Italie, Ferrara), Hospice.  
Coulanges (Yonne), M. C.  
Dublin (Irlande), Hospice.  
Fermo (Italie, Marches), Asile pour vieillards.  
Fieberbrunn (Autriche, Tyrol), École.  
Gagliano del Capo (Italie, Lecce), Asile.  
Gyongyos (Hongrie), Orphelinat.  
Habana (Cuba), Asile.  
Habana (Cuba), Hôpital.  
Homonna (Hongrie, Zemplin), École.  
Ismallia (Égypte), Hospice.  
Las Palmas (Canaries), Hôpital Saint-Lazare.  
Lille (Nord), Bureau libre.  
Madrid (Espagne), Hospice homœopathique.  
Mahon (Baléares), École.  
Milan (Italie), Orphelinat de garçons.  
Mussomeli (Sicile, Caltanissetta), Orphelinat.  
Paris, Hôpital Saint-Michel, 30, rue Dombasle.  
Pasto (Colombie), Hospice.  
Ponce (Porto-Rico), Hôpital.  
Pontédéra (Italie, Pisa), Hôpital.  
Popayan (Colombie), École.

- Port-Tewfik (Égypte), École.  
Prato di strada (Italie), Écoles.  
Prisrend (Albanie), M. C.  
Recanati (Italie, Macerata), Hôpital.  
Regoly (Hongrie, Tolna), École.  
Rethondes (Oise), Hospice.  
Rio de Janeiro (Brésil), Asile Saint-Joseph.  
Rocca di Papa (Italie), Asile.  
Santa-Cruz de la Palma (Canaries), Hôpital Saint-Lazare.  
Saint-Sébastien (Espagne, Guipuzcoa), Hôpital.  
Soex (Nord), Ouvroir.  
Solofra (Italie, Avellino), Hôpital Landolfi.  
Thuin (Belgique), Hospice.  
Trencsen par Pressburg (Hongrie), École.  
Vienne (Autriche), Währing-Antonigasse, 30, M. C.  
Villalon (Espagne, Valladolid), Hôpital.
1889. Acireale (Italie, Sicile), Hospice de vieillards.  
Ahuachapan (Salvador), Hôpital.  
Albany (E.-U., New-York), Enfants-trouvés.  
Albe Royale (Voyez *Stuhlweisseberg*, ci-après).  
Algorta-Guecho (Espagne, Biscaye), École de la première communion.  
Amiens (Somme), M. C. Saint-Roch.  
Arboleda (Espagne, Bilbao), Asile.  
Ay (Marne), Orphelinat.  
Bagheria (Italie, Sicile), École.  
Barcelona (Espagne, Catalogne), Asile Saint-Raphael.  
Bedizzole (Italie, Brescia), Hospice.  
Beniganim (Espagne, Valence), Bienfaisance.  
Bilbao (Espagne, Catalogne), École Saint-Vincent.  
Buenos-Ayres (République Argentine), Asile de l'Ouest.  
Buga (Colombie), École.  
Cabazon de la Sal (Espagne, Santander), Hôpital, École.  
Campagna d'Eboli (Italie, Salerno), Orphelinat.  
Carrolton (États-Unis), École.  
Caudebec (Seine-Inférieure), Hospice.  
Cervera del Rio Alhama (Espagne, Logrono), Hôpital.  
Cherso, île de Cherso (Autriche, Istrie), Hospice.  
Ciudad Real (Espagne, Nouvelle Castille), Collège de Saint-Joseph de Calatrava.  
Essegg (Autriche, Slavonie), Orphelinat de garçons.

- Etterbeck-lez-Bruxelles (Belgique), Maison Saint-Vincent.  
Finale (Italie, Emilia), Hospice.  
Ganilitz (Autriche, Styrie), École.  
Gnigl près Salzburg (Autriche), Hôpital.  
Goldegg, poste Lend (Autriche), École.  
Grosswardein (Hongrie), M. C.  
Guayaquil (Équateur), Santa-Familia.  
Gubbio (Italie, Peruggia), Hospice.  
Hainburg (Basse-Autriche), Hospice.  
Hazebrouck (Nord), École.  
Hofgastein (Autriche), Hôpital de vieillards.  
Hopfgarten (Autriche, Tyrol), Hôpital.  
Ika par Lowana (Autriche, Istrie), Convalescence.  
Kelchsau par Hopfgarten (Autriche, Tyrol), École.  
Koulos (Hongrie), École.  
Loja (Équateur), Hôpital.  
Mahon (Espagne, Baléares), École.  
Malaczka, par Dürnkrut (Hongrie, Pozsony), École.  
Matamoros (Espagne, Andalousie), Asile Saint-Ferdinand.  
Matanzas (Cuba), Hôpital Sainte-Isabelle.  
Mayorga (Espagne), Hôpital.  
Monaco (Principauté), Orphelinat.  
Muhlheim (Prusse), Asile.  
Nagy-Komlos par Nagy-Kikinda (Hongrie, Torontal), École.  
Nagyszombat (Hongrie, Pozsony), Hôpital.  
Naples (Italie), Hôpital militaire. *Granili*.  
Neuilly (Seine), Hôpital Galignani.  
North-Hyde (Angleterre), Infirmerie.  
Otavalo (Équateur), École.  
Pérouse (Italie), École.  
Positano (Italie, Salerno), Asile.  
Rabé de las Calsadas (Espagne, Burgos), Écoles.  
Rigola (Italie), Orphelinat.  
Saint-Amand (Nord), Orphelinat.  
San-João-d'El-Rei (Bresil), Hôpital.  
San-José (E.-U., Californie), Hôpital et Asile de vieillards.  
San-Sebastian (Espagne, Guipuzcoa), Asile Matia.  
San-Sebastian (Espagne, Guipuzcoa), Prison.  
Santafé (Espagne, Grenade), Écoles.  
Spezia (La) (Italie, Genova), Orphelinat.  
Stuhlweissenburg ou Szekesfchervar (Feher, Hongrie),  
Orphelinat.



# TABLE DES MATIÈRES

## DU TOME LXXIV (1909)

---

Sur l'année 1908 . . . . .	5, 177
Les « Notices » sur les Prêtres de la Congrégation de la Mission. . . . .	178
Les Filles de la Charité et la « Protection de la jeunesse », par Mgr Muller-Simonis. . . . .	7
La Cause de béatification de la Vénérable Sœur Catherine Labouré . . . . .	5
La Cause de béatification de la Sœur Catherine Rutan, Fille de la Charité, à Dax. . . . .	177
Les Missions étrangères, renseignements généraux et statistiques pour l'année 1907; le personnel, le budget. . . . .	459

---

## EUROPE

### FRANCE

Paris. Panégyrique du bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, martyr, par M. <i>Alfred Milon</i> . . . . .	13
— La maison-mère des Filles de la Charité, avant la Révolution et depuis. M. <i>Pierre Coste</i> . . . . .	389, 581
Les Filles de la Charité et les œuvres contemporaines : A Lille, école ménagère. . . . .	42, 602
Paris. Dispensaire de la rue Saint-Dominique; Syndicat professionnel de la rue des Bernardins; enseignement professionnel et ménager de la rue du Faubourg-Saint-Antoine. . . . .	189
Versailles. Pâroisse Saint-Louis : les Syndicats féminins. . . . .	608

### ALLEMAGNE

Notes historiques sur les établissements des Filles de la Charité (suite). M. <i>Schreiber</i> . . . . .	45
--	----

### DANEMARK

Elseneur. Lettre de M. Wattiez, Prêtre de la Mission . . . . .	35
--	----

### ESPAGNE

Iles Canaries. Renseignements. . . . .	56
--	----

Santa-Cruz de l'île de la Palma. Les débuts de l'établissement des Missionnaires (1906). M. <i>Henri Alpuente</i> . . . . .	56
Île de la Palma (Canaries). Mission à Los Llanos . . . . .	62
Notice sur M. Manuel Orriols (1836-1908), prêtre de la Mission M. <i>François Vilanova</i> . . . . .	397
Barcelone. Les émeutes de juillet 1909. L'incendie de la maison des Missionnaires. Les établissements des Filles de la Charité. <i>Figuerras</i> . . . . .	610

## HONGRIE

Travaux apostoliques. M. <i>L. Guszich</i> . . . . .	196
--	-----

## HOLLANDE

Visite de Mgr Lecœur, évêque de Saint-Flour, au séminaire Saint-Joseph de Panningen. . . . .	198
--	-----

## IRLANDE

Notes historiques sur les établissements ( <i>suite</i> ): Dublin, <i>All Hallows</i> , p. 403. — Londres, <i>Mill Hill</i> , Maison Saint-Vincent, p. 412. — Dublin, <i>saint Patrick's training College</i> , p. 417. — Londres, <i>Hammersmith</i> , <i>saint Mary's College</i> . . . . .	422
---	-----

## ITALIE

Naples. La maison centrale de la province des Filles de la Charité . . . . .	64
<i>Le tremblement de terre de Messine et de la Calabre</i> : 1. Renseignements généraux, p. 200. — 2. La catastrophe, p. 203. — 3. Les Filles de la Charité à Messine, p. 209. — 4. Les Lazaristes à Reggio et en Sicile. Lettre de M. Tardieu, p. 234. — 5. Autour du désastre, p. 251. — 6. L'avenir. . . . .	253
— Les ambulances. A Rome, ambulance du Vatican, 425. — A Messine, l'hôpital militaire . . . . .	431
La Cause de béatification de Mgr de Jacobis . . . . .	424

## PORTUGAL

Île de Madère. Notice. Travaux de mission dans l'île. M. <i>F. Allot</i> . 73
---

## SUISSE

Fribourg. Le 50 <sup>e</sup> anniversaire des œuvres des Filles de la Charité. Lettre de Mgr Deruaz, évêque de Lausanne et Genève. . . . .	256
--	-----

## TURQUIE D'EUROPE

Révolution pacifique en Turquie; le régime constitutionnel. . . . .	259
A Constantinople: la contre-révolution d'Abdul-Hamid (13 avril 1909). Insurrection et triomphe du parti Jeune-Turc; avènement de Mohamed V (27 avril 1909). . . . .	434

Monastir. L'incendie de la Mission. Lettres de <i>M. Proy</i> . . . . .	264
Yenidjé-Vardar (Macédoine). Renseignements géographiques. Installation des Filles de la Charité. <i>M. G. Michel</i> . . . . .	84
Zeitenlik. Les œuvres catholiques en Macédoine. . . . .	260

## ASIE

### TURQUIE D'ASIE

Massacres d'Arméniens à Adana. . . . .	442
Menaces des Kurdes contre Akbès. Lettres de MM. Dillange et Dinet . . . . .	444, 446
Akbès. Notice sur la Mission des Lazaristes à Akbès. . . . .	644
Nouveaux détails sur les massacres d'Adana et de de la haute Syrie . . . . .	651
Lettre de M. Dillange, supérieur de la Mission d'Akbès. Adresse des notables d'Akbès à M. le Supérieur général des Lazaristes à Paris . . . . .	657
Beyrouth. Hôpital français. Quatre Filles de la Charité enlevées par la peste. <i>M. Romon</i> . . . . .	455
— Les obsèques des Sœurs victimes du fléau. Sœur <i>Jamet</i> . . . . .	457
La Mission de Tripoli de Syrie; notice historique <i>M. J. Thomas</i> . . . . .	93

### PERSE

Révolution politique. Ses causes. . . . .	660
Notice sur Tabriz ou Tauris. Les événements récents de la Perse. <i>M. E. Barberet</i> . . . . .	90
Les troubles dans l'Empire persan : à Ourmiah, p. 281; à Tabriz, p. 284; à Ispahan. . . . .	287
Tauris. Suite de la révolution; l'armée russe entre à Tauris, le 30 avril 1909. <i>M. Berthouesque</i> . . . . .	461
Khosrowa. Situation troublée. <i>M. Meynadier</i> . . . . .	462
Djoulfa-Ispahan. Renseignements sur le passé de la mission; son avenir. <i>M. Demuth</i> . . . . .	463
Issue de la révolution. Déposition du chah; il est remplacé par son fils Ahmed Mirza (16 juillet 1909). . . . .	661
Téhéran. La fin de la révolution; <i>M. Sontag</i> . . . . .	644

### CHINE

Nouvelles générales. La mort de l'empereur Kouang-Siu et de l'impératrice régente Tseu-hsi; avènement de l'empereur P'on-hi; régence du Prince Tchouen . . . . .	99
La poste chinoise; adresses (postes et télégraphes) des missions des Lazaristes. . . . .	666
Etat résumé des Missions des Lazaristes en Chine. . . . .	271
Statistiques générales sur les missions catholiques en Chine (1907). . . . .	272

L'ensemble des provinces de Chine. . . . .	273
Nombre des chrétiens par préfectures. . . . .	275
— — par provinces. . . . .	277
— — par Congrégations. . . . .	277
Nombre des prêtres par Congrégations . . . . .	469
Œuvres scolaires par Congrégations . . . . .	471

#### VICARIAT APOSTOLIQUE DU TCHÉ-LI NORD

District de Pao-ting-fou ; notice historique et état actuel des œuvres. <i>M. Fabrègues</i> . . . . .	667
Sunian. Souvenirs et travaux actuels. <i>M. Cotta</i> . . . . .	676

#### VICARIAT APOSTOLIQUE DU TCHÉ-LI SUD-OUEST

Kia-tchouang. Lettre de <i>M. P. Aude</i> aux élèves du séminaire des Lazaristes à Paris . . . . .	468
--	-----

#### VICARIAT APOSTOLIQUE DU TCHÉ-KIANG

Ning-po. Pieuse cérémonie chez les Filles de la Charité. <i>Mgr Reynaud</i> . . . . .	275
Wentchow (ou Ouen-tchéou). Accroissement du nombre des chrétiens et du nombre des chapelles dans le district. <i>M. Cyprien Aroud</i> . . . . .	279

#### VICARIAT APOSTOLIQUE DU KIANG-SI ORIENTAL

Fou-chow-ki. Chemins de fer des nouvelles lignes télégraphiques. Renseignements sur les principales chrétientés. <i>Mgr Vic</i> . . . . .	475
---	-----

#### VICARIAT APOSTOLIQUE DU KANG-SI MERIDIONAL

Nan-Kang. On relève les ruines de 1906. <i>M. Schirm</i> . . . . .	98
--	----

---

## AFRIQUE

---

### ABYSSINIE

Gouala. Travaux d'évangélisation. <i>M. E. Sournac</i> . . . . .	479
--	-----

---

## AMÉRIQUE

---

### ÉTATS-UNIS

Nouvelle-Orléans. L'apostolat des nègres à la paroisse Sainte-Catherine. <i>M. Vautier</i> . . . . .	289
Denver (Colodaro). Inauguration du séminaire ; travaux de missions. <i>M. T. Shaw</i> . . . . .	103



## MEXIQUE

- Mémoire historique sur les œuvres de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité au Mexique (*suite*). M. *Clément Vigo*. . . . . 290, 481  
Mérida. L'église de Notre-Dame-de-Lourdes : Origines, description, œuvres. M. *E. Valenci*. . . . . 106

## PORTO-RICO

- Notes historiques sur la Congrégation de la Mission à Porto-Rico : les débuts : San Juan. Ponce. M. *Daniel Mejia*. . . . . 488

## GUATEMALA

- Guatemala. De Paris à Guatemala par Puerto-Barrios. M. *Alexis Gendre*. . . . . 484

## SALVADOR

- Alegria. Récits de missions. M. *Ch. Hétiin*. . . . . 123

## PANAMA

- Empire (Canal-Zone). Nouvelle résidence et œuvres apostoliques. M. *F. Allot*. . . . . 679

## BRÉSIL

- Récit du voyage de M. Siominski aux colonies polonaises de l'Etat de Parana (*suite et fin*). . . . . 110, 501 683

## COLOMBIE

- Renseignements généraux sur la Colombie. . . . . 126  
Tunja. Une campagne de missions parmi les Indiens pendant les vacances. M. *J.-M. Potier*. . . . . 126  
Nataga, mission indienne. Travaux sur le territoire de Tierradentro. M. *Durou*. . . . . 129  
— Mission à Rio-Blanco. M. *Castiau*. . . . . 682  
Nouvel établissement à Ibagué. . . . . 314

## ÉQUATEUR

- Les établissements des Filles de la Charité. Sœur *Pinat*. . . . . 297

## BOLIVIE

- Notice générale sur la Bolivie. . . . . 511  
Sucre : Notice sur la ville. Le Séminaire ; arrivée des Missionnaires. M. *Choisnard*. . . . . 514  
Les établissements des Filles de la Charité en Bolivie. Sœur *Pinat*. . . . . 508

## PÉROU

Hommage à M. Hippolyte Duhamel, prêtre de la Mission, décédé à Aréquipa, le 29 décembre 1908. . . . .	527
Souvenirs de voyage. Les établissements des Filles de la Charité au Pérou. Sœur Pimat. . . . .	303

### DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS :

71. Faculté aux Prêtres de la Mission de dire la messe conforme à leur office dans les chapelles des Filles de la Charité. (Rescrit, 11 août 1908). . . . .	137
72. Faculté aux Prêtres de la Mission d'établir un noviciat dans la région du nord de la Chine (Congrég. des Religieux, 9 déc. 1908). . . . .	315
73. Sur les attributions administratives de la S. C. de la Propagande et des autres Congrégations. (S. C. consistoriale, 7 janv. 1909). . . . .	315
74. Association de la Médaille miraculeuse (Rescrit du 16 déc. 1909). . . . .	315
75. Facultés accordées aux Filles de la Charité chargées de la sacristie (S. C. des Rites, 27 fév. 1906). . . . .	317
76. Mode simplifié d'imposer la Médaille miraculeuse quand beaucoup de fidèles la reçoivent (S. C. des Rites, 16 juin 1909) . . . . .	700
77. Pour la province de Constantinople. Le port de la Médaille tient lieu de celui des scapulaires lorsque l'on a reçu ceux-ci (Pie X, 25 mai 1909). . . . .	701
78. Indulgence de cent jours attachée à une invocation (Pie X, 25 juin 1909). . . . .	702
Nos DÉFUNTS. . . . .	138, 318, 529, 703
Notice sur M. Amédée Allou, assistant. A. <i>Milon</i> . . . . .	319
Liste des notices des Sœurs défuntés. Circ. du 1 <sup>er</sup> janv. 1909. . . . .	329
LA CONGRÉGATION DE LA MISSION PENDANT LA RÉVOLUTION, par M. Gabriel Perboyre. — Généralat de M. Cayla ( <i>suite</i> ).	
23. Les filles de la Charité. — 1. Sollicitude de M. Cayla pour la Compagnie des Filles de la Charité, 145. — 2. Alarmes des Filles de la Charité, le 13 juillet 1789, 148. — 3. La Sœur Marie-Antoinette Deleau élue supérieure des Filles de la Charité (1790), 153. — 4. Poursécution endurée par les Filles de la Charité pendant la Révolution, 154. — 5. Pétition de la Sœur Deleau à l'Assemblée nationale (mai 1791), 162. — 6. Résultat de la pétition de la Sœur Deleau, 168. — 7. Suppression des Communautés séculières (18 août 1792), 333. — 8. Recours de quelques Sœurs à la Convention nationale (novembre 1792), 338. — 9. Conduite édifiante des Filles de la Charité après la suppression de leur Communauté, 344. — 10. Etat de la Communauté à l'époque de la suppression, 346. — 11. Filles de la Charité victimes de la Révolution, 351. — 12. Rentrée de la Sœur Deleau, supérieure à Paris (1797), 534. — 13. Projet dangereux pour l'œuvre de saint Vincent de la part de quelques Sœurs, 534. — 14. Historique sur les précieux restes de Mlle Le Gras, 552. — 15. <i>Directoire spirituel</i> à l'usage des Filles de la Charité composé par M. Cayla. Mort de M. Cayla, 562.	
Liste des établissements des Filles de la Charité ( <i>suite</i> ) . . . . .	381, 722

VARIÉTÉS :

Dédicace de Louis Machon, chanoine de Toul, à saint Vincent de Paul . . . . .	358
Extraits des Mémoires de d'Auribeau, sur la Congrégation de la Mission pendant la Révolution . . . . .	359
Le séminaire Saint-Firmin, d'après Mgr de Teil . . . . .	371
Les séminaires français avant la Révolution, par M. l'abbé Degert . . . . .	572, 709
Iconographie de saint Vincent de Paul. Les premiers portraits de saint Vincent de Paul, par M. l'abbé Le Monnier . . . . .	571

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : — 323. *Une victime de la Révolution, Sœur Marguerite Rutan, Fille de la Charité*, par Pierre Coste, C. M., 170. — 324. *Explicação do Pontifical*; trad. portugaise de Paul Gontier, par Joseph Machado, C. M., 171. — 325. *Expositio asceticomoralis Pontificalis romani*, etc., a Bonaventura Codina, C. M., secunda editio, 171. — 326. *Observations d'ornithologie à Madère* (en allem.), par E. Schmitz, C. M., 172. — 327. *De Paul Review*, Chicago, 172. — 328. *Maximas de la Venerable Louisa de Marillac*, trad. du français en espagnol, 172. — 329. *Story of the Lassalle Mission*, par Th. Shaw, C. M., 2<sup>e</sup> partie; et *Theologia pastoral* (en espagnol), par M. J. Grimm, C. M., 2<sup>e</sup> partie, 173. — 330. *Les Prêtres de la Mission émigrés en Espagne pendant la Révolution*, renseignements, 173. — 331. *Le Clergé de la Charente-Inférieure pendant la Révolution*, par P. Lemonier (Lazaristes de Rochefort et de Saintes), 174. — 332. *Saint Vincent de Paul à Châtillon-les-Dombes*, par Pn. Cordenod, 375. — 333. *Mar Isaacus Ninivita : De perfectione religiosa*, publié par P. Bedjan, 375. — 334. Dauchez, *Guide médical*; Dupasquier, *le Médecin*, etc.; Vincq, *Manuel des Hospitalières*, 376. — 335. *Le 3<sup>e</sup> Congrès de l'Alliance des grands séminaires*, 377. — 336. *Le Séminaire Saint-Charles à Chartres*, par l'abbé P.-M. Renard, 378. — 337. *Vie du Bienheureux J.-G. Perboyre*, par Joseph Allouan, C. M., 379. — 338. Marteldood, etc., *Le Martyr du B. Jean-Gabriel Perboyre (drame en hollandais)* 579. — 339. *Saint Vincent de Paul, treize ans curé de Clichy*, par L. Bretauudeau, 580. — 340. *Essai d'histoire de saint Vincent de Paul dans le diocèse de Versailles*, par P.-M. Pagès, 716. — 341. *Causeries sur l'hygiène*, par Mme de Lavaur, 718. — 342. *Vocabulaire français-latin-grec*, par M. Louis Dillies, C. M., 718. — 343. *Conférences de psychologie religieuse. Saint Vincent de Paul*; conférence faite le 18 mai 1909 à MM. les étudiants du séminaire Saint-Vincent-de-Paul, par le vicomte Brenier de Montmorand. 720

GRAVURES ET CARTES :

Les grandes routes du monde, côté de l'Atlantique . . . . .	267
— — — — — côté du Pacifique . . . . .	269
Carte d'Espagne. . . . .	611
Carte de la Calabre et de la Sicile. . . . .	204
Carte des îles Canaries . . . . .	57
Carte de la Turquie d'Asie . . . . .	445
Carte de la Perse . . . . .	663
Carte du district de Pao-ting-fou (Chine) . . . . .	669
Carte de l'Amérique centrale . . . . .	489

Carte de l'État de Farana (Brésil) . . . . .	685
Carte de l'Équateur et de la Colombie . . . . .	299
Carte du Pérou, de la Bolivie et du Chili . . . . .	513
Paris : Plan du faubourg Saint-Denis ; Saint-Lazare et la maison- mère des Filles de la Charité (Turgot) . . . . .	395
— La façade du séminaire Saint-Firmin . . . . .	273
— Plan du quartier Saint-Sulpice, rue du Vieux-Colombier (Tur- got) . . . . .	576, 584
— La maison-mère des Filles de la Charité, rue du Vieux-Colom- bier (1801) . . . . .	587
— Plan du quartier de la rue du Bac (Turgot) . . . . .	592
— La maison-mère des Filles de la Charité, à la rue du Bac, 140 (1815). Vue . . . . .	140 600
— — La chapelle de la rue du Bac, 140 . . . . .	595
— — Plans de la chapelle en 1830 et en 1849 . . . . .	597, 599
— — Vue du séminaire des Filles de la Charité . . . . .	601
Londres. Plan de la ville . . . . .	413
Dublin. Plan de la ville . . . . .	405
— Collège All Hallows, vue . . . . .	409
— Collège St. Patrik's, vue . . . . .	419
Barcelone: Maison des Lazaristes . . . . .	617
Constantinople et ses environs, plan . . . . .	435
Akbès (Syrie), vue de la maison des Missionnaires . . . . .	645
Pao-Ting-fou (Chine), vue de l'église . . . . .	673
Wen-tchow (Chine), vue de la ville . . . . .	280
Funchal, île de Madère; vue de la ville . . . . .	75
Sucre, Bolivie; vue de la cathédrale . . . . .	521
Portrait de saint Vincent de Paul, d'après François, par Pitau . . . . .	577
Portrait de M. E. Jolly, troisième Supérieur général . . . . .	2
Le Bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, martyr en Chine; son portrait . . . . .	15
— Le Puech, maison où est né le bienheureux Jean-Gabriel Per- boyre . . . . .	17
— L'église de Montgesty (Lot) . . . . .	19
— Le Bienheureux Jean-Gabriel Perboyre en Chinois . . . . .	31
— La Prison de Ou-tchang-fou et le bienheureux Jean-Gabriel Per- boyre . . . . .	39
— Le Martyre du Bienheureux Jean-Gabriel Perboyre . . . . .	49
SUPPLÉMENT : Notices. Généralats de MM. Debras et Jacquier.	

*Le Gérant : C. SCHNEYER.*



